This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

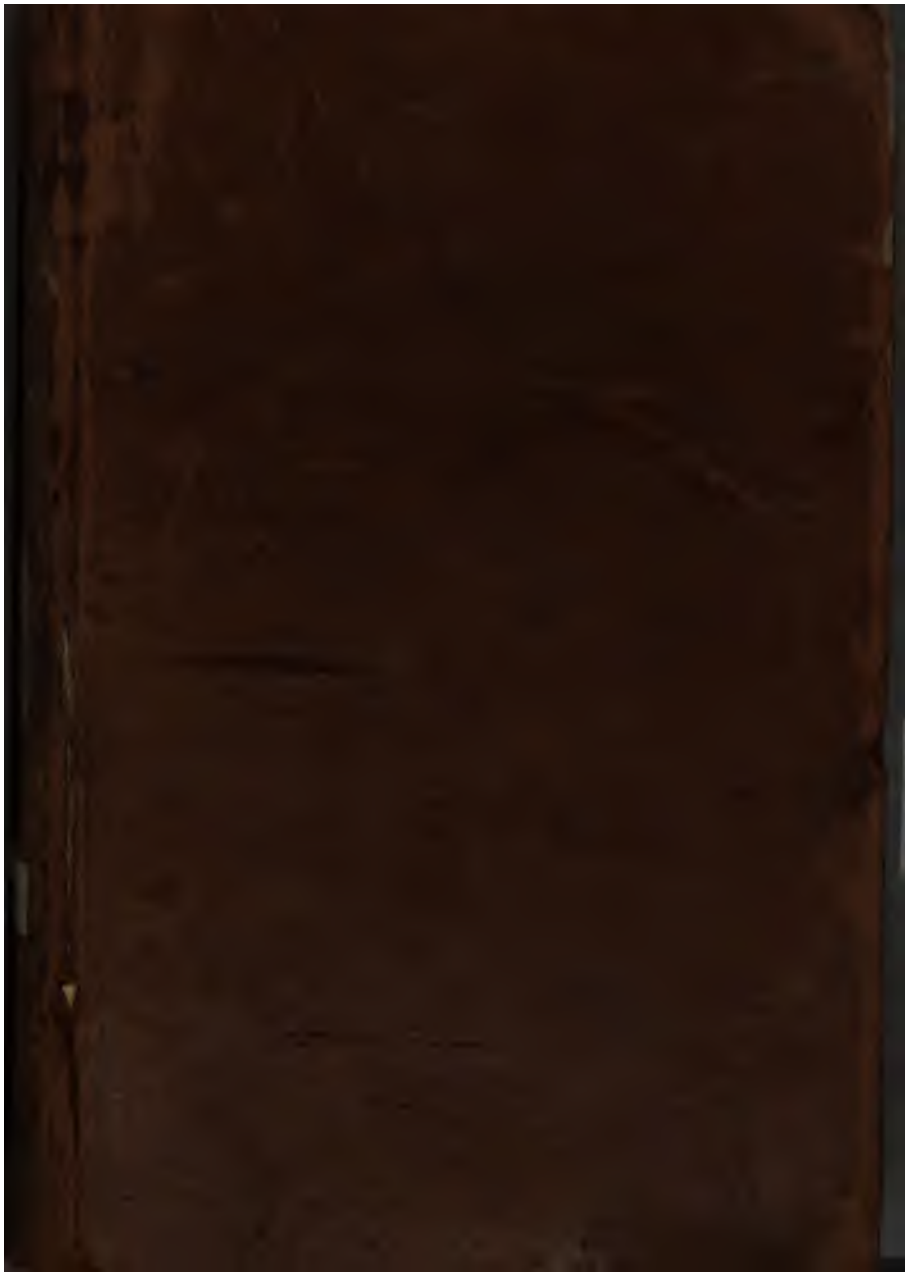

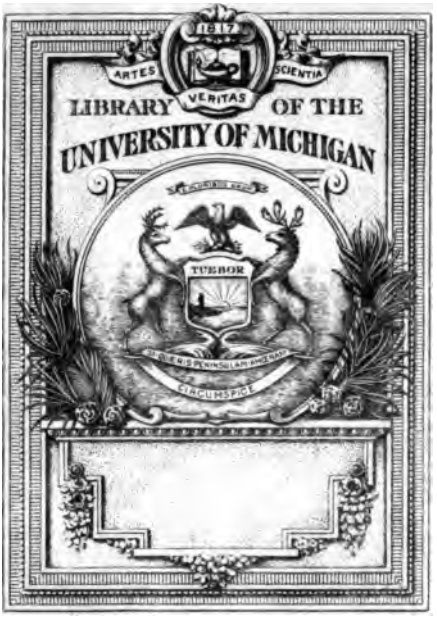

DRAMATIC FUND
OF THE DEPARTMENT OF
ROMANCE LANGUAGES

BIBLIOTHÈQUE DES THEATRES,

DICTIONNAIRE DRAMATIQUE.

TOME III.

A.—Z.

Clément, Jean Marie Bernard

BIBLIOTHÈQUE DES THÉATRES,

DICTIONNAIRE DRAMATIQUE.

TOME III.

Contenant les noms des Auteurs & Acteurs.

A.—Z.

A PARIS,
Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire,
rue Saint-Jacques, au Temple du Goût.

1784.

ANECDOTES DRAMATIQUES.

AUTEURS ET ACTEURS.

ABA ABE

ABANCOURT, (M. d') Auteur vivant, a donné *Philoſophe ſoi-diſant*, *l'Ecole des Epouſes*, *Eliſe & Clarmus*, Pieces jouées ſur des Théâtres de ſociété.

ABEILLE, (*Gaſpard*) naquit à Riez en 1648. Il ſortit fort jeune de ſa Province, vint à Paris, & s'y fit rechercher par l'enjouement de ſon eſprit. Le Maréchal de Luxembourg ſe l'attacha en qualité de ſon Secrétaire; & le Poëte ſuivit le Héros dans ſes campagnes. Le Maréchal lui donna ſa confiance pendant ſa vie; & à ſa mort il le recommanda à ſes héritiers, comme un homme eſtimable. M. le Prince de Conti & M. le Duc de Vendôme l'honorèrent de leur familiarité. Il leur plaiſoit par ſa converſation vive & animée. Les bons-mots qui auroient été communs dans la bouche d'un autre, devenoient plaiſans dans la ſienne, par le tour qu'il ſçavoit leur donner, & par les grimaces dont il les accompa-

gnoit. Un visage fort laid & plein de rides, q varioit à son gré, lui tenoit lieu de différens m ques. Quand il lisoit un Conte ou une Comédi il se servoit de cette physionomie mobile, pour fa distinguer les Personnages de la Piece qu'il récitc L'Abbé Abeille fut pourvu du Prieuré de Not Dame de la Mercy, & reçu à l'Académie Fr çoise. Nous avons de lui des Odes, des Epître & plusieurs Tragédies; sçavoir, *Argélie*, *Coriola Lincée & Soliman*. On lui attribue encore *Crispin E Esprit*, & les Tragédies d'*Hercule*, de *Caton* & *Silanus*. Plusieurs de ses Pieces furent représent & imprimées sous le nom du Comédien la Thuiler parce que l'Abbé Abeille n'osoit plus mettre l nom à ses ouvrages, depuis l'aventure qui fit toml son *Argélie*. Voyez ARGÉLIE dans le premier v lume. Cet Auteur est mort à Paris âgé de 70 ar on lui a fait cette Epitaphe :

Ci-gît un Auteur peu fêté,
Qui crut aller tout droit à l'immortalité ;
Mais sa gloire & son corps n'ont qu'une même biere ;
Et lorsqu'Abeille on nommera,
Dame Postérité dira :
Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

On n'avoit pas attendu sa mort, pour faire Épigrammes contre lui. En voici une, attribuée Racine, qui n'avoit jamais été imprimée, lorsc M. l'Abbé Sabathier, à qui nous en sommes re vables, l'inséra dans ses *Trois Siècles de notre Littérat*

Abeille, arrivant à Paris,
D'abord, pour vivre, vous chantâtes
Quelques Messes à juste prix;
Puis au Théâtre vous lassâtes
Les sifflets par vous renchéris.
Quelque tems après fatiguâtes
De Mars l'un des grands Favoris,
Chez qui pourtant vous engraissâtes;
Enfin, digne aspirant entrâtes
Chez les quarante Beaux-Esprits,
Et sur eux-mêmes l'emportâtes
A forger d'ennuyeux Ecrits.

ABEILLE, neveu du précédent, a donné la *Valet*. On le dit auſſi Auteur de *Criſpin jaloux*, n'a point été repréſenté. Il eut une fille qui débu à la Comédie Françoiſe en 1742, par *Cléanthis* d *Démocrite*, & *Mathurine* dans *Colin-Maillard*; e ne fut point reçue.

ABUNDANCE, (*Jean* d') Notaire au Pont Saint Eſprit, a compoſé les Drames ſuivans : *Moralité & Figure ſur la Paſſion de notre Seigneur J. C. Le joyeux Myſtere des trois Rois.* Qui ſecundùm legem debet mori. *Le Couvert d'humanité. Le Monde qui tourne le dos à chacun. Pluſieurs qui n'ont point de conſcience*; Farce nouvelle, très-bonne & très-joyeuſe de la Cornette.

ACHARD, (M.) Auteur vivant, a fait les *Précautions inutiles*, &, avec M. Quétant, le *Quartier général*.

AIGUEBERRE, (*Jean Dumas* d') Conſeiller au Parlement de Toulouſe, où il eſt mort en 1755, a fait trois Pieces de Théâtre, qui ſont les *Trois Spectacles*, le *Prince de Noiſy* & *Colinette*. Il ne jugea pas à propos de pourſuivre la carriere dramatique, à laquelle il s'étoit livré pendant ſa jeuneſſe. Les diſpoſitions heureuſes qu'on remarque dans quelques-unes de ſes Comédies, font regretter qu'il ait abandonné ce genre. Il y a toute apparence, qu'avec un peu de culture, ſes talens lui auroient fait un nom parmi les Auteurs du Théâtre. Sa Piece des *Trois Spectacles* annonce vraiment un eſprit propre à occuper la Scène, & à y recueillir des applaudiſſemens.

ALAIN, (*Robert*) étoit de Paris, & fils d'un Sellier. Il avoit fait de bonnes études, & ſe deſtinoit état Eccléſiaſtique ; mais il changea d'idée, ſe ecevoir Sellier, ſans ceſſer d'aimer les Lettres

Une complexion délicate & beaucoup d'amour du plaiſir abregèrent ſa carriere. Il mourut en 1720, âgé de quarante ans. Il fit, en ſociété avec le Grand, la Comédie de l'*Epreuve Réciproque*.

ALAINVILLE, (d') Acteur du Théâtre François, y débuta par le rôle d'*Arviane*, dans *Mélanide*, en 1758, & quitta deux ans après.

ALLAIS, (*Jean*) voulut avoir ſa ſépulture dans le ruiſſeau de la rue Montmartre, auprès d'une des portes de l'Egliſe de Saint-Euſtache, en expiation d'un denier d'Octroi, qu'il avoit obtenu ſur chaque panier de poiſſon. Il étoit maître & chef des Joueurs de Moralités & de Farces; il en avoit même compoſé pluſieurs.

ALARIUS, Joueur de Viole, a fait la Muſique du *Ballet des Tuileries*, en 1718.

ALBARET, (d') Cenſeur Royal, Auteur de l'Opéra de *Scylla & Glaucus*.

ALENÇON, (d') étoit fils d'un Huiſſier au Parlement de Paris, & avoit été reçu dans la même Charge. Il étoit boſſu & dévoré de la manie de paſſer pour homme d'eſprit, quoiqu'il n'en eût que médiocrement; auſſi l'Abbé de Pons, autre boſſu qui avoit beaucoup de mérite, diſoit de lui avec une eſpèce d'indignation: « Cet animal-là déshonore le corps des Boſſus ». Il ne reſte de lui que la *Vengeance Comique* & le *Mariage par Lettre de Change*. Outre ces deux Pieces de Théâtre, il a donné une édition complette des Œuvres de Dufrény, de celles de l'Abbé Bruéys, & des Pieces fugitives que l'Abbé de Pons avoit fait inſérer dans différens Mercures. Il eſt mort au mois d'Août 1744.

ALEXANDRE, (M.) connu pour le Violoncelle,

a fait la Muſique des Pieces intitulées *Georget & Georgette*, le *Petit Maître en Province*, *l'Eſprit du jour*.

ALIBRAI, (*Charles Vion* d') fils d'un Auditeur des Comptes de Paris, & frere de l'illuſtre Madame de Sainctot, qui a eu tant de part aux Lettres de Voiture. Il aimoit la table & le plaiſir, & ne s'occupoit que du préſent. Il mourut en 1655, & avoit compoſé pour le Théâtre, *Aminte*, la *Pompe funèbre*, la *Réforme du Royaume d'Amour*, le *Toriſmond* & *Soliman*. Il s'eſt peint lui-même comme un buveur dans les vers ſuivans :

Je me rendrai du moins fameux au cabaret.
On parlera de moi, comme on fait de Faret.
Qu'importe-t-il, ami, d'où nous vienne la gloire ?
Je la puis acquerir ſans beaucoup de tourment ;
Car, graces à Bacchus, déjà je ſçais bien boire ;
Et je bois tous les jours avecque Saint-Amant.

ALLAINVAL, (*L'Abbé Léonor-Jean-Chriſtine Soulas* d') né à Chartres, étoit un Philoſophe peu à ſon aiſe. Il commença à travailler pour le Théâtre en 1725, & a donné ſucceſſivement l'*Embarras des Richeſſes*, le *Tour de Carnaval*, la *Fauſſe Comteſſe*, l'*Ecole des Bourgeois*, le *Mari curieux*, l'*Hyver* & la *Fée Marotte*. Il mourut le 2 Mai 1753, & eſt connu par pluſieurs ouvrages de différens genres. Il y a d'excellentes choſes dans ſa Comédie de l'*Embarras des Richeſſes*, dont il n'a pas dû prendre l'idée d'après ſa propre expérience. On voit reparoître de tems en tems au Théâtre François ſon *Ecole des Bourgeois*, avec d'autant plus de plaiſir, qu'elle eſt pleine de ce bon Comique qui caractériſe les ouvrages de Moliere.

ALLARD, (*Marcellin*) a donné le *Ballet en langage Foréſien*.

ALLEAU a fait imprimer en 1718, dans ſes Œuvres mêlées, une Paſtorale intitulée la *Fête de l'Amour & de l'Hymen*.

ALLIOT, n'a donné que le *Muet par Amour*.

AMBLAINVILLE, (*Baſire Gervais* d') a laiſſé *Lycoris, ou l'Heureux Berger*; *la Princeſſe, ou l'Heureuſe Bergere*; *Arlette, Fable Boccagere*.

AMBOISE, (*Adrien* d') Grand-Maître du Collége de Navarre, Recteur de l'Univerſité de Paris, Curé de Saint André-des-Arts, & enfin Evêque de Tréguier, mort en 1616, a fait, ſelon la Croix du Maine, pluſieurs Pieces de Théâtre, entr'autres la Tragédie d'*Holophernè*.

AMBOISE, (*François* d') Frere du précédent. Il fut Avocat au Parlement de Paris, & ſuivit Henri III en Pologne. La ſeule Piece que l'on connoiſſe de lui, eſt une Comédie très-facétieuſe, intitulée *les Napolitaines*.

ANCHERÉS, (*Daniel*) Gentilhomme, né à Verdun, & vivant au commencement du dix-ſeptieme ſiècle. On croit qu'il étoit attaché à Jacques I, Roi d'Angleterre. Il a fait la Tragédie de *Tyr & Sidon*.

ANDRÉ, (*Charles*) Perruquier demeurant à Paris, né à Argrès en 1722, a fait imprimer le *Tremblement de terre de Lisbonne*, Tragédie. L'Auteur rend compte dans ſa Préface, de ſon éducation, de ſon mariage, & de ſes talens pour les vers. On l'avoit mis au Collége; mais, dit-il avec une ſimplicité tout-à-fait originale, « ayant malheureuſement » été créé ſans bien, j'ai été contraint de quitter » mes études, & d'embraſſer l'état de la perru- » que, qui étoit celui, diſoit-on, qui me conve- » noit le mieux... Je m'appliquois dans ma jeuneſſe » à faire de petites rimes ſatyriques & des chan- » ſons, qui n'ont pas laiſſé de m'attirer quelques » bons coups de bâton; ce qui ne m'a pas empêché » de continuer toujours à compoſer quelques petits

» ouvrages ; mais moins ſatyriques ; mais qui n'ont » pas paru....

» Comme je ſuis aſſez penſif de mon naturel ; » il me venoit ſouvent des idées qui me faiſoient » tenir le fer à friſer d'une main & la plume de » l'autre. M'étant trouvé pluſieurs fois à accommo- » der des perſonnes de goût & d'eſprit, & me voyant » penſer, ils m'ont ſi fort queſtionné, qu'ils m'ont » forcé à leur avouer que je penſois toujours à » compoſer quelques vers ; leur ayant fait voir quel- » qu'un de mes petits ouvrages, ils m'ont perſuadé » que j'avois des talens pour le genre poëtique ; » ce qui m'a déterminé à compoſer une Tragédie ».

Les occupations journalieres de M. André ne lui permettoient point de travailler à ſa Piece ; il déſeſpéroit de la pouvoir finir ; « mais ayant été, dit- » il, interrompu, ſur la fin de Septembre, pen- » dant deux nuits conſécutives par ces ſortes de » gens qui, par leurs odeurs, ſont capables d'em- » peſtiférer tout le genre humain, j'ai tâché de dif- » ſiper leurs odeurs, en m'appliquant d'un grand » zèle à ma Tragédie. C'eſt ce qui m'a occaſionné, » mon cher Lecteur, à vous la mettre plutôt au » jour ».

M. André porta l'ouvrage aux Comédiens Fran- çois, qui furent enchantés de cette lecture, tant elle leur parut ſinguliere. Ils témoignèrent à l'Au- teur à quel point ils étoient fâchés de ne pouvoir jouer ſa Piece ; que malheureuſement elle les en- gageroit dans trop de dépenſes, & qu'il en coû- teroit prodigieuſement, ſur-tout pour que leur Théâtre pût s'abîmer, & pour faire trembler toute la Salle du Spectacle. M. André ſe rendit à de ſi bonnes raiſons, & ſe contenta de rendre ſa Tra- gédie publique par la voie de l'impreſſion. Elle eut tout le ſuccès qu'il devoit en attendre ; l'édition fut bientôt épuiſée ; M. André la vendit lui- même, & jouit de la plus grande célébrité. Cin- quante carroſſes étoient tous les jours à ſa porte ;

tout Paris voulut ſe procurer des exemplaires de c chef-d'œuvre de ridicule, & la ſatisfaction d'en conno tre perſonnellement l'Auteur inimitable. Il reçut dar ſa boutique ces viſites & ces complimens avec un modeſtie pleine de nobleſſe & de gravité. On lı adreſſa de tous côtés des lettres de félicitation ; u Anglois lui écrivit pour le prier de lui envoyer l Piece, afin qu'il la traduisit dans ſa langue, & qu la fit jouer à Londres. M. André a fait imprime cette Lettre honorable à la tête de ſa Tragédie il y a placé auſſi une Epitre Dédicatoire à l'il luſtre & célèbre Poète M. de Voltaire, qu'il ap pelle ſon cher Confrere.

ANEAU, (*Barthelemi*) Auteur du *Myſtere de l Nativité par Perſonnages*, fut d'abord Profeſſeur d Rhétorique, & enſuite Principal au Collége de Lyo en 1542. Il fit un mauvais uſage de la confianc qu'on lui donna. Il s'en prévalut pour accrédite l'héréſie, & pour infecter la Jeuneſſe qu'il inſtru ſoit. On ne fut pas long-tems ſans s'en appercevoir & l'on ſe contenta d'abord d'en murmurer : ma un accident arrivé le jour de la Fête du Saint Sa crement de l'an 1565, mit fin à la ſéduction, en ter minant ſa vie d'une maniere tragique.

Ce jour, qui étoit le 21 de Juin, comme la Pro ceſſion paſſoit vers le Collége, on lança avec roideur d'une des fenêtres, une groſſe pierre ſur le Saint Sa crement, & ſur le Prêtre qui le portoit. Soit qu ce coup vint d'Aneau, ou d'un autre, le Peuple en tra en foule dans le Collége, & maſſacra Anea qu'il crut auteur de cet attentat.

ANSART, (*M. Jean-Baptiſte-François*) anciei Gendarme, a fait les *Reſſorts amoureux d'Arlequin*

ANSEAUME, (M.) né à Paris, Secrétaire, Ré pétiteur de la Comédie Italienne, eſt un des prin cipaux Auteurs de ce Théâtre, & auparavant d

ANS ANS

celui de l'Opéra-Comique. Il embraſſa d'abord une profeſſion bien oppoſée à ce genre de travail. *Nos goûts font nos deſtins*, dit un Poëte qui ſe trouvoit lui-même dans une circonſtance à-peu-près ſemblable. M. Anſeaume quitta les Prêtres de la Doctrine Chrétienne, & prit un autre établiſſement, auquel il renonça de même ; il put alors ſe livrer ſans réſerve à ſon goût dominant. L'Opéra-Comique attiroit beaucoup de Spectateurs : ce fut ſur ce Théâtre, que M. Anſeaume expoſa ſes premiers Eſſais : il débuta par un Prologue intitulé : *la Vengeance de Melpomène*, & donna enſuite le *Chinois poli en France*, le *Monde renverſé*, les *Amans trompés*, la *Fauſſe Aventuriere*, le *Peintre amoureux de ſon modèle*, le *Docteur Sangrado*, le *Médecin de l'Amour*, *Cendrillon*, l'*Ivrogne corrigé*, les *Epreuves de l'Amour*, le *Maître d'Ecole*, le *Procès des Arrettes & des Vaudevilles*, le *Soldat Magicien* ; & à la Comédie Italienne, l'*Iſle des Foux*, *Mazet*, le *Milicien*, les *deux Chaſſeurs & la Laitiere*, l'*Ecole de la Jeuneſſe*, la *Clochette*, le *Tableau parlant*, la *Coquette de Village*, la *Reſſource Comique*, & a fait tous les Complimens de clôture au Théâtre Italien.

Outre les ouvrages dont on vient de parler, M. Anſeaume a eu part à quelques autres, tels que *Berthold à la ville*, le *Dépit généreux*, la *Nouvelle Troupe*, &c. Il ne s'attribue même qu'en partie pluſieurs des Pieces que nous avons nommées. C'eſt ce qu'il a toujours eu ſoin de déclarer ; mais les Pieces imprimées ſous ſon ſeul nom, n'appartiennent qu'à lui ſeul ; & ce ſont, à coup ſûr, les meilleures. Pourquoi diſputer à un Auteur des ouvrages qu'il aſſûre être de lui, & que nul autre Ecrivain ne reclame ? Cette manie eſt des plus communes dans notre ſiècle ; en eſt-elle moins injuſte ? Elle viſe à décourager les talens, & trop ſouvent elle y réuſſit. Mais revenons à ceux de M. Anſeaume ; le genre auquel il s'eſt particulièrement livré, celui des Pieces mêlées d'Ariettes, n'eſt pas celui de la vraie Comé-

die ; cependant il a ſes difficultés : il exige de la légereté, de la combinaiſon ; une coupe relative à cette eſpèce de Drame ; l'art de ménager au Muſicien ſes avantages, ſans lui ſacrifier ceux du Poète. M. Anſeaume a connu ces principes, & s'en eſt rarement écarté, ſur-tout lorſqu'il a travaillé ſeul. Il connoît l'effet théâtral d'une Scène, & ne met en chant, que ce qui eſt ſuſceptible d'expreſſion ou d'image. On remarque dans ſon Dialogue, & de l'aiſance & de la juſteſſe. Il l'étend ou le reſtreint avec une égale facilité. En un mot, ſes ouvrages ſont, en général, marqués au coin du talent dirigé par le goût, & éclairé par la réflexion. Le *Peintre amoureux de ſon modèle*, le *Médecin de l'Amour* & l'*Ecole de la Jeuneſſe*, trois Pieces que perſonne ne lui diſpute, peuvent aller de pair avec certaines Comédies reſtées au Théâtre François, & qu'on y revoit toujours avec applaudiſſement. L'Ecole de la Jeuneſſe, ſur-tout, eſt, aux Ariettes près, une Comédie du meilleur genre. Que manque-t-il donc à ſon Auteur pour tenir un rang plus diſtingué parmi nos Poètes Dramatiques ? Un autre Théâtre.

ANTIER, (*Marie*) Lyonnoiſe, vint à Paris en 1711, & fut reçue à l'Opéra pour la grandeur & la beauté de ſa voix. Elle joignoit, à cette voix admirable, une riche taille, une phyſionomie noble, fière, impoſante, convenable dans les rôles de Magicienne, de Princeſſe & de Divinité. La Demoiſelle Rochois prit plaiſir à la former ; & elle a été pendant 29 ans au Théâtre avec ſuccès. La Reine, à ſon mariage, lui fit préſent d'une tabatiere d'or, avec le Portrait de Sa Majeſté. M. & Madame de Toulouſe la gratifièrent de pluſieurs bijoux de prix & de vaiſſelle d'argent pour les voyages qu'elle fit à Rambouillet : elle eut l'honneur de repréſenter les premiers rôles dans les Ballets danſés par Sa Majeſté : elle quitta le Théâtre en 1741, avec une

penſion de 1500 liv. de l'Opéra, & mourut quelques années après.

ARAIGNON, (M.) Avocat au Parlement de Paris, a donné le *Siége de Beauvais*, le *Vrai Philoſophe*, & avec M. Clément, le *Prix de l'Amour*.

ARDENE, (*Eſprit Jean de Rome d'*) né à Marſeille en 1684, mort dans la même ville en 1748, a compoſé la Comédie du *Nouvelliſte*.

ARMAND, (*François Huguet*) plus connu ſous le nom ſeul d'Armand, naquit à Richelieu en 1699, d'une honnête Bourgeoiſe du Poitou. Il eut l'honneur d'être tenu ſur les fonts de Baptême, au nom de M. le Duc, aujourd'hui Maréchal de Richelieu, qui n'étoit alors guère plus âgé que ſon Filleul. L'enfant fut élevé ſous le nom d'*Armand*, qu'il a porté toute ſa vie, par un ſentiment de reſpect pour ſon Parrein. L'Abbé Nadal, Poitevin comme lui, le plaça chez un Notaire à Paris; mais un penchant pour les plaiſirs & pour le Théâtre, lui fit abandonner la chicane. Après diverſes aventures dignes de Gilblas de Santillane, il joua la Comédie en Languedoc, & revint enſuite à Paris, où il débuta ſur le Théâtre de la Comédie Françoiſe en 1723, par le rôle de Paſquin, dans l'*Homme à bonnes fortunes*. La nature lui avoit donné le maſque le plus propre à caractériſer les talens d'un Valet adroit & fourbe; c'eſt principalement dans ce rôle qu'il excelloit. On le grava dans le Perſonnage de Carondas, au moment où, à l'exemple du Valet de Zénon, il voloit le Philoſophe ſon Maître, par un mal-entendu de Philoſophie. Ce rôle, dans la Comédie des *Philoſophes*, celui de Fabrice dans l'*Ecoſſoiſe*, & celui du Garçon Libraire dans la *Préſomption à la mode*, furent les derniers qu'il repréſenta dans les Pieces nouvelles. Ce Comédien mourut à Paris en 1765. Il s'étoit retiré du Théâtre peu de tems

avant ſa mort, avec une penſion du Roi, après quarante-deux ans de ſervice. Il étoit le Doyen des Comédiens François.

Le caractère de cet excellent Acteur étoit de voir tout gaiement; & dans les affaires les plus ſérieuſes, il ne pouvoit ſe refuſer une plaiſanterie. Il narroit d'une façon à faire diſtinguer les différens Interlocuteurs qu'il mettoit en action dans ſes récits; il imitoit leur voix, leurs moindres geſtes; on eût dit que Scarron l'avoit deviné dans le Perſonnage de la Rancune. On a conſervé un diſcours que cet Acteur avoit compoſé étant Clerc de Notaire, & qu'il débita dans une Comédie Bourgeoiſe, dont il s'étoit chargé de faire le Prologue.

« Meſſieurs, mon deſſein n'eſt pas, dans ce jour qui » renouvelle l'année, de vous jetter de la poudre » aux yeux, ni de vous faire croire que des veſſies » ſont des lanternes. Je ſçais trop que Marchand » d'oignons doit ſe connoître en ciboules, & que » vous êtes des éveillés de Poiſſy, à qui l'on ne » feroit pas paſſer des chats pour des lievres; parce » que vous en avez bien vu d'autres, & qu'on ne » ſçauroit vous en donner à garder. Je n'ignore pas » qu'un diſcours bien garni de fleurs de rhétorique, » viendroit ici juſte comme de cire, ou ſi vous » voulez, comme Mars en Carême, & que ce ne » ſeroit point tirer ma poudre aux moineaux, ni » ſemer des marguerites devant des pourceaux. Mais » il n'y en a pas de plus embarraſſé, que celui qui » tient la queue de la poële: à petit Mercier, petit panier, & à bon entendeur demi-mot. Si nous » ne rempliſſons pas nos rôles comme les grands » Acteurs que vous avez journellement ſous les » yeux, c'eſt qu'il n'eſt pas permis à tout le monde » d'aller à Corinthe, & que qui eſt apprentif n'eſt » pas maître. Loin de nous en faire accroire, nous » avouons de bonne foi, que, ſi nous comptions moins » ſur votre indulgence, nous ne ſçaurions tous ſur » quel pied danſer. Mais ſi vous daignez nous mettre

» le cœur au ventre, nous ne vous promettons pas » poires molles, ni plus de beurre que de pain ; » & nous irons de cul & de tête, comme des Cor- » neilles qui abattent des noix. Ainſi, Meſſieurs, » ſans tourner ſi long-tems autour du pot, ni cher- » cher midi à quatorze heures, d'autant plus que » vous n'ignorez pas que trop gratter cuit, & trop » parler nuit, je me contenterai de vous prier de » ne pas nous recevoir comme des chiens dans un » jeu de quilles, en vous aſſurant que notre recon- » noiſſance ne ſera pas entre le ziſte & le zeſte, » ni moitié figue, moitié raiſin ; & que lorſqu'il » s'agira de vous faire épanouir la rate, on ne nous » verra jamais n'y aller que d'une feſſe, &c ».

Cette harangue fut extrêmement applaudie ; l'Abbé Nadal ne put ſe contenir ; il ſe leva, monta ſur le Théâtre, courut embraſſer ſon jeune protégé, & lui promit une amitié qu'il lui conſerva toujours.

Armand ne fut point, à la vérité, du nombre de ces Acteurs doublement célebres, par le jeu & par la compoſition. Son mérite ſe bornoit au talent de la repréſentation dans les Perſonnages comiques ; mais il ſera regretté long-tems par ceux qui ſçavent combien le naturel eſt rare, & combien peu il eſt aiſé de faire rire une Nation éclairée & polie, devenue d'autant plus difficile, qu'elle a eu ſous les yeux un plus grand nombre d'excellens modèles ; qu'elle a ſacrifié à de triſtes bienſéances une partie de ſes grâces ; & qu'enfin l'ancienne gaieté françoiſe a preſque diſparu ſous la froide manie du raiſonnement.

L'Acteur dont nous parlons a créé pluſieurs rôles ; & il fut le Reſtaurateur de ceux de *Falaiſe*, dans la *Réconciliation Normande*, & de *Glacignac*, dans le *Mariage fait & rompu*. Le rôle du Commandeur de la Rocaille dans le Prologue de l'*Impromptu de la Folie*, étoit de ſon invention ; ou plutôt c'étoit une copie parfaite d'un original qu'il avoit connu.

Il joua celui de Pantalon dans la *Françoiſe Italienne*, petite Comédie tirée du même Divertiſſement ; & il contrefit avec tant de vérité le Pantalon des Italiens, que celui-ci diſoit en le voyant : « Si je ne » me ſentois au Parterre, je me croirois ſur le » Théâtre ».

Quand il établit le rôle de Pirante dans l'*Etourderie*, Fagan, l'Auteur de cette Piece, prit d'abord ſa maniere de le rendre pour une charge dont il ne put s'empêcher de rire ; mais, aux dernieres répétitions, il lui dit ſérieuſement, qu'il n'entroit point du tout dans le caractère de ſon Perſonnage. Armand s'obſtina à le rendre comme il l'avoit conçu ; & ce rôle contribua au ſuccès de l'ouvrage.

Son humeur gaie & facétieuſe ne le quitta jamais. Le commencement de ſa fortune fut même l'effet de ſa plaiſanterie. Il avoit l'habitude, en allant ſe promener avec ſes amis, de parier, ou la dépenſe du moment, ou des billets de Loterie, au premier Boſſu que le hazard lui faiſoit rencontrer ſur ſon chemin ; & rarement ces billets étoient malheureux. Un jour, au ſortir de la Comédie, il rencontra (ce qu'il regardoit comme un préſage très-favorable) un Boſſu, dont la phyſionomie le frappa plaiſamment. Dans l'accès de ſa gaieté, il alla prendre, ſur le champ, quelques billets de Loterie à la deviſe du Boſſu. Un de ces billets lui rapporta huit mille livres : c'étoit, diſoit-il quelquefois, le plus beau des Boſſus.

Etant à Lyon à ſe divertir avec des amis, ſurvint un fâcheux, qui, après avoir ſoupé à leurs dépens, leur demanda encore à coucher pour cette nuit. Chacun s'en défendit en faiſant retraite. Armand reſté ſeul, connoiſſant l'humeur du Perſonnage, & voulant éviter une affaire, lui promit de partager ſon lit. C'étoit une belle nuit d'été ; Armand conduit le fâcheux à la promenade, met ſon épée en bandouliere, ſes ſouliers dans ſa poche,

grimpe au haut d'un arbre, & s'y établit auſſi tranquillement que dans l'appartement le plus commode. « Que faites-vous donc, dit l'Importun que ce ma- » nége commençoit à impatienter ? Je loge ici, » reprit Armand ; & je vous invite à faire de même ».

ARMAND, (le ſieur) Privilégié du Roi pour les Spectacles de Fontainebleau, & fils du célebre Acteur de ce nom, eſt Auteur de pluſieurs Pieces de Théâtre, jouées en Province ou dans des Sociétés particulieres. Ces Pieces ſont *Falaiſe ſauvée*, la *Foire aux Complimens*, le *Retour des Comédiens*, les *Etrennes allégoriques d'Arlequin*, l'*Heureux Evénement* ou *le bien venu*, le *Petit Maître raiſonnable* ou *les Coquettes dupées*, l'*Amour vainqueur & déſarmé*, la *Pupille* de Fagan miſe en Vaudevilles, les *Effets de la Vengeance*, le *Dépit amoureux* de Moliere, réduit à un Acte, *Arlequin Poète extravagant*, l'*Heureuſe Union*, le *Retour du Commerce*, l'*Honnête-homme*, les *Proverbes*, le *Cri de la Nature*, le *Moyen d'être heureux* ou *les Bienfaiſans*, le *Repas allégorique*, *D'une mauvaiſe paye on tire ce qu'on peut*, & *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, Proverbes.

ARNAUD, Provençal, *Agamemnon*, Tragédie imprimée en 1642.

ARNAUD, (*M. François-Thomas-Marie de Baculard d'*) né à Paris, & originaire du Comtat d'Avignon, eſt Auteur de pluſieurs Drames de la touche la plus lugubre. Si on les conſidere du côté de la chaleur, du ſentiment & du pathétique, on trouvera qu'aucun des Poètes de nos jours ne le ſurpaſſe à cet égard. Le *Comte de Comminges*, *Euphémie*, *Fayel*, *Mérinval* ſeront toujours regardées comme des Pieces, où la ſenſibilité reſpire preſque à chaque Scène, avec une force & une énergie capable d'attendrir l'âme la plus froide. Ses autres Drames ſont *Coligni* & le *Mauvais Riche*.

ARNOULD, (Mademoiſelle) excellente Actrice de l'Opéra, où elle joue les rôles tendres avec le plus grand ſuccès.

ARNOULD, (*M. François Muſſot*) de Beſançon; le *Savetier dupé*, l'*Heureux Jaloux*, la *petite Meuniere*, le *Compliment interrompu du nouvel an*, le *Teſtament de Polichinel*, *Polichinel de retour de l'autre Monde*, la *Fontaine merveilleuſe*, les *Audiences de Cythere*, *Monnoye fait tout*, ou *la Réconciliation intéreſſée*, le *Dénicheur de Merles*, le *Répertoire*, la *Veillée Villageoiſe*, *Robinſon Cruſoé*, l'*Arbre* de *Cracovie*, le *Mariage aſſorti*, le *Compliment de la Clôture*, le *Sculpteur* ou *les Manequins*, le *Chat botté*, le *Villageois clairvoyant*, *Alceſte* ou *la Force de l'Amour & de l'Amitié*, l'*Aſtrologue*, *Alcimatendre*, la *Fête de Colette*, le *Braconnier*.

ARTAUD, (*M. Jean-Baptiſte*) né à Montpellier le 26 Décembre 1732, Cenſeur Royal, Bibliothécaire de M. le Duc de Duras, Auteur d'une brochure intitulée la *Petite Poſte dévaliſée*, a compoſé la Comédie de la *Centenaire*.

ARTHUS, (*le Pere*) Jéſuite, Auteur de la Tragédie de *Benjamin*.

ARTIGUES; (*Hébert d'*) le *Médiateur*, Comédie; *une Nuit de Paris*, Comédie.

ASSOUCI, (*Charles Coipeau d'*) naquit à Paris en 1604. Il eſſuya beaucoup de traverſes, eut beaucoup d'aventures qu'il a écrites lui-même d'un ſtyle preſque bouffon, & mourut peu riche en 1679. C'eſt de lui que parle Chapelle dans ſon voyage. Son ſeul ouvrage Dramatique eſt intitulé les *Amours d'Apollon & de Daphné*.

ASTRAUDI, (*Roſalie*) qui avoit débuté en 1744, par

le rôle de Florine dans l'*Iſle des Talens*, fut reçue & continua de remplir avec ſuccès ceux d'Amoureuſe & de Soubrette, tant dans les Comédies Françoiſes qui ſe jouoient aux Italiens, que dans les Parodies. Elle quitta le Théâtre à la clôture de 1755, & eſt morte depuis, après avoir épouſé le Comte de.... Elle avoit une ſœur qui jouoit auſſi ſur le même Théâtre; & l'on trouve dans l'Almanach des Spectacles, ce Quatrain qui fut fait ſur ces deux ſœurs :

Que d'attraits & de gentilleſſe
Brillent dans les ſœurs Aſtraudis !
On croit voir Flore & la jeuneſſe
Des graces diſputer le prix.

AUBERT, (*Jacques*) a été Intendant de la Muſique de feu M. le Duc, & a fait celle de l'Opéra de la *Reine des Péris*. Il eſt mort au village de Belleville, près Paris, le 19 Mai 1753.

AUBERT, (*l'Abbé Jean-Louis*) fils du précédent, Chapelain de l'Egliſe de Paris, né à Paris le 15 Février 1731, Auteur d'un volume de Fables, de la Tragédie de la *Mort d'Abel*, & des petites Affiches.

AUBIGNAC, (*François Hédelin, Abbé d'*) d'abord Avocat, enſuite Eccléſiaſtique, naquit à Paris en 1604. Le Cardinal de Richelieu lui confia l'éducation du Duc de Fronſac, ſon neveu, & récompenſa ſes ſoins par deux Abbayes. La protection de ce Miniſtre, ſon propre mérite, lui firent jouer un rôle dans le monde & dans la République des Lettres. Il fut, tour-à-tour, Grammairien, Humaniſte, Poète, Antiquaire, Prédicateur & Romancier. Il avoit beaucoup de feu dans l'imagination, mais encore plus dans le caractère. Hautain, préſomptueux, difficile, bizarre, il ſe brouilla avec une partie des gens de Lettres. Ses querelles avec Corneille, Ménage, Mademoiſelle de Scudéry & Ri-

chelet, ſont celles qui ont le plus éclaté. Il rompit avec le premier, parce qu'il n'avoit pas cité ſa *Pratique du Théâtre* dans l'examen de ſes Tragédies; avec le ſecond, parce qu'il n'eſtimoit pas aſſez Térence; avec Mademoiſelle de Scudéry, parce qu'elle ſe plaignoit que l'Abbé, dans ſon *Royaume de Coquetterie*, n'avoit fait que copier & étendre les idées de ſa *Carte de Tendre*; enfin avec Richelet, parce qu'il n'avoit pas aſſez loué ſon inſipide Roman de *Macariſe*. Richelet lui fit cette réponſe.

Hédelin, c'eſt à tort que tu te plains de moi;
N'ai-je pas loué ton ouvrage?
Pouvois-je plus faire pour toi,
Que de rendre un faux témoignage?

L'Abbé d'Aubignac mourut à Nemours en 1676, âgé de 72 ans. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui *Térence juſtifié*, livre plein de recherches ſur le Théâtre ancien. Ses Tragédies ſont la *Pucelle d'Orléans*, *Zénobie*, & *Sainte-Catherine*. On lui attribue auſſi celles de *Palene* & d'*Erixene*.

AUBRY, (*Jean-Baptiſte*) Maître Paveur, avoit épouſé Génevieve Bayart, veuve du ſieur Villeaubrun, Comédienne de la Troupe du Palais Royal, dont il n'eut point d'enfans. Il ſe remaria, & mourut en 1692. On a de lui *Démétrius* & *Agathocle*.

AUDIERNE, (M.) Maître de Mathématique, a donné la *Suivante déſintéreſſée*, la *Mépriſe*, le *Marié égaré* & les *Trois Boſſus*.

AUDINOT, ancien Acteur de l'Opéra-Comique, aujourd'hui Directeur du Spectacle qui porte ſon nom, eſt réputé l'Auteur du *Tonnelier*.

AUFFRAY, (*François*) Gentilhomme Breton, connu pour l'Auteur d'une Piece intitulée *Zganthropie*.

AUGÉ, (*Jean-Baptiſte*) fit imprimer à Dijon ſa Paſtorale de *Doris*.

AVISSE, (*Etienne*) Auteur du *Divorce*, de la *Réunion forcée*, de la *Gouvernante*, du *Valet embarraſſé*, des *Petits Maîtres*, & des *Vieillards intéreſſés*, eſt mort en 1747.

AUNILLON, (*l'Abbé Pierre-Charles Fabiot*) mort en 1760, âgé de 76 ans. On lui attribue les *Amans déguiſés*, Comédie, & quelques Romans.

AUTREAU (*Jacques*) joignoit le talent de la Poëſie à celui de la Peinture. Parmi pluſieurs Tableaux, il en reſte deux aſſez eſtimés : le premier repréſente, dans une Salle, Meſſieurs de Fontenelle, Lamothe & Danchet, ſe diſputant ſur un ouvrage dont on a fait la lecture ; le ſecond eſt Diogène cherchant un homme, la lanterne à la main, & l'ayant trouvé dans la perſonne du Cardinal de Fleury, dont il montre le Portrait dans un médaillon, au bas duquel eſt cette inſcription : *Quem fruſtrà quæſivit Cynicus olim, ecce inventus adeſt.*

Cet Auteur, Peintre par beſoin, & Poëte par goût, mourut dans la pauvreté, preſque toujours attaché à ces deux profeſſions, à Paris ſa patrie, à l'Hôpital des Incurables, en 1745. Quoique d'un caractère ſombre & mélancolique, il a compoſé des Comédies qui ont fait rire, & qui amuſent encore. Il avoit près de ſoixante ans, lorſqu'il s'adonna au Théâtre, qui demande toute l'imagination & la vivacité de la jeuneſſe. Ces Pieces ſont le *Port-à-l'Anglois*, *Démocrite prétendu fou*, le *Chevalier Bayard*, la *Magie de l'Amour*, l'*Amante Romaneſque*, les *Amours ignorans*, *Panurge à marier*, la *Fille inquiète*, *Rhodope*, les *Faux Amis*, *Panurge dans les eſpaces imaginaires*, les *Fêtes de Corinthe*, le *Galant Corſaire*, *Mercure* & *Dryope*.

Telles ſont les productions Dramatiques d'un Auteur, qui, non content de manier, tour-à-tour, la plume & le pinceau, eut encore le double avantage d'introduire notre langue ſur le Théâtre Italien, & de ramener ſur la Scène Françoiſe un genre de Comique preſque oublié. Son nom, qui fait époque ſur les deux Théâtres, doit donc être également cher aux deux Troupes. Sous un air ſimple & modeſte, Autreau cachoit un eſprit fin, délicat & facile. Le ton de gaieté qui regne dans ſes ouvrages, eſt d'autant plus ſurprenant, qu'il avoit dans l'ame un fond de triſteſſe & de mélancolie cauſées par ſa mauvaiſe fortune, qui alloit quelquefois juſqu'à la miſanthropie. Sa facilité, qui le rendoit propre à tous les genres, ſe manifeſte principalement par la ſimplicité de ſa compoſition, une expreſſion naturelle, & le ſtyle le plus convenable au ſujet. Il rapportoit tout à ce dernier objet, & lui ſacrifioit ſouvent une certaine nobleſſe, & quelquefois la bienſéance. Il réuſſiſſoit principalement à peindre les ridicules; mais l'on ſent qu'il auroit pu avoir le même ſuccès en adoptant le haut Comique, ſi la ſingularité de ſon caractère & la médiocrité de ſa fortune, ne l'euſſent pas éloigné du grand monde. Les dénouemens de ſes Comédies ne ſont point heureux, & ne cauſent aucune ſurpriſe, parce que l'intrigue en eſt ſi ſimple, qu'on en prévoit d'abord toutes les ſuites. Je crois pourtant que cet Auteur, qui, ſans doute, ne doit être placé que parmi les Comiques du ſecond ordre, eût pu occuper les premiers rangs, s'il n'eût pas fait uſage ſi tard de ſes talens pour le genre Dramatique.

AUVERGNE, (M. d') Surintendant de la Muſique du Roi, Auteur de celle des *Amours de Tempé*, des *Fêtes d'Euterpe*, de la *Venitienne*, des *Troqueurs*, d'*Enée & Lavinie*, de *Canente*, d'*Hercule mourant*, de *Polixene*, du *Prix de la Valeur*, de la *Coquette trompée*, du *Retour du Printems*, de la *Tour enchan-*

tie, de *Sémiramis*, par Roy, de la *Mort d'Orphée*, par M. Marmontel, Tragédies qui n'ont pas été repréſentées, de *Linus* en ſociété ; & de tous les changemens faits dans l'Opéra de *Callirhoé*, des *Fêtes Grecques & Romaines*, notamment dans l'Acte de *Tibulle*, dont il a refait les airs de Ballets & les Chœurs.

AUVILLIERS, (le ſieur d') Comédien de l'Electeur de Baviere, a fait jouer à Munich une Comédie de ſa façon, intitulée le *Faucon*, ou la *Conſtance*.

AUVRAY, (*Jean*) naquit en 1590 ; il ſe fit Avocat au Parlement de Normandie, & mourut en 1633. Il a donné l'*Innocence découverte*, *Madonte* & la *Dorinde*.

AZÉMAR, (M. d') a donné les *Deux Miliciens*.

BACCELLI. Les Comédiens Italiens pour réparer les pertes que leur avoient cauſé la retraite de Madame Vezian, connue ſous le nom de Piccinelli, & la mort de Madame Savi, chargèrent, au mois d'avril de l'année 1766, le ſieur Colalto, qui joue les rôles de Pantalon, d'aller en Italie chercher deux Actrices pour les rôles de premiere & de ſeconde Amoureuſe. Les Signora Sanareni & Baccelli, mere & fille, qu'il ramena, débutèrent le 22 Août dans les *Amours d'Arlequin*, Comédie en trois Actes de M. Goldoni. Ceux qui poſſedent la langue Italienne, applaudirent beaucoup à la maniere de dialoguer de la mere ; mais comme ce talent n'eſt pas à la portée de tous les Spectateurs François, elle n'eut pas tout

le ſuccès qu'elle pouvoit eſpérer ; l'une & l'autre furent cependant reçues à penſion, & continuèrent de remplir, la mere l'emploi de premiere Amoureuſe, & la fille celui de Soubrette.

BACO, (*M. Jean-Baptiſte-Pierre*) Avocat, né à Paris, a compoſé la *Mahonoiſe*, petite Piece dont les Scènes ne ſont qu'ébauchées.

BADON, (*Iſaac-Jean*) Jéſuite, né dans le Diocèſe de Montpellier en 1719, Profeſſeur de Rhétorique à Toulouſe, y fit jouer la Tragédie de *Sinoris*.

BAÏF, (*Lazare*) né en Anjou, proche la Fléche, Abbé, Conſeiller au Parlement, & Maître des Requêtes, fut envoyé Ambaſſadeur à Veniſe en 1530, & chargé enſuite de diverſes commiſſions importantes. Il avoit cultivé les Lettres, & s'y étoit diſtingué. Il reſte de lui deux Tragédies intitulées *Electre* & *Hécuba*.

BAÏF, (*Jean-Antoine*) fils naturel du précédent, & d'une Demoiſelle Vénitienne, que ſon Pere avoit connue dans le tems de ſon Ambaſſade, naquit à Veniſe en 1532. Il fit ſes études avec Ronſard ; & ils s'adonnèrent l'un & l'autre à la Poëſie Françoiſe ; mais ils la défigurèrent par un mélange barbare de mots tirés du grec & du latin. Baïf étoit un bon homme, ſuivant le Cardinal du Perron, mais un mauvais Poëte. Sa verſification eſt dure, incorrecte & rempante. Comme la plupart des Poëtes, il fut maltraité de l'amour & de la fortune, & ſe plaignit dans ſes vers des rigueurs de l'un & de l'autre. Il voulut introduire en notre langue l'uſage d'une Poëſie meſurée à la maniere des vers Grecs & latins : mais le Poëte Rapin, dans une Ode adreſſée à Sainte-Marthe, ſe fait gloire de cette ridicule invention. Voici le commencement de cette Ode :

Sainte-Marthe, enfin je me ſuis avancé
Sur le train des vieux, & premier commencé
Par nouveaux ſentiers, m'approchant de bien près
Au mode des Grecs.

A cet amour pour la Poéſie meſurée, Baïf joignit celui de la Muſique, qui lui fit naître la penſée d'établir à Paris une Académie, où l'on cultiveroit l'une & l'autre : il en obtint les Lettres-patentes ; & cet établiſſement ſe fit dans une maiſon qu'il avoit au Fauxbourg Saint-Marceau. C'eſt la premiere idée qu'on ait eue d'une Académie de Muſique en France. On y faiſoit des Concerts qui y attiroient les perſonnes de la plus grande diſtinction ; Charles IX & Henri III y aſſiſtèrent quelquefois ; mais les guerres civiles & la mort de notre Poète arrivée en 1592, mirent en déroute cette Société académique, dont le but étoit de prendre la meſure, les nombres & la cadence des vers des anciens, pour en faire en françois à leur imitation. Les ouvrages de Théâtre du Poète Baïf ſont l'*Eunuque*, le *Brave*, *Antigone*, outre la traduction de quelques Pieces de *Sophocle*, d'*Euripide*, d'*Ariſtophane* & de *Térence*, qui ne nous eſt parvenue qu'en manuſcrit.

BAILLERE, (M.) né à Paris, Auteur de *Deucalion & Pyrrha*, du *Roſſignol*, du *Retour du Printems*, de *Zéphire & Flore*, & de la *Guirlande*.

BAILLY, (*Jacques*) né à Verſailles en 1701, Garde des Tableaux du Roi, a fait la Parodie d'*Armide*, *Bolan*, *Momus Cenſeur des Théâtres*, le *Triomphe de l'Hymen*, le *Temple du Deſtin*, le *Bouquet*, l'*Accident imprévu*, les *Victoires de l'Amour*, *Phaéton*, *Omphale*, *Titonet*, les *Fêtes de la Paix*.

BALETTI, (*Joſeph*) dit MARIO, né à Munich, & mort en 1762. Il fut un des Acteurs Italiens que Riccoboni amena à Paris en 1716, lorſque M. le Duc d'Orléans, Régent, voulut rétablir la Comédie Italienne dans cette Capitale ; & il y joua les

rôles d'Amoureux. En 1720, il épouſa Jeanne-Roſe Benozzi, ſi connue depuis ſous le nom de *Silvia*, une des plus parfaites Actrices qui aient paru ſur aucun Théâtre. Les vers ſuivans font connoître ce qu'on penſoit des talens & du caractère de ſon mari.

Mario, que chacun renomme
Pour un Acteur ingénieux,
Le rôle que tu fais le mieux,
C'eſt le rôle d'un galant-homme.

BALETTI, (*Gianetta-Roſa Benozzi*) dite SILVIA, née à Toulouſe de Parens Italiens, & venue fort jeune à Paris en 1716, où elle épouſa Joſeph Baletti, dit *Mario*. Elle a joué, pendant quarante-deux ans, les rôles d'Amoureuſes avec des applaudiſſemens & un ſuccès toujours ſoutenus; & elle eſt morte regrettée du Public en 1758.

Toi, que les Graces ont formée,
Sois ſûre, aimable Silvia,
Que tu ſeras toujours aimée,
Tant que le bon goût durera.

BALETTI, (*Louis*) fils des précédens, débuta à la Comédie Italienne dans le *Petit Maître amoureux*, fit le rôle qui donne le titre à cette Piece, & fut reçu, quelques années après, pour la déclamation & pour la danſe, dans laquelle il a excellé. Le jour de ſon début, la Demoiſelle Silvia, ſa mere, avoit favorablement diſpoſé le Parterre par le compliment ſuivant:

« Meſſieurs, pardonnez à l'inquiétude qui m'ame-» ne ici; il n'appartient qu'à vous de la calmer; » elle eſt ſi naturelle, que vous en ſerez peut-être » touchés. Vous allez décider du ſort du nouvel » Acteur qui va paroître; ſa fortune eſt entre vos » mains; c'eſt une mere encore plus tremblante que » ſon fils, qui vient ſolliciter pour lui votre indul-» gence.

» Il n'a pas tenu à moi, qu'il n'ait renoncé au parti

» qu'il embraſſe ; j'y ai fait mes efforts ; mais ni » mes peines, ni mes repréſentations n'ont pu l'en » détourner. En vain lui en ai-je montré toutes les » difficultés ; en vain en lui parlant des talens qui » lui ſont néceſſaires pour mériter vos ſuffrages, » l'ai-je humilié, peut-être plus qu'il ne méritoit ; » rien ne m'a réuſſi. J'y ai perdu juſqu'à mes lar- » mes ; & ce qui redouble en ce moment ma crainte, » c'eſt que c'eſt à moi que j'accuſe de l'inutilité de mes » efforts oui, Meſſieurs, c'eſt à moi que je m'en » prends. Il eſt ſi doux de vous plaire, ou ſeu- » lement d'imaginer qu'on vous a plu ; & dans » les occaſions où vous avez bien voulu récompen- » ſer mon zèle par quelques applaudiſſemens, j'y » ai paru ſi ſenſible, j'en ai laiſſé éclater de- » vant lui une joie ſi imprudente, qu'elle eſt de- » venue aujourd'hui l'attrait invincible qui le dé- » termine, & qu'enfin l'eſpérance d'avoir quelque » jour un peu de part à cette joie ſi délicieuſe, ne » lui permet plus de voir à quel prix vous la don- » nez. Ainſi, Meſſieurs, ce ſont les bontés que vous » avez eues pour moi, qui l'expoſent aujourd'hui » au danger qu'il va courir ; & j'ai recours à la » même bonté pour l'en tirer ».

Ce diſcours fut fort applaudi ; le jeune Acteur, auquel on trouva beaucoup de diſpoſitions, ne le fut pas moins. Il fut reçu avec le ſieur Carlin au mois d'Août de l'année ſuivante.

Baletti, lorſque je te vois,
J'entends auſſi-tôt le Parterre
Se récrier tout d'une voix :
Son talent eſt héréditaire.

BALICOURT, (*Marguerite-Thérèſe de*) débuta aux François en 1727, par le rôle de *Cléopâtre* dans *Rodogune*, & fut reçue dans la même année. Elle rempliſſoit les rôles de Reines & de Meres, & quitta le Théâtre en 1738, avec la penſion de 1000 livres, dont elle a joui juſqu'à ſa mort, arrivée en 1743.

lorſqu'un Amant, qui l'avoit quittée, vint ſe réconcilier avec elle. La paix ſe fit; & l'Amant demanda à l'Actrice la clef de ſon appartement, pour aller, diſoit-il, ſe repoſer, & attendre la fin de la Piece; mais le miſérable abuſant de la confiance qu'on avoit en lui, prit l'argent avec tous les meubles de prix & ſe ſauva. Mademoiſelle Baron étoit dans une ſituation critique : cette nouvelle, cauſant chez elle une révolution ſubite, lui donna la mort.

Le grand Baron avoit épouſé Charlotte le Noir, ſœur de la Thorilliere & de la Demoiſelle Dancourt. De ce mariage il eut Etienne Baron, qui mourut au mois de Décembre 1711, dans la fleur de ſon âge. C'étoit un jeune Comédien, beau, bien fait, & dont les talens commençoient à ſe perfectionner; mais un amour trop ardent pour le plaiſir en priva le Public. Il fut marié avec Catherine Voudrebeck, fille de la Maurice, Directrice des Spectacles de la Foire, dont il a laiſſé un fils & deux filles; l'une nommée Mademoiſelle de la Traverſe, qui débuta au Théâtre en 1730, par le rôle de *Phedre*, fut reçue en 1731, ſe retira en Juillet 1733, & épouſa M. Bachelier, l'un des Valets de chambre du Roi, dont elle eſt veuve; & l'autre, nommée Mademoiſelle Deſbroſſes, ne fit que paroître au Théâtre. Le fils ſe nomme François Baron; il a été reçu aux François en 1741, y a joué pendant quatorze ou quinze ans, & s'eſt retiré avec une Penſion de mille livres. On fit ſur lui les vers ſuivans, qui font connoître de quels rôles il ſe chargeoit ordinairement :

Baron, je te jure ma foi,
Qu'au gré des Juges du Parterre,
Nul Acteur ne ſçait mieux que toi,
Jouer les rôles de Notaire.

Pour revenir à ſon ayeul, Michel Baron a laiſſé pluſieurs Pieces dont on a formé un recueil, telles que *l'Homme à bonnes Fortunes*, le *Rendez-vous des*

ries, les *Enlevemens*, la *Coquette*, le *Jaloux*, *drienne*, l'*Ecole des Peres*, ou les *Adelphes*. Si ui diſputa principalement les deux dernieres, , ſans doute, parce qu'on ſuppoſoit plus d'affi- entre le Pere de la Rue & Térence, qu'entre n & le Poète latin : mais ce n'eſt, tout au plus, ne conjecture. Il vaut mieux laiſſer jouir Baron bien que perſonne ne reclame, que de riſquer e dépouiller du ſien propre. Elevé ſous les yeux Moliere, il étoit difficile qu'il ne puiſât pas dans liſcours de ce grand Maître, d'excellens pré- es ; l'intelligence théâtrale, qui regne dans plu- s de ſes Comédies, en eſt une preuve. Le gue en eſt vif, les Scènes en ſont variées. Ra- ent elles offrent de grands Tableaux ; mais teur ſçait copier, d'après nature, certains ori- ux auſſi importuns dans la ſociété, qu'amuſans la Scène. On voit enfin, qu'il avoit étudié le de autant que le Théâtre. Pourquoi donc eſt- rarement cité comme Auteur ? C'eſt que le lic partage difficilement ſon attention en faveur même homme. Dans Moliere il oublie l'Acteur liocre, pour ne s'occuper que du grand Poète. s Baron, il n'enviſage que le grand Acteur, erd de vue le Poète médiocre. Il a été, en t, le plus grand Comédien qui ait peut-être té. Il embraſſoit tous les rôles, & les rendoit lement bien tous. Lorſqu'il remonta ſur le âtre, on lui vit jouer ſucceſſivement *Néron Burrhus*, le *Menteur*, rôle d'un homme de vingt , le Pere dans *l'Andrienne*, Rodrigue dans le , & le rôle de Mithridate. Il ſçavoit donner nuances différentes aux différens caractères ; nnoit le Miſanthrope du ton d'un homme de Cour ; & celui d'Arnolphe dans *l'Ecole des Fem- , d'une* maniere bourgeoiſe, mais qui tenoit jours un air de nobleſſe. Dans ce dernier rôle, e ſe mettoit point en habit de vieille Guipure ; voit un habit de velours & des bas noirs, une

veſte d'étoffe, une perruque qui n'avoit rien de ridicule, & ſon chapeau ſur la tête. Loin d'outrer ce rôle, il en diminuoit la charge, que Moliere lui a donnée, autant qu'il lui étoit poſſible. Dufreſne jouant le rôle d'Horace, dans *l'École des Femmes*, & Baron celui d'Arnolphe, attirèrent tout Paris à cette repréſentation.

Baron n'entroit jamais ſur la Scène, qu'après s'être mis dans l'eſprit & dans le mouvement de ſon rôle. Il y avoit telle Piece où, au fond du Théâtre, & derriere les couliſſes, il ſe battoit, pour ainſi dire, les flancs, pour ſe paſſionner. Il apoſtrophoit, avec aigreur & injurieuſement, tout ce qui ſe trouvoit ſous ſa main, de Valets & même de camarades de l'un & de l'autre ſexe, juſqu'à ne point ménager les termes; & il appelloit cela *reſpecter le Parterre*. Il ne ſe montroit en effet à lui, qu'avec je ne ſçais quelle altération de ſes traits, & avec ces expreſſions muettes, qui étoient comme l'ébauche du caractère de ſes différens Perſonnages.

On reprochoit à Baron, que, déclamant ſur le Théâtre, il tournoit quelquefois le dos au Parterre; mais cela ne lui arrivoit que lorſqu'il entendoit parler haut derriere lui: alors il ſe tournoit vers les perſonnes, leur déclamoit les vers qu'il avoit à dire, & par-là leur impoſoit ſilence. Lorſqu'il vouloit faire honneur à des gens de diſtinction ou de mérite, il choiſiſſoit un des plus beaux endroits de la Piece, & le déclamoit en les regardant.

Dans le *Diable Boiteux*, Roman de le Sage, il y a un trait contre ce fameux Comédien, qui eſtimoit ſa profeſſion plus qu'elle ne vaut. Le Sage fait dire au démon: « J'apperçois un Hiſtrion qui » goûte, dans un profond ſommeil, la douceur d'un » ſonge qui le flatte agréablement. Cet Acteur eſt » ſi vieux, qu'il n'y a tête d'homme à Madrid, qui

» puiſſe

» puiſſe dire l'avoir vu débuter. Il y a ſi long-tems » qu'il paroît ſur le Théâtre, qu'il eſt, pour ainſi » dire, théâtrifié. Il a du talent; & il en eſt ſi fier » & ſi vain, qu'il s'imagine qu'un Perſonnage tel » que lui eſt au-deſſus d'un homme. Sçavez-vous » ce que fait ce ſuperbe Héros de couliſſe? Il rêve » qu'il ſe meurt, & qu'il voit toutes les divinités » de l'Olympe aſſemblées pour décider de ce qu'elles » doivent faire d'un mortel de ſon importance. Il » entend Mercure qui expoſe au Conſeil des Dieux, » que ce fameux Comédien, après avoir eu l'hon- » neur de repréſenter ſi ſouvent, ſur la Scène, Jupiter » & les autres principaux immortels, ne doit pas » être aſſujetti au ſort commun à tous les humains, » & qu'il mérite d'être reçu dans la Troupe céleſte. » Momus applaudit au ſentiment de Mercure; mais » quelques autres Dieux & quelques Déeſſes ſe ré- » voltent contre la propoſition d'une apothéoſe ſi » nouvelle; & Jupiter, pour les mettre tous d'ac- » cord, change le vieux Comédien en une figure » de décoration ».

Le Portrait de Baron a été gravé; & voici quatre vers que le grand Rouſſeau fit pour être mis au bas :

Du vrai, du pathétique il a fixé le ton.
De ſon art enchanteur l'illuſion divine
Prêtoit un nouveau luſtre aux beautés de Racine,
Un voile aux défauts de Pradon.

BARRAN, (*Henri de*) a donné l'*Homme juſtifié par la Foi*, Tragi-Comédie.

BARTHE, (M.) né à Marſeille, de l'Académie des Belles-Lettres de la même ville, connu par pluſieurs ouvrages de Poëſie fort eſtimés, & par trois Comédies, qui ſont l'*Amateur*, les *Fauſſes Infidélités*, & la *Mere jalouſe*, où l'on trouve de l'eſprit, de la gaieté, des Scènes d'un bon Comique, avec beaucoup de facilité & de préciſion dans le Dialogue.

BASSECOUR, (*Claude*) natif de Ham en Hainault, a fait une Tragi-Comédie Paſtorale, intitulée *Milas*.

BASTIDE, (*Jean-François de*) né à Marſeille en 1724, petit neveu de l'Abbé Pellegrin, connu par beaucoup de Romans, a fait pour le Théâtre le *Déſenchantement ineſpéré*, le *Jeune homme*, les *Deux talens*, l'*Epreuve de la probité*, les *Caractères de la Muſique*, les *Etrennes*, *Géſoncour & Clémentine*.

BATISTIN, (*Jean-Baptiſte Stux*) Muſicien, Allemand d'origine, né à Florence, a fait les Opéra de *Méléagre*, de *Manto la Fée* & de *Polydore*.

BAUGÉ, (*Daniel-Paul Chapuſeau de*) né à Lyon, étoit fils d'un Miniſtre de la Religion prétendue réformée, & avoit même été Proteſtant. En abjurant les erreurs de Calvin, il prit le petit collet, dans l'eſpérance d'obtenir quelque bénéfice ; mais cette route lui paroiſſant longue & incertaine, il abandonna l'habit Eccléſiaſtique & les Muſes, ſe maria ; & par le crédit de la famille de ſa femme, il fut admis dans pluſieurs ſous-Fermes, qui lui produiſirent une fortune aſſez conſidérable, pour lui faciliter l'acquiſition d'une Charge de Secrétaire du Roi. Il eſt Auteur de l'Opéra de *Coronis*, & mourut vers l'an 1739.

BAURANS, né à Toulouſe, mort en 1764, âgé d'environ 54 ans, a compoſé ſur des airs Italiens, la *Servante Maitreſſe* & le *Maître de Muſique*.

BAUSSAIS, (*le Chevalier de*) a donné la *Cydipe*.

BAUVIN, (*M. Jean-Grégoire*) Avocat, ancien Profeſſeur à l'Ecole Royale Militaire, de la Société Littéraire d'Arras, ſa Patrie, né en 1714, a travaillé à l'*Obſervateur* avec M. Marmontel, au

ienne. Il ſuccéda à Baron, quand celui-ci ſe
a en 1691, & fut goûté du Public, quoique
t à confondre les plus beaux endroits d'une
e avec les moindres, qu'il déclamoit avec un
enthouſiaſme : ce qu'il corrigeoit cependant
eaucoup d'ame. Il quitta le Théâtre en 1718,
ourut à Paris, âgé de ſoixante-trois ans, dans
rands ſentimens de piété. Sa femme, qui s'é-
retirée dans le même tems que lui, jouoit les
ſidentes Tragiques.

EAUBREUIL, (*Jean de*) étoit Avocat au
idial de Limoges, & a fait des Poéſies Latines
rançoiſes. Nous avons auſſi de lui une Tragédie
égulus.

EAUCHAMP, (*Pierre-François-Godard de*) né
ris, mourut dans cette ville, en 1761, âgé de
ns. On a de lui les *Amours d'Iſmène* & *Iſménias*,
uction libre du Roman grec d'Euſtatius, excel-
Grammairien, & Auteur des fameux Com-
aires grecs ſur Homere. Dans ſes *Recherches
les Théâtres de France*, Beauchamp ne s'eſt pas
né à compiler les titres des Pieces ; il y a

les *Amans réunis*, le *Braſſelet*, la *Mere rivale*, *Fauſſe inconſtance*, le *Ballet des Tuileries*.

BEAUCHATEAU, ancien Comédien de l'Hotel Bourgogne, entendant un jour la Meſſe à Not Dame, vit une femme toute en pleurs auprès d' pilier de l'Egliſe. Il lui demanda le ſujet de ſ chagrin; elle fit d'abord quelques difficultés de répondre; mais ſur les inſtances du Comédien, e lui apprit qu'elle étoit venue à Paris pour le jug ment d'un procès qui avoit duré beaucoup plus tems qu'elle ne l'avoit prévu, & que ne pouva avoir des nouvelles de ſon pays, il ne lui reſt aucune reſſource; qu'elle n'oſoit retourner dans chambre qu elle avoit louée, parce qu'il lui ét impoſſible de payer le terme qu'elle devoit. Bea château, touché de ce récit, la retira dans ſa m ſon, lui donna un lit & ſa table. Un pareil trai ment engagea cette femme à ſe faire connoître plus en plus à ſon bienfaiteur. Elle dit, entr'aut choſes, qu'elle avoit eu une ſœur qui étoit mo dans un Couvent, où elle avoit expié, par une p nitence auſtére, le malheur de s'être rendue à paſſion d'un Préſident; qu'elle en avoit eu une fill mais qu'on ne ſçavoit ce que cet enfant étoit c venu. La femme de Beauchâteau, qui étoit pr ſente, ſe ſentit touté émue à ce diſcours; ſes ye ſe remplirent de larmes; & cédant aux mouveme de ſa tendreſſe, elle ſe jetta aux pieds de ce perſonne, & l'appella cent fois ſa chere tante. effet, la Demoiſelle Beauchâteau étoit cette fill le fruit de la ſéduction du Préſident & de la fi bleſſe de celle dont on venoit de parler.

Beauchâteau, Acteur de la Troupe de l'Hotel Bourgogne, eut un fils qui, dès l'âge de huit an ſe rendit célebre par différentes petites Pieces vers qu'il compoſa pour pluſieurs perſonnes de Cour, & pour d'autres, qu'on raſſembla en un v lume *in*-4°, ſous le titre ſuivant; *La Muſe naiſſa*

du jeune Beauchâteau, ou la Lyre du jeune Apollon. Le jeune Beauchâteau, à l'âge de quatorze ans, quitta ſes parens, & paſſa en Angleterre, où il abjura la Religion Catholique; enſuite il s'embarqua pour aller en Perſe; & depuis on n'a pas eu de ſes nouvelles.

BEAUJOYEULX, (*Balthaſar de*) Valet de chambre du Roi Henri III & de la Reine ſa mere, compoſa les paroles du *Ballet Comique de la Reine.*

BEAUMANOIR, (*le Pere de*) Jéſuite, Profeſſeur de Rhétorique au Collége d'Aix en Provence, eſt Auteur d'une Piece intitulée le *Génie tutélaire.*

BEAUMARCHAIS, (*M. Carron de*) né à Paris, a compoſé trois Comédies, dont deux ſeulement, ſçavoir *Eugénie* & les *Deux Amis*, ont été repréſentées; la troiſieme, intitulée le *Barbier de Séville*, ne l'a point été pour les raiſons qu'on peut lire dans les Mémoires curieux que cet homme, infiniment célebre, a faits lui-même pour ſon procès ſingulier avec Madame Goezman. Nous rapporterons ici le jugement porté par M. Paliſſot ſur cet Auteur, comme Poëte dramatique.

« On n'a encore que deux Drames de cet Auteur; ils ſont écrits en proſe guindée, & partagés en cinq Actes. M. de Beaumarchais, perſuadé que la perfection eſt l'ouvrage du tems, & qu'à bien des égards, notre art dramatique eſt encore dans l'enfance, paroît s'occuper uniquement de ſes progrès, & des moyens de plaire, que Moliere a eu, ſelon lui, le malheur de négliger.

» Il a ſurpaſſé M. Diderot, par l'attention ſcrupuleuſe, avec laquelle il décrit le lieu de la Scène, & juſqu'à l'ameublement dont il convient de le décorer. Il a la bonté de noter, avec le même ſoin, les différentes inflexions de voix, les geſtes, les

» poſitions réciproques & les habillemens de ſes » Perſonnages....

» Pour ſacrifier davantage au naturel, M. de » Beaumarchais a imaginé d'introduire, dans la Co- » médie des *Deux Amis*, un Valet bien bête, ce » qui eſt d'une commodité admirable pour les Au- » teurs qui voudront ſe diſpenſer d'avoir de l'eſ- » prit. Mais une découverte plus ſinguliere, plus » heureuſe, & dont toute la gloire appartient à » M. de Beaumarchais, c'eſt le projet qu'il a déve- » loppé dans ſa Préface de ſon Drame d'*Eugénie*, » pour déſennuyer les Spectateurs pendant les en- » tre-Actes; il voudroit qu'alors le Théâtre, au » lieu de demeurer vuide, fût rempli par des Per- » ſonnages Pantomimes & muets, tels que des Va- » lets, par exemple, qui frotteroient un apparte- » ment, balaieroient une chambre, battroient des » habits, ou régleroient une pendule: ce qui n'em- » pêcheroit pas l'accompagnement ordinaire des vio- » lons de l'Orcheſtre ».

BEAUMAVIELLE fut un des premiers Muſiciens que Lully fit venir du Languedoc, lors de l'établiſſement de ſon Opéra en 1672: il avoit une Baſſe-taille des plus parfaites; & étoit d'ailleurs le premier Acteur de ſon tems.

BEAUMENARD, (*Mademoiſelle*) Actrice de la Comédie Françoiſe, pour les rôles de Soubrette, avoit paru à l'Opéra-Comique avec beaucoup de ſuccès. En 1744 elle quitta ce Spectacle, & s'engagea dans différentes Troupes de Province. Elle débuta enſuite à la Cour en 1749, par Finette dans les *Menechmes*, & à Paris par *Dorine*, dans le *Tartuffe*. Elle fut reçue la même année, quitta le Théâtre, y remonta, & épouſa le ſieur Bellecour.

Toi, qui fais ſi bien la Suivante,
Je juge à ton tendre regard,
Qu'on te prendroit bien, Beaumenard,
Pour une Maîtreſſe charmante.

s, que l'on nous faisoit en une nuit. On y
it accoutumé ; & nous gagnions beaucoup.
ſentement les Pieces de M. Corneille nous
tent bien de l'argent ; & nous gagnons peu de
ſe. Il eſt vrai que ces vieilles Pieces étoient
érables ; mais les Comédiens étoient excellens ;
s les faiſoient valoir par la repréſentation.

AUREGARD, Auteur du *Docteur extravagant*,

AUVAL, (*la Demoiſelle*) Epouſe d'un Comé-
n de ce nom, ſe maria d'une maniere ſingu-
Son pere formant oppoſition à ſon mariage,
t cacher ſon Amant ſous la chaire du Curé ;
a fin du Prône elle déclara devant Dieu & les
es, qu'elle prenoit Beauval pour ſon Epoux.
al ſortit de deſſous la chaire & en dit autant ;
ls ſe virent mariés, ſinon par le Curé, du
ſous ſes yeux.

DÉNE, (*Vital*) natif de Pézenas, fit imprimer
0, une eſpèce de Farce intitulée *Secret de
ex jamais*.

IOURT, (*Jean*) Régent au Collége des Bons-

mens. Elle quitta le Théâtre le 14 Octobre 1694, & mourut le 3 Novembre 1700. La Demoiſelle Béjart ſa mere, qui avoit épouſé en ſecret le ſieur de Modene, étoit auſſi Comédienne, jouoit les Soubrettes & les rôles ridicules, & mourut en 1672.

BELIARD, (*Guillaume*) né à Blois, Secrétaire de la Reine de Navarre, n'eſt connu comme Auteur dramatique, que par une Tragédie de *Cléopâtre*, & une *Aminte*.

BELIARD, (*François*) Horloger à Paris, a fait de petits ouvrages de différens genres, parmi leſquels eſt une Comédie intitulée la *Nouvelle fauſſe Suivante*.

BELIN, natif de Marſeille, Secrétaire & Bibliothécaire de la Ducheſſe de Bouillon, nous a laiſſé trois Tragédies, la *Mort d'Othon*, *Vononez*, *Muſtapha & Zéangir*. Il eſt mort à Paris vers l'an 1699.

BELISLE, a fait une Comédie intitulée le *Mariage de la Reine du Monomotapa*, en 1682.

BELLAUD, (*Jean-Baptiſte*) Provençal, eſt Auteur de la *Bergerie Tragique de Phaëton*.

BELLAVOINE a travaillé pour les Théâtres de la Foire, où il a donné, au commencement de ce ſiècle, pluſieurs Pieces, dont on ne connoît que *Sancho-Pança*.

BELLEAU, (*Remi*) naquit à Nogent-le-Rotrou, dans le Perche, en 1528. Le Marquis d'Elbeuf, Général des Galeres de France, le chargea de veiller à l'éducation de ſon fils. Il mourut à Paris en 1577. Ses Paſtorales furent eſtimées par ſes Contemporains : Ronſard l'appelloit le Peintre de la nature. Il fut un des ſept Poëtes de la Pléïade

Françoiſe. Son Poëme de la Nature & de la diverſité des pierres précieuſes, paſſoit alors pour un bon ouvrage. Il n'a donné au Théâtre qu'une Comédie intitulée la *Reconnue.*

BELLE-COUR, (*M. Colſon*, dit) avoit appris à peindre, & étoit Eleve de M. Carle Wanloo. Son goût pour le Théâtre lui fit quitter ce premier talent : il débuta à la Comédie Françoiſe le 21 Décembre 1750, par le rôle d'*Achille* dans *Iphigénie*, & fut reçu le 24 Janvier 1752. Il joue préſentement, avec beaucoup de ſuccès, les premiers rôles dans le Comique. Il eſt l'Auteur d'une Piece intitulée les *Fauſſes apparences.*

BELLE-FOREST, (*François de*) Gentilhomme du Comté de Cominges, mort à Paris en 1583, a laiſſé pluſieurs ouvrages ſur l'Hiſtoire de France, & une Paſtorale intitulée *Pyrénie.*

BELLE-ROSE ſe nommoit *Pierre le Meſſier*, & étoit déjà à l'Hotel de Bourgogne en 1629. Il en devint enſuite le chef, brilloit dans les premiers rôles tragiques & comiques, & jouoit d'original ceux de la plus grande partie des Pieces de Corneille. Il quitta le Théâtre en 1643, & mourut longtems après.

BELLONE, (*Etienne*) Auteur des *Amours d'Alcméon*, étoit de la Touraine.

BELLOY (*M. de*) a donné à tous nos Poëtes dramatiques l'exemple de puiſer leurs ſujets dans l'Hiſtoire de la nation, & de conſacrer leurs veilles à la gloire de leur Patrie. Cet amour de l'héroïſme François ſuppoſe néceſſairement une ame élevée, qui donnera toujours à ce Poëte un caractère diſtingué, même aux yeux de ſes Contemporains.

Ses Tragédies ſont *Titus*, *Zelmire*, le *Siége de Calais*, *Gabrielle de Vergi*, *Gaſton & Bayard*, *Pierre le Cruel.*

BENEZIN, Auteur de la Paſtorale de *Luciane*, & d'une Piece intitulée *Aminte.*

BENOÎT, (*Madame Françoiſe-Albine de la Martiniere*) née à Lyon, veuve de M. Benoît, Deſſinateur, outre pluſieurs Romans eſtimés, a compoſé pour le Théâtre le *Triomphe de la probité*, & la *Supercherie réciproque.*

BENOZZI, (*Bonaventure*) frere de la célebre *Silvia*, débuta par les rôles de Scaramouche dans *Colombine, Avocat pour & contre*, canevas de l'ancien Théâtre, & fut reçu au Théâtre Italien, ſur lequel il joua depuis le rôle de *Docteur.*

Le fameux Docteur Benozzi
Nous inſtruit en nous faiſant rire;
C'eſt la bonne façon d'inſtruire;
Mais elle n'appartient qu'à lui.

BENSERADE, (*Iſaac de*) de l'Académie Françoiſe, né en 1612 à Lyons près de Rouen, d'une famille noble de Normandie, fut d'abord deſtiné à l'état Eccléſiaſtique; mais ſon amour pour la Comédienne Belle-Roſe, lui fit, dit-on, changer de deſſein. Il fit fortune à la Cour ſur le pied de Bel-Eſprit. Les libéralités de la Reine, du Cardinal Mazarin, & de pluſieurs Seigneurs, le mirent en un état d'abondance, qui l'accompagna juſqu'à la fin de ſes jours. De ſon tems la Cour étoit fort dans le goût des Ballets. Comme il ſe trouva un talent particulier pour la compoſition des vers qui s'y récitoient, il en fut chargé preſque ſeul, pendant plus de 20 ans. Il eſt vrai qu'il avoit pris un tour nouveau. Avant lui, les paroles ne regardoient que les Perſonnages

qui y étoient repréſentés, ſans faire la moindre alluſion à ceux qui les repréſentoient. Benſerade trouva le ſecret de confondre adroitement le caractère des perſonnes avec celui des Perſonnages; & par ce moyen, de ſe faire une réputation qu'il n'avoit pu s'acquérir au Théâtre.

Sur la fin de ſa vie, il ſe retira à ſa maiſon de campagne de Gentilly, pour y goûter les douceurs d'une vie paiſible. Les douleurs de la pierre vinrent l'y attaquer. Malgré ſon grand âge, il prit la réſolution de ſe faire tailler; mais ſa conſtance ne fut pas miſe à cette épreuve; car un Chirurgien, en voulant lui faire une ſaignée de précaution, lui piqua l'artère; & au lieu de travailler à étancher le ſang, il prit la fuite. On n'eut que le tems d'appeller le Pere Commire, Jéſuite, ſon Confeſſeur, qui arriva aſſez à propos, pour le voir mourir avec une fermeté très-édifiante à 80 ans.

On connoit ces vers heureux que Sénecé a mis au bas du Portrait de Benſerade.

Ce Bel-Eſprit eut trois talens divers,
Qui trouveront l'avenir peu crédule.
De plaiſanter les Grands il ne fit point ſcrupule,
Sans qu'ils le priſſent de travers.
Il fut vieux & galant, ſans être ridicule,
Et s'enrichit à compoſer des vers.

Outre les Métamorphoſes d'*Ovide* en rondeaux, Benſerade a laiſſé vingt-un Ballets & ſix Tragédies, ſçavoir, *Cléopâtre*, *Iphis & Yante*, la *Mort d'Achille*, *Guſtave*, *Méléagre* & la *Pucelle d'Orléans*.

BERNARD, (*Catherine*) née à Rouen en 1662, de parens Proteſtans, a trouvé, dans ſa famille, des modèles qui lui ont inſpiré le deſir de les imiter. Parente de MM. Corneille & Fontenelle, elle s'eſt crue comme obligée de ſe faire auſſi un nom dans l'Empire Littéraire; & pour y parvenir, elle a écrit en proſe des Romans agréables, & en vers

des ouvrages de Théâtre & d'autres Poéſies. Après avoir abjuré la Religion Proteſtante, elle vint à Paris, où elle s'acquit de la réputation par quantité de jolies Pieces fugitives: elle remporta même des prix à différentes Académies; & c'eſt ce qui acheva de lui donner une ſorte de célébrité. On prétend que M. de Fontenelle, que les liens de l'amitié, plus encore que ceux de la parenté, attachoient à Mademoiſelle Bernard, contribua par ſes conſeils & ſes ſecours, au ſuccès de ſes ouvrages. Quoi qu'il en ſoit, des perſonnes de diſtinction deſirèrent de la connoître; & pluſieurs ſe firent un plaiſir de l'avoir pour amie. L'Académie des Ricovrati de Padoue la reçut parmi ſes membres. Madame de Pont-Chartrain lui fit une penſion: Mademoiſelle Bernard en eut auſſi une du Roi, de ſix-cents livres, qu'elle a conſervée juſqu'à ſa mort, arrivée en 1712. Il y avoit déjà quelque tems, que, par les conſeils de Madame de Pont-Chartrain, elle avoit renoncé à travailler pour le Théâtre, où elle avoit donné les Tragédies de *Brutus* & de *Léodamie*.

Bernard, (*M.*) né en Dauphiné, Secrétaire Général des Dragons, & Garde des livres du Cabinet du Roi, à Choiſy, eſt célebre par pluſieurs Poéſies pleines d'agrément, & par les Opéra de *Caſtor & Pollux*, des *Surpriſes de l'Amour*, & d'*Anacréon*.

L'Opéra de *Caſtor* eſt un modèle de Poéſie ingénieuſe & tendre, auſſi propre à s'allier avec la Muſique, qu'à lui fournir les moyens de déployer toutes ſes richeſſes. Le plan en eſt finement conçu, l'intérêt vif; les Scènes ſont bien diſtribuées, les airs bien amenés, les ſentimens auſſi variés que naturels. Le Poëte a ſçu y mettre en jeu, & toujours à propos, les différens reſſorts du Théâtre pour lequel il travailloit. Il ſeroit à ſouhaiter que le génie de Rameau eût toujours été auſſi heureuſement

ſecondé par tous les ouvrages qu'il a honorés de ſa Muſique.

BERNIER, (*François*) *ſieur de la Brouſſe*, né dans le Poitou, vers le milieu du ſeizième ſiècle, eſt connu par des Bergeries & par deux Pieces intitulées l'*Embrion Romain* & *l'Heureux infortuné*.

BERNOWLLY, (*M.*) n'eſt connu que par une Piece en trois Actes, en vers, jouée & imprimée à Bordeaux en 1762, & intitulée le *Philoſophe ſoi-diſant*.

BERTAUD étoit frere ou neveu de Madame de Motteville, & l'Auteur d'une Comédie intitulée le *Jugement de Job & d'Uranie*.

BERTIN, (*Filbert*) Auſſonnois, & Docteur en Médecine, a traduit en François la Tragédie de *Podagrie*, imprimée en 1582.

BERTIN, Maître de Claveſſin des Princeſſes d'Orléans, a fait la Muſique de l'Opéra de *Caſſandre* avec Bouvard; & celle de *Diomede*, d'*Ajax*, du *Jugement de Paris*, & des *Plaiſirs de la Campagne*, ſeul. Il eſt mort il y a environ trente ans.

BERTON, (*M. le*) Maître de la Muſique du Roi, & l'un des Directeurs de l'Académie Royale de Muſique, a raccommodé en entier l'Opéra d'*Iphigénie*, de même que celui de *Camille*. Il a fait l'Opéra de *Silvie* en ſociété avec Trial, de *Théonis* avec Trial & Grenier, celui d'*Eroſine* ſeul, *Deucalion* & *Pyrrha* avec M. Giraud; pluſieurs morceaux dans les *Fêtes Vénitiennes*. Il a raccommodé en entier l'Acte de *Tibulle* dans les *Fêtes Grecques & Romaines*, ainſi que l'Acte du *Feu* & celui de *Vertumne & Pomone* dans les *Elémens*. Il a fait dans *Zaïs*, le monologue, *Coulez, mes pleurs*, &c, & d'autres chan-

gemens ; il a raccommodé pluſieurs endroits dans *Naïs*. Il a fait dans *Dardanus* une Scène entièrement neuve, & d'autres changemens ; dans *Zaïde*, pluſieurs airs ; & le rôle d'*Almanzor*, qui étoit originairement compoſé pour une Haute-contre, il l'a remis en Baſſe-taille. Il a raccommodé en partie les Opéra de *Phaeton* & d'*Iſſé*, que des circonſtances ont empêché de mettre au Théâtre. Il a fait en ſociété l'Opéra de *Linus* ; dans *Hyppolyte* & *Aricie*, pluſieurs endroits retouchés, ainſi que dans *Zoroaſtre*, & dans l'Acte de *Coronis* des *Amours des Dieux*. Indépendamment de ces ouvrages épars dans divers Opéra, il s'en eſt peu donné depuis quinze ans, à l'exception des nouveaux, où il n'ait travaillé, ſoit pour les coupures ou augmentations jugées néceſſaires ; ſoit pour ajouter aux effets de l'Orcheſtre, comme dans *Caſtor* & *Pollux*, & autres ouvrages de Rameau, qui l'en avoit chargé. Il y a de lui pluſieurs morceaux de Muſique fort connus, tels que ſa Chaconne, ſa marche, ſes Ariettes. Il a refait, en ſociété avec M. de la Borde, tout l'Opéra d'*Amadis de Gaule*, avec le Prologue, à l'exception du récitatif ; *Adèle de Ponthieu*, en ſociété avec le même ; il a fait toute la Muſique nouvelle de l'Opéra de *Bellerophon*, & a retouché les divertiſſemens de l'Opéra d'*Iſſé*.

BERTRAND (*François*) d'Orléans, a fait imprimer à Rouen la Tragédie de *Priam*, en 1605.

BÉTHISI, (*M.*) né à Paris le premier Novembre 1702, a compoſé les paroles de l'*Enlevement d'Europe*, donné au concert de la Reine en 1739.

BEYS (*Charles*) commença à travailler pour le Théâtre en 1635. Louis XIII lui ordonna de compoſer un Poëme épique ſur ſes campagnes ; ce qu'il exécuta. Il fut ſoupçonné d'avoir écrit contre le Gouvernement, & mis à la Baſtille ; mais ſon in-

noeence ayant été reconnue, il en ſortit bientôt. Il mourut à Paris le 26 Septembre 1659, après avoir donné au Théâtre l'*Hopital des Foux*, le *Jaloux ſans ſujet*, *Celime* ou les *Freres Rivaux*, l'*Amant libéral*, & les *Foux illuſtres*. On lui attribue encore une *Comédie des Chanſons*.

BEZE, (*Théodore de*) Auteur de la Tragédie d'*Abraham ſacrifiant*, & l'une des principales colonnes de la Religion prétendue réformée, eſt mort à Genève en 1605, âgé de plus de 86 ans.

BIANCOLLELI, (*Mademoiſelle Thérèſe*) ci-devant Actrice de la Comédie Italienne, ſur laquelle on a fait ces quatre vers :

Dans tes traits que de dignité,
Et dans ton jeu que de nobleſſe !
Thérèſe, en toi tout intéreſſe,
Et tes talens & ta beauté.

BIBIENA, (*Jean*) Italien, connu par pluſieurs petits Romans écrits en François, a fait auſſi une Piece de Théâtre intitulée la *Nouvelle Italie*.

BIDARD donna à Lille la Tragédie d'*Hippolyte*.

BIDOT, (*M.*) Avocat au Parlement de Paris, a donné l'*Amant déguiſé*.

BIELFELD, (*le Baron de*) Allemand diſtingué par ſon mérite, a compoſé en François le *Tableau de la Cour*, la *Matrone*, *Emilie* ou le *Triomphe du mérite*, & le *Mariage*.

BIENVENU, (*Jacques*) Auteur Proteſtant, eſt connu par la Tragédie du *Triomphe de Jéſus-Chriſt*.

BILLARD, (*Claude, ſieur de Courgenay*) du Bourbonnois, avoit été Page de la Ducheſſe de Retz,

au commencement de l'autre ſiècle, & a laiſſé les Tragédies de *Gaſton de Foix*, de *Méroué*, de *Polixene*, de *Panthée*, de *Saül*, d'*Alban*, de *Genevre* & de la *Mort d'Henri IV*.

Cet Auteur, qui ſe reſſent plus qu'aucun autre de l'enfance du Théâtre, n'entend ni l'art de nouer une intrigue, ni celui de filer un dialogue. Les Actes ne ſont preſque compoſés que de monologues éternels, dont la lecture eſt cependant quelquefois agréable. Des penſées naïves, exprimées d'un ſtyle ampoulé & hyperbolique, forment un mélange réjouiſſant; mais ce plaiſir eſt celui que donne une Farce. Sans chercher dans les Hiſtoires anciennes les Héros de ſes Tragédies, il a choiſi dans nos annales des exemples qui nous touchent de plus près, & ne s'eſt pas borné à peindre les vertus de nos Héros; il a retracé ſur la Scène les crimes & les malheurs de nos Rois. Il a même oſé toucher à la Religion, & traiter un point ſi délicat, avec une liberté qui ſeroit réprimée de nos jours. Il ne craignit point de s'élever, en plein Théâtre, contre un Pontife qui, oubliant qu'il étoit miniſtre de paix, portoit dans la même main l'encenſoir & le glaive.

BILLARD, (*M.*) né à Nanci, avoit compoſé une Comédie du *Suborneur*, dont nous avons parlé dans le Supplément, Tome II, à l'article du *Comte d'Eſſex*.

BINET, (*Claude*) Auteur du ſeizieme ſiècle, a compoſé une Tragédie de *Médée*.

BISSON, (*Jeanne*) *de la Coudraye*, a fait imprimer une Tragédie de *Saint Jean-Baptiſte*.

BISSONI, (*Jean*) qui rempliſſoit le rôle de Scapin, & avoit été amené par Lélio en 1716, naquit à Bologne, ville d'Italie. Vers l'âge de 15 ans, il s'étoit engagé avec un Opérateur, & l'avoit ſuivi de ville en ville, débitant ſes drogues & jouant

de

de petits rôles dans les Farces que cet Opérateur donnoit au Public. Au bout de quelque tems, Biſſoni, auſſi ſçavant que ſon Maitre, devint ſon aſſocié & bientôt ſon rival dans ſa profeſſion ; l'altercation qui ſurvint entr'eux les ſépara. Scapin paſſa à Milan ; mais il y trouva un autre Opérateur très-accrédité ; de ſorte qu'il n'étrenna pas. Point de débit, point d'argent, pas même de quoi fournir à la dépenſe de ſa nourriture. Le pauvre Scapin ſentit vivement tout le malheur de ſa ſituation ; mais loin de s'en laiſſer abattre, il eut recours à un ſtratagême qui lui réuſſit. Il s'étala dans une place voiſine de celle de l'Opérateur qui étoit en vogue ; & après avoir vanté, avec tout l'emphaſe néceſſaire, l'excellence de ſes remedes, il ajoûta qu'ils étoient trop connus pour en faire le détail, puiſque les ſiens & ceux de l'Opérateur ſon voiſin, étoient les mêmes, étant lui-même le fils de cet Opérateur ; mais qu'ayant eu le malheur de tomber dans ſa diſgrace par quelques eſpiégleries de jeuneſſe, ce pere l'avoit chaſſé de chez lui, & avoit la dureté de le méconnoitre. Ce diſcours fut d'abord rapporté à l'Opérateur ; & Biſſoni profitant de la premiere impreſſion qu'il avoit faite ſur le peuple, courut d'un air repentant, & le viſage baigné de larmes, ſe jetter aux genoux de l'Opérateur, en l'appellant ſon pere, & lui demandant pardon de ſes fautes paſſées.

Il eſt facile de croire que l'Opérateur ſoutint le caractère que Biſſoni lui avoit donné. Il traita celui-ci de fourbe & de coquin, & proteſta que, bien loin d'être ſon fils, il ne le connoiſſoit même pas. Plus l'Opérateur marquoit de colere & d'indignation contre Biſſoni, plus le peuple s'intéreſſoit en ſa faveur. La plus grande partie des Spectateurs fut même ſi touchée, qu'après avoir acheté ſes drogues, elle lui fit encore des préſens. Biſſoni, content du ſuccès de ſa fourberie, & craignant des éclairciſſemens qui n'auroient pas été à ſon avan-

tage, ſe hâta de quitter Milan. Soit par caprice ou par raiſon, Biſſoni abandonna peu de tems après le métier d'Opérateur, & entra dans une Troupe de Comédiens pour le Perſonnage de Scapin; enſuite il paſſa, en qualité de Maître-d'Hôtel, au ſervice de M. Albergotti, fit un voyage en France avec lui, retourna en Italie, & en fut ramené par Lélio, qui avoit été chargé de former la Troupe des Comédiens Italiens de M. le Duc d'Orléans, avec laquelle il revint à Paris en 1716, où ſon talent fut peu goûté. Il continua cependant de remplir ſon emploi juſqu'à ſa mort, qui arriva le 9 Mai 1723. Il n'étoit âgé que de 45 ans. Après avoir renoncé à ſa profeſſion, il fit un teſtament, par lequel il laiſſa tous ſes effets à Riccoboni pere, dont il avoit reçu beaucoup de ſervices, tant en France qu'en Italie.

BLAINVILLE, (*le ſieur Fromentin, dit*) né à Goneſſe, près Paris, étoit Maître de Penſion dans cette ville, lorſqu'il débuta, au Théâtre François, par le rôle de Grand-Prêtre dans *Athalie*, & continua par *Palamede* dans *Electre*, & *Luſignan* dans *Zaïre*. Il fut reçu en 1758, joua les rôles de pere, & quitta le Théâtre pluſieurs années après.

BLAISE, Symphoniſte pour le Baſſon dans l'Orcheſtre de la Comédie Italienne, a compoſé juſqu'à ſa mort, arrivée il y a peu d'années, beaucoup de Muſique vocale & inſtrumentale pour ce Théâtre, & en particulier celle d'*Iſabelle & Gertrude*.

BLAISEBOIS, Auteur d'une Tragédie de *Sainte-Reine*.

BLAMBOUSAULT, né dans le ſeizieme ſiècle, eſt Auteur de l'*Inſtabilité des Félicités amoureuſes*, Tragédie Paſtorale, & de la *Goutte*, Tragédie imitée de Lucien.

BLAMONT, (*François Colin de*) né à Verſailles en 1690, de l'Ordre de Saint-Michel, Surintendant de la Muſique du Roi, & Maître de celle de ſa Chambre, mérita ces diſtinctions par ſes talens. C'eſt lui qui a mis en Muſique les *Fêtes Grecques & Romaines*, *Endymion*, la *Fête de Diane*, les *Caractères de l'Amour*, le *Caprice d'Erato*, les *Amours du Printems*, *Zéphire & Flore*, les *Fêtes de Thétis*, & *Jupiter vainqueur des Titans*; ce dernier avec M. Bury ſon neveu. Colin de Blâmont eſt mort en 1760.

BLANCHET, (*Pierre*) né à Poitiers en 1459, ſuivit le Palais dans ſa jeuneſſe, reçut l'ordre de Prêtriſe, & mourut à Poitiers en 1519. C'eſt lui qui eſt l'Auteur de l'*Avocat Patelin*.

BLAVET, célèbre Muſicien, né à Beſançon, en 1700, excelloit à jouer de la flûte traverſiere. L'embouchure la mieux nourrie & la plus nette, les ſons les mieux filés, un égal ſuccès dans le tendre & dans le voluptueux: voilà ce que les connoiſſeurs admiroient en lui, lorſque M. le Duc de Lévis l'amena à Paris, en 1723. Il entra à l'Opéra, & y fit les délices des oreilles ſenſibles. Le Prince de Carignan fut le premier qui ſe l'attacha, en lui accordant un logement & une penſion. Il paſſa enſuite au ſervice du Comte de Clermont, Prince du Sang; & il fut, juſqu'à ſa mort, Surintendant de la Muſique de ce Prince. Cet illuſtre Muſicien réuniſſoit la pratique & la théorie de ſon art. On a de lui pluſieurs morceaux de Muſique vocale & inſtrumentale, très-bien accueillis des connoiſſeurs. Il mit en Muſique les *Jeux Olympiques*, le *Jaloux corrigé*, & la *Fête de Cythere*. Blavet illuſtra ſes talens par ſes vertus: ſes mœurs étoient honnêtes, ſon caractère tranquille, ſa probité ſcrupuleuſe. Il a été pendant plus de trente ans Ordinaire de la Muſique du Roi, & eſt mort en 1768. On lit dans le Poëme de M. Dulard, intitulé la *Gran-*

deur de Dieu dans les merveilles de la nature, les ſuivans à l'honneur de ce Muſicien:

O toi qui, mieux qu'Orphée, eus fléchi Proſerpine,
Blavet, de tes concerts telle eſt donc l'origine;
De-là naiſſent ces ſons qui charment tout Paris,
Toujours redemandés & toujours applaudis.
Pan, ce Dieu fabuleux, ne fit jamais entendre
Des accords ſi touchans, une plainte auſſi tendre,
Quand ſon cœur regrettoit, encor plus enflammé,
L'objet de ſon amour en roſeau transformé.

BLIN DE SAINMORE, (*M. Adrien-Michel-Hyacin*
né à Paris, Auteur de pluſieurs Héroïdes, & d
Tragédie d'*Orphanis*. Il a eu part aux Commen
tes ſur Racine, publiés par M. Luneau de B
Germain.

BLONDY, l'un des plus grands Danſeurs qui a
paru à l'Opéra, étoit neveu & éleve du fam
Beauchamps, Compoſiteur des Ballets de L
XIV. Il ſuccéda à Pécourt, pour la compoſi
des Ballets de l'Opéra, & s'en eſt acquitté a
applaudiſſement juſqu'en 1747, qu'il mourut le
Août, âgé d'environ 70 ans.

BOINDIN, (*Nicolas*) né à Paris en 1676, c
Procureur du Roi au Bureau des Finances, e
dans les Mouſquetaires en 1696. La foibleſſe de
tempérament ne pouvant réſiſter à la fatigue
ſervice, il quitta les armes, pour goûter le re
du cabinet; il fut reçu en 1706 de l'Académie
Inſcriptions & Belles-Lettres, & l'auroit été de
cadémie Françoiſe, ſi la profeſſion publique q
faiſoit d'une eſpèce d'Athéiſme, ne lui eût do
l'excluſion. Il fut incommodé ſur la fin de ſes jo
d'une fiſtule qui l'emporta le 30 Novembre 17
à l'âge de 75 ans. On lui refuſa les honneurs
la ſépulture. Il fut enterré le lendemain, ſans pe
pe, à trois heures du matin. Un Bel-eſprit lui
cette Epitaphe épigrammatique:

Sans murmurer contre la Parque
Dont il connoiſſoit le pouvoir,
Boindin vient de paſſer la Barque,
Et nous a dit à tous bon ſoir.
Il l'a fait ſans cérémonie :
On ſçait qu'en ſes derniers momens
On fuit volontiers ſon génie ;
Il n'aimoit pas les complimens.

Parfait, l'aîné, héritier des ouvrages de Boindin, les donna au public en 1753, en 2 volumes. On trouve, dans le premier, quatre Comédies en proſe; ſçavoir, les *Trois gaſcons*, compoſée avec la Motte, le *Bal d'Auteuil*, le *Port de mer* avec la Motte, le *Petit-Maître de Robe*. On a encore de lui un Mémoire très-circonſtancié & très-calomnieux, dans lequel il accuſe, après 40 ans, la Motte, Saurin, & Malaffaire, Négociant, d'avoir comploté la manœuvre qui fit condamner le célebre & malheureux Rouſſeau.

Voici comme on peint Boindin dans le Temple du goût.

Un raiſonneur, avec un fauſſet aigre,
Crioit : Meſſieurs, je ſuis ce Juge intègre,
Qui toujours parle, argue & contredit.
Je viens ſiffler tout ce qu'on applaudit.
Lors la Critique apparut, & lui dit :
Ami Boindin, vous êtes un grand Maître ;
Mais n'entrerez en cet aimable lieu.
Vous y venez pour fronder notre Dieu ;
Contentez-vous de ne pas le connoître.

Les mœurs de Boindin étoient auſſi pures, que peuvent l'être celles d'un Athée. Son cœur étoit généreux ; mais il joignit à ces vertus la préſomption & l'opiniâtreté qui en eſt la ſuite, une humeur bizarre & un caractère inſociable. Cependant il ſe plaiſoit à donner de bons avis aux jeunes Auteurs, les aidoit à mettre leurs ouvrages en état de paroître, leur gardoit le ſecret, & les diſpenſoit de la reconnoiſſance, liberté dont pluſieurs profitoient volontiers. On peut ſe rappeller de l'avoir vu, durant

bien des années, fréquenter journellement certain Caffé très-connu. Son goût, ſon érudition, lorſqu'il parloit Littérature ou ſcience, ſe faiſoient aiſément remarquer. Mais les jeunes gens, contre leſquels il diſputoit plus aiſément encore, avoient, ſelon leur méthode, peu d'égards pour ſon âge; & lui-même l'oublioit quelquefois. Il eut, comme M. de Fontenelle, une enfance infirme, & une vieilleſſe robuſte.

Les ouvrages de Boindin ne ſont ni aſſez nombreux, ni aſſez étendus, ni ſur-tout aſſez ſupérieurs, pour lui mériter un rang diſtingué parmi nos bons Comiques. On préſume, toutefois, qu'il eût pu s'avancer plus loin dans cette carriere, ſi lui-même n'eût volontairement interrompu ſa courſe. Sa petite Comédie du *Bal d'Auteuil*, qui eſt entièrement à lui, offre beaucoup d'enjouement & de vivacité. Elle eſt dans le genre de Dancourt; & Boindin imite juſqu'à ſa maniere de dialoguer. On trouve dans les *Trois Gaſcons*, & dans le *Port de mer*, des fineſſes que Dancourt n'y eût peut-être pas miſes; mais on ſçait que la Motte avoit mis la main à ces deux Pieces, & que ces ſortes de traits caractériſent ordinairement les ſiennes. Enfin, pour apprécier en peu de mots le mérite littéraire de Boindin, c'eſt moins un homme de talent, qu'un homme d'eſprit, qui remplace par l'étude & le travail, les diſpoſitions que la nature lui a refuſées. Il eût renoncé moins facilement à la paſſion décrite, ſi un penchant décidé, marque eſſentielle du génie, l'eût entraîné dans la carriere des Lettres. Corneille ayant quitté, pour quelque tems, le genre dramatique, mit en vers le Livre de l'Imitation.

BOISFRANC, Auteur de la Comédie intitulée les *Ruins de la Porte Saint-Bernard*.

BOISMORTIER, connu par un grand nombre de

Symphonies, a mis en Muſique les *Voyages de l'Amour*, *Don-Quichotte*, *Daphnis & Chloé*.

BOISROBERT, (*François le Métel de*) né à Caën en 1592, fils d'un Procureur de la Cour des Aides. de Rouen, frere de Douville, étoit Abbé de Châtillon-ſur-Seine, fut Conſeiller d'Etat, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe. Il ſe pouſſa par ſon eſprit, & la faveur du Cardinal de Richelieu, auquel il avoit eu l'art de plaire par ſon génie naturellement tourné à la plaiſanterie. Il mourut à Paris le 30 Mars 1662, âgé de ſoixante-dix ans. Il a donné diverſes Poéſies, des chanſons, des lettres, & une vingtaine de Pieces de Théâtre; ſçavoir, *Pirande & Liſimene*, les *Rivaux amis*, *Alphedre*, les *Deux Alcandres*, *Palene ſacrifiée*, le *Couronnement de Darie*, *Didon*, l'*Inconnue*, la *Jalouſe d'elle-même*, la *Folle gageure*, les *Trois Orontes*, *Caſſandre*, la *Belle Plaideuſe*, les *Généreux Ennemis*, la *Belle inviſible*, *les Coups d'amour & de fortune*, *Théodore*, l'*Amant ridicule*, & les *Apparences trompeuſes*. On lui attribue *Don Bernard de Cabrere*, *Périandre* & la *Vérité menteuſe*.

BOISSIN, (*Jean*) *de Gattardon* compoſa d'abord des Pieces Saintes, telles que le *Martyre de Sainte-Catherine*, de *Saint-Euſtache*, de *Saint-Vincent*; enſuite il fit *Andromede*, *Méléagre* & les *Urnes vivantes*.

Ce Poëte eſt un des plus barbares dont nous ayons encore parlé. Ses Pieces ſont, à proprement parler, l'enfance de l'art; elles n'offrent qu'un Spectacle bizarre & monſtrueux: tout y eſt détaché & ſans liaiſon; on n'y trouve pas même l'apparence d'unité. *Perſée*, *Andromède*, *Méléagre*, & les autres Héros de la Fable, y citent l'autorité de Démoſthène, de Ciceron, de Pline, &c. Ses Pieces ſur le martyre de Saint-Vincent & de Sainte-Catherine, ſont affreuſes & dégoûtantes; & il eſt étonnant qu'on

ait jamais pu prendre plaiſir à ces horreurs, qui n'ont pas même le plaiſant de la Farce.

Boissy, (*Louis de*) naquit à Vic en Auvergne, en 1694. Après avoir porté quelque tems le petit collet, il s'adonna au Théâtre. L'Académie Françoiſe ſe l'aſſocia en 1751. Quatre ans après, il eut le Privilége du *Mercure de France*; & il mourut en 1758. Il a donné au Théâtre François la *Rivale d'elle-même*, l'*Impatient*, le *Babillard*, la *Mort d'Alceſte*, *Alceſte & Admete*, le *François à Londres*, l'*Impertinent malgré lui*, ou les *Amours mal aſſortis*, le *Badinage*, ou le *Dernier jour de l'abſence*, la *Confidente d'elle-même*, ou les *Deux nieces*, le *Pouvoir de la Sympathie*, les *Dehors trompeurs*, ou l'*Homme du jour*, l'*Homme indépendant*, l'*Embarras du choix*, la *Fête d'Auteuil*, l'*Epoux par ſupercherie*, le *Médecin par occaſion*, la *Folie du jour*, le *Sage étourdi*, le *Duc de Surrey*, la *Péruvienne*.

Au Théâtre Italien, *Melpomene vengée*, le *Triomphe de l'intérêt*, le *Je ne ſçais quoi*, la *Critique*, la *Vie eſt un ſonge*, les *Etrennes*, ou la *Bagatelle*, la *Surpriſe de la haine*, l'*Apologie du ſiècle*, ou *Momus corrigé*, les *Billets doux*, les *Amours anonymes*, le *Comte de Neuilly*, la ***, le *Rival favorable*, les *Talens à la mode*, le *Mari garçon*, *Paméla en France*, ou la *Vertu mieux éprouvée*, le *Plagiaire*, les *Valets Maîtres*, le *Retour de la paix*, la *Comete*, le *Prix du ſilence*, la *Frivolité*.

A l'Opéra-Comique, la *France galante*, le *Triomphe de l'ignorance*, *Zéphire & la Lune*, *Margeon & Kalifé*, ou le *Muet par amour*, *le Droit du Seigneur*. On lui a attribué *Don Ramire & Zaïde*, avec M. de la Chazette.

On ne peut ſans injuſtice refuſer à Boiſſy un eſprit brillant, une imagination vive, une verſification légere, un coloris gracieux, un talent rare pour le dialogue, & une connoiſſance parfaite des

ridicules du ſiècle ; mais on ne trouve pas toujours dans ſes Comédies un plan bien imaginé, ni une intrigue bien conduite ; il ſçavoit compoſer une Scène, & non une Piece entiere ; ſemblable à cet Artiſte d'Horace, qui rendoit parfaitement avec le ciſeau toutes les parties iſolées du corps humain, & ne ſçavoit pas faire une Statue. Tous ſes Drames ne doivent cependant pas être compris dans cette critique générale. Quelques Pieces que nous avons de lui, prouvent qu'il obſervoit quelquefois les regles du Théâtre ; ſes caractères ont communément peu de naturel & de vérité ; parce qu'il ne les peignoit que d'après ſon imagination, & qu'elle ne lui préſentoit que des êtres chimériques. On ſeroit tenté de croire qu'il ne ſe ſentoit pas aſſez de force pour traiter certains ſujets importans, & dignes de la cenſure théâtrale ; car ſes moralités ne roulent ordinairement que ſur les ridicules des Abbés, des gens nobles, des Financiers, des Petits-Maitres, des Gaſcons, &c. Pour remplir le vuide d'un Acte ou d'une Scène, il avoit recours à des Portraits qui plaiſent, à la vérité, par le ton & la vivacité des couleurs ; mais dont l'aſſemblage ne peut jamais former un grand tableau. Son eſprit lui eût fourni les moyens de remplir plus glorieuſement ſa carriere, s'il ſe fût donné la peine d'étudier les hommes, & d'approfondir les principes de ſon art : il auroit fortifié ſes talens naturels ; & en étendant les bornes de ſon génie, il ne ſe ſeroit pas vu réduit à la foible reſſource du portrait & de la nouvelle du jour, qui ſont la baſe de toutes ſes Œuvres dramatiques. On peut donc dire qu'il a travaillé trente ans pour le Théâtre ſans le connoître ; qu'il a compoſé de jolis ouvrages, & n'a laiſſé aucun chef-d'œuvre.

Boisi de l'Académie Françoiſe ; D'UVELLES, (*Jean-Baptiſte-Robert*) ie d'Amiens ſa Patrie, & Tréſorier de la même ville, eſt Auteur d'une Tragé-

die d'*Antoine & Cléopâtre*, & de celle d'*Irène*.

BOIVIN (*Jean*) a traduit en proſe, en 1727, la Tragédie de Sophocle, avec les Intermèdes.

BOMPART DE SAINT-VICTOR, de la Société Littéraire de Clermont en Auvergne, Auteur du *Départ du Guerrier Amant*. Il mourut en 1755.
Il eſt parlé d'un autre *Bompart*, ou *Bonpart* de Saint-Victor, qui a donné, en 1667, une Paſtorale intitulée *Alcimene*.

BONFONS eſt un de nos plus anciens Auteurs dramatiques. Il reſte de lui une Piece connue ſous le titre de *Griſelidis*, de l'année 1395.

BONNEL DU VALQUIER (*M.*) a traduit *Paméla* & la *Veuve ruſée*, Pieces de M. Goldoni.

BONNET DE CHEMILIN, mort vers l'an 1765, avoit donné la Comédie de l'*Etranger*, & la traduction Françoiſe de quelques Opéra de l'Abbé Métaſtaſio.

BONNEVAL, (*Michel de*) ancien Intendant des menus plaiſirs du Roi, eſt mort en 1766. Nous avons de lui l'Opéra de *Romans*, les *Amours du Printems*, & *Jupiter vainqueur des Titans*.

BONNEVAL, (*M.*) retiré en 1773 de la Comédie Françoiſe, y avoit débuté le 9 Juillet 1741, par le rôle d'*Orgon* dans le *Tartuffe*. Il fut reçu le 8 Janvier ſuivant. Ses rôles étoient ceux de caractère & à manteau, tels que l'*Avare*, &c. & ceux de peres.

Dis-nous, cher Bonneval, par quel art & comment
Un homme tel que toi, doux, complaiſant, affable,
Peut d'un Vieillard bourru, difficile, intraitable,
Nous rendre les défauts ſi naturellement?

BONVALET DES BROSSES, (*l'Abbé Paul-François*) de l'Académie de la Rochelle, a donné la Paſtorale de *Jéſus naiſſant*, & un Drame lyrique intitulé les *Fêtes de la France*, pour les Demoiſelles de l'enfant Jéſus.

BOON, (*Gertrude*) qu'on appelloit dans le monde, la *Belle Tourneuſe*, parut avec un ſuccès étonnant ſur le Théâtre de la Dame Baron. Tout aidoit aux louanges qu'elle s'attiroit des Spectateurs. Elle étoit jeune, belle, avoit des graces toutes particulieres en faiſant ſes exercices. Sa grande ſageſſe, vertu peu commune aux perſonnes de ſon état, la faiſoit admirer de tout le monde. Tant de qualités réunies dans la perſonne de la Demoiſelle Boon, la rendirent l'objet des vœux d'un grand nombre de Soupirans. Le ſieur Gervais, qui avoit fait une fortune très-conſidérable au jeu, parut le plus empreſſé; & pour prouver à cette vertueuſe fille, qu'il lui rendoit la juſtice qu'elle méritoit, il ajouta à l'offre de ſon cœur, celle de ſa main & de ſa fortune. La propoſition fut acceptée; mais avec toute la bienſéance d'un perſonne qui ſe rend plutôt aux ſentimens qu'elle inſpire, qu'aux appas d'une fortune brillante. Ce mariage, qui ſembloit promettre aux époux un bonheur complet, devint bientôt pour eux une chaîne peſante & inſupportable. Gervais voulut faire rompre ſon mariage; mais la validité en fut confirmée par un Arrêt de la Grand'-Chambre.

Ce qui avoit fait donner à Gertrude Boon le nom de la *Belle Tourneuſe*, c'eſt qu'après s'être piquée trois épées dans le coin de chaque œil, où elle les faiſoit tenir auſſi droites que ſi elles euſſent été piquées dans un poteau, elle prenoit ſon mouvement de la cadence des violons qui jouoient un air qui ſembloit exciter les vents; & elle tournoit d'une viteſſe ſi ſurprenante, pendant un quart-d'heure, que tous ceux qui la regardoient attentivement, en demeuroient étourdis.

BORDELON, (*Laurent*) né à Bourges en 1653 ; mourut à Paris en 1730, chez le Président de Lubert, dont il avoit été Précepteur. Il étoit Docteur en Théologie de Bourges ; il n'en travailla pas moins pour le Théâtre de Paris. On a de lui pluſieurs Pieces entièrement oubliées, telles que *Miſogyne*, ou la *Comédie ſans femme*, *Mr. de Mort en Trouſſe*, la *Baguette*, la *Loterie*, *Arlequin Moliere*, *Poiſſon aux Champs Eliſées*. Le Théâtre convenant peu à ſon état, il ſe jetta dans la morale, & la traita comme il avoit traité la Comédie, écrivant d'un ſtyle plat & bizarre, des choſes extraordinaires. De tous ſes ouvrages on ne connoit plus ni ſon *Mital*, ni ſon *Voyage forcé de Bécaſſot hypocondriaque*, ni ſon *Gomgam*, ou l'*Homme prodigieux tranſporté en l'air, ſur la terre & ſur les eaux* ; ni ſon *Titetutefnoſy*, ni le Supplément de *Taſſe-Rouſſi Friou-Titave* ; &c. Il ne reſte plus que ſon Hiſtoire des *Imaginations extravagantes de M. Ouffle*, ſervant de préſervatif contre la lecture des Livres qui traitent de la magie, des Démoniaques, des Sorciers, &c.

BORDES, (*M.*) de la ville de Lyon, eſt Auteur d'un Divertiſſement intitulé, le *Soleil vainqueur des nuages.*

BORÉE, qu'on croit né en Savoye, vers la fin du ſeizieme ſiècle, a compoſé *Cloriſe*, *Achille victorieux*, *Bevalde*, la *Juſtice d'amour*, *Rhodes ſubjuguée* & *Tomyris.*

Parmi les Auteurs que la barbarie a comme enſévelis dans la pouſſiere, Borée eſt un de ceux dont la lecture eſt la moins ſupportable. Les extravagances de ces anciens Poëtes peuvent divertir quelquefois : au milieu de leurs idées burleſques & de leurs hyperboles ridicules, on trouve des traits réjouiſſans & uniques ; mais Borée n'offre point cette reſſource au Lecteur ; il eſt toujours froid & ennuyeux dans ſon ſtyle & dans ſes idées. On ne peut

pourtant pas s'empêcher de convenir qu'il n'ait quelques qualités qui le diſtinguent : il n'a point cette enflure choquante, qu'on remarque dans les écrits de ſes Contemporains. Son ſtyle eſt plus net, & moins infecté de ces jeux de mots, ſi communs de ſon tems. Il n'occupe pas des Actes entiers par de pompeuſes déclamations. Ses Scènes ſont paſſablement dialoguées ; & il y a ordinairement aſſez d'action dans ſes Pieces. Il eſt vrai que c'eſt aux dépens de la vraiſemblance, & que, pour fournir à ſon ſujet, il met à contribution les quatre parties du monde. Mais c'eſt un défaut ſi commun à ſon ſiècle, qu'on n'y fait preſque pas d'attention.

BOSQUIER, (*F. Philippe*) Religieux Minime de Saint-Omer, & Profeſſeur de Théologie à Ath, a fait le *Petit Raſoir des ornemens mondains*, Tragédie imprimée en 1589.

BOUCHER n'eſt connu que par ſa Comédie de *Champagne Coëffeur*.

BOUCHER, Officier de Marine, a donné au Théâtre Italien les *Magots de la Chine*.

BOUCHET, ſieur d'Ambillou, exerçoit une petite Charge de Judicature en Province, vers le commencement du dix-ſeptieme ſiècle. Il eſt Auteur de la Paſtourelle intitulée *Sidere*.

BOUCHET, (*Jean*) dit *le Traverſeur des voies périlleuſes*, Procureur à Poitiers, eſt l'Auteur d'une Piece à huit Perſonnages, intitulée *Sottie*, & d'une Moralité dont les vers ſuivans forment le titre :

Le nouveau monde, avec l'Eſtrif
Du Pourveu & de l'Elective,
De l'Ordinaire du nommé,
C'eſt un Livre bien renommé.

Cette Piece fait alluſion aux diſputes, qui, ſous le regne de Louis XII, diviſoient la France au ſujet de la Pragmatique.

BOUCHETEL, Auteur d'une Tragédie d'*Hecuba*.

BOUCIQUAULT, (*Don Louis le Maingre de*) Chevalier, Colonel de Dragons au ſervice du Roi d'Eſpagne, a donné, en 1730, les *Amazones révoltées*, Roman moderne en forme de Parodie, ſur l'Hiſtoire univerſelle & la Fable, avec des notes politiques, en cinq Actes, en proſe.

BOUDIN, (*M. Pierre*) de Paris, Auteur de *Madame Engueule*, eſpèce de Parade.

BOUGEANT, (*Guillaume-Hyacinthe*) né à Quimper en 1690, Jéſuite en 1706, mourut à Paris en 1743. Après avoir profeſſé les Humanités à Caen & à Nevers, il vint au Collége de Louis le Grand à Paris, & n'en ſortit que dans ſon court exil à la Fleche, occaſionné par ſon *Amuſement philoſophique ſur le langage des bêtes*. Ce Livre, adreſſé à une femme, eſt plein de graces, de ſaillies, & même de galanteries. Le Pere Bougeant fut autant recherché pour l'enjouement de ſon caractère, que pour ſes talens. On a de lui pluſieurs ouvrages qui ont rendu ſa mémoire illuſtre. L'*Hiſtoire des guerres & des négociations qui précédèrent le Traité de Weſtphalie*, eſt remplie de faits curieux, & écrite avec élégance & légéreté. La ſageſſe, la dignité, les recherches profondes & intéreſſantes, le développement des caractères & des ruſes des Négociateurs, l'élégante préciſion du ſtyle, pur ſans affectation, & agréable ſans antithèſe, lui ont fait donner un rang diſtingué parmi nos meilleures Hiſtoires. Le Pere Bougeant a auſſi publié trois

Comédies en proſe, ſçavoir, la *Femme Docteur*, le *Saint déniché*, les *Quakres François*, ou les *Nouveaux trembleurs*. On y remarque un ſel & une gaieté très-propres à faire ſentir le ridicule des travers qu'il attaque. Il eſt facile de concevoir, par ces Pieces, que ce Jéſuite eût pu ſe diſtinguer dans le genre dramatique, ſi ſon état lui eût permis de s'y exercer.

BOULANGER DE CHALUSSAY, Contemporain de Moliere, a fait deux Pieces de Théâtre, *Elomire hypocondre*, & l'*Abjuration du Marquiſat*.

BOULLANGER, (*Claude-François-Félix*) Seigneur de *Rivery*, Membre de l'Académie d'Amiens, ſa Patrie, & Lieutenant civil au Bailliage de cette ville, naquit en 1724. Il exerça, pendant quelque tems, la profeſſion d'Avocat à Paris; mais ſa paſſion dominante étoit l'étude des Belles-Lettres & de la Philoſophie. Il ne put les cultiver long-tems: la mort l'enleva en 1758, à 34 ans. Ses principaux ouvrages ſont un Traité ſur la cauſe & les phénomènes de l'Electricité, des Recherches hiſtoriques & critiques, ſur quelques anciens Spectacles, & particulièrement ſur les Mimes & les Pantomimes; des Fables & Contes en vers, dont quelques-uns ſont de ſon invention; & les autres ſont empruntés de Phédre, de Gai & de Gellert. Il n'a fait, dans le genre dramatique, qu'une Comédie imprimée ſous le titre de *Momus Philoſophe*, & la Paſtorale de *Dahpnis & Amathée*.

BOUNIN, (*Gabriel*) Lieutenant-Général de Châteauroux en Berry, Maître des Requêtes de ſon Alteſſe Royale le Duc d'Alençon, & enſuite de l'Hôtel du Roi, a publié vers le milieu du ſeizieme ſiècle la *Paſtorale*, la *Sultane*, la *Défaite de la Piaffe*, & *Alectriomachie*.

BOURGEOIS a donné en 1545 une Piece intitulée les *Amours d'Eroſtrate*.

BOURGEOIS, Muſicien né dans le Hainault, & mort à Paris au mois de Janvier 1750, âgé d'environ 75 ans, avoit une Haute-contre très-agréable, qui le fit recevoir à l'Opéra, pour lequel il compoſa la Muſique du *Ballet des Amours déguiſés*, & celle des *Plaiſirs de la Paix*. Il a donné auſſi un Livre de Cantates, & mis en Muſique un Ballet pour le divertiſſement de M. le Duc de Bourbon, étant Surintendant de ſa Muſique.

BOURGOUIN, (*Simon*) Valet de Chambre de Louis XII, eſt l'Auteur d'une Moralité qui a pour titre : *l'Homme juſte & l'Homme mondain.*

BOURLIER a fait paroître, en 1566, une traduction en proſe de ſix Comédies de Térence.

BOURGNEUF, (*M. l'Abbé*) autrefois Jéſuite, puis Vicaire de la Paroiſſe de Saint-Laurent à Paris, & aujourd'hui Curé de Villejuif, a fait jouer à Tours une Paſtorale intitulée *Daphnis*.

BOURSAL, (de) Auteur de l'*Eſclave couronné*, Tragi-Comédie du commencement du dix-ſeptieme ſiècle.

BOURSAULT, (*Edme*) né à Muſſi-l'Evêque en Bourgogne, en 1638, eſt mort à Paris en 1701. Il ne fit point d'études, & ne ſçut jamais le latin. Il ne parloit que le Patois Bourguignon, lorſqu'il vint à Paris en 1651. La lecture des bons Livres, & ſes diſpoſitions heureuſes, le mirent bientôt en état de parler & d'écrire élégamment en François. Ayant fait, par ordre de Louis XIV, un Livre intitulé : *De la véritable Etude des Souverains*, le Roi en fut ſi content, qu'il l'auroit nommé ſous-Précepteur de *Monſeigneur*, ſi Bourſault eût poſſédé la langue latine. La Ducheſſe d'Angoulême, veuve d'un fils naturel du Roi Charles IX, l'ayant pris pour ſon Secrétaire, on l'engagea à faire en vers, tous les

huit

huit jours, une Gazette qui lui mérita une penſion de deux-mille livres. Louis XIV & ſa Cour s'en amuſoient beaucoup ; mais ayant lâché quelque trait de ſatyre contre les Franciſcains en général, & les Capucins en particulier, on lui impoſa ſilence. Le Confeſſeur de la Reine, Cordelier Eſpagnol, fit ſupprimer la Gazette & la penſion, & l'auroit fait mettre à la Baſtille, ſans le crédit de ſes Protecteurs. Bourſault mourut à Montluçon en 1701, laiſſant pluſieurs Pieces de Théâtre, & d'autres ouvrages. Les principales ſont *Eſope à la Cour*, *Eſope à la Ville*, le *Mercure galant*, ou la *Comédie ſans titre*, le *Médecin galant*, le *Mort vivant*, le *Portrait du Peintre*, les *Cadenats*, les *Yeux de Philis changés en Aſtres*, les *Nicandres*, *Germanicus*, *Marie Stuard*, *Phaéton*, les *Mots à la mode*, *Méléagre*, la *Fête de la Seine*. On a encore de lui quelques Romans, le *Marquis de Chavigny*, le *Prince de Condé*, qui ne manquent pas de chaleur ; *Artemiſe & Policante* ; *Ne pas croire ce qu'on voit*. On a des Lettres de reſpect, d'obligation & d'amour, connues ſous le nom de *Lettres à Babet* ; de nouvelles Lettres, accompagnées de Fables, de Contes, d'Epigrammes, de Remarques, de bons-mots.

Pour ſe former une idée juſte du génie Dramatique de Bourſault, il faut oublier les premieres ſaillies d'un jeune homme, qui commence à donner des Comédies dans un âge, où l'on ſçait à peine qu'il y a des regles du Théâtre. On ſe contentera de remarquer dans ces foibles eſſais, quelques étincelles d'un eſprit facile, mais qui ignore preſque juſqu'à la langue dans laquelle il veut écrire. Tout le monde ſçait que Bourſault devoit tout à la nature, & preſque rien à l'éducation. On s'en étoit tenu à lui apprendre à lire dans ſon enfance ; & il arriva à Paris, ſans avoir aucune connoiſſance des Lettres, ne parlant même que le Patois de ſon pays. Bientôt il imita, ſans les connoître, ſans les

entendre, les Auteurs grecs & latins. La nature fut ſon premier Maître ; elle lui apprit à parler ſon langage, le même que parloient les Ecrivains célèbres de la Grèce & de Rome. Ce génie heureux ſe plioit à tous les genres ; & chaque genre en particulier lui valut des ſuccès. Ses Tragédies décelent une ame ferme, élevée & capable de manier les plus grandes paſſions. Ses Comédies ſont une critique agréable des ridicules propres de tous les états, de tous les rangs, de tous les âges, de tous les tems ; il les ſaiſit dans le vrai, & les repréſente avec toutes leurs nuances, & ſous toutes leurs faces. Il va du ſérieux au comique, du comique à la morale, & de la morale il revient à la plaiſanterie, ſans s'éloigner des regles du goût. Je parle ici de ſes bonnes Pieces ; car, dans les autres, il joue ſouvent ſur le mot ; mais ſans faire tort à la penſée, qui eſt toujours exprimée avec force, ou avec un naturel élégant & badin. Ses vers ſont, en général, nombreux & bien cadencés. Son ſtyle, analogue au ſujet, & d'une correction qui va preſque juſqu'au ſcrupule, mais ſans affectation, annonce un des Légiſlateurs de notre langue.

BOUSSU, (*Pierre de*) né à Tournai, & Auteur d'une Tragédie de *Méléagre*.

BOUTEILLER (*M.*) n'a travaillé que pour les Théâtres forains, les Boulevards & la Province. Ses Pieces, qui ſont en très-grand nombre, ont pour titre : *Acanthe & Cidippe*, la *Toilette*, le *Sellier d'Amboiſe*, le *Savetier & le Financier*, le *Pâté d'anguille*, le *Goût du Siècle* ; *Julien & Babet*, ou le *Magiſter ſuppoſé* ; *Céphiſe & Lindor*, ou le *Tonnerre* ; *Zirphis & Mélida*, ou le *Premier Marin* ; les *Boſſus*, *Alain & Roſette*, les *Trois Gaſcons*, *Alexis & Louiſon* ; le *Treſor*, ou l'*Avare corrigé* ; l'*Iſle de la Raiſon*, le *Laboureur devenu Gentilhomme*, Prologue pour une Fête donnée à Iſſy ; *Eliſe*, ou l'*Ami comme il y en a peu*.

BOUVARD, né à Paris & originaire de Lyon, entra très-jeune à l'Opéra pour remplir les rôles de deſſus. Il avoit alors la voix ſi étendue, qu'on aſſûre que jamais on n'en a ouï de pareille : mais elle mua lorſqu'il eut atteint l'âge de ſeize ans, & il fut obligé de quitter l'Opéra. Depuis ce tems-là, ſes rôles n'ont été chantés que par des femmes. Bouvard paſſa quelque tems à Rome, pour ſe perfectionner dans la Muſique, & a donné, à ſon retour, celle de l'Opéra de *Médus*, & une partie de celui de *Caſſandre*.

BOUVOT, (*Antoine Girard*) né à Langres vers le commencement du dix-ſeptieme ſiècle, a laiſſé une Tragédie de *Judith*, ou l'*Amour de la Patrie*.

BOYER, (*M.*) eſt Auteur de la Muſique des *Etrennes de l'Amour*.

BOYER, (*Claude*) Prêtre, natif d'Alby, vint aſſez jeune à Paris, dans l'intention de s'adonner à l'éloquence ; mais ayant prêché dans cette ville avec peu de ſuccès, il ſe livra à la Poéſie ; & ce fut celle du Théâtre qui l'occupa preſque uniquement. Il y travailla pendant 50 ans, ſans que jamais la médiocrité du ſuccès l'ait rebuté, toujours content de lui-même, & rarement du Public. Cet Auteur avoit beaucoup d'eſprit, & ſes différens ouvrages ſont animés d'un feu qui ne fut point affoibli par l'âge ; mais il n'avoit aucune connoiſſance du fond de l'art qu'il pratiquoit ; & manquoit également de goût & de ſens ; ſon ſtyle eſt preſque toujours enflé, ſon langage peu correct, & ſes vers ordinairement très-durs.

En 1666, l'Abbé Boyer fut reçu à l'Académie Françoiſe : le diſcours qu'il y prononça eſt médiocre ; il mourut le 22 Juillet 1698. L'aimable vivacité de ſa Province ne s'eſt point démentie en lui juſqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Si de jeunes Auteurs

alloient pour le conſulter, ils le trouvoient toujours prêt à leur donner ſes avis, la ſeule choſe qu'il eut à donner.

L'Abbé Boyer étoit malheureux; mais il ſçavoit s'en dédommager par ſon amour-propre. On ne ſçait lequel des deux doit le plus ſurprendre, ou ſon aveuglement ſur les défauts eſſentiels de ſes ouvrages, ou l'acharnement ridicule de Racine & de Boileau contre cet Auteur. Cette perſécution, ſi peu convenable à ces grands hommes, n'avançoit que de quelques jours la chûte des Pieces de leur adverſaire; tandis que celui-ci, qui s'en faiſoit honneur, & ſe perſuadoit que cette brigue étoit cauſe de ſes diſgraces, demeuroit opiniâtrement dans l'erreur. On ne peut néanmoins lui refuſer de l'imagination; mais il en faiſoit mauvais uſage. Il choiſiſſoit des plans bizarrement compliqués & des Perſonnages équivoques, qui n'avoient aucun caractère, cherchant le ſublime où il ne falloit que du naturel: auſſi eſt-il tombé dans un galimathias inintelligible peut-être à lui-même, & dans des diſcours bas, ſi fréquemment répétés, qu'on eſt tenté de croire que c'eſt le hazard qui a jetté dans ſes Poëmes quelques vers heureux qu'on y rencontre. Les plus connus ſont *Porcie*, *Ariſtodème*, la *Sœur généreuſe*, *Porus*, *Ulyſſe dans l'Iſle de Circé*, *Tiridate*, *Clotilde*, *Frédéric*, la *Mort de Démétrius*, *Polycrite*, *Oropaſte*, *Alexandre*, les *Amours de Jupiter & de Semelé*, la *Fête de Vénus*, le *Jeune Marius*, *Celimene*, *Polycrate*, *Athalante*, le *Fils ſuppoſé*, *Liſimene*, le *Comte d'Eſſex*, *Démarate*, *Agamemnon*, *Artaxerxe*, *Jephté*, *Judith*, l'Opéra de *Méduſe*.

BRACK (*Pierre de*) n'eſt connu que par une Paſtorale d'*Aminte*.

BRASSAC, (*le Chevalier de*) ancien Ecuyer de M. le Prince de Dombes, Colonel d'une Brigade de Carabiniers, & Brigadier de Cavalerie, enſuite Maréchal-de-Camp, mort depuis peu d'années, étoit

Auteur de la Muſique de l'*Empire de l'Amour*, de *Léandre & Héro*, & de l'Acte de *Linus*.

BRÉCOURT, (*Guillaume Marcoureau, ſieur de*) embraſſa, de très-bonne heure, le parti de la Comédie, & la joua quelques années en Province dans différentes Troupes, & enfin dans celle de Moliere. Il ſuivit ce dernier à Paris, lorſqu'il s'y vint établir en 1658; mais Brécourt, ayant eu le malheur de tuer un Cocher ſur la route de Fontainebleau, fut obligé de ſe ſauver; & il ſe retira en Hollande, où il s'engagea dans une troupe Françoiſe, qui appartenoit au Prince d'Orange. Pendant le ſéjour de Brécourt en ce pays, le hazard voulut que la Cour de France, pour certaines raiſons d'Etat, vouloit faire enlever un particulier qui s'étoit réfugié en Hollande. Brécourt, qui ne cherchoit que les occaſions qui pouvoient lui faciliter ſon retour dans ſa Patrie, s'offrit, & promit d'exécuter ce qu'on lui demandoit. Mais cette entrepriſe ayant manqué, Brécourt jugea bien que ſa vie n'étoit pas en ſûreté; & ſur le champ il revint en France. Le Roi, informé de la bonne volonté dont il avoit donné des preuves, lui accorda ſa grace, & lui permit de rentrer dans la Troupe de Moliere.

Brécourt avoit beaucoup de valeur: on en rapporte un trait qui mérite d'être cité. En l'année 1658, ce Comédien étant à la chaſſe du Roi à Fontainebleau, joua une aſſez longue Scène avec un Sanglier qui l'atteignit à la botte, & le tint longtems: mais lui ayant enfoncé ſon épée juſqu'à la garde, il mit ce furieux animal hors d'état de ſe faire craindre. Le Roi eut la bonté de lui demander s'il n'étoit point bleſſé, & de lui dire qu'il n'avoit jamais vu donner un ſi vigoureux coup d'épée.

Auteur & Acteur du Théâtre François, Brécourt repréſentoit avec plus de ſuccès qu'il ne compoſoit. Il excelloit dans les rôles de Roi & de Héros dans

les Tragédies, & dans ceux à manteau dans les Pieces Comiques. Son jeu étoit tellement animé, qu'il ſe rompit une veine en jouant dans ſa Comédie de *Timon*, qu'il vouloit faire réuſſir au moins par l'action. Il mourut de cet accident en 1685. Ses autres Pieces dramatiques ſont l'*Ombre de Moliere*, l'*Infante Salicoque*, la *Feinte Mort de Jodelet*, la *Noce de Village*, les *Régals des Couſins & Couſines*, le *Jaloux inviſible*. Il y a quelques traits comiques dans ces Pieces; mais ces traits, ſemés de loin en loin, ne rachetent pas le défaut d'invention, & la groſſiereté des plaiſanteries.

Brécourt, qui, comme nous l'avons dit, étoit également grand Acteur dans le Tragique & dans le Comique, après avoir joué dans *Bérénice*, repréſentoit *Colin* dans ſa petite Comédie de la *Noce du Village*. Indépendamment de ces rôles, il jouoit ſupérieurement ceux de l'*Avare*, de *Pourceaugnac*, &c; mais cet homme, conſommé dans la repréſentation, l'étoit peu dans la compoſition. Nous n'avons de lui que de petites Comédies, dont la verſification eſt très-foible. La plupart de ſes ſujets ſont mal conduits. On ne remarque aucun caractère; ce qu'il peut y avoir de paſſable, ne doit être attribué qu'à la connoiſſance qu'il avoit du Théâtre, & à ſon habitude journaliere. En un mot, ce Comédien excellent ne fut jamais qu'un mauvais Auteur.

Bret, (*M.*) né à Dijon, fils d'un célèbre Avocat de cette ville, a donné au Théâtre François l'*Ecole amoureuſe*, le *Concert*, la *Double extravagance*, le *Jaloux*, le *Faux généreux*, la *Fauſſe confiance*, l'*Epreuve indiſcrette*, le *Mariage par dépit*, les *Deux Sœurs*; & en ſociété avec MM. Godard d'Aucourt & Villaret, le *Quartier d'hyver*. Il a fait jouer auſſi à la Comédie Italienne, l'*Entêté*; les *Deux Amis*, ou le *Vieux Coquet*; & à l'Opéra-Comique, le *Déguiſement Paſtoral* & le *Parnaſſe moderne*.

Ses Comédies, en général, ſont écrites avec une élégante facilité, dialoguées avec beaucoup de na-

turel & de juſteſſe ; & la liaiſon, la progreſſion des Scènes annoncent une grande connoiſſance de l'art dramatique. Il ſçait, avec eſprit, faire ſortir d'une ſituation, des traits de plaiſanterie, des peintures de mœurs ; il ſçait amuſer, intéreſſer dans des Scènes entieres, par des Portraits vrais, des attitudes ridicules, des touches de pinceau agréables & variées.

Nous croyons que nos Lecteurs verront ici volontiers le jugement que M. Paliſſot, très-bon Juge en cette partie de notre Littérature, a porté de cet Auteur, dans ſes *Mémoires Littéraires*, relativement au Théâtre.

« Il ſeroit à ſouhaiter, dit-il, que M. Bret ne ſe » fût jamais écarté, par complaiſance pour le goût » du ſiècle, des vrais principes qu'il a ſur ſon art. » La *Double extravagance*, Piece d'intrigue, & l'un » de ſes premiers ouvrages, étoit dans le bon genre » comique ; mais depuis il ſemble que cet Auteur » ait cru devoir faire violence à ſes propres talens, » en faveur du genre ſérieux, qui prenoit de jour » en jour plus de crédit ſur nos Théâtres. Ce n'eſt » pas que M. Bret ſoit tombé dans les excès monſ- » trueux où nous avons vu ſe précipiter quelques » Dramatiques modernes. Si l'on trouve dans ſon » *Faux généreux* des ſituations pathétiques, elles ne » produiſent que cette émotion naturelle & douce, » que les Maîtres de l'art ſe ſont quelquefois per- » mis d'exciter dans leurs meilleures Comédies. » Mais en général, M. Bret eſt devenu, dans la plu- » part de ſes Pieces, trop réſervé ſur le Comique ; » comme s'il eût craint qu'il ne fût plus poſſible de » ramener la nation au bon goût. On pourroit auſſi » lui reprocher de n'avoir pas toujours aſſez tra- » vaillé ſes vers ; mais cette négligence ſe fait moins » ſentir dans le ſtyle familier de la Comédie, que » dans tout autre genre de Poéſie ».

BRETOG, (*Jean*) *ſieur de Saint-Sauveur*, né à Di-

gne, n'eſt connu parmi les Auteurs dramatiques, que par une Piece intitulée l'*Amour d'un Serviteur envers ſa Maitreſſe*, imprimée en 1561.

BRIDARD, Auteur de la Paſtorale d'*Uranie*.

BRIE, (*de*) Auteur peu connu, quoiqu'il ait traduit quelques Odes d'Horace, & que Rouſſeau ait fait quatre Epigrammes contre lui. Il étoit fils d'un Chapelier de Paris, & mourut en 1713, laiſſant une Tragédie des *Héraclides*, & une Comédie du *Lourdaut*.

BRILLANT, (*Mademoiſelle Marie le Maignan*) Epouſe du ſieur Buro de l'Orcheſtre de l'Opéra, a débuté au Théâtre François le 16 Juillet 1750, par *Lucinde* dans l'*Homme à bonnes fortunes*, & *Agathe* dans les *Folies amoureuſes*, & fut reçue à la fin de la même année. Elle avoit paru à l'Opéra-Comique avec beaucoup d'applaudiſſemens. Il y a déjà pluſieurs années qu'elle a quitté le Théâtre.

Brillant brille autant par ſon jeu,
Que par ſes graces & ſes charmes;
Qui la voit, lui réſiſte peu;
Et qui l'entend, lui rend les armes.

BRINON, (*Pierre*) Conſeiller au Parlement de Normandie, n'eſt connu que par deux Pieces, l'*Ephéſienne*, & *Baptiſte*, ou la *Calomnie*. Il vivoit au commencement du ſiècle dernier; & on lui a encore attribué une Tragédie de *Jepthé*, donnée en 1615.

BRISSET, (*Roland*) *ſieur du Sauvage*, Avocat, né à Tours dans le ſeizieme ſiècle, eſt Auteur des Tragédies de *Thyeſte*, de *Baptiſte*, d'*Agamemnon*, d'*Hercule furieux*, & d'*Octavie*. On lui attribue encore la *Diromene* & les *Traverſes d'Amour*.

Le jugement qu'on doit porter de cet Auteur,

ne peut guères regarder que ſon ſtyle : n'ayant rien produit de lui-même, il s'eſt borné à traduire les Pieces d'autrui ; encore n'a-t-il pas choiſi les meilleures ; car ſans parler de Buchanan, Sénèque vaut-il donc la peine d'être traduit ? Il y a des morceaux dont quelques-uns de nos bons Poëtes ont habilement profité ; mais rien de plus défectueux qu'une Pièce entiere de ſa façon. Quoi qu'il en ſoit, on peut dire que le Traducteur a bien pris l'eſprit de ſon Auteur, & que ſa verſion eſt, pour le moins, auſſi ampoulée que l'original.

BRIZÉ, (*Blondel de*) a fait les *Combats de l'Amour & de l'Amitié.*

BRONAU, (*M.*) eſt Auteur d'un Opéra non repréſenté, intitulé de *Zélie.*

BROSSE. (*de*) Quelques-uns ont prétendu que deux hommes de ce nom avoient travaillé pour le Théâtre vers le milieu du dernier ſiècle, & les ont diſtingués par l'*aîné* & le *cadet.* D'autres croient que c'eſt la même perſonne, ſeul Auteur de *Stratonice* ou le *Mariage d'amour*, des *Innocens coupables*, des *Songes des hommes éveillés*, du *Curieux impertinent*, du *Turne de Virgile*, & de l'*Aveugle clairvoyant.*

De Broſſe n'avoit aucun talent pour la Tragédie : dans la Comédie il étoit ſupportable. Il a ſur-tout plus de décence que ſes prédéceſſeurs. Auſſi nous apprend-il, que la Comédie devenoit plus belle en vieilliſſant ; que la licence & l'infamie étoient, de ſon tems, l'objet de ſes cenſures ; & le Théâtre tellement épuré, qu'une fille pouvoit y aller avec moins de ſcandale, qu'elle n'eût parlé à un Capucin à la porte du Couvent.

BRUEYS, (*Claude*) Auteur de deux volumes de Pieces en langage Provençal, dont la plupart n'ont point d'autre titre, que celui de *Comédie* à onze, à

ſept, à quatre Perſonnages. Ce Recueil eſt intitulé *Jardin des Muſes Provençales.*

BRUEYS, (*David-Auguſtin*) naquit à Aix en Provence en 1640. Il fut élevé dans le calviniſme & dans la controverſe. Ayant écrit contre l'*Expoſition de la Foi par Boſſuet*, ce Prélat ne lui répondit qu'en le convertiſſant. Brueys, devenu Catholique, combattit contre les Miniſtres Proteſtans; mais ſon génie enjoué ſe pliant difficilement aux ouvrages ſérieux, il quitta la Théologie pour le Théâtre, & compoſa pluſieurs Comédies pleines d'eſprit & de gaieté, conjointement avec Palaprat ſon ami, qui y eut pourtant la moindre part. L'envie d'avoir ſon entrée à la Comédie, unit leurs talens, & procura au Théâtre François d'excellentes Pieces. Celles qu'on joue & qu'on lit avec le plus de plaiſir, ſont le *Grondeur*, petite Piece ſupérieure à la plupart des Farces de Moliere, pour l'intrigue, l'enjouement & la bonne plaiſanterie; le *Muet*, imité de l'*Eunuque* de Térence, mais mieux conduite & écrite avec plus de chaleur que ſon modèle; l'*Important de Cour*, qui, ſans manquer de feu & de comique, péche par le caractère principal: c'eſt moins un *Important* qu'un pitoyable Provincial, qui veut prendre les airs de la Cour ſans la connoître; l'*Avocat Patelin*, Piece ancienne, à laquelle il donna les charmes de la nouveauté: Brueys rajeunit ce monument de la naïveté Gauloiſe, ſans lui faire perdre la ſimplicité qui en fait le mérite; la *Force du ſang*, l'*Opiniâtre*, les *Empyriques*, les *Quiproquo*, les *Embarras du derriere du Théâtre*, où il y a quelques endroits qui plaiſent. La Comédie de l'*Opiniâtre* eſt verſifiée comme les Pieces de nos mauvais Auteurs, ſechement & durement; s'il y a de la chaleur dans l'action, il n'y en a point dans le Comique. Le caractère de l'*Opiniâtre* n'y eſt que crayonné.

Les autres Pieces ſont les Tragédies de Brueys, qui ont beaucoup moins illuſtré la Scène, que ſes

Comédies. Sa *Gabinie* offre des tableaux bien peints & des ſituations attendriſſantes ; mais on ne la comptera jamais parmi nos chef-d'œuvres. Son *Aſba*, Piece romaneſque, dans laquelle un ſcélérat poignarde ſon fils, & ſe livre lui-même à la Juſtice pour ſubir le châtiment de ſes crimes, eſt aſſez bien imaginée, mais mal exécutée. *Lyſimachus*, Piece vraiment tragique, fondée ſur le véritable héroïſme, a de tems en tems quelques beautés ; mais le plan en eſt mauvais, & les vers encore plus.

Ces diverſes productions des deux Auteurs aſſociés annoncent peu de différence dans le tour de leur génie. Il eſt cependant vrai que les meilleures Pieces ſont celles où l'Abbé de Brueys a eu le plus de part, celles où il a tenu la plume : témoin le *Grondeur*, le *Muet*, l'*Avocat Patelin*, &c. Rien de plus foible que ſes vers Tragiques ; mais dans le ſtyle de la Comédie, ſa proſe peut ſervir de modèle. Il ſçait animer le dialogue & égayer l'Auditeur dès l'expoſition du ſujet ; ſouvent même il fait oublier que c'eſt une ſimple expoſition. Il a d'ailleurs prouvé qu'il entendoit la marche théâtrale ; il diſoit qu'avec du travail & du génie, on placeroit les Tours de Notre-Dame ſur le Théâtre.

A l'égard de Palaprat, il a long-tems joui de la gloire due aux travaux de ſon aſſocié ; & la plus grande partie du public les lui attribue encore. Il a eu quelquefois la généroſité de s'en défendre, effort ſublime de modeſtie ou de vanité. Cet Auteur avoit l'imagination vive ; il ſaiſiſſoit bien un plan ; & quelques morceaux de ſa *Prude du tems* prouvent qu'il pouvoit écrire même en vers ; cependant aucune des Pieces qu'il a données pour ſon compte, n'eſt reſtée au Théâtre. A l'égard de celles qu'il a faites en ſociété, on peut dire qu'il avoit le plus ſouvent le mérite du projet, & ſon confrere celui de l'exécution.

Il eſt rare de voir deux Auteurs courir la même carriere, partager les mêmes lauriers, ſe les diſ-

puter quelquefois, & reſter amis. Une pareille ſociété reſſemble beaucoup à celle de deux jolies femmes, que des vues ſur le même Amant, ou quelque préférence choquante pour l'une des deux, peut rompre d'une minute à l'autre. C'eſt toutefois ce qui n'eſt point arrivé à Brueys & à Palaprat: ils ont compoſé enſemble un grand nombre de Pieces plus ou moins applaudies; & leur ſéparation, quoique tardive, n'a pas même été volontaire. Ces deux hommes ſympathiſoient preſque en tout, même tour de génie, même façon de voir les choſes, de les ſentir, de les rendre, à quelque différence près. Toutes ces raiſons étoient plus que ſuffiſantes pour ne faire qu'une même Édition de leurs ouvrages. Palaprat, attaché à M. de Vendôme, le ſuivit en Italie; & Brueys ſe retira à Montpellier, où il mourut en 1723.

Cet Auteur, & ſon aſſocié Palaprat, avoient tous deux la vue ſi baſſe, qu'ils ne pouvoient pas voir ſi l'eau qu'ils faiſoient chauffer, étoit aſſez chaude pour y mettre le thé qu'ils prenoient tous les matins; & ils ſe trouvoient réduits à attendre que quelqu'un paſſât ſur l'eſcalier pour le leur dire.

Brueys mangeoit avec des lunettes; Louis XIV, qui l'aimoit, lui demanda comment il ſe trouvoit de ſes yeux. « Sire, répondit Brueys, Sidobre mon » neveu dit que je vois un peu mieux ».

Brueys diſoit que Baron & la Champmêlé avoient fait paſſer plus de mauvaiſes Pieces, que tous les faux Monnoyeurs du royaume.

BRUMOI, (*Pierre*) né à Rouen le 26 d'Août 1688, entra au Noviciat des Jéſuites de Paris en 1704, & fit profeſſion ſolemnelle des quatre vœux en 1712. Dans ce tems il fut chargé de l'éducation du Prince de Talmont, & travailla avec le plus

grand ſuccès au Journal de Trévoux. L'*Hiſtoire de Tamerlan*, compoſée par le Pere Margat, ſon confrere, & dont il avoit fait l'Edition, l'obligea de ſortir de Paris pour quelque tems. Il y revint avec plus de gloire, & continua l'*Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane* des Peres de Longueval & de Fontenay. Nous avons de lui, outre ſes Pieces dramatiques, un Poëme de douze chants ſur les *Paſſions*, un autre de quatre ſur l'*Art de la Verrerie*, & le *Théâtre des Grecs* eſtimé de tous ceux qui ont le bon goût de la Littérature. Il ſe diſtingua encore plus par les qualités de ſon cœur, que par la beauté de ſon eſprit. M. Titon-du-Tillet, ſon ancien ami, lui a donné une place dans le Supplément de ſon Parnaſſe François; & les Mémoires de Trévoux de l'année 1724 retentiſſent de ſes éloges. Il mourut le 17 d'Avril de la même année. Ses Œuvres dramatiques ſont les Tragédies d'*Iſaac*, de *Jonathas*, du *Couronnement du jeune David*, & les Comédies de la *Boëte de Pandore* & de *Plutus*; toutes Pieces, dit M. de Voltaire, qui font voir qu'il eſt plus aiſé de traduire les anciens, que de les imiter. En effet, ſon Théâtre des Grecs lui a fait beaucoup plus d'honneur, que ſes Poéſies dramatiques. On y trouve cependant des beautés, & pluſieurs imitations de Racine fort heureuſes. L'Auteur y a peint ſon caractère doux & aimable: David, Jonathas, Iſaac ne débitent que ſes propres ſentimens. Il excelle à peindre les paſſions douces & tendres; mais ſa verſification eſt lâche & foible; il ne s'éleve jamais; & il regne par-tout une certaine froideur, qui laiſſe l'ame dans l'indifférence. Ses petites Comédies ſont ſes moindres ouvrages; les traits de mœurs qu'on y trouve, ſont vagues & uſés. En général, quoique les Tragédies de Collége ſoient rarement bonnes, elles valent toujours beaucoup mieux que les Comédies, par-là raiſon qu'un homme de Collége ne connoît pas aſſez le monde, pour en peindre les mœurs.

BRUNET, (*Pierre-Nicolas*) né à Paris en 1733, & mort, dans la même ville, d'une eſquinancie, en 1771, s'annonça, à l'âge de 23 ans, par un Poëme en cinq chants, intitulé *Minorque conquiſe*, & donna aux François en 1758 les *Noms changés*, ou *l'Indifférent corrigé*. Cette Piece, ſans avoir un grand ſuccès, y fut entendue ſept fois de ſuite ; & il eſt rare que le coup-d'eſſai d'un jeune Auteur ait un accueil plus heureux. L'envie de ſe produire ſur tous les Théâtres le porta enſuite à la Comédie Italienne, où, aſſocié avec le ſieur Sticotti, un des Acteurs de ce Spectacle, il fit jouer les *Faux Devins* & la *Rentrée des Théâtres*. M. Brunet voulut auſſi ſe montrer ſur les tréteaux de la Foire, où il donna la *Fauſſe Turque*, qui n'a point été imprimée. Il ne manquoit plus à la muſe errante de notre Auteur, que de ſe faire voir ſur la Scène lyrique. Il fut chargé par les Directeurs de ce Théâtre, de faire des changemens dans l'Opéra de *Scanderberg* & dans celui d'*Alphée & Aréthuſe*. Il fit enſuite l'entrée du *Rival favorable*, qu'on ajouta aux *Fêtes d'Euterpe*, & l'Opéra d'*Hippomène & Athalante*. Il a même laiſſé dans ce genre, auquel il paroiſſoit ſe vouloir fixer, une Tragédie-Ballet, en cinq Actes, de *Théagène & Chariclée*, & un Acte d'*Apollon & Daphné*, qui peut-être paroîtront quelque jour.

BRUNET, (*M. Claude*) né à Dijon, employé à l'Extraordinaire des guerres, a fait jouer à Caën, en 1765, une Paſtorale en un Acte, en proſe, intitulée la *Couronne de Fleurs*, mêlée d'Ariettes, Muſique de M. M.....

BRUSCAMBILLE, (*Des Lauriers*, dit) célèbre Farceur, qui a joué pendant près de trente ans, vers le commencement du ſiècle dernier, à l'Hotel de Bourgogne.

BRUTÉ (*M.*) a donné les *Ennemis réconciliés*.

BRUTEL DE CHAMP-LE-VARD, a donné l'*Amour vainqueur*, ou l'*Heureux ſtratagême*.

BUFFIER, (*Claude*) Jéſuite, né en Pologne de Parens François, en 1661, élevé à Rouen, & mort à Paris en 1737, eſt Auteur d'une Piece de Théâtre intitulée *Damocle*.

BURSAY (*M.*) a imité l'Artaxerxe de l'Abbé Métaſtaſio, dont il a fait une Tragédie en trois Actes, jouée à Marſeille en 1765.

BURY, (*M.*) Ordinaire de la Muſique du Roi, & depuis Maître de la Chambre de Sa Majeſté, a compoſé les Opéra des *Caractères de la Folie*, de *Titon & l'Aurore*, de la *Parque vaincue*, ſeul; & *Jupiter vainqueur des Titans*, avec Colin de Blamont, ſon oncle.

BUSSI RABUTIN (*le Comte de*) a compoſé en quatre Actes, en vers, une Piece très-libre, intitulée *Comédie galante*, ou la *Comteſſe d'Olonne*.

CAD CAH

CADET. (*Louis*) On ne ſçait autre choſe de cet Auteur, ſinon qu'il vivoit au milieu du dix-ſeptieme ſiècle, & qu'il a donné au Théâtre, en 1651, la Tragédie d'*Oromaſe, Prince de Perſe*.

CAHUSAC, (*Louis de*) Ecuyer, né d'une famille noble à Montauban, où ſon pere étoit Avocat, commença ſes études dans cette ville, & les acheva à Toulouſe, où il prit auſſi le grade d'Avocat. De retour à Montauban, il obtint la commiſſion de Secrétaire de l'Intendance; & ce fut pendant qu'il exerçoit cet emploi, en 1736, qu'il compoſa ſa

Tragédie de *Pharamond*, dans laquelle il a bleſſé la vérité hiſtorique, ſans rendre ſon ſujet théâtral. L'amour des Lettres lui fit quitter la Province pour venir à Paris, où le Comte de Clermont l'honora du titre de Secrétaire de ſes Commandemens. Ce fut en cette qualité, qu'il fit la campagne de 1743 avec ce Prince, qu'il quitta enſuite, pour ſe livrer uniquement à la Littérature. L'Opéra l'occupa principalement. Tous ſes ouvrages furent honorés de la Muſique de Rameau; & il eut le bonheur de ne point éprouver de chûte dans cette carriere, dans laquelle il paut s'ouvrir une route nouvelle. L'art de lier les divertiſſemens à l'action, de les en faire naître, de les varier, de les rendre animés, ſembloit lui être réſervé. Il a rappellé ſur la Scène lyrique la grande machine ſi négligée depuis Quinault, & ſi néceſſaire à ce Théâtre. Cet Auteur mourut à Paris au mois de Juin 1759, d'une maladie qui l'avoit d'abord conduit à Charenton. Il étoit d'un caractère inquiet, vif, & trop exigeant de ſes amis, fort délicat ſur la réputation, & d'une ſenſibilité qui abrégea ſes jours. L'éloge & la ſatyre excitoient également ſa vivacité. Un Journaliſte ayant beaucoup loué l'Opéra de *Zoroaſtre*, Cahuſac lui dit en l'embraſſant : « Ah ! que je vous ai d'obligation ! « Vous êtes le ſeul homme en France, qui ait eu le » courage de dire du bien de moi ». On a de lui *Grigri*, petit Roman, fort joliment écrit, & l'*Hiſtoire de la danſe ancienne & moderne*, que les Sçavans ont bien accueillie. Outre *Pharamond*, il a encore donné au Théâtre François le *Comte de Warwick*, & l'*Algérien*; à l'Opéra, les *Fêtes de Polymnie*, les *Fêtes de l'Hymen*, *Zaïs*, *Naïs*, *Zoroaſtre*, la *Naiſſance d'Oſiris*, *Anacréon*, les *Amours de Tempé*. Il a mis en vers la petite Comédie de *Zénéïde*, dont M. Vatelet avoit fourni le plan & les Scènes en proſe. Cahuſac a auſſi laiſſé, en manuſcrit, une Tragédie de *Manlius*, avec deux Comédies, le *Mal adroit par fineſſe*, & la *Dupe de ſoi-même*.

CAILHAVA, (*M. Jean-François de*) né à Toulouſe, a travaillé à Paris pour les deux Théâtres de la Comédie Françoiſe & Italienne. La premiere a de lui *la Preſomption à la mode*, le *Tuteur dupé*, les *Etrennes de l'Amour*, & le *Mariage interrompu*. Il a donné aux Italiens *Arlequin Comédien & Mahomet*, ou le *Cabriolet volant*; la *Suite du Cabriolet volant*; le *Nouveau Marié*, ou les *Importuns*; *Arlequin cru fou*, *Sultan*, *Mahomet*; la *Bonne Fille*, traduite de la *Buona figliola*; & pluſieurs canevas pour des Pieces Italiennes. La plupat de ces Pieces contiennent une infinité de traits qui annoncent de vrais talens. Il y regne de la gaieté, du comique de ſituation, du naturel & de la vivacité dans le dialogue. L'intrigue en eſt bien conduite, & le ſtyle éloigné de toute affectation. Quand cet Auteur n'auroit eu que le courage de réſiſter au goût dominant du ſiècle pour les Comédies langoureuſes, larmoyantes, ou philoſophiques, de mépriſer le genre bâtard, quoique plus facile & plus applaudi par la multitude, & de s'être uniquement attaché aux bons modèles, cette preuve de jugement ſuffiroit ſeule pour lui mériter des applaudiſſemens. M. de Cailhava vient de publier une eſpèce de poètique de la Comédie, à laquelle on reproche des citations trop longues & trop fréquentes. Il travailla à une Comédie de l'*Egoïſte*.

CAILLEAU, (*André-Charles*) Libraire à Paris, a fait imprimer une foule de petits Drames, dont aucun n'étoit deſtiné pour le Théâtre, tels que les *Philoſophes manqués*; les *Originaux*, ou les *Fourbes punis*; les *Tragédies de M. de Voltaire*, ou *Tancrède jugé par ſes ſœurs*; *Oſauréus*, ou le *Nouvel Abaillard*; la *Tragédie de Zulime*, *Petite Piece nouvelle d'un grand Auteur*; l'*Eſpiéglerie amoureuſe*, ou l'*Amour matois*; les *Frippons faux Sçavans*, ou le *Bien reſtitué*; la *Bonne Fille*, ou le *Mort vivant*. Aucune de ces Pieces n'a été jouée.

CAILLET, (*Bénigne*) dont on ne ſçait autre cho-

ſe, ſinon qu'il a fait imprimer en 1700 une Tragédie intitulée les *Saints Amans*.

CAILLOT, (*Joſeph*) né à Paris en 1732, étoit un des bons Acteurs du Théâtre Italien, où il fut reçu en 1760, après avoir débuté par le rôle de *Colas* dans *Ninette à la Cour*, & joué dans la *nouvelle Troupe*. Il a quitté le Théâtre au grand regret du public, qui aimoit ſa voix, ſes talens & ſon jeu.

CAMARGO (*Marie-Anne Cupis de*) naquit à Bruxelles le 15 Avril 1710, d'une famille noble, originaire de Rome, qui a donné, à ce qu'on aſſûre, pluſieurs Cardinaux à l'Egliſe, & entr'autres Jean-Dominique de Cupis de Camargo, Evêque d'Oſtie, Doyen du Sacré Collége.

L'ayeul de Mademoiſelle Camargo, tué au ſervice de l'Empereur, laiſſa un fils au berceau & très-peu de bien; ce qui obligea la mere de cet enfant de lui faire acquérir des talens, tels que la Muſique & la Danſe, qui puſſent ſuppléer à ce qui lui manquoit du côté de la fortune. Il épouſa dans la ſuite une Demoiſelle ſans bien; & c'eſt de ce mariage, que naquit notre célèbre Danſeuſe. Elle reçut, en naiſſant, ces dons heureux que l'art perfectionne, mais qu'il ne donne pas; & l'on dit qu'étant dans les bras de ſa nourrice, entendant ſon pere jouer du violon, elle fut animée par des mouvemens ſi vifs, ſi gais, ſi meſurés, qu'on augura dès-lors qu'elle ſeroit un jour une des plus grandes Danſeuſes de l'Europe.

Lorſqu'elle eut atteint l'âge de dix ans, la Princeſſe de Ligne & d'autres Dames de la Cour de Bruxelles firent les frais de l'envoyer à Paris avec ſon pere, pour y recevoir des leçons de danſe de Mademoiſelle Prevôt, dont les graces, la vivacité, la légèreté, la cadence charmoient la Cour & la Ville. Elle profita ſi rapidement de ſes leçons, qu'en moins de trois mois, elle retourna à Bruxelles pour être la premiere Danſeuſe de l'Opéra de cette Ville.

le sieur Pelissier, entreprenant de celui de Rouen, sur la réputation de cette jeune personne, offrit à son pere des avantages si considérables, qu'il l'engagea, avec sa fille, pour son Spectacle; mais cet Opéra ne pouvant se soutenir, le Directeur fut obligé de l'abandonner, & ses débris enrichirent celui de Paris de trois grands sujets; savoir les Demoiselles Pelissier, Petitpas & Camargo. Celle-ci, préférable par Mademoiselle Prevôt, débuta la premiere par les *Caractères de la Danse*. Jamais Spectacle ne renfermit d'autant d'applaudissemens qu'en reçut la débutante. Il ne fut plus question, pendant la vivacité de l'ouverture du Public, de parler d'autre chose dans les sociétés, que de la jeune Camargo; toutes les modes nouvelles portèrent son nom; & un jour Madame la Maréchale de Villars vint à elle auprès du bassin des Tuileries, avec tant de bonté, que tout ce qui étoit à la promenade s'attroupa autour d'elles, & remplit le Jardin du bruit des battemens de mains & des applaudissemens.

Des succès si distingués déplurent à la Demoiselle Prevôt, qui voulut humilier son Eleve en l'obligeant d'entrer dans les Ballets; ce qui occasionna l'aventure suivante. La jeune Eleve, figurant dans une danse de démons, Dumoulin, surnommé le *Diable*, qui devoit y danser seul, ne s'y trouva pas, lorsqu'on vint à exécuter son air. La jeune Danseuse, toute hors d'elle-même, voyant que cette Entrée n'étoit pas remplie, s'élança de son rang, dansa de caprice, & transporta les Spectateurs d'admiration. Ce trait acheva de la brouiller avec Mademoiselle Prevôt, qui refusa de lui faire danser une Entrée que Madame la Duchesse avoit fait demander. Le célèbre Blondi, la voyant en pleurs de ce refus, lui dit: « Quittez, Mademoiselle, » quittez cette dure & jalouse Maîtresse, qui vous » fait éprouver tant de mortifications. Je veux être

» votre Maître : je ferai l'Entrée que Madame la » Ducheſſe demande ; & vous la danſerez Mardi » prochain ». Les progrès de Mademoiſelle Camargo répondirent aux ſoins de ce grand Danſeur.

Elle réunit bientôt, par les leçons de ſon nouveau Maître, la nobleſſe & le feu de l'exécution, aux graces, à la légèreté, & à la ſéduiſante gaieté qu'elle avoit ſur le Théâtre. Ce dernier caractère y paroiſſoit ſi naturel, qu'elle l'inſpiroit aux plus mélancoliques. C'eſt ainſi que la repréſenta le célèbre Lancret, dans le beau portrait qui a comblé de gloire ce grand Peintre, & au bas duquel M. de la Faye a mis ce quatrain :

Fidelle aux loix de la cadence,
Je forme au gré de l'art les pas les plus hardis.
Originale dans ma danſe,
Je peux le diſputer aux Balons, aux Blondis.

En 1734, Mlle Camargo quitta l'Opéra y rentra ſix ans après, & danſa dans les *Fêtes Grecques & Romaines*, ouvrage imaginé pour la faire paroître dans tout ſon éclat. Le Public, qui la retrouva toujours la même, la revit auſſi avec la même admiration, les mêmes applaudiſſemens. Elle eut la Penſion du Roi, qu'avoit eu Mademoiſelle Prevôt ; & en 1751, qu'elle renonça au Théâtre, juſqu'à ſa mort arrivée en 1770, elle a vécu en honnête & bonne Citoyenne, regrettée de toutes les perſonnes de ſon voiſinage, comme un exemple de modeſtie, de charité, & de bonne conduite.

Sa conformation étoit, ſans contredit, la plus favorable à ſon grand talent ; ſes pieds, ſes jambes, ſa taille, ſes bras & ſes mains étoient de la forme la plus parfaite. Son Cordonnier fit la plus grande fortune dans ſon état, par la vogue que lui donna notre Danſeuſe ; toutes les femmes vouloient être chauſſées *à la Camargo*.

Sa danſe, perfectionnée par le fond de l'art, étoit

le réſultat des principes qu'elle avoit reçus de Mademoiſelle Prevôt, & des Pécour, Blondi & Dupré. De leurs manieres différentes, elle s'en étoit faite une propre à elle ; auſſi exécuta-t-elle tous les genres poſſibles de la danſe noble, les menuets, les paſſe-pieds, mieux que Mademoiſelle Prevôt ; & elle y conſerva ce je ne ſçais quoi de piquant, qu'elle avoit pris de ſa Maitreſſe, ainſi que dans les Entrées de pures graces. Les Gavottes, les Rigaudons, les Tambourins, les Loures, tout ce qu'on appelle les grands airs, étoient rendus dans leur caractère, par la variété des pas qui y étoient propres ; car elle les avoit tous dans la jambe. On connoit les vers de M. de Voltaire ſur Mademoiſelle Sallé & Mademoiſelle Camargo.

Ah ! Camargo, que vous êtes brillante !
Mais que Sallé, grands Dieux, eſt raviſſante !
Que vos pas ſont légers ! & que les ſiens ſont doux !
Elle eſt inimitable ; & vous êtes nouvelle ;
Les Nymphes ſautent comme vous ;
Mais les Graces danſent comme elle.

CAMBERT, Organiſte de l'Egliſe de Saint-Honoré à Paris, & Surintendant de la Muſique de la Reine mere, Anne d'Autriche, donna le premier des Opéra en France, conjointement avec l'Abbé Perrin, qui l'aſſocia au privilége que le Roi lui avoit donné pour ce Spectacle. Lully, qui l'éclipſa, ayant obtenu ce même privilége, Cambert paſſa en Angleterre, où Charles II le fit Surintendant de ſa Muſique, charge qu'il exerça juſqu'à ſa mort arrivée en 1677. On a de lui la *Paſtorale* de l'Abbé Perrin, *Ariane*, *Pomone*, les *Peines & les Plaiſirs de l'Amour*.

CAMILLE, (*Jacoma-Antonia Véronèſe*) plus connue ſous le ſeul nom de *Camille*, née à Veniſe en 1735, vint en France en 1744, avec la Demoiſelle *Coraline* ſa ſœur, & leur pere *Carlo Véronèſe*, qui a long-tems joué les rôles de Pantalon ſur le Théâ-

tre Italien, & s'y eſt diſtingué par un grand nombre de Pieces, dont la plupart eurent un grand ſuccès.

A peine âgée de neuf ans, Camille débuta pour la danſe le 21 Mai 1744, dans un Divertiſſement de *Coralline Eſprit folet*. Cette enfant mit, dans ſa danſe, des graces fort au-deſſus de ſon âge. Après avoir, dans un grand nombre de Ballets, attiré tout Paris au Théâtre Italien, Camille y débuta pour la Comédie le premier Juillet 1747, à l'âge de douze ans, dans le Canevas intitulé les *Deux Sœurs rivales*, que ſon pere avoit compoſé exprès pour ſon début.

Digne Eleve de Terpſicore,
Digne Rivale de ta ſœur,
Camille, eſt-il un Spectateur
Qui ne t'admire & ne t'adore?

Un volume ſuffiroit à peine pour recueillir tous les vers qui furent inſpirés par les graces de la jeune Camille. Elle mérita la réputation d'Actrice du premier ordre après la retraite de ſa ſœur, dans l'*Enfant d'Arlequin perdu & retrouvé*. Quoique le Spectateur fût inſtruit du ſort de cet enfant, il étoit impoſſible de ne pas prendre part aux craintes, aux allarmes de la mere, lorſqu'à travers les flammes, elle alloit le chercher, & revenoit ſans l'avoir trouvé. Sa voix étoit le cri de la nature, ſa douleur l'expreſſion du ſentiment; ſes ſanglots ſuffoquoient le Spectateur attendri, que des larmes abondantes ſoulageoient à peine.

Camille avoit le geſte du ſentiment, qui ne s'apprend point devant un miroir, & le ton de la nature, que l'art ne peut donner, mais que le cœur donne, quand il eſt pénétré. Son caractère ſe peignoit ſur ſa figure, & l'on y voyoit la nobleſſe & la franchiſe, l'eſprit & la gaieté. Nulle femme de ſon état ne porta plus loin le déſintéreſſement; & l'ingratitude ne la dégoûta point de la bienfaiſance. Une perſonne dont elle avoit à ſe plaindre, & qui

ſans doute la connoiſſoit, ne balança point à la prier d'oublier leurs petites altercations paſſées ; & de la ſervir du crédit de ſes amis, dans une affaire importante, lui promettant des aſſurances de ſa reconnoiſſance. Voici la réponſe qu'elle lui fit :

« Votre Lettre m'a fait de la peine & du plaiſir ; » de la peine, parce qu'elle m'a rappellé nos différends que j'avois oubliés ; du plaiſir, parce qu'elle » m'offre l'occaſion de vous être utile dans une affaire qui me paroit juſte ; mais je n'accepte que » la moitié de votre propoſition. Je demanderai ce » que vous deſirez ; & j'eſpere l'obtenir. Quant à » votre reconnoiſſance, je n'en veux aucune preuve ; je n'en doute point ; car j'aurai trop de plaiſir » à vous rendre ce léger ſervice, pour que vous » n'en ayez pas un peu à le recevoir ».

CAMPISTRON *ou* CAPISTRON, (*Jean Galbert de*) de l'Académie Françoiſe, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Commandeur de Chimenes, Marquis de Pénango, naquit à Toulouſe en 1656, avec des diſpoſitions heureuſes, qu'une bonne éducation fit fructifier. Son goût pour la Poéſie & pour les Belles-Lettres l'amenèrent à Paris. Racine fut ſon guide dans la carriere dramatique. Campiſtron imita ce grand homme; mais s'il approcha de lui dans la conduite de ſes Pieces, il en fut toujours éloigné dans ſes beautés de détail, & dans ſa verſification enchantereſſe. Racine, en formant Campiſtron du côté du Théâtre, n'oublia pas la fortune du jeune Poète. L'ayant propoſé au Duc de Vendôme, pour la compoſition de la Paſtorale héroïque d'*Acis*, qu'il devoit faire repréſenter dans ſon Château d'Anet, ce Prince, auſſi ſatisfait de ſes talens que de ſon caractère, le fit Secrétaire de ſes Commandemens, enſuite Secrétaire Général des Galeres.

Le Poète, devenu néceſſaire au Prince par l'enjouement de ſon imagination, l'avoit ſuivi dans ſes différentes campagnes. Il ſe retira enſuite dans ſa

Patrie, où il épouſa Mademoiſelle de Maniban; & y mourut d'apoplexie en 1723. Son Théâtre eſt un de ceux qui ont été le plus ſouvent réimprimés, après les ouvrages dramatiques de Corneille, de Racine, de Crébillon & de Voltaire. On y trouve les Tragédies de *Virginie*, d'*Arminius*, d'*Andronic*, d'*Alcibiade*, de *Phraate*, de *Phocion*, d'*Adrien*, de *Tiridate*, d'*Aétius*, de *Pompeïa*; & les Comédies du *Jaloux déſabuſé*, de l'*Amante Amant*; ſes Opéra d'*Acis & Galatée*, d'*Achille & Polixene*, & d'*Alcide*.

Dans l'intervalle que lui donnoient les maux dont il étoit accablé ſur la fin de ſa vie, Campiſtron ſe mit à compoſer une Tragédie intitulée *Juba*, dont il ne reſte que deux vers. C'eſt Juba qui parle d'un ſecours que Caton lui devoit amener.

Tu verras que Caton, loin de nous ſecourir,
Toujours fier, toujours dur, ne ſçaura que mourir.

Les Tragédies de Campiſtron ont les beautés & les défauts qui ſe trouvent ordinairement dans les productions rapides & précipitées d'un homme de beaucoup d'eſprit : des peintures brillantes, des traits frappans, des ſituations intéreſſantes, des incidens heureux; mais en même tems, des longueurs, des inégalités, des écarts qui énervent la force des caractères, refroidiſſent la chaleur des ſentimens, ralentiſſent la marche de l'action. Chez lui ce n'eſt point le génie qui diſpoſe & conduit les évènemens; l'eſprit ſeul préſide à ces opérations : l'art fait mille efforts, où la nature ſeule devroit agir. Avec beaucoup de facilité & un grand uſage du monde, Campiſtron manquoit de cette véhémence, de ce pathétique qui tranſporte le Spectateur au lieu de la Scène, l'intéreſſe au ſort des Acteurs, & le paſſionne, ſi je puis parler ainſi, pour chaque Perſonnage. Je peins le génie des Grecs, de Corneille & de Racine; au-lieu que celui de notre Poëte le portoit ſur-tout aux deſcriptions, aux

peinture ( ) teurs, aux détails de caractères & de traits hiſtoriques, aux monologues & aux harangues; talent dont il abuſe quelquefois, & qui peut bien produire d'excellentes tirades, mais rarement de bonnes Tragédies. Ainſi que la plupart de ceux qui ſe ſont diſtingués dans ce genre, Campiſtron a eu des Cenſeurs & des Panégyriſtes outrés; les uns ont pouſſé la critique juſqu'à trouver des défauts dans les endroits les plus applaudis; les autres ont porté la flatterie juſqu'à lui prêter le mérite d'avoir conſolé la Cour & la Ville de la retraite de Racine. C'étoit avoir bientôt perdu de vue les chef-d'œuvres immortels de ce grand homme. Je le répete; quoique dans un rang inférieur, Campiſtron n'en eſt pas moins un Auteur eſtimable, qui a long-tems occupé la Scène avec diſtinction.

CAMPRA, (*André*) Muſicien célebre, né à Aix en 1660, mort à Verſailles, en 1744, Maître de la Chapelle du Roi, ſe fit d'abord connoître par des Motets exécutés dans les Egliſes & dans des Concerts particuliers. Ces petites productions lui procurèrent la place de Maître de Muſique de la maiſon Profeſſe des Jéſuites à Paris, & enſuite la maîtriſe de la Métropole. Son génie, trop reſſerré dans les Motets, s'exerça ſur les Opéra. Il remplit heureuſement cette nouvelle carriere, marcha ſur les pas de Lully, & l'atteignit de fort près. Son *Europe galante*, ſon *Carnaval de Véniſe*, ſes *Fêtes Vénitiennes*, ſon *Ballet des âges*, ſes *Fragmens de Lully*, *Heſione*, *Alcine*, *Télephe*, *Camille*, *Tancrède*, parurent avec beaucoup d'éclat, & ſe maintiennent encore aujourd'hui. On aime la variété, les graces, la vivacité de ſa Muſique, & ſur tout cet art ſi rare, d'exprimer avec juſteſſe le ſens des paroles. Ses autres ouvrages ſont *Aréthuſe*, les *Muſes*, *Télémaque*, *Fragmens modernes*, *Hippodamie*, *Ido-*

ménée, les *Amours de Mars & de Vénus*, *Achille & Déidamie*, & les *Nôces de Vénus*.

CARCAVI, (*l'Abbé*) fils d'un ſous-Bibliothécaire du Roi, & élevé auprès du Duc d'Orléans, Régent. Il s'aviſa, ſur la fin de ſa vie, de donner deux Pieces de Théâtre, qui ſont le *Parnaſſe Bouffon*, & la *Comteſſe de Follenville*, & mourut en 1723, âgé d'environ 58 ans.

CARDIN, Auteur du ſeizieme ſiècle, qui fit imprimer, en 1557, une Tragédie intitulée le *Champ de Martel*.

CARLIN, (*Bertinazzi*) né à Turin, Acteur du Théâtre Italien pour le rôle d'Arlequin, qu'il remplit au gré de tous les Spectateurs, fut ainſi annoncé à ſon début par l'Auteur du Mercure.

« Le Jeudi 10 Avril 1741, les Comédiens Italiens firent l'ouverture de leur Théâtre par une » Piece Italienne, en proſe & en trois Actes, intitulée *Arlequin muet par crainte*, dans laquelle le » ſieur Carlo Bertinazzi, né à Turin, âgé de près » de 28 ans, joua, pour la premiere fois, avec applaudiſſement, le rôle d'Arlequin, qui eſt le principal Perſonnage de la Piece. Le ſieur Richard, qui avoit fait le compliment au Public à » la clôture du Théâtre, fit auſſi celui de l'ouverture; & s'exprima en ces termes: « Meſſieurs, ce » jour qui renouvelle nos ſoins & nos hommages, » devoit être marqué par une nouveauté que nous » vous avions préparée; mais l'Acteur qui va avoir » l'honneur de paroître devant vous pour la premiere fois, avoit trop d'intérêt & d'impatience » d'apprendre ſon ſort, pour nous permettre de » reculer ſon début ». Si votre nouveauté tombe, » a-t-il dit, j'apprendrai comme le Public ſiffle; & » c'eſt ce que je ne veux point ſçavoir; ſi elle réuſſit, » je ſçaurai comme on applaudit, & ferai peut-être

» une funeſte comparaiſon de ſa réception à la » mienne ». Pour ne donner à ce nouvel Acteur aucun lieu de reproche, nous nous ſommes entièrement conformés à ſes deſirs. Il ſçait, Meſſieurs, » non-ſeulement ce qu'il a à craindre en paroiſſant » devant vous ; mais en y paroiſſant après l'excellent Acteur que nous avons perdu (Thomaſſin) dont il va jouer le même rôle. Les ſujets » d'une ſi juſte crainte ſeroient balancés dans ſon » eſprit, s'il connoiſſoit les reſſources qu'il doit » trouver dans votre indulgence ; mais c'eſt en vain » que nous avons eſſayé de le raſſurer ; il ne peut » être convaincu de cette vérité que par vous-mêmes ; » & nous eſpérons, Meſſieurs, que vous voudrez » bien ſouſcrire aux promeſſes que nous lui avons » faites de votre part. Elles ſont fondées ſur une » ſi longue & ſi heureuſe expérience, que nous » ſommes auſſi ſûrs de vos bontés, que vous devez » l'être de notre zèle & de notre profond reſpect ».

Ce compliment diſpoſa les Spectateurs à un accueil favorable pour le ſieur Carlin ; & cet Acteur ſurpaſſa les eſpérances qu'on avoit de ſes talens dans le genre qu'il avoit adopté. Le ſieur Bertinazzi continua de jouer toujours avec le même ſuccès ; de ſorte qu'il fut reçu dans la Troupe au mois d'Août 1742.

La vérité n'eſt point flattée :
Oui, Carlin paroît à nos yeux,
Ce que Momus eſt dans les Cieux,
Ce que chez Neptune eſt Prothée.

CARMONTEL, (*M. de*) Lecteur de Monſeigneur le Duc de Chartres, ſi connu par le talent ſingulier de rendre parfaitement, avec le crayon ou le pinceau, la reſſemblance & juſqu'aux attitudes des perſonnes qu'il repréſente, a compoſé divers recueils de *Proverbes dramatiques* & d'autres Pieces de Théâtres, dont pluſieurs ſont imprimés ; & pluſieurs ſont prêts à l'être.

On ſçait que les *Proverbes dramatiques* ſont des eſpèces de petites Comédies fort en uſage aujourd'hui dans les ſociétés à Paris & à la campagne. On prend un Proverbe, ſur lequel on arrange une action, & quelques Scènes qui ſervent à la développer. Ces bagatelles *in-promptu* amuſent beaucoup les Acteurs, ainſi que la ſociété qui les écoute, & qui eſt convenue de n'être pas difficile. Tout le monde n'a pas le degré d'imagination néceſſaire pour arranger ces petits Drames, ni la gaieté dont ils ont beſoin. M. de Carmontel a fait les ſiens, pour en épargner la peine à ceux qui voudront ſe procurer cet amuſement. Ils pourront choiſir; il a mis des titres particuliers à la tête de chaque Drame; & le Proverbe n'eſt qu'à la fin, pour laiſſer au Lecteur la ſatisfaction de le deviner, comme une énigme. En voici les titres & le mot.

Le *Maître de Ballets*, ou ſelon les gens, l'Encens; les *Deux Anglois*, ou il ne faut pas jetter le manche après la coignée; le *Poulet*, ou les Battus paient l'amende; le *Sourd*, ou le premier venu engraine; le *Suiſſe malade*, ou l'entente eſt au diſeur; l'*Après-dînée*, ou un clou chaſſe l'autre; les *Faux indifférens*, ou le feu eſt caché ſous la cendre; le *Portrait*, ou après la pluie le beau tems; les *Deux Amis*, ou les deux font la paire; *Almenorade*, Tragédie, ou ſouffler n'eſt pas jouer; la *Sortie de la Comédie Françoiſe*, ou la moitié du monde ſe moque de l'autre; le *Seigneur Auteur*, ou un peu d'aide fait grand bien; le *Mari abſent*, ou abondance de bien ne nuit pas; les *Foux*, ou tous les Foux ne ſont pas aux petites maiſons; l'*Important*, ou belle montre & peu de rapport; l'*Enragé*, ou plus de peur que de mal; le *Diamant*, ou les Battus paient l'amende; les *Secondes Loges de l'Opéra*, ou il ne ſort du ſac que ce qu'il y a dedans; les *Deux Chapeaux*, ou le feu ne va point ſans fumée; la *Statue*, ou il ne faut pas condamner les gens ſans les entendre; le *Chapon au gros ſel*, ou qui mange chapon, chapon lui

vient ; l'*Abbé de court dîner*, ou qui s'attend à l'écuelle d'autrui, dîne ſouvent par cœur ; les *Joueurs & le Chaſſeur*, où la Balle va au Joueur ; l'*Avocat Chanſonnier*, ou il fait bon battre les glorieux ; l'*Hiſtoire*, ou promettre & tenir ſont deux ; le *Bal*, où il donne des verges pour le fouetter ; le *Peintre en cul-de-ſac*, où néceſſité n'a point de Loi ; la *Veſte brodée*, où il ne faut pas toujours croire ce que l'on voit ; le *Boiteux*, où l'occaſion fait le larron ; le *Bavard*, ou trop parler [illegible] ; le *Chien de la Foire*, où promettre & tenir ſont [illegible] ; le *Veuf*, où il n'y a point d'éternelles do[illegible]*ain*, où l'on ne ſçauroit penſer à t[illegible] *domere*, où qui ſe ſent morveux ſe [illegible] ; *Petit-Maître par Philoſophie*, ou que chac[illegible]*ier*, & les vaches ſeront bien gardées ; [illegible]*ch[illegible]*, où à l'impoſſible nul n'eſt tenu, [illegible], où ce que Dieu garde eſt bi[illegible] *ntageux*, où il ne faut pas petter [illegible] ; le *Boudoir*, où il bat les bu[illegible]ſons, [illegible] aut[illegible] prennent les oiſeaux ; le *Pari*, ou l'on ne ſ[illegible]oit tirer de l'huile d'un mur ; la *Médaille d'Othon*, où ce qui eſt bon à prendre, eſt bon à rendre ; l'*Homme qui craint d'aimer*, ou chat échaudé craint l'eau froide ; la *Roſe rouge*, où qui dit ce qu'il ſçait, qui donne ce qu'il a, qui fait ce qu'il peut, n'eſt pas obligé à davantage ; l'*Auteur & l'Amateur*, ou plus de bruit que de beſogne ; la *Veuve avare*, ou à trompeur trompeur & demi ; la *Permiſſion de chaſſe*, ou à laver la tête d'un Maure, on perd ſa leſſive ; les *Epoux malheureux*, ou le diable n'eſt pas toujours à la porte d'un pauvre homme ; l'*Ecrivain des Charniers*, où il ſe ſert de la patte du chat pour tirer les marrons du feu ; le *Suiſſe de porte & le Portrait*, ou face d'homme porte vertu ; l'*Etranger*, ou l'entente eſt au diſeur ; le *Lievre*, ou il faut gratter les gens où il leur demange ; les *Bons*, ou aux derniers les bons : l'*Avocat conſultant*, ou un bon averti en vaut de[illegible] ; les *Déſeſpérés de l'Opéra*, ou beaucoup

de paroles & peu d'effets ; le *Bon mari*, ou entre deux ſelles le cul à terre ; la *Corbeille de mariage*, ou Dame touchée, Dame jouée ; l'*Officier du gobelet*, ou Dieu vous garde d'un homme qui n'a qu'une affaire ; la *Recommandation*, ou avec les honnêtes gens il n'y a rien à perdre ; le *Faux Empoiſonnement*, ou plus de peur que de mal ; l'*Importun*, ou à quelque choſe malheur eſt bon ; le *Chien de Jupiter*, ou il eſt plus heureux que ſage ; l'*Ambaſſadeur*, ou Charbonnier doit être maître chez lui ; le *Prince Wourſbeurg*, ou gros Jean qui remontre à ſon Curé ; le *Boſſu*, ou il ne faut point dire : fontaine, je ne boirai pas de ton eau ; la *Robe de chambre*, ou elle eſt comme l'anguille de Melun ; le *Sot & les Frippons*, ou il ne faut pas ſe confeſſer au Renard ; la *Sonnette*, ou plus de bruit que de beſogne ; le *Trompeur favorable*, ou la tricherie revient à ſon maître ; la *Guinguette*, ou tout chemin mene à Rome ; l'*Amateur du Tragique*, ou il faut battre le fer tandis qu'il eſt chaud ; le *Médecin gourmand*, ou qui ſe fait brebis le loup le mange ; le *Seigneur amoureux*, ou il vaut mieux tard que jamais ; la *Marchande de Ceriſes*, ou il faut amadouer la poule pour avoir les pouſſins ; la *Dent*, ou qui mal veut, mal lui arrive ; l'*Ane dans le potager*, ou il faut qu'une porte ſoit ouverte ou fermée ; le *Marchand de Bijoux*, ou avec les frippons il n'y a rien à gagner ; le *Mari* ou qui ſe ſent morveux ſe mouche ; la *Perruque*, ou il faut ménager la chevre & les choux ; l'*Habit neuf*, ou on fait par force ce qu'on ne fait pas par amitié ; le *Sot ami*, ou mieux vaut un ennemi, qu'un ſot ami ; l'*Amant malgré lui*, ou il ne faut pas badiner avec le feu ; le *Comédien bourgeois*, ou a beau prêcher, qui n'a cœur de bien faire ; la *Maladie ſuppoſée*, ou faute de parler, on meurt ſans confeſſion ; le *Patagon*, ou c'eſt la montagne qui enfante une ſouris ; le *Petit-Maître*, ou tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute ; *Toujours tout de même*, ou quand on eſt bien, il faut s'y tenir ;

les *Contretems*, ou ce que femme veut, Dieu le veut; les *Amans indiſcrets*, ou trop parler nuit; les *Comperes*, ou on ne ſçait pas toujours ce qu'on refuſe; le *Sac d'avoine*, ou tant de tués que de bleſſés, il n'y a perſonne de mort; la *Chanſon*, ou pour réuſſir tous moyens ſont bons; le *Chat perdu*, ou enfermer le loup dans la bergerie; l'*Atteſtation*, ou avec la perſévérance, on iroit au bout du monde; la *Plainte ridicule*, ou.....; la *Comédie ſans Acteurs*, ou qui compte ſans ſon hôte compte deux fois; les *Braconniers*, ou fin contre fin n'eſt pas bon à faire doublure; l'*Aubergiſte*, ou ce n'eſt pas pour lui que le four chauffe; les *Ennuis de la Campagne*, ou pour s'amuſer, il ne faut pas être difficile; les *Auteurs Tragiques*, ou il ne faut pas condamner les gens ſans les entendre; la *Dévote*, ou qui refuſe muſe; le *Curé*, ou ſe ſervir de la patte du chat, pour tirer les marrons du feu; le *Faux Cômte*, ou il ne faut pas vendre la peau de l'Ours avant qu'il ſoit mort.

Les autres Pieces de ſociété, faites par M. de Carmontel, imprimées ou non imprimées, ſont le *Mari Médecin*, les *Liaiſons du jour*, les *Hommes à la mode*, le *Billet perdu*, les *Faux inconſtans*; le *Souper*, ou le *Mariage à la mode*; les *Acteurs de ſociété*, les *Bonnes amies*, le *Chat perdu & retrouvé*; l'*Amant embarraſſé*, le *Roman*, le *Priſonnier*, le *Novice*, l'*Heureux Déguiſement*, l'*Impromptu de Nanterre*; les *Billets de Bal*, les *Bonnes gens*, le *Petit Don Quichotte*, le *Bal de Province*, les *Boſſus*, les *Jours gras*, *Gille Peintre en papier noir*, *Gille Iſabelle & revenant*, *Gille antique*, *Gille amateur*, le *Fat de village*, *Dibutade*, le *Bouquet enchanté*, le *Sculpteur*, le *Bailli avare*, la *Jambe caſſée*, la *Reine de Navarre*, l'*Entêté*, l'*Amante de ſon mari*, l'*Amant Prédicateur*, la *Courtiſanne amoureuſe*, *Hirzée*, *Albert & Cécile*, le *Teſtament ſingulier*, la *Veuve ſinguliere*, le *Tréſor*, la *Devineresſe*, *Jupiter*, *Bœuf gras*, l'*Infidélité ſuppoſée*.

Il y a dans les Proverbes de M. de Carmontel (où

il joue parfaitement lui-même les rôles principaux) des ridicules bien ſaiſis, beaucoup d'eſprit, d'imagination, de vérité, d'enjouement, de morale même; ce ſont des plaiſanteries de ſociété très-agréable, & dont quelques-unes pourroient être jouées avec ſuccès ſur le Théâtre.

CAROLET, fils d'un Procureur à la Chambre des Comptes, & mort vers 1740, a donné aux Italiens, les *Aventures de la rue Quincampoix*, la *Parodie de Médée & Jaſon*, & beaucoup d'Opéra faits ſeuls ou en ſociété, tels que le *Médecin malgré lui*, l'*Allure*, *Tirésias aux Quinze-Vingts*, les *Petites Maiſons*, l'*Iſle du mariage*, les *Audiences de Thalie*, le *Pere rival*, le *Rival de lui-même*, le *Racoleur*, les *Amours des Indes*, le *Déguiſement poſtiche*, les *François au Sérail*, le *Mariage en l'air*, *Pierrot Cadmus*, le *Palais de la fortune*, la *Cendre chaude*, la *Nôce interrompue*, la *Fontaine de Jouvence*, la *Guittare enchantée*, l'*Ouvrage d'une minute*, l'*Entêtement des Spectacles*, *Brioché vengeur de Tirésias*, *Inès & Mariane aux Champs Eliſées*, les *Eaux de Paſſy*, le *Réveil de l'Opéra-Comique*, la *Lanterne véridique*, le *Parterre merveilleux*, la *Mere jalouſe*, le *Cheveu*, le *Retour de l'Opéra-Comique au Fauxbourg Saint-Germain*, le *Quartier d'hyver*, la *Mie Margot*, le *Quiproquo*, l'*Intrigue inutile*, l'*Amour payſan*, la *Fee Brochure*, *Momus Oculiſte*, la *Princeſſe de Golconde*, les *Amans embarraſſés*, &c.

CARVILLE, (*la Demoiſelle*) Danſeuſe célèbre de l'Opéra pour la danſe grave, morte il y a quelques années, a mérité les vers ſuivans :

Que Carville fait bien connoître
Par ſa grace & ſes pas charmans,
Juſqu'à quel point vont les talens,
Avec les leçons d'un grand Maître !
(*M. Dupré.*)

CASTERA, (*Louis-Adrien du Perron de*) Réſident du

du Roi à Varſovie, mort en 1752, dans ſa quarante-cinquieme année, a compoſé beaucoup d'ouvrages, dont nous ne citerons que ceux qu'il a faits pour le Théâtre; ſçavoir, le *Phénix*, ou la *Fidélité miſe à l'épreuve*, & les *Stratagêmes de l'Amour*.

CASTRES, (*M.*) a donné le divertiſſement de la *Fête de la Paix*, & les *Surpriſes*, ou le *Rival confident*.

CATINON, (*Mlle Foulquier*, dite) aujourd'hui Madame Riviere, débuta à la Comédie Italienne par le rôle d'*Angélique*, dans la *Mere confidente*; enſuite par celui de *Silvia* de la *double inconſtance*, dans lequel elle n'eut pas un ſuccès moins complet & moins mérité par la décence de ſon maintien, & les graces naturelles de ſa déclamation: elle joignoit à ce talent celui de la danſe, qu'elle poſſédoit dans un degré ſupérieur.

CAVAILLON, (*Serizanis de*) Conſeiller, Aumônier du Roi, Docteur de Paris, Chanoine Théologal de la Sainte Egliſe d'Aix, a fait imprimer dans cette Ville une Tragédie ſacrée, intitulée: *Théophile*, ou *la victoire de l'Amour divin ſur l'Amour prophane*.

CAUX, (*Gillet de Montlebert de*) Ecuyer, naquit à Ligneris, Village de la Généralité d'Alençon; il deſcendoit de Pierre Corneille par ſa mere. Après avoir fait ſes études dans ſa Province, il vint à Paris, où il fut Contrôleur Général des Fermes du Roi; & mourut ſubitement, âgé d'environ cinquante ans, en 1733. Il n'a fait que les deux Tragédies de *Marius*, & de *Liſimachus*; encore cette derniere a-t-elle été achevée & miſe au Théâtre par ſon fils.

CAZANOVE, (*M.*) a donné au Théâtre en 1752, en ſociété avec M. Prévôt, les *Theſſaliennes*.

CÉRIZIERS, connu au Théâtre, par une Tragédie intitulée : *Genevieve.*

CÉROU, (*M. le Chevalier de*) Auteur des Comédies de l'*Amant auteur & valet*, & du *Pere désabusé.*

CHABANON, (*M. de*) Américain, de l'Académie des Belles-Lettres, a donné *Eponine*, *Priam au Camp d'Achille*, & l'Opéra de *Sabinus*, dont le fond eſt toujours *Eponine.* Il a lu aux Comédiens une Tragédie de *Virginie.*

CHABROL, connu par une Piece intitulée *Orizelle.* On lit à la tête de cette Piece, qui eſt imprimée, une Piece de vers adreſſée au Maréchal de Baſſompierre, qui eſt un chef-d'œuvre de mauvais goût.

CHALIGNY, (*François de*) ſieur *des Plaines*, mort en 1723, n'a fait que la Tragédie de *Coriolan.*

CHAMPFORT, (*M. de*) dans la *Jeune indienne*, & le *Marchand de Smyrne*, a le mérite d'une verſification facile & élégante. Il eſt encore Auteur d'une petite Piece, jouée en ſociété, intitulée Fanni.

CHAMPMESLÉ, (*Charles Chevillet*, dit) Comédien, mourut en ſortant des Cordeliers, d'où il venoit de faire dire deux Meſſes de *Requiem*, l'une pour ſa mere, & l'autre pour ſa femme. Ayant donné une piece de trente ſols au Sacriſtain pour le payement des deux Meſſes, le Moine voulut lui en rendre dix; Champmêlé, lui dit, *la troiſieme ſera pour moi; je vais l'entendre.* Au ſortir de l'Egliſe, il alla s'aſſeoir ſur un banc de la porte de l'Alliance, Cabaret proche la Comédie, où il cauſa quelque tems avec ſes camarades; & en diſant à l'un, « nous dînerons enſemble aujourd'hui, » il mourut.

Quelques Auteurs, par crainte ou par modeſtie, ne voulant point faire paroître leurs Pieces ſous leur propre nom, les mettoient ſous celui de ce Comédien, fils d'un Marchand de Paris. On aſſûre néanmoins qu'il en a fait pluſieurs; mais il y en a quelques autres inſérées dans le Recueil de ſes Œuvres, dont on prétend qu'il n'a été que le prête-nom. La Paſtorale de *Délie* eſt inconteſtablement de Viſé. La *Coupe enchantée*, & *Je vous prends ſans verd*, ſont attribuées à la Fontaine; mais il paroît que Champmêlé y a eu auſſi un peu de part; les autres Pieces qui forment, ce qu'on appelle ſon Théâtre, ſont les *Griſettes*, ou *Criſpin Charretier*, les *Fragmens de Moliere*, l'*Heure du Berger*, le *Pariſien*, la *Rue Saint-Denys*.

Si, parmi les Auteurs dramatiques, Champmêlé n'occupe qu'un rang médiocre, c'eſt qu'il s'arrêtoit aiſément à ſes premieres idées, & ſe livroit trop à cette facilité que donne, à un homme d'eſprit, un long exercice du Théâtre. Son talent principal conſiſtoit à peindre, d'après nature, les ridicules des petites ſociétés bourgeoiſes. Cependant ſon eſſai, dans le genre paſtoral, annonce de la délicateſſe, & prouve, qu'avec plus d'application, il auroit réuſſi dans un genre plus élevé. Sa méthode ordinaire étoit d'introduire ſecrettement ſur la ſcène le perſonnage le plus intéreſſé dans l'intrigue; & les choſes dont il le rend témoin, lui ſervent pour amener le dénouement. Ces petites reſſources décelent la pareſſe ou le peu de fécondité d'un Auteur. Champmêlé réparoit ces défauts par des ſituations neuves & intéreſſantes; par des incidens heureux & plaiſans; par un ſtyle badin & enjoué, & ſurtout, par cette connoiſſance du Théâtre, qu'il devoit moins à une étude réfléchie, qu'à un exercice journalier, qui perfectionne les talens.

CHAMPMESLÉ, (*Marie Deſmarets*, femme de Charles Chevillet, ſieur de) naquit à Rouen en

1644, fut Comédienne de Province, & débuta à Paris, au Théâtre du Marais, en 1669, avec un ſuccès peu commun. Elle paſſa à celui de Bourgogne, avec ſon mari, à la rentrée de Pâques 1670; elle le ſuivit en 1679, au Théâtre de Guénégaud; & fut conſervée à la réunion en 1680. Cette Actrice mourut en 1698, âgée de 54 ans. Marie Champmêlé, élève de Racine, dont elle étoit la maîtreſſe, ſuivant quelques Mémoires, rempliſſoit les premiers rôles tragiques avec un applaudiſſement général. Racine la forma à la déclamation, en la faiſant entrer dans le ſens des vers qu'elle avoit à réciter, en lui montrant les geſtes, en lui dictant les tons; & en les lui notant même quelquefois. Elle profita ſi bien de ſes leçons, qu'elle effaça toutes ſes rivales. Son époux réuſſiſſoit mieux qu'elle dans le comique. Il jouoit aſſez bien le rôle des Rois dans la Tragédie.

Mlle Champmêlé n'étoit pas douée d'un eſprit ſupérieur; mais un grand uſage du monde, beaucoup de douceur dans la converſation, & une certaine naïveté aimable dans ſa façon de s'exprimer, lui tenoient lieu d'un génie plus brillant. Sa maiſon étoit le rendez-vous de pluſieurs perſonnes de diſtinction de la Cour & de la Ville, auſſi bien que celui des plus célèbres Auteurs de ſon tems, tels que Deſpréaux, Racine, la Chapelle, Valincour, &c. La Fontaine, admirateur des talens de cette Actrice, & peut-être auſſi des graces de ſa perſonne, lui adreſſa le Conte de *Belphégor*.

Il n'étoit pas néceſſaire de dire à Mlle. Champmêlé avec Deſpréaux :

> Il faut, dans la douleur que vous vous abaiſſiez;
> Pour m'arracher des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Elle s'en acquittoit ſi bien, qu'on étoit forcé de verſer des larmes, quelque force d'eſprit qu'on eût,

& quelqu violence qu'on ſe fît ſur-ſoi-même. C'étoit un plaiſir de voir les femmes ſoupirer, & s'eſſuyer les yeux ; & les hommes s'en moquer, tandis qu'eux-mêmes faiſoient tous leurs efforts pour ne point pleurer.

Mlle. Champmêlé avoit la voix belle & des plus ſonores, lorſqu'elle déclamoit ; ſi l'on avoit ouvert la Loge du fond de la Salle, ſa voix auroit été entendue dans le Caffé de Procope.

Racine aima la Champmêlé, qui lui fut infidelle ; & il s'en vengea par un bon-mot, qu'il adreſſa à ſon mari, & que Boileau a rimé dans cette épigramme.

De ſix Amans contens & non jaloux,
Qui tour-à-tour ſervoient Madame Claude,
Le moins volage étoit Jean ſon époux :
Un jour pourtant d'humeur un peu trop chaude,
Serroit de près ſa ſervante aux yeux doux,
Lorſqu'un des ſix lui dit, que faites-vous ?
Le jeu n'eſt ſûr avec cette Ribaude ;
Ah ! voulez-vous, Jean, Jean, nous gâter tous ?

Deſpréaux ne liſoit cette épigramme qu'à ſes meilleurs amis. Voici ce qu'en dit Rouſſeau dans une lettre à Broſſette.

« Je connoiſſois & je ſavois par cœur la petite » épigramme de M. Deſpréaux, que vous avez eu « la bonté de m'envoyer. On prétend que c'eſt un » bon-mot de M. Racine au Comédien Champmêlé, » dans le tems qu'il fréquentoit la maiſon de celui-» ci. M. Deſpréaux ne l'a point donnée au Public, » pour ne pas donner priſe aux Cenſeurs trop ſcru-» puleux : *parce que*, me diſoit-il, *un ouvrage ſévere* » *peut bien plaire aux libertins ; mais un ouvrage* » *trop libre, ne plaira jamais aux perſonnes ſéveres.* » C'eſt une maxime excellente, qu'il m'a appriſe » trop tard, & que je me repens fort de n'avoir pas » toujours pratiquée ».

La Champmêlé ſacrifia Racine au Comte de

Clermont-Tonnerre. On fit la deſſus le Quatrain ſuivant.

A la plus tendre amour elle fut deſtinée,
Qui prit long-tems Racine dans ſon cœur ;
Mais par un inſigne malheur,
Le Tonnerre eſt venu, qui l'a déracinée.

La Demoiſelle Champmêlé étoit petite fille d'un Préſident au Parlement de Rouen, qui avoit déshérité ſon fils, parce qu'il avoit fait un mariage oppoſé à ſa volonté. Elle mourut au Village d'Auteuil, peu de tems après avoir quitté le Théâtre. Elle a été célébrée par Deſpréaux dans ſon Épître à Racine, & par pluſieurs beaux-eſprits du tems.

CHAM-REPUS, (*Jacques*) Auteur d'une Tragédie d'*Ulyſſe*.

CHANTE-LOUVE, (*François Groſſombre de*) Gentilhomme Bordelois, vivoit dans le milieu du ſeizieme ſiècle, & a donné les Tragédies de *Gaſpard de Coligny* & de *Pharaon*.

CHANVILLE, (*le ſieur Dubus de*) Acteur du Théâtre Italien, retiré avec penſion. Il rempliſſoit les rôles d'Amoureux, & ſur-tout, les rôles chargés & parodiés. Le ſieur Hyacinthe Dubus, très-bon Danſeur de l'Opéra, étoit un de ſes freres, ainſi que le célèbre Préville.

CHAPOTON vivoit au commencement de l'autre ſiècle, & commença tard à travailler pour le Théâtre, ainſi qu'on l'apprend par le vers de Colletet.

J'aime le vol tardif de ta Muſe naiſſante.

On a de lui les Tragédies de *Coriolan*, d'*Orphée & Eurydice*.

M. de Château-Brun avoit encore compoſé deux autres Tragédies, *Antigone* & *Ajax*, qui ont été malheureuſement perdues. Il les avoit miſes dans un tiroir qui ne fermoit point, & les avoit oubliées pendant un an ou deux ; après les avoir cherchées par-tout inutilement, il demanda par haſard à ſon Laquais s'il n'avoit pas vu deux gros cahiers de papier, qu'il croyoit avoir laiſſés dans le tiroir ouvert qu'il lui montra : *Oui, Monſieur*, lui répondit le Laquais, *je me ſuis ſervi de ces vieilles paperaſſes ; il y a plus d'un an que je prends ce papier inutile, pour en envelopper les Cotelettes & Veau que je vous donne ; & que vous aimez tant comme cela.* Loin de ſe mettre en colere, M. de Château-Brun ne fit que rire de la naïveté de ſon Valet.

CHATEAU-NEUF, (*A. P. P. de*) qu'on croit avoir été Comédien de M. le Prince, eſt Auteur de la *Sainte mort de Pancrace*, en 1663.

CHATEAU-VIEUX, (*Côme de la Gambe*, dit) étoit Valet-de-chambre de Henri III, & de M. le Duc de Nemours ; il récita pluſieurs Comédies de ſa compoſition devant les Rois Charles IX & Henri III. Ses Pieces étoient intitulées *Jodès*, *Roméo*, *Edouard*, &c. tirées de Baridel ; & le Capitaine *Boudouſle* & *Alaigre*.

CHAULMET, (*Charles*) Auteur d'une Tragédie de *Pompée*, en 1638.

CHAZETTE, (*M. de la*) Auteur d'une Tragédie de *Dom Ramire*, en 1728.

CHEFFAUT, (*François de*) étoit Prêtre habitué de la Paroiſſe de Saint-Gervais à Paris : il donna une Tragédie de *Saint-Gervais*, en 1670.

CHENEVIERRES, (*M. de*) premier Commis du Bureau de la Guerre, a donné, en 1756, l'Opéra de *Célimène*.

CHÉZIER, Avocat, vivoit au commencement du ſiècle dernier. On lui attribue la Piece intitulée les *Barons*, ou les *Copieux Fléchois*.

CHEVALET, (*Antoine*) Gentilhomme du Dauphiné, Auteur de la Tragédie de *Saint-Chriſtophe*, en 1530.

CHEVALIER, Auteur, preſque inconnu, d'une Tragédie de *Philis*, en 1609.

CHEVALIER, Comédien du Marais, avoit débuté en 1645, & commença à compoſer des Pieces de Théâtre huit ans après. Il mourut avant 1673; ſes Pieces ſont: l'*Intrigue des Carroſſes à cinq ſols*, le *Cartel de Guillot*, la *Déſolation des filoux*, la *Diſgrace des Domeſtiques*, les *Barbons amoureux*, les *Galans ridicules*, les *Amours de Calotin*, le *Pédagogue amoureux*, & les *Aventures de nuit*. On lui attribue auſſi le *Soldat poltron*; mais il n'eſt pas de lui.

CHEVALIER, (*M.*) né à Bar-ſur-Aube en Champagne, a donné en ſociété avec Mde. Favart, la *Fête d'Amour*.

CHEVALIER, (*Mlle.*) Actrice retirée de l'Opéra, où elle remplit long-tems les premiers rôles avec beaucoup de ſuccès; ſon genre étoit le grand, les fureurs, &c.

Chevalier, quelles ſûres armes,
Pour mettre un Amant ſous vos loix!
Vous ſéduiſez par votre voix,
Les cœurs échappés à vos charmes.

CHEVILLARD, Prêtre d'Orléans, a compoſé, en 1670, une Piece intitulée *Théandre*.

CHEVREAU: (*François*) on croit qu'il étoit

Prêtre de Saint-Gervais ; & il a fait une Tragédie du martyre de ce Saint, en 1637.

CHEVREAU, (*Urbin*) étoit fils d'un Avocat, & naquit à Loudun, en Poitou, le 20 Avril 1613. Il cultiva, avec beaucoup de progrès, les Belles-Lettres dans ſa jeuneſſe, & apprit l'Hébreu, le Grec, le Latin, l'Arabe, l'Italien, l'Eſpagnol, & pluſieurs autres Langues Européennes; il employa une partie de ſa vie à voyager. La Reine Chriſtine le retint quelque tems à Stockholm, & le fit Secrétaire de ſes Commandemens; le Roi de Danemarck & pluſieurs Princes d'Allemagne l'ont arrêté auſſi dans leur Cour, & en faiſoient grand cas. A ſon retour à Paris, il fut choiſi pour être Précepteur de feu M. le Duc du Maine, & a été Secrétaire de ſes Commandemens. Il ſe retira enſuite à Loudun, où il mourut le 13 Février 1701. Il a donné au Théâtre l'*Amant* ou l'*Avocat dupé*, *Lucrece*, la *Suite du Cid*, *Coriolan*, les *Deux Amis*, les *Véritables Freres rivaux*, & *Hydaſpe*. On lui a attribué auſſi l'*Innocent exilé*. Chevreau a beaucoup travaillé dans différens genres; car, outre ſon Hiſtoire du monde, on a de lui des Lettres, des Romans, des Ouvrages de philoſophie & de morale & des Œuvres mêlées de proſe & de vers, dans leſquelles on trouve les fragmens des Ballets des *Libéralités des Dieux*, & de la *Félicité*, danſés à Stockholm.

CHEVRIER, (*François-Antoine de*) né à Nancy, d'un Secrétaire du Roi, montra dès ſa jeuneſſe beaucoup d'eſprit & de méchanceté. Après avoir parcouru divers pays, tantôt riche, tantôt pauvre, conſacré tour-à-tour à l'intrigue & aux lettres, il alla mourir en Hollande en 1763, ou 1764. Cet Auteur avoit du talent, de l'eſprit & de l'imagination, & ſur-tout, beaucoup de facilité; mais il en abuſoit; & il n'a rien laiſſé de véritablement eſtima-

ble. Il eſt Auteur de quelques Comédies, telles que la *Revue des Théâtres*, le *Retour du goût*, la *Campagne*, l'*Epouſe ſuivante*, les *Fêtes Pariſiennes*, & la *Petite Maiſon*. On a encore de lui divers Ouvrages en proſe, dont pluſieurs ſont très-ſatyriques. On lui attribue *Cargula*, Parodie de Catilina; & il a mis en vers la *Fête d'Amour*.

CHILIAC, (*Thimothée de*) Auteur d'une Tragi-Comédie, donnée en 1640, ſous le titre de l'*Ombre du Comte de Gormas*, ou la *Mort du Cid*; & de la *Comédie des Chanſons*; d'autres diſent des *Souffleurs*, & attribuent la *Comédie des Chanſons* à Beys.

CHIMENES, (*M. Auguſte-Louis* Marquis de) né à Paris le 28 Février 1726, a compoſé les Tragédies d'*Amalazonte*, & de *Dom-Carlos*.

CHOCQUET, (*Louis*) vivoit vers le milieu du ſeizieme ſiècle; il eſt Auteur des Pieces des *Actes des Apôtres*, de l'*Apocalypſe*, de *Saint-Jean Zébédée*, & de pluſieurs autres Myſteres.

CHOLLET, Auteur de la Comédie intitulée l'*Art & la Nature*.

CHOPIN, (*M. Jean-Baptiſte-Charles*) né au Havre-de-Grace, eſt Auteur de la Tragédie de la *Mort de Sejan*.

CHRÉTIEN, (*Florent*) naquit à Orléans en 1540, & étoit fils de Guillaume Chrétien, Médecin de François I. Sa ſcience le fit choiſir pour être le Gouverneur de Henri IV, dont il fut enſuite le Bibliothécaire. Il étoit de la Religion Proteſtante; mais il abjura quelques années avant ſa mort, arrivée en Octobre 1599, à Vendôme, où il s'étoit retiré. Il

des Mineurs de leurs Hautes-Puiſſances, la *Mort de Nadir*, ou de *Thamas-kouli-kan*, Tragédie imprimée en 1752.

CLAVERET, (*Jean*) naquit à Orléans, & étoit Avocat. Il oſa ſe mettre en parallele avec le grand Corneille, dont il avoit été ami, & qu'il décria enſuite, après s'être brouillé avec lui. Il a donné au Théâtre l'*Eſprit fort*, le *Roman du Marais*, la *Place Royale*, l'*Ecuyer*, la *Viſite différée*, les *Eaux de Forges*, & le *Raviſſement de Proſerpine*.

CLÉMENT, (*Pierre*) né à Genève en 1707, & mort à Paris, âgé de 60 ans, a fait pour le Théâtre: les *Francs-Maçons*, *Mérope* & le *Marchand de Londres*. Il a été long-tems en Angleterre, où il a publié des Feuilles périodiques, ſous le titre de *Nouvelles Littéraires de France*, &c.

CLÉMENT, (*M.*) Auteur du Journal de Claveſſin, a donné la *Pipée*, & le *Prix de l'Amour*.

CLEVES, (*Henriette de*) fille de François de Cleves, Duc de Nevers, & femme de Louis de Gonzague, Prince de Mantoue, a traduit l'*Aminte* du Taſſe.

CLOPINEL, (*Jean*) dit *de Meun*, ainſi nommé, parce qu'il boîtoit & qu'il étoit né à Meun ſur Loire, eſt réputé l'Auteur d'une Piece intitulée la *Deſtruction de Troye*.

COIGNAC, (*Joachim*) Auteur de la Tragédie de *Goliath*.

COIGNÉE, Auteur d'une Paſtorale d'*Iris*.

COLALTO, Acteur de la Comédie Italienne, où il

Perruque, *Alphonſe l'impuiſſant*, &c. Il a retouché les Comédies du *Menteur*, de la *Mere Coquette*, de l'*Andrienne*, & du *Jaloux honteux*; & a mis cette derniere en trois Actes.

La plupart de ces Pieces ſont renfermées dans un Recueil imprimé en pluſieurs volumes, chez Gueffier, ſous le titre de *Théâtre de Société*. M. Collé les avoit compoſées pour l'amuſement de Mgr. le Duc d'Orléans, auquel il eſt attaché. La *Partie de Chaſſe de Henri IV* fait partie de ce Recueil, comme ayant été repréſentée pluſieurs fois chez ce Prince, pour qui M. Collé avoit fait cette Comédie. Cet Auteur a ouvert un vaſte champ, par ces Pieces de Société, à ceux qui voudroient travailler dans ce goût. L'on a, dans cette eſpece de Comédie, une liberté qui eſt interdite aux autres Pieces qui ſont repréſentées ſur un Théâtre réglé. Mais il faut que cette liberté ne dégénere pas en licence; &, tout le monde eſt convenu que M. Collé n'avoit point paſſé le but. Il y regne une gaieté, qui adoucit & fait paſſer ce qu'il prend de liberté.

COLET, (*M.*) Médecin, Auteur du *Bacha de Smyrne*.

COLLET, (*M.*) l'*Iſle déſerte*.

COLLETET, (*Guillaume*) Avocat au Conſeil, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, naquit à Paris en 1598, & mourut dans cette Ville en 1659, ne laiſſant pas de quoi ſe faire enterrer. Le Cardinal de Richelieu le mit du nombre des cinq Auteurs qu'il avoit choiſis, pour la compoſition des Pieces de Théâtre.

Eſt-il croyable que le Cardinal de Richelieu, qui avoit tant de goût pour les ouvrages Dramatiques, ait été l'inventeur de pareils ſujets, & que ces Pieces ſoient l'ouvrage de cinq Auteurs? Il faut

avouer qu'ils gagnoient leurs penſions fort à leur aiſe, & qu'ils ne travailloient guères pour la gloire de leur bienfaiteur. Mais comment s'imaginer que le grand Corneille, occupé dans ce tems à tracer le portrait de *Cinna*, & à peindre la valeur des *Horaces*, ait pu travailler à ces miſérables productions, qui ne pouvoient pas faire honneur à l'Auteur même le plus médiocre?

Colletet liſoit ſes Pieces de Théâtre au Cardinal, & n'étoit pas toujours de l'avis de ſon Éminence. Un flatteur, dit un jour à ce Miniſtre, que rien ne pouvoit lui réſiſter: « Vous vous trompez, reprit » Richelieu; & je trouve dans Paris même des per- » ſonnes qui me réſiſtent. Colletet, qui avoit combat- » tu hier avec moi ſur un mot, ne ſe rend pas encore; » & voilà une grande lettre qu'il vient de m'en » écrire ». L'unique Ouvrage que Colletet ait compoſé ſeul pour le Théâtre, eſt la Tragédie de *Cyminde*.

COLLETET, (*François*) fils du précédent, Auteur de la *Chaſſe d'Ardennes*, églogue à huit perſonnages.

COLOMBINE: l'Actrice qui jouoit ce rôle ſur l'ancien Théâtre Italien, ſe nommoit *Catherine Biancolelli*, & elle étoit femme de la Thorilliere, Comédien François, & fille du célèbre Dominique.

COLONIA, (le Pere *Dominique*) naquit à Aix en Provence, en 1660. Il entra chez les Jéſuites en 1675, enſeigna long-tems avec diſtinction au Collége de Lyon, & fut un des principaux Membres de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette Ville, où il mourut en 1741. Il a donné la *Foire d'Augsbourg*, *Germanicus*, *Juba*, *Jovien*, *Annibal*, & le *Prélude de la Paix*.

COLOT D'HERBOIS, *Lucie*, ou les *Parens imprudens*, *Clémence & Monjair.*

CONELL, (*Marguerite-Louiſe Daton*) fille de Hugues Daton, Ecuyer, naquit à Paris en 1714, & débuta favorablement au Théâtre François en 1734, par *Inès*, & par le rôle de Junie dans *Britannicus*, & celui d'*Agathe*, dans les *Folies amoureuſes*. Elle fut reçue pour les rôles de confidentes tragiques, & ceux de ſecondes *Amoureuſes Comiques*, & traitée enſuite par le Public avec beaucoup de rigueur. Elle mourut en 1750, âgée de trente-ſix ans.

CONSTANTINI, (*Angelo*) ancien Acteur du Théâtre Italien, eut des aventures ſingulieres. Il étoit de Vérone, prit fort jeune le parti de la Comédie, & joua avec ſuccès le rôle d'Arlequin ſur différens Théâtres d'Italie. Il vint en France en 1681, où il fut reçu pour doubler Dominique dans le rôle d'Arlequin. Mais celui-ci quittant peu ſon emploi, & Conſtantini craignant d'être à charge à ſes camarades, prit pour lui différens rôles d'intriguant, ſous le nom de *Mezetin*. *Dominique* étant mort, Mezetin le remplaça, après avoir reçu des mains de Colombine le maſque & l'habit d'Arlequin dans une ſcène qui avoit été faite à cette occaſion. Le Public habitué à le voir jouer à viſage découvert, l'engagea à quitter le maſque, ce qu'il fit, lorſque *Gherardi* ſuccéda à Dominique dans l'emploi d'Arlequin. Conſtantini reprit alors ſon premier caractere, qu'il continua à viſage découvert, juſqu'à la ſuppreſſion du Théâtre Italien, arrivée en 1690.

Cet événement obligea Angelo Conſtantini de paſſer à Brunswick, où il forma une Troupe pour le ſervice du Roi de Pologne Auguſte. Ce Prince fut ſi content de ſon Comédien, qu'il l'ennoblit, & lui donna la charge de Tréſorier de ſes Menus Plaiſirs. Cet Acteur eut l'audace d'adreſſer ſes vœux à une

maitreſſe du Roi Auguſte ; & il accompagna ſa déclaration de quelques diſcours peu meſurés ſur ce Monarque. La Dame, outrée de l'inſolence de Mezetin, s'en plaignit au Roi ; & elle engagea ce Prince à ſe placer dans un endroit de ſon appartement, d'où il pourroit tout entendre, ſans être vu. Auguſte ſortit le ſabre à la main dans le deſſein de lui abbattre la tête ; il ſe retint, & ſe contenta de le faire enfermer. Conſtantini reſta vingt ans en priſon ; & auſſi-tôt qu'il eût ſa liberté, il revint à Paris, où les nouveaux Comédiens Italiens le reçurent dans leur Troupe. Il y eut aux premieres repréſentations où il parut, un concours ſi extraordinaire de monde, que la Salle de la Comédie ne put contenir la moitié des perſonnes qui ſe préſenterent. Malgré cet empreſſement du Public, cet Acteur n'eut pas autant de ſuccès à cette repriſe, qu'il en avoit eu avant la ſuppreſſion de l'ancien Théâtre : auſſi ne joua-t-il pas long-tems ; car dans la même année 1729, il partit pour Vérone, où il mourut peu de mois après ſon arrivée.

CONTANT D'ORVILLE, (*M.*) a compoſé pour les Théâtres de Province, le *Payſan parvenu*, ou les *Coups de l'Amour*, l'*Opéra aux Enfers*, la *Surpriſe*, ou les *Rendez-vous*, *Balthéſie*, l'*Eſſai des talens*, ou les *Réjouiſſances de la Paix*, le *Médecin par amour*, le *Plaiſir & la Reconnoiſſance*. Il a fait auſſi des changemens au *Baron de la Craſſe* de Poiſſon, & au *Je ne ſçais quoi* de Boiſſy. Il a eu part à la *Famille*, à l'*Amour Cenſeur des Théâtres*, à la *Fête infernale*, & à quelques autres Pieces du Théâtre Italien.

COPPIER, (*M.*) Auteur du *Bal de l'Arche-Marion*.

COQUILLARD, (*Guillaume*) Official de Reims, en 1532, a compoſé le *Plaidoyer d'entre la Simple & la Ruſée*, & l'*Enquête d'entre la Simple & la Ruſée*,

qu'on peut mettre au rang des Pieces dramatiques.

CORALINE, (*Anne-Véroneſe*, dite) fille de Carlo Véroneſe, débuta au Théâtre Italien le 6 Mai 1744, pour les Soubrettes, avec ſon pere pour les rôles de Pantalon. Tous deux parurent dans la même Piece, intitulée le *Double mariage d'Arlequin*, canevas Italien de l'ancien Théâtre. Tous les deux ſont originaires de Veniſe; le pere étoit âgé d'environ quarante-deux a ; & la fille en avoit à peine quatorze; ils firent le plus grand plaiſir, & furent également applaudis; mais les talens, ainſi que la beauté de la jeune débutante, n'ayant fait qu'augmenter chaque jour, elle ſe vit long-tems ſans rivale ſur ce Théâtre, où elle fut reçue, ainſi que ſon pere, peu de tems après leur début. Ses talens & ſa beauté ont inſpiré ces vers à M. Marmontel.

Oui, Lucinde, je t'aime; & mon ame ravie
A puiſé dans tes yeux une nouvelle vie;
Volage dans mes goûts, & froid dans mes deſirs,
Je ne trouvois par-tout que l'ombre des plaiſirs:
Je t'ai vue, & mon cœur a reconnu ſon Maître.
Surpris de ſes tranſports, il s'eſt ſenti renaître;
Et pareil à l'Aiglon de ſon œuf échappé,
Sous l'aile de l'Amour, il s'eſt développé.
Ce feu que je puiſois dan le ſein de Voltaire,
N'eſt plus dans ton Amant que l'ardeur de te plaire;
L'Amour eſt mon génie, & dicte mes écrits.
Comme il en eſt la ſource, en ſera-t-il le prix?
Heureux! ſi ſur les pas de Tibulle & d'Ovide,
Cueillant pour toi les fleurs du Parnaſſe & de Gnide,
Je pouvois voir ta main mêler, à mon retour,
Aux rameaux d'Apollon les myrthes de l'Amour!
La Lyre de Tyrtée a gagné des batailles.
Aux accens d'Amphion Thèbes dut ſes murailles.
Orphée a ſçu toucher, par ſes tendres accords,
Les Monſtres de la Thrace, & le Tyran des morts.
Ovide, abandonné ſur des rives proſcrites,
Des traits de la pitié perça l'ame des Scythes.
Je n'en ſuis point jaloux; & ce talent vainqueur
Aura plus fait pour moi, s'il enchaîne ton cœur.

Ce climat vif & pur, ces lieux plus beaux encore,
Depuis qu'ils t'ont vu naître & mille Amours éclore;
Ce pays des Héros, des graces, des talens,
Avoit produit Cynthie aux yeux étincelans,
Délie au doux ſourire, au ſéduiſant langage,
Corine au teint de Roſe, au cœur tendre & volage;
Mais crois-moi, ma Lucinde, en ces tems ſi vantés,
Si l'on t'eût vu paroître auprès de ces Beautés,
Avec cette fraîcheur, cet éclat, ce ſourire,
Cette bouche appellant le plaiſir qu'elle inſpire;
Ce corſage arrondi, tel que l'avoit Pſyché,
Quand l'Amour, comme un lierre, y ſembloit attaché;
Ce ſein ferme & poli, qui, repouſſant la toile,
De ſon bouton de roſe enfle & rougit le voile;
Cette main que l'Amour baiſoit en la formant,
Et qui ranimeroit la cendre d'un Amant:
Crois-moi, dis-je, Properce, Ovide, ni Tibulle;
N'auroient brûlé jamais que des feux dont je brûle;
Et le nom des Beautés célèbres dans leurs vers
N'auroit jamais reçu l'encens de l'Univers.

Avant les vers de M. Marmontel, quelqu'un avoit dit, en parlant de cette célèbre Actrice :

Coraline toujours nouvelle
Dans chaque rôle où je la vois,
Fait que je ſuis, tout à la fois,
Amant inconſtant & fidèle.

CORAS, étoit ami de le Clerc, auquel il diſputa la Tragédie d'*Iphigénie*.

CORDIER, (*M.*) a donné la Tragédie de *Zaruckma*.

CORIOT, (*le Pere*) de l'Oratoire, & Profeſſeur de Rhétorique à Marſeille, connu par pluſieurs Poëſies, eſt Auteur du *Jugement d'Apollon ſur les Anciens & les Modernes*.

CORMEIL, Auteur du dix-ſeptieme ſiècle, qui a donné *Célidore*, outre *Floriſe ravie*, ou le *Raviſſement de Floriſe*, qu'on lui attribue encore.

CORNEILLE, (*Pierre*) naquit à Rouen le 26 Juin 1606. Il fut Avocat Général de la Table de Marbre de cette Ville, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, & le Reſtaurateur de notre Théâtre, pour lequel il commença à travailler en 1625, à l'âge de dix-neuf ans, & mourut à Paris le premier Octobre 1684. Comme pluſieurs Sçavans ont fait ſon éloge, nous nous contenterons de rapporter le titre de ſes trente-trois Pieces, dans l'ordre qu'il les a compoſées; ſçavoir, *Melite*, *Clitandre*, *la Veuve*, la *Galleriſe du Palais*, la *Suivante*, la *Place Royale*, *Médée*, l'*Illuſion*, le *Cid*, les *Horaces*, *Cinna*, *Polieucte*, *Pompée*, le *Menteur*, la *Suite du Menteur*, *Rodogune*, *Théodore*, *Héraclius*, *Andromede*, *Dom Sanche d'Arragon*, *Nicomede*, *Pertharite*, *Œdipe*, la *Toiſon d'Or*, *Sertorius*, *Sophonisbe*, *Othon*, *Agéſilas*, *Attila*, *Tite & Bérénice*, une partie de *Pſyché*, *Pulchérie* & *Suréna*.

Si Corneille erra d'abord avec la foule des Poëtes Tragiques, bientôt il reconnut que la foule & lui s'égaroient. Ce fut ſur les pas des Anciens qu'il entra dans la véritable carrière Dramatique; mais il y découvroit des ſentiers qu'ils n'avoient point apperçus, & paſſa de bien loin ſes guides. Ce qu'il avoit fait, apprit à ſa Nation ce qu'elle pouvoit faire. Il parvint à lui élever le génie, & donna le ſignal aux Orateurs, aux Philoſophes, aux Artiſtes, &c. Peut-être que, ſi Corneille n'eût été qu'un homme ordinaire, Boſſuet & tant d'autres n'euſſent pas été de ſi grands hommes. C'eſt à regret qu'on deſire, dans les Ouvrages de ce pere du Théâtre, un ſtyle moins inégal, une diction plus épurée. Corneille, ſi excellent Logicien, ne put jamais s'aſſujettir aux regles d'une Grammaire exacte; on trouve ce défaut juſques dans ſes chef-d'œuvres. C'eſt joindre à la plus noble Architecture des morceaux de Sculpture gothique; mais ce défaut mis

à part, que de beautés ſes Ouvrages nous préſentent! que de variété dans les plans! que de force dans les caracteres! que d'élévation dans les idées! Malheur à qui ne ſçait pas ſupporter un vieux mot en faveur d'une vérité neuve & utile! De trente-deux Poëmes Dramatiques, dont Corneille eſt l'Auteur, aucun ſur-tout ne reſſemble à ceux d'autrui: ſi tous ne ſont pas d'une égale force, du moins ils offrent tous des traits qui décèlent la main dont ils partent. C'eſt le même génie qui diſpoſe, mais qui n'agit pas toujours avec la même vigueur. Du reſte, nul Poëte, dont la chaleur ſoit plus ſoutenue, plus communicative; elle agite les Lecteurs les plus engourdis; elle embraſe ceux qui ont en eux quelques étincelles du feu de la Poëſie; c'eſt le trépied de la ſybille; on n'en peut approcher ſans éprouver un ſoudain enthouſiaſme.

Corneille, après avoir pris un grand eſſor, ne ſe ſoutint pas avec la même gloire dans les ouvrages de ſa vieilleſſe. Le Duc de Montauſier, qui étoit un franc Miſanthrope, lui dit: « Monſieur Corneille, quand » j'étois jeune, je faiſois de jolis vers; à préſent » que je ſuis vieux, mon génie eſt éteint; croyez-» moi, laiſſons faire des vers à la Jeuneſſe ».

Entre pluſieurs époques glorieuſes pour le grand Corneille, en voici une que l'on peut citer comme unique. Etant venu un jour à la Comédie, où il n'avoit point paru depuis deux ans, les Acteurs s'interrompirent d'eux-mêmes; le Grand Condé, le Prince de Conti, & généralement tous ceux qui étoient ſur le Théâtre, ſe leverent; les Loges ſuivirent leurs exemples; le Parterre ſe ſignala par des battemens de mains, & par des acclamations, qui recommencerent à tous les entr'Actes. Des marques d'une diſtinction ſi flatteuſe pour l'amour-propre, devoient être bien embarraſſantes pour un

homme, dont la modeſtie alloit de pair avec le mérite.

Le grand Corneille avoit coutume de dire qu'il devoit plus à Lucain qu'à Virgile, non qu'il fût aſſez peu équitable, ou qu'il eût aſſez peu de goût (comme Boileau a voulu le faire entendre) pour eſtimer le ſecond moins que le premier; mais un Auteur qui met des Héros ſur la Scène, n'a pas beſoin de fictions épiques. Il trouve mieux ſon compte dans les penſées mâles & énergiques de la Pharſale, que dans l'élégante narration & la conduite judicieuſe de l'Enéïde.

Corneille, ſi élevé, ſi ſublime dans ſes écrits, n'étoit plus le même dans la converſation; il s'énonçoit au contraire d'une maniere ſi ſeche, ſi embarraſſée, qu'une grande Princeſſe qui avoit deſiré de le voir & de l'entretenir, diſoit qu'il ne falloit point l'écouter ailleurs qu'à l'*Hôtel de Bourgogne*, qui étoit l'Hôtel des Comédiens.

Lorſqu'il récitoit ſes vers, il fatiguoit tous ceux qui l'écoutoient; auſſi Boisrobert, à qui Corneille reprochoit d'avoir mal parlé d'une de ſes Pieces, étant ſur le Théâtre, lui dit: « Comment pourrois-» je avoir blâmé vos vers ſur le Théâtre, les ayant » trouvé admirables dans le tems que vous les bar-» bouilliez en ma préſence ».

Corneille ſe négligeoit beaucoup pour ſon extérieur. Quand ſes amis, qui auroient ſouhaité de le voir parfait en tout, lui faiſoient remarquer ces légers défauts, il ſourioit, & diſoit: « Je n'en ſuis pas » moins, pour cela, Pierre Corneille ». Il s'eſt peint lui-même par ces ſix vers qu'on trouve dans un billet adreſſé à Péliſſon.

En matiere d'Amour, je ſuis fort inégal;
J'en écris *aſſez bien*, & le fais aſſez mal.
J'ai la plume féconde, & la bouche ſtérile;
Bon galant au Théâtre, & fort mauvais en Ville;
Et l'on peut rarement m'écouter ſans ennui,
Que quand je me produis par la bouche d'autrui.

Ces vers furent faits vingt ans avant la date de ce billet. C'eſt Corneille qui le dit, voici ſes propres mots. « Voilà, Monſieur, une petite peinture que » je fis de moi-même, il y a plus de vingt ans. Je ne » vaux guères mieux à préſent ».

Comme c'eſt une loi à l'Académie Françoiſe, que le Directeur faſſe les honneurs d'un Service pour ceux qui meurent ſous ſon Directorat, il y eut une conteſtation de généroſité entre Racine & M. l'Abbé de Lavau, à qui feroit le Service de Corneille; parce qu'il paroiſſoit incertain ſous le Directorat duquel il étoit mort. La choſe ayant été remiſe au jugement de la Compagnie, M. l'Abbé de Lavau l'emporta: & Benſerade dit à Racine: « Si quelqu'un » pouvoit prétendre à enterrer Corneille, c'étoit » vous. Vous ne l'avez pourtant pas fait ».

CORNEILLE, (*Thomas*) frere du grand Corneille, de l'Académie Françoiſe, & de celle des Inſcriptions, naquit à Roüen en 1625, & mourut à Andely en 1709. Il courut la même carrière que ſon frere, mais avec moins de ſuccès, quoiqu'il obſervât mieux les regles du Théâtre. Deſpréaux avoit raiſon de l'appeller un Cadet de Normandie, en le comparant à ſon ainé; mais il avoit tort d'ajouter, qu'il n'avoit jamais pu rien faire de raiſonnable. Le Satyrique avoit oublié apparemment un grand nombre de Pieces, dont la plupart ont été conſervées au Théâtre, & qui, outre le mérite de l'intrigue, offrent quelques bons morceaux de verſification. Ces Pieces ſont *Ariane*, le *Comte d'Eſſex*, le *Geolier*

de ſoi-même, [illegible] *d'Albi*[illegible], la *Comteſſe d'Orgueil*, le *F*[illegible] *de Pierre*, l'[illegible]*nnu*. Thomas Corneille avoit une facili[illegible]é [illegible]e dans ce travail. *Ariane* ne lui coûta q[illegible]uix-[illegible], & le *Comte d'Eſſex* fut fini dans qu[illegible]. Cet Au[illegible]r avoit une mémoire ſi heureuſe, [illegible] qu'il étoit prié de lire une de ſes Pieces, il [illegible]it tout de ſuite ſans héſiter, & mieux qu'un [illegible]en n'auroit pu faire. Ses autres Ouvrages dramatiques ſont : les *Engagemens du haſard*, le *Feint Aſtrologue*, *Dom Bertrand de Cigaral*, l'*Amour à la mode*, le *Berger extravagant*, le *Charme de la voix*, les *Illuſtres ennemis*, *Timocrate*, *Bérénice*, *Commode*, *Darius*, le *Galant doublé*, *Stilicon*, *Camma*, *Pyrrhus*, *Maximien*, *Perſée & Démétrius*, *Antiochus*, *Laodice*, *Annibal*, *Théodat*, *Achille*, *Dom Céſar d'Avalos*, *Circé*, *Bradamante*, la *Devineresſe*, & les Opéra de *Pſyché* & de *Médée*.

Les ſuccès de l'aîné des Corneille étoient un grand obſtacle à la réputation du plus jeune : il avouoit lui-même ſon infériorité, & ne déſignoit ſon aîné, que par l'épithete du grand Corneille. Celui-ci, de ſon côté, déſiroit avoir fait pluſieurs des Ouvrages de ſon frere ; aveu qui eût pu flatter l'Auteur le moins modeſte, & qui n'étoit pas un pur effet de généroſité. Thomas Corneille poſſéda ſupérieurement l'art de conduire une Piece, d'amener les ſituations, de les varier, en un mot, la partie Théâtrale. Delà ſes ſuccès réitérés ; mais ſes Tableaux, qui ne péchent guères par le deſſin, manquent preſque toujours par le coloris. Sa diction eſt inexacte & foible ; elle nous confirme la facilité avec laquelle on dit qu'il travailloit : facilité toujours dangereuſe pour qui s'y livre ; parce qu'elle conduit rarement au-delà du médiocre.

Deſpr[illegible] : & Racine qui avoient fait tous leurs efforts pour décrier Quinault, engagerent Thomas

orneille à compoſer des Opéra, afin de ſupplanter ſur ennemi. Corneille ſe laiſſa perſuader; mais il e réuſſit point. Pierre Corneille, ſon frere, avoit auſſi voulu s'eſſayer dans le même genre, & n'avoit pas eu un plus grand ſuccès. On a remarqué que les deux freres avoient épouſé les deux ſœurs, en qui il ſe trouvoit la même différence d'âge qui étoit entr'eux. Il y avoit des enfans de part & d'autre, en pareil nombre. Ce n'étoit qu'une même maiſon, qu'un même domeſtique. Enfin après plus de vingt-cinq ans de mariage, les deux freres n'avoient pas encore ſongé à faire le partage des biens de leurs femmes.

Deſpréaux diſoit de Thomas Corneille : « C'eſt » un homme emporté de l'enthouſiaſme d'autrui, » & qui n'a jamais pu rien faire de raiſonnable. Vous » diriez qu'il ne s'eſt étudié qu'à copier les défauts » de ſon frere ».

Gacon fit l'in-promptu ſuivant, ſur le Portrait de Thomas Corneille.

Voyant le Portrait de Corneille :
Gardez-vous de crier merveille ;
Et dans vos tranſports n'allez pas,
Prendre ici Pierre pour Thomas.

CORNEILLE DE BLESSEBOIS, (*Pierre*) vivoit encore en 1680, & a fait trois Pieces, qui ſont : *Mademoiſelle de Sçai*, *Eugénie*, & la *Corneille de Mademoiſelle de Sçai*.

COSNARD, (*Mademoiſelle*) née à Paris, fit paroître en 1650, les *Chaſtes Martyrs*.

COSTARD, Libraire à Paris, a fait imprimer des amuſemens dramatiques, compoſés de trois Pieces; ſçavoir, les *Orphelins*, *Zélide*, & *Lucile*.

COSTE, (*de*) on lui attribue la Paſtorale de *Liſimene.*

COTIN, (*Charles*) né à Paris, où il eſt mort en 1682, étoit Chanoine de Bayeux, Aumônier du Roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe: il eſt plus connu par les Satyres de Boileau, que par ſes Ouvrages, dont cependant quelques-uns ſont aſſez bien écrits. Il a fait la *Paſtorale Sacrée.*

COTTIGNON, (*Pierre*) ſieur de *la Cheſnaye*, Auteur d'une Tragédie de *Madonte.*

COUPÉ, (*Mlle.*) jolie Actrice, retirée de l'Opéra depuis pluſieurs années.

Coupé, mille Amours ſur vos traces,
Viennent entendre vos chanſons;
Vous les attirez par vos ſons,
Et les retenez par vos graces.

COURTIAL, (*M.*) a fait imprimer un Drame, intitulé la *Piété filiale.*

COURTIN, (*Jacques*) ſieur de l'*Iſle*, a fait en 1584, une Piece intitulée *Bergerie.*

COUSIN, (*Gilbert*) né en Franche-Comté, l'an 1505, fut, à ce qu'on croit, Domeſtique d'Eraſme. Outre un très-grand nombre d'écrits, il a fait la Tragédie de l'*Homme affligé.*

COYPEL, (*Charles*) mort à Paris en 1752, âgé de 58 ans, étoit né d'une famille fertile en grands Peintres, & étoit lui-même très-ſçavant dans cet Art. Les places de premier Peintre du Roi & de M. le Duc d'Orléans, & de Directeur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, qu'il a remplies avec honneur juſqu'à ſa mort, en ſont la

preuve. Il avoit beaucoup d'eſprit, & écrivoit d'ailleurs très-bien. Outre divers diſcours Académiques, il a compoſé pluſieurs Pieces de Théâtre, dont quelques-unes ont été jouées à la Cour ; les autres, ſur des Théâtres de Société. Celles qui ſont parvenues à notre connoiſſance ſont : les *Amours à la Chaſſe*, les *Folies de Cardénio*, le *Triomphe de la raiſon*, l'*Ecole des peres*, la *Capricieuſe*, le *Danger des richeſſes*, les *Bons procédés*, les *Déſordres du Jeu*, *Sigiſmond*, l'*Auteur*, la *Force de l'exemple*, les *Tantes*, les *Trois Freres*, les *Captifs*, la *Soupçonneuſe*, la *Vengeance honnête*, les *Jugemens téméraires*, le *Défiant*, *Alceſte*, l'*Indocile*, la *Poéſie & la Peinture*, & la *Répétition*.

CRÉBILLON, (*Proſper Jolyot de*) né à Dijon en 1674, de *Melchior Jolyot*, Greffier en chef de la Chambre des Comptes de cette Ville, & d'une ancienne famille de Bourgogne, ennoblie en 1442, commença à travailler pour le Théâtre en 1705, fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1731, & fit ſon compliment en vers. Il étoit auſſi des Académies de Dijon & de Rouen. Ses Pieces ſont *Idoménée*, *Atrée & Thyeſte*, *Electre*, *Rhadamiſte & Zénobie*, *Xerxès*, *Sémiramis*, *Pyrrhus*, *Catilina*, le *Triumvirat*. On lui attribue une Tragédie de la *Mort de Cromwel*, ſous le nom de la *Mort d'Agis*, qui n'a été ni repréſentée, ni imprimée, ni même achevée. Il mourut à Paris en 1762, fut inhumé à Saint-Gervais, où le Roi vouloit lui faire élever un Mauſolée.

Borné, peut-être volontairement, à ſuivre une ſeule carrière, Crébillon y trouva encore bien des obſtacles. Corneille & Racine l'avoient devancé ; ils avoient enlevé tous les ſuffrages ; & c'étoit beaucoup, que d'oſer ſuivre leurs traces ; mais ce n'étoit point aſſez pour lui ; il vouloit marcher de pair avec eux. Peut-être même agit-il moins par choix

e par impulſion ? Le génie balance peu ; il projette moins qu'il n'exécute. Crébillon ur la Scène tout le Tragique d'Eſchyle, régularité de plans qu'Eſchyle ne connut n ſtyle nerveux n'a ni l'élévation de Cor- l'élégance de celui de Racine ; il préfere s aux images. Ses vers ont plus de force nonie ; & ſon pinceau mâle ne peint preſ- ; que des objets terribles : en un mot, ſon ; aſſervit ; mais c'eſt en Tyran, à force de trembler, & d'étaler à nos yeux le car- ıorreur.

ın avoit une façon ſinguliere de compo- s il n'a fait par écrit le plan d'aucune de dies, ſi l'on excepte *Xerxès*, qui n'eſt t pas la mieux conduite de toutes les ne falloit pas d'entraves à ſon génie ; & éthode qu'il n'en admettoit, l'auroit gêné. ıit même jamais ſes Pieces, que quand il onner au Théâtre. On étoit à l'Aſſemblée, ılle il récita *Catilina* aux Comédiens ; & ımoin qu'il le leur dit tout de mémoire. lon ſon uſage, il récitoit à ſes amis quelque la Piece qu'il compoſoit, ſi quelqu'un lui faiſoit une critique qu'il crût devoir 'endroit qu'en conſéquence il ſupprimoit, totalement de ſa tête ; & il n'y reſtoit e qu'il y avoit ſubſtitué.

ıandoit un jour à Crébillon, dont on : les Tragédies à un Chartreux, quel neilleur Ouvrage ? « Je ne ſçais, répon- ıuel eſt le meilleur ; mais je ſuis ſûr, en ıt ſon fils, que voilà le plus mauvais. C'eſt, celui-ci, qu'il n'eſt pas du Chartreux ».

t ne devoir pas omettre que le Mardi 6

Juillet, les Comédiens François firent célébrer, dans l'Egliſe de Saint-Jean-de-Latran, un pompeux Service, comme une preuve de leur reconnoiſſance pour ce grand Poète, & un monument de leur reſpect pour les Lettres. Tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué par la naiſſance & par le rang, ou par le goût & l'amour des Lettres, tous les Membres des Académies & de tous les Corps littéraires, ainſi que tous les autres gens de Lettres, les Artiſtes & les gens de talens célèbres y avoient été invités par des billets imprimés, de la part des Comédiens. Il s'y rendit un ſi grand nombre de perſonnes, qu'à peine le vaiſſeau pouvoit-il les contenir : cependant cela n'occaſionna pas le moindre tumulte, par l'ordre exact qui fut obſervé, & par le ſentiment de reſpect qu'inſpiroit, à tous les aſſiſtans, l'objet de cette cérémonie.

CRESSIN, (*Jacques*) Auteur Proteſtant, a publié en 1584, une Comédie intitulée le *Marchand Converti*.

CROISILLES, (*Jean-Baptiſte*) Abbé de Saint-Ouen, Auteur d'une Piece intitulée la *Chaſteté invincible*, eſt mort en 1651, dans une extrême pauvreté.

CROQUET, nous ne ſçavons autre choſe de cet Auteur, ſinon qu'on lui attribue les *Saturnales Françoiſes*, imprimées en 1736, où ſe trouvent quatre Pieces dramatiques, intitulées le *Médiſant*, les *Effets de la prévention*, le *Triomphe de l'amitié* & l'*Inégal*.

CROSNIER, n'eſt connu que par une Piece intitulée l'*Ombre de ſon Rival*.

CURI, (*de*) Intendant des Menus-Plaiſirs du Roi,

eſt Auteur des paroles de *Zélie*, & a retouché *Canente*.

CUVILLIER, Acteur de l'Opéra, dont on a dit:

Ta voix, ton geſte & ta figure,
En toi, tout plaît aux Spectateurs;
L'Art, d'accord avec la Nature,
A formé le Chanteur & l'Acteur.

CYRANO, (*Savien*) né à Bergerac, en Périgord, l'an 1620, avec un caractère bouillant & ſingulier, entra, en qualité de Cadet, au Régiment des Gardes. Il fut bientôt connu comme la terreur des braves de ſon tems. Il n'y avoit preſque point de jour, qu'il ne ſe battît en duel, non pas pour lui, mais pour ſes amis. Cent hommes s'étant attroupés un jour ſur le Foſſé de la Porte de Neſle, pour inſulter un homme de ſa connoiſſance, il diſperſa lui ſeul toute cette troupe, après en avoir tué deux & bleſſé ſept. On lui donna d'une commune voix le nom d'*Intrépide*. Deux bleſſures qu'il reçut, l'une au Siège de Mouzon, l'autre au Siège d'Arras, & ſon amour pour les Lettres lui firent abandonner le métier de la Guerre. Il étudia ſous le célèbre Philoſophe Gaſſendi, avec Chapelle, Moliere & Bernier. Son imagination pleine de feu, & inépuiſable pour la plaiſanterie, lui procura quelques amis puiſſans, entr'autres le Maréchal de Gaſſion, qui aimoit les gens d'eſprit & de cœur; mais ſon humeur libre & indépendante, l'empêcha de profiter de leur protection. Il mourut en 1655, à trente-cinq ans, d'un coup à la tête, qu'il avoit reçu quinze mois auparavant. Parmi les Ouvrages de cet Auteur, on ne compte que deux Pieces de Théâtre, le *Pédant joué*, & la *Mort d'Agrippine*.

DAI DAN

DAIGALIERS, (*Pierre de Laudun*) né à Uzès, dans le ſeizieme ſiècle, eſt réputé l'Auteur des Tragédies des *Horaces* & de *Diocletian*.

DAMPIERRE, (*M.*) Munitionnaire du Roi, le *Bienfait rendu*, ou le *Négociant*.

DANCHET, (*Antoine*) né à Riom en 1671, fit, n'étant encore qu'en Rhétorique, une Piece de vers Latins ſur la priſe de *Nice* & de *Mons*, qu'on jugea digne de voir le jour. Après avoir occupé pendant quelque tems, avec beaucoup de réputation, la Chaire de Rhétorique de Chartres, il produiſit ſes talens ſur un plus grand Théâtre; il eut une place à la Bibliotheque du Roi, à l'Académie des Inſcriptions, & à l'Académie Françoiſe; & il juſtifia ces différens choix par pluſieurs Pieces de Poëſies, & ſur-tout, par des Drames lyriques. Il mourut à Paris en 1748, où il s'étoit fait aimer autant par ſon caractère, qu'eſtimer par ſon eſprit. Ami généreux, ſincere, déſintéreſſé, exact à ſes devoirs, & aſſidu au travail, il eut toutes les qualités d'un homme de Lettres, ſans en avoir les défauts. Il ne ſe permit jamais un ſeul vers ſatyrique, quoique Poëte outragé. Un de ſes Rivaux l'ayant inſulté dans une ſatyre ſanglante, il fit en réponſe une épigramme très-piquante, l'envoya à ſon ennemi, en lui déclarant que perſonne ne la verroit, & qu'il vouloit ſeulement lui montrer combien il étoit facile & honteux d'employer les armes de la ſatyre.

Danchet poſſédoit les talens propres des deux Académies, dont il étoit Membre, à-peu-près au même degré que l'Art dramatique. Content de mettre dans ſes Poëmes une marche réguliere, des

ées analogues au fond des ſujets, des ſentimens
nêtes & vertueux ; il s'appliquoit peu à faire
ir ces grands reſſorts de la Tragédie, qui émeu-
nt les paſſions, & produiſent des chef-d'œuvres.
plaiſoit à l'eſprit, & ne touchoit le cœur que
blement. Il intéreſſe pourtant quelquefois ; mais
eſt d'une maniere do e . un & preſque
perceptible. Auſſi n'a il bien déci-
, que pour le genre lyriq da lequel il n'a
i de ſupérieur que Quinault, & d'égal que la
lotte, ou peut-être le Poëte Roy. La Tragédie
mande plus d'élévation, plus d'étendue de génie :
Opéra, plus d'eſprit, plus de nature ; & ce genre
excédoit point les forces de notre Poëte. Il ani-
oit & varioit le Spectacle avec aiſance, plaçoit
ns ſes Poëmes des ſituations intéreſſantes, les
richiſſoit de tours neufs, y répandoit des traits
bles, hardis, tendres & touchans. Il n'y a donc
oint d'injuſtice, ſi, apr avoir mis Danchet au ſe-
ond rang ſur la Scène lyrique, on le place beau-
oup plus bas ſur la Scène Françoiſe. Le Public, qui
evoit ſes Opéra avec plaiſir, applaudit particuliére-
ent à *Héſiode*, à *Tancrede*, à *Aréthuſe*, aux *Fêtes*
énitiennnes, à *Idoménée*. Les autres moins connus,
ont les *Fragmens de Lully*, *Alcine*, les *Muſes*, *Té-*
maque, les *Amours de Mars & de Vénus*, *Télephe*,
amille, *Achille & Déidamie*, &c. La Fable, l'Hiſ-
oire, le Coſtume y ſont ménagés autant qu'ils
euvent l'être dans des Ouvrages de ce genre.

Danchet fut un jour conſulté par un jeune Poëte
ur une petite Piece qui commençoit ainſi :

Maiſon qui renfermez mon aimable Maîtreſſe.

anchet interrompit le Poëte, & lui dit : le mot
e *Maiſon* eſt bas. Mettez *Palais* : l'Auteur recom-
ença ſon vers de la même façon. Je vous ai déja
t, reprit D het, de mettre *Palais*. « Eh ! Mon-

ſieur, répliqua le jeune homme, vous voulez que » je mette *Palais*, tandis qu'elle eſt à l'Hôpital ».

Danchet a été inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois. Son Portrait a été gravé avec ces vers:

Si l'honneur de briller au Théâtre lyrique,
Si des ſuccès heureux ſur la Scène tragique,
Danchet, affranchiſſoient de l'éternelle nuit,
On te verroit jouir encore de la vie,
Et joindre le bon cœur avec le bel eſprit,
Qui ne ſe trouvent pas toujours de compagnie.

DANCOURT, (*Florent Carton*, ſieur) naquit à Fontainebleau en 1661, le même jour que le Grand Dauphin. Le Pere de la Rue, Jéſuite, ſous lequel il fit ſes études, voulut procurer à la Société un jeune homme, dont la vivacité & la pénétration promettoient beaucoup; mais l'éloignement du diſciple pour le Cloître, rendit inutiles tous les ſoins du Maître: Dancourt, aima mieux ſe livrer au Barreau, qu'il abandonna bientôt pour le Théâtre. Il fut non-ſeulement grand Acteur, ſur-tout dans les rôles de Jaloux, de Financier, d'Hypocrite, de Miſanthrope, mais encore Auteur diſtingué. « Ce que Regnard étoit à l'égard de Moliere dans » la haute Comédie, dit un homme d'eſprit, le « Comédien Dancourt l'étoit dans la Farce ». Pluſieurs de ſes Pieces attirent encore un grand concours. Le Dialogue en eſt léger, vif, rapide, plein de gaieté & de ſaillies. La facilité qu'il avoit dans ſes Ouvrages, il la portoit dans la Société. Il étoit recherché de ce qu'il y avoit de plus diſtingué & de plus aimable. Ses Œuvres, recueillis en pluſieurs Volumes, ſont le *Notaire obligeant*, ou les *Fonds perdus*; le *Chevalier à la mode*, la *Maiſon de campagne*, la *Folle enchere*, l'*Été des coquettes*, la *Pariſienne*, la *Femme d'intrigue*, les *Bourgeoiſes à la mode*, la *Gazette*, l'*Opéra de Village*, l'*Impromptu de Garniſon*, les *Vendanges*, le *Tuteur*, la *Foire de Bezons*, les

Vendanges de Sureſne, la *Foire Saint-Germain*, le *Moulin de Javelle*, les *Eaux de Bourbon*, les *Vacances*, *Renaud & Armide*, la *Loterie*, le *Charivari*, le *Retour des Officiers*, les *Curieux de Compiegne*, le *Mari retrouvé*, les *Fées*, les *Enfans de Paris*, ou la *Famille à la mode*; la *Fête de Village*, ou les *Bourgeoiſes de qualité*; les *Trois Couſines*, *Colin maillard*, l'*Opérateur Barry*, les nouveaux *Divertiſſemens* des Comédies de l'*Inconnu*, des *Amans magnifiques* & de *Circé*; le *Galant Jardinier*, l'*In-promptu de Livry*, le *Divertiſſement de Sceaux*, les *Deux Diables boiteux*, la *Trahiſon punie*, *Madame Artus*, les *Agioteurs*, la *Comédie des Comédiens*, ou l'*Amour Charlatan*; *Céphale & Procris*, *Sancho Pança*, l'*In-promptu de Sureſne*. les *Fêtes du Cours*, le *Vert Galant*, le *Prix de l'Arquebuſe*, la *Métamorphoſe*, la *Déroute du Pharaon*, & la *Déſolation des Joueuſes*. Il a encore donné la *Dame à la mode*, *Merlin déſerteur*, le *Carnaval de Veniſe*, le *Médecin de Chaudray*, la *Belle-Mere*, & l'*Eclipſe*, qui n'ont point été imprimées, outre les *Nouvelliſtes*, *Angélique & Médor*, & la *Mort d'Alcide*, qu'on lui attribue, avec quelques autres Pieces de Théâtre qu'il a laiſſées après ſa mort, & des Ouvrages de Piété.

Dancourt n'a qu'un petit cercle, autour duquel il revient ſans ceſſe; preſque par-tout ce ſont des Financiers, des Procureurs ou des Villageois, qui forment la baſe de ſes Comédies. Il eſt même plus ſouvent au Village qu'à la Ville, & auſſi ſouvent au Moulin, qu'au Village. Le talent ſingulier qu'il eût, pour faire parler les Payſans, les lui fit ſouvent mettre en jeu; il les peint toujours d'une maniere agréable & naturelle; il les fait parler de même: nul Auteur, avant lui, n'avoit oſé compoſer une Piece toute en ſtyle Villageois. Dancourt en a fait pluſieurs; & toutes ont réuſſi; la plupart même ſont reſtées au Théâtre. C'eſt donc un nouveau genre, dont la Scène Françoiſe lui eſt redevable.

rné aux petites peintures, il entreprit rarement grands Tableaux ; & lorſqu'il voulut le tenter, choiſit mal ſes ſujets : j'en excepte le *Chevalier à la mode*, Piece d'intrigue. Dancourt a ſçu y jetter les caractères plaiſans & bien ſoutenus ; mais ce qui paroit l'avoir principalement occupé, c'eſt le ſoin d'ajuſter au Théâtre l'Hiſtoire & le Vaudeville du Jour. Une Aventure, une Mode, un Proverbe, la plus légere circonſtance, lui fourniſſoient l'idée d'une Comédie ; & ſouvent la Piece a ſurvécu aux circonſtances qui l'avoient fait naître. Plus d'une raiſon bornoit Dancourt à ce genre de production, outre le deſir d'être utile à ſa Troupe ; on ſent qu'il avoit peu lu les Anciens & les Modernes ; il avoue lui-même n'avoir eu d'autre connoiſſance du Théâtre, que celle que donnent le bon ſens & l'uſage. Ce n'en étoit point aſſez pour ſuivre de près Moliere & Regnard : l'Auteur du *Galant Jardinier* fit donc ſagement, de ſe frayer une route moins épineuſe ; il eſt certain, à cela près, que ce défaut d'étude ne nuit point à la conduite de ſes Drames : elle eſt communément réguliere, ingénieuſe, adroitement ménagée ; il ſçait amener une ſituation plaiſante, & en tirer parti. Jamais l'expoſition du ſujet ne l'embaraſſe ; & il entend l'art du dénouement ; il excelle, ſur-tout à faire agir les intriguans & les valets ; ſon dialogue eſt vif, naturel, ingénieux, précis ; on peut donner ſa proſe pour un modele d'agrément & de légereté : mais il s'en faut de beaucoup, que ſes vers y répondent ; c'eſt de la proſe froidement compaſſée, rimée avec peine, & à qui cette contrainte a fait perdre toute ſa vivacité. Il eſt cependant vrai, qu'il manie aſſez bien le Vaudeville, & qu'il réuſſit dans les Divertiſſemens. Ceux qu'il a joints à ſes Comédies, ſont liés avec art au ſujet, & ſouvent même en ſont partie. Il réſulte de toutes ces choſes, que Dancourt eſt un des Auteurs à qui le Théâtre a le plus d'obligation, par le nombre de Pieces qu'il a fait repréſenter, &

: reſtées. On les ſçait par cœur ; ce qui les applaudit peu ; mais on les écoute ; & c'eſt beaucoup. Enfin, qu'on me :omparaiſon ; Dancourt occupera parmi rs dramatiques, le rang que tiennent parmi es & les Généraux, ceux qui ont fait ıctions utiles, ſans en avoir jamais fait de ni d'héroïques.

ens d'Acteur & d'Auteur avoient mis à la tête de la Comédie Françoiſe. Les ns qui s'eſſayoient dans le genre dramati- reſſoient à lui pour être joués. Il ſe fai- les Manuſcrits, les copioit ; & huit jours les rendoit, en diſant toujours que la :toit pas jouable. L'année d'enſuite, il roitre cette même Piece, dont il avoit : fond de ſon mieux, & de laquelle il it les détails. C'eſt ce que d'honnêtes gens s, ſes Contemporains, ont aſſuré lui être quemment.

ırt étoit d'une moyenne grandeur & avoit la priſe, avant que l'âge lui eût donné de ɔint. Il avoit les cheveux & les ſourcils beaux yeux, le viſage agréable, & la phyſio- ɔle & ſpirituelle. Son principal talent pour e, étoit les rôles de haut Comique, à , & raiſonné. A l'égard du Tragique, il y id & monotone ; auſſi jouoit-il le moins voit dans ce dernier genre. Au reſte, il l'art de lire au mieux, non-ſeulement ſes , mais auſſi ceux des Auteurs qui lui : leurs productions, & cependant ſans s'y par aucune lecture, lorſqu'il apportoit à l'Aſſemblée :

ſoit de Dancourt, qu'il jouoit noblement

dans la Comédie, & bourgeoiſement dans le Tragique.

Racine ayant entendu le Libraire Brunet, qui crioit : « Meſſieurs, voilà le Théâtre de M. Dan» court : dis ſon échaffaud, lui dit-il ; dis ſon échaf» faud ».

Louis XIV honoroit Dancourt d'une bienveillance particuliere. Ce Comédien alloit lui lire ſes ouvrages dans ſon Cabinet. On raconte qu'un jour s'y étant trouvé mal, à cauſe du grand feu qu'il y avoit, le Roi prit lui-même la peine d'aller ouvrir une fenêtre pour lui faire prendre l'air. Une autrefois Dancourt ayant l'honneur de lui parler, comme il ſortoit de la Meſſe, pour quelques affaires qui regardoient la Troupe des Comédiens François ; & marchant toujours à reculons juſqu'au bord d'un eſcalier qu'il ne voyoit pas, le Roi le retint par le bras, en lui diſant : « Prenez-garde, Dancourt ; » vous allez tomber » ; & ſe retournant enſuite vers les Seigneurs qui l'environnoient : « Il faut convenir, » leur dit-il, que cet homme parle bien » ; & il lui accorda ce qu'il demandoit.

Lorſque Dancourt ſe ſentit malade, & proche de ſa fin, il fit faire ſon tombeau, & l'alla voir avec la même tranquillité, que s'il eût été deſtiné pour un autre.

Ce Comédien avoit été chargé, par ſes Confreres, de porter aux Adminiſtrateurs de l'Hôpital, le quart des pauvres. Il s'acquitta de cette commiſſion, & fit aux Adminiſtrateurs un très-beau diſcours. L'Archevêque de Paris & le Préſident de Harlai étoient à la tête du Bureau. Dancourt s'efforça de prouver que les Comédiens, par les ſecours qu'ils procuroient à l'Hôpital, méritoient d'être à l'abri de l'excommunication. Son éloquence ne fut pas heu-

reuſe. M. de Harlai lui répondit : « Dancourt, nous » avons des oreilles pour vous entendre, des mains » pour recevoir les aumônes que vous faites aux pau- » vres ; mais nous n'avons pas de langue pour vous » répondre ».

Le Pere de la Rue, ſermonant ſon ancien diſciple, ſur ce qu'il avoit embraſſé la profeſſion de Comédien : « Ma foi, mon Pere, lui dit Dan- » court, je ne vois point que vous deviez tant » blâmer l'état que j'ai pris. Je ſuis Comédien du » Roi ; vous êtes Comédien du Pape. Il n'y a pas » tant de différence de votre état au mien ».

DANÇOURT, nom d'un Comédien de Province, qui a donné à la Comédie Italienne les *Deux amis*, le *Mariage par récapitulation*, & *Eſope à Cythere*. Ce Comédien eſt né à Paris, & a pris le nom de Dancourt.

DANGEVILLE, (*Charles Botot*, dit) oncle de la célèbre Actrice de ce nom, étoit né à Paris, & a joué les rôles ſimples & niais à la Comédie Françoiſe, d'où il s'eſt retiré Doyen de la Troupe, en 1743.

DANGEVILLE, neveu du précédent, & qui a joué les mêmes rôles, a quitté le Théâtre.

Si, pour un rôle d'imbécille,
Il faut avoir beaucoup d'eſprit,
Perſonne n'a, ſans contredit,
Autant d'eſprit que Dangeville.

DANGEVILLE, (*Marie-Anne Botot*,) ſœur de l'Acteur précédent, avoit débuté en 1730, par le rôle de *Liſette* dans la Comédie du *Médiſant*, & a quitté le Théâtre depuis pluſieurs années. Pendant plus de quarante ans, tous les Journaux, toutes les Hiſtoires du Théâtre, toutes les Annales dramati-

ques, ont retenti des éloges de cette Actrice célèbre, la plus parfaite qui ait jamais paru ſur la Scène Françoiſe, non-ſeulement pour les rôles de Soubrette, mais pour une infinité d'autres rôles de caractère, qu'elle rendoit dans la derniere perfection. De tous les vers faits à ſa louange, & qui formeroient d'immenſes Volumes, nous nous contenterons des quatre ſuivans.

Que Dangeville a de génie,
D'art, de fineſſe & d'enjouement!
Rivale aimable de Thalie,
Elle en a l'air & le talent.

DARCIS, fils, Auteur de la Muſique du *Bal maſqué*, & de la *Fauſſe peur*.

DAVAUX, nom ſous lequel a paru l'*Homme Marin*.

DAUCOUR, (*M. Godard*) né à Langres, & à préſent Fermier-Général, a donné ſeul la *Déroute des Pamela*, & l'*Amour ſecond*; & avec Mrs. Bret & Villaret, le *Quartier d'hyver*.

DAVESNE, (*François*) né dans le Bas-Armagnac, eſpece de Fanatique, qui a compoſé le *Combat d'une ame avec laquelle l'Epoux eſt en divorce*, & la *Tragédie Sainte*.

DAVESNE, (*Bertin*) né à Dinant, & mort à l'âge de 28 à 30 ans, en 1742, a donné ſeul *Arlequin apprentif Philoſophe*, &, avec Romagnéſy, le *Frere ingrat*.

DAVESNE: (*M.*) les *Jardiniers*, *Perrin & Lucette*.

DAVOST, (*Jérôme*) né à Laval, a fait les *Deux Courtiſannes*.

DAURE, (*François*) Prêtre & Auteur de deux Tragédies morales, *Dipne* & *Genevieve*.

HESSE, dit *Deshayes*, (*Jean-Baptiſte*) né llande, débuta à Fontainebleau en 1734, rôle de Valet, dans la Comédie du *Petit amoureux*, à la Comédie Italienne, & y beaucoup d'applaudiſſemens, qu'il a long-érités dans cet emploi, ainſi que par ſon talent compoſition des Ballets, dont il eſt encore d'hui le Directeur, & pour leſquels il a été d'une penſion de la Cour.

De Heſſe eſt un Auteur parfait,
Pour le récit & pour la danſe.
Notre Grand Roi le récompenſe :
C'eſt dire tout; l'éloge eſt fait.

HESSE, (*Catherine Vicentini*) épouſe du pré-, & fille de Thomaſſin, ancien Arlequin, avoit rt applaudie étant encore toute jeune, dans rs petits rôles dont on l'avoit chargée. Elle ue en 1727, pour les rôles d'Amoureuſes Soubrettes. Elle chantoit auſſi dans les Paro- & danſoit dans les Ballets; elle a quitté le e depuis pluſieurs années.

Fille & femme de grands Acteurs,
De Heſſe, qui dès ſon bas âge,
Du Public obtint le ſuffrage,
Charme toujours les Spectateurs.

VIS, (*Jacques*) Avocat au Parlement, a ſé les *Plaintes du Palais*, ou la *Chicanne des urs*.

VIS. On trouve qu'un Auteur de ce nom a en 1696, les *Travaux divertiſſans d'Arlequin, Salmigondis comique*.

VNETIERES, (*Jean*) Chevalier, ſieur de é, a donné en 1645, *Sainte Aldégonde*.

DENON, (*M.*) Gentilhomme ordinaire, Auteur de *Julie*.

DESAUDRAY, Auteur du *Cuvier*.

DESAUTELS, (*Guillaume*) Gentilhomme Charolois, né à Montcenis en Bourgogne, l'an 1529, a compoſé des Dialogues Moraux, à pluſieurs perſonnages.

DESBIEZ, (*Louis*) Avocat, né à Dole, eſt Auteur du *Faux Marquis*.

DESBOULMIERS. C'eſt le nom ſous lequel cet Auteur s'eſt fait connoître dans le monde, & qu'il préféra à celui de ſon pere. Il entra dans les Troupes Légeres; &, n'y ayant pas fait fortune, il ſe tourna du côté des Lettres. Il débuta par quelques Romans, donna enſuite quelques Opéra-Comiques, & compila, en neuf Volumes, l'Hiſtoire de la Comédie Italienne & de la Foire. Ses Opéra-Comiques ſont le *Bon Seigneur*, & *Toinon & Toinette*. Il a laiſſé un troiſième Ouvrage de cette eſpèce, reçu à la Comédie Italienne, & dont un homme de Lettres, de ſes amis, s'eſt chargé de prendre ſoin. La Fable de l'*Enfant corrigé* de M. l'Abbé le Monnier, a ſervi de fonds à cet Intermede, intitulé la *Tourterelle*, ou la *Famille Villageoiſe*. Desboulmiers eſt mort d'une maladie de poitrine, en 1771, âgé d'environ quarante ans.

DESBROSSES, (*la Demoiſelle*) avoit débuté aux François en 1684, y fut reçue, ſe retira en 1718, & mourut en 1722. Elle rendoit parfaitement les rôles Ridicules, & ſur-tout les Vieilles Coquettes.

DESBROSSES, (*Robert*) né à Bonn en Allemagne, Muſicien & Acteur, reçu à penſion au Théâtre Italien depuis 1745, a fait la Muſique des *Sœurs*

DES DES

Rivales, du *Bon Seigneur*, & celle de pluſieurs autres petites Pieces dans le même genre.

DESCAZEAUX DES GRANGES, (*M.*) a traduit de l'Anglois la *Prétendue Veuve*, & compoſé la *Femme jalouſe*. Pour donner une idée de cet homme, qui vit à Londres, voici ce qu'en dit un Auteur (M. Groſley) qui l'avoit vu en Angleterre.

Les Anglois le nomment le Poëte François; & lui-même ſe donne ce titre à la tête des écrits qu'il fait imprimer, & qu'il répand en feuilles volantes. Il m'a fait l'honneur de me gratifier de quatre de ces Feuilles: elles méritent que j'en donne une idée, en y joignant quelques vers fidèlement copiés. La premiere, du 28 Août 1764, intitulée: *In-promptu fait à loiſir, pour le triomphe des Muſes, Candides, quoique non trop ſimples, ſous l'étendart irreprochable de graces très-amicalement conjugales*, eſt une Feuille *in-folio* que rempliſſent ſeize vers, ſuivis des conditions d'une ſouſcription ouverte par l'Auteur, pour une Tragédie de ſa façon, ſous ce titre: la *Magnanimité d'Alexandre le Grand, après la Bataille d'Arbelles*; d'une Liſte des Lords, Ladys & Seigneurs, qui chacun ont donné à l'Auteur une ou deux Guinées à compte ſur la ſouſcription; enfin, de l'annonce d'une autre ſouſcription pour ſes Tragédies de *Turnus* & des *Danaïdes*. Les vers débutent ainſi:

LA BIENFAITRICE.. (en or).. D'ALEXANDRE LE GRAND,
(Qui fut très-généreux) a, de bonté, garant;
My-Lady d'Herrington eſt plus féconde & belle
Que Vénus: Deſcazeaux la compare à Cybelle.
. . . . . .
. . . . . .

FINIS CORONAT OPUS. Fait à Londres, dans ma tête (& non hors de mon cœur) au Parc-Royal de Saint-James, Dimanche au ſoir le 26, & perfectionné

dans ma chambre, le 28 Août 1764; toujours, avec l'optimiſme, candeur innocente & non dupe.

La ſeconde Piece, du 28 Janvier 1765, eſt intitulée :

EX TEMPORE OPPORTUNO;

D'In-promptu fait à loiſir, en forme ſubſtancielle de réponſe Laconique au Dictionnnaire nouveau, trop portatif, & prétendu Philoſophique.
La Philoſophie eſt ſeulement philoſophâtre, lorſqu'au plus inquiéte, & au moins téméraire.

DESCAZEAWZIANA.

Arrouet (dit Voltaire) *illuſtre eſt devenu, . .*
Dictionnariſeur, non Chrétien ingénu, ...
Je ne le blâme pas d'être docte & faillible,
Il - par me croire, - peut - (ſoit) faire, avec
Dieux, paix. . . . . .

Tel eſt le ton des vers qui rempliſſent la ſeconde Feuille.

La troiſième réunit deux Pieces, dont la premiére, intitulée *Portrait inconteſtable*, offre l'éloge de M. le Duc de Choiſeul, & de l'Ambaſſadeur de France. Le Poète dit du premier :

Le Duc de Choiſeul eſt premier Miniſtre en homme,
Par primitif mérite, & non un Favori;
Car il a cœur d'Amboiſe & tête de Sully,
Pour Louis quinzieme, & des Lys le Royaume:
Voilà ſon Portrait, peint par Mi-Lord Deſcazeaux.

La ſeconde, qui indique la Patrie de l'Auteur, a pour objet le recouvrement de ſon bien, qu'il dit lui avoir été enlevé par ſa famille :

Perdrai-je -- (par procès, hélas! ſempiternel,)
Les deux tiers de mon pain, dans ma famille, à Nantes,
En face du Soleil, & des Loix gouvernantes?

Il

Il invoque enfuite le Roi, M. de Maupeou, M. de Beaumont, Avocat; & enfin,

Le Duc Mécénatique & grand de Nivernois.
Mon Pégaſe (aimé) n'a beſoin que d'un harnois.
J'ai vaincu par travaux l'envie & le grimoire.
FINIS CORONAT OPUS.

DESCHAMPS, (*François-Michel Chrétien*) Gentilhomme Champenois, né en 1688, eut d'abord le petit-collet; entra enſuite au Service, le quitta, prit un Emploi dans le Dixieme, ſe maria, & mourut en 1747. Il avoit commencé à travailler pour le Théâtre en 1715, & y a donné ſucceſſivement *Caton d'Utique*, *Antiochus & Cléopâtre*, *Ariaxerce* & *Médus*.

DESCHAMPS, Acteur excellent dans les rôles de Valet, qu'il jouoit avec autant de fineſſe que de naturel, débuta au Théâtre François en 1742, par *Merlot* dans le *Joueur*, fut reçu la même année, & mourut en 1754, fort regretté.

Pour bien rendre les perſonnages
D'un Valet adroit, d'un Gaſcon,
De Deſchamps imitez le ton;
Et vous aurez tous les ſuffrages.

DESCHAMPS, (*la Dlle.*) étoit depuis pluſieurs années, une des meilleures Actrices de l'Opéra-Comique, pour les rôles de caractère & de mere, lorſque ce Spectacle fut réuni à la Comédie Italienne en 1762; elle fut admiſe à ce Théâtre, où on la voit encore avec plaiſir. Elle a épouſé depuis quelques années le ſieur Bérard.

DESESSARTS, (*M.*) l'*Amour libérateur*, avec M. *Moiſelle*.

DESFRESNES aîné commença à travailler dans le

DES DES

genre dramatique, en 1637, & a donné *Eurymédon*, *Bélisaire*, *Orphyse*, la *Suite du Cid*, *Sémiramis*, *Hermogène*, *Alcidiane*, les *Galantes vertueuses*, *Saint-Eustache*, *Perfide*, *Saint-Alexis*, *Saint-Geneſt*, ou l'*Illuſtre Comédien*, & *Belliſſante*. On lui attribue auſſi une *Sainte-Catherine*.

Desfontaines n'avoit reçu de la Nature ni goût, ni talent pour le Théâtre; & cependant toutes ſes Pieces ont eu des ſuccès marqués. Deux principales cauſes concoururent à cette réuſſite; le goût naturel de la nation pour le Spectacle dramatique, & les talens des Acteurs. Leur jeu, quoique un peu forcé, & ſoutenu d'une déclamation ampoulée, mais pleine d'art, donnoit de l'éclat à des Pieces médiocres. Cette eſpèce de preſtige alloit même juſqu'à faire trouver beaux, des vers remplis d'images baſſes, & de jeux de mots.

Desfontaines, (*M.*) a donné le *Philoſophe prétendu*, l'*Aveugle de Palmire*, la *Bergere des Alpes*, la *Cinquantaine*, *Iſménor*, *Colette & Mathurin*, le *Billet de mariage*, *Jeannot & Colin*.

Desforges, le même qui a été long-tems enfermé au Mont-Saint-Michel pour des vers ſatyriques. On lui attribue le *Rival Secrétaire*. Il eſt mort depuis quelques années.

Desglands, (*Eulalie*) née à Rennes, joua d'abord à l'Opéra-Comique, & fut admiſe à la Comédie Italienne, lors de la réunion de ces deux Spectacles.

Desgranges, né à Carcaſſonne, Acteur & Auteur Forain, donna en 1717, le *Fourbe ſincere*.

Deshayes, Maître des Ballets de la Comédie Françoiſe, a eu part à la *Bagatelle*.

DES DES

DESHOULIERES, (*Antoinette*) fille de *Melchior de Ligier*, Seigneur de la Garde, & Chevalier de l'Ordre du Roi, naquit à Paris vers l'an 1633. De la beauté, une taille au-deſſus de la médiocre, des manieres nobles & prévenantes, quelquefois un enjouement plein de vivacité, quelquefois du penchant à cette mélancolie douce, qui n'eſt pas ennemie des plaiſirs, telles étoient les qualités que Madame Deshoulieres avoit reçues de la nature. Etant très-jeune, elle apprit le Latin, l'Italien, l'Eſpagnol; & ſon inclination pour la Poëſie ſe manifeſta de très-bonne-heure.

En 1651, elle épouſa *Guillaume de la Fon de Bois-Guérin*, Seigneur *Deshoulieres*, Gentilhomme de Poitou. Le Prince de Condé n'ayant voulu ſe prêter à aucune conciliation, durant les troubles qui arriverent dans la Province de Guyenne, ſe retira avec ſes Troupes ſur la Frontiere de Champagne; & M. Deshoulieres, qui étoit attaché à ce Prince, fut obligé de l'y joindre, & de quitter ſa femme peu de tems après ſon mariage. M. le Prince ayant pris Rocroi au nom du Roi d'Eſpagne, la majorité en fut donnée à M. Deshoulieres; & ſa femme alla s'y établir. Cependant ſon mari étoit obligé par état, à des dépenſes conſidérables: ſes biens en France étoient ſaiſis; & ſes paiemens étoient retenus à Bruxelles. Madame Deshoulieres préſenta pluſieurs Requêtes, auxquelles on ne répondit point. Elle s'en plaignit; on lui fit un crime de ſes plaintes; elle fut arrêtée & conduite, comme priſonniere d'État, au Château de Vilverden, à deux lieues de Bruxelles. M. Deshoulieres, alors abſent, ſe rendit dans cette derniere Ville, pour ſolliciter la liberté de ſa femme; &, voyant qu'il n'étoit point écouté, il alla à Vilverden avec quelques Soldats, s'introduiſit dans la Forteresſe, délivra ſa femme, & prit avec elle la route de France, où le Roi offroit une Amniſtie; ils en profiterent.

DES

M. Deshoulieres chercha de l'emploi dans le Service ; & Madame Deshoulieres ſuivit ſon goût pour la Poëſie. Elle a fait des Apothéoſes, des Balades, des Caprices, des Chanſons, des Déclarations, des Dialogues, des Églogues, des Élégies, des Épigrammes, des Epîtres, des Lettres, des Billets, des Idylles, des Invitations, des Madrigaux, des Odes, des Portraits, des Réfléxions, des Rondeaux, des Songes, des Sonnets, des Stances, & des Tragédies, ſçavoir, *Genſeric* & la *Mort de Cochon.*

DES

DESJARDINS a traduit de l'Italien en François une Piece intitulée les *Aveugles.*

DES-ISLES, (*le Bas*) Gentilhomme Normand, a compoſé une Tragédie d'*Herménégilde*, & la *Mort burleſque du mauvais riche.*

DES-LONGSCHAMPS, mort aſſez jeune, avoit mis en vers la Piece de *Cénie* de feu Madame de Grafigny.

DESMAHIS, (*Joſeph-François-Edouard de Corſembleu*) né à Sully-ſur-Loire, en 1722, mort le 26 Février 1764, dans la trente-deuxième année de ſon âge. Il donna, dès ſa plus tendre jeuneſſe, des preuves de la délicateſſe de ſon eſprit, & ſçut mêler aux plaiſirs l'étude & la Philoſophie. On a de lui la Comédie du *Billet perdu*, ou de l'*Impertinent*, qui fut applaudie. Ce n'eſt pas, à la vérité, le ton de Moliere ; mais on y trouve de jolis portraits, des ſaillies heureuſes, des penſées fines ; & le caractère principal eſt aſſez bien peint.

DESMARES, (*Nicolas*) pere de la célèbre Actrice de ce nom, a joué ſupérieurement les rôles de Payſan au Théâtre François, & eſt mort en 1712.

DES DES

Desmares, (*Charlotte-Antoinette*) fut reçue au Théâtre François pour les rôles de Mlle. de Champmêlé, sa tante. Perſonne n'ignore avec quelle nobleſſe & quelles graces elle a rempli, pendant plus de vingt ans, les perſonnages de Reine & de Princeſſe dans le Tragique, & ceux de Soubrette dans le Comique. Elle quitta le Théâtre en 1721, & ſe retira à Saint-Germain-en-Laye, où elle eſt morte.

Desmarets de Saint-Sorlin, (*Jean*) laborieux Écrivain, né à Paris en 1595, paſſa d'abord pour l'un des beaux-eſprits du dix-ſeptième ſiècle, & fut fort aimé du Cardinal de Richelieu, qui le fit Contrôleur Général de l'extraordinaire des Guerres, & Secrétaire Général de la Marine du Levant. Il fut l'un des premiers Membres de l'Académie Françoiſe, & compoſa, à la ſollicitation du même Cardinal, pluſieurs Pieces de Théâtre, qui furent applaudies de cette Éminence, ſur-tout la Comédie qui a pour titre les *Viſionnaires*. Les autres ſont intitulées : *Aſpaſie*, *Scipion*, *Mirame*, *Roxane*, *Erigone*, *Europe*, le *Charmeur charmé*, le *Sourd*, *Annibal*, dont quelques-unes ont été attribuées au Cardinal de Richelieu.

Deſmarets avoit beaucoup d'eſprit & d'imagination, mais une imagination déréglée, qui n'enfantoit que des chimères. On a dit de lui, qu'il étoit le plus bel-eſprit de tous les Viſionnaires, & le plus Viſionnaire de tous les beaux-eſprits. Son penchant ne le portoit point à la Poëſie; il ne s'y attacha que pour complaire au Cardinal de Richelieu, qui l'y engageoit par ſes careſſes, & qui voulut bien entrer dans la compoſition de ſes Ouvrages. On ſçait que le Sonnet qui ſert d'Inſcription à la Statue équeſtre de Louis XIII, qui eſt au milieu de la Place Royale, eſt de lui. Il a eu auſſi part à la fameuſe Guirlande de Julie; & il compoſa les quatre vers ſuivans, ſur la Violette.

DES DES

Modeſte en ma couleur, modeſte en mon ſéjour,
Franche d'ambition, je me cache ſous l'herbe ;
Mais ſi ſur votre front je me puis voir un jour,
La plus humble des fleurs ſera la plus ſuperbe.

DESMARETS, (*Henri*) Pariſien, né en 1661, Surintendant de la Muſique du Roi d'Eſpagne, & enſuite du Duc de Lorraine, avoit été Page de la Muſique du Roi. A l'âge de vingt-ans, il concourut en 1683 pour une des quatre places de Maître de la Muſique de la Chapelle ; & ſon âge ſeul l'empêcha de l'obtenir. Il faiſoit ſecrettement la beſogne de l'Abbé Goupillet, un de ces quatre Maîtres ; ce qui donna lieu à cette aventure. Deſmarets étant un ſoir à la Chapelle, pour y entendre un nouveau Motet qu'il avoit donné ſecrettement à l'Abbé Goupillet, un Seigneur, qui vouloit paſſer dans l'eſprit du Roi pour connoiſſeur en muſique, pria Deſmarets, qu'il ne croyoit pas Auteur de ce Motet, de ſe mettre à côté de lui, & de lui marcher ſur le pied, à tous les endroits qu'il trouveroit de ſon goût. Deſmarets le fit, & ſi ſouvent, que ce Seigneur ne put y tenir, & lui dit : « Oh ! parbleu, » vous m'en apprenez trop pour la premiere fois ; » je n'en veux pas ſçavoir davantage ».

Deſmarets ayant épouſé à Senlis la fille d'un Préſident de l'Election, ſans le conſentement du pere de cette Demoiſelle, celui-ci le pourſuivit en Juſtice, comme ayant ſéduit & enlevé ſa fille. Deſmarets, condamné à mort, fut obligé de quitter la France & de ſe ſauver en Eſpagne, enſuite en Lorraine. Pendant ſon abſence, Matho, ſon ami, fit exécuter à Rambouillet, devant Louis XIV, des Motets de Deſmarets, ſans en avertir Sa Majeſté. Quoiqu'il y eût près de vingt ans que ce Prince ne les eût entendus, il les reconnut, & en fit l'éloge. Les Princes & Seigneurs ſaiſirent cette occaſion pour demander au Roi la grace de Deſmarets. Il leur répondit, que perſonne n'y perdoit plus que

DES DES

lui ; mais qu'il avoit juré de ne point accorder de grace, pour le crime dont il s'agiſſoit, & les refuſa. Dans la ſuite on examina au Parlement l'affaire qui avoit obligé le Muſicien de quitter le Royaume ; il y gagna ſon Procès ; & ſon mariage fut déclaré valable.

Ce Muſicien a donné ſur le Théâtre Lyrique, les Opéra de *Didon*, *Circé*, *Théagène & Charicléa*; les *Amours de Momus*, *Venus & Adonis*, les *Fêtes Galantes*, *Iphigénie* ; *Renaud*, ou la *Suite d'Armide*. Il mourut à Luneville en 1741, âgé de près de quatre-vingts ans.

DESMARRES, Tréſorier de M. le Prince, mourut en 1716, dans un âge très-avancé, après avoir donné au Théâtre *Roxelane* & *Merlin Dragon*.

DESORMES, Comédien du Roi de Pruſſe, & enſuite de l'Electeur Palatin, fit quelques Brochures, & une Piece de Théâtre intitulée l'*Amour réfugié*. Il eſt mort depuis quelques années. Il avoit débuté à la Comédie Françoiſe pour les rôles à Manteau.

DESMAZURES, (*Louis*) né à Tournay, a compoſé vers l'an 1566, *Joſias*, *David combattant*, *David fugitif*, & *David triomphant*. Il fut Capitaine d'une Troupe de Cavalerie, dans le tems des Guerres de Henri II, & de Charles-Quint.

DESŒILLETS, (*Mlle.*) excellente Comédienne, qui a rempli, pendant pluſieurs années, les premiers rôles à l'Hôtel de Bourgogne ; & l'on prétend qu'elle a joué d'original celui d'*Hermione* dans l'*Andromaque* de Racine, que la Champmêle joua enſuite en concurrence. Sur quoi on fait dire à Louis XIV, que, pour remplir ce rôle parfaitement, il faudroit que la Deſœillets jouât les deux premiers Actes, & la Champmêlé les deux autres ; voulant faire en-

DES DES

tendre par-là, que celle-ci avoit plus de feu pour rendre les emportemens qui ſe trouvent dans les derniers Actes de cette Piece, & l'autre plus de délicateſſe & de fineſſe.

DESPANAY, (*Jean le Saülx*) n'eſt connu que par une Piece intitulée *Adamantine.*

DESPERIERS, (*Bonaventure.*) a traduit l'*Andrienne* en 1537.

DESPORTES, (*Claude-François*) né & mort à Paris, étoit Peintre de l'Académie, & Auteur de la *Veuve Coquette*

DESROCHES, (*les Dames*) nées à Poitiers, ſe firent connoître vers 1570, par des Pieces de Théâtre intitulées *Panthée* & *Tobie. Magdeleine* & *Catherine Neveu* étoient les noms de ces deux femmes. La premiere avoit épouſé André *Fradonnet*, ſieur *Deſroches.* Catherine ſa fille ne voulut point ſe marier, pour ne pas ſe ſéparer de ſa mere. Elles moururent à Poitiers toutes deux de la peſte le même jour, en 1587.

DESROCHES, qu'on croit avoir été parent des précédentes, eſt Auteur des *Amours d'Angélique & de Médor.*

DESTIVAL, (*Jean*) Auteur de la Paſtorale du *Boccage d'Amour.*

DESTOUCHES, (*Philippe Néricault*) né à Tours, après avoir achevé ſes études à Paris, où il marqua beaucoup de goût & de diſpoſition pour la Poëſie, prit le parti des armes, & ſe trouva au Siège de Barcelonne, où il manqua de périr par l'effet d'une mine. Son Régiment paſſant par Soleure, il ſe fit connoître du Marquis de Puiſieux, Ambaſſadeur de France, qui le goûta, & l'engagea à ſe livrer à l'étude des négociations. Deſtouches s'y appliqua avec tant de ſuccès, que, peu de tems

DES DES

après, il fut nommé Secrétaire d'Ambaſſade. Il compoſa en Suiſſe ſa premiere Comédie, intitulée le *Curieux impertinent*, ſujet tiré de Dom-Guichotte, qu'il fit enſuite jouer à Paris avec applaudiſſement. M. le Duc d'Orléans, Régent, l'envoya en 1717 en Angleterre, où il fut chargé, pendant ſept ans, des Affaires de France, & où il ſe maria avec une jeune Angloiſe. Après la mort de ce Prince, qui le deſtinoit au département des Affaires Étrangeres, Deſtouches ſe retira dans une Terre, qu'il acheta près de Melun. C'eſt dans cette ſolitude, qu'il compoſa toutes les Pieces qu'il a données depuis le *Philoſophe marié*. Il venoit de tems en tems à Paris apporter une Piece aux Comédiens, & repartoit pour ſa Campagne, la veille de la premiere repréſentation. Plein de candeur & de franchiſe, il ſe fit eſtimer de tout le monde, par ſon exacte probité. Il étoit bon citoyen, bon mari, bon pere, bon ami. Il mourut dans ſa Terre en 1754, à ſoixante-quatorze ans. Il avoit été reçu de l'Académie Françoiſe en 1723. Le Recueil de ſes Œuvres a été imprimé à l'Imprimerie Royale. Outre les deux Pieces qu'on vient de nommer, Deſtouches a fait l'*Ingrat*, l'*Irréſolu*, le *Médiſant*, le *Triple mariage*, l'*Obſtacle imprévu*, l'*Envieux*, les *Philoſophes amoureux*, le *Glorieux*, la *Fauſſe Agnès*, le *Tambour Nocturne*, le *Diſſipateur*, l'*Ambitieux & l'Indiſcrette*, la *Belle orgueilleuſe*, l'*Amour uſé*, les *Amours de Ragonde*, l'*Homme ſingulier*, la *Force du naturel*, le *Jeune homme à l'épreuve*, la *Fauſſe veuve*, le *Tréſor caché*, & pluſieurs Divertiſſemens & Scènes détachées.

La juſteſſe du Dialogue, une verſification facile, abondante, un comique noble, une richeſſe immenſe de morale, un jugement le fruit du génie, cette élégante ſimplicité que l'on admire dans Térence, cette attention à fuir tout ce qui ſent le faux bel-eſprit, le précieux, le recherché, le

contourné ; par-tout, la nature, le vrai & l'honnête, voilà ce qui doit placer Deſtouches entre Moliere & Regnard : il n'a pas la force comique, *vis comica*, du premier, ni la gaieté vive du ſecond ; mais il réunit, à un certain degré, les qualités eſſentielles de l'un & de l'autre. Plus adroit, plus heureux dans ſes dénouemens, que Moliere ; plus moral, plus décent que Regnard, il ne perd jamais de vue cette ſage maxime de la bonne Comédie, « corriger les » hommes en les amuſant ». Ce qu'on peut lui reprocher, c'eſt de la monotonie dans la coupe de ſes Pieces, & dans les contraſtes ; un ſtyle quelquefois diffus & peu ſoigné ; trop de ſageſſe & de régularité. La raiſon demande des embelliſſemens ; elle a beſoin d'être excitée par des ſaillies. Ces ſaillies, à les juger rigoureuſement, ſont, pour l'ordinaire, frivoles & déplacées ; mais elles réveillent l'attention, & ramenent avec plus de plaiſir à la vérité.

DESTOUCHES, (*André-Cardinal*) l'un des meilleurs Muſiciens François, qui aient paru ſous le regne de Louis XIV, fut nommé Surintendant de la Muſique du Roi, & Inſpecteur Général de l'Académie Royale de Muſique, avec une penſion de 4000 liv. Il dut cette fortune & ſa réputation à ſon Opéra d'*Iſſé*, qui parut, pour la premiere fois à Trianon, & dont Louis XIV fut ſi content, qu'il dit à Deſtouches, qu'il étoit le ſeul qui ne lui eût point fait regretter Lully. Ce qu'il y a ici de ſingulier, c'eſt que Deſtouches ignoroit la compoſition, lorſqu'il fit cette belle Piece, & qu'il fut obligé d'avoir recours à des Muſiciens pour ſes Baſſes, & pour écrire ſes Chants ; mais il apprit les regles dans la ſuite. Outre l'Opéra d'*Iſſé*, qui eſt ſon chef-d'œuvre, on a encore de lui neuf autres Opéra ; ſçavoir, *Amadis de Grèce*, *Marthéſie*, *Omphale*, le *Carnaval & la Folie*, *Callirhoé*, *Télémaque*, *Sémiramis*, les *Élémens*, avec Lalande, & les *Strata-*

gêmes de l'Amour. Ce Muſicien eſt mort à Paris en 1749, âgée de 75 ans.

DÉZAIDES, Auteur de la Muſique de *Julie*, de l'*Erreur d'un moment*, & du *Stratagême découvert*.

DIDEROT, (*M. Denis*) né à Langres, Auteur du *Fils naturel*, & du *Pere de famille*.

DIZEUDÉ, (*M. Honoré*) Avocat, la *Fauſſe préſomption*.

DIJON a fait le *Valet des deux Maîtres*.

DISCRET. *Alizon fleurie*, les *Noces de Vaugirard*.

DISSON, (*M.*) né à Dijon, l'*Amante ingénieuſe*, l'*Héritier généreux*, la *Magie inutile*, les *Fêtes de Grenade*.

DOMINIQUE, (*Pierre-François Biancolelli*) plus connu ſous le premier nom, & fils du célébre *Dominique*, fameux Arlequin de l'ancienne Troupe Italienne, naquit à Paris en 1681. M. Barbeau, Avocat au Parlement, ſon Parrein, prit ſoin de ſon éducation, & lui fit faire ſes études au Collége des Jéſuites. Au ſortir de ſes Claſſes, il ſe lia avec Paſcariel, Acteur de l'ancienne Troupe Italienne, & qui couroit les Provinces avec une Troupe. Dominique, (car c'eſt toujours ſous ce nom, qu'il a été connu,) ſuivit Paſcariel à Toulouſe, & débuta dans cette Ville par le rôle d'*Arlequin*, où il fut très-applaudi. De Toulouſe, Dominique vint à Montpellier, où il épouſa la fille de Paſcariel, dont il étoit devenu amoureux à Paris, & pour laquelle il avoit embraſſé la profeſſion de Comédien.

Au bout de quelque tems, Dominique quitta Paſcariel, &, ſuivi de ſa femme, il paſſa en Italie,

DOM DOM

où il joua dans les principales Villes, comme Veniſe, Milan, Parme, Mantoue, Gènes, &c; enſuite il revint en France, & ſe mit dans une Troupe qui étoit établie à Marſeille. De-là il paſſa à Lyon, & y joua juſqu'en 1710, qu'il fut appellé à Paris par le Sieur & la Dame Saint-Edme, qui avoient le nouveau Bail de l'Opéra-Comique. Il brilla beaucoup dans ce Spectacle, & y joua de Foire en Foire, juſqu'en 1713, qu'il retourna en Province, & parcouru ſucceſſivement les Villes de Marſeille & d'Avignon. De retour à Paris, il entra à l'Opéra-Comique, juſques après la Foire Saint-Laurent en 1717; & il débuta enfin ſur le Théâtre des nouveaux Comédiens Italiens, où il fut reçu par ordre de M. le Duc d'Orléans, Régent.

Les Pieces que Dominique a compoſées ſeul, ou en ſociété avec Romagnéſy, Riccoboni pere & fils, le Grand & autres, ſont la *Femme fidelle*, l'*École galante*, le *Prince généreux*, *Arlequin gentilhomme par haſard*, la *Fauſſe belle-mere*, les *Salinieres*, le *Procès des Comédiens*, *Œdipe traveſti*; le *Triomphe d'Arlequin*, ou le *Pélerinage de la Foire*, les *Amours de Vincennes*, *Artémire*, les *Étrennes*, *Arlequin Romulus*, *Arlequin Soldat*, le *Bois de Boulogne*, le *Triomphe de la folie*, la *Diſpute de Melpomène & de Thalie*, le *Mariage d'Arlequin & de Silvia*, le *Retour de Fontainebleau*, la *Folle raiſonnable*, *Arlequin Tancrede*, les *Quatre ſemblables*, la *Métempſicoſe d'Arlequin*, le *Jugement de Pâris*, la *Déſolation des deux Comédies*, le *Procès des Théâtres*, la *Foire renaiſſante*, *Agnès de Chaillot*, le *Départ des Comédiens Italiens*, le *Mauvais ménage*, le *Cahos*, les *Comédiens eſclaves*, la Parodie de *Pirame & Thisbé*, celle de *Médée & Jaſon*, l'*Iſle de la Folie*, l'*Amant à la mode*, les *Enfans-Trouvés*, *Arlequin Roland*, *Arlequin Hulla*, la *Revue des Théâtres*, *Arlequin Bellerophon*, la *Bonne femme*, la Parodie d'*Alceſte*, les *Payſans de qualité*, les *Débuts*, *Dom-Micco & Lesbine*, le *Feu*

d'artifice, la Parodie d'*Héſione*, la *Foire des Poëtes*, l'*Iſle du divorce*, la *Silphide*, *Bolus*, *Arlequin Phaéton*, *Arlequin Amadis*, la *Comédie du Village*, la *Méchante femme*. Il y a de plus de Dominique quelques Opéra-Comiques, & quatre ou cinq Pieces qui n'ont pas été imprimées, telles que *Paſquin & Marforio*, *médecins des maux*, les *Terres Auſtrales*, les *Etrennes*, &c.

DONEAU : (*François*) la *Coeur imaginaire*.

DORAT, (*Claude-Joſeph*) né à Paris, a donné la Comédie de la *Feinte par Amour*, & les Tragédies de *Zulica*, de *Théagene & Chariclée*, de *Régulus*, & d'*Adelaïde de Hongrie*, qui avoit paru imprimée en proſe, ſous le titre des *Deux Reines*.

DORIMOND, Comédien de la Troupe du Marais, étoit Auteur & Acteur. Les Pieces qu'il a compoſées, ſont le *Feſtin de Pierre*, l'*Amant de ſa femme*, les *Amours de Tripolin*, l'*Ecole des Cocus*, la *Femme induſtrieuſe*, l'*Inconſtance punie*, *Roſelie*, & l'*Avare dupé*. On lui attribue encore la *Dame d'intrigue*, & le *Médecin dérobé*.

DORNEVAL, né à Paris, où il eſt mort peu riche en 1766, dans un âge très-avancé, s'occupant de la découverte de la Pierre philoſophale, s'étoit appliqué pendant ſa jeuneſſe à un autre genre de travail, à des Opéra-Comiques. Il a donné ſeul, ou en ſociété avec le Sage & Fuzelier, *Arlequin Traitant*, le *Jugement de Pâris*, *Arlequin Gentilhomme malgré lui*, *Arlequin Roi des Ogres*, la *Queue de vérité*, les *Arrêts d'Amour*, la *Pénelope Françoiſe*, *Achmet & Almanzine*, les *Pélerins de la Mecque*, les *Trois Commeres*. Il eſt de plus Auteur des Comédies du *Jeune Vieillard*, de la *Force de l'Amour*, & de la *Foire des Fées*, avec le Sage.

DOROUVIERE. *Panthée*, ou l'*Amour conjugal.*

DOUIN, (*M. Firmin*) de Caen, le *More de Veniſe.*

DOURXIGNÉ, (*Gaſon*) né en Bretagne : *Alzate.*

DOUVILLE, (*Antoine le Metel*) frere de l'Abbé de Boisrobert, eſt plus connu dans le monde par un Recueil de Contes qui porte ſon nom, que par ſes Ouvrages dramatiques. L'Abbé de Marolles, dans ſon dénombrement des Auteurs, s'explique en ces termes : « Le ſieur Douville a fait auſſi des » Comédies, mais non pas tant, ni ſi bonnes que » ſon frere. On a prétendu, mal-à-propos, qu'il » n'avoit fait que prêter ſon nom à ſon frere, pour » les Contes & les Pieces de Théâtre. L'Abbé de » Boisrobert paſſoit pour l'homme de ſon tems, qui » débitoit le mieux un Conte ; & rien n'eſt moins » bien écrit, que les Contes du ſieur Douville. A » l'égard de ſes Pieces de Théâtre, quand on les » compare avec celles de l'Abbé de Boisrobert, on » y trouve une différence marquée. Douville verſi- » fioit encore plus mal que ſon frere ; mais il enten- » doit mieux la marche du Théâtre, & répandoit » plus de Comique dans ſon Dialogue ». Joignez à cela l'uniformité des ſujets de ſes Pieces, & des principaux perſonnages. On ignore abſolument le tems de ſa naiſſance, & celui de ſa mort. Tout ce que nous ſçavons de lui, c'eſt qu'il fut Ingénieur & Géographe du Roi. Ses Ouvrages dramatiques ſont intitulés : les *Trahiſons d'Arbiran*, la *Dame inviſible*, les *Fauſſes vérités*, l'*Abſent de chez ſoi*, *Aimer ſans ſçavoir qui*, la *Dame ſuivante*, les *Morts vivans*, *Jodelet Aſtrologue*, la *Coeffeuſe à la mode*, les *Soupçons ſur les apparences.*

Lorſqu'on a lu une Piece de Douville, on connoît preſque tous les ſujets de ſes Comédies. Ce ſont

toujours des rencontres inopinées, de trompeuſes apparences, des brouilleries & des raccommodemens. Des perſonnes qui ſe trouvent les unes chez les autres, ſans ſçavoir pourquoi, donnent le titre d'une de ſes Comédies. C'eſt annoncer une Piece, dont l'intrigue eſt extrêmement embrouillée, pleine de traveſtiſſemens, de ſuppoſitions & d'enlevemens, & où les femmes font toutes les avances. De pareils Ouvrages ſemblent prouver, dans l'Auteur, une imagination féconde, prodigieuſe; mais Douville trouvoit les plans de ſes Pieces dans les Auteurs Eſpagnols ou Italiens, & n'avoit d'autre peine que de les traduire, & ſouvent de les défigurer en voulant les rendre à ſa maniere. Peu riche de ſon propre fonds, il étoit obligé de recourir à des tréſors étrangers. Paré de ces richeſſes, il ſe préſentoit au Public, & éblouiſſoit ſes yeux par la multiplicité, la variété des couleurs. Si on venoit à le dépouiller, il perdoit tout ſon prix.

DROUHET, (*Jean*) Apothicaire à Saint-Maixent, la *Miſaille à Tauni*, Comédie Poitevine.

DROUIN, (*M.*) Acteur retiré de la Comédie Françoiſe, avec une penſion du Roi, eſt Auteur de la *Meuniere de qualité*. On a dit de lui, comme Acteur:

Drouin, tout le monde publie,
Que, pour les rôles d'Amoureux,
Par-tout, comme à la Comédie,
Aucun Acteur ne les fait mieux.

DROUIN, (*Mlle. Gauthier*) Actrice de la Comédie Françoiſe, épouſe du précédent.

DROUIN, (*Mlle.*) aujourd'hui Madame *Préville*, ſœur de M. Drouin.

DU BERRY, Comédien, & Auteur de l'*Iſle des femmes*, & des *Rivaux indiſcrets*.

DU BOCCAGE, (*Mde Marie-Anne le Page*) née à Rouen, connue par pluſieurs Ouvrages de Poëſie, a donné au Théâtre les *Amazones*.

DU BOCCAGE, (*Pierre Fiquet*) époux de la précédente, dont elle eſt reſtée veuve, & né en Normandie, comme elle, a traduit de l'Anglois *Onoroko*, & l'*Orpheline*.

DU BOIS, Médecin Picard, a donné le *Jaloux trompé*.

DUBOIS, Avocat, a fait, en ſociété, avec M. Valois d'Orville, les *Souhaits pour le Roi*.

DUBOIS, (*le ſieur*) Comédien retiré du Théâtre, où il jouoit les rôles de Valet & de Confident, a mérité les vers ſuivans :

Bon Valet, diſcret Confident,
Chez Thalie & chez Melpomène,
Dubois, tu rends parfaitement
Hector, ainſi que Théramène.

Voyez une des Anecdotes du Siège de Calais.

DUBOIS, fille du précédent, a joué avec ſuccès les rôles de Princeſſe à la Comédie Françoiſe. Elle a quitté le Théâtre, & jouit de la penſion de 1000 liv.

DU BOULAY, (*Michel*) né à Paris, Secrétaire de M. de Vendôme, a compoſé les paroles des Opéra d'*Orphée* & de *Zephyre & Flore*. Il eſt mort à Rome, au commencement de ce ſiècle.

DU BOYS, (*Jacques*) né à Péronne, a compoſé en 1559, la *Comédie & Réjouiſſance de Paris*.

DUBREUIL

DUBREUIL, (*Pierre Guichon*) né à Paris, & mort en 1758, à Saint-Germain-en-Laye, après avoir quitté le Théâtre. Il a joué long-tems à la Comédie Françoiſe les rôles de Raiſonneur.

Dubreuil, je te jure ma foi,
Qu'au gré du Public équitable,
Perſonne ne fait mieux que toi
Les rôles d'homme raiſonnable.

DU CASTRE D'AURIGNY, mort en 1743, avoit fait un Drame, intitulé *Tragédie en proſe.*

DUCERCEAU, (le Pere *Jean-Antoine*) Jéſuite, né à Paris en 1670, & mort à Veret en 1730, a donné les *Incommodités de la grandeur*, l'*Enfant Prodigue*, la *Philoſophe à la mode*, *Euloge*, ou le *Danger des richeſſes*, l'*École des peres*, *Ésope au Collége*, le *Point d'Honneur*, le *Riche imaginaire*, la *Défaite du Soléciſme.*

DUCHAT, (*François*) ſieur de Saint-Aventin, *Agamemnon*, & *Suſanne.*

DUCHÉ DE VANCY, (*Joſeph-François*) né à Paris en 1668, d'un Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Son pere le fit élever avec ſoin; mais ce fut tout ſon héritage. La médiocrité de ſa fortune, le fit Poète. La Marquiſe de Maintenon, ayant vu quelques-uns de ſes eſſais, le choiſit pour fournir des Poéſies ſacrées à ſes Élèves de Saint-Cyr. Cette Dame le recommanda ſi fortement à M. de Pontchartrain, Secrétaire d'État, que le Miniſtre, prenant le Poète pour un homme conſidérable, alla lui rendre viſite. Duché, voyant entrer chez lui un Secrétaire d'État, crut qu'on alloit le conduire à la Baſtille; mais il fut bientôt raſſuré par les politeſſes du Miniſtre. Duché les méritoit: il avoit autant de douceur dans le caractère, que

ément dans l'eſprit. Rouſſeau & lui faiſoient
able les charmes des ſociétés où ils ſe trou-
nt ; mais l'impreſſion que faiſoit Duché, quoi-
moins vive d'abord, étoit plus durable. L'A-
émie des Inſcriptions & des Belles-Lettres ſe
an plaiſir de l'admettre dans ſon Corps. Elle le
rdit en 1704, dans la trente-ſeptieme année de
n âge. Duché donna au Théâtre trois Tragédies,
nathas, *Abſalon* & *Débora*, & les Opéra des *Fêtes*
alantes, des *Amours de Momus*, *de Théagène* & *Cha-*
iclée, de *Céphale* & *Procris*, de *Scylla*, d'*Iphigénie*.
Ce dernier Opéra eſt ſon premier Ouvrage ; il
eſt dans le grand goût ; & quoique ce ne ſoit qu'un
Opéra, il retrace ce que les Tragédies Grecques
avoient de meilleur.

Duché avoit le talent de déclamer parfaitement,
& toutes les diſpoſitions néceſſaires pour devenir
un excellent Acteur. Pluſieurs perſonnes ont aſſuré
qu'il n'y avoit rien de comparable à la façon dont
il rendoit pluſieurs rôles des Pieces de *Moliere*,
qu'ils lui ont vu jouer chez quelques Particuliers
avec ſon ami le grand Rouſſeau, qui poſſédoit le
même talent.

DUCHEMIN, excellent Acteur de la Comédie
Françoiſe pour les rôles de Financier, mort en 1754.

DUCHESNE, (*Joſeph*) ſieur de la Violette, né
à Genève, eſt l'Auteur d'une Tragi-Comédie en
trois Actes, en vers, avec des chœurs, intitulée :
l'*Ombre de Garnier Stoffacher*, imprimée en 1584 ;
& d'une Paſtorale à cinq perſonnages, en un Acte
en vers, avec un Prologue & un Epilogue.

DUCIS. *Amélize*, *Hamlet*, *Roméo & Juliette*.

DUCLAIRON, (*Antoine Maillet*) né en Bou
gogne, Cenſeur Royal, Commiſſaire de la Mar
& du Commerce de France en Hollande, Aut
...édies de *Cromwel* & de *Guſtave Vaſa*.

os, (*Marie-Anne de Château-Neuf*, dite) Actrice de la Comédie Françoiſe, où elle pendant plus de quarante ans, les rôles de : & de Reine ; elle étoit de Paris, & a om de Duclos, qu'avoit porté ſon grand-teur de l'Hôtel de Bourgogne. Elle s'étoit avec Duchemin, fils, Comédien, & plaida tion de mariage.

ſoit à Mlle. Duclos : « Je parie, Made-lle, que vous ne ſçavez pas votre *Credo*. h ! dit-elle, je ne ſçais pas mon *Credo* ! Je us le réciter : *Pater noſter, qui.* . . . . Aidez-je ne me ſouviens plus du reſte ».

os, (*Charles Peneau*) Hiſtoriographe de Cenſeur Royal, Secrétaire perpétuel de mie Françoiſe, & Vétéran de celle des ions & Belles-Lettres, de la Société Royale dres, & de l'Académie de Berlin, né à , en Bretagne, a compoſé pour l'Opéra, *ſtères de la Folie*. Duclos eſt mort en 1772.

ROISY, (*Philibert Gaſſaud*) Gentilhomme s de Beauce, étoit avec diſtinction, à la une Troupe de Comédiens de Province, ſe joignit à celle de Moliere, qui, peu de rès, vint à Paris. Ducroiſy fut un des meil-teurs de la Troupe du Palais Royal ; & ce lui que Moliere compoſa le rôle du *Tar-ue* Ducroiſy joua au gré de l'Auteur & des eurs. Pluſieurs années après la mort de Mo-Ducroiſy, étant goutteux, ſe retira à Con-inte-Honorine, qui eſt un Bourg près de où il avoit une Maiſon. Ses amis l'y alloient il y vécut en fort honnête homme, ſe eſtimer de tout le monde, & entr'autres de ré, qui le regardoit comme un de ſes meil-roiſſiens. Il y mourut ; & le Curé en fut

ſi fort touché, que, n'ayant pas le courage de l'enterrer, il pria un Prêtre de ſes amis de faire la cérémonie à ſa place.

DUCROS, (*Simon*) Auteur d'une *Philis de Scyre*.

DU DOYER, (*M.*) a donné le 2 Juillet 1774, au Théâtre François, le *Vindicatif*, Drame en cinq Actes, en vers libres.

DUFAUT, Auteur de la Comédie de l'*Indécis*.

DUFAYOT, (*L.*) Auteur de la *Nouvelle Stratonice*.

DUFOUR, Libraire de Paris, a donné les *Ruſes de l'Amour*, & les *Deux Rivaux*.

DUFRESNE, (*Abraham-Alexis Quinault*) eſt né d'une famille attachée au Théâtre depuis long tems, & qui a fourni d'excellents ſujets à la Scène Françoiſe. Son père avoit débuté avec ſuccès en 1695, & s'étoit retiré en 1717. Dufreſne étoit extrêmement jeune, quand il parut, pour la premiere fois, ſur le Théâtre. Il débuta le 7 Octobre 1712, par le rôle d'*Oreſte*, dans cette admirable Piece d'*Electre*, où Crébillon a déployé ſon génie véritablement tragique. Une taille noble & haute, des yeux éloquans, un organe enchanteur, n'étoient pas les ſeuls avantages qui contribuerent aux ſuccès & à la gloire de Dufreſne; les leçons de Ponteuil, & ſa propre intelligence, acheverent de perfectionner en lui ce que la Nature avoit commencé. Depuis la retraite du célèbre Baron, le vrai goût de la déclamation s'étoit abſolument perdu; ce Comédien, homme de génie, avoit frayé une route qui fut abandonnée par ſes ſucceſſeurs; ſoit qu'ils déſeſpéraſſent d'imiter la noble & touchante ſimplicité de ſon jeu, ſoit que, dans preſque tous les genres, il y ait des hommes dont les yeux foibles & facilement trom-

pés, ne ſçavent pas diſtinguer les colifichets de l'art des beautés de la Nature. C'étoit à ces beautés, ſans affectation, que Beaubourg & quelques autres avoient ſubſtitué une déclamation bourſouflée; ils prenoient, pour la chaleur du ſentiment, des convulſions emphatiques. Baron s'étoit contenté de faire gémir Melpomene; ils s'attachoient, pour ainſi dire, à la faire hûrler. Le ſeul Ponteuil, ayant ſenti le ridicule d'une déclamation ſi peu naturelle, s'étoit oppoſé au torrent; & ce fut lui qui préſerva le jeune Dufreſne d'un défaut, que l'expérience de l'âge auroit pu lui faire contracter. L'Élève ſurpaſſa ſon Maître; c'étoit avoir bien profité de ſes leçons.

Dufreſne diſoit modeſtement, en parlant de lui: « on me croit heureux: erreur populaire. Je préfe» rerois à mon état celui d'un Gentilhomme qui » mangeroit tranquillement douze-mille livres de » rente dans ſon vieux Château ».

Dufreſne étoit ſi glorieux, qu'il parloit à peine à ſes Domeſtiques; & lorſqu'il étoit queſtion de payer un Fiacre ou un Porteur de Chaiſe, il ſe contentoit de faire un ſigne, ou de dire d'un air dédaigneux: *Qu'on paye ce malheureux.*

On dit que Dufreſne avoit gardé trois ans, ſur le ciel de ſon lit, la Comédie du *Glorieux*, ſans vouloir apprendre ce chef-d'œuvre de l'Auteur; & que Deſtouches fut obligé de changer le dénouement, parce qu'auparavant, le caractère principal ne ſe corrigeant point, l'Acteur ſentoit une juſte répugnance à le jouer de cette façon. Ce n'eſt pas la premiere fois que le Comédien a rectifié l'ouvrage du Poète.

DUFRESNY, (*Charles Riviere*) mort en 1724, eſt Auteur de l'*Opéra de Campagne*, de l'*Union des deux Opéra*, des *Adieux des Officiers*, des *Mal-aſſortis*, du *Départ des Comédiens Italiens*, d'*Atten-*

dez-moi-ſous-l'Orme, des *Chinois*, de la *Baquette de Vulcain*, de la *Foire Saint-Germain*, des *Momies d'Egypte*, de *Paſquin & Marforio*, *Médecins des mœurs*; des *Fées*, ou des *Contes de ma mere l'Oye*; du *Négligent*, du *Chevalier joueur*, de la *Noce interrompue*, de la *Malade ſans maladie*; de l'*Eſprit de contradiction*, ou le *Double veuvage*; du *Faux honnête-homme*, du *Faux inſtinct*, du *Jaloux honteux*, de la *Joueuſe*, du *Lot ſuppoſé*, de la *Réconciliation Normande*, du *Dédit*, du *Mariage fait & rompu*, du *Faux ſincere*, du *Bailli Marquis*, des *Dominos*, du *Portrait*, de *Sancho-Pança*, & de l'*Amant maſqué*. On a brûlé, à ſa mort, l'*Épreuve*, le *Superſtitieux*, le *Valet Maître*, & les *Vapeurs*.

Les Ouvrages dramatiques de Dufreſny ſe reſſentent de la liberté qui régnoit ſur le Théâtre; où elles furent repréſentées. Les regles n'y ſont admiſes, qu'autant qu'elles ne gênent ni l'Auteur, ni la variété du Spectacle. Les ſuccès de notre Poète au Théâtre, furent beaucoup plus rares que ſes tentatives. L'*Eſprit de contradiction*, & le *Lot ſuppoſé* ſont preſque les ſeules Pieces qu'il ait vu réuſſir de ſon vivant. Quelques autres ont repris faveur après ſa mort, & ſont encore applaudies de nos jours; mais toutes, en général, offrent un Dialogue vif, ingénieux & naturel; de l'eſprit ſans affectation, & qui ne paroît rien coûter à l'Auteur; enfin du comique dans la choſe, plus que dans les mots. Sa proſe a toute la vivacité des vers; ſes vers ont quelquefois tout le naturel de la proſe. Il met dans ſon ſtyle & dans le choix de ſes ſujets, une décence d'autant plus louable, que, juſqu'alors, elle avoit été négligée par les plus grands modèles. Original dans ſes tours d'expreſſion, & le plus ſouvent dans ſes idées, il ſçait jetter dans ſes Pieces des caractères ſaillans, neufs & d'intrigue; on voit même, qu'il pouvoit réuſſir dans celles qui exigent un caractère dominant. D'un autre côté, preſque toutes ſes

Comédies offrent plus d'invention, que de conduite; des plans peu réguliers, des dénouemens trop bruſqués. Contemporain de l'émule de Molieré, il n'imite ni Moliere, ni Regnard; mais il ne doit être comparé ni à l'un, ni à l'autre; il a même été ſurpaſſé par quelques-uns de ſes ſucceſſeurs. Ainſi, en le plaçant dans la Claſſe de ces derniers, il faut laiſſer, entr'eux & lui, la diſtance que le plus ou le moins de travail met entre ceux qui naiſſent avec des talens égaux.

On connoît Dufreſny comme Auteur Comique. Il faut faire connoître ſa naiſſance & ſon caractère. Son grand-pere étoit fils d'une Jardiniere d'Anet, que l'on nommoit la *Belle Jardiniere*. C'eſt celle-là même qui avoit eu l'honneur de plaire à Henri IV. Dufreſny, auſſi peu ambitieux que ſon pere & ſon ayeul, ne s'eſt jamais prévalu de l'avantage de ſon origine. Louis XIV ne l'ignoroit pas; & c'étoit un des motifs de la bienveillance que ce Monarque a toujours conſervée pour lui.

Dufreſny avoit reçu de la Nature beaucoup de goût pour tous les Arts, Peinture, Sculpture, Architecture, Jardinage. Il avoit un talent naturel & particulier pour la muſique & pour le deſſin. Les airs de ſes Chanſons de caractère, qui ſont gravés à la fin du Recueil de ſes Œuvres, ſont de ſa compoſition. Cependant il n'eut jamais de principe de muſique; & il étoit obligé, lorſqu'il avoit compoſé un air, de le venir chanter à Grandval, qui avoit la bonté de le lui noter. Il eſt fâcheux qu'il nous en reſte ſi peu de ſa façon, puiſqu'il convient, dans un de ſes Mercures, d'en avoir fait plus de cent.

Il n'étoit pas moins ſurprenant du côté du deſſin. Il n'avoit, il eſt vrai, aucune pratique du crayon, du pinceau, ni de la plume; mais il s'étoit fait à lui-même un équivalent de tout cela, en prenant,

lifférentes Eſtampes, des parties d'hommes
naux; de plantes, ou d'arbres qu'il découpoit
ont il formoit un ſujet deſſiné ſeulement dans ſc
ination. Il les colloit, les unes auprès des a
, ſelon que le ſujet le demandoit; il lui arr
même de changer l'expreſſion des têtes q
convenoient pas à ſon idée, en ſupprimant l
ux, la bouche, le nez, & les autres parties d
âge, & en y ajoutant d'autres qui étoient prc
es à exprimer la paſſion qu'il vouloit peindre
nt il étoit ſûr du jeu de ſes parties, pour l'eff
u'il en attendoit. Ce qu'il y a d'étonnant, c'e
ue cet aſſemblage de Pieces, rapportées, en a
parence, au haſard, & ſans eſquiſſe, formoit u
tout agréable, dont l'incorrection de deſſin n'éto
ſenſible qu'à des yeux connoiſſeurs.

Dufreſny avoit, ſur-tout, pour l'art de conſtruire l
Jardins, un génie ſingulier, mais nullement ſuſce
tible de comparaiſon avec celui des grands-homm
que nous avons eus, & que nous avons encore da
ce genre. Il ne travailloit, avec plaiſir, que ſur
terrein irrégulier & inégal. Il lui falloit des obſtac
à vaincre; & quand la Nature ne lui en fourniſſ
pas, il s'en donnoit à lui-même, c'eſt-à-dire,
d'un emplacement régulier & d'un terrein pla
en faiſoit un montueux, afin, diſoit-il, de v
les objets en les multipliant, & ſe garantir des
voiſines, en leur oppoſant des élévations de
qui ſervoient en même tems de Belveders.
étoient, dit-on, les Jardins de Mignaux, p
Poiſſy; tels ſont encore ceux qu'il a faits
Fauxbourg Saint-Antoine, pendant les dix
res années de ſa vie, dont l'un eſt connu
nom du Moulin, & l'autre qu'il appelloit le
Creux. On connoît auſſi la Maiſon & les Ja
feu M. l'Abbé Pajot, près de Vincennes
ces différens morceaux, on peut juger du
du génie de Dufreſny dans ce genre
XIV ayant pris la réſolution de faire fair

failles des Jardins, dont la grandeur & la magnificence ſurpaſſaſſent tout ce qu'on auroit vu, & même imaginé juſqu'alors, lui demanda des Deſſins. Dufreſny en fit deux différens. Ce Prince les examina, & les compara avec ceux qu'on lui avoit préſentés; il en parut content, & ne les refuſa que par l'exceſſive dépenſe dans laquelle l'exécution l'auroit engagé. Ce Monarque, qui aimoit les Arts, & qui les avoit portés à leur plus haut degré de perfection, par les récompenſes dont il prévenoit ceux qui s'y diſtinguoient, accorda à Dufreſny un Brevet de Contrôleur de ſes Jardins.

M. de Voltaire a dit de Dufreſny :

Et Dufreſny, plus ſage, & moins diſſipateur,
Ne fût pas mort de faim, digne mort d'un Auteur.

Il eſt vrai que, loin d'avoir jamais rien amaſſé par avarice ou autrement, ſes dépenſes alloient toujours au-delà de ce qu'il poſſédoit. Louis XIV l'avoit comblé de graces; Dufreſny en obtint encore le Privilége d'une nouvelle Manufacture de grandes Glaces, dont le ſuccès a été prodigieux. Dufreſny céda ce Privilége pour une ſomme aſſez modique. Le tems du Privilége des Glaces étant expiré, Sa Majeſté ordonna aux nouveaux Entrepreneurs de cette Manufacture de donner à Dufreſny 3000 liv. de penſion viagere; mais ſa prodigalité n'ayant point de bornes, il s'accommoda avec ceux qui lui payoient cette rente, & s'en dépouilla de maniere à n'y plus revenir. Le Roi, ayant appris ce dernier trait de Dufreſny, ne put s'empêcher de dire, qu'il ne ſe croyoit pas aſſez Puiſſant pour l'enrichir.

Voici un trait qui peint au naturel le génie de Dufreſny. Le Sage, conte cette aventure ſinguliere, dans le dixieme Chapitre de ſon *Diable*

Boiteux. Il s'agit de marquer à différens perſonnages des places aux Petites-Maiſons.

« J'y veux envoyer auſſi, dit le Diable, un vieux » garçon de bonne famille, lequel n'a pas plutôt un » Ducat, qu'il le dépenſe, & qui, ne pouvant ſe paſſer » d'eſpeces, eſt capable de tout faire pour en » avoir. Il y a quinze jours, que ſa Blanchiſſeuſe, » qui il devoit trente Piſtoles, vint les lui demander » en diſant qu'elle en avoit beſoin pour ſe marier » à un Valet-de-chambre qui la recherchoit. Tu as » donc d'autre argent, lui dit-il; car où diable est » le Valet-de-chambre qui voudra devenir ton mari » pour trente Piſtoles? Hé! mais, répondit-elle » j'ai encore, outre cela, deux-cents Ducats. Deux » cents Ducats, répliqua-t-il avec émotion: ma » peſte! tu n'as qu'à me les donner à moi; je t'épouſe; & nous voilà quitte à quitte; & la Blanchiſſeuſe eſt devenue ſa femme ».

DUGUÉ a compoſé conjointement avec un Anonyme, la Muſique d'un divertiſſement de Fuzelier intitulé *Jupiter & Europe.*

DUHAMEL, (*Jacques*) Avocat à Rouen, est Auteur de *Sichem raviſſeur*, d'*Acoubar* & de *Lucell*

Duhamel avoit quelque talent pour le genre Dramatique; & l'on peut aſſurer que ce fut le meilleur de tous les Poëtes de ce genre, qui parurent depuis Garnier, juſqu'à Hardy. Mais perſonne n'étoit alors combattre le goût d'un ſiècle, où l'on ſortoit rarement de la médiocrité.

DUHAMEL: (*Mlle.*) *Agnès*, divertiſſement.

DUJARDIN: (*Roland*) le *Repentir amoureux.*

DUJARDIN: le *Mariage de la raiſon avec l'eſprit.*

DU LAURENT : (*Charles*) *Britannicus.*

DUMAR vivoit vers l'an 1686, & a fait le *Cocu en herbe & en gerbe*, Comédie en cinq Actes, en vers.

DUMAS, Auteur d'une Paſtorale de *Lydie.*

DUMENI, étoit le nom d'un Acteur de l'Opéra, mort en 1715 : il étoit Cuiſinier de ſon métier; Lully l'ayant entendu chanter, fut ſi content de ſa voix, qu'il le demanda à ſon Maître, & lui fit apprendre la Muſique, qu'il n'a cependant jamais ſçue parfaitement. Il a paſſé pour Haute-contre; mais ce n'étoit qu'une taille des plus hautes. Il étoit un des plus parfaits Acteurs qui aient jamais paru dans ſon genre. Les rôles d'*Atys*, de *Médor*, de *Phaéton*, de *Renaud*, d'*Amadis*, &c, ont beaucoup perdu à ſa mort. Mais il lui falloit, pendant chaque repréſentation, ſix bouteilles du meilleur Vin de Champagne; ce qui l'animoit de maniere, qu'il étoit au troiſieme Acte, au-deſſus du Duméni du premier Acte. Il étoit ſur le Théâtre, de la plus noble repréſentation; & dans la Ville, il avoit l'air d'un manant. La Rochois & lui ne pouvoient ſe paſſer l'un de l'autre; & lorſqu'ils étoient enſemble ſur le Théâtre, ils ſe diſoient mille injures. Il avoit la coutume de piller toutes les filles de l'Opéra; dès qu'elles avoient un bijou, c'étoit autant de pris. Aux vacances du Théâtre, il alloit en Angleterre; & il en rapportoit toujours mille Piſtoles. Mais au dernier voyage qu'il y fit, il en revint avec une extinction de voix, qu'il a conſervée juſqu'à ſa mort.

DUMESNIL, (Mlle. *Marie*) née à Paris, y débuta en 1737, après avoir joué la Comédie en Province. Les rôles de *Clytemneſtre*, de *Phèdre* & d'*Eliſabeth*, furent ceux qu'elle choiſit à ſon début.

Dans ſon brillant eſſai, qu'applaudit tout Paris,
Le ſuprême talent le développe en elle ;
Et, prenant un eſſor dont les yeux ſont ſurpris,
Elle ne ſuit perſonne, & promet un modele.

lle. Dumeſnil avoit joué deux ans à Straſbourg,
at que de venir faire l'ornement de notre Théâ-
, dans les rôles de fureur, de Reine, & de
ère. Elle fut reçue la même année.

Quand Dumeſnil vient ſur la Scène,
Au gré des connoiſſeurs parfaits,
On croit entendre Melpomène
Réciter les vers qu'elle a faits.

Mlle. Dumeſnil, dans le rôle de *Cléopâtre*, au
cinquieme Acte, lorſqu'après toutes ſes horribles
imprécations, & prête à expirer dans ſa rage, elle
dit :

Je maudirois les Dieux, s'ils me rendoient le jour.

ſe ſentit frappée d'un grand coup de poing dans le
dos par un vieux Militaire, qui étoit dans les Bal-
cons du Théâtre, préciſement derriere elle ; &
cela, en lui diſant, à haute & intelligible voix :
« Va, chienne, à tous les Diables ». Ce trait
de délire, qui interrompit & le Spectacle & l'Ac-
trice, n'empêcha pas celle-ci de remercier l'Officier
après la Piece, comme de l'éloge le plus flatteur
qu'elle eût pu jamais recevoir dans ce rôle ; tant
elle avoit fait illuſion par la vérité de ſon jeu.

Du Monin, (*Jean Edouard*) Auteur de deux
Pieces, la *Peſte de la peſte*, & *Orbéche*, naquit en
1559 à Gys, & mourut aſſaſſiné à l'âge de vingt-ſept
ans.

Du Moret, (*le Pere*) de la Doctrine Chr
ienne, & Profeſſeur au Collége de Touloufe,
nnement le *Sacrifice d'Abraham*.

DUMOULIN. Trois freres de ce nom, ont danſé long-tems, avec diſtinction, ſur le Théâtre de l'Opéra. François Dumoulin débuta en 1700, & ſe retira en 1748; il avoit adopté le caractère d'Arlequin : Pierre Dumoulin, parut en 1705, & ſe retira auſſi en 1748. Il exécutoit les danſes de Polichinel, de Pierrot, & autres de caractère. David Dumoulin, le plus jeune, débuta en 1705, & quitta après Pâques de l'année 1751; il rempliſſoit avec applaudiſſement les premieres Entrées, & les danſes graves & ſérieuſes.

DUNI, (*M.*) Sujet du Duc de Parme, & ſon Muſicien, a mis en Muſique, ſoit pour l'Opéra-Comique, ſoit pour la Comédie Italienne, dont il eſt penſionnaire, le *Peintre amoureux de ſon modele*, la *Veuve indéciſe*, l'*Iſle des Foux*, *Mazet*, le *Procès*, le *Milicien*, les *Deux Chaſſeurs & la Laitiere*, le *Rendez-vous*, l'*École de la jeuneſſe*, la *Fée Urgele*, la *Clochette*, les *Moiſſonneurs*, les *Sabots*, & *Thémire*.

DUPARC, (dit *Gros-René*) ſuivit Moliere en Province; & joua depuis, à Paris, dans ſa Troupe. Il faiſoit le Valet dans les Farces, & ſuccéda à Jodelet. Le rôle de Gros-René, qu'il rempliſſoit très-bien, étoit une eſpece de diſeur de bons-mots, dont le caractère étoit d'être toujours Bouffon. Cet Acteur mourut vers l'année 1673; ſa femme, qui rempliſſoit les premieres rôles avec beaucoup de ſuccès, étoit morte avant lui.

DU PERCHE, Avocat, a compoſé l'*Ambaſſadeur d'Afrique*, & les *Intrigues de la Vieille-Tour de Rouen*.

DU PERCHIER, né à Paris, a donné, ſous le nom de *René-Barry*, la *Comédie de la Comédie*, & l'*Amphithéâtre*, ou le *Théâtre renverſé*.

DUPLEIX, Auteur de *Charles de Bourgogne.*

DUPLESSIS, Auteur de la Muſique des *Fêtes Nouvelles.*

DUPRÉ, célèbre Danſeur & Compoſiteur des Ballets de l'Opéra, a quitté le Théâtre avec la penſion.

Ah! je vois Dupré qui s'avance :
Comme il développe ſes bras!
Que de graces dans tous ſes pas!
C'eſt ma foi le Dieu de la Danſe.

DUPUIS. (*le Préſident*) On lui attribue la Tragédie de *Tibere.*

DUPUY, Auteur d'une Tragédie de *Varron.*

DUPUY, (*Guillaume-Adrien*) né à Paris, mort en 1745, âgé de quarante-huit ans, n'a travaillé que pour l'Opéra-Comique, où il a donné *Arlequin & Pierrot favoris des Dieux*, le *Triomphe de Plutus*, la *Guitarre enchantée*, & la *Fontaine de Jouvence.*

DUPUY D'EMPORTES, (*M. Jean-Baptiſte*) le *Printems.*

DU PUY, (*M.*) de l'Académie des Inſcriptions, a traduit les Tragédies de *Sophocle.*

DURAND, (Mde. *Catherine Bedacier*) morte en 1736, dans un âge avancé, eſt connue par beaucoup de Romans, & onze Comédies en un Acte, qui ont toutes pour ſujet un Proverbe ; en voici les titres. *A bon chat bon rat*; *A laver la tête d'un âne, on y perd ſa leſſive* ; *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée* ; *Il n'eſt point de belles priſons ni de laides Amours* ; *Les jours ſe ſuivent & ne ſe reſſemblent pas* ; *N'aille au bois qui a peur des feuilles* ; *Oiſiveté*

re de tout vice ; On ne reconnoît pas le vin au ; Pour un plaiſir, mille douleur ; Qui court deux s n'en prend point ; Tel Maître, tel Valet.

URFÉ, (*Honoré*) fils d'un Gentilhomme du z, naquit à Marſeille en 1567. Il eſt Auteur quatre premieres parties du Roman d'*Aſtrée*, qui rni le ſujet de tant de Pieces dramatiques. Il it auſſi la *Bergerie de Silvanire*, & eſt mort en , en Piémont, où il s'étoit retiré.

URIVET, (le P. *Nicolas-Gabriel*) Jéſuite, né ris, en 1716, a fait le *Diſſipateur*, & l'*École des es Militaires*.

U ROCHER, a compoſé l'*Indienne amoureuſe*, *élize*.

paroît que du tems de cet Auteur, le goût mi- ble des Romans régnoit déja ſur le Théâtre. Ses x Pieces en ſont infectées ; des plaintes lamen- es ſur la perte des maîtreſſes, de fades expreſ- s ſur la fidélité, des incidens puériles qui révol- : le bon ſens, un enchaînement continuel de jeux mots & d'antithèſes pitoyables, faiſoient alors t le ſuccès des Pieces de Théâtre : & voilà qu'on trouve dans Durocher. Sa Poéſie, pénible atiguante, trébuche à chaque pas ; & ſes vers, conçus, ſont quelquefois très-difficiles à en- dre.

UROLLEY, (*M. le Bailli*) ancien Officier aux des, a fait les *Effets du caractère*, & a mis en éra l'*Iphigénie* de Racine, dont M. le Chevalier ck a fait la Muſique.

URVAL, (*J. C.*) a compoſé les *Travaux d'U- , Agarithe*, & *Panthée*.

URYER, (*Iſaac*) Auteur de la *Vengeance des*

Satyres, des *Amours contraires*, & du *Mariage d'Amour*. Cet Auteur avoit été Secrétaire du Duc de Bellegarde ; mais, ayant quitté ce Seigneur, il fut réduit à prendre un Emploi de Commis au Port Saint-Paul, & mourut dans l'indigence.

Du Ryer, (*Pierre*) né à Paris l'an 1605, d'une famille noble, reçu à l'Académie Françoiſe en 1646, mort en 1656, fut Secrétaire du Duc de Vendôme, & obtint, vers la fin de ſa vie, le Brevet d'Hiſtoriographe de France, avec une penſion ſur le Sceau. Un mariage peu avantageux dérangea ſa fortune ; & il voulut la réparer par ſon eſprit. Il travailloit à la hâte pour faire ſubſiſter ſa famille, du produit de ſes Ouvrages. On rapporte que ſon Libraire lui donnoit un écu par feuille de ſes traductions, qui ſont en grand nombre. Le cent des grands vers lui étoit payé quatre-francs, & le cent des petits quarante ſols : c'eſt ce qui fait qu'on a de lui un grand nombre d'ouvrages, mais tous négligés. Il a laiſſé dix-neuf Pieces de Théâtre. Celles qui lui ont fait le plus d'honneur, ſont les Tragédies d'*Alcionée* [illegible] & de *Scévole*. Celle-ci paroit préſentement emporter le prix ſur toutes les autres ; on la voit encore avec plaiſir. Ses autres Pieces de Théâtre ſont, *Argenis & Polyarque*, *Liſandre & Caliſte*, *Cléomédon*, les *Vendanges de Suresne*, *Lucrèce*, *Clarigène*, *Eſther*, *Bérénice*, *Thémiſtocle*, *Cyrus*, *Perſamis*, *Nitocris*, & *Anaxandre*. On lui attribue encore *Ariaſphile*, *Alexandre*, *Coriolan*, *Scipion*, *Tarquin*, & la Comédie des [illegible] peut-être ſont-elles d'Iſaac du Ryer, [illegible] qu'il écrivit le fils.

[illegible] dans les ouvra- [illegible] & *Lucrèce* [illegible] y recon- [illegible]rche & le raiſonné, fort

fort & nerveux, des Sentences ſouvent exprimées vivement & avec préciſion, une intrigue bien ménagée, & conduite avec art; j'en excepte cependant l'*Argénis*. Il tire ordinairement de tous ſes ſujets, tout ce qu'on en peut tirer; mais il eſt rarement heureux dans leur choix. *Lucrèce*, *Bérénice*, *Anaxandre*, ſont des ſujets plutôt mal choiſis, que mal traités. On ne peut refuſer à cet Auteur de la force, & quelquefois du ſublime dans les idées, de l'énergie dans l'expreſſion, & un grand fond de raiſonnement. Ses vers n'offrent pas ſeulement des mots pompeux, & des bagatelles harmonieuſes; mais ils donnent beaucoup à penſer, & renferment un grand ſens. Il faut avouer néanmoins qu'il n'a pu s'empêcher de payer le tribut au mauvais goût de ſon ſiècle. Juſques dans les plus beaux morceaux, on trouve des jeux de mots pitoyables, des antithèſes puériles & affectées. On peut auſſi accuſer la fortune, qui ne lui permettoit pas toujours d'employer le tems néceſſaire à la perfection de ſes ouvrages. Obligé de travailler pour vivre, il fit de mauvaiſes Pieces de Théâtre, comme de mauvaiſes traductions.

Duryer s'étoit retiré avec ſa pauvre famille, dans un petit Village, auprès de Paris. « Un beau jour » d'Été, dit Vigneul de Marville, nous allâmes, » pluſieurs enſemble, lui rendre viſite. Il nous reçut » avec joie, nous parla de ſes deſſeins, & nous mon» tra ſes ouvrages; mais, ce qui nous toucha, c'eſt » que, ne craignant pas de nous laiſſer voir ſa pau» vreté, il voulut nous donner la collation. Nous » nous rangeâmes ſous un arbre; on étendit une » nappe ſur l'herbe; ſa femme nous apporta du lait, » & lui des ceriſes, de l'eau fraîche, & du pain » bis. Quoique ce régal nous ſemblât très-bon, nous » ne pûmes dire adieu à cet excellent homme, ſans » pleurer de le voir ſi maltraité de la fortune ».

USOUHAIT, Auteur du ſeizieme ſiècle, a des Pieces intitulées : *Beauté & Amour*, les *d'Amour*, *Radégonde*, & les *Souhaits d'Amour*.

)USSIEUX, (*M.*) les *Héros François*, ou le *ge de Saint-Jean de-Lone*, drame héroïque en is Actes, en proſe, imprimé en 1774.

DU TEMS, (*M. Louis*) né à Tours en 1730, i-devant chargé des affaires du Roi d'Angleterre, à la Cour de Turin, eſt Auteur de deux Pieces de Théâtre; ſçavoir, de la Comédie de l'*Amour à la de*, & d'une Tragédie d'*Ulyſſe*.

DU TERRAIL, (le Marquis) mort à Paris depuis quelques années, avoit, dans ſa Maiſon d'Épinai, proche Saint-Denis, une Salle de Théâtre, appartenant aujourd'hui à M. de Montulé, où, entr'autres Pieces, le Marquis du Terrail fit jouer une Tragédie de ſa façon, intitulée *Lagus*, & le *Déguiſement de l'Amour*, Divertiſſement.

DUTHEIL; il n'eſt connu que par une Piece intitulée l'*Injuſtice punie*.

DUTHEIL, (*M.*) Officier aux Gardes, & de l'Académie des Belles-Lettres, a traduit *Oreſte*, ou les *Cæphores d'Eſchyle*.

DUVAL, (*Mlle.*) ancienne Actrice de l'Opéra, & Sçavante dans la compoſition, a mis en Muſique les *Génies*.

DU VAURE, (*M.*) né en Dauphiné, & Cheva lier de Saint-Louis, a donné le *Faux Sçavant*.

DU VERDIER, (*Antoine*) ſieur de *Vaupriva* à Montbriſſon en Forez, en 1544, & mort Contrôleur Général des Finances

Lyon, & Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi. Il a compoſé différens ouvrages, dont le plus conſidérable eſt ſa *Bibliotheque des Auteurs François*. Nous n'en avons qu'un dans le genre dramatique, ſa Tragédie de *Polixène*, donnée en 1567.

DU VIGEON, (*Bernard*) né à Paris, & Peintre en miniature, a fait, avec Romagnéſy, la *Partie de Campagne*. Il eſt mort en 1760, âgé de ſoixante-dix-ſept ans.

DU VIVIER, (*Gérard*) ou *Vivie*, étoit né à Gand, & fut Maître de l'École Françoiſe à Cologne. On lui attribue trois Pieces de Théâtre, qui ſont : *Abraham & Agar*, la *Fidélité nuptiale*, *Theſée & Déjanire*.

EMANVILLE, Auteur du *Capitan matamore*.

ETIENNE, (*Charles*) ancien Libraire de Paris, homme Sçavant, a traduit de l'Italien une Piece ſous le titre des *Déſabuſés*, & du Latin, l'*Andrienne*.

F. G. B. Ce ſont les Lettres initiales d'un Auteur, qui a donné, en 1656, une Tragi-Comédie, intitulée *Cajan*, ou l'*Idolâtre converti*.

FABRICE DE FOURNARIS, dit le Capitan Cocodrile, n'eſt connu que par une Piece intitulée, *Angélique*.

FAGAN, (*Chriſtophe-Barthelemy*) naquit à Paris, & étoit fils du premier Commis au Bureau des Conſignations. Il eut lui-même un emploi, dans ce Bureau, qui l'occupoit peu, & qui lui laiſſa la liberté de s'attacher aux Belles-Lettres. Fagan avec une partie de l'eſprit de la Fontaine, avoit à-peu-près le même caractère, la même indolence, la même averſion pour les affaires. Son extérieur négligé, ſon air diſtrait & timide n'annonçoient point tout ce qu'il étoit. Il avoit beaucoup de talent pour le Théâtre : il travailla tour-à-tour, ſeul & en ſociété, pour les François, les Italiens, & le Théâtre de la Foire. Il mourut à Paris en 1753, à cinquante-trois ans, & a laiſſé les Pieces ſuivantes. Le *Rendez-vous*, la *Grondeuſe*, la *Pupille*, *Lucas & Perrette*, l'*Amitié rivale*, les *Caractères de Thalie*, le *Marié ſans le ſçavoir*, la *Jalouſie imprévue*, *Joconde*, la *Ridicule ſuppoſée*, l'*Iſle des talens*, l'*Amante traveſtie*, la *Fermiere*, l'*Heureux retour*, le *Sylphe ſuppoſé*, les *Eveillés de Poiſſy*, les *Acteurs Juges*, le *Muſulman*, le *Marquis Auteur*, l'*Aſtre favorable*, les *Almanachs*, *Philonomé*, la *Servante juſtifiée*, *Cythère aſſiégée*.

Fagan, né avec des talens réels, ſembla d'abord devoir augmenter le nombre de nos grands Comiques. Ses premiers pas le conduiſirent aſſez loin dans cette carrière, aujourd'hui ſi peu fréquentée. Il fixa les regards du Public, & contracta avec lui un de ces engagemens difficiles à remplir, celui de faire mieux, après avoir bien fait, ou du moins, de ne pas décliner. Le *Rendez-vous*, & la *Pupille*, obtiendront toujours des ſuffrages. On doit, ſurtout, regarder la *Pupille* comme le chef-d'œuvre de cet Auteur. Si l'idée n'en eſt pas abſolument neuve, elle le devient par la maniere dont elle eſt rendue. Fagan eut depuis d'autres ſuccès; quelques autres de ſes Comédies ſont même reſtées au Théâtre; mais rarement il eſt, dans ſes Pieces, tout ce qu'il pouvoit être. Les unes péchent par le ſujet,

les autres par l'exécution. Ses vers, & ſur-tout les vers libres, ſont très-inférieurs à ſa proſe, qui, elle-même, n'eſt point ſans défauts; trop de négligence la dépare. Son grand mérite eſt la ſimplicité; & ceux qui écrivent, ſçavent combien cette élégante ſimplicité coûte à ſoutenir. D'un autre côté, l'Auteur n'examinoit pas toujours aſſez le fond ſur lequel il bâtiſſoit une intrigue; témoin, entr'autres Pieces, l'*Amitié rivale*; c'eſt conſtruire, ſur un terrein mouvant, un vaſte & peſant édifice; ou ſi l'on veut, c'eſt ſemer ſur une terre aride & ſtérile; mais, il faut l'avouer, Fagan ſçavoit quelquefois tirer parti d'un ſujet vicieux. Il conduit ſagement & vivement une intrigue; il ſupplée aux détails par des ſituations piquantes & variées; il remplace les mots par des choſes, & préfere les beautés naturelles du génie, aux faux brillans du bel-eſprit. Le genre & l'étendue de ſes productions permettent de le placer, tout au plus, parmi les Comiques du ſecond rang; mais peut-être eût-il approché des Maîtres de l'Art, s'il les eût plus ſouvent conſultés; ſi l'étude & le travail euſſent en lui ſecondé la Nature.

FARDEAU: (*M.*) le *Triomphe de l'amitié.*

FATOUVILLE a compoſé pour l'ancien Théâtre Italien, *Arlequin Mercure Galant*, *Arlequin Grapignan*, *Arlequin Lingere du Palais*, *Arlequin Prothée*, *Arlequin Empereur dans la Lune*, *Arlequin Jaſon*, *Arlequin Chevalier du Soleil*, *Colombine Avocat pour & contre*, *Colombine femme vengée*, *Iſabelle Médecin*, la *Précaution inutile*, le *Banqueroutier*, le *Marchand dupé*, & la *Fille ſçavante.*

FAVART, (M. *Charles-Simon*) né à Paris, eſt un de nos célèbres Auteurs dramatiques, par ſes nombreux ſuccès ſur tous les Théâtres de la Capitale. Il a donné ſur celui de l'Opéra, *DomGuichotte*, la

Coquette trompée. Aux François, l'*Anglois à Bordeaux.* Aux Italiens, *Hypolite & Aricie*, les *Amans inquiets*, les *Indes danſantes*, les *Amours champêtres*, *Tircis & Doriſtée*, *Baïocco & Serpilla*, *Raton & Roſette*, *Ninette à la Cour*, la *Bohémienne*, les *Chinois*, la *Noce interrompue*, la *Fille mal gardée*, *Pétrine*, la *Soirée des Boulevards*, *Supplément à la ſoirée des Boulevards*, une Scène dans la *Nouvelle Troupe*, *Soliman II*, le *Procès des ariettes*, les *Fêtes de la paix*, *Iſabelle & Gertrude*, la *Fée Urgelle*, la *Fête du Château*, les *Moiſſonneurs*, l'*Amant déguiſé*, ou le *Jardinier ſuppoſé*, l'*Amitié à l'épreuve*, la *Roſiere de Salency*. A l'Opéra-Comique, les *Jumelles*, le *Génie de l'Opéra-Comique*, l'*Enlevement*, le *Nouveau Paſſe*, la *Dragone*, le *Bal Bourgeois*, *Moulinet*, les *Réjouiſſances publiques*, *Harmonide*, *Pyrame & Thisbé*, les *Recrûes de l'Opéra-Comique*, les *Jeunes mariés*, les *Fêtes Villageoiſes*, la *Chercheuſe d'eſprit*, *Farinette*, le *Bacha d'Alger*, les *Bateliers de Saint-Cloud*, les *Nymphes de Diane*, le *Coq de Village*, *Acajou*, les *Vendanges de Tempé*, l'*Amour in-promptu*, les *Vendanges d'Argenteuil*, l'*Iſle d'Anticyre*, la *Folie*, *Médecin de l'eſprit*, l'*Aſtrologue de Village*, le *Mariage par eſcalade*, le *Retour de l'Opéra-Comique*, le *Départ de l'Opéra-Comique*; & pluſieurs prologues & compliments. En ſociété avec Pannard : la *Répétition interrompue*, *Mariamne*, le *Prince Nocturne*, *Dardanus*; avec M. Valois d'Orville, les *Valets*; avec M. Rouſſeau de Toulouſe, la *Coquette ſans le ſçavoir*, avec M. le Marquis de Paulmy, le *Prix de Cythere*, avec M. de Verriere, l'*Amour & l'Innocence*; avec Fagan, la *Servante juſtifiée*, *Cythere aſſiégée*; avec la Garde & le Sueur, les *Amours Grivois*, le *Bal de Strasbourg*, les *Fêtes publiques*; avec Carolet, l'*Amour au Village*; avec MM. Laujon & Parvi, la *Parodie de Theſée*; & ſur deux fonds préparés par M. Parmentier, les *Époux*, & la *Fauſſe Duègue*. Le Vaudeville des *Portraits à la mode*, l'arrangement des Ariettes, avec M. Anſeaume; avec M. Marco-

ville, *Fanfale* ; avec MM. Pannard & Laujon, *Zéphyre & Fleurette.* Aux Petits appartements, avec la Garde, la *Cour de Marbre.* A Fontainebleau, ſeul, les nouveaux Intermedes & Divertiſſemens de l'*Inconnue*, la *Belle Arſene.* En Flandres, un Prologue ſur les Victoires du Roi, les *Comédiens de Flandres.*

Le Théâtre de M. Favart, ſi piquant par ſa ſingularité, par la variété des compoſitions, & par les agrémens répandus dans toutes ſes Pieces, réunit preſque tous les genres, qui, depuis trente ans, ont fait l'objet de nos Spectacles. Opéra-Comiques, Parodies, Comédies lyriques, Paſtorales, Pieces de ſentimens, &c; tout ce que le Théâtre Italien & celui de la Foire ont produit de plus ingénieux dans les nouveaux genres qui s'y ſont introduits ſucceſſivement, ſe trouve ici raſſemblé. Ainſi, ceux qui voudront connoître les divers génies de ces deux Théâtres, dans la durée du tems qu'embraſſe la collection de ſes Ouvrages, les y reconnoîtront ſans peine; parce qu'il leur a ſouvent donné le ton, au-lieu de le prendre; ce qui montre, dans cet agréable Écrivain, une ſupériorité de talent, qu'on ne met plus en queſtion. L'Hiſtoire des productions de M. Favart, eſt donc, en quelque ſorte, celle des deux Théâtres auxquels il s'eſt le plus attaché; & l'on verra qu'aucun Auteur n'a mieux réuſſi à varier nos amuſemens. Le ſeul trait que j'ajoûterai aux éloges dus à ce charmant Écrivain, c'eſt qu'il a ſçu réunir le ſentiment & l'eſprit, la gaieté & la décence. En un mot, il a ſa maniere propre, un pinceau qui lui appartient; & dès ce moment, on peut le placer à côté des véritables beaux-eſprits, dont notre nation s'honore. Je ne parle pas de ſes mœurs, qui le rendent cher à ſes amis, & à la Société.

A Tongres, la veille de la Bataille de Rocoux, le Maréchal de Saxe donna ordre à M. Favart,

beaucoup de ſuccès, tant dans la Danſe, que dans le Chant & le Dialogue.

Cette même année, l'Opéra-Comique fut entiérement ſupprimé; parce que ſes progrès allarmoient les autres Spectacles. M. Favart, qui étoit alors Directeur de ce Théâtre, pour le compte de l'Académie Royale de Muſique, obtint une permiſſion de donner un Spectacle Pantomime à la Foire Saint-Laurent, ſous le nom de *Mattheus*, Danſeur Anglois, toujours pour le compte du grand Opéra, afin de remplir les engagemens que l'on avoit pris avec les Acteurs de l'Opéra-Comique. Mlle. Chantilly, & Mlle. Gobé, aujourd'hui veuve de M. Trial, en firent la réuſſite, par la façon dont elles exécuterent une Pantomime, intitulée les *Vendanges de Tempé*.

Sur la fin de la même année, au mois de Décembre, Mlle. Chantilly épouſa M. Favart, qu'elle ſuivit à Bruxelles; parce qu'il étoit chargé de la Direction du Spectacle de cette Ville. Ce fut-là que ſes talens ſe développerent; talens dangereux, qui lui attirerent, ainſi qu'à ſon mari, les plus cruelles perſécutions de la part de ceux qui devoient les protéger. Ils aimerent mieux, pour s'y ſouſtraire, ſacrifier toute leur fortune; ce qu'ils exécuterent, après avoir ſatisfait à tous leurs engagemens, & payé les dettes de la Direction.

Madame Favart vint donc à Paris, & débuta au Théâtre Italien. Il n'y a point eu d'exemple d'un plus grand ſuccès; mais les perſécutions ſe renouvellerent, & l'empêcherent de continuer ſon début. Enfin elle en triompha; & l'année ſuivante, elle reparut ſur le même Théâtre, avec encore plus d'avantage. Une gaieté franche, naturelle, rendoit ſon jeu agréable & piquant; elle n'eut point de modele, & en ſervit. Propre à tous les caractères, elle les rendoit avec une vérité ſurprenante: Soubrettes, Amoureuſes, Payſannes, rôles naïfs, rôles de caractère, tout lui devenoit propre; en un mot,

Directeur de ſa Comédie, de faire un Couplet de Chanſon pour annoncer cet événement, comme une bagatelle, dont le ſuccès n'étoit pas même douteux. Ce Couplet fut fait tout de ſuite entre les deux Pieces, & chanté par une Actrice fort aimable, ſur l'air : *De tous les Capucins du monde.*

Demain nous donnerons relâche,
Quoique le Directeur s'en fâche ;
Vous voir combleroit nos deſirs.
On doit céder tout à la gloire :
Nous ne ſongeons qu'à vos plaiſirs ;
Vous ne ſongez qu'à la victoire.

Enſuite on annonça pour le ſur-lendemain, le *Prix de Cythere*, & les *Amours Grivois*, qu'on repréſenta effectivement, comme un prélude des réjouiſſances publiques. Ce qui fit dire, au Camp, que le Maréchal avoit préparé le Triomphe avant la Victoire.

FAVART, (Madame *Juſtine-Benoîte du Ronceray*, épouſe de M.) naquit à Avignon en 1727. Elle étoit fille d'André *René du Ronceray*, ancien Muſicien de la Chapelle de Sa Majeſté, & depuis Muſicien du feu Roi Staniſlas. Sa mere, *Perrete-Claudine Bied*, étoit auſſi Muſicienne de la Chapelle du Roi de Pologne. Ce Prince, qui s'intéreſſoit au bonheur de tous ceux qui l'environnoient, eut la bonté de contribuer lui-même à l'éducation de la petite du Ronceray, qui s'annonçoit déja par des talens prématurés. Les plus habiles Maîtres la formerent pour la Danſe & la Muſique.

En 1744, ſa mere obtint un congé pour venir à Paris, & y amena ſa fille. Mlle. du Ronceray parut à l'Opéra-Comique de la Foire Saint-Germain, ſous le nom de Mlle. Chantilly, premiere Danſeuſe du feu Roi de Pologne, & débuta par le rôle de *Laurence*, qu'elle joua d'original, dans une Piece intitulée les *Fêtes publiques*, faite à l'occaſion du premier mariage de feu M. le Dauphin. Elle eut

beaucoup de ſuccès, tant dans la Danſe, que dans le Chant & le Dialogue.

Cette même année, l'Opéra-Comique fut entiérement ſupprimé; parce que ſes progrès allarmoient les autres Spectacles. M. Favart, qui étoit alors Directeur de ce Théâtre, pour le compte de l'Académie Royale de Muſique, obtint une permiſſion de donner un Spectacle Pantomime à la Foire Saint-Laurent, ſous le nom de *Mattheus*, Danſeur Anglois, toujours pour le compte du grand Opéra, afin de remplir les engagemens que l'on avoit pris avec les Acteurs de l'Opéra-Comique. Mlle. Chantilly, & Mlle. Gobé, aujourd'hui veuve de M. Trial, en firent la réuſſite, par la façon dont elles exécuterent une Pantomime, intitulée les *Vendanges de Tempé*.

Sur la fin de la même année, au mois de Décembre, Mlle. Chantilly épouſa M. Favart, qu'elle ſuivit à Bruxelles; parce qu'il étoit chargé de la Direction du Spectacle de cette Ville. Ce fut-là que ſes talens ſe développerent; talens dangereux, qui lui attirerent, ainſi qu'à ſon mari, les plus cruelles perſécutions de la part de ceux qui devoient les protéger. Ils aimerent mieux, pour s'y ſouſtraire, ſacrifier toute leur fortune; ce qu'ils exécuterent, après avoir ſatisfait à tous leurs engagemens, & payé les dettes de la Direction.

Madame Favart vint donc à Paris, & débuta au Théâtre Italien. Il n'y a point eu d'exemple d'un plus grand ſuccès; mais les perſécutions ſe renouvellerent, & l'empêcherent de continuer ſon début. Enfin elle en triompha; & l'année ſuivante, elle reparut ſur le même Théâtre, avec encore plus d'avantage. Une gaieté franche, naturelle, rendoit ſon jeu agréable & piquant; elle n'eut point de modele, & en ſervit. Propre à tous les caractères, elle les rendoit avec une vérité ſurprenante: Soubrettes, Amoureuſes, Payſannes, rôles naïfs, rôles de caractère, tout lui devenoit propre; en un mot,

elle ſe multiplioit à l'infini ; & l'on étoit étonné de lui voir jouer le même jour, dans quatre Pieces différentes, des rôles entiérement oppoſés.

La *Servante Maîtreſſe*, *Baſtien & Baſtienne*, *Ninette à la Cour*, les *Sultanes*, *Annette & Lubin*, la *Fée Urgelle*, les *Moiſſonneurs*, &c, ont prouvé qu'elle ſaiſiſſoit toutes les nuances ; & que, n'étant jamais ſemblable à elle-même, elle ſe transformoit, & paroiſſoit tous les perſonnages qu'elle repréſentoit. Elle imitoit ſi parfaitement les différens idiômes & dialectes, que les perſonnes dont elle empruntoit l'accent, la croyoient leur compatriote.

Au retour d'un voyage de Lorraine, Mde. Favart fut arrêtée aux Barrieres de Paris, vétue d'une robe de Perſe. On en trouva deux autres dans ſes coffres : ces étoffes étoient alors ſéverement prohibées ; on voulut les ſaiſir ; mais elle eut la préſence d'eſprit de dire, dans un baragouin moitié François, moitié Allemand, qu'elle étoit étrangere ; qu'elle ne ſçavoit pas les uſages de France, & qu'elle s'habilloit à la façon de ſon pays. Elle perſuada ſi bien, que le premier Commis de la Barriere, qui avoit reſté pluſieurs années en Allemagne, prit ſa défenſe, la laiſſa paſſer, & lui fit beaucoup d'excuſes.

Les talens qu'elle poſſédoit, n'étoient rien en comparaiſon des qualités de ſon cœur : une ame ſenſible, une probité intacte, une généroſité peu commune, un fond de gaieté inaltérable, une philoſophie douce conſtituoient ſon caractère. Elle ne s'occupoit que des moyens de rendre ſervice ; elle en cherchoit toutes les occaſions ; & quoiqu'elle fût ſouvent payée d'ingratitude, elle diſoit : « on a » beau faire, on ne m'ôtera point la ſatisfaction que » je ſens à obliger ».

Au mois de Juin 1771, la maladie dont elle eſt morte, ſe déclara ; ſa fermeté n'en fut point ébranlée ; & quoiqu'elle connût que ſon état étoit

déſeſpéré, elle continua de jouer pour l'intérêt de ſes camarades, juſqu'à la fin de cette même année. Elle s'alita le jour des Rois, envoya chercher des Notaires pour ſon teſtament, qu'elle fit avec une préſence d'eſprit, une tranquilité d'ame, & un enjouement qui les étonnerent. Enſuite elle demanda les ſecours de l'Egliſe, qui lui furent adminiſtrés. Elle les reçut, avec une entiere réſignation, mais ſans rien perdre de ſon caractère. Elle fit elle-même ſon épitaphe, qu'elle mit en muſique, dans les intervalles des plus cruelles douleurs; elle plaiſantoit ſur ſon état, & conſoloit ceux qui l'approchoient. Elle s'occupa des ſoins de ſon ménage, & des détails les plus minutieux, juſqu'à la ſurveille de ſa mort, qui arriva le 21 Avril 1772.

Dans le Recueil imprimé des Œuvres de M. Favart, le cinquieme Tome a été mis ſous le nom de ſa femme. « On ſent bien, dit l'Éditeur, qu'en la nommant, c'eſt nommer ſon mari, dont il eſt aiſé de reconnoître le ſtyle; mais entre époux de bonne intelligence, les talens & les agrémens de l'eſprit doivent entrer dans la communauté. Madame Favart, à portée de puiſer à la ſource le goût des ſentimens délicats, avec l'art de les exprimer, réuniſſoit le talent de la compoſition à ceux de l'action. De-là les ſix Pieces qui rempliſſent ce Volume »: Les *Amours de Baſtien & Baſtienne*; les *Enſorcelés*, ou *Jeannot & Jeannette*, la *Fille mal gardée*, ou le *Pédant amoureux*; la *Fortune au Village*; la *Fête d'Amour*, ou *Lucas & Colinette*; & *Annette & Lubin*.

Madame Favart a eu effectivement part aux Pieces où l'on a mis ſon nom, tant pour les ſujets qu'elle indiquoit, les canevas qu'elle préparoit, & les choix des airs, que par les penſées qu'elle fourniſſoit, les couplets qu'elle compoſoit, & différens Vaudevilles dont elle faiſoit la Muſique. Son mé-

rite en ce genre étoit peu connu ; parce que ſa modeſtie l'empêchoit d'en tirer avantage. Iſolée, retirée dans le ſein de ſa famille, elle ne cherchoit point à faire ſa cour ; elle s'occupoit de ſa profeſſion. Sa Harpe, ſon Claveſſin, la lecture étoient ſes ſeuls amuſemens : tout au plus cinq ou ſix perſonnes, recommandables par leurs mœurs, formoient ſa ſociété. Telle fut Madame Favart, cette Actrice charmante, que le Public chériſſoit, que ſon mari & ſon fils adoroient, & que ſes amis ne ceſſeront jamais de regretter.

Voici des vers que l'on a faits pour être mis au bas de ſon Portrait.

Nature un jour épouſa l'Art :
De leur Amour naquit Favart,
Qui ſemble tenir de ſon pere
Tout ce qu'elle doit à ſa mere.

Par M. Bauran, Auteur de la Servante Maîtreſſe.

AUTRES qui ſont gravés au bas du Portrait de *Baſtienne.*

L'Amour, ſentant un jour l'impuiſſance de l'Art,
De Baſtienne emprunta les traits & la figure,
Toujours ſimple, ſuivant pas à pas la Nature,
Et ſemblant ne devoir ſes talens qu'au haſard.
On déméloit pourtant la mine d'un eſpiegle,
Qui fait des tours, ſe cache, afin d'en rire à part ;
Qui ſéduit la raiſon, & qui la prend pour regle.
Vous voyez ſon Portrait ſous les traits de Favart.

AUTRES.

Pour orner la raiſon, la gaieté l'a choiſie ;
L'embellit de ſes agrémens ;
Et comme autant de fleurs fit naître ſes talens ;
Pour en offrir un Bouquet à Thalie.

Autres, par Vadé.

Par les accords de Polymnie
Porter le charme dans les cœurs;
Par les agrémens de Thalie,
Plaire aux plus ſombres Spectateurs;
A tous ces talens joindre encore
Les pas légers de Terpſicore,
C'eſt mériter un triple encens:
Auſſi vous avez l'avantage
De réunir le triple hommage
Du cœur, de l'eſprit & des ſens.

FAVRE, (*Antoine*) Premier Préſident du Parlement de Chambéry, & pere de Vaugelas, eſt Auteur d'une Tragédie des *Gordians & Maximins*, ou l'*Ambition*, où l'on trouve ces deux vers.

Lépide fut détruit: Antoine, ſans combattre,
Lui-même ſe vainquit, vaincu par Cléopâtre.

FAUCHARD DE GRANDMÉNIL: (*M.*) le *Savetier joyeux*.

FAURE, Auteur d'une Tragédie de *Manlius Torquatus*.

FEAU, (le Pere *Charles*) Oratorien de Marſeille, un des Auteurs du *Jardin des Muſes Provençales*, dont Claude Brueys a donné les deux premiers Tomes, & Feau le troiſieme. Feau avoit un génie particulier pour la Poëſie Provençale. On connoît encore de lui une Comédie intitulée, *Bruſquet*.

FEL, (*Mlle.*) une des meilleures Actrices de l'Opéra pour les rôles tendres & légers, & l'une des plus agréables Chanteuſes du Concert Spirituel, a quitté l'un & l'autre, & vit dans une ſociété d'amis diſtingués, dont elle eſt chérie & eſtimée.

Quelle voix légere & ſonore!
Ah! que vous inſpirez de feux!

De Fel, vos doux accens rendent plus tendre encore
L'Amour qui brille dans nos yeux.

FÉNELON, (*M. de*) Chevalier de Saint-Louis, a compoſé une Tragédie d'*Alexandre*.

FENOUILLOT DE FALBAIRE : (*M.*) le *Fabriquant de Londres*, les *Deux Avares*, l'*Honnête Criminel*, *Zémire & Mélide*.

FERMELHUIS, fils d'un Médecin de Paris, paſſe pour l'Auteur de l'Opéra de *Pyrrhus*.

FERRAND, Fermier Général, Auteur de la muſique de *Zélie*.

FERRI, (*Paul*) Meſſin, a donné vers l'an 1610, *Iſabelle*, ou le *Dédain de l'Amour*, Paſtorale en ſix Actes, & en vers.

FILLEUL, (*Nicolas*) né à Rouen, Auteur de trois Pieces de Théâtre, *Achille*, *Lucrèce*, & les *Ombres*.

FERRIER, (*Louis*) né à Avignon en 1650, fut mis à l'Inquiſition de cette Ville pour ce vers,

L'Amour pour les mortels eſt le ſouverain bien.

qui ſe trouve dans ſes *Préceptes Galans*. Ce Poëte ayant été abſous par le Saint Office, à la priere de ſes amis, ſe retira à Paris, & devint Précepteur des fils du Duc de Saint-Agnan. Il mourut en 1721, en Normandie, où il avoit acheté la Terre de la *Martiniere*. Outre ſes *Préceptes Galans*, on a de lui d'autre morceaux qui ne manquent ni d'eſprit, ni de naturel ; mais ſa verſification eſt foible, & ſon ſtyle incorrect ; ces défauts ſe font ſentir, ſur-

out, dans ſes Tragédies d'*Anne de Bretagne*, d'*Alaſtre*, & de *Montézume*.

FIOT : (*A. H. H.*) l'*Amour fantaſque*, ou le *Juge de ſoi-même*.

FIURILLI, (*Tiberio*) Acteur de l'ancienne Troupe de la Comédie Italienne pour le rôle de Scaramouche, & dont on raconte le trait ſuivant. Il étoit venu en France ſous le regne de Louis XIII; & la Reine ſe plaiſoit beaucoup à lui voir faire des grimaces. Un jour qu'il étoit avec cette Princeſſe dans l'appartement du Dauphin, (depuis Louis XIV) ce Prince, qui avoit alors environ deux ans, étoit de ſi mauvaiſe humeur, que rien ne pouvoit appaiſer ſes cris. Scaramouche dit à la Reine, que, ſi Sa Majeſté vouloit lui permettre de prendre M. le Dauphin entre ſes bras, il ſe flattoit de le calmer. La Reine le permit; & Fiurilli fit au petit Prince les mines & les figures les plus plaiſantes. Cette ſcène donna à M. le Dauphin, une ſi grande envie de rire, qu'il ſatisfit un beſoin, qu'il eut dans le moment, ſur les mains & ſur l'habit de Scaramouche. Depuis ce jour-là, Fiurilli eut ordre de ſe rendre tous les ſoirs à la Cour, pour amuſer le jeune Prince. Bien des années après, Louis XIV prenoit plaiſir à rappeller à Scaramouche cette ſcène, & rioit beaucoup aux grimaces que le Comédien faiſoit, en racontant cette aventure.

Fiurilli quitta le Théâtre cinq ans avant ſa mort; & libre de l'occupation que ſon talent lui avoit donnée, il s'en fit une autre, dont on s'acquitte encore plus difficilement à ſon âge. Il devint amoureux d'une jeune perſonne qu'il épouſa, & qu'il accuſa, au bout de quelques mois, d'infidélité conjugale. Il demanda qu'elle fût raſée & enfermée dans un Couvent : mais il mourut avant la fin de ce procès.

Tiberio Fiurilli joua la Comédie juſqu'à l'âge de quatre-vingt-trois ans ; & il avoit encore tant d'agilité, que, dans quelques Scènes pantomimes, il donnoit un ſoufflet avec le pied. Il mourut à Paris, âgé de plus de quatre-vingt-huit ans. On lit ces vers au bas de ſon Portrait.

Cet illuſtre Comédien
De ſon Art traça la carrière ;
Il fut le Maître de Moliere ;
Et la Nature fut le ſien.

FLACÉ, (*René*) Auteur de la Tragédie d'*Elips*.

FLEURY, né à Lyon, & mort en 1746, a compoſé les paroles des Opéra de *Biblis*, & des *Génies*.

FLEURY, (M. *Jacques*) Avocat au Parlement de Paris, eſt Auteur d'un Recueil de Poëſies & de pluſieurs Opéra-Comiques, tels que le *Retour favorable*, le *Temple de Momus*, le *Roſſignol* en ſociété avec M. de L... Il a retouché le *Miroir magique*, &c.

FLOQUET, (*M.*) Auteur de la Muſique de l'Opéra intitulé, l'*Union de l'Amour & des Arts*.

FLORIDOR, (*Joſias de Soulas*, dit) né Gentilhomme, quitta une place d'Enſeigne dans un Régiment, pour ſe faire Comédien de Province. Il joua enſuite à Paris en 1643, & s'acquitta parfaitement des premiers rôles Tragiques & Comiques. Il ſe retira en 1672, & mourut la même année, âgé de ſoixante-quatre ans. Ce fut à ſon occaſion que Louis XIV rendit l'Arrêt qui déclare que la profeſſion de Comédien n'eſt pas incompatible avec la qualité de Gentilhomme.

Floridor avoit beaucoup de nobleſſe dans l'air & dans les manieres, & étoit fort aimé à la Cour, dont il avoit reçu pluſieurs graces pour lui en particulier,

iculier, & pour la Troupe en général. Il rempliſſoit l'emploi des premiers rôles, d'une façon ſi noble & ſi naturelle, qu'il fit oublier tous les grands Acteurs qui avoient joué avant lui. Il avoit beaucoup d'eſprit, &, ce qui eſt encore plus à priſer, une probité & une conduite exemplaire. Auſſi s'étoit-il attiré l'approbation & l'eſtime de tout le Public; & ſoit qu'il jouât un rôle, ou qu'il prononçât un compliment, les Spectateurs gardoient un profond ſilence, qui n'étoit interrompu que par des acclamations générales. On dit que les complimens de Floridor étoient ordinairement courts, mais bien tournés; faiſant ſouvent autant & plus de plaiſir que la Piece qu'on venoit de jouer.

FOLLARD, (*le pere Melchior de*) frere du Chevalier de Follard, ſi connu par ſes excellens Commentaires ſur Polybe, & pluſieurs Ouvrages ſur l'art Militaire, naquit à Avignon en 1688, & entra chez les Jéſuites à l'âge de ſeize ans. Après avoir profeſſé pluſieurs années, avec le plus grand ſuccès, la Rétho-rique au Collége de Lyon, il fut reçu à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette Ville. Il avoit un goût décidé pour le genre dramatique; & l'on doit regretter qu'il n'aît pas mis la derniere main à ſes Pieces de Théâtre, *Agrippa*, *Œdipe* & *Thémiſtocle*. Le pere de Follard eſt mort à Avignon en 1739, dans la cinquante-ſixieme année de ſon âge.

FONTAINE. (*M.*) *Argiblan*, ou le *Fanatiſme* des Croiſades.

FONTANELLE, (*Jean-Gaſpard de*) né à Grenoble en 1737, travaille aujourd'hui à la Gazette de Deux-Ponts. Ses ouvrages dramatiques ſont *Pierre le Grand*, *Ericie* ou la *Veſtale*, & la Tragédie de *Lorédan*.

FONTENELLE, (*Bernard le Bouvier de*) né à

Rouen en 1657, étoit neveu des Corneille, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, Membre de celle des Belles-Lettres, ancien Secrétaire perpétuel de celle des Sciences, & Aſſocié de celle de Pruſſe. Toute l'Europe connoît ſes ouvrages dans différens genres; & il a ſoutenu ſa réputation avec éclat juſqu'à ſa mort, arrivée à Paris en 1757. Ses ouvrages dramatiques ſont *Abdolonyme*, *Henriette*, *Idalie*, *Lyſianaſſe*, *Macate*, le *Teſtament*, le *Tyran*, le *Retour de Climene*, *Enone*, *Pigmalion*, & la *Cornette*; on lui attribue encore *Aſpar*, & le *Comte de Gabalis*. Ses Opéra ſont *Thétis & Pélée*, *Énée & Lavinie*, *Endymion*, *Bellerophon*, & *Pſyché*.

On prétend que la Tragédie de Brutus, repréſentée en 1690, ſous le nom de Mademoiſelle Bernard, eſt, à peu de choſe près, l'ouvrage de Fontenelle; &, ſur ce fondement, on l'a imprimée dans le dixieme Volume de ſes Œuvres. Cette Piece eut un ſuccès qu'elle dut à l'intérêt qui y regne, plus qu'à aucune beauté de détail. La plupart des autres Pieces, ſi on en excepte les Opéra, n'ont pas été repréſentées; & elles paroiſſent plutôt faites pour être lues, que pour être jouées. L'Auteur a jetté dans la conduite de tous ſes ouvrages, preſque autant de fineſſe, que dans le ſtyle; & il ne faut pas moins d'attention pour ſuivre l'une, que pour ne rien laiſſer échapper de l'autre. Par-tout il eſt ingénieux & ſéduiſant, & fait deſirer qu'il ait raiſon dans tout ce qu'il dit, uniquement par la maniere dont il le dit. C'eſt par-là que ſa métaphyſique perſuade; mérite que cette ſcience n'a pas toujours, & le ſeul qu'elle puiſſe avoir. A ces talens réels, il a joint des défauts qui ne le ſont pas moins; l'affectation de ne jamais s'exprimer comme un autre; celle de ramener les grandes choſes à lui, au lieu de s'élever juſqu'à elles; des agrémens, lorſqu'il faut de l'énergie; une fineſſe qui ne porte ſouvent que ſur l'expreſſion, & laiſſe échapper la

penſée ; en un mot, une délicateſſe, qui, quelquefois dégénere en précieux. C'eſt un Athlete qui ſe farde, qui ſe parfume, & que la molleſſe affoiblit. Voilà ce que tout Lecteur judicieux remarquera, & ce que je n'ai pas dû taire. Les défauts d'un grand homme ſont d'autant plus dangereux, qu'ils ſont toujours imités, & que ce ſont les ſeules choſes de lui que l'on imite.

FONTENI, (*Jacques de*) ancien Confrere de la Paſſion, a donné le *Beau Paſteur*, la *Chaſte Bergere*, & *Galathée*.

FORCALQUIER, (*le Comte de*) mort depuis pluſieurs années, a laiſſé quelques Comédies manuſcrites, jouées en ſociété vers l'an 1743, telles que le *Jaloux de lui-même*, l'*Homme du bel-air*, l'*Heureux menſonge*, la *Fauſſe innocente*.

FOULQUIER, (*Mlle. Catherine*) dite *Catinon*, née à Toulouſe, eſt la fille aînée de *Jean-Baptiſte Foulquier*, né à Béziers, qui a joué long-tems de la Baſſe dans l'orcheſtre de la Comédie Italienne, & a compoſé la muſique de quelques Ballets. Elle débuta en 1753, comme Actrice, au même Théâtre, à l'âge d'environ quinze ans, par le rôle d'*Angélique*, dans la *Mere confidente*, & fut reçue à penſion pour les rôles d'Amoureuſe, & pour la Danſe ; & enſuite reçue à part en 1757. Elle s'eſt fait eſtimer par ſes talens & ſes mœurs, & a contracté un mariage honnête, qui l'a retirée du Théâtre. Sa ſœur cadette, connue ſous le nom de *Suzette*, née à Nantes, a auſſi été reçue au même Spectacle pour la Danſe, & a épouſé, en 1761, le ſieur Carlin, Arlequin.

FRAMERY, (*Nicolas-Etienne*) né à Rouen en 1745, *Nanette & Lucas*, ou la *Payſanne curieuſe* ; *Nicaiſe* de Vadé, remis avec des ariettes ; l'*Indienne*, le *Projet*, l'*Illuſion* ou le *Diable amoureux*.

FRANCŒUR, (M. *François*) Chevalier de l'Ordre du Roi, Surintendant de ſa Muſique, n'a travaillé pour l'Opéra, qu'en ſociété avec M. Rebel, avec lequel il a compoſé la muſique des Opéra ſuivans: *Pyrame & Thisbé*, *Tharſis & Zélie*, *Scanderberg*, le *Ballet de la paix*, les *Auguſtales*, la *Félicité*, *Zélindor* ou le *Sylphe*, le *Trophée*, le *Prince de Noiſy*, *Iſmene*, & les *Génies tutélaires*.

FRANCŒUR, (*M.*) le neveu, Auteur de la muſique de *Lindor & Iſmène*.

FRANÇOIS, de Niſmes, (le Pere *Jean*) Récollet, Prédicateur, a donné une Tragédie de *Sainte-Cécile*.

FRÉNICLE, Conſeiller du Roi, & Lieutenant Général de la Cour des Monnoies, né en 1600, mourut Doyen de cette Cour en 1661. Ses Œuvres dramatiques ſont, la *Fidelle Bergere*, *Palémon*, *Niobé*.

FRIZIERI, (*M.*) a compoſé la muſique des *Deux Miliciens*.

FROMAGET, connu par quelques Hiſtoriettes, a fait pour l'Opéra-Comique, ſeul ou en ſociété, les *Vieillards rajeunis*, le *Neveu ſuppoſé*, le *Magaſin des choſes perdues*, les *Noms en blanc*, & l'*Épreuve dangereuſe*.

FRONTON DU DUC, (le Pere) Jéſuite, Auteur de l'*Hiſtoire Tragique de la Pucelle de Dom-Remy*.

FUZELIER, (*Louis*) né à Paris, mourut dans la même Ville en 1752, âgé de quatre-vingts ans. Il eut le Privilege du *Mercure de France*, conjointement avec la Bruere, en récompenſe de ſes tra-

vaux & de ſes ſuccès dramatiques. Il a travaillé pour tous nos Théâtres : celui de l'Opéra a eu de lui, depuis 1713, les *Amours déguiſés*, *Arion*, le *Ballet des âges*, les *Fêtes Grecques & Romaines*, la *Reine des Péris*, les *Amours des Dieux*, les *Amours des Déeſſes*, les *Indes Galantes*, l'*École des Amours*, le *Carnaval du Parnaſſe*, les *Amours de Tempé*, *Phaétuſe*, *Jupiter & Europe*. Les Pieces jouées au Théâtre François, ſont *Cornélie veſtale*, *Momus fabuliſte*, les *Amuſemens de l'Automne*, les *Amazones modernes*, les *Animaux raiſonnables*, & le *Procès des ſens*. Les Pieces du Théâtre Italien, ſont l'*Amour maître de Langue*, le *Mai*, la *Méridienne*, la *Mode*, la *Rupture du Carnaval*, le *Faucon*, *Méluſine*, *Hercule filant*, *Arlequin Perſée*, le *Vieux monde*, les *Noces de Gamache*, le *Serdeau des Théâtres*, la *Parodie*, les *Saturnales*, le *Débris des Saturnales*, *Amadis le cadet*, *Momus exilé*, la *Bague magique*. Enfin Fuzelier a fait ſeul ou en ſociété avec le Sage, d'Orneval & autres, pour l'Opéra-Comique, & les Marionnettes, *Theſée*, le *Raviſſement d'Hélene*, *Arlequin grand Viſir*, la *Matrone d'Epheſe*, *Arlequin défenſeur d'Homère*, le *Lendemain des noces*, *Pierrot Roland*, le *Pharaon*, le *Réveillon des Dieux*, la *Gageure de Pierrot*, la *Reine du Monomotapa*, le *Camp des amours*, le *Charretier du Diable*, le *Lourdaut d'Inca*, les *Vacances du Théâtre*, les *Nœuds*, le *Quadrille des Théâtres*, les *Dieux à la Foire*, les *Bains de Charenton*, les *Vendanges de Champagne*, *Pierrot & Pierrete*, les *Quatre Mariamnes*, le *Raviſſeur de ſa femme*, *Atys*, l'*Ambigu-Comique*, les *Songes*, le *Saut de Leucade*, l'*Amant brutal*, *Pierrot Céladon*, les *Sinceres malgré eux*, l'*Eclipſe favorable*, le *Jaloux de rien*, l'*Audience du tems*, l'*Amour & Bacchus à la Foire*, les *Funérailles de la Foire*, *Arlequin Endymion*, la *Forêt de Dodone*, la *Fauſſe Foire*, la *Boëte de Pandore*, la *Tête Noire*, &c, &c, &c.

FUZILIER, Auteur d'une Comédie intitulée : le *Retour de tendreſſe*.

GK. les *Eaux de Wiſau.*

GAILLAC : (*de*) l'*Amoureux ſans le ſçavoir.*

GAILLARD, (*Antoine*) ſieur de la *Porteneille*, ancien laquais d'un Archevêque d'Auch, a fait la *Mort du Maréchal d'Ancre*, & le *Cartel.*

Dans un avis au Lecteur, Gaillard dit naïvement, pour excuſer les fautes de ſon ouvrage ; « qu'il eſt bien difficile d'être tout enſemble bon » Laquais & bon Auteur ». En ce cas, il auroit pu s'en tenir à la premiere de ces deux profeſſions.

GALLET, mort depuis pluſieurs années, a donné ſeul, ou en ſociété avec Piron, Pannard, Pontau, à l'Opéra-Comique, le *Double Tour*, la *Précaution inutile*, les *Coffres*, la *Ramée & Dondon*, *Marotte.*

GALLOIS. *Voyez* la fin de l'article de GARNOT.

GANDIN, Acteur de la Comédie Italienne, débuta en 1745, dans la *Vengeance de Scaramouche*, & fut reçu pour ce rôle.

L'air, la mine, la gravité,
Tout réjouit dans Scaramouche ;
Et chacun en eſt enchanté,
Même avant qu'il ouvre la bouche.

GARDEIN DE VILLEMAIRE, (*Antoine-Joſeph Louis*) né à Paris en 1726, & mort depuis quelques années, a fait imprimer deux petites Piece lyriques, le *Retour du Printems*, & le *Triomph d'Aſtrée.*

GARNIER, (*Robert*) né à la Ferté-Bernard

dans le Maine, en 1534, & mort au Mans en 1590, fut Lieutenant Général au Siège Préſidial de cette Ville, & enſuite Conſeiller au Grand-Conſeil. Il avoit formé ſon goût ſur Senèque le Tragique, qu'il affecta d'imiter. On dit que ſes Domeſtiques réſolurent de l'empoiſonner, lui, ſa femme & ſes enfans, pour piller leur maiſon, pendant une peſte cruelle, à laquelle ils vouloient imputer l'effet du poiſon. Ils donnerent d'abord un breuvage à la femme de Garnier; & les ſignes du poiſon paroiſſant auſſi-tôt, firent ſoupçonner ces ſcélérats, qui furent punis, après avoir avoué leur crime. Les Tragédies de Garnier, qui, faute d'autres, ont été long-tems les délices de la France, ſont au nombre de huit; ſçavoir, *Cornélie*, *Hippolyte*, *Marc-Antoine*, *Porcie*, la *Troade*, *Antigone*, *Bradamante*, & *Sédécias* ou les *Juives*.

Il ne faut pas chercher ſur la bouche du Poète Garnier cette Abeille qui repoſoit ſur les levres d'Euripide. Il n'a rien non plus de cet air majeſtueux qui ſe faiſoit révérer dans les vers d'Eſchyle. Le coſtume de Sophocle eût pu lui être ajuſté, s'il ne ſe fût pas abaiſſé juſqu'à traduire Sénèque. Il tiendra cependant toujours, avec juſtice, un rang parmi les Poètes Tragiques; & ſes Tragédies ſont une ſource de différens genres de Poëſies. On rencontre, dans le cours des ſcènes, des traits familiers, qui ſeroient propres à l'Épitre. Les Chœurs ſont compoſés de ſtances dignes de l'Ode. Les comparaiſons qu'il ſeme avec variété, tiennent de l'Épique, ou bien ont l'agrément Paſtorale. Son ſtyle, ſouvent ampoulé, a pu paſſer pour ſublime dans un tems où le bon goût n'avoit pas encore marqué ſes limites. Garnier emploie des figures outrées, & étonne l'eſprit par des idées ſingulieres & biſarres; les termes ne lui manquent jamais; & il ſçait en créer dans le beſoin. Son jargon François eſt quelquefois du Latin tout pur. Un rebelle y eſt appellé Contu-

max. Malgré ces défauts, on remarque, dans cet Auteur, un Poète ingénieux qu'on pourroit lire avec fruit, un Citoyen généreux, un Littérateur ardent & déſintéreſſé. « Je veux, écrivoit-il à un » Amiral de France, vous remercier des bienfaits » que les Lettres reçoivent journellement de vous, » comme ſi j'étois un des mieux fortunés ». Ce Poète vivant ſous un regne qui étoit celui d'une diſcorde fanatique & inteſtine, invitoit ſon ſiècle à profiter des crimes même de ſes Héros.

Les actions de trois de ſes Tragédies embraſſent la plus intéreſſante partie de l'Hiſtoire Romaine; c'eſt ſon époque la plus mémorable; le haſard n'a pas conduit l'Auteur dans le choix de ces ſujets. Il deſtine toutes ſes couleurs à faire voir une puiſſance formidable à toute la terre, domptée enfin par ſes propres forces. Il ne chante pas, ſur un ton Collégial, une liberté étrangere à nos mœurs; ſes vues ſont conformes aux circonſtances. Il veut inſpirer à la France une juſte horreur pour ces diſſenſions domeſtiques; & il lui montre ſes malheurs dans ceux de Rome déchirée par ſes mains propres. Il combat, avec force, l'orgueil, l'envie, la cruauté, l'inhumanité des hommes, pour me ſervir d'une de ſes expreſſions. Une plume qui défend ainſi les droits de la ſociété, ſeroit-elle moins reſpectée que les Armes, qui ſervent trop ſouvent à les détruire? Elle terraſſe des monſtres; elle vaut la maſſe d'Hercule.

Notre Poète ſe laſſe de marcher ſans appui dans la carrière; il emprunte le ſecours des anciens. Nous ſommes ſortis du gothique de l'Architecture, en ſuivant la belle & ſimple antiquité: nous y rentrerions peut-être dans l'art Dramatique, par une ſcrupuleuſe imitation des Grecs, & ſur-tout des Romains. Du moins, Garnier n'écrivit-il jamais d'un ſtyle plus dur, ni dans un goût plus barbare, que dans ſa Tragédie d'*Hippolyte*, qu'il traça ſur leur modèle. Hippolyte a une indifférence ſans ména-

gement ; l'amour de Phèdre eſt ſans pudeur. Ce qui épargne l'horreur dont on ſeroit ſaiſi à la vue de ces perſonnages, c'eſt qu'on en fait des groteſques. Lorſque l'on met en même tems ſous les yeux ces beaux traits que Racine ſçut ſi bien peindre, on diroit que Garnier tenoit en main le burin de Calot.

GARNOT, (*M.*) a donné aux Boulevards la *Fauſſe précaution*, l'*Amant trompé*, le *Directeur ambulant*, les *Aventures du Waux-Hall*, l'*Ane perdu & retrouvé*, le *Mariage in-promptu*, le *Bailli dupé*, le *Compliment du jour de l'An*, les *Amours de Babet*, la *Bouquetiere*, le *Déménagement du Poète*, les *Auteurs culbutés* ou la *Réforme du Parnaſſe*, le *Rival puni* ; chez Nicolet, dans des ſociétés, ou en Province, la *Prévention ridicule*, *Gogo* ou la *Fermiere de Vaugirard*, le *Temple de la folie*, la *Mere rivale*, *Louiſe*, ou le *Pouvoir de la Beauté* ; en ſociété avec M. Gallois, l'*Aimable Vieillard*, l'*Ombre de Piron*, *Sans le vouloir*, les *Vendageurs de Chablis*, *On a beau faire*, l'*Agnès de la Courtille*, & le *Marquis ſans titre*.

GASPARINI : le *Retour des Comédiens à Namur*, Piece Tragi-comi-lyrique.

GAUBIER, (*Edme-Sulpice*) Pariſien, ancien Valet-de-chambre du Roi, mort en 1773, a donné l'*Origine des Marionnettes*, & le *Pot de chambre caſſé*.

GAUCHÉ : (*Jean*) l'*Amour divin*, Tragi-Comédie.

GAVINIÉS, (*M.*) dont les talens, chéris du Public, ont fait ſi long-tems le charme du Concert Spirituel, dont il eſt un des Directeurs depuis l'année 1773, a compoſé la Muſique du *Prétendu*.

GAULTIER, (*Albin*) Apothicaire à Avranches, eſt Auteur de l'*Union d'Amour & de Chaſteté*.

GAULTIER, (*la Dlle.*) Actrice reçue au Théâtre François en 1716, ſe retira dix ans après avec la penſion, & ſe fit Carmelite à Lyon, où elle mourut en 1757.

GAULTIER, mort depuis pluſieurs années, a laiſſé *Baſile & Quitterie.*

GAUMIN, (*Gilbert*) né à Moulins, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'État, mort en 1667, âgé de plus de quatre-vingts ans, avoit compoſé une Tragédie d'*Iphigénie.*

GAUSSIN *ou* GAUSSEM, (*Jeanne-Catherine*) Actrice célèbre de la Comédie Françoiſe, naquit à Paris en 1711 : elle étoit fille d'*Antoine Gauſſem*, & de *Jeanne Collot*, ouvreuſe de Loges à la Comédie Françoiſe. Son goût & ſes talens pour le Théâtre s'étoient manifeſtés de bonne-heure ; & par ſon jeu, ainſi que par ſa beauté, elle avoit déja fait les délices de la ſociété de M. le Duc de Gêvres, qui donnoit des Comédies à Saint-Ouen, lorſqu'à l'âge d'environ dix-ſept ans, elle partit pour Lille, où elle joua près de deux ans. Ses ſuccès dans cette Ville la firent déſirer à Paris, où elle débuta en 1731, par les rôles de *Junie*, dans *Britannicus* ; d'*Aricie*, dans *Phedre* ; & d'*Iphigénie*. Nous ignorons les rôles Comiques dans leſquels elle parut alors ; mais dans ces deux genres, elle annonça de ſi heureuſes diſpoſitions, qu'elle fut reçue la même année, avec l'approbation générale. Ses ſuccès furent extraordinaires ; elle réuſſiſſoit, ſur-tout, dans les rôles d'Amour.

Que de graces, de ſentimens,
Que tu nous fais verſer de larmes !
Gauſſin, tout cede à tes talens ;
Et rien ne réſiſte à tes charmes.

Mlle. Gauſſin ſçavoit allier les talens qui ſem-

blent les plus incompatibles. Lorſqu'elle vouloit bien déroger au genre noble, & aux graces pour leſquelles elle étoit née, elle faiſoit encore le plus grand plaiſir : on l'a vu, pour ſe prêter aux amuſemens de quelques ſociétés, jouer des perſonnages groteſques, tels que celui de *Caſſandre* dans pluſieurs Parades, avec le plus ſingulier ſuccès.

Mlle. Gauſſin épouſa en 1758, un Italien nommé Toalaigo, qui avoit été Danſeur à l'Opéra ; cinq ans après, par un principe de Religion, elle quitta le Théâtre ; & elle mourut en 1767.

VERS *de Nivelle de la Chauſſée à Mlle. Gauſſin*, dans leſquels l'Auteur attribue tout le ſuccès de ſa Comédie d'*Amour pour Amour*, à cette Actrice.

O toi, qui m'as prêté tes talens enchanteurs,
Aſſemblage parfait des dons les plus flatteurs,
Elève & modele des graces,
Aimable & cher objet, que Thalie & ſes ſœurs
Ne peuvent couronner que de ces mêmes fleurs
Que tu fais naître ſur tes traces !
Si je n'ai point encore eſſuyé de revers,
Je n'en dois qu'à toi ſeule un éternel hommage.
Tes charmes & ta voix ſont l'ame de mes vers ;
Mais que dis-je ? ils ſont ton ouvrage ;
Qui les inſpira les a faits.
Qu'ils te ſoient conſacrés par la reconnoiſſance ;
Tes yeux n'ont rien laiſſé de plus à ma puiſſance ;
Et je ne puis t'offrir que tes propres bienfaits.

GAUTHIER GARGUILLE, nom de Théâtre qu'avoit adopté *Hugues Guérin* ou *Gueru*, dit *Fléchelles*, célèbre Farceur, qui débuta dans la Troupe du Marais, vers l'an 1598, & paſſa enſuite dans celle de l'Hôtel de Bourgogne. Il ne jouoit jamais ſans maſque, avec une grande barbe pointue, une calotte noire & plate, des eſcarpins noirs, des manches de friſe rouges, un pourpoint & des chauſſes de friſe noires. Il repréſentoit toujours le

Vieillard de la farce, chantoit ordinairement une chanſon ; &, quoique mauvaiſe le plus ſouvent, pluſieurs ne venoient au Spectacle que pour l'entendre. Cet homme, ſi ridicule à la farce, ne laiſſoit pas, quelquefois, de faire le Roi, & aſſez bien, dans les Pieces ſérieuſes, à l'aide du maſque & de la robe de chambre que portoient alors tous les Rois de Théâtre.

GAUTHIER, (*Pierre*) Muſicien, né à la Ciotat en Provence, étoit Directeur d'un Opéra qui ſéjournoit alternativement à Marſeille, à Montpellier, & à Lyon. S'étant embarqué au Port de Cette, il périt avec le Vaiſſeau qui le portoit, en 1697, âgé de 55 ans. Il y a de lui un Recueil de *Duo* & de *Trio*, eſtimé des connoiſſeurs. La Muſique inſtrumentale étoit ſon principal talent. M. de Voltaire prétend, dans un Écrit ſatyrique contre J. J. Rouſſeau, qu'on trouva la Muſique charmante du *Devin du Village*, dans les papiers de Gauthier, & qu'elle fut ajuſtée aux paroles par le Citoyen de Genève ; mais cette anecdote n'a pas été adoptée.

GENEST, (*Charles-Claude*) natif de Paris, Abbé de Saint-Vilmer, Aumônier de Madame la Ducheſſe d'Orléans, Secrétaire des Commandemens de M. le Duc du Maine, & Membre de l'Académie Françoiſe, ſe diſtingua par ſon goût pour la Phyſique, pour la Poéſie, & pour les Belles-Lettres, & mourut à Paris en 1719, à 84 ans. Le plus conſidérable de ſes ouvrages eſt intitulé *Principes de la Philoſophie de Deſcartes*, en vers François. On a auſſi de lui quatre Tragédies, dont celle qui eſt intitulée *Pénélope*, eut beaucoup de ſuccès. Son *Joſeph* en eut bien plus encore chez Madame la Ducheſſe du Maine, qui ne dédaigna pas de prendre un rôle dans cette Piece. Les Seigneurs de la Cour, qui avoient le plus d'eſprit & de goût, ne pouvoient, dit-on, la voir repréſenter, ou même l'entendre lire,

ſans répandre des larmes. On raconte que M. le Duc, qu'aucune Tragédie n'avoit jamais fait pleurer, alla défier M. de Malezieu, de lui faire partager ce qu'il appelloit la foibleſſe commune; mais à peine eut-il entendu le premier Acte, que toute ſa fermeté l'abandonna, & qu'il fut auſſi foible que les autres. Cependant cette Piece, qui avoit eut tant de ſuccès à Clagni, ne parut ſur le Théâtre François que pour y mourir, ſans eſpoir de renaître. Les autres Tragédies de l'Abbé Geneſt, ſont *Zéloïde*, Princeſſe de Sparte, & *Polymneſtor*: il a eu auſſi beaucoup de part au Recueil intitulé: les *Divertiſſemens de Sceaux*.

Si, dans le choix des ſujets, l'Abbé Geneſt marque un grand amour pour la vertu, les autres parties qui conſtituent le genre dramatique, ſont foiblement rendues dans ſes ouvrages. Ses plans ſont embrouillés, la marche du Théâtre mal arrangée, ſes perſonnages preſque tous défectueux, & ſa verſification dure & proſaïque. Malgré tous ces défauts, ſi l'Abbé Geneſt s'étoit entierement livré au genre dramatique, on prétend qu'il ſeroit devenu le Rival de Campiſtron; & peut-être l'auroit-il ſurpaſſé.

GENETAY, (*Octave-Céſar*) ſieur de la *Gilleberdière*, Auteur de l'*Éthiopide*.

GEOFFROY, (le Pere *Jean-Baptiſte*) ci-devant Jéſuite, de l'Académie de Caen, ancien Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Louis le Grand, né à Charoles, en Bourgogne, en 1706, eſt Auteur de *Baſilide*, & d'une Comédie du *Miſanthrope*.

GERLAND, Gentilhomme de Breſſe, Auteur d'une Tragédie de *Montgommery*.

GERVAIS, Maître de la Muſique de feu M. le Duc d'Orléans, Régent, & enſuite de celle de la

Chapelle du Roi, mort à Paris en 1744, âgé d'environ 60 ans, a donné la muſique des Opéra de *Méduſe*, d'*Hypermneſtre*, & des *Amours de Prothée*.

GHERARDI, (*Evariſte*) un des Comédiens Italiens, très-connu dans le monde ſous le nom d'*Arlequin*, ayant recueilli les plus belles Scènes des Comédies Italiennes, les fit imprimer. Dès qu'elles parurent, on les ſupprima; ce qui excita tellement la curioſité du Public, qu'on en fit, en peu de tems, un nombre prodigieux d'Éditions à Paris, à Lyon, à Rouen, en Hollande, &c. La ſuppreſſion n'a pas empêché qu'on n'ait joint, à ce premier Tome, un ſupplément qui fut encore ſuivi d'un troiſieme Volume: il y a lieu de croire que les Italiens auroient fourni matière à une longue ſuite de Pieces, s'ils n'avoient pas été renvoyés. On attribue particuliérement leur malheur à une Scène de la Comédie d'*Arlequin Miſanthrope*, dans laquelle ils jouoient, dit-on, le Premier Préſident: d'autres prétendent que c'eſt la *Fauſſe Prude*, dans laquelle ils avoient en vue Madame de Maintenon. Gherardi eſt mort en 1700, à la fleur de ſon âge, & n'a laiſſé de lui, que la *Foire de Bezons*.

GIBERT, (*M.*) a fait la Muſique de la *Sybille*, du *Carnaval d'Été*, de la *Fortune au Village*, de *Soliman*, d'*Apelle & Campaſpé*, de *Deucalion & Pyrrha*.

GIBOIN, (*Gilbert*) de Montargis, jouoit de la Harpe, & étoit grand Arithméticien. Ses ouvrages de Théâtre ſont *Alexandre*, & les *Amours de Philandre & de Mariſée*.

GILBERT, (*Gabriel*) né à Paris, dans la Religion prétendue Réformée, fut, dans ſa jeuneſſe, Secrétaire de la Ducheſſe de Rohan; & enſuite il le devint des Commandemens de Chriſtine, Reine de Suéde, & ſon Réſident en France. Les occu-

pations de cette Place n'interrompirent point le cours des productions du fertile Gilbert. Indépendamment des Pieces de Théâtre, tant Tragiques que Comiques, qui ſont parvenues juſqu'à nous, il compoſa encore d'autres ouvrages, tant en vers qu'en proſe. Cependant, avec un emploi, qui annonce des appointemens honorables, & malgré le nombre de ſes ouvrages, qui eurent une ſorte de ſuccès dans leur tems, Gilbert n'en devint pas plus riche; &, ſur la fin de ſa vie, il auroit paſſé de triſtes jours, ſi Hervard, Protecteur des gens de Lettres, ne lui eût donné un aſyle chez lui, où Gilbert mourut vraiſemblablement vers l'an 1675; car on ignore le tems précis de ſa mort. On a de lui *Marguerite de France*, *Téléphonte*; *Hippolyte*, ou le *Garçon inſenſible*; *Rodogune*, *Sémiramis*, les *Amours de Diane & d'Endymion*, *Creſphonte*, *Arie & Pétus*, les *Amours d'Ovide*, les *Amours d'Angélique & de Médor*, les *Intrigues amoureuſes*, *Léandre & Hero*, les *Peines & les plaiſirs de l'Amour*. On lui attribue encore *Thiagène*, & le *Courtiſan parfait*.

Gilbert a eu le bonheur de choiſir quelques ſujets heureux; mais l'art de les employer avec goût lui a manqué. Cependant on ne peut nier, ſans injuſtice, qu'il n'ait eu des talens; ſes Tragédies ne ſont pas bonnes; mais à travers les défauts dont elles ſont remplies, on y découvre de certaines ſituations heureuſes, & dans toutes une verſification aiſée. Ses Comédies ont des endroits paſſables, & quelquefois un bon ton Comique. Jamais il ne ſort de la Nature; ſon imagination, ſage & réglée, ne produit point de chef-d'œuvres; mais elle lui fait éviter ces énormes défauts, qu'on reproche avec raiſon à ſes prédéceſſeurs; s'il eût paru de leur tems, peut-être les auroit-il ſurpaſſés; mais quel rang peuvent tenir ſes ouvrages parmi les productions immortelles de Corneille & de Racine?

GILLET DE LA TESSONNERIE, né en 1620, fut Conſeiller à la Cour des Monnoies, & fit pour le Théâtre *Quixaire*, *Policrite*, *Francion*, le *Triomphe des cinq Paſſions*; l'*Art de régner*, ou le *Sage Gouvernement*; *Sigiſmond*, le *Déniaiſé*, la *Mort de Valentinien*, & le *Campagnard*. On lui attribue encore *Conſtantin*, & *Soliman*.

Gillet eſt un des premiers qui ait compoſé des Pieces de caractère, tirées de ſon propre fond, ſans les emprunter des Eſpagnols ou des Italiens, ſuivant l'exemple des Poëtes de ſon tems. On peut, il eſt vrai, lui reprocher ſon peu de goût dans le choix des caractères, qu'il a expoſés ſans beaucoup de fineſſe. Cependant, il faut convenir qu'on n'a pas rendu aſſez de juſtice à cet Auteur preſque inconnu, & auquel on eſt redevable d'une conduite plus ſage dans l'art dramatique. Dès-lors, on ne prodigua plus les enlevemens & les reconnoiſſances; & ſi le Public crut encore pouvoir ſe prêter à ces ſortes de reſſources, il fallut, pour lui plaire, les préſenter d'une façon plus raiſonnable, c'eſt-à-dire, qu'elles fuſſent Comiques par le fond, & par la maniere de les traiter. On peut donc dire, à la louange de Gillet, qu'il ouvrit le premier la carrière brillante, que Moliere courrut avec tant de gloire. Ses Pieces, la plupart Comiques, ſont une eſquiſſe encore légere des défauts & des ridicules de la ſociété. Elles ſont ſemées de critiques & de traits de mœurs; & perſonne, avant notre Poëte, n'avoit ſi bien peint les coutumes & les goûts de la Nation.

GIRAUD, (*Antoine*) Lyonnois, le *Paſteur fidele*.

GIRAUD, (*M.*) Muſicien de l'Opéra, a compoſé la Muſique de *Deucalion & Pyrrha*, & de l'*Opéra de ſociété*.

GLUCK, (*M. le Chevalier*) Muſicien Allemand, nouvellement

nouvellement arrivé à Paris, eſt Auteur de la Muſique d'un Opéra d'*Iphigénie*, que M. du Rolley a tiré de la Tragédie de Racine.

Jamais le Public n'a montré plus d'impatience pour une nouveauté ; les répétitions d'*Iphigénie* ont été recherchées & ſuivies avec un empreſſement extraordinaire ; les Amateurs ſe diviſerent ; & la chaleur prématurée des partis ſembloit annoncer le renouvellement de la petite guerre muſicale, que les Bouffons Italiens exciterent en 1752. Ces Guerres d'opinion peuvent bien avoir quelques côtés ridicules ; mais les effets en ſont toujours favorables aux progrès des arts & du goût.

La réputation méritée de M. Gluck étoit bien faite pour juſtifier les eſpérances d'une partie du Public, & les craintes d'une autre ; & il eſt impoſſible que le nouveau genre de muſique théâtrale qu'il ſe propoſoit d'établir, réunît les ſuffrages des Partiſans des divers genres de Muſique.

Ce Compoſiteur célèbre, après avoir donné, avec le plus grand ſuccès, un grand nombre d'Opéra ſur les différens Théâtres d'Italie, avoit cru s'appercevoir que la forme des Opéra Italiens étoit incompatible avec un intérêt continu, & que la Muſique, en ſacrifiant tout à l'oreille, s'éloignoit chaque jour, de plus en plus, du véritable objet de toute action dramatique. Un Poëte Italien, pénétré des mêmes principes, M. Calſabigi, avoit compoſé, ſur une forme nouvelle, des Poëmes ſur leſquels M. Gluck avoit fait l'épreuve de ſes idées de Muſique dramatique. Ces Poëmes ſont *Alceſte*, *Orphée*, *Paris & Hélene* ; ils ont été exécutés ſur tous les Théâtres d'Italie, où, malgré la force de l'habitude & les oppoſitions des Amateurs de l'ancien genre, ils ont enlevé les ſuffrages du Peuple le plus ſenſible aux charmes de la Muſique. L'*Orphée* a eu, le Carnaval dernier, le ſuccès le plus éclatant [illegible] le Théâtre de Naples ; & au mois d'Août [illegible] celui de Paris.

M. Gluck a ſenti que la forme & les acceſſoires de l'Opéra François étoient favorables à ſes vues, & plus propres à produire de grands effets. Il n'a pas cru notre Langue incompatible avec la Muſique la plus riche & la plus expreſſive, & nos oreilles incapables de l'entendre. M. du Rolley a cru trouver dans l'*Iphigénie* de Racine, une action intéreſſante, rapide & variée, telle que M. Gluck la demandoit; il l'a dépouillée de l'Epiſode d'*Eriphile*; il a coupé les ſcènes & les vers de maniere à l'adapter à la Muſique, & a mis le dénouement en tableau. Forcé de mutiler les vers du plus harmonieux de nos Poëtes, il a laiſſé à M. Gluck le ſoin de ſubſtituer une autre mélodie à celle qu'il avoit fallu détruire.

GODARD, (*Jean*) né à Paris en 1564, fut Lieutenant-Général au Bailliage de Ribemont, & a laiſſé la *Franciade*, & les *Déguiſés*.

Cet Auteur ne doit point être confondu parmi cette foule de Poëtes médiocres, qui inonderent la Scène le ſiècle dernier. On peut néanmoins lui reprocher d'affecter une richeſſe de rimes inutile, & des ſynonymes ſurperflus; mais auſſi, quelle naïveté dans les Portraits! quels charmes dans la ſimplicité de ſon élocution! Qu'on liſe, ſur-tout, ſes Chanſons & ſes Elégies; quel fond de Peintures riantes & de beautés naturelles! Le printems lui prodigue ſes fleurs, pour couvrir le ſein de ſon Amante; il les cueille, & les place avec ſoin; mais il y mêle l'impoſture du fard, & le preſtige d'une couleur étrangère.

GOISEAU, Auteur d'une Tragédie d'*Alexandre*.

GOLDONI, (*Charles*) Avocat Vénitien, a donné à la Comédie Françoiſe, le *Bourru bienfaiſant*; & à la Comédie Italienne, l'*Enfant d'Arlequin perdu & retrouvé*, les *Deux Freres rivaux*, les *Amours d'Arlequin & de Camille*, la *Jalouſie d'Arlequin*, l'*Inquiétude*

de Camille, *Arlequin Valet de deux Maîtres*, *Arlequin héritier ridicule*, la *Famille en diſcorde*, l'*Éventail*, le *Portrait d'Arlequin*, le *Rendez-vous Nocturne*, l'*Inimitié d'Arlequin & de Scapin*, *Arlequin complaiſant*, l'*Amitié d'Arlequin & de Scapin*, *Camille Aubergiſte*, *Arlequin dupe vengée*, *Arlequin philoſophe*, *Arlequin & Camille eſclaves en Barbarie*, *Arlequin Charbonnier*, la *Bague magique*, les *Cinq âges d'Arlequin*, l'*Épouſe Pariſienne*; Pieces reçues & non repréſentées; les *Deux Italiennes*; l'*Eſclave généreuſe*, ou la *Généroſité de Camille*; les *Marchands*, *Scapin jaloux*, les *Ruſes innocentes de Camille*, le *Gondolier ami d'Arlequin*, le *Bon & le mauvais génie*.

Outre les Pieces qu'on vient de nommer, M. Goldoni a fait imprimer dans un grand nombre de Volumes, un Recueil de Comédies Italiennes, qui ont été jouées dans ſon Pays. Cet Auteur, qui vit aujourd'hui parmi nous, eſt né avec un penchant inſurmontable, & un génie particulier pour la Poéſie dramatique. Il a beaucoup voyagé dans ſon Pays; ce qui l'a mis à portée de connoître les mœurs des différentes Villes d'Italie. Son pere, qui étoit Médecin ambulant, étant mort, il prit, pour ſubſiſter le parti du Barreau, & y réuſſit; mais entraîné par la violence de ſon goût, il s'eſt enfin livré au Théâtre. Il avoit formé le projet de relever la Scène Italienne, tombée dans l'opprobre, & d'introduire le ton de la bonne Comédie parmi ſes Compatriotes. Sur ce deſſein très-louable, M. Goldoni n'a étudié que deux Livres, le Monde & le Théâtre. Il s'eſt fait en conſéquence des préceptes à ſa guiſe. Il n'obſerve aucune des unités; il croit avoir trouvé le véritable eſprit de la Comédie, & le ſeul moyen d'y réuſſir. Ceux qui ne l'adopteront pas, parce qu'il eſt contraire aux loix d'Ariſtote & d'Horace, paroiſſent à notre Poëte auſſi inſenſés que des Médecins, qui, dans la fiévre, ne voudroient pas employer le Quinquina, par la ſeule

raiſon qu'Hippocrate & Galien ne l'ont point connu. Il regarde la Comédie comme l'imitation de la vie humaine ; il a raiſon : il prétend que l'on doit imiter toutes ſortes d'actions, introduire toutes ſortes de perſonnages, même les plus bas & les plus vicieux ; peut-être a-t-il tort.

GOMBAULT, (*Jean Ogier de*) Gentilhomme Calviniſte, naquit à Saint-Juſt-de-Luſſac, près de Brouage, en Saintonge. Après avoir fait ſes études à Bordeaux, il vint vers l'an 1609 à Paris, où ſon eſprit & ſes talens lui procurerent pluſieurs connoiſſances utiles. Les vers qu'il fit à la mort de Henri IV, peuvent être comparés à ceux des meilleurs Poëtes du tems. La Reine Marie de Médicis, mere de Louis XIII, lui fit une penſion de douze-cents écus, mais qui fut réduite & mal payée. Le Chancelier Séguier, pour l'aider à ſubſiſter, lui en donna une autre ſur le Sceau. Gombault fut un des premiers de la petite aſſemblée des beaux-eſprits, qui ſe forma chez Conrard, & donna lieu à l'établiſſement de l'Académie Françoiſe, dont il remplit une place. Sa frugalité l'auroit fait jouir d'une longue vie ; mais un accident malheureux la termina. Un jour qu'il ſe promenoit dans ſa chambre, le pied lui ayant tourné, il tomba, & ſe bleſſa de telle ſorte à la hanche, qu'il fut obligé de garder preſque toujours le lit, depuis ce malheur juſqu'à la fin de ſa vie, qui arriva en 1666. Ses Pieces de Théâtre ſont, *Amarante*, *Aconce & Cydipe*, & les *Danaïdes*.

GOMEZ, (*Magdeleine-Angélique Poiſſon de*) fille de *Paul Poiſſon*, ſœur du dernier Comédien de ce nom, & veuve de Dom *Gabriel de Gomez*, Gentilhomme Eſpagnol, naquit à Paris en 1684, & mourut à Saint-Germain-en-Laye en 1771. Outre les Romans qui ont fait la réputation de Madame de Gomez, on connoît encore ſes Pieces de Théâ-

tre, qui ſont, *Habis*, *Sémiramis*, *Cléarque*, *Marſidie*, & les *Épreuves*.

On ne peut nier que Madame de Gomez n'ait eu quelque talent pour le genre dramatique; mais elle choiliſſoit mal ſes ſujets. Sa plume, propre à peindre des paſſions délicates, étoit peut-être un peu trop foible, pour tracer le caractère des Héros, & inſpirer la terreur. On l'admire, lorſqu'avec fineſſe elle fait arracher un ſecret par un Confident, & découvrir les myſteres de l'Amour; mais s'il s'agit de décrire un combat, & de peindre une ame forte, ſon coloris, vif & riant par-tout ailleurs, s'affoiblit devant ces grands objets. On lui refuſe l'art de conduire bien une intrigue; mais on lui accorde le mérite de l'expoſition. Sa Poéſie eſt aiſée & naturelle, mais ſouvent foible & négligée.

GONDOT, (*M.*) Commiſſaire des Guerres, Secrétaire des Maréchaux de France, des Gardes Françoiſes, & de M. le Maréchal de Biron, eſt Auteur des *Bergers de qualité*, des *Fêtes des environs de Paris*, de la *Parodie de Caſtor & Pollux*, & des *Couronnes*.

GOSSEC, (*M.*) l'un des Directeurs du Concert ſpirituel en 1774, Auteur de la Muſique du *Faux Lord*, des *Pêcheurs*, du *Double déguiſement*, de *Toinon & Toinette*, d'*Hylas & Sylvie*, & de *Sabinus*.

GOUGENOT, Dijonois, a donné la *Comédie des Comédiens*, & la *Fidelle tromperie*.

GOYSEAU, de Paris, a fait imprimer en 1723, une Tragédie d'*Alexandre & Darius*.

GRAFIGNY, (*Françoiſe d'Iſſembourg d'Happoncourt.*) naquit à Nancy vers la fin du dernier ſiècle, d'un Major de la Gendarmerie du Duc de Lorraine, & d'une petite niéce du fameux Callot. Elle fut

mariée, ou plutôt ſacrifiée à François *Hugot de Grafigny*, Chambellan du Duc de Lorraine, homme emporté, avec lequel elle courut pluſieurs fois riſque de ſa vie. Après bien des années d'une patience héroïque, elle en fut ſéparée juridiquement. Cet époux, indigne d'elle, finit ſes jours dans une priſon, où l'avoient fait renfermer ſon caractère violent & ſa mauvaiſe conduite. Madame de Grafigny, libre de ſes chaînes, vint à Paris avec Mlle de Guiſe, deſtinée à M. le Maréchal de Richelieu. Elle ne prévoyoit pas la réputation qui l'attendoit dans la Capitale. Sa converſation n'annonçoit pas tout ſon eſprit. Les bons Juges de Paris découvrirent bientôt tout ce qu'elle étoit. Pluſieurs gens d'eſprit, réunis dans une ſociété où elle avoit été admiſe, la forcerent de fournir quelque choſe pour le *Recueil de ces Meſſieurs*; ce fut une Nouvelle Eſpagnole, intitulée: le *Mauvais exemple produit autant de vertus que de vices*. Cette bagatelle eſſuya des critiques: Madame de Grafigny y prépara la meilleure de toutes les réponſes; ſes *Lettres d'une Péruvienne* parurent & eurent le plus grand ſuccès. Le Drame de *Cénie* eſt un de ces Romans, qu'on appelle Comédies larmoyantes. Il eſt écrit avec délicateſſe, plein de traits finement rendus, & de choſes bien ſenties. Après *Mélanide*, c'eſt la meilleure Piece que nous ayons dans le genre attendriſſant, c'eſt-à-dire, dans le ſecond genre. La *Fille d'Ariſtide*, autre Piece dans le genre de *Cénie*, fut moins applaudie, & méritoit moins de l'être. L'Auteur mourut à Paris en 1758, à ſoixante-quatre ans. Un jugement ſolide, un eſprit modeſte & docile, un cœur ſenſible & bienfaiſant, & un commerce doux, lui avoient fait des amis, long-tems avant qu'elle penſât à ſe faire des Lecteurs. Quoique modeſte, elle avoit cet amour-propre louable, pere de tous les talens; une critique, une épigramme, lui cauſoient un véritable chagrin; & elle l'avouoit de bonne-foi. L'Académie de Florence ſe l'étoit aſſociée; l'Em-

péteur & l'Impératrice, qui l'honoroient d'une eſtime particuliere, lui faiſoient ſouvent des préſens. Les *Lettres d'une Péruvienne* & *Cénie* ont été traduites en Italien. L'Auteur du *Colporteur* prétend que Madame de Grafigny n'eſt pas l'Auteur de ces deux Ouvrages. « Elle acheta, dit-il, le premier d'un Abbé; & un autre Abbé, « plus généreux, lui donna » le ſecond ». C'eſt une aſſertion qu'il ſeroit difficile de prouver. *Zilia* & *Cénie* ſont deux ſœurs qui ſe reſſemblent trop, pour n'avoir pas été enfantées par la même mere. Mde. de Grafigny eſt encore l'Auteur d'un Drame intitulé *Phaſa*.

GRANDCHAMP, Auteur d'une Tragédie d'*Omphale*.

GRANDVAL, (*Nicolas Racot*) Muſicien-Organiſte, & Auteur du Poëme de *Cartouche*, étoit né à Paris en 1676, y mourut en 1753. Ses Pieces de Théâtre ſont le *Quartier d'hyver*, le *Valet Aſtrologue*, *Perſiffler*, *Agathe*, le *Camp de Porché-Fontaine*.

GRANDVAL, (*Charles François*) fils du précédent, & célèbre Comédien, qui débuta en 1729 au Théâtre François, par le rôle d'*Andronic*, & par celui de *Mélicerte*, dans *Ino* & *Mélicerte*. Il a rempli long-tems les premiers rôles; & tout le monde a connu ſes talens ſupérieurs pour ceux de Petit-Maître du bon ton. Il a quitté le Théâtre, y eſt rentré, & l'a enfin quitté tout-à-fait.

Prince, Amant, Petit-Maître; on vous voit tour-à-tour,
Grandval, des Spectateurs emportez les ſuffrages;
Vous ſeul ſçavez donner, ſous ces trois perſonnages,
Des leçons de grandeur, de ſageſſe & d'amour.

M. Grandval a fait des Pieces poliſſonnes, intitulées, l'*Eunuque*, ou la *Fidéle infidélité*; *Agathe*, ou la *Chaſte Princeſſe*; les *Deux Biſcuits*, *Léandre Maître*, *Sirop-au-cul*, le *Tempérament*.

GRANDVAL, (*Mde. Dupré*) épouſe du précédent, fille d'un Horloger de la rue Dauphine, débuta à la Comédie Françoiſe, par le rôle d'*Atalide* dans *Bajazet*, & joua dans les principaux rôles Comiques avec les plus grands applaudiſſemens. Elle quitta le Théâtre en 1760.

Grandval, de plaire toujours ſûre,
Enchante par ſon ſeul regard;
Elle doit beaucoup à ſon Art,
Mais plus encore à la Nature.

GRANGIER, (*Balthaſar*) Conſeiller & Aumônier du Roi, & Abbé de Saint-Barthelemy de Noyon, a compoſé les Comédies du *Paradis*, de l'*Enfer*, & du *Purgatoire*, du Dante, miſes en rimes Françoiſes.

GRAVE, (*M. le Vicomte de*) né à Narbonne, a donné la Tragédie de *Varron*.

GRAVELLE: (M. *l'Evêque de*) l'*Amant déguiſé*.

GREBAN. (*Arnoul & Simon*) Ces deux Auteurs étoient de Compiegne, & freres. Arnoul fut Chanoine du Mans, & Simon, Secrétaire du Comte du Maine. Ce ſont les premiers qui firent repréſenter des Myſteres; celui des *Actes des Apôtres*, parut en 1450.

GRENAILLE, (*François*) ſieur de Châteauniéres, né à Uzerche dans le Limoſin, en 1616, Auteur de la *Mort de Criſpe*, ou l'*Innocent malheureux*

GRENET, Maître de Muſique de l'Opéra, a fait celle du *Triomphe de l'harmonie*, & d'*Apollon Berger d'Admete*.

GRENIER, (*M.*) a eu part à la muſique de l'Acte de *Théonis*.

GRESSET, (*M. Jean-Baptiſte-Louis*) né à Amiens, de l'Académie Françoiſe, & diſtingué dans le genre dramatique par ſes Pieces d'*Edouard III*, de *Sidney*, & du *Méchant*.

On dit que les remords d'avoir travaillé pour le Théâtre, ont fait ſupprimer à M. Greſſet, & livrer aux flammes pluſieurs Pieces dont il auroit pu enrichir le recueil de ſes Œuvres. On doit préſumer qu'elles en étoient dignes, du moins, quant au ſtyle; car je penſe qu'il ſeroit difficile, à ce Poëte, de mal verſifier. Il n'en eſt pas toujours ainſi du plan d'une Piece de Théâtre, de la marche, de l'effet qu'elle doit produire, du choix du ſujet & du caractère; en un mot, de ce qui conſtitue le Poëme dramatique en général; car, dans cette partie, M. Greſſet me paroît n'avoir réuſſi que médiocrement; il ſuffit, pour s'en convaincre, de relire ſes trois Pieces. Mais dans tous ſes ouvrages de Poéſie, ſa verſification eſt naturelle, pleine d'harmonie, fertile en images, riche en épithètes, ſans toutefois en être ſurchargée. L'Auteur connoît toute la force des termes, & leur vraie place; il eſt fécond ſans être prolixe; & chez lui, notre Langue a acquis de nouveaux tours, & notre Poéſie un nouveau genre.

GRÉTRY, (*M.*) Auteur de la muſique du *Huron* de *Lucile*, du *Tableau parlant*, de *Silvain*, des *Deux Avares*, de *Zémire & Azor*, de l'*Ami de la Maiſon*, de l'*Amitié à l'épreuve*, du *Magnifique*, de la *Roſiere*, de *Céphale & Procris*, d'*Iſabelle & Gertrude*.

GREVIN, (*Jacques*) né à Clermont en Beauvoiſis, en 1538. Il fut Médecin de la Ducheſſe de Savoie, & mourut à Turin en 1570. Ses Pieces de Théâtre qui nous ſont reſtées, ſont les *Eſbaïs* & *Céſar*: on lui attribue encore la *Maubertine*.

Le Théâtre de Grevin n'eſt pas la partie la plus conſidérable de ſes Ouvrages. Cet Auteur, s'eſt

exercé dans plus d'un genre ; il a, ſur-tout, réuſſi dans les Poéſies galantes ; c'eſt l'Anacréon de ſon ſiècle ; mais plus propre à chanter les Amours, qu'à peindre les Héros, il a échoué, quand il a voulu chauſſer le Cothurne. Sa Tragédie de *Céſar* eſt peu digne de lui ; on y remarque un goût d'antithèſes & de jeux de mots déteſtables, des hyperboles extravagantes & ridicules. Son pinceau n'étoit pas fait pour les grands Tableaux. Ses Comédies lui font plus d'honneur : bien différent de ces Auteurs qui cherchent à ſurprendre, plutôt qu'à égayer le Spectateur par des intrigues eſpagnoles & des aventures romaneſques, Grevin a peint les mœurs de tous les tems. La Scène de ſes Pieces eſt à la Place Maubert, comme il nous l'apprend dans les Prologues. Pour la conduite, il a ſuivi pas à pas les Latins ; on ne connoiſſoit alors rien de mieux ; il a ſur-tout ſaiſi le goût de Plaute. On y trouve ſa gaieté, ſa fécondité d'expreſſion, ſa touche comique ; mais on deſireroit qu'il eût auſſi imité la vivacité de ſon Dialogue, & qu'il eût eu plus d'égard à l'honnêteté & à la décence : on ne peut aſſez s'étonner, que des Pieces auſſi libres aient été jouées dans des Colléges de l'Univerſité.

GRIGNETTE, (*Bénigne*) Avocat, a donné en 1646, une Tragédie intitulée : la *Mort de Germanicus*.

GRINGOIRE : (*Pierre*) le *Jeu du Prince des Sots*.

GROSSEPIERRE, ancien Auteur d'une Tragédie de la *Franciade*.

GROUCHY, (*Nicolas*) ſieur de la *Cour*, Auteur d'une Piece intitulée *Béatitude*, &c.

GUERIN, (*Robert*) connu au Théâtre ſous le nom de *Gros-Guillaume*, étoit un ancien Farceur de

Hôtel de Bourgogne, & avoit été auparavant Boulanger. Il joua pendant cinquante ans. C'étoit un ivrogne, gros, gras & ventru, qui ne venoit ſur la ſcène, que garotté de deux ceintures, l'une au-deſſous du nombril, & l'autre auprès de la poitrine, qui le mettoient en tel état, qu'on l'eût pris pour un tonneau. Il ne portoit point de maſque, contre l'uſage de ce tems-là; mais il ſe couvroit le viſage de farine; en ſorte que, remuant un peu les lévres, il blanchiſſoit tout-d'un-coup ceux qui lui parloient. La gravelle dont il étoit atteint, le venoit quelquefois attaquer ſi cruellement ſur le Théâtre, qu'il en verſoit des larmes; & ces traits de douleurs imprimés ſur ſon viſage, faiſoient ſouvent partie de la Farce. Avec un ſi cruel mal, il ne laiſſa cependant pas que de vivre quatre-vingts ans.

GUÉRIN DE BOUSCAL, (*Gugon*) Languedocien, fils d'un Notaire, fut Avocat au Conſeil, mourut en 1657, & a laiſſé la *Mort de Brutus*, *Dom-Quichotte*, *Cléomène*, la *Suite de Dom-Quichotte*, le *Fils déſavoué*, *Sancho-Pança*, la *Mort d'Agis*, & l'*Amant libéral*.

On peut dire que Bouſcal avoit du génie, de l'ame, & même de l'eſprit; trois qualités bien rares dans un même ſujet. Guérin n'en poſſédoit aucune au ſuprême degré; mais auſſi étoit-il exempt de l'extravagance ridicule qu'on reproche aux meilleurs Auteurs de ſon tems. Il n'y a guère que deux ou trois de ſes Pieces, où le bon goût ſoit ſacrifié à celui du ſiècle.

GUÉRIN, (*Nicolas-Armand-Martial*) fils du Comédien *Guerin Détriché*, & de la veuve de Moliere, né en 1677, & mort en 1707, a fait *Myrtil & Mélicerte*, la *Pſyché de Village*, & un Opéra de *Mélicerte*

GUÉRIN DE FRÉMICOURT, (*M.*) Auteur des *Jumeaux*, a eu part aux *Enfoncelés*.

GUERSENS, (*Ch. Julien de*) né à Giſors en 1543, Avocat au Parlement de Bretagne, enſuite Sénéchal de Rennes, & mort en 1583, a compoſé une Églogue ſous le titre de *Bergerie*, & pluſieurs Pieces qui ont paru ſous le nom de Mlle. Neveu, dont il étoit amoureux, entr'autres, celles de *Panthée* & de *Tobie*.

GUEULLETTE (*Thomas-Simon*) Avocat au Parlement, Conſeiller du Roi, Subſtitut du Procureur de Sa Majeſté au Châtelet, né à Paris en 1683, mort en 1766, étoit fils de Thomas Gueullette, mort en 1738, Doyen des Procureurs au Châtelet, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il commença ſes études chez les Jéſuites, & les finit au Collége de la Marche, où il fit de très-bonnes humanités. La vivacité de ſon eſprit, & ſon penchant pour les Lettres, ſe développerent dès ſa premiere jeuneſſe. Sans avoir eu, dans la Littérature, une exiſtence très-marquée, on ne peut lui refuſer, ſans injuſtice, de le mettre au rang de ceux à qui les Lettres ont eu véritablement quelque obligation. Peu d'Auteurs ont donné plus d'ouvrages au Public, tels que les Mille & un quart-d'heure, les Sultans de Guzarate, &c. Mais nous ne devons parler ici que de ce qu'il a fait pour le Théâtre, ſçavoir, les *Comédiens par haſard*, *Arlequin Pluton*, le *Tréſor ſuppoſé*, l'*Amour Précepteur*, l'*Horoſcope accompli*. Dans le Théâtre Italien de Louis Riccoboni, il y a pluſieurs Pieces Italiennes traduites en François, à côté de l'Italien, par Gueullette, qui poſſédoit très-bien, & parloit facilement cette derniere Langue. Ces Pieces ſont la *Vie eſt un ſonge*, la *Griſelde*, la *Statue de l'honneur*, & beaucoup de canevas de Comédies Italiennes, pareillement traduits, que l'on diſtribuoit à la porte du Parterre. Gueullette a encore fourni aux freres Parfait, Auteurs de l'Hiſtoire

du Théâtre François, un très-grand nombre d'anecdotes, de matériaux & de faits ſinguliers, qu'il ſe propoſoit de mettre lui-même en œuvre, mais dont il crut faire un meilleur uſage, en les abandonnant à Hiſtorien de nos Spectacles.

GUIBERT, (*Madame*) né à Verſailles en 1725. Parmi pluſieurs petites Pieces de Poéſies diverſes, a fait imprimer les Drames ſuivans : la *Coquette corrigée*, le *Rendez-vous*, les *Filles à marier*.

GUICHARD, (*Henri*) Contrôleur des Bâtimens du Roi, a fait l'Opéra d'*Ulyſſe & Pénélope*.

GUICHARD, (M. *Jean-Baptiſte*) Auteur des *Apprêts de Noces*, de l'*Amant Statue*, du *Bucheron*, & des *Réunions* ou le *Bon pere de famille*.

GUILLEMARD, (*M.*) Secrétaire de l'Intendance de Marine en Bretagne, a traduit de l'Anglois *Caton d'Utique*.

GUIMONT DE LA TOUCHE, (*Claude*) né en 1729, mort en 1760, étoit fils du Procureur du Roi à Château-Roux. Il avoit été Jéſuite pendant quelques années, & s'y étoit nourri des Tragiques Grecs; ce fut-là la ſeule vocation qu'il s'y ſentit. Il ſe retira de cet Ordre, le plutôt qu'il lui fut poſſible. Il n'aimoit point ces Religieux; il le diſoit; & c'eſt le premier Ex-Jéſuite, à qui j'en aie entendu dire du mal. Dans ce temps-là, c'étoit une imprudence. Son pere l'avoit envoyé à Paris pour y faire ſon Droit; il y fit une Tragédie. Son pere le ſçut, & lui écrivit, l'Été d'auparavant qu'elle fut jouée, que, ſi ſa Piece réuſſiſſoit, & marquoit du génie, il aimoit aſſez la gloire & les Lettres, pour lui donner le moyen de reſter dans la Capitale; & qu'il lui feroit quinze-cents livres de penſion. Dans le cas contraire, il lui

ordonnoit, avec tendreſſe, de revenir à Château-Roux, où il l'établiroit, & le marieroit.

On a critiqué, & l'on critique encore ſa verſification. On a peut-être raiſon à quelques égards; mais l'on ne ſçauroit pourtant lui refuſer de la force; &, ſans doute, il fût venu à bout, par la ſuite, de faire des vers moins durs, & plus corrects. D'ailleurs, quoi qu'on en diſe, le ſtyle ſera toujours la derniere partie du Poëme Dramatique. L'invention & la combinaiſon du ſujet, le caractère des perſonnages, & la chaleur du Dialogue en ſeront toujours les premieres, & les ſignes certains qui marqueront l'homme de génie.

GUIS, (M. *Jean-Baptiſte*) né à Marſeille, a fait imprimer *Abaillard & Heloïſe*, & la Tragédie de *Terée*.

GUY DE SAINT-PAUL, Recteur de l'Univerſité de Paris, donna en 1574, une Tragédie de *Néron*.

GUYOT DE MERVILLE, (*Michel*) né à Verſailles en 1696, eſt un des Écrivains dont la vie privée eſt la moins connue. Il ne ſortit de ſon obſcurité, que pour préſenter aux Comédiens trois Tragédies, qu'on n'a pas jugé à propos d'inſérer dans le Recueil de ſes Œuvres. Elles furent rejettées avec dédain. Il en fut indigné; & ce premier accueil ne s'effaça jamais de ſa mémoire. Il donna pluſieurs Pieces au Théâtre François; mais ni ſes chûtes, ni ſes ſuccès, ne purent le reconcilier avec ceux des Acteurs, dont il croyoit avoir à ſe plaindre.

Les applaudiſſemens que le Public donna à quelques-unes de ſes Pieces, & ſur-tout, au *Conſtement forcé*, Comédie en un Acte, qu'on regarde toujours comme un chef-d'œuvre dans ſon genre, auroient dû faire ceſſer toute cette querelle: de nouveaux dégoûts l'obligerent de renoncer au Théâtre, & de porter ſes ouvrages aux Comé-

aliens. Il y eut encore de grands ſuccès, & de ſes grandes tribulations; car il ne ſçut jamais fléchir le genou, ni écarter des concurrens par des intrigues, ni ſe procurer des ſuccès apparens par des démarches humiliantes. Il avoit pris Moliere pour modèle, tâchant d'imiter, dans ſon ſtyle & dans ſes peintures des mœurs, la ſimplicité de ce grand-homme. Etoit-il ſurprenant, que, dans ce ſiècle de l'eſprit, Merville trouvât des Contradicteurs? Il renonça à la Célébrité, quitta ſa Patrie, & ſe livra à ſon goût pour les voyages, qui, cependant, n'éteignit point en lui celui qu'il avoit pour ſon art. On trouve, dans la nouvelle Edition de ſes Œuvres, des corrections conſidérables qu'il a faites dans ſes Pieces anciennes, & un Volume entier de Comédies non repréſentées.

Merville employa les dernieres années de ſa vie à viſiter l'Italie, l'Allemagne, la Hollande & l'Angleterre; il mourut en 1755, près Genève, d'une colique, dont il fut attaqué en route: quelques perſonnes ont prétendu qu'il s'étoit noyé. Nous avons de lui, outre le *Conſentement forcé*, les *Maſcarades amoureuſes*, les *Amans aſſortis ſans le ſçavoir*, les *In-promptu de l'Amour*, *Achille à Scyros*, les *Époux réunis*, le *Dédit inutile*, les *Dieux traveſtis*, le *Roman*, l'*Apparence trompeuſe*, les *Talens déplacés*, le *Médecin de l'eſprit*, *Achille à Troyes*, *Manlius-Torquatus*, *Salluſte*, la *Coquette punie*, le *Jugement téméraire*, les *Tracaſſeries*, & le *Triomphe de l'Amour & du Haſard*.

HAB HAM

HABERT, (*François*) fils d'un Officier, né à Verdun, de la famille du célebre Montmort, fit imprimer en 1558, le *Monarque*.

HAMOCI, Acteur Forain, après avoir long-

ms brillé à l'Opéra-Comique, quitta ce Spectacle, our débuter à la Comédie Italienne, où il ne fut as reçu. Il voulut reparoître ſur ſon Théâtre en 1733; & voici de quelle maniere il y fut introduit. Scaramouche venoit l'annoncer à la *Foire* perſonnifiée, & chantoit ſur l'air: *Nous ſommes de l'ordre*, &c.

Hamoche vous prie
De le recevoir;
Il tempête, il crie.
Voulez-vous le voir?

LA FOIRE.

C'eſt ici ſon centre,
Qu'il entre, qu'il entre, &c.

A ces mots, Hamoche parut; & la *Foire*, après l'avoir embraſſé, le reçut comme auparavant. Le Public ne fut pas ſi indulgent que la *Foire*, & ne voulut point reconnoître en lui cet aimable Pierrot, qui avoit fait ſi long-tems ſes plaiſirs, mais ſeulement Hamoche rebuté à la Comédie Italienne. Cet Acteur, piqué du peu d'empreſſement qu'on témoignoit à le voir, ſe retira.

HARDUYN *ou* HAUDOIN, dit *Saint-Jacques*, étoi un Farceur, qui ſuccéda aux Turlupins & à Gar thier-Garguille, à l'Hôtel de Bourgogne. Il contr faiſoit parfaitement les Médecins & les Apothic res, ayant été l'un & l'autre. Il mourut à Paris 1648, âgé d'environ cinquante ans. On dit qu'ay quitté le Théâtre, il redevint Médecin à Melun, abandonna encore cette profeſſion pour le Théâ

HARDY, (*Alexandre*) a été le Poëte dramat le plus fécond qui ait jamais paru, s'il eſt vrai ſes Pieces excedent le nombre de ſept-cen ſuivoit une Troupe de Comédiens, à laque fourniſſoit toutes les Pieces qu'elle vouloit j Quand il en falloit une, elle étoit prête au bo

mit jours ; & le fertile Hardy ſuffiſoit à tous les beſoins de ſon Théâtre. Dans l'ingénieux badinage de la *Guerre des Auteurs*, qui, pour le dire en paſſant, a ſervi de modele au *Temple du Goût*, Guéret dit de Hardy : « Il étoit venu dans un ſiècle où l'on ne ſe piquoit pas beaucoup d'entendre la Poétique d'Ariſtote. On ne trouvoit point à dire qu'un » même perſonnage vieillît de quarante ans, en vingt-» quatre heures ; que ſa barbe & ſes cheveux blanchiſſent dans l'intervalle de deux Actes. Il pouvoit, entre deux Soleils, paſſer de Rome à Paris ; » & c'étoit faire une Comédie, que de mettre une » vie de Plutarque en vers ».

Alexandre Hardy, né à Paris, a commencé à travailler pour le Théâtre en 1601, & eſt mort en 1630. Le Poète Théophile, faiſant alluſion à la fécondité de notre Auteur, a dit :

Hardy, dont le plus grand volume
N'a jamais ſçu tarir la plume,
Pouſſe un torrent de tant de vers,
Que l'on diroit que l'Hypocrène
Ne tient tous ſes vaiſſeaux ouverts,
Que lorſqu'il y remplit ſa veine.

Les Pieces que le Poète Hardy a laiſſées après ſa mort, n'ont pas été toutes imprimées. Celles que nous connoiſſons de lui, ou qu'on lui attribue, ſont *Théagène & Chariclée*, *Didon*, *Méalagre*, *Panthée*, *Scedaze*, *Procris*, *Alceſte*, *Alphée*, *Ariane ravie*, *Achille*, *Coriolan*, *Arſacome*, *Cornélie*, *Alcée*, *Mariamne*, le *Raviſſement de Proſerpine*, la *Force du ſang*, la *Gigantomachie*, *Doriſe*, *Feliſmène*, *Corine*, la *Belle Égyptienne*, *Elmire*, *Thimoclée*, *Alcméon*, l'*Amour victorieux*, la *Mort de Daire*, *Ariſtoclée*, *Frédegonde*, *Geſippe*, *Phraate*, le *Triomphe d'Amour*, *Alexandre*, *Lucrèce* ou l'*Adultère*, *Alcmène*, la *Bigamie*, *Cynthie*, *Folie de Clidamant*, la *Folie d'Iſabelle*, *Turlupin*, *Frere indiſcret*, l'*Inceſte ſuppoſé*, le *Juge*,

ment d'Amour, Lidère, Oſmin, Pandoſte, Parthènie.

Telles ſont les Pieces de Hardy, dont pluſieurs ſont venues juſqu'à nous. Il en avoit compoſé bien d'autres que nous n'avons pas; & parmi celles qui nous reſtent, il n'en eſt point qu'on puiſſe lire d'un bout à l'autre ſans dégoût; mais dans preſque toutes, on trouve des morceaux qui font plaiſir. *Mariamne* eſt ſans contredit la meilleure. Les caracteres en ſont bien ſoutenus, les ſituations ſont intéreſſantes & naiſſent du ſujet. On eſt étonné de trouver une Piece ſi réguliere, faite par un Auteur qui ne ſuit ordinairement aucune regle, & qui choque toute vraiſemblance. Hardy a tous les défauts de ſon tems. La plupart de ſes Pieces ſont monſtrueuſes pour la conduite; quelques-unes ſont groſſieres & indécentes. Le Poète a affecté de répandre beaucoup de morale dans ſes ouvrages. Il y regne un ton ſententieux; & ſes perſonnages, dans les ſituations les plus vives, ne ſont ſouvent que de froids raiſonneurs. Son Dialogue eſt rapide & preſſé. Il aime ces conteſtations, où chaque Acteur ne dit qu'un ou deux vers, & qui ſont ſi brillantes dans Corneille. Il a des ſcènes filées avec beauconp d'art, où l'intérêt eſt bien gradué. Son imagination eſt peu fertile; les mêmes ſituations ſe trouvent répétées dans la plupart de ſes Pieces. Ses vers ſont durs, ampoulés. Le ſtyle des Paſtorales l'emporte ſur celui des Tragédies; mais ſon plus grand défaut eſt d'être froid. On ne remarque point chez lui ces traits de feu, qui percent les ténebres de l'ignorance & de la Barbarie. Dans un ſiècle plus éclairé, Hardy eût été, ſans doute, un Poète plus correct, plus régulier, mais jamais un grand Poète.

HARNY DE GUERVILLE, (*M.*) a fait ſeul, ou en ſociété, les *Amours de Baſtien & de Baſtienne*,

les *Enſorcelés*, le *Prix des talens*, le *Petit-Maître en Province*, la *Sybille*, l'*Eſprit du Jour*, le *Bal impromptu*, les *Nouveaux Calotins*, *Georget & Georgette*.

HAUTEMER, (le ſieur *Farin de*) né à Rouen, ci-devant Acteur de l'Opéra-Comique, a donné le *Docteur d'Amour*, *Arlequin gourmé*, les *Filets de Vulcain*, les *Boulevards*, l'*In-promptu des Halles*, la *Maiſon à deux portes*, le *Troc*.

HAUTEROCHE, (*Noël le Breton*, ſieur de) Acteur & Poëte dramatique, eſt mort à Paris en 1707, âgé de quatre-vingt-dix ans. Il ſe diſtingua dans les rôles Comiques, & a laiſſé les Pieces ſuivantes : l'*Amant qui ne flatte point*, le *Souper mal-apprêté*, le *Deuil*, les *Apparences trompeuſes*, *Criſpin Muſicien*, *Criſpin Médecin*, les *Nobles de Province*, le *Cocher ſuppoſé*, la *Dame inviſible*, ou l'*Eſprit-Follet*; le *Feint Polonois*, les *Bourgeoiſes de qualité*, les *Nouvelliſtes*, la *Baſſette*.

La plupart de ces Pieces ont eu du ſuccès dans le tems; pluſieurs même ſont reſtées au Théâtre. On y remarque un grand fond de plaiſanterie, & une connoiſſance réfléchie des regles dramatiques. Le grand comique des unes, l'heureuſe ordonnance des autres, eſt ce qui caractériſe principalement le génie d'Hauteroche; car il ne faut chercher dans cet Auteur, ni détails de mœurs, ni aucun des caracteres propres à les corriger. Un plan ſagement conſtruit, ſoutenu par une marche réguliere, une intrigue bien conduite, agréablement dialoguée, des ſcènes coupées avec art, variées par divers incidens, un dénouement heureux pour l'ordinaire, une verſification aiſée, une proſe naturelle, des impreſſions convenables au caractère des perſonnages, des ſentimens proportionnés à leur condition : voilà ce que préſentent ſes meilleurs ouvrages. Il réuſſit ſur-tout dans ſes rôles de Valet; il ſe plaît à [illegible] leurs embarras, à les jetter d[illegible]

labyrinthes, d'où ils ſemblent ne devoir jamais ſortir, pour les en tirer adroitement, lorſque tout paroit déſeſpéré. La ſurpriſe alors eſt auſſi agréable, que le nœud de l'intrigue avoit cauſé d'inquiétude. Si l'Auteur attaque des ridicules, ce qui eſt rare dans des Pieces purement d'intrigue, c'eſt principalement ſur les mœurs bourgeoiſes, & ſur les perſonnes mariées, que tombe ſa critique; auſſi ſon Comique n'a-t-il rien de noble, ni d'élevé. C'eſt un genre mitoyen, qui dégénere quelquefois en pure farce, comme dans *Criſpin Médecin.* C'eſt pourtant, avec l'*Eſprit-Follet* & le *Deuil*, celle de toutes les Pieces d'Hauteroche, qu'on revoit le plus ſouvent au Théâtre.

HAYS, (*Jean*) naquit au Pont-de-l'Arche, & fut Conſeiller & Avocat du Roi au Siège Préſidial de Rouen. Il donna, en 1597, une Tragédie de *Cammate*, & enſuite la *Bergerie d'Amarille.*

HEINS, (*Pierre*) Auteur en 1596, du *Miroir des Veuves*, Tragédie ſacrée d'*Holopherne & de Judith*, & *Jokabed, Miroir des vraies meres*, Tragi-Comédie de l'enfance de Moyſe.

HENAULT, (*Charles-Jean-François*) de l'Académie Françoiſe, Préſident-Honoraire, Surintendant de la Maiſon de Madame la Dauphine, naquit à Paris en 1685. L'ouvrage qui a le plus contribué à ſa réputation, eſt ſon Abrégé chronologique de l'Hiſtoire de France. Nous nous ſouvenons d'avoir entendu attribuer au Préſident Henault, une Tragédie de Fuzelier, intitulée *Cornélie*; & une autre, qui n'eſt pas ſans mérite, intitulée *Marius*, dont le véritable Auteur étoit Mr. de Caux, de qui nous avons auſſi une Tragédie de *Liſimachus.* Toute la bonne volonté d'un Protecteur n'empêche pas que de pareils bruits ne s'accréditent: ce qui laiſſe encore dans l'indéciſion, s'il eſt plus avantageux que

JACQUELIN : *Soliman*, ou l'*Eſclave généreuſe*.

JAQUET, (*Mlle.*) ancienne Actrice de l'Opéra, aujourd'hui retirée à Aix en Provence.

Jaquet, par ſon air de gaieté,
Animeroit le plus farouche;
Le plaiſir & la volupté
Brillent en ſes yeux, ſur ſa bouche.

JÉLIOTE, (le Sr. *Pierre*) né dans le Béarn, a été, ſans contredit, la plus parfaite Haute-contre qui ait jamais chanté ſur le Théâtre de l'Opéra; & perſonne n'a pouſſé auſſi loin que lui, le talent & le goût du chant. Son action répondoit à la beauté de ſa voix; & ſa réputation a égalé l'une & l'autre. On croyoit n'avoir point été à l'Opéra, quand on n'avoit point entendu Jéliote. Il a quitté le Théâtre en 1755. Il avoit fait, pour les Petits Appartemens, la muſique de *Zéliſca*, Piece de la Noue.

Au Dieu du Chant élevons une Trophée.
Jéliote fait aujourd'hui,
Par ſes talens, ce que faiſoit Orphée;
Il fait tout courir après lui.

JOBÉ : le *Bâteau de Bouille*.

JOBERT, Auteur de la Tragédie de *Balde*, *Reine des Sarmates*.

JODELLE, (*Étienne*) ſieur du *Limodin*, étoit né à Paris, & peut être enviſagé comme l'Eſchyle François. Il eut même, dans ſon ſiècle, les ſuccès & la réputation de Sophocle, tant il eſt vrai que,

dans un ſiècle d'ignorance, une telle réputation ne prouve rien. Jodelle, cependant, mérita la ſienne à quelques égards : il fut le premier qui eſſaya de reſſuſciter l'ancienne Tragédie. Juſqu'alors, on ne connoiſſoit en France d'autres Spectacles, que les Myſtères, ces pieuſes & indécentes repréſentations de ce que la Religion offre de plus reſpectable. Jodelle rendit l'art Dramatique à ſa premiere deſtination. Il ne put ſuivre que de fort loin les grands modèles de l'antiquité ; mais c'étoit déja beaucoup, que d'oſer les prendre pour guides. Ce Poète eut pour Protecteur les Rois Henri II & Charles IX ; &, pour amis, ce qu'il y eut de plus grand après les Rois. Il n'eſt pas inutile d'obſerver qu'un Archevêque, célèbre par ſes talens & ſes lumieres, faiſoit repréſenter, à grands frais, dans ſon Palais Epiſcopal, les Tragédies de Jodelle. Je doute qu'on y repréſentât ſes Comédies, où les obſcénités ſont auſſi fréquentes, que les licences Poëtiques. On ſçait que l'Auteur lui-même n'étoit guères plus régulier dans ſes mœurs, que dans ſa Poéſie. Il ne ſe contraignoit en aucun ſens ; mais il ne doit être ici queſtion que du Poète. Celui-ci ſe livra, ſans réſerve, à la malheureuſe facilité qu'il eut de rimer. C'eſt bien méconnoître le plus difficile de tous les arts, que de le traiter ainſi : mais, pour l'ordinaire, l'art eſt vengé aux dépens de l'Auteur. Il en eſt peu, néanmoins, qui, de leur vivant, aient joui de plus d'honneurs que Jodelle. Il étoit le chef de la Pleïade ; on nommoit ainſi l'aſſemblage des ſept plus fameux Poètes de ſon tems. Ce fut même à lui que les autres immolerent un Bouc dans un de leurs Banquets : hommage qui penſa coûter cher & à celui qui l'avoit reçu, & à ceux qui avoient oſé l'offrir. Jodelle, au ſurplus, ne borna point ſes talens à la ſeule Poéſie : il étoit, en même tems, Architecte, Sculpteur, Peintre & Militaire. Tous ces titres, & la bienveillance des Rois, ne l'empêcherent pas de

mourir pauvre. C'eſt ce qu'on peut voir par un Sonnet qu'il compoſa, étant preſque à l'agonie, & qu'il adreſſe à Charles IX. Il s'y compare au Philoſophe Anaxagore, que Périclès, aimoit, & cependant ſecouroit mal. *Anaxagore*, preſſé par l'indigence, prend le parti de ſe laiſſer périr. Périclès en eſt inſtruit ; il accourt, ſe répand en regrets, & prodigue les offres.

L'autre tout réſolu lui dit (ce qu'à toi, Sire,
Délaiſſé, demi-mort, preſque je puis bien dire)
Qui ſe ſert de la lampe, au moins de l'huile y met.

Jodelle n'en étoit cependant point réduit à cette extrémité. Il entre plus d'humeur dans ſes plaintes, que de beſoin réel. On a vu, dans preſque tous les tems, des gens de Lettres s'avilir par des Peintures outrées de leur indigence. Quel en a été le fruit ? Le mépris du vulgaire, & même de quelques Grands qui peuvent très-bien figurer dans cette Claſſe.

Jodelle étoit fort jeune, quand il fit ſa premiere Tragédie. Sa *Cléopâtre* trouva d'abord des Partiſans ; mais les perſonnes ſenſées, les gens de goût en rendirent un témoignage peu avantageux ; & leur jugement a été celui de la poſtérité. Henri II fut ſi content de la repréſentation de cette Tragédie, qu'il fit compter à l'Auteur cinq-cents écus de ſon épargne, & le combla, par la ſuite, de bienfaits. Outre les Pieces de Théâtre, qui ſont *Cléopâtre*, la Tragédie de *Didon ſe ſacrifiant*, & les Comédies d'*Eugène* ou la *Rencontre*, & la *Maſcarade*, Jodelle s'eſt encore attaché à célébrer, dans ſes vers, quelques événemens du regne de Henri II. Il a auſſi fait une Ode ſur la Chaſſe, & d'autres ouvrages enſevelis dans l'oubli. Le peu de ſuccès de ſa derniere Piece de Théâtre, le dégoûta de travailler pour le Public. Perſuadé que ceux qu'il appelle

ſes ennemis, en prendroient droit pour le rendre mépriſable. Il adreſſa à ſes amis une longue Epitre en proſe, dans laquelle il ſe plaignoit, avec amertume, du ſoulèvement qu'il prétendoit avoir été excité contre lui par un grand nombre de perſonnes qu'il accuſoit de jalouſie, d'envie & d'injuſtice; excuſe ordinaire des mauvais Poètes.

Jodelle eut le mérite de ſentir le premier en France, ce que valoient les Anciens. Il eut le courage de vouloir ſuivre leurs traces, & l'honneur de faire quelques pas dans la même carrière. C'étoit beaucoup alors; il eut même une ſorte d'élévation dans le génie; mais la Langue ſe refuſoit à ſes idées. On peut le comparer à un habile Architecte, qui n'auroit que de la vaſe & des cailloux pour conſtruire un Palais. Peut-être auſſi ne tira-t-il point de la Langue ce qu'il en pouvoit tirer; il en connut mieux l'impuiſſance, que les reſſources. Il y eut de ſon tems des Verſificateurs moins barbares: tels furent, en particulier, Melin de Saint-Gelais & Bertaut; mais nul de ſes Contemporains, nul de ſes premiers ſucceſſeurs, n'entrevirent, au même degré que lui, la vraie marche du Poëme Dramatique. Il ne lui manqua, enfin, qu'une Langue. Un ſiècle plus tard, Jodelle eût peut-être été un grand-homme.

JOFFRIN, (*Claude*) Acteur du Marais, & enſuite de l'Hôtel de Bourgogne, où il jouoit, ſous le nom de *Jodelet*, les rôles de Valet, Niais & Naïfs en apparence, mais ſpirituels. Il mourut en 1660. L'excellence de ſon jeu a engagé les Poètes du tems, à compoſer pluſieurs Pieces, ſous le nom qu'il avoit adopté au Théâtre.

JOLIVEAU, (*M.*) ci-devant Secrétaire de l'Académie Royale de Muſique, & aujourd'hui un des Directeurs de ce Spectacle, eſt Auteur des paroles de l'Opéra de *Polixène*, & de celles du *Prix de la valeur*.

JOLLY, (*Antoine-François*) né à Paris en 1672, & mort en 1753, dans la même Ville, eſt Auteur des paroles de l'Opéra de *Méléagre*, & de quatre Comédies, ſçavoir, l'*École des Amans*, la *Vengeance de l'Amour*, l'*Amante capricieuſe*, & la *Femme jalouſe*.

JOURDAN, (*Jean-Baptiſte*) né à Marſeille, eſt Auteur de quelques Romans, & de l'*École des Prudes*.

JOURNET, (*Françoiſe*) de Lyon, joua avec ſuccès à l'Opéra dans les premiers rôles, & mourut à Paris en 1722.

JOUVENOT, (*Louiſe*) a joué les rôles de Confidente à la Comédie Françoiſe, s'eſt retirée avec la penſion, & eſt morte à Paris en 1762.

ISABELLE, nom de Théâtre d'une fille de Dominique, Actrice de la Comédie Italienne, qui épouſa M. de Turgis, Officier aux Gardes.

ISO, (*M.*) Auteur de la Muſique de *Phaétuſe*, de *Zémire*, & de quelques Fragmens.

JUNKER, (*M.*) a publié conjointement avec M. Liébault, pluſieurs Volumes d'une Traduction Françoiſe de Drames Allemands, dont ils ſe propoſent de donner la ſuite. Ces Pieces ſont *Miſſ Sara Sampſon*, Tragédie Bourgeoiſe de Leſſing; les *Juifs*, Comédie du même; une Paſtorale, l'*Eſprit fort*, de Leſſing; le *Billet de Loterie*, du même; le *Tréſor*, de Gellert.

JUNQUIERES, (*M. de*) de Senlis, a donné le *Guy de Chêne*. Il eſt le fils de l'Auteur du *Télémaque traveſti*, & du *Caquet Bon-bec*.

KOH KOH

KOHAULT, Muſicien du Prince de Conti, a compoſé les Ariettes du *Serrurier*, de la *Bergere des Alpes*, de *Sophie* ou le *Mariage caché*, & de la *Cloſiere*.

LA B LA B

LA BARRE, Auteur de *Cléonide*.

LA BARRE, (*Michel de*) jouoit parfaitement de la Flûte traverſiere, & a fait la Muſique du *Triomphe des Arts*, & de la *Vénitienne*. Il étoit de Paris, & eſt mort en 1743.

LA BATTE, (*Mlle.*) Danſeuſe de l'Opéra, ſur laquelle on a fait ce Quatrain.

La Batte, ta danſe légere,
Jointe à mille autres agrémens,
A mis ſous tes loix plus d'Amans,
Qu'on n'en vit jamais à Cythère.

LA BATTE, ancienne Actrice de la Comédie Françoiſe, pour les rôles de Princeſſe & d'Amoureuſe, a débuté en 1721, a quitté le Théâtre avec la penſion de 1000 livres, & eſt morte depuis pluſieurs années.

LA BAUME, (l'Abbé *Jacques-François des Doſſat de*) Chanoine d'Avignon, de l'Académie des Arcades de Rome, mort en 175... Auteur d'un Poëme Épique en proſe, intitulé la *Chriſtiade*, & d'une eſpeée de Paſtorale allégorique auſſi en proſe, ſous

le titre de l'*Arcadie. moderne.* Il avoit travaillé au Courrier d'Avignon, Gazette très-hardie.

LABÉ, (*Louiſe Charly.*) que ſa beauté & la profeſſion de ſon mari, riche Négociant en cables & en cordes, ont fait appeller la *Belle Cordiere*, naquit à Lyon en 1526, & mourut dans la même Ville, à l'âge de quarante ans. Elle ſuivit un de ſes Amans au Siège de Perpignan, où elle montra de la valeur. Tout étoit en elle au même degré; l'eſprit, la beauté, la ſcience, les graces & la politeſſe: ſa maiſon étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit à Lyon de perſonnes de diſtinction, de ſçavans, & de gens d'eſprit; c'étoit une eſpece d'Académie, où chacun trouvoit à s'amuſer & à s'inſtruire. La converſation, le chant, les inſtrumens, la lecture, tout étoit employé par la Muſe qui y préſidoit, & qui y excelloit. La galanterie n'étoit point exclue de ce docte & agréable Lycée; & la Belle Louiſe, qui ne vouloit pas que rien manquât à la ſatisfaction générale, ne ſçut, dit-on, jamais refuſer ſes faveurs à ceux qui parurent les deſirer: non que toutes ſortes de perſonnes y euſſent part; il falloit être ou hommes de condition, ou hommes Lettrés; & même ceux-ci étoient toujours préférés aux premiers. Dans la concurrence d'un ſçavant ou d'un homme de qualité, dit un Hiſtorien: « Elle faiſoit courtoiſie à l'un, plutôt *gratis*, qu'à » l'autre pour grand nombre d'écus ». C'étoit la Léontium ou la Ninon de ſon ſiècle; ce que Louiſe dit d'elle-même, pouvoit convenir à toutes les trois.

Le tems met fin aux hautes pyramides;
Le tems met fin aux Fontaines humides;
Il ne pardonne aux braves Coliſées;
Il met à fin les Villes plus priſées;
Finir auſſi il a accoutumé
Le feu d'Amour, tant ſoit-il allumé.
Mais las! en moi il ſemble qu'il augmente
Avec le tems, & que plus me tourmente.

Dans les Œuvres de la Belle Cordiere, imprimées à Lyon en 1555, & réimprimées dans la même Ville en 1762, on trouve une Piece très-ingénieuſe, la meilleure de toutes, intitulée *Débat de Folie & d'Amour.*

LABÉDOYERE, (M. *Marguerite-Hugues-Charles-Marie Huchet de*) fils du Procureur Général du Parlement de Rennes, a compoſé l'*Indolente.*

LA BORDE, (*M. de*) ci-devant Valet-de-chambre du Roi, né à Paris, a fait la Muſique de *Gilles, garçon Peintre*; des *Bons amis*, d'*Annette & Lubin*, d'*Iſmene & Iſménias*, d'*Alix & Alexis*, du *Dormeur éveillé*, de *Thétis & Pélée*, de *Zénis & Almazis*, d'*Amphion*, de la *Cinquantaine*, d'*Amadis*, d'*Adèle de Ponthieu*, de l'*Aneau perdu & retrouvé*, de la *Meuniere de Gentilly*, des *Amours de Goneſſe*, du *Chat perdu*, du *Revenant*, de la *Mandragore*, du *Coup de fuſil*, de la *Chercheuſe d'eſprit*, de *Fanny*, de *Candide*, du *Roſſignol*, de *Colette & Mathurin*, du *Billet de Mariage*, de *Jeannot & Colin*, & du *Projet.*

LA BORDE MONTIBERT, Soldat dans la Colonelle du Régiment de Rohan, a fait, en ſociété avec le neveu de la Motte Houdard, l'*Amant généreux.*

LA BROSSE a donné en 1591, une Traduction de l'*Amynte* du Taſſe.

LABRUERE, (*Charles-Antoine le Clerc de*) étoit, dit-on, des environs de Senlis. Ses Eſſais pour le Théâtre furent ſuivis de l'*Hiſtoire de Charlemagne.* Il eut le Privilége du Mercure avec Fuzelier. Il accompagna M. le Duc de Nivernois dans ſon Ambaſſade de Rome, & mourut en 1754, chargé des Affaires de France dans cette Cour, à l'âge de trente-neuf ans. Ses ouvrages dramatiques ſont

les *Mécontens*, les *Voyages de l'Amour*, *Dardanus*, le *Prince de Noiſy*, & *Érigone*.

On doit préſumer que Labruere étudia ſon génie & le genre qui lui étoit propre. Sa petite Comédie des *Mécontens*, quoique bien écrite, paroit lui avoir ôté le deſſein d'en faire d'autres. Il ſentit que la morale de Thalie devoit être débitée par les Ris; qu'elle devoit inſtruire; mais, ſur-tout, amuſer; & on voit qu'il étoit né ſérieux. Le genre lyrique parut lui offrir plus de facilité; du moins, il s'y livra plus conſtamment, & y réuſſit mieux. Une Poéſie délicate & naturelle, caractériſe tous ſes Opéra. Il a ſçu être énergique ſans être dur, & ingénieux ſans s'écarter de l'expreſſion du ſentiment.

LA CALPRENEDE, (*Gauthier de Coſtes de*) Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, né dans le Diocèſe de Cahors, vint à Paris en 1632, & plut à la Cour par la gaieté de ſon caractère, & l'enjouement de ſon eſprit. Il contoit plaiſamment; & la Reine, l'ayant entendu, lui accorda une penſion. Il compoſa le Roman de Silvandre; de l'argent qu'il en tira, il ſe fit faire un habit; & lorſqu'on lui demandoit le nom de l'étoffe, il répondoit: « C'eſt du Silvandre ». La Calprenede fut Officier dans les Gardes Françoiſes, & mourut au Grand-Andely-ſur-Seine, en 1663. Outre *Silvandre*, il avoit encore fait les Romans de *Caſſandre*, de *Cléopâtre*, & de *Pharamond*. On dit que le Grand Condé ſe plaiſoit à lui fournir des Epiſodes. Ses Tragédie ſont la *Mort de Mithridate*, *Bradamante*, le *Comte d'Eſſex*, la *Mort des enfans de Brute*, *Clariente*; *Jeanne*, *Reine d'Angleterre*; la *Suite de Mariamne*, *Phalente*, *Herménégilde*, *Béliſaire*, *Edouard*.

Le Cardinal de Richelieu, ayant eu la patience d'entendre lire une de ces Pieces, dit qu'elle

n'étoit pas mauvaiſe, mais que les vers en étoient lâches : « Comment lâches ! s'écria le rimeur Gaſcon ; « Cadédis il n'y a rien de lâche dans la maiſon de » La Calprenede ».

Cet Auteur s'eſt plus acquis de réputation par ſes Romans, que par ſes ouvrages Dramatiques ; & quoique Boileau ait dit :

Tout eſt humeur Gaſconne en un Auteur Gaſcon ;
Calprenede & Juba parlent du même ton.

Son Roman de *Cléopâtre* eſt encore un des meilleurs, aſſurément, que nous ayons. Heureux, s'il ſe fût borné à ce genre, pour lequel il ſembloit né ! Tous ſes perſonnages, dans ſes Pieces de Théâtre, ſe reſſentent de ce goût romaneſque. Il leur met dans la bouche plus de pointes que de ſentiment. Cependant ſon *Comte d'Eſſex*, le chef-d'œuvre de ſes Tragédies, a quelque mérite ; & Boyer n'a pas rougi, non-ſeulement de l'imiter dans ſa Piece du même titre, mais de copier entièrement une grande partie de ſes vers.

LA CAZE, Auteur de l'*Inceſte ſuppoſé*, & de *Cammane*, eſt mort vers le milieu du dernier ſiècle.

LA CHAPELLE, (*Jean de*) né à Bourges en 1655, d'une famille noble, fut Secrétaire des Commandemens du Prince de Conti. Louis XIV, inſtruit de ſont talent pour les affaires, l'employa quelque tems en Suiſſe, où il ne tarda pas à faire connoître ſes diſpoſitions pour la politique & les intérêts des Princes, ſur leſquels il a compoſé pluſieurs Lettres. Il fut reçu à l'Académie Françoiſe, & mourut âgé de ſoixante-huit ans. On a de lui les Tragédies de *Zaïde*, de *Cléopâtre*, de *Téléphonte*, d'*Ajax*, dans leſquelles il faiſoit toujours des ſcènes brillantes pour Baron. Cet Auteur fut

un

un de ceux qui tâcherent d'imiter Racine ; « car » Racine, dit un homme d'eſprit, forma, ſans le » vouloir, une École, comme les grands Peintres ; » mais ce fut un Raphaël, qui ne fit point de Jules- » Romain ». Les Pieces de la Chapelle, fort au-deſſous de leur modèle, eurent pourtant quelques ſuccès, ainſi que ſa petite Comédie des *Carroſſes d'Orléans*.

LA CHAPELLE, (*la Sœur de*) Religieuſe, a fait imprimer à Autun l'*Illuſtre philoſophe*, ou l'*Hiſtoire de Sainte-Catherine d'Alexandrie*, Tragédie.

LA CHASSAIGNE, (*M. de*) du Languedoc, a fait ſeul ou en ſociété, les *François au Port-Mahon*, & le *Calendrier des Vieillards*.

LA CHAUSSÉE, (*Pierre-Claude Nivelle de*) naquit à Paris en 1692, d'une famille qui s'étoit enrichie dans la Finance. Il fit ſes premieres Claſſes au Collége des Jéſuites de Louis-le-Grand ; la Rhétorique & la Philoſophie au Pleſſis. Né dans le ſein de la fortune, il eut le courage de ſe livrer à l'amour de l'étude. La Motte ayant fait paroître ſon ſyſtême de la Poéſie en Proſe, la Chauſſée donna ſon *Épître à Clio*. Animé par le ſuccès de ce petit Poëme, il ſe livra au Théâtre. Les lauriers qu'il y cueillit, lui mériterent une place à l'Académie Françoiſe, où il fut reçu en 1736. Son diſcours de remerciement, moitié proſe, moitié vers, fut applaudi. Cet Académicien mourut en 1754, âgé de ſoixante-deux ans. Les Pieces que nous avons de lui ſont la *Fauſſe antipathie*, la *Critique*, le *Préjugé à la mode*, l'*École des amis*, *Maximien*, *Mélanide*, *Amour pour Amour*, *Pamela*, l'*École des meres*, le *Rival de lui-même*, la *Gouvernante*, l'*Amour Caſtillan*, l'*École de la jeuneſſe*, l'*Homme de fortune*, la *Rancune officieuſe*, le *Retour imprévu*, le *Vieillard*

amoureux, les *Tyrinthiens*, la *Princeſſe de Sidon*, & le *Rapatriage*.

Si les Auteurs ſe peignent dans leurs écrits, la Chauſſée devoit être un homme aimable, & un honnête-homme. Quant à ſon mérite dramatique, ce Poëte a de la raiſon, de la nobleſſe, du ſentiment & du pathétique. Il s'eſt exercé avec ſuccès dans un genre qu'on avoit perdu de vue, mais dont il n'eſt pas l'inventeur. Je mettrois à la tête de ſes Comédies l'*École des meres*; & le premier de ſes Drames romaneſques ſeroit, à mon goût, *Mélanide*. *Maximien* a des beautés, ainſi que le *Préjugé à la mode*, qui eſt extrêmement intéreſſant; mais après ces quatre Pieces, je ne vois plus guères que des ouvrages médiocres, ſouillés d'un mauvais goût de Roman, qui déprime beaucoup le talent de la Chauſſée. Rien de vrai, rien de naturel, point de ces plans heureux, qui ſe développent ſans peine, & qui nous offrent une action qui attache ſans fatiguer.

Cependant le genre qui diſtingue cet Auteur, a eu des Adverſaires ardens, des Sectateurs zelés, des Imitateurs illuſtres; &, ce qui prouve encore plus en ſa faveur, il s'eſt fait ſouvent applaudir du Public. Il eſt difficile que toute une nation ait tort d'avoir du plaiſir; le borner à un ſeul genre, c'eſt adopter une fleur dans un riche Parterre, & faire inhumainement arracher toutes les autres; c'eſt reſſembler à ce Philoſophe, qui ne voyoit qu'une couleur dans toute la Nature. L'admirable Moliere, & ceux qui l'ont ſuivi de près ou de loin, ſe ſont attachés à peindre nos ridicules; &, ſans doute, le comble de l'art eſt de nous divertir par cette peinture: d'autres ſe ſont bornés à conduire, à dialoguer vivement une intrigue plaiſante; quelques-uns à développer le ſentiment dans tout ſon naturel; quelques-autres à y porter la Métaphyſique la plus déliée, & quelquefois la plus abſtraite.

Le genre de la Chauſſée tient, en partie, de tous les précédens; il y joignit le pathéti-

que ; ce qui valut à ſes Pieces le ſurnom de *Comédies larmoyantes* ; ſurnom moins ridicule qu'on ne l'a cru, puiſqu'il a été un tems où l'on nommoit Comédies, les Tragédies même. Eh-quoi ! ne devons-nous donc nous attendrir que ſur les malheurs ou les foibleſſes des Grands ? L'eſprit de ſubordination ne s'étend point juſques-là ; il dégénéreroit en eſclavage, en fanatiſme. La vie humaine eſt ſemée de circonſtances tour-à-tour agréables, touchantes, biſarres, ou ridicules. Toutes les conditions peuvent en fournir des exemples ; & ces ſortes de tableaux plairont toujours par la vérité de l'imitation.

Ce qui paroît avoir le plus révolté dans ce nouveau genre, eſt le paſſage ſubit du comique au ſérieux, & ſouvent le mélange de l'un & de l'autre : mais rien de plus ordinaire que de voir un Valet rire, tandis que ſon Maître s'afflige ; que de voir la triſteſſe & la joie habiter un même ſéjour, partager une même famille ; &, qui plus eſt, agiter une même perſonne : mais, pour bien exprimer un pareil contraſte, il faut être, pour le moins, un Rubens en Poéſie. La Chauſſée ne ſeroit donc, tout au plus, blâmable que dans l'exécution. Quant à ſon projet, il eſt fondé ſur la Nature, les mœurs du tems, & l'expérience de chaque jour. On voit, de plus, que cet Auteur connoît le Théâtre : il entend la coupe d'une Piece ; il ſçait filer une ſcène ; ſon Dialogue eſt facile, & ſa verſification quelquefois élégante. Avec tous ces avantages, il ne me paroît pas avoir perfectionné le genre auquel il s'eſt attaché. Il peint beaucoup moins qu'il ne diſſerte ; il veut toujours inſtruire, & ignore l'art de joindre les fleurs aux fruits. Ses moralités, trop fréquentes & trop longues, dégénerent en froids Sermons. J'en excepte le *Préjugé à la mode* & *Mélanide*, où la morale eſt preſque toujours en ſituation. C'eſt ſur ces deux Pieces que la réputation de la Chauſſée paroît le mieux établie. Elles ſerviront de Paſſe-port à ſon nom, & ne riſquent pas d'être

promptement oubliées. L'une eſt fondée ſur la Nature, qui eſt, à-peu-près, toujours la même; l'autre ſur un préjugé qu'elle n'a pas, à beaucoup près, détruit. En un mot, la Chauſſée tiendra un rang parmi ces Auteurs, dont le mérite eſt ſuffiſant pour ſe faire long-tems applaudir, mais non pour ſe faire admirer.

LA CHENÉE, (*Queſnot de*) Auteur d'une Piece, qui a pour titre, la *Bataille d'Hoogſtet.*

LA CLERIERE, Auteur de deux Tragédies, *Amurat* & *Iphigénie.*

LA COMBE, (*Jacques*) né à Paris, & connu par pluſieurs ouvrages de littérature, & en particulier par les Révolutions de Ruſſie & le Dictionnaire des Beaux-Arts, a donné au Théâtre les *Amours de Mathurine*, & le *Charlatan.*

LA COSTE, Muſicien de l'Opéra, & Auteur d'un Livre de Cantates, mort depuis quelques années, a fait la Muſique des Opéra d'*Aricie*, de *Philomèle*, de *Bradamante*, de *Creüſe*, de *Télégone*, d'*Orion*, & de *Biblis.*

LA COSTE, (*M.*) Avocat, Auteur de *Judith*, & de *David.*

LA COUR, (le Pere *Jean-Louis de*) Jéſuite, né en 1702, a traduit *Agapit*, Tragédie Latine du Pere Porée.

LA CROIX, donna en 1561, les *Trois enfans dans la fournaiſe.*

LA CROIX, Avocat en Parlement, *Climène*, l'*Inconſtance punie.*

LA CROIX, (*Pierre de*) la *Guerre Comique*, ou la *Défenſe de l'École des Femmes*.

LA CROIX, (*Jean-Baptiſte*) mort en 1742, âgé de ſoixante-dix-ſept ans, l'*Amant Prothée*.

LAFFICHARD, (*Thomas*) né à Pontfloh, en Bretagne, a été Souffleur, enſuite Receveur de la Comédie Italienne, & eſt mort à Paris d'une fluxion de poitrine en 1753, âgé de cinquante-cinq ans. Il a travaillé pour le Théâtre; & dans l'intervalle, il a compoſé quelques Romans.

Il étoit de la ſociété de Pannard, Valois, d'Orville & Gallet; & a fait avec eux pluſieurs Pieces dont il leur a, dit-on, abandonné toute la gloire. Quelques-unes de celles qui ont paru ſous ſon nom, ſont les *Acteurs déplacés*, la *Béquille*, l'*Amour imprévu*, les *Effets du haſard*, la *Rencontre imprévue*, la *Nymphe des Tuileries*, les *Dieux*, la *Famille*, l'*Amour Cenſeur des Théâtres*, le *Fleuve Scamandre*. On lui a auſſi attribué une partie de la *Fille arbitre*, avec Romagnéſy; mais celui-ci a prétendu en être le ſeul Auteur; & Laffichard n'a point réclamé contre cette prétention.

Cet Auteur avoit l'eſprit plaiſant & juſte; & s'il eût joint l'étude des regles à celle des Poëtes dramatiques; s'il avoit fréquenté les gens du monde, & qu'il eût eu moins d'indifférence pour la célébrité; en un mot, s'il ſe fût plus occupé de ſon art & de la gloire qu'il procure, il avoit aſſez d'eſprit & de gaieté, pour ſe faire de la réputation dans un genre, où il ne s'eſt exercé que par amuſement.

LA FLEUR, (*Juvenon de*) Comédien de la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne, ſuccéda à Montfleury dans l'emploi des Rois. C'étoit un grand homme, beau de viſage, fort bien fait, qui excelloit encore pour les caractères de Gaſcon & de Capitan. On dit de lui, que c'eſt le premier Acteur qui ait

eu ce qu'on appelle des entrailles, c'eſt-à-dire, l'art de ſe toucher, pour toucher enſuite les autres ; ce que Floridor n'avoit pas à ce degré de perfection. Il joua d'original, en 1672, le rôle du *Viſir Acomat*, dans la Tragédie de *Bajazet*. Il avoit épouſé la fille de Gros-Guillaume, dont il eut un fils qui prit le parti du Théâtre, & qui y parut avec beaucoup de ſuccès, comme Acteur, ſous le nom de la Thuillerie. On ignore le tems de la mort de la Fleur ; mais il n'étoit plus vivant en 1680. Cet Acteur avoit été Cuiſinier.

LA FONT, (*Joſeph de*) fils d'un Procureur au Parlement de Paris, naquit dans cette Ville en 1686, & mourut à Paſſy en 1725, après avoir donné au Théâtre *Danaé*, ou *Jupiter Criſpin* ; le *Naufrage*, l'*Amour vengé*, les *Trois Freres rivaux*, les *Fêtes de Thalie*, la *Critique*, la *Provençale*, *Hypermneſtre*, les *Amours de Prothée*.

La Font eſt auſſi l'Auteur des trois premiers Actes de l'Opéra d'*Orion*, & d'une Comédie intitulée, l'*Épreuve réciproque*, la même, peut-être, qu'on attribue à le Grand & au nommé Alain, Sellier. L'Opéra fut achevé par l'Abbé Pellegrin, & repréſenté avec ſuccès : la Comédie n'eſt point imprimée parmi celles de la Font. On regrette que ce Poète n'ait pas eu le loiſir d'augmenter le nombre de ſes productions, ſoit lyriques, ſoit comiques. Né avec de l'eſprit & d'heureuſes diſpoſitions pour ce dernier genre, on ſent qu'il ne perdoit pas de vue les bons modèles. Il ſupplée au détail par l'à-propos, & préfere le naturel aux faux brillans. Chez lui, le Comique eſt dans la choſe, plus que dans les mots. Il ſemble avoir donné une attention particuliere à ſes rôles de Valets, qu'il étoit encore permis de rendre plaiſans. Les ſituations où il les place, ſont toujours piquantes, & les propos qu'il leur fait tenir, toujours agréables. Peut-être cependant a-t-il eu raiſon de ne riſquer aucune Co-

médie en cinq actes : tel Peintre réuſſit dans des Tableaux de chevalet, qui échoue dans les grandes machines. A l'égard de ſes Opéra, ils forment, ſans contredit, la partie brillante de ſes Œuvres. La marche en eſt ingénieuſe, les divertiſſemens bien amenés, la verſification facile, naturelle, & d'un tour vraiment lyrique. Il avoit même oſé introduire dans ce genre, quelques innovations heureuſes, & qui communément décelent le génie. C'eſt donc une perte réelle, que la mort l'ait enlevé dans un âge où le génie commence à peine à ſe déployer.

La Font travailla pour l'Opéra-Comique avec le Sage & d'Orneval, & a fait ſeul ou en ſociété, la *Décadence de l'Opéra-Comique*, le *Jugement d'Apollon & de Pan par Midas*, la *Réforme du Régiment de la Calotte*, la *Querelle des Théâtres*, le *Monde renverſé*. Cet Auteur s'eſt peu répandu dans le monde. De ſes occupations littéraires, il paſſoit à des parties de promenade autour de Paris, où, avec quelques amis de ſon goût, il s'établiſſoit pluſieurs jours dans le Cabaret qui lui paroiſſoit le plus riant. A ces plaiſirs bachiques ſuccédoit la paſſion du jeu ; & comme ſes facultés pécuniaires ne lui permettoient pas de fréquenter les Maiſons privilégiées de ſon tems, il étoit obligé de ſe contenter de celles, où, dans un troiſieme étage, on brille avec trois ou quatre Piſtoles. D'une indifférence philoſophique ſur l'ameublement des lieux & le choix des compagnies, la Font n'y trouvoit d'autre défectuoſité, que la perte de ſon argent, qui ne manquoit jamais de paſſer en d'autres mains ; de ſorte que, maudiſſant le jeu & tout ce qui y avoit rapport, il ſe remettoit à travailler ; & du travail il revenoit au jeu ou aux promenades dont on a parlé ; & ainſi ſucceſſivement ſes jours s'écoulerent. Voici une Épigramme qu'il fit au ſujet du froid exceſſif de l'Hyver de

9. C'eſt la ſeule petite Piece de vers qu'on con-
ſe de lui.

Hé quoi! s'écrioit Apollon
Voyant le froid de ſon Empire,
Pour chauffer le ſacré Vallon,
Le bois ne ſçauroit donc ſuffire?
Bon, bon! dit une des neuf Sœurs,
Condamnez vîte à la brûlure
Tous les vers des méchans Auteurs;
Par-là nous ferons feu qui dure.

LA FONTAINE, (*Jean de*) fils d'un Maître des Eaux & Forêts, eſt né à Château-Thierry en 1621, a été reçu à l'Académie Françoiſe en 1684, & eſt mort à Paris en 1695, âgé de ſoixante-quatorze ans. Ses Œuvres dramatiques conſiſtent en ſept Comédies, & deux Opéra; ſçavoir, l'*Eunuque*, le *Florentin*, *Climène*, *Je vous prends ſans verd*, *Ragotin*, la *Coupe enchantée*, le *Veau perdu*, *Daphné*, & *Aſtrée*; outre deux Actes d'un autre Opéra, intitulé les *Amours d'Acis & de Galathée*.

La Fontaine, étant dangereuſement malade, fit venir un Confeſſeur. Celui-ci ayant appris qu'il avoit compoſé depuis peu de tems une Piece de Théâtre, lui dit que, les Comédiens étant excommuniés, il n'étoit pas permis de contribuer à les entretenir dans cette profeſſion, en travaillant à des Pieces pour les leur faire repréſenter; & qu'en un mot, il ne pouvoit pas l'entendre en Confeſſion pour lui donner l'abſolution, s'il ne lui promettoit de bonne-foi, de ne jamais remettre cette Piece aux Comédiens. La Fontaine trouva cette déciſion ſévere, & en appella au ſentiment des Docteurs plus expérimentés. Son Confeſſeur lui dit qu'il étoit ravi qu'il voulût conſulter d'autres perſonnes, pourvu qu'il s'adreſſât à des gens connus pour être d'une ſcience & d'une morale exactes. La Fontaine accepta la propoſition. Il s'adreſſa en Sorbonne. La réponſe

des Docteurs fut ſemblable à celle du Confeſſeur; la Fontaine ne balança plus; il jetta ſa Piece au feu, ſans en retenir de copie: & les Comédiens ne l'ont jamais eue.

La Fontaine, Boileau, Moliere, & d'autres beaux-eſprits raiſonnoient ſur les *à Parte*, que pluſieurs perſonnes trouvent peu naturels, peu néceſſaires. La Fontaine ſe déclaroit contre, & s'échauffoit beaucoup pour en prouver le peu de vraiſemblance. Pendant qu'il parloit avec tant de vivacité, Boileau qui étoit à côté de lui, diſoit tout haut: Le *Butord de la Fontaine, l'entêté, l'extravaguant, que ce la Fontaine!* &c; & la Fontaine pourſuivoit toujours, ſans l'entendre. Tout le monde ſe prit à rire; &, la Fontaine en demandant la cauſe, « Vous déclamez, lui dit Boileau, contre les *à Parte*; & il y » a une heure que je vous débite aux oreilles une » kyrielle d'injures, ſans que vous y ayez fait » attention ».

La Forge, (*J. de*) vivant au dix-ſeptieme ſiècle, a fait la *Joueuſe dupée*.

La Fosse d'Aubigny, (*Antoine de*) fils d'un Orfevre de Paris, & neveu du célèbre *la Foſſe*, Peintre, eſt né en 1653. Il fut Secrétaire de M. Foucher, Envoyé du Roi à Florence; & pendant le ſéjour qu'il fit en cette Ville, il fut reçu dans l'Académie des *Apathiſtes*. Il s'attacha au Marquis de Créquy, auprès duquel il étoit, lorſque la mort enleva ce dernier, à la journée de Luzarra. Il fut chargé de porter ſon cœur à Paris, & devint enſuite Secrétaire de M. le Duc d'Aumont, chez lequel il mourut en 1708. Ses Tragédies ſont *Polixène*, *Manlius Capitolinus*, *Théſée*, & *Coréſus*.

L'Auteur de ces Tragédies parut s'être propoſé pour modèle le génie de Corneille. Comme lui, il

préfere aux tendres ſentimens de Racine, la ſurpriſe que cauſe une action merveilleuſe, l'agitation que produit une ſituation violente, ou le trouble qui naît d'un évènement terrible. Son génie élevé le porte aux plus grands objets. C'eſt ſous les murs de Troyes, ou dans le Capitole, qu'il va chercher ſes Héros; & dans ces champs, ſouvent moiſſonnés, il cueille encore de nouveaux lauriers; il enviſage ſes ſujets avec force, & les préſente de même, plus jaloux de notre admiration, que de nos larmes. S'il n'avoit pas cru devoir adoucir le caractère de Médée, il auroit pu nous la montrer ſous des traits qui nous la rendroient encore plus terrible, que tout ce que nous connoiſſons de cette Magicienne. La Foſſe poſſédoit la Langue des Sénèque, des Maffeï, des Sophocle, & ſçavoit profiter en Maître habile, de cet avantage, & de la lecture des Hiſtoriens. Le plus grand reproche qu'on puiſſe lui faire, c'eſt de multiplier les récits aux dépens de l'action même. Son ſtyle eſt ferme, nourri, majeſtueux, propre à exprimer les effets impétueux des paſſions les plus violentes. Si ſes vers paroiſſent durs, trop travaillés, c'eſt qu'un Auteur, accoutumé à penſer fortement, a peine à rendre toute l'énergie de ſes idées. Comment un talent auſſi décidé n'a-t-il produit qu'un ſi petit nombre d'ouvrages? La crainte où le dépit d'un mauvais ſuccès ne lui laiſſoit-il appercevoir que les dégoûts inſéparables d'une étude pénible, difficile & infructueuſe? Le deſir d'une immortalité toujours incertaine fut-il ſacrifié à l'amour d'une tranquillité préſente, vers laquelle nous porte un attrait puiſſant, que la pareſſe naturelle ne manque point de ſeconder? Se plaindre qu'un Auteur ait peu écrit, c'eſt en faire un aſſez grand éloge. Au reſte, ce Poète a paru dans des circonſtances favorables. Quelques années plutôt ou plus tard, il eût à peine recueilli quelques palmes dans une carrière où il s'eſt couvert de lauriers. Campiſtron venoit de ſe

retirer; Crébillon ne travailloit point encore pour le Théâtre. Entre ces deux Poètes, il y eut un intervalle, où la Scène Tragique languiſſoit dans une eſpece d'inaction. La Foſſe vint tout-à-coup la ranimer, & fit dire qu'il alloit conſoler le Public de la retraite de Campiſtron.

Parmi les diverſes Pieces de Poéſie de la Foſſe, on trouve une Ode Italienne, qui lui mérita l'honneur d'être reçu dans l'Académie des Apathiſtes; & un diſcours Italien en proſe de trois pages, qu'il prononça dans cette Académie, ſur cette queſtion: *Quels yeux ſont les plus beaux, des bleus, ou des noirs?* Sa ſolution eſt galante; il donne l'avantage aux yeux bleus, ou noirs, qui jetteront ſur lui des regards favorables.

La Foſſe étoit un vrai Philoſophe, détaché des biens de la fortune; qui rempliſſoit ſes devoirs en honnête homme, & dont la Poéſie faiſoit la principale occupation. Son application lui cauſoit ſouvent des diſtractions. Un jour, M. du Tillet l'avoit prié à diner chez lui avec quelques gens de Lettres. Il avoit promis de s'y rendre ſur le midi; mais l'ayant attendu juſqu'à deux heures, on ſe mit à table. Notre Poète arriva ſur les quatre heures, très-fatigué, & fit quelques excuſes d'arriver ſi tard, en aſſurant qu'il étoit parti à onze heures du matin de l'Hôtel d'Aumont, rue de Joui, pour venir chez M. du Tillet, dans l'Iſle Saint-Louis, qui en eſt fort proche; mais qu'il avoit l'eſprit ſi rempli & ſi échauffé de cinq ou ſix vers d'un des plus beaux endroits de l'Iliade, qu'il vouloit traduire en François, qu'il avoit paſſé à côté de la porte de M. du Tillet, ſans ſe ſouvenir de la partie qu'il lui avoit propoſée; que de-là il avoit traverſé le Pont de la Tournelle, & paſſé la Porte Saint-Bernard; & qu'enfin il s'étoit trouvé dans le milieu de la Plaine d'Ivry, où s'étant fort fatigué,

la faim lui avoit rappellé à la mémoire le dîner où il étoit invité. Boivin l'ainé, un des convives, homme d'une mémoire prodigieuſe, & peut-être celui de ſon ſiècle qui poſſédoit le mieux les Auteurs Grecs, lui dit : « M. de la Foſſe, je ſuis preſque ſûr que » voilà les vers d'Homère qui vous ont ſi fort occupé » ; & les lui récita, comme on les prononce dans l'Univerſité de Paris. La Foſſe lui répondit, non Monſieur, les voici ; & dit ces mêmes vers, ſuivant la prononciation du Collége des Jéſuites. Eh bien ! dit Boivin, ce ſont les mêmes vers ; vous les avez prononcés autrement que moi.

La Fosse, (*M. de*) Officier de la Monnoie, l'*École de la raiſon*.

La Garde, (*Philiphe Bridart de*) né à Paris en 1710, étoit le fils d'un homme de confiance du Grand-Prieur, M. de Vendôme. Il fut élevé au Temple, où ſes liaiſons avec M. l'Abbé Mangenot, lui inſpirerent le goût des Lettres & des Arts, qu'il conſerva toute ſa vie. Il fut un homme de beaucoup d'eſprit : on le devine par ſes ouvrages, à travers un ſtyle diffus, précieux, guindé, ſouvent obſcur, preſque toujours biſarre ; mais on s'en appercevoit infiniment davantage dans la ſociété, où, dégagé de toute prétention, ſon eſprit n'étoit jamais à la gêne. Il s'exprimoit alors naturellement ; & ſa converſation annonçoit de bons principes de goût, des vues très-fines, quelquefois même aſſez profondes. Moins homme de Lettres qu'Amateur éclairé, un concours ſingulier de circonſtances le mit à portée de ſe rendre utile aux arts d'agrémens, & de perfectionner, en quelque ſorte, un des plus nobles amuſemens de la ſociété, en donnant à nos repréſentations dramatiques plus de vérité & de décence. C'eſt à lui que le Public fut redevable de l'établiſſement du Coſtume ſur nos Théâtres. Dans ſa jeuneſſe, il ſembla vouloir

: dévouer à l'état Eccléſiaſtique, dont même, il voit pris l'habit ; mais la célèbre Mademoiſelle le Maure étant venue, après ſa premiere retraite de Opéra, s'établir dans le voiſinage du Temple, lia onnoiſſance avec la mere de la Garde. Le jeune bbé, charmé des talens de Mlle le Maure, & e cette voix ſéduiſante, que l'on ne ſe rappelle mais ſans admiration, prit aſſez d'aſcendant ſur eſprit de cette Actrice, pour l'engager à rentrer l'Opéra ; & même il détermina ſa mere à prendre n appartement dans une maiſon que Mlle le Maure int occuper aux environs du Palais Royal.

Ses liaiſons avec cette grande Chanteuſe durerent lusieurs années. MM. Rebel & Francœur, flattés de ii devoir le retour de cette Actrice à leur Spectacle, devinrent ſes amis, & ſaiſirent avec empreſſement les occaſions de le ſervir. Ils étoient chargés u ſoin des Fêtes particulieres que Louis XV donnoit à ſa Cour, dans ſes petits appartemens : ils n confierent les détails à la Garde, qui ſe trouva lacé dans ſon véritable élément. Il remplit avec ant de goût cette eſpece de Direction, que le Roi ui donna, ſur ſon tréſor, une penſion de 1200 liv.

Madame la Marquiſe de Pompadour, qui ſçavoit écompenſer dans les autres, cet amour éclairé des rts qu'il falloit admirer en elle, réſolut de ſe attacher, & le fit ſon Bibliothécaire, avec 2000 vres d'appointemens, qui lui furent continués, près la mort de ſa bienfaitrice, par M. le Marquis e Marigny. Elle lui avoit déja fait obtenir une enſion d'une pareille ſomme ſur le *Mercure de rance* ; & en lui annonçant cette nouvelle faveur, lle y avoit joint un préſent de 12000 livres.

La Garde allioit aux mœurs les plus douces, au ractère le plus égal, une ame extrêmement ſenſile. La mort de ſa Bienfaitrice le jetta dans une

habitude de mélancolie, qu'il ne fut pas maître de diſſiper; & il mourut regretté de tous ſes amis en 1767. On a de lui des *Lettres de Thereſe*, des Obſervations ſur les Arts; & il a eu part à pluſieurs Opéra-Comiques, tels que la *Roſe*, le *Bal de Strasbourg*, les *Amours Grivois*, & les *Fêtes de Paris*.

LA GARDE, (*M.*) Maître de Muſique des Enfans de France, a compoſé la muſique d'*Eglé*, & de la *Journée Galante*.

LA GAYE, (*Guillaume de*) Auteur du *Duelliſte malheureux*.

LA GRANGE, (*Guillaume de*) né à Sarlat, & Auteur d'une Tragédie de *Didon*.

LA GRANGE, (*Iſaac de*) a traduit le *Dédain Amoureux*, Paſtorale en cinq Actes, en proſe, de l'Italien de Bracciolini.

LA GRANGE, (*Charles Varlet*, ſieur de) né à Amiens en Picardie, excédé par les chicannes de ſon Tuteur, prit le parti de ſe faire Comédien, & courut quelques années les Provinces: il s'engagea enſuite dans la Troupe de Moliere, qui prit plaiſir lui-même à l'inſtruire. La Grange n'avoit qu'une fille unique qu'il aimoit beaucoup, & qu'il maria à un homme qui la trompa; & il en mourut de chagrin. Il fut enterré à Saint-André-des-Arcs. On prétend qu'il laiſſa plus de cent-mille écus de bien.

LA GRANGE CHANCEL, (*Joſeph de*) naquit au Château d'Antoniac, près de Périgueux, en 1676 avec le talent de la Poéſie le plus décidé. La Grange dit quelque part, qu'il ſçavoit rimer avant que d'avoir eu le tems d'apprendre à lire; & à peine ſçavoit-il lire, qu'il avoit toujours entre les mains les

Ouvrages de Corneille, & les Romans de la Calprenede. A ſept ans, il entra au Collége à Périgueux; & il faiſoit déja des vers ſur tous les ſujets qu'on lui propoſoit; il corrigeoit même ceux de ſes Maîtres. Il continua ſes études à Bordeaux. Là, il vit jouer la Comédie; c'en fut aſſez pour l'animer à en faire une. Il prit pour ſujet une aventure qui venoit d'arriver; & il fit jouer ſa Piece par cinq ou ſix de ſes camarades. A quatorze ans, il ſortit du Collége. Son génie auſſi facile, auſſi fécond, &, ſi je l'ôſe dire, auſſi hardi qu'il étoit prématuré, lui inſpira le projet d'une Tragédie. Il la finit à Paris, où il fut envoyé la même année. Ce coup d'eſſai fut la Tragédie de *Jugurtha*. Le Public, naturellement porté à encourager les talens, parut prendre intérêt à la gloire d'un jeune homme animé, dès le berceau, du deſir de contribuer à ſon amuſement, & de mériter ſes éloges. La jeuneſſe de l'Auteur, la réputation dont il jouiſſoit déja à l'Hôtel de Conti, où il étoit Page, tout parloit en ſa faveur, & lui aſſuroit les ſuffrages.

En 1718, la Grange ſe donna beaucoup de mouvement pour établir une Académie à Périgueux. M. le Comte d'Eu en devoit être le Protecteur; Madame la Comteſſe d'Arco avoit promis de fonder un Prix de trois-cents livres pour un Sonnet en bouts-rimés; mais la détention de la Grange, & les affaires de la Ducheſſe du Maine, ſa Protectrice, firent échouer ce projet. Il renouvella ſes tentatives en 1756; & il ſe promettoit de grands ſuccès de cet établiſſement. Son eſpérance étoit fondée ſur beaucoup d'eſprit naturel, qui n'attend que la culture, pour faire fleurir toutes les Sciences dans cette Province trop négligée.

Il eſt très-conſtant que notre Poëte eſt l'Auteur des *Philippiques*. C'eſt moins par animoſité perſonnelle, q[illegible] par zèle pour quelques ennemis de M. le

Duc d'Orléans, qu'il entreprit cet ouvrage à leur ſollicitation. Le Régiment de Berwik ayant eu ordre de l'arrêter, il eut le bonheur de s'échapper; & M. de Gonteris, Archevêque & Vice-Légat d'Avignon, le reçut en cette Ville avec diſtinction; mais il fut trahi par un Officier réfugié, qui fit ſa paix en l'attirant hors des limites, ſous un faux prétexte. On le conduiſit aux Iſles Sainte-Marguerite, où il fut étroitement reſſerré, pendant un an. Il trouva cependant le moyen de faire paſſer à M. le Régent une Ode, où il avoue naturellement ſa faute; elle lui valut, chaque jour, quelques heures de promenade. Il s'en ſervit utilement pour recouvrer ſa liberté. Il gagna ſes Gardes, qui lui procurerent une Barque, & ſe rendit avec eux dans le Port de Ville-Franche, pendant une tempête des plus violentes. Quoique le Roi de Sardaigne eût fermé l'entrée de ſes Ports à ſes propres ſujets qui venoient des Pays infectés de la peſte, ce Prince, touché d'une Epître que le Poëte lui adreſſa, l'admit à la quarantaine. Pendant le ſéjour qu'il fit à Nice, le Roi de Sardaigne le fit viſiter par un Seigneur de ſa Cour. La Grange crut emprunter d'un Juif de cette Ville une ſomme conſidérable ſur ſon Billet, payable par M. de la Chabrerie, Fermier-Général, ſon beau-frere; mais il ſe trouva que c'étoit une libéralité du Prince, qui avoit fait prévenir le Banquier.

Le projet de la Grange étoit de s'établir en Eſpagne. Il fut eſcorté par un détachement juſqu'aux États de Gènes. A ſon arrivée en cette Ville, M. Doria lui offrit ſa maiſon; mais il s'embarqua ſur le champ, profitant d'une occaſion favorable. Il fut très-bien reçu à la Cour de Madrid. On lui propoſa un Régiment d'Infanterie, qu'il refuſa, & demanda la Place d'Inſpecteur, qui ne lui fut point accordée. Des Spadaſſins le mirent plus d'une fois en danger de ſa vie, eſpérant une forte récompenſe, s'ils l'aſſaſſinoient. Un témoin oculaire, très-

véridique-

véridique, rapporte qu'il s'eſt battu avec beaucoup de réſolution & de vigueur dans ces ſortes d'occaſions.

Les plaintes réitérées de l'Ambaſſadeur de France ayant obligé le Roi d'Eſpagne à rétracter ſa parole, ce Prince fit avertir la Grange, qu'il n'y auroit plus de ſûreté pour lui dans ſes Etats, s'il différoit de ſe retirer. Sur cet avis, il s'embarqua à Bilbao dans un Vaiſſeau Hollandois, qui partoit pour Amſterdam. Cette Ville n'auroit pas été pour lui une retraite plus aſſurée que Madrid, ſi les Etats-Généraux n'avoient prévenu les repréſentations de notre Ambaſſadeur, en faiſant recevoir la Grange Bourgeois d'Amſterdam. Le Roi Auguſte de Pologne voulut l'attirer à ſa Cour, & lui fit remettre, par ſon Ambaſſadeur, une Montre d'or très-riche. Après la mort de M. le Régent, notre Poëte gagna la confiance de M. le Duc, en lui donnant des éclairciſſemens très-importans. Ses liaiſons avec les Miniſtres Etrangers lui procurerent les moyens de ſe rendre utile; ſes ſervices lui mériterent ſon rappel. Il a vécu depuis en Périgord, & n'a ceſſé de cultiver les Lettres, & de conſerver ſa préſence d'eſprit, ſa mémoire & ſa facilité de verſifier juſqu'aux derniers jours de ſa vie. Les derniers vers de lui que l'on connoiſſe, ſont du mois de Mai 1758. Je ne les rapporte point, parce que certaines Puiſſances n'y ſont pas aſſez ménagées. A quatre-vingt-deux ans, l'Auteur des Philippiques avoit encore du goût pour la ſatyre. Ses Pieces de Théâtre ſont *Adherbal*, qui eſt la même que *Jugurtha*; *Oreſte & Pilade*, *Méléagre*, *Athenaïs*, *Amaſis*, *Alceſte*, *Ino & Mélicerte*, *Sophonisbe*, *Erigone*, *Caſſius & Victorinus*, *Médée*, *Caſſandre*, *Ariane & Theſée*, les *Jeux Olympiques*, *Orphée*, la *Fille ſuppoſée*, *Pyrame & Thisbé*, la *Mort d'Ulyſſe*, & le *Crime puni*.

La Grange Chancel paroît toujours jeune dans le genre dramatique. Son imagination vive & fac

ammer, ſaiſit à la fois une trop grande quan-
l'objets. Son pinceau, conduit par une main
ment hardie & timide, ne les peint ſouvent
demi. On paſſe trop rapidement de l'amour à
ine, de la confiance à la crainte, du trouble à
curité, de la fureur à la modération, & du
ne à la vengeance. Les inſultes ſont commiſes &
données trop légérement; la colere s'allume &
eint preſqu'au même inſtant. On ne trouve point
idées neuves, qui frappent l'eſprit; ces réfle-
ons ſenſibles, qui touchent le cœur, s'impriment
ans l'ame, & que l'on retient, même ſans le vou-
ir. Le naturel eſt ſouvent trop naïf, & va même
uelquefois juſqu'à la puérilité. Les grandes paſ-
ions, ces puiſſans reſſorts de la Tragédie, n'y re-
oivent le mouvement, que par des éclats, des
mportemens, des fureurs. Ici de longs entretiens,
les ſentimens communs, de grandes réflexions,
aiſſent un vuide conſidérable; là une foule d'incidens
e ſuccedent rapidement, & ſurchargent la ſcène.
La Grange intéreſſe par les ſituations; mais combien
le fois ſe trouvent-elles coupées par des incidens,
les ſaillies, des jeux de mots, & des traits trop
ardis qu'il falloit ſupprimer! On voit briller l'eſ-
rit, où le génie ſeul devoit paroitre. Le talent
atal de rimer facilement a produit des vers lâches,
peu exacts, obſcurs, proſaïques, pleins de répé-
itions & de mots paraſites: défauts trop com-
nuns dans les vers qui ne coûtent à leur Auteur
que la peine de les écrire.

J'ai dit que ce fut à Bordeaux que la Grange Chancel, à l'âge de neuf ans, fit une Comédie. Elle rouloit ſur une aventure arrivée depuis peu. Lorſqu'il l'eut finie, il prit ſes meſures pour la faire jouer chez lui par cinq ou ſix de ſes camarades, à qui il diſtribua les rôles, & qu'il exerça lui-même. Sa mere eut la complaiſance de faire dreſſer un petit Théâtre dans une ſalle baſſe de ſa maiſon. La Piece

fut repréſentée pluſieurs jours de congé de ſuite; & cette ſingularité d'un enfant de neuf ans attira tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans la Ville. Il n'y eut que les Héros de l'aventure qui furent très-mécontens de cette ſaillie. Quoique ſous des noms empruntés, ils étoient trop bien peints pour ne pas être reconnus. Ils en porterent des plaintes ſérieuſes à la mere : le Théâtre fut abbattu ; & la Comédie ceſſa.

Quelques mois avant la repréſentation de *Jugurtha*, la Cour étant à Chantilly, on vint chercher la Grange, de la part de M. le Duc. Son guide le conduiſit à un appartement, où il trouva ce Prince à table avec le Comte de *Fieſque*, *Racine* & *Santeuil*. Celui-ci, dont la tête étoit échauffée & par ſon propre enthouſiaſme, & par le vin qu'il ne s'étoit pas épargné, le plaignit de profiter ſi mal des talens qu'il avoit reçus; qu'un auſſi beau naturel que le ſien auroit dû tomber entre les mains d'un *Santeuil*, plutôt que dans celles de Racine ; qu'il auroit fait de lui un des plus habiles hommes du ſiécle pour la Poéſie Latine. Cette fougue fit rire tout le monde. *La Grange* crut devoir prendre la défenſe de la Poéſie Françoiſe & de *Racine*. Les Rieurs étoient pour lui. *Santeuil* fut offenſé de ſa hardieſſe, & ſe mit dans une colere ſi terrible, qu'il prit une aſſiette qu'il lui auroit jettée à la tête, ſi M. le Duc ne lui avoit promptement arrêté le bras. *La Grange* ſortit tout effrayé de la fureur & des contorſions affreuſes du Poëte Victorin. Il rencontra le lendemain le Comte *de Fieſque*, qui lui demanda s'il étoit bien remis de ſa peur ? *La Grange*, à ſon tour, le pria de lui apprendre à quel ſujet ſervoient des Tablettes qu'il avoit vues la veille ſur la table, à côté du couvert de M. le Duc ? « C'eſt ainſi qu'il » en uſe, lui dit-il, toutes les fois que *Racine* a » l'honneur de manger avec lui. Il lui échappe des » traits ſi agréables, que M. le Duc ſe fait un

» plaiſir de les recueillir. Ils ne ſont pas plutôt » ſortis de la bouche du Poëte, qu'ils ſont ſur les » Tablettes du Prince ».

LA GRANGE, (*de*) d'une bonne famille de Montpellier, reçut une excellente éducation; mais l'inquiétude & la biſarrerie de ſon eſprit ne lui permirent pas de ſe fixer à un état. Il diſſipa ſes biens, & n'eut que la foible reſſource de ſa plume. Il donna au Théâtre Italien diverſes Comédies, dont quelques-unes furent applaudies, telles que les *Contre-temps*, l'*Italien marié à Paris*, & la *Gageure*. Il mit auſſi en vers l'*Ecoſſaiſe* de M. de Voltaire. La Grange travailloit facilement; mais les malheurs qui troublerent ſa vie, l'obligerent trop ſouvent d'écrire à la hâte. Il mourut à l'Hôpital de la Charité à Paris, en 1767. Outre les Pieces dont nous avons parlé, il a encore donné le *Déguiſement*, les *Femmes Corſaires*, l'*Accommodement imprévu*, le *Raviſſement inutile*, la *Fontaine de Jouvence*, la *Mort de Mandrin*, l'*Heureux déguiſement*, & le *Palais enchanté*.

On remarque dans pluſieurs des Pieces de la Grange, le talent de bien conduire un ſujet, & dans toutes, l'art de bien filer une ſcène. Il ſçait amener un divertiſſement & aſſaiſonner un Vaudeville. Il n'en eſt aucun de ceux qui terminent ſes Comédies, qu'on ne puiſſe entendre avec plaiſir, & retenir avec facilité. Enfin cet Auteur a été & peut encore être utile aux différens Théâtres, pour leſquels il s'eſt exercé.

LA GRANGE: (*M. de*) le *Manuſcrit*, ou *Barbacole*; le *Bon Tuteur*, les *Deux Contrats*.

LA GRANGE: (M. *d'Olgiband de*) *Arménide*, ou le *Triomphe de la Conſtance*; *Zéline*, ou le *Premier Navigateur*; *Abradate*, la fleur d'*Agathon*, les *Vignerons*, la *Folie du jour*.

LA GUERRE, (Mde. *Eliſabeth-Claude Jaquet de*) épouſe d'un Organiſte de Saint-Severin, naquit à Paris en 1669, & y mourut en 1727. Elle ſe diſtingua de très-bonne-heure par ſon goût pour la Muſique, & ſon art à toucher du Claveſſin. Elle avoit d'ailleurs du talent pour la compoſition; elle a fait la Muſique de l'Opéra de *Céphale & Procris*.

LA HARPE: (*M. de*) le *Comte de Warwick*, *Timoléon*, *Pharamond*, *Guſtave Vaſa*, *Mélanie*. Il travaille à une Tragédie, dont le ſujet eſt tiré de l'Hiſtoire des Arabes.

LA J. . . (*M. de*) Cet Auteur n'a mis que ces Lettres initiales à la tête de deux Volumes, imprimés en 1772, ſous le titre de *Théâtre Lyrique*, où, après s'être fort étendu ſur tous les objets qui pourroient contribuer à la perfection de l'Opéra, M. de la J. . . donne huit Opéra de ſa façon, dont aucun n'a été mis en Muſique. Les moins foibles pour l'invention, ſont *Antiope* & *Sapho*.

LA LANDE, (*Michel Richard de*) né à Paris en 1657, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Surintendant de la Muſique de la Chambre & de la Chapelle du Roi, après avoir été enfant de Chœur à Saint-Germain-l'Auxerrois, ſa voix ayant mué, s'appliqua aux inſtrumens. Dans ſa jeuneſſe, n'ayant pu obtenir de Lully une place de Violon à l'orcheſtre de l'Opéra, il caſſa ſon Violon de dépit, & renonça pour toujours à cet inſtrument. Il s'appliqua à l'Orgue & au Claveſſin, où il réuſſit, & vint à la Cour, par le moyen du Duc de Noailles, qui le donna au Roi. Il fut comblé des bienfaits de Sa Majeſté, & mourut à Verſailles en 1726, âgé de ſoixante-dix ans. Il eut pour premiere femme Anne Rebel, de la Muſique du Roi, que lui fit épouſer Louis XIV: ce Prince fit les frais de la noce; pour ſeconde femme, la Dlle Cury, fille du Chirurgien

de Madame la Princeſſe de Conti. La Lande s'eſt rendu fameux par ſes Motets, & a compoſé la Muſique de *Mélicerte*, du Ballet de l'*Inconnu*, & du Ballet des *Élémens*, qu'il a faite conjointement avec Deſtouches.

L'ALLEMAND, (le Père) Jéſuite, mort vieux depuis bien des années, a compoſé un grand nombre de petites Pieces d'un Acte, en Vaudevilles, que les Jéſuites jouoient le ſoir pendant leurs vacances, ſous le nom de *Turelures*. Le Pere l'Allemand n'a fait imprimer que l'*Opéra des Moines*, où l'on trouve ce Couplet ſur l'air des *Triolets*.

Vous êtes un bon Cellerier,
Quand à la Cave il faut deſcendre.
Vous ne vous faites pas prier,
Vous êtes un bon Cellerier;
Mais s'il faut ſortir du Cellier,
On dit qu'il faut trop vous attendre:
Vous êtes un bon Cellerier,
Quand à la Cave il faut deſcendre.

LA MAISON-NEUVE, (*Jean de*) né en Berry, a fait imprimer en 1559, une eſpece de Moralité, intitulée, *Colloque ſocial de paix, juſtice, miſéricorde & vérité*, pour célébrer la réconciliation de Henri II avec le Roi d'Eſpagne.

LA MARRE, qu'on appelloit l'Abbé de la Marre, quoiqu'il eût quitté le petit-collet cinq ou ſix ans avant ſa mort, eſt avantageuſement connu par deux Opéra, *Zaïde*, & *Titon & l'Aurore*, qui ont fait, à juſte titre, toute ſa réputation. La Marre naquit en Bretagne, & ne fréquenta guère, à Paris, que les Caffés. Il obtint un Emploi à la ſuite de notre Armée en Baviere, y fut attaqué d'une fiévre-maligne; &, dans un tranſport violent, il ſe jetta par la fenêtre de l'appartement qu'il occupoit. C'eſt ainſi qu'il mourut en 1742, âgé d'environ trente-ſix ans.

LAMBERT vivoit en 1660: voilà tout ce qu'on

ſcait de cet Auteur. Ses Comédies intitulées : le *Bien perdu recouvré*, les *Sœurs jalouſes*, les *Ramoneurs*, & la *Magie ſans magie*, ne ſont guères plus connues, que ſa perſonne.

LAMERY, (*M.*) Comédien de Province, Auteur de la Comédie du *Vingt & un.*

LA MESNARDIERE, (*Jules-Hippolyte Pillet de*) né à Loudun, fut Médecin de Gaſton, frere de Louis XIII. Il acheta depuis les Charges de Maître-d'Hôtel du Roi, & de Lecteur ordinaire de ſa Chambre. Son ouvrage ſur les poſſeſſions des Religieuſes de Loudun, plut au Cardinal de Richelieu, qui lui fit du bien. Il fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1655, & mourut en 1663. Outre une Tragédie d'*Alinde*, on lui attribue encore la *Pucelle d'Orléans.* Il a donné une Poëtique, qui traite particuliérement des regles du Poëme dramatique.

LA METTRIE, (*Julien-Offroy*) Médecin des Gardes Françoiſes, naquit à Saint-Malo en 1709; &, en 1751, il mourut en Pruſſe, où il s'étoit retiré. On a de lui pluſieurs ouvrages impies & ſatyriques, & une Comédie intitulée, la *Faculté vengée.*

LA MORELLE, (*de*) n'eſt connu que par un Sonnet de Malherbe, qui fait ſon éloge, & par les Paſtorales d'*Endymion*, ou le *Raviſſement*, & de *Phyline*, ou l'*Amour contraire.*

LA MORLIERE, (M. *Charles-Jacques-Louis-Auguſte Rochette de*) Chevalier de l'Ordre du Chriſt, né à Grenoble, a donné le Roman d'Angola, pluſieurs autres Romans, & les Comédies du *Gouverneur*, de la *Créole*, & de l'*Amant déguiſé.*

LA MOTTE, ancien Auteur d'une Tragédie du *Grand Magnus.*

LA MOTTE, (*Antoine Houdard de*) né à Paris

1674, d'un riche Marchand Chapelier, étudia abord en Droit; & quitta enſuite le Barreau our la Poéſie. Son goût pour la déclamation & our les Spectacles l'entraina vers le Théâtre. Dès a premiere jeuneſſe, il s'étoit plû à repréſenter les Comédies de Moliere avec d'autres enfans de ſon âge. Il joignit, dans le plus haut degré, à la plus heureuſe mémoire, le talent de lire, ou plutôt de réciter par cœur ſes ouvrages; car dès l'âge de 35 à 40 ans, il étoit preſque aveugle. Il n'en avoit encore que vingt-un, lorſqu'on repréſenta ſa premiere Piece aux Italiens. C'étoit une Farce en trois Actes, mêlée de proſe & de vers, intitulée les *Originaux*. A peine ſa réputation commençoit-elle à ſe former dans le monde, qu'il ſe retira à la Trappe; mais le célèbre Abbé de Rancé le trouvant trop jeune pour ſoutenir les auſtérités de la Regle, lui refuſa l'habit, & le renvoya deux ou trois mois après. Revenu à Paris, il ſe livra de nouveau au Théâtre, auquel il conſacra une partie de ſa vie, quoiqu'il penſât ſur le danger de cet amuſement, comme la plupart des Caſuiſtes. Il travailla d'abord pour l'Opéra; & c'eſt peut-être dans ce genre qu'il a le plus réuſſi. Il eſt du moins plus Poëte & meilleur Verſificateur dans ſes ouvrages lyriques, que dans ſes Tragédies.

La Motte, après avoir paſſé toute ſa vie à fai des vers, finit par les décrier. Il compare les pl grands Verſificateurs à un Charlatan, qui fait paſ des grains de millet par le trou d'une aiguil ſans avoir d'autre mérite que celui de la difficu vaincue. Pour familiariſer le Public avec ſes idé il fit un *Œdipe* en proſe, qu'il fit contraſter a ſon *Œdipe* en vers; mais ces tentatives ne ſervi qu'à faire naître des épigrammes, dont il ſe co loit en Philoſophe. Il fut recherché juſqu'à l de ſes jours pour ſon eſprit agréable & ſolide, ſa converſation pleine d'enjouement & de gr

pour ſes mœurs douces, & ce mérite de caractère, qui influe ſouvent ſur celui des écrits. On ne connoît aucun ouvrage ſatyrique ni malin, ſorti de ſa plume, pas même une ſeule épigramme ; car on ne doit point ajouter foi à la calomnie qui lui impute les Couplets attribués à Rouſſeau. Cet homme eſtimable mourut à Paris en 1731, âgé de près de ſoixante ans, d'une fluxion de poitrine. Ses principaux ouvrages ſont quatre Tragédies, les *Machabées*, *Romulus*, *Inès de Caſtro*, & *Œdipe* ; les Comédies des *Originaux*, de l'*Amante difficile*, du *Calendrier des Vieillards*, du *Taliſman*, de la *Matrone d'Ephèſe*, de *Richard Minutolo*, du *Magnifique*. Le grand ſuccès que cette derniere Piece eut dans ſa nouveauté, & qu'elle dut à l'eſprit, à la vérité, & aux graces qui la caractériſent, s'eſt toujours ſoutenu ; & on la redonne aſſez ſouvent. Les Opéra de la Motte, ſont, l'*Europe Galante*, *Iſſé*, *Amadis de Grèce*, *Omphale*, le *Carnaval & la Folie*, *Alcyone*, *Marthéſie*, le *Triomphe du Temps*, *Canente*, la *Vénitienne*, *Semelé*, *Scanderberg*, le *Ballet des âges*, le *Ballet des Fées*.

Il y a dans les *Machabées* de M. de la Motte, quelques endroits admirables, empruntés des Livres Saints. *Romulus* étincelle auſſi de quelques beautés. Il n'y a aucun bien à dire d'Œdipe. Au reſte, nulle de ces Tragédies, pas même Inès, ne ſera miſe à côté de nos bons Ouvrages dramatiques ; & leur Auteur eſt bien loin des Corneille, des Racine, des Crébillon, des Voltaire. Il a eſſayé, en quelque ſorte, tous les genres de Tragique, le ſublime dans les *Machabées*, l'héroïque dans *Romulus*, le pathétique dans *Inès*, & le ſimple dans *Œdipe* ; mais il manque par-tout de pureté, de clarté, de force, de nobleſſe & d'élégance. De toutes ſes Comédies, il n'y en a qu'une qui ſe ſoit conſervée au Théâtre : c'eſt le *Magnifique*, Piece charmante en deux Actes, en proſe. Jamais Conte

de la Fontaine n'a été ſi bien mis en action : c'eſt un modèle de délicateſſe & de goût. Les autres Contes métamorphoſés en Comédies, ſont bien inférieurs à celui-ci, quoiqu'on y trouve de très-jolies choſes.

La Motte eſt, après Quinault, celui qui a le mieux ſaiſi le véritable eſprit de l'Opéra. Il l'avoit approfondi ; & plus d'une raiſon fait regretter qu'il n'ait rien écrit ſur cette matiere ; mais il jugeoit que cette reſſource, ſi ſouvent employée pour ſoutenir ſes autres Poéſies, qui réellement en avoient beſoin, étoit inutile dans un genre où il ſentoit toute ſa ſupériorité. Le nombre de ſes Opéra eſt conſidérable ; & tous ont eu du ſuccès ; mais l'*Europe Galante*, *Iſſé*, le *Carnaval & la Folie*, *Amadis de Grèce*, *Omphale*, mériteront toujours les plus grands éloges. Il eſt à remarquer que l'*Europe Galante* & *Iſſé* ſont deux chefs-d'œuvres dans leur genre, &, qui plus eſt, deux modèles qui n'ont encore pu être bien imités. L'Auteur a mis dans ſes vers, cette molle élégance, cette douceur d'expreſſion ſi eſſentielle à ce genre. Ces petites penſées fines, ces petits riens tournés en Madrigaux, que nous aimons tant à l'Opéra, & qui nous déplairoient ailleurs, ſont répandus dans toutes ſes Scènes, ſans trop de profuſion. Ses Pieces n'ont qu'un défaut ; elles ſe reſſemblent toutes par le fond. On trouve, dans chacune, deux Rivaux & deux Rivales ; cette uniformité de conduite eſt déſagréable. Si j'avois à donner la palme, elle ſeroit pour *Iſſé*. Cette Paſtorale n'eſt, d'un bout à l'autre, qu'un tiſſu de beautés dans ce genre. Le vrai triomphe de la Motte eſt donc le Théâtre lyrique : peut-être même ſes ſuccès dans ce genre euſſent-ils été plus nombreux, s'ils ne dépendoient pas du concours de deux talens réunis. Peu né pour la grande Poéſie, il avoit dans l'eſprit cette tournure agréable, qui embellit les choſes les plus communes ; cette imagi-

nation qui s'abaiſſe plus aiſément qu'elle ne s'éleve. De-là le mérite de ſes Opéra, d'une grande partie de ſes Fables, & de tout ce qu'il a imité d'Anacréon. Voilà le cercle d'où la Motte ne devoit point ſortir ; voilà ſa Patrie : hors de-là, c'eſt un étranger qui défigure la langue du Pays où il ſe trouve, & qui ôſe en attaquer les uſages, uniquement parce qu'ils gênent ſa conduite.

La Motte a donc ſacrifié un talent réel à ceux qu'il n'avoit pas ; élégant, pur, ingénieux, ſubtil même dans ſa proſe, ſur-tout lorſqu'il l'emploie à défendre ſes vers, ou à combattre la Poéſie ; qu'il veut prouver qu'il eſt Poète, ou qu'on doit l'être comme lui ; il pouvoit ſe contenter de le paroitre à certains égards, & donner un libre eſſor au génie qui lui traçoit une route oppoſée ; nous euſſions eu alors, au lieu de Poéſies métaphyſiques, d'excellens Traités de morale en proſe, l'Hiſtoire écrite en Philoſophe, des Diſſertations, je ne dis pas plus ingénieuſes, mais moins paradoxales. Nous euſſions peu perdu, & beaucoup gagné ; & notre Auteur n'en eût été que plus grand, & à nos regards & à ceux de la poſtérité. On doit cependant l'avouer, indépendemment de ce qu'il auroit pu faire, ce qu'il a fait mérite un rang diſtingué parmi les bons Écrivains de notre ſiècle. Il ne faut pas, comme à Démétrius de Phalère, lui élever 360 ſtatues ; mais s'il en avoit une, ce ſeroit une très-grande injuſtice de l'abattre.

La Motte avoit une mémoire qui tenoit du prodige. Un jour M. de ***, qui avoit alors au plus 24 à 25 ans, lui lut une Tragédie qu'il avoit compoſée. Après l'avoir écoutée juſqu'à la fin : « Votre » Piece eſt belle, lui dit la Motte ; & j'ôſe vous » répondre d'avance du ſuccès. Une ſeule choſe » me fait peine, c'eſt que vous donnez dans le » plagiat : je puis vous, citer en preuve, la deuxieme » ſcène de l'Acte quatrieme ». Le jeune Poète fit

de ſon mieux pour ſe juſtifier d'une pareille accuſation. « Je n'avance rien, ajouta la Motte, qu'en » connoiſſance de cauſe; &, pour vous le confirmer, » je vais réciter cette même ſcène que je me ſuis » fait un plaiſir d'apprendre par cœur, & dont il ne » m'eſt pas échappé un ſeul vers ». En effet, il la récita toute entiere ſans héſiter, & d'une façon auſſi animée, que ſi lui-même l'eût faite. Tous ceux qui avoient été préſens à la lecture de la Piece, ſe regardoient les uns les autres, & ne ſçavoient ce qu'ils devoient penſer. L'Auteur ſur-tout étoit tout-à-fait déconcerté. Quand la Motte eut un peu joui de ſon embarras : « Remettez-vous, Monſieur, lui » dit-il; la ſcène en queſtion eſt de vous ſans doute, » ainſi que tout le reſte; mais elle m'a parut ſi belle » & ſi touchante, que je n'ai pu m'empêcher de la » retenir ».

LA MOTTE, (*Marie-Hélène des Mottes*, connue ſous le nom de Mlle de) Actrice de la Comédie Françoiſe, originaire de Guienne, mais née à Colmar en 1704, mourut à Paris vers la fin de l'année 1769, d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de ſoixante-cinq ans. Elle avoit débuté au Théâtre François en 1722, par le rôle de *Cléopâtre*, dans la Tragédie de *Rodogune*; mais elle renonça au genre Tragique, pour lequel elle ſe ſentoit peu de talens naturels, & ſe livra aux ſeuls rôles Comiques. Son emploi dans la Troupe étoit celui que Paris avoit vu remplir, du tems même de Moliere, par un Acteur traveſti. Les rôles de Mde *Pernelle*, de Mde *Jourdain*, de Mde *de Sotenville*, de la *Comteſſe d'Eſcarbagnas*, de la *Devineresſe*, &c, avoient été faits pour André Hubert, excellent Comédien dans les Maſcarades. Une ſorte de décence mal entendue, avoit donné lieu, ſans doute, à cet uſage biſarre, de traveſtir un homme pour ces rôles. L'art de la Scène, en ſe perfectionnant parmi nous, fit franchir cette petite délicateſſe, qui tenoit à la tradition des

Drames anciens, dans leſquels les rôles de femmes, à la faveur du maſque, étoient remplis par des hommes. Ce fut dans cet emploi comique, appellé, en termes de l'art, l'emploi des ridicules, que Mlle de la Motte fit, juſqu'à ſa retraite en 1759, les plaiſirs de la Scène. Avec une figure décente, une phyſionomie vive, une taille élégante & conſervée juſqu'à ſa mort, de l'eſprit & de l'agrément, elle fut toujours très-éloignée d'offrir, dans la ſociété, quelque choſe de commun avec les rôles dont elle s'étoit chargée. Un peu d'aigreur & d'élévation dans la voix, fut le ſeul ſecours que lui prêta la Nature; tout le reſte étoit dû au talent ingénieux d'imiter, qui fait le mérite d'un Comédien.

La Motte rend ſi finement
Tous les rôles qu'elle débite,
Qu'on croit qu'elle a réellement,
Le caractère qu'elle imite.

LANCEL, (*Antoine*) Auteur d'une ancienne Piece intitulée le *Miroir de l'Union Belgique.*

LANDOIS, (M. *Paul*) né à Paris, eſt Auteur d'une Tragédie de *Sylvie.*

LANDON, (*Jean*) né à Soiſſons, le *Tribunal de l'Amour.*

LA NOUE, (*Jean Sauvé*, plus connu ſous le nom de) naquit à Meaux en 1701, & y fit une partie de ſes études ſous la protection du Cardinal de Biſſy. Il vint les achever à Paris au Collége d'Harcourt. La Nature l'avoit mis à même de choiſir entre diverſes profeſſions, qui exigent les talens de l'eſprit; mais, entraîné par ſon goût pour le Théâtre, il prit celle de Comédien. Il débuta à Lyon par les premiers rôles, n'étant encore âgé que de vingt ans. Il y fut parfaitement bien accueilli, & n'a ja-

mais ceſſé de l'être ſur les différens Théâtres où il a paru.

De Lyon il ſe rendit à Straſbourg. Là, même ſuccès dans ſes rôles; & il y débuta dans un autre genre. Il donna pour ſon coup d'eſſai les *Deux Bals*, amuſement comique, où l'on trouve de l'eſprit & de la gaieté. Pluſieurs perſonnes diſtinguées le ſollicitèrent dès-lors de venir à Paris; il s'y fit connoître, en effet, très-avantageuſement l'année ſuivante par le *Retour de Mars*, qui fut repréſenté avec le plus grand ſuccès. Tout, dans ce petit Drame, eſt fin, vif, léger & penſé. L'eſprit, l'art & le jugement s'y trouvent réunis. Il doit figurer parmi nos meilleures Pieces Epiſodiques.

Les Comédiens Italiens deſiroient que ſon Auteur entrât parmi eux; M. le Duc de la Trémoille l'en preſſoit; mais la Noue avoit d'autres vues; il levoit dès-lors une Troupe de Comédiens pour le Théâtre de Rouen, de concert avec Mlle. Gauthier, qui en avoit le Privilége. Ils reſterent cinq ans dans cette Ville, & toujours à titre d'aſſociés. Dans cet intervalle, notre Auteur fit repréſenter à Paris ſa Tragédie de *Mahomet II*, qu'il avoit compoſée à Straſbourg. Elle eut un ſuccès diſtingué: on la compte même parmi le nombre des Pieces reſtées au Théâtre.

En couronnant ſon Auteur, le Public de Paris eût voulu jouir de tous ſes autres talens; mais, ſollicité au nom du Roi de Pruſſe, il s'arrangea pour paſſer à Berlin. On lui promettoit des avantages propres à le déterminer. Ce fut néanmoins ce projet qui cauſa ſa ruine. La Guerre qui ſurvint en empêcha l'exécution; & il fallut que notre Auteur payât & congédiât, à ſes dépens, la Troupe qu'il devoit le ſuivre. Alors il prit le parti de revenir à Paris. Il débuta à Fontainebleau, en 1742 par le *Comte d'Eſſex*. L'intelligence & le n

turel de ſon jeu y furent généralement goûtés. La Reine eut la bonté de lui dire elle-même, qu'elle le trouvoit bon, & qu'elle le recevoit : il fut en effet reçu le lendemain, & avec diſtinction. Le Public de Paris ne ſe croit pas toujours obligé de ſouſcrire, en matière de goût, aux déciſions de la Cour : mais, dans cette occaſion, la Cour & le Public furent d'accord.

Bientôt même la Cour fournit à la Noue l'occaſion de lui plaire dans un autre genre. Il compoſa pour les Fêtes du mariage de Monſeigneur le Dauphin, la Comédie-Ballet de *Zéliſca*. C'étoit entrer en concurrence avec M. de Voltaire, qui, dans le même tems, & pour le même ſujet, compoſa la *Princeſſe de Navarre*. Il eſt rare que ces Ouvrages de circonſtances & de commande aient le mérite de ceux que le génie entreprend à loiſir & à ſon choix : cependant la petite Comédie de *Zéliſca* eſt ingénieuſe pour le fond, & agréable pour les détails ; ſur-tout elle fournit beaucoup au Spectacle ; & c'étoit-là le point néceſſaire. On y voit deux Rivaux mettre en jeu, l'un tous les preſtiges de l'Art, l'autre toutes les reſſources de la Nature. On ſent l'effet qu'un pareil contraſte devoit produire ſur un Théâtre où la magnificence étoit prodiguée. Cette Piece & ſes Divertiſſemens firent un plaiſir univerſel. Sa Majeſté elle-même ne voulut point que l'Auteur pût ignorer celui qu'il y avoit pris ; elle daigna l'en inſtruire de ſa propre bouche.

Il y avoit alors à la Cour les Spectacles des Petits Appartemens : la Noue en fut nommé le Répétiteur, avec 1000 livres de penſion. Il fut particulièrement redevable de cette faveur à feu M. le Maréchal de Luxembourg. M. le Duc d'Orléans l'honora auſſi des marques de ſa confiance, & de ſon eſtime. Ce Prince lui donna la Direction de ſon Théâtre de Saint-Cloud.

En 1756, la Noue couronna ſa réputation dra-

matique par une Comédie en cinq Actes, & en vers. C'eſt la *Coquette corrigée*. Ce fut la derniere production de l'Auteur, du moins la derniere qu'il ait mis au Théâtre. Il ſongea même à y renoncer comme Acteur. Sa ſanté, fort affoiblie, en fut la principale cauſe. Elle n'avoit jamais été robuſte, & ne pouvoit que s'altérer encore plus par le double travail de la Scène & du Cabinet. Ce fut à ce dernier que la Noue ſe reſtreignit. Il ſe propoſoit d'achever à loiſir les différens Ouvrages dont il avoit déja préparé les canevas : mais la mort ne lui en laiſſa pas le tems. Elle l'enleva aux Lettres & à la Société le 15 Novembre 1761, âgé de ſoixante ans.

Outre les Pieces dont on vient de parler, on trouve une Comédie intitulée l'*Obſtiné*. Elle n'a paru ſur aucun Théâtre ; cependant elle offre pluſieurs ſcènes qui ſemblent faites pour y réuſſir. On peut ajouter aux Drames de la Noue, les Canevas de quelques Tragédies, qui furent trouvés dans ſes papiers. Le ſujet de l'une eſt la *Mort de Cléomène* ; l'autre eſt la *Mort de Thaſéas*. On doit d'autant plus les regretter, que, dégagé pour toujours des travaux de l'Acteur, il auroit pu ſe livrer plus conſtamment à ceux du Poëte. Ses Ouvrages décèlent un génie flexible, un goût ſûr, le ton le plus propre au ſujet qu'il traite, & de l'aptitude à traiter plus d'un genre. Il paroit également à ſon aiſe, & dans le Cothurne & dans le Brodequin. Tel fut en lui l'Auteur ; & ces traits lui peuvent être également appliqués dans ſon autre profeſſion : c'eſt, dans toutes les deux, le même tact & le même goût : ceux qui l'ont vu ſur la ſcène, ſçavent que la Nature avoit peu fait pour ſon extérieur. Il n'avoit même qu'un foible organe ; mais l'intelligence & le naturel exquis de ſon jeu enlevoient néceſſairement les ſuffrages. Enfin, à ces divers talens, la Noue joignit les mœurs & la probité, vertus que les plus grands

grands talens ne ſuppoſent pas toujours, mais qu'ils ne remplacent jamais.

On a dit de la Noue, que ce fut par néceſſité, & contre ſon gré, qu'il prit le parti de ſe faire Comédien. Une place de Précepteur qu'il manqua chez feu Monſieur de Brou, mort Garde-des-Sceaux de France, dont il devoit élever le fils, décida la Noue à prendre le parti du Théâtre. L'on pourroit dire auſſi, que ce fut contre le gré de la Nature, que la Noue ſe fit Comédien. Il avoit une figure ingrate, une voix rauque & ſans timbre, un air ignoble, nulle chaleur; & de toutes les parties, qu'on a droit d'exiger d'un bon Acteur, il n'avoit que celle d'une intelligence ſupérieure.

« Mon viſage eſt ingrat pour exprimer la joie »,

diſoit la Noue, dans l'*Époux par ſupercherie*, & ne le diſoit jamais qu'avec de grands applaudiſſemens; parce qu'il affectoit de l'appliquer à ſa figure, qui en effet n'annonçoit rien moins que de la gaieté, quoiqu'il ſçût d'ailleurs très-bien rendre tous les autres ſentimens de l'ame.

On voit en la Noue un Acteur
Qui fait très-bien ſon perſonnage;
A le lire, c'eſt un Auteur,
Qui fait encor mieux un ouvrage.

LANY, (le ſieur *Jean-Barthelemy*) Maître & Compoſiteur des Ballets de l'Académie Royale de Muſique, & l'un des grands Danſeurs de l'Opéra pour la Danſe forte & légere.

LANY, (*Mlle.*) aujourd'hui Mde. *Gelin*, ſœur du précédent, dont la Danſe a été caractériſée par les vers ſuivans.

LA P LAR

Les Amours volent ſur tes traces,
Lany; tu joins à la Beauté,
Des Nymphes la légéreté,
Et les attidudes des graces.

LA PÉRUSE, (*Jean de*) né à Angoulême, ou à Poitiers, & mort en 1555, a laiſſé une Tragédie de *Médée*.

LA PINELLIERE, (*de*) né à Angers, a donné une Tragédie d'*Hippolyte*.

LA PLACE, (M. *Pierre-Antoine de*) né à Calais, ancien Secrétaire de l'Académie d'Arras, ci-devant Auteur du Mercure de France, de pluſieurs Romans, du Théâtre Anglois, &c, a compoſé *Veniſe Sauvée*, *Jeanne d'Angleterre*, *Adèle de Ponthieu*, l'*Épouſe à la mode*, *Rénio & Alinde*.

LA PORTE, (M. l'Abbé *Joſeph de*) né à Belfort, en Alſace, a fait jouer dans des Colléges, l'*Enfant gâté*, l'*Antiquaire*, une Paſtorale, & *Saint-Symphorien*.

LARCHER, ancienne Chanteuſe dans les Chœurs de l'Opéra, qui ſeroit peu connue ſans ce Quatrain :

Larcher, quand dans les Chœurs on ne fait que paroître,
Le mérite du Chant eſt toujours inconnu;
Et pour te rendre ici l'hommage qui t'eſt dû,
Il faudroit, de plus près, t'entendre & te connoître.

LARCHER, (*M.*) né à Dijon, le même qui écrit contre M. de Voltaire, a traduit du Grec Tragédie d'*Electre*.

LARGILLIERE, fils du célèbre Peintre de nom, d'abord Conſeiller au Châtelet, en Commiſſaire des Guerres au Neuf-Briſſach, c

eſt mort en 1742, a donné l'*Amante retrouvée*, *Aly & Zémire*, & *Polichinel, Comte de Panſier.*

LA RIBADIERE, (*M. de*) né à Paris, a donné les *Aveux indiſerets*, les *Sœurs rivales*, les *Deux Couſines*, la *Réconciliation Villageoiſe.*

LA RIVEY, (*Jean de*) Champenois, a laiſſé au Théâtre les *Jaloux*, le *Laquais*, le *Morfondu*, les *Eſprits*, les *Écoliers*, la *Veuve.* On lui attribue encore la *Nephelococugie.* Il eſt le premier qui ait compoſé des Pieces de pure invention, & des Comédies en proſe.

LA RIVEY, (*Pierre*) né à Troyes, la *Conſtance*, la *Fidelle*, & les *Tromperies.*

LA RIVIERE, (*le Marquis de*) a fait les paroles de l'Opéra d'*Isbé.*

LARRIVÉE, (*M.*) Baſſe-taille de l'Opéra, où il joue les premiers rôles dans ce genre.

LARRIVÉE, (Mlle. *le Mier*, épouſe de M.) très-bonne Actrice de l'Opéra.

LA ROQUE, (*Saint-G.... de*) de Clermont en Beauvoiſis, a compoſé une des Paſtorales intitulées la *Chaſte Bergere.*

LA ROQUE, (*Antoine de*) né à Marſeille, Chevalier de Saint-Louis, ancien Gendarme de la Garde du Roi, bleſſé d'un Boulet de Canon à la Bataille de Malplaquet, fut chargé du Mercure de France, & donna à l'Opéra, *Médée & Jaſon*, & *Théonée.*

LA RUE, (le Pere *Charles*) Jéſuite, né à Paris en 1643, mort dans la même Ville, âgé de ſoixante-douze ans, connu par ſes beaux Panégyriques &

d'excellentes Pieces Latines, a laiſſé *Liſimachus*, & *Scylla*.

LA RUETTE, (*M.*) débuta à l'Opéra-Comique en 1752, & y joua les rôles de Pere, de Tuteur, &c. Il ſuivit ſa Troupe au Théâtre Italien, lors de la Réunion de ces deux Spectacles. La Muſique du *Médecin de l'Amour*, de l'*Ivrogne corrigé*, du *Docteur Sangrado*, du *Dépit généreux*, du *Guy de Chêne*, de l'*Heureux déguiſement*, des *Deux Comperes*, eſt de ſa compoſition.

LA RUETTE, (Mlle. *Villette*, épouſe de M.) avoit d'abord joué à l'Opéra-Comique, débuté enſuite à l'Opéra, & fut reçue à la Comédie Italienne pour les rôles d'Amoureuſe, qu'elle rend avec beaucoup de ſuccès.

LA SALLE, (M. le *Marquis de*) Auteur de l'*Amant Corſaire*.

LA SANTE, (le Pere *Gilles-Anne-Xavier de*.) Jéſuite, né près de Rhédon en Bretagne, en 1684, & mort vers l'an 1763, a donné le *Fils indocile*.

LA SELLE: *Ulyſſe & Circé*.

LA SELVE, Auteur des *Amours infortunés de Léandre & d'Héro*.

LA SERRE, (*Jean Puget de*) né à Toulouſe vers l'an 1600, & mort en 1666, fut Garde de la Blibliotheque de *Monſieur*, frere de Louis XIII, Hiſtoriographe de France, Conſeiller d'État, & a beaucoup & mal écrit en vers & en proſe; mais il ſe connoiſſoit lui-même; car ayant aſſiſté à un fort mauvais diſcours, il alla, comme dans une eſpece de tranſport, embraſſer l'Orateur, en s'écriant: « Ah! Monſieur, depuis vingt-ans j'ai bien débité

» du galimathias ; mais vous venez d'en dire plus » en une heure, que je n'en ai écrit en toute ma vie ».

La Serre ſe vantoit d'un avantage inconnu aux autres Auteurs. « C'eſt, diſoit-il, d'avoir ſçu tirer » de l'argent de mes ouvrages, tout mauvais qu'ils » ſont, tandis que les autres meurent de faim avec » de bonnes productions ». Lorſqu'on lui reprochoit la promptitude de ſon travail, il répondoit qu'il étoit toujours preſſé, lorſqu'il s'agiſſoit de gagner de l'argent ; & qu'il préféroit les Piſtoles qui le faiſoient vivre, à la chimère d'une vaine gloire, avec laquelle il ſeroit mort de miſere. Nous avons de lui *Pyrame*, *Pandoſte*, *Scipion* ou le *Sac de Carthage*, *Thomas Morus*, *Climène* ou le *Triomphe de la Vertu*, *Sainte-Catherine*, & *Théſée*.

La Serre, (*Jean-Louis-Ignace de*) ſieur de *Langlade*, Cenſeur Royal, Gentilhomme du Quercy, mort à Paris en 1756, âgé de plus de quatre-vingt-quatorze ans, a laiſſé *Polixène & Pyrrhus*, *Diomède*, *Polydore*, *Pirithoüs*, *Pyrame & Thisbé*, *Tarſis & Zélie*, la *Paſtorale héroïque*, & *Nitétis*, outre une partie de *Scanderberg*, & une Tragédie d'*Artaxare*, qu'on attribue auſſi à l'Abbé Pellegrin.

La Taille de Bondaroy, (*Jean*) Gentilhomme de Beauce, né au Village de Bondaroy, près de Pithiviers, mourut en 1608, à l'âge de ſoixante-onze ans. Ses Pieces de Théâtre ſont *Saul Furieux*, les *Corrivaux*, le *Négromant*, le *Prince néceſſaire*, le *Combat de fortune & de pauvreté*, la *Famine*, le *Courtiſan retiré*, la *Mort de Pâris & d'Œnone*.

La Taille de Bondaroy, (*Jacques*) frere du précédent, né au même lieu, en 1542, mort de la peſte à l'âge de vingt ans, a donné la *Mort de Daire*, *Alexandre*, *Athamant*, *Niobé*, & *Progné*.

LA T LA T

le la Taille, en parlant de ſon frere, dit
oit déja la gravité de Ronſard, la facilité
Bellay, & la promptitude de Jodelle. Ces
onviennent à un jeune Poète de vingt ans,
oit fait pluſieurs Tragédies & quantité d'au-
ieces, toutes d'un mérite peu commun pour le
Quant à Jean de la Taille, on remarque
ſes ouvrages, plus de goût, plus d'art, plus
obleſſe, que dans ceux de ſon frere. Il con-
ſoit les Poètes Grecs & Latins. Sa diction eſt
e pour le ſiècle où il écrivoit; ſes plans ſont
ges, ſes penſées neuves & ingénieuſes.

LA THORILLIERE, (*le Noir de*) Gentilhomme,
ui d'Officier de Cavalerie ſe fit Comédien pour les
rôles de Roi & de Payſan en 1658, & mourut en
1679, ayant donné au Public une Tragédie de
Marc-Antoine.

LA THORILLIERE, (*Pierre le Noir de*) fils du
précédent, excellent Comédien pour les rôles de
Valet & autres Comiques, dans leſquels il fit pen-
dant très-longtems l'agrément du Théâtre, mou-
rut Doyen des Comédiens en 1731, âgé de ſoixante-
quinze ans. Il étoit frere des Dames Baron & Dan-
court, femmes des célèbres Comédiens de ce nom
& dont les noms de fille étoient Louiſe & Therèſe
Noir. Il avoit épouſé Catherine Biancolelli, fille d
Dominique, excellent Arlequin de l'ancien Théât
Italien, connue ſous le nom de *Colombine*.

LA THORILLIERE, (*Anne-Maurice le Noir*
fils & petit-fils des précédens, fut reçu au Thé
en 1722, & joua d'abord des rôles Tragiques
que *Xipharès* dans *Mithridate*, qui fut ſon
d'eſſai. Il prit enſuite les rôles à Manteau, d
nancier, de Pere, qu'il jouoit avec beauco
naturel; il mourut en 1759, âgé de plus d
xante ans.

Faut-il d'un Financier, ou d'un Pere Comique
Rendre un rôle parfaitement ?
Prenez la Thorilliere : il joue éminemment,
Dit auſſi-tôt la voix Publique.

LA THUILLERIE, (*Jean-François Jouvenon de*) Comédien, ſous le nom duquel on a imprimé pluſieurs Pieces, dont on dit qu'il n'étoit que le prête-nom; ſçavoir, *Criſpin Précepteur*, *Soliman*, *Hercule*, *Criſpin Bel-eſprit*. On lui a encore attribué *Merlin*, *Peintre*. Mais on prétend que la plupart de ces Comédies étoient de l'Abbé Abeille. La Thuillerie eſt mort, âgé de trente-cinq ans, en 1688. Il étoit fils de *Jouvenon*, dit la *Fleur*, qui ſuccéda à Montfleury dans les rôles de Roi, & mourut vers l'an 1680.

LA TOUR, (*de*) a donné vers 1620, un Poëme Tragi-Comique intitulé *Iſolite*, ou l'*Amante courageuſe*.

LA TOUR, (*le ſieur de*) Haute-contre de l'Opéra, où il rempliſſoit les premiers rôles, retiré avec la penſion de 1000 livres, en 1757.

LA TOURNELLE, (*M. de*) Commiſſaire des Guerres, Auteur de quatre Tragédies d'*Œdipe*, non repréſentées.

L'ATTAIGNANT, (M. *Gabriel-Charles Abbé de*) Pariſien, Chanoine de Reims, Auteur de pluſieurs Belles Chanſons, a eu part au *Roſſignol*, Opéra-Comique, en ſociété avec MM. Fleury & Anſeaume, &c.

L'ATTAIGNANT DE BAINVILLE, (*M. de*) ci-devant Conſeiller au Parlement de Paris, aujourd'hui Tréſorier de l'Ordre de Saint-Lazare, Auteur de la Comédie du *Fat*.

LAVAL, (*Antoine Bandieri de*) eſt né à Paris

en 1688, d'Antoine Bandiéri, d'une famille noble de la République de Luques, Maître des Évolutions de Guerre, des Académies du Roi, ſous le regne de Louis XIV, & de Catherine Dufort, belle-ſœur du ſieur Balon, Maître des Ballets du même Prince. Les diſpoſitions heureuſes de leur fils ſe développerent dès ſa plus tendre jeuneſſe. A l'âge de dix-huit ans, il débuta, de la maniere la plus brillante, ſur le Théâtre de l'Opéra. En 1731, il eut l'honneur d'être nommé à la ſurvivance du ſieur Balon, ſon oncle, pour montrer à danſer aux Enfans de France; & en 1739, il obtint la place de Maître des Ballets du Roi. On ſe ſouvient encore du goût majeſtueux & noble, dans lequel il compoſa les Ballets des *Fêtes Brillantes*, données à la Cour, à l'occaſion du mariage de feu Monſeigneur le Dauphin; & ceux des Spectacles de Fontainebleau, dans les années 1753, 1754.

Dans les dernieres années de ſa vie, il avoit eſſuyé de fréquentes atteintes de goutte, mais fort légeres & peu capables d'allarmer: enfin, il en éprouva une ſi violente & ſi compliquée en 1767, qu'elle réſiſta à tous les remèdes. Après des ſouffrances exceſſives, qui durerent environ trois mois, & dans leſquelles il fit éclater ſa patience & ſa réſignation Religieuſe, il mourut âgé de ſoixante-neuf ans.

LAVAL, (*M. de*) ci-devant Danſeur de l'Opéra, aujourd'hui Directeur de l'Académie de Danſe, fils du précédent.

LA VAL, (*P. A.*) Comédien, qui a écrit contre M. Jean-Jacques Rouſſeau, a donné une Comédie intitulée l'*Innocente ſupercherie*. Nous trouvons une autre Piece, ſous le titre d'*Iſabelle*, par M. Laval ou de Laval, donnée vers le même tems que la précédente; nous ignorons ſi elle eſt du même Auteur.

LA VALETRIE, Auteur de *Chaſteté repentie.*

LA VALETTE, Auteur de l'*Amante en tutelle.*

LA VALETTE, (*le ſieur*) dit *Greve*, Comédien de Province, a donné le *Théâtre à la mode*, *Annibal à Capoue*, ou les *Campéniens.*

LAVALIZE, nom ſuppoſé, ſous lequel a paru la *Farce des Courtiſans de Pluton*, *& leur Pélerinage en ſon Royaume.*

LA VARDIN : (*Jacques*) ſieur du *Pleſſis Bouvot*; la *Celeſtine.*

LAUJON, (*M. Pierre*) né à Paris, ci-devant Secrétaire des Commandemens de feu M. le Comte de Clermont, aujourd'hui de M. le Duc de Bourbon & du Gouvernement de Champagne, a donné aux différens Théâtres de Paris & ailleurs, ſeul ou en ſociété, la *Fille*, la *Femme* & la *Veuve*; la *Parodie d'Armide*, celle de *Théſée*, *Daphnis & Chloé*, *Æglé*, *Sylvie*, *Iſmene & Iſménias*, la *Journée galante*, *Azor & Thémire*, le *Retour de l'Amour & des Plaiſirs*, l'*Amoureux de Quinze ans*, le *Fermier cru ſourd.*

LAUNAY, Auteur d'un Recueil de Fables, né à Paris en 1695, & mort dans la même Ville en 1751, fut, après Palaprat, Secrétaire des Commandemens de M. de Vendôme, Grand-Prieur. Il n'eſt pas l'Auteur de la Comédie du *Complaiſant*, quoiqu'elle ſoit imprimée dans le Recueil de ſes Œuvres; feu M. de Pont-de-Veyle l'a revendiquée après la mort de Launay; & ceux qui ſont au fait des anecdotes de notre Théâtre, n'ont pas démenti M. de Pont-de-Veyle. Piron croyoit que M. de la Marche, Premier Préſident du Parlement de Dijon, & Madame de Tencin, tante de M. de Pont-de-Veyle, y avoient eu part; mais il paroit que tout

le monde s'eſt accordé à la laiſſer à ce dernier. Les Comédies qui ſont véritablement de Launay, ou du moins, que perſonne ne lui conteſte, ſont la *Vérité fabuliſte*, & le *Pareſſeux*. On y remarque l'empreinte de l'eſprit & du talent. M. de Launay avoit étudié les vrais principes de ſon art; il ne perdoit point de vue les grands modèles; & il eſt à croire qu'un plus grand nombre de productions dramatiques eût completté ſa réputation dans ce genre.

Le Prince de Vendôme, Grand-Prieur de France, ayant pris Launay pour Secrétaire de ſes Commandemens, celui-ci faiſoit moins cette fonction, que celle d'égaier les convives par ſes ſaillies & par ſes contes. Un jour qu'il manqua à un ſouper, ce Prince le fit réveiller, & lui dit: « Tu dois ſçavoir » que je t'ai pris plutôt pour boire & animer les » plaiſirs de ma table, que pour écrire mes Lettres ».

LA VOLIERE, (*M. de*) a fait imprimer une Tragédie de *Progné*.

LAVOY, (Mlle. *Anne-Pauline Dumont de*) fille d'un Comédien, débuta par *Andromaque*, dans la Tragédie de ce nom, & fut reçue en 1739. Elle jouoit les rôles de grandes Confidentes Tragiques, & les Ridicules, dans le Comique. Elle quitta le Théâtre en 1759.

Si Lavoy fait la Confidente
Au Théâtre, on l'applaudira;
Mais on la trouve trop charmante
Pour faire ailleurs ce rôle-là.

LAURAGUAIS, (M. *Louis-Léon-Félicité de Brancas, Comte de*) né à Paris en 1735, de l'Académie des Sciences, a fait imprimer une Tragédie de *Clitemneſtre*.

LAUREL, (M. *l'Abbé*) a traduit de l'Anglois en François, le *Joueur*.

LAURÈS, (M. le Chevalier *Antoine de*) né à Gignac, Diocèſe de Montpellier, fils du Doyen des Conſeillers de la Cour des Aydes de cette Ville, a compoſé la *Statue*, la *Fête de Cythere*, *Zémide*, *Thomire*.

LAUS DE BOSSY, (*Louis*) né à Paris, le *Qui-pro-quo*, ou la *Mépriſe*, l'*In-promptu de Bouſſy*, *Oronoko* ou le *Prince Nègre*.

LAUTEL, (*M. de*) Auteur de *Finfin & Lirette*, du *Forgeron*, du *Départ interrompu*, de la *Georgienne*, des *Deux Commeres*, de la *Fête de Pluton*, du *Provincial aux Boulevards*, de la *Maiſon mal gardée*, du *Naufrage d'Arlequin*, & d'un compliment de clôture.

LE BEAU, (*Jean-Louis*) né à Paris en 1721, mort en 1766, frere de M. *Charles le Beau*, ancien Secrétaire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, ſuccéda à ſon frere dans la Chaire de Rhétorique du Collége des Graſſins, où il compoſa le *Parnaſſe réformé*, Comédie de Collége.

LE BEAU DE SCHOSNES, (*M.*) né à Paris, de l'Académie de Nîmes, a fait *Thalie corrigée*, & *Mélézinde*.

LE BIGRE, Auteur d'*Adolphe*, & du *Fils malheureux*.

LE BLANC, (*M.* l'Abbé *Jean-Bernard*) Hiſtoriographe des Bâtimens du Roi, connu par ſes Lettres ſur les Anglois, a donné au Théâtre *Abenſaïd*.

LE BLANC : (*M.*) *Manco-Capac*, les *Druïdes*, *l'Heureux évènement.*

LE BRETON, (*Gabriel*) Seigneur de la Fond, né à Nevers, au commencement du ſeizième ſiècle, avoit été, dans ſa jeuneſſe, Avocat au Parlement de Paris, où l'on croit qu'il compoſa les Tragédies d'*Adonis*, de *Didon*, de *Dorothée*, de *Tobie*, de *Carite*, & une Comédie du *Ramoneur.*

LE BRUN, né à Paris en 1680, fils d'un Tréſorier de France, fit ſes études au Collége des Jéſuites, voyagea en Angleterre, en Hollande, en Italie, & mourut à Paris en 1743. Dans un Volume de ſa compoſition, intitulé *Théâtre lyrique*, on trouve ſept Pieces qu'il avoit faites pour être miſes en muſique ; ſçavoir, *Arion*, *Europe*, *Frédéric*, *Hippocrate amoureux*, *Méluſine*, *Sémélé*, & *Zoroaſtre.* On lui donne auſſi une Comédie intitulée l'*Étranger.*

LE CAMUS, (*Antoine*) Médecin, Aſſocié des Académies de la Rochelle, d'Amiens & de Châlons, né à Paris en 1722, & mort en 176.., parmi pluſieurs ouvrages de différens genres, a laiſſé une Comédie intitulée l'*Amour & l'Amitié*, qui n'a pas été repréſentée.

LE CLAIR, (*Jean-Marie*) naquit à Lyon en 1697, d'*Antoine le Clair*, Muſicien de Louis XIV, & de *Benoîte Ferriere.* La premiere anecdote de ſa vie n'eſt pas la moins intéreſſante, pour prouver que la Nature eſt ſouvent contrariée dans ſes diſpoſitions par le haſard, ou par le caprice des parens : en effet, ſoit obéiſſance, ſoit inclination, le Clair parut d'abord pencher vers la Danſe ; ce fut à Rouen, qu'il fit ſes premiers eſſais en ce genre. Le grand Dupré y étoit ; &, par une circonſtance non moins biſarre, il joua du Violon pour faire danſer le Clair. Ils furent réciproquement

très-peu ſatisfaits; & tous deux ſe rendirent juſtice. Dès le même inſtant, ils réſolurent de changer de place; Dupré quitta l'Orcheſtre pour amener au Théâtre cette nobleſſe élégante, cette préciſion, ces graces, qui ont ſi long-tems charmé les yeux, & dont l'heureux enſemble ne s'eſt trouvé depuis, que dans le ſieur Veſtris, ſon Élève, qui a conſervé l'honneur d'un genre qui appartient purement à la Nation. Le Clair quitta, de ſon côté, le Théâtre pour l'Orcheſtre, & ouvrit bientôt à l'harmonie une nouvelle carrière.

Il manqua toujours à le Clair cette portion de génie, qui ſert à cacher l'art lui-même, de maniere qu'il devienne preſque inſenſible dans la jouiſſance de l'effet. On peut porter le même jugement de la plupart des ſes Opéra: ils ſont fort au-deſſous de ſes modèles, quant à la partie du Chant, & non moins inférieur à ſes contemporains dans la partie Inſtrumentale. On avoue que, pour acquérir dans ce genre une juſte réputation, il ſe trouva placé dans des circonſtances très-difficiles. L'expreſſion noble & pathétique de Lully étoit encore dans toutes les ames; & MM. Rebel & Francœur la ramenoient avec ſuccès ſur la ſcène, en y joignant de nouvelle graces, qu'ils ont depuis variées ſans ceſſe; mais ſans renoncer jamais au caractère agréable qui rendra toujours cette expreſſion précieuſe aux connoiſſeurs délicats. Rameau, de ſon côté, s'ouvroit une carrière immenſe: peu content d'avoir recueilli tous les tréſors épars de ſes anciens Maîtres, il ſembloit dérober juſqu'à l'avenir, en créant un nouveau genre ſi près de la perfection, qu'il peut être regardé, à-la-fois, comme le premier & le dernier modele de la Nation. Nous devons encore à l'enthouſiaſme qu'il a tranſmis, des Élèves qui, par leur ſuccès, ajoutent à ſa gloire, & que la Nature a formés, ſans doute, pour perpétuer nos plaiſirs. Le Clair, moins heureux, n'eut jamais cet

amour-propre actif, d'où naiſſent les grands ſuccès en tous genres ; plus fait pour s'aſſervir aux regles, que pour ſçavoir les franchir quelquefois, & les ſoumettre à l'eſſor indépendant du génie, il ſe contenta de perfectionner, toute ſa vie, les ouvrages par leſquels il s'étoit diſtingué, & qui tous ſe reſſentent un peu du travail. Il exiſte cependant un morceau de lui, communément appellé, le *Tombeau de le Clair*, ouvrage de la plus grande maniere, du plus heureux enſemble, plein de beautés nobles, poëtiques, & (ce qui eſt ſupérieur encore) décelant une ame très-ſenſible. Ce morceau devoit être exécuté en grande Symphonie à la Meſſe que l'on ſe propoſoit de faire célébrer aux Feuillans pour l'Auteur. Sa cendre ne devoit point être privée d'un tribut ſi honorable, & ſi propre à encourager les talens. En voyant ces palmes ſur le tombeau de le Clair, on ſe rappellera avec douleur, que des mains cruelles l'ont enlevé aux Arts à l'âge de ſoixante-ſept ans. La nuit du 22 Octobre, il fut aſſaſſiné comme il rentroit chez lui, & mourut ſans ſecours. Il ſembloit à l'abri d'un pareil malheur, par la médiocrité de ſa fortune, qui ne pouvoit tenter l'avarice d'aucun aſſaſſin. Les Opéra qu'il a mis en muſique, ſont *Scylla & Glaucus*, *Apollon & Climène*.

Le Clerc, (*Michel*) Avocat au Parlement, né à Albi en 1622, de l'Académie Françoiſe, mourut en 1691. Ses Pieces de Théâtre ſont *Virginie*, *Iphigénie*. On lui attribue encore *Oreſte* & *Orontée*.

Il eſt conſtant que, ſi cet Auteur s'étoit entièrement livré au genre dramatique, il auroit plus de réputation. Il avoit du feu, de l'imagination, & de l'ordre. Son génie ſage & réglé ne lui faiſoit pas enfanter des chef-d'œuvres ; mais il ſçavoit éviter ces fautes groſſieres, que l'on voit ſi ſouvent dans les Ouvrages de ſes Contemporains. D'ailleurs Corneille étoit alors dans ſon plus haut

degré de gloire ; perſonne n'oſoit ſe livrer à ſon génie, & joûter contre ce terrible Rival. Cette crainte émouſſoit l'eſprit ; on travailloit pourtant ; mais on ne réuſſiſſoit jamais. Le Clerc, devenu trop ſage par cet exemple, s'adonna au Barreau, où ſon éloquence lui fit plus d'admirateurs, que ſes Pieces de Théâtre.

LÉCLUSE, autrefois excellent Acteur de l'Opéra-Comique, aujourd'hui très-bon Dentiſte.

LE COCQ, (*Thomas*) Prieur de la Trinité de Falaiſe & de Notre-Dame de Guibray, le *Meurtre d'Abel.*

LE COCQ, Comédien de Province, dont on raconte le trait ſuivant. Il jouoit dans *Iphigénie* le rôle d'*Achille*, qu'il avoit même très-bien rendu pendant toute la Piece, lorſqu'au dernier couplet du cinquieme Acte, la mémoire lui manqua abſolument après ce vers :

Le Prêtre deviendra ma premiere victime....

Mais, loin de s'interrompre pour écouter le Souffleur, & de perdre par-là l'effet aſſuré d'une ſortie brillante, il continua avec la même impétuoſité juſqu'à la fin, en déclamant, à tort & à travers, des mots ſans ſuite, & ſans ſçavoir du tout ce qu'il diſoit ; de façon qu'il trouva moyen de terminer ſa tirade avec tant de véhémence & d'éclat, qu'il fut applaudi comme s'il eût admirablement dit les plus beaux vers de Racine.

LE COMTE, Auteur d'une Piece intitulée *Dorimène.*

LE COUVREUR, (*Adrienne*) fille d'un Chapelier de Fiſmes, en Champagne, naquit en 1695. Étant venue à Paris, le Comédien le Grand lui

donna les premieres leçons de la déclamation, & lui fit repréſenter quelques Pieces dans des Maiſons particulières ; enſuite elle alla jouer la Comédie à Strasbourg. Revenue à Paris, elle y débuta par le rôle de *Monime*, dans *Mithridate*, fut reçue en 1717, & mourut en 1730, âgée de trente-ſept ans.

Mlle le Couvreur fut une des plus célèbres Actrices Tragiques, qui aient paru ſur le Théâtre. Elle étoit médiocre, & très-médiocre dans le Haut-Comique. Elle voulut eſſayer de jouer le rôle de *Célimène* dans le *Miſanthrope* ; & elle fut obligée d'y renoncer. Dans *Bazile* & *Quitterie*, elle manqua celui de *Quitterie*. Ce n'eſt point qu'elle eût une déclamation chantante ; au contraire, elle récitoit, comme l'on parle ; & lorſqu'elle étoit en ſcène avec le fameux Baron, ils y mettoient, l'une & l'autre, le ton familier de la converſation, ſans jamais trop l'élever ; & ils avoient tout le naturel, qu'il eſt poſſible de conſerver, en gardant toute la nobleſſe & la dignité convenables à leurs rôles.

Mlle. le Couvreur avoit toute l'intelligence, la fineſſe & l'art que nous avons admiré dans Mlle. Clairon ; mais elle avoit infiniment plus de ſenſibilité & d'entrailles. Elle rompoit d'ailleurs davantage la meſure des vers ; ce qui donnoit un air beaucoup plus naturel à ſon débit, & augmentoit l'illuſion de la repréſentation.

Cette Actrice fut attachée juſqu'à ſa mort à M. le Comte, depuis Maréchal de Saxe, qu'elle enleva, dit-on, à une très-grande Dame. L'on a fait des Contes ſur la façon dont elle mourut. Quoiqu'il en ſoit, elle a vécu long-tems avec ce Héros de la France, lorſqu'il étoit dans ſa premiere jeuneſſe ; & qu'il n'étoit encore Héros qu'en amour ; & il l'étoit.

Le Comte de Saxe écrivit de Courlande à Mlle le Couvreur, de lui chercher un ſecours d'argent; cette fameuſe Actrice vendit ſa vaiſſelle & ſes bijoux, & lui fit une ſomme de quarante-mille livres.

Il s'éleva dans le Public une diſpute au ſujet de la déclamation des Demoiſelles Duclos & le Couvreur. M. de Beauchamps adreſſa à cette derniere une Épître, à cette occaſion; il y caractériſe ainſi la déclamation de cette Actrice.

Enfin le vrai triomphe, & la fureur tragique
Fait place ſur la ſcène, au tendre, au pathétique.
C'eſt vous qui, des douceurs de la ſimplicité,
Nous avez fait connoître & ſentir la beauté;
C'eſt vous qui, mépriſant le preſtige vulgaire,
Avez ſçu vous former un nouvel art de plaire;
Vous dont les ſons flatteurs, ignorés juſqu'alors,
Des paſſions du cœur expriment les tranſports.
Avant que vous vinſſiez, par mainte réuſſite,
D'un heureux naturel nous montrer le mérite,
Tel étoit de Paris le fol entêtement,
Qu'on donnoit tout à l'art & rien au ſentiment;
Et le Théâtre en proie à des Déclamatrices,
N'offroit aux Spectateurs que de froides Actrices.

*LETTRE de Mademoiſelle le Couvreur, écrite le 5 Mai 1728, à M. ***.*

Vous connoiſſez la vie diſſipée de Paris, & les devoirs indiſpenſables de mon état: je paſſe mes jours à faire les trois quarts au moins de ce qui me déplaît; des connoiſſances nouvelles, mais qu'il m'eſt impoſſible d'éviter, tant que je ſerai liée où je ſuis, m'empêchent de cultiver les anciennes, ou de m'occuper chez moi ſelon mon gré. C'eſt une mode établie de dîner ou de ſouper avec moi, parce que quelques Ducheſſes m'ont fait cet honneur. Il eſt des perſonnes, dont les bontés me charment & me ſuffiroient, mais auxquelles je ne puis

me livrer, parce que je ſuis au Public, & qu'il faut abſolument, ou répondre à toutes celles qui ont envie de me connoître, ou paſſer pour impertinente. Quelque ſoin que j'y apporte, je ne laiſſe pas de mécontenter; ſi ma pauvre ſanté, qui eſt foible, comme vous ſçavez, me fait refuſer ou manquer à une partie de Dames que je n'aurai jamais vues, qui ne ſe ſoucient de moi que par curioſité, ou, ſi je l'oſe dire, par air; car il en entre dans tout: « Vraiment, dit l'une, elle fait la mer» veilleuſe. Une autre ajoûte: c'eſt que nous ne » ſommes pas titrées ». Si je ſuis ſérieuſe, parce qu'on ne peut pas être fort gaie au milieu de beaucoup de gens qu'on ne connoit pas: « ceſt donc-là » cette fille qui a tant d'eſprit, dit quelqu'un de » la compagnie. Ne voyez-vous pas qu'elle nous » dédaigne, dit un autre, & qu'il faut ſçavoir du » Grec pour lui plaire; elle va chez Mde. de » Lambert». Je ne ſçais pourquoi je vous fais tout ce détail; car j'ai bien d'autres choſes à vous dire; mais c'eſt que je ſuis encore toute remplie de nouveaux propos de cette eſpece, & plus occupée que jamais du deſir de devenir libre, & de n'avoir plus de Cour à faire, qu'à ceux qui auront réellement de la bonté pour moi, & qui ſatisferont & mon cœur & mon eſprit. Ma vanité ne trouve point que le grand nombre dédommage du mérite réel des perſonnes. Je ne me ſoucie point de briller; j'ai plus de plaiſir cent fois à ne rien dire, mais à entendre de bonnes choſes; à me trouver dans une ſociété douce, de gens ſages & vertueux, qu'à être étourdie de toutes les louanges fades que l'on me prodigue à tort & à travers. Ce n'eſt pas que je manque de reconnoiſſance ni d'envie de plaire; mais je trouve que l'approbation des ſots n'eſt flatteuſe, que comme générale, & qu'elle devient à charge, quand il la faut acheter par des complaiſances particulieres & réitérées.

LE DEVIN, (*Antoine*) a compoſé les Tragédies d'*Eſther*, de *Judith*, & de *Suzanne*.

LE DIGNE, réputé Auteur de deux Tragédies, ſçavoir, *Arſace* & *Hercule Oetus*.

LE FÉVRE, Auteur peu connu d'un Drame intitulé *Eugénie*, ou le *Triomphe de Chaſteté*.

LE FÉVRE, (*M.*) de l'Académie Royale de Muſique, où il a chanté en qualité de Baſſe-taille, retiré avec la penſion.

Le Févre charme également,
Et ſes Amis & le Parterre;
Le Public aime en lui ſon Chant,
Et ſes Amis ſon caractère.

LE FÉVRE, (*M.*) Auteur de deux Tragédies, *Coſroès* & *Florinde*.

LE FEVRE DE SAINT-MARC, (*Charles Hugues*) né à Paris en 1698, de parens honnêtes, mais peu riches, fit ſes études au Collége du Pleſſis, & s'y diſtingua par ſon application & ſes ſuccès. Il paſſa enſuite une partie de ſa vie dans l'emploi, moins honoré qu'honorable, de Précepteur, & ſe fit connoître dans le monde littéraire, par des Ouvrages de différens genres, & ſur-tout par des Éditions de divers Auteurs, telles que celles des Mémoires de Feuquieres, de l'Hiſtoire de Rapin Thoiras, des Œuvres de Pavillon, de Boileau, de Chaulieu, &c, avec des Notes & des Commentaires. Mais pour ne parler que du Théâtre, nous avons de lui l'Opéra du *Pouvoir de l'Amour*, donné en 1743, vingt-ſix ans avant la mort de ſon Auteur, arrivée au mois de Novembre de l'année 1769.

LE FÉVRE DE MARCOUVILLE, (*M.*) né à Paris en 1722, Secrétaire du Prince de Monaco,

a donné le *Réveil de Thalie* ; *Fanfale*, avec M. Favart ; les *Amans trompés*, la *Fauſſe Aventuriere*, & l'*Heureux déguiſement*. Il a eu part à la *Petite Maiſon*.

LE FÉVRE, (*M.*) Baron de *Saint-Ildéphon*, ancien Chevaux-Léger, *Sophie*, ou le *Triomphe de la Vertu* ; les *Orphelins* ; l'*Antre*, ou le *Caffé Procope* ; le *Connoiſſeur*, les *Gaſconnades*.

LE FORT DE LA MORINIERE, (*Adrien-Claude*) né à Paris en 1695, d'une famille noble, originaire de Mortagne, fit avec ſuccès ſes études au Collége de Louis-le-Grand, & vécut dans une obſcurité vraiment philoſophique, chez les Peres de Sainte-Génevieve à Senlis, où il fit divers Recueils qu'il donna au Public, tels que le *Choix de Poéſies morales*, la *Bibliotheque Poëtique*, & autres compilations. Il n'a compoſé que trois Ouvrages qui ſoient véritablement de lui, la *Vie de l'Empereur Conſtance*, & deux Comédies qui n'ont pas été repréſentées, les *Vapeurs*, & le *Temple de la Pareſſe*.

LE FRANC DE POMPIGNAN, (M. *Jean-Jacques*) ancien Premier Préſident de la Cour des Aydes de Montauban, eſt Auteur des Tragédies de *Didon*, & de *Zoraïde* ; de la Comédie des *Adieux de Mars*, des paroles du *Triomphe de l'Harmonie*, & de *Léandre & Héro*.

En liſant les Ouvrages dramatiques de M. le Franc, on ſent que cet Auteur connoit les bonnes ſources, & qu'il ſçait y puiſer. Sage, mais libre dans ſon eſſor, il étale, dans ſa Tragédie de *Didon*, toutes les beautés du quatrieme Chant de l'*Enéïde* ; je parle uniquement de celles qui ont rapport à l'expreſſion ; car il ſçait enchérir ſur les caractères. Le ſentiment, la pitié, voilà les reſſorts qu'il emploie pour nous émouvoir ; & ces reſſorts maitri-

ſent à coup ſûr nos ames. *Didon* eſt la meilleure réponſe qu'on puiſſe oppoſer aux Détracteurs de Racine ; à ceux qui prétendent que, s'il n'eût paru que dans notre ſiècle, il eût trouvé peu d'admirateurs. Se faire applaudir dans un genre, qui a été celui de ce grand Poète, n'eſt-ce pas prouver le mérite du modele par celui de l'imitation ? Pourquoi donc l'Auteur s'eſt-il borné à cet heureux coup d'eſſai ? Craignoit-il des revers ? Ses premiers lauriers n'en euſſent point été flétris. Il eſt peu de grands-hommes, qui aient éprouvé des ſuccès toujours conſtans. Quoi qu'il en ſoit, M. le Franc nous dédommage de cette réſerve par des productions d'un genre très-oppoſé, & d'un mérite à-peu-près égal. Couronné par Melpomène, il dérobe à Thalie un de ſes crayons ; elle-même lui a fourni les principaux traits des *Adieux de Mars* ; & dans ſes Opéra, l'heureux tour de ſes vers, facilite l'art du Muſicien.

LE FRANQ, (le frere *Jean-Baptiſte*) Religieux, a donné, en 1625, une Tragédie d'*Antioche*, ou le *Martyre des Machabées*.

LÉGER, (*Louis*) ancien Profeſſeur du Collége des Capetes, fut mis à la Conciergerie par Arrêt du Parlement, en 1594, pour avoir voulu faire jouer, ſans permiſſion, une Tragédie de *Chilpéric*.

LÉGIER, (*M.*) né en Franche-Comté, le *Rendez-vous*.

LE GLESIERE, Auteur d'une Comédie du *Philanthrope*.

LE GOUVÉ : (*M*) *Athilie*.

LE GRAND, (*Alexandre*) ſieur d'*Argicourt*, Auteur peu connu d'une Tragédie de *Sainte-Reine*.

LE GRAND, (*Marc-Antoine*) Comédien, & fils d'un Chirurgien-Major des Invalides, naquit à Paris, le même jour que Moliere mourut. Il fut reçu aux François en 1702. Il avoit la voix belle & ſonore, mais la taille petite, peu majeſtueuſe, & une figure à laquelle on eut d'abord de la peine à s'accoutumer. On rapporte même à ce ſujet, qu'un jour qu'il avoit joué un grand rôle Tragique, où il avoit été mal reçu, il harangua le Public, & finit par dire : « Meſſieurs, il vous eſt plus aiſé » de vous accoutumer à ma figure, qu'à moi d'en » changer ». Comme c'étoit le Grand-Dauphin qui l'avoit fait venir de Pologne, où il jouoit la Comédie, ce Prince le protégea, & le fit recevoir. Voici des vers qu'il lui adreſſa :

Ma taille, par malheur, n'eſt ni haute, ni belle;
Mes Rivaux ſont ravis qu'on me la trouve telle.
Mais, Grand Prince, après tout, ce n'eſt pas-là le fait :
Recevoir le meilleur, eſt dit-on, votre envie;
Et je ne ſerois pas parti de Warſovie,
Si vous aviez parlé de prendre le mieux-fait.

Le Grand entendoit bien le jeu du Théâtre, ſur-tout, pour les ſujets qui n'étoient pas trop élevés. Il repréſentoit les Rois dans le Tragique ; & dans le Comique, il jouoit bien les rôles à Manteau & ceux de Payſan. Il étoit très-utile à ſa Troupe, non-ſeulement par la diverſité des perſonnages qu'il repréſentoit, mais encore par les nouveautés qu'il lui fourniſſoit ; ce qui s'étendoit même aux autres Théâtres de Paris & de Province, pour leſquels il travailla. Il mourut dans la cinquante-ſixieme année de ſon âge, après avoir reçu les Sacremens de l'Egliſe. Ses ouvrages ſont la *Rue Merciere*, le *Carnaval de Lyon*, les *Comédiens de Campagne*, l'*Épreuve réciproque*, les *Animaux raiſonnables*, le *Coffetier*, la *Chûte de Phaéton*, la *Fille Précepteur* ; la *Femme, fille & veuve* ; l'*Amour Diable*, la *Foire Saint-Laurent*, la *Famille extravagante*, les *Amans*

ridicules, la *Métamorphoſe Amoureuſe*, l'*Uſurier Gentilhomme*, l'*Aveugle clair-voyant*, le *Roi de Cocagne*, *Plutus*, *Cartouche*, le *Galant Coureur*, le *Ballet des vingt-quatre heures*, le *Philanthrope*, le *Triomphe du tems*, l'*In-promptu de la Folie*, la *Chaſſe du Cerf*, la *Nouveauté*, les *Amazones modernes*, *Belphegor*, le *Fleuve d'oubli*, les *Amours aquatiques*, *Polyphème*, le *Chevalier errant*, *Agnès de Chaillot*, le *Départ des Comédiens Italiens*, le *Mauvais ménage*, le *Cahos*, le *Luxurieux*.

Cet Auteur n'eſt ni un Moliere, qui fait oublier l'Acteur, & ne laiſſe voir que le grand Poëte ; ni un Baron, qui n'offre que le grand Acteur, & fait diſparoître l'Auteur médiocre ; c'eſt un homme qui ſoutient cette double qualité dans un égal degré de mérite. Ce n'eſt point un génie que l'on admire ; c'eſt un bel-eſprit qui plaît & qui amuſe ; c'eſt un des premiers qui aient ſaiſi les circonſtances du tems, & le Vaudeville du jour, pour en faire des ſujets de Comédie : genre de Comique que Boiſſy a depuis imité & perfectionné. L'uſage que le Grand avoit du Théâtre, comme Comédien, lui en avoit donné une aſſez grande connoiſſance ; & il ſçavoit la mettre en pratique dans les ſujets frivoles, auxquels il a cru devoir ſe borner. Une marche réguliere & théâtrale eſt obſervée juſques dans ſes moindres bagatelles ; & ſes perſonnages ſont toujours dans des poſitions qui donnent lieu à des plaiſanteries. Mais, il faut l'avouer, elles dégénerent quelquefois en baſſes & ſales bouffonneries : défaut trop ordinaire à ce Comédien, & qui donne un air de farce à preſque toutes ſes Pieces. Elles ſont, en général, aſſez bien dialoguées ; mais le ſtyle tient de la maniere de l'Auteur, qui eſt un milieu entre le bas & l'ingénieux. Les Divertiſſemens & les Vaudevilles qui ſe trouvent répandus dans la plupart de ces petits Drames, y ſont amenés naturellement, & y jettent de la gaieté. Le

Grand avoit beaucoup de facilité ; il travailloit avec précipitation ; auſſi ſes ouvrages manquent-ils de cette correction de deſſin & d'exécution, qui eſt le fruit du tems & de la patience.

Le Grand, Comédien ordinaire pour les rôles de Roi, ſe promenoit avec un de ſes amis. Un pauvre les aborda civilement, en leur tendant ſon chapeau. Le Grand tira de ſa poche quelques ſols qu'il lui donna. Le Mandiant, par reconnoiſſance, ſe mit à réciter un *Deprofundis* : « Parle donc, hé, l'ami ! lui dit » le Comédien, eſt-ce que tu me prends pour un » trépaſſé ? Au lieu d'entonner un *De profundis*, » chante plutôt un *Domine ſalvum fac Regem* ; car » je fais les Rois ».

Le Grand, fils du précédent, s'acquittoit avec ſuccès des rôles à récits dans le Tragique, & de pluſieurs rôles dans le Comique. Il ſe retira du Théâtre étant le Doyen des Comédiens François en 1758, & eſt mort depuis quelques années.

Le Grand par ſes récits fait paſſer dans mon cœur
Les mêmes ſentimens dont ſon ame eſt émue :
J'oublie en l'écoutant, que je ſuis Auditeur ;
Et crois que ce qu'il dit, eſt préſent à ma vue.

Le Gras, (*Philippe*) Prêtre, Conſeiller, Aumônier ordinaire du Roi, Curé de Saint-Martin, & Prieur de Saint-Firmin, a fait imprimer à Paris une Piece intitulée *Diſcours tragique ſur la Paſſion de N. S. J. C.*, à onze perſonnages.

Le Hayer du Perron, (*Louis*) Procureur au Bailliage d'Alençon, né dans cette Ville, & de l'Académie de Caen, eſt Auteur des *Heureuſes aventures*, Tragi-Comédie.

Le Jars, (*Louis*) Secrétaire de la Chambre du Roi Henri II, a donné une Piece intitulée *Lucelle*.

LE JEUNE, étoit fils de *François le Jeune*, Machiniſte de l'Opéra. Son pere lui fit apprendre le deſſin; & il peignoit déja paſſablement à quinze ans; mais le goût qu'il avoit pour le Théâtre, lui fit quitter l'art de la Peinture. Il partit pour la Province, & revint ſix ans après à Paris, où il débuta au Théâtre François par le rôle d'*Egyſte*, dans *Mérope*, en 1753 : début qui lui fut d'autant plus agréable, qu'il s'eſt toujours félicité d'avoir reçu des leçons de la plus célèbre Mérope du Monde, & d'avoir joué avec elle. Il partit auſſi-tôt après pour la Province, à l'inſçu de ſes amis, & alla à Bruxelles, continuer ſon emploi. Il revint à Paris en 1760, & débuta à la Comédie Italienne, où il fut reçu pour les rôles d'Amoureux; il eſt mort jeune, & regretté de ſa Troupe.

LE KAIN, (*M.*) né à Paris, eſt un des plus grands Acteurs Tragiques, qui aient paru ſur la ſcène Françoiſe, où il joue les premiers rôles depuis l'année 1751.

Que le Kain rend bien ſur la ſcène,
Ou la tendreſſe, ou la fureur!
Ce Favori de Melpomène
Connoit le vrai chemin du cœur.

LE KAIN, (*Mlle.*) épouſe du précédent, a joué ſur le même Théâtre les roles de Soubrette, & a quitté la Comédie depuis quelques années.

LÉLIO. *Voyez* RICCOBONI.

LE LOYER, (*Pierre*) ſieur de *Broſſe*, naquit en Anjou, l'an 1540, & fut Conſeiller au Préſidial d'Angers, où il mourut âgé de quatre-vingt-quatorze ans, laiſſant trois Pieces de Théâtre; ſçavoir, *Erotopegnie*, ou le *Paſſe-Temps d'amour*; la *Nephélococugie*, & le *Muet inſenſé*.

LE MAURE, (*Mlle.*) une des plus belles voix qui aient été entendues à l'Opéra, a quitté le Théâtre en 1727, & y reparut en 1730. Elle s'eſt encore retirée pluſieurs fois, & eſt toujours revenue au grand contentement du Public. Mais il en eſt privé, ſans eſpérance, depuis 1750.

LE MIER, (*Mlle.*) aujourd'hui Madame *Larrivée*, une des premieres Actrices de l'Opéra, où elle joue depuis pluſieurs années.

Le Mier, tel eſt votre pouvoir,
Que c'en eſt aſſez, pour le rendre,
De vous entendre, ſans vous voir,
Ou de vous voir, ſans vous entendre.

LEMIERRE, (M. *Antoine Marin*) né à Paris, après avoir été couronné pluſieurs fois à l'Académie Françoiſe, pour des Ouvrages de Poéſie, s'eſt principalement appliqué au genre Tragique, & a fait les Pieces ſuivantes : *Hypermneſtre*, *Thérée*, *Idoménée*, *Artaxerxe*, *Barnvveldt*, *Guillaume Tell*, la *Veuve du Malabar*.

LE MONNIER, (*M.*) de Paris, Secrétaire de M. de Maillebois, a fait le *Maître en Droit*, les *Pélerins de la Courtille*, le *Cadi dupé*, la *Matrone Chinoiſe*, *Renaud d'Aſt*, la *Meuniere de Gentilly*, l'*Union de l'Amour & des Arts*.

LE MONNIER, (M. l'Abbé le) a donné une bonne traduction des Comédies de Térence.

LE NOBLE, (*Euſtache Teneliere*) né à Troyes en 1643, d'une famille diſtinguée, s'éleva par ſon eſprit, à la Charge de Procureur-Général du Parlement de Metz. Il jouiſſoit d'une réputation brillante, & d'une fortune avantageuſe, lorſqu'il fut accuſé d'avoir fait, à ſon profit, de faux actes. Il fut mis en priſon au Châtelet, & condamné à

faire amende honorable, & à un banniſſement de neuf ans. Le Noble appella de cette Sentence qui n'étoit que trop juſte ; & il fut transféré à la Conciergerie. Gabrielle Perreau, connue ſous le nom de la *Belle Épiciere*, étoit alors dans cette priſon, où ſon mari l'avoit fait mettre pour ſes déſordres. Le Noble la connut, l'aima, & ſe chargea d'être ſon Avocat ; cette femme ne fut pas inſenſible. Une figure prévenante, beaucoup d'eſprit, une imagination vive, une facilité extrême de parler & d'écrire, tout dans le Noble annonçoit un homme aimable. Les deux Amans en vinrent bientôt aux dernieres foibleſſes. La Belle Épiciere demanda à être enfermée dans un Couvent, pour y accoucher ſecrettement entre les mains d'une Sage-Femme, que le Noble y fit entrer comme Penſionnaire. Le fruit de ſes déſordres parut bientôt au jour ; & elle fut transférée dans un autre Couvent, d'où elle trouva le moyen de ſe ſauver. Le Noble s'évada auſſi quelque temps après de la Conciergerie, pour rejoindre ſa maitreſſe. Ils vécurent enſemble quelque temps ; mais ils changeoient ſouvent de quartier & de nom, de peur de ſurpriſe. Pendant cette vie errante, elle accoucha de nouveau. Le Noble fut repris & mis en priſon, où il fut condamné, comme fauſſaire, à faire une amende honorable dans la Chambre du Châtelet, & à un banniſſement de neuf ans. Son Amante fut jugée ; & par l'Arrêt, le Noble fut chargé de trois enfans déclarés bâtards. Malgré ce nouvel incident, il obtint la permiſſion de revenir en France, à condition de ne point exercer de charge de judicature. Les malheurs de le Noble ne l'avoient point corrigé : il fut déréglé & diſſipateur toute ſa vie, qu'il termina dans la miſere, en 1711, âgé de ſoixante-huit ans. Il fallut que la Charité de la Paroiſſe de Saint-Severin fit enterrer cet homme, qui avoit fait gagner plus de cent-mille écus à ſes Imprimeurs. On a de lui un grand nombre d'Ouvrages, re-

cueillis en vingt Volumes. On pourroit les diviſer en trois claſſes; dans la premiere, on placeroit les ouvrages ſérieux; dans la ſeconde, les ouvrages romaneſques; & dans la troiſieme, les ouvrages Poëtiques, parmi leſquels on doit compter quatre Pieces de Théâtre; ſçavoir, *Eſope*, les *Deux Arlequins*, *Thaleſtris*, & le *Fourbe*.

LE PAGE, (*le ſieur*) une des belles Baſſes-tailles de l'Opéra, où il a chanté plus de vingt ans, & qu'il a quitté depuis pluſieurs années avec penſion.

Quand tu viens des Dieux ou des Rois
Annoncer les ordres ſuprêmes,
Le Page, aux accens de ta voix,
On croiroit les entendre eux-mêmes.

L'ÉPINE, Auteur du *Mariage d'Orphée*.

LE PRÉVOT, (*M.*) Garde du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, a fait repréſenter en 1758, devant ce Prince, les *Troix Rivaux*, & la *Nouvelle réconciliation*. Il avoit donné à Paris, aux Italiens, les *Theſſaliennes*, ou *Arlequin au Sabat*.

LE PRIEUR, (*Jean Duprier*, dit) Maréchal-des-Logis du Roi de Sicile, René le Bon, donna, vers l'an 1440, le Myſtere du Roi à venir, diviſé en trois journées, à plus de cent perſonnages.

LE PRIEUR, (*M.*) Auteur d'une Comédie de *Candide*.

LE ROUX a fait imprimer, en 1722, une Comédie en trois Actes, en vers, intitulée le *Triomphe de l'Amour*, ou *Don Pédroe de Caſtille*.

LE SAGE, (*Alain René*) né à Ruys, en Breta-

gne, en 1677, mourut en 1747, à Boulogne-ſur-Mer, chez un de ſes fils, Chanoine de cette Ville, chez lequel il s'étoit retiré. Il ſe fit connoître par des Traductions, enſuite par des Romans de caractère, tels que le Diable Boiteux, Gilblas, Guſman d'Alfarache, le Bachelier de Salamanque, &c. Il eſt le premier qui ait donné une eſpece de forme au genre de l'Opéra-Comique; & il en a compoſé un grand nombre ſeul, ou en ſociété, ſçavoir, *Arlequin Roi de Sérendib*, *Arlequin Mahomet*, *Colombine Arlequin*, la *Ceinture de Vénus*, *Télémaque*, les *Eaux de Merlin*, *Arlequin Orphée le cadet*, la *Princeſſe de Cariſme*, le *Régiment de la Calotte*, *Robinſon*, le *Jeune Vieillard*, la *Rage d'Amour*, les *Pélerins de la Mecque*, *Achmet & Almanzine*, la *Reine de Baroſtan*, le *Rival dangereux*, les *Deux Freres*, l'*Hiſtoire de l'Opéra-Comique*, la *Sauvageſſe*, le *Mari préféré*, &c. &c. Ses autres Pieces de Théâtre ſont, le *Traître puni*, *Dom Félix de Mendoce*; le *Point-d'honneur*, ou l'*Arbitre des différends*; *Céſar Urſin*, *Criſpin rival de ſon Maître*, la *Tontine*, *Turcaret*, la *Critique de Turcaret*, la *Force de l'Amour*, la *Foire des Fées*, les *Amans jaloux*. Le Sage, malgré tous ſes talens, n'a jamais été favoriſé de la fortune; un goût décidé pour l'indépendance lui fit toujours négliger les moyens de s'avancer. *Voyez* MONTMÉNY.

Ce n'eſt point ſur les premiers eſſais de le Sage, qu'on doit juger de ſon génie pour le genre Théâtral. Il y paroit tel que peut & doit être un Traducteur de Drames eſpagnols, long, diffus dans le ſtyle, outré dans les caractères, guindé dans les idées, romaneſque dans les ſentimens, obſcur & embarraſſé dans les incidens & dans les intrigues. Il n'a réuſſi ſur notre Théâtre, qu'en quittant ce goût étranger, ſi contraire à celui de ſa Nation, qu'il a depuis ſi bien ſaiſi. Avec quelle fineſſe il ſçait relever & faire ſentir un ridicule? Ici, c'eſt une penſée vive, un trait ſaillant, qui part avec

rapidité, frappe en paſſant, & pique ſans bleſſer. Là, c'eſt une comparaiſon plaiſante, une réflexion maligne, un incident qui ajoûte, au mérite de la ſurpriſe, celui de faire rire. Le ſtyle eſt pur, ſimple, clair; l'expreſſion coulante & aiſée; le Dialogue vif & animé. On eſt ſurpris qu'un ſuccès décidé n'ait pu retenir notre Auteur dans cette carrière; mais un genre plus aiſé, & peut-être plus lucratif, l'appelloit au Théâtre de la Foire, auquel il ſe livra uniquement. A ce nom ſeul, combien de perſonnes perdront l'eſtime qu'ils avoient conçu pour l'Auteur de *Turcaret?* Je ſçais de quel œil on regarde encore aujourd'hui ce Spectacle; parce qu'on ſe plaît toujours à le conſidérer dans ces productions informes & obſcènes où il ſe trainoit ignominieuſement. Le Sage étoit bien capable de l'arracher au mépris, & de détruire ces préjugés défavorables. Avec un nouveau nom, il donna à ce Théâtre un caractère particulier; & l'on peut le regarder également comme l'inventeur du genre & du titre de l'*Opéra-Comique*. Une intrigue ſimple, des ſcènes piquantes, de la variété, de la gaieté, & ſur-tout, beaucoup de naturel; voilà le Spectacle dont cet Auteur eſt le pere. L'intrigue y eſt toujours dépouillée de ces liaiſons languiſſantes, qui ſe trouvent preſque néceſſairement dans les meilleures Comédies. Le ſujet ſe développe d'abord; l'action prend une marche rapide; quelques évènemens de choix ſe ſuccèdent, & conduiſent les Spectateurs à un dénouement plus ou moins heureux, mais toujours plaiſant. Un intérêt, ſouvent très-vif, ſe trouve répandu ſur un incident, une aventure, des embarras, qui, à un autre Spectacle, pourroient paroître froids, puériles, ou ridicules. La préciſion dans le fond des choſes, la naïveté dans la façon de les préſenter, la facilité d'un ſtyle qui n'eſt ni élevé, ni rempant; voilà le mérite du créateur de ce nouveau genre. Le goût des habits, le jeu des Acteurs, les charmes d'une-

repréſentation agréable, ont rendu l'Opéra-Comique un mélange ingénieux de tous les autres Spectacles. Il raſſemble en petit la critique des mœurs, & le comique piquant du Théâtre François, le chant, la danſe, le preſtige des décorations de l'Opéra, les plaiſanteries des Italiens. Il s'eſt rendu propre le genre de Poéſie où le François excelle, les Chanſons & le Vaudeville. Telle étoit l'idée que s'en étoit formée M. le Sage, & que ſes ſucceſſeurs ont encore perfectionnée depuis lui.

Le Sage étoit devenu abſolument ſourd dans ſa vieilleſſe; cependant il ne diſcontinuoit point d'aller à la repréſentation de ſes Comédies, & n'en perdoit preſque pas un mot. Il diſoit même, qu'il n'avoit jamais mieux jugé, ni du Jeu, ni de ſes Pieces, que depuis qu'il n'entendoit plus les Acteurs.

LESBROS, (*M.*) Provençal, la *Nouvelle Orphéline léguée*, le *Philoſophe ſoi-diſant*; la *Roſiere*, ou le *Triomphe de la Vertu*.

LESCOT, Maître de Muſique de la Cathédrale de Nantes, eſt Auteur des paroles & de la muſique d'un Prologue intitulé l'*Amour & l'Hymen*, & d'une Piece d'un Acte, ſous le titre de *Thémire*, Paſtorale, Pieces jouées & imprimées à Auch.

LESSEQUIN, Chanoine de Roye, enſuite de Noyon, a compoſé l'*Enlevement de la Châſſe de Saint-Florent*.

LE SUEUR, (*M.*) a eu part aux Opéra-Comiques intitulés l'*Ecole des Amours Grivois*, le *Bal de Strasbourg*, & les *Fêtes Publiques*.

LE TELLIER, né à Château-Thierry, où il eſt mort vers 1732, a donné au Théâtre de la Foire, le *Feſtin de Pierre*, les *Pélerines de Cythere*,

Arlequin Sultane Favorite, la *Deſcente de Mezzetin aux Enfers.*

L'ÉTOILE, (*Claude*) Seigneur du Sauſſay, d'une ancienne famille de Paris, & qu'il ne faut pas confondre avec ſon ayeul & ſon biſayeul, tous deux Préſidens au Parlement. C'eſt de leurs écrits qu'a été tiré le Journal du regne de Henri III. Claude l'Étoile fut des premiers reçus à l'Académie Françoiſe; & l'on connoît de lui la *Belle Eſclave*, l'*Intrigue des Filoux*. Il étoit un des cinq Auteurs que le Cardinal de Richelieu employoit pour travailler à ſes Comédies. On a dit de lui, comme de Malherbe & de Moliere, que lorſqu'il avoit compoſé un ouvrage, il le liſoit à ſa Servante, croyant qu'il n'avoit pas ſa perfection, ſi elle ne ſe faiſoit ſentir aux perſonnes les plus groſſieres. Il mourut à la Campagne, où il s'étoit retiré avec ſa femme, âgé d'environ cinquante ans.

L'étoile travailloit avec un ſoin extraordinaire, & repaſſoit cent fois ſur les mêmes choſes. De-là vient que nous avons ſi peu d'ouvrages de lui. Il reprenoit hardiment & bruſquement, avec une ſévérité étrange, ce qui ne lui plaiſoit pas dans les choſes qu'on expoſoit à ſon jugement. On l'accuſe d'avoir fait mourir de regret & de douleur un jeune Auteur, qui étoit venu du Languedoc avec une Comédie qu'il croyoit un chef-d'œuvre, & où il lui fit remarquer clairement mille défauts.

LE VALOIS D'ORVILLE, (*Adrien-Joſeph*) né à Paris, fils d'un Tréſorier de France, Auteur de pluſieurs ouvrages de différens genres, a fait avec Autreau, le *Ballet-Comique de Platée*, & a donné ſeul ou en ſociété, à divers Théâtres de Paris, les *Souhaits pour le Roi*, *Arlequin Théſée*, le *Prix des talens*, l'*Illuſtre Comédienne*, l'*École des Veuves*, l'*Antiquaire*, la *Nouvelle Sapho*, l'*Abondance*, l'*Illuſion*,

luſion, l'*Épreuve Amoureuſe*, le *Revenant*, la *Fête infernale*, les *Valets*, la *Béquille*, la *Fontaine de Sapience*; *Iphis*, ou la *Fille crue Garçon*, en ſociété avec M. Nau.

LE VASSEUR, Auteur de la Muſique d'*Azor & Thémire*, dans les *Amuſemens lyriques*, repréſentés à Puteau.

LE VAYER DE BOUTIGNY, (*François*) Maître des Requêtes, mort en 1688, outre ſon Roman de Tarſis & Zélie, a laiſſé deux Tragédies, le *Grand Zelim*, & *Manlius*.

L'ÉVÊQUE, Auteur peu connu d'une Piece intitulée la *Théoſynode*, ou le *Conſeil des Dieux*, Divertiſſement en vers, pour la naiſſance d'un Enfant de France, donné en 1756.

LE VERT, né au commencement du dix-ſeptieme ſiècle, a donné l'*Amour Médecin*, le *Docteur amoureux*, *Ariſtotime*, *Aricidie*.

Le Vert avoit plus de préſomption que de mérite; c'eſt ce que nous apprennent tous ſes avis au Lecteur, qu'il menace de ſa haîne, s'ils ne l'approuvent pas. On lui trouve néanmoins quelques beautés. Ses intrigues ſont toujours aſſez bien conduites, les ſcènes variées, & la verſification coulante. On peut dire même que quelques-uns de nos Modernes ont profité de la lecture de ſes ouvrages.

LE VILLE, (*Nicolas*) Prieur des Céleſtins de Louvain, a compoſé trois Tragédies Chrétiennes, *Sainte Dorothée*, *Sainte Eliſabeth*, & *Sainte Urſule*.

L'HÉRITIER NOUVELON, (*Nicolas*) né en Normandie, avoit été Mouſquetaire & Officier aux Gardes. Obligé de quitter le Service, à cauſe d'une bleſſure qu'il avoit reçue à la Guerre, il obtint le

Brevet d'Hiſtoriographe de France, & la charge de Tréſorier des Gardes Françoiſes. Il mourut en 1681. Il avoit épouſé Françoiſe le Clerc, nièce du Garde-des-Sceaux du Vair, de laquelle il laiſſa un fils & trois filles. La ſeconde eſt Mlle. l'Héritier de Villaudon, connue par quelques ouvrages en proſe & en vers. L'Héritier a fait pour le Théâtre *Amphitrion* ou *Hercule furieux*, & le *Grand Clovis*.

Le ſiècle où vivoit cet Auteur, eſt rempli de Poètes qui lui reſſemblent, ſans goût, ſans talens: ils chauſſoient à la fois le cothurne & le brodequin, & faiſoient un mélange affreux de l'un & de l'autre. Dans les ſujets les plus graves & les plus triſtes, on remarque des endroits du plus bas comique. Il eſt certain que le goût du tems y contribuoit beaucoup; mais combien compte-t-on d'Auteurs dramatiques qui euſſent alors du génie & du talent?

L'HERMITE DE VOZELLE a donné la *Chûte de Phaéton*.

LIÉBAULT. (*M.*) *Voyez* JUNKER.

LIEUDÉ DE SEPMANVILLE, (M. *Cyprien*) né à Rouen, a donné les *Embarras*, Prologue, un Divertiſſement & des Vaudevilles pour la Comédie du *Jeu de l'Amour & du Haſard*; un autre pour la Comédie du *François à Londres*; la *Fête de Minerve*, ou le *Temple de l'amitié*, l'*Oracle de Vitry & des Théâtres*; & pluſieurs autres Divertiſſemens & Vaudevilles, dont il a fait les paroles & la muſique.

LIMIERS, (*de*) Docteur en Droit, a traduit pluſieurs Comédies de Plaute, imprimées en dix Volumes *in*-12, en 1719.

LINAGE, (le Pere) Jéſuite, Auteur d'une Tragédie d'*Agamemnon*.

LINANT, né à Rouen en 1702, fit de bonnes études dans ſa Patrie. Le goût des Lettres l'ayant amené à Paris, il fut Gouverneur du fils de M. Hébert, Introducteur des Ambaſſadeurs. Il étoit connu alors par ſon talent pour la Poéſie noble, dans laquelle il eut quelques ſuccès. Il remporta trois fois le Prix de l'Académie Françoiſe, en 1739, 1740 & 1744. Le ſujet de 1741 étoit : les *Accroiſſemens de la Bibliotheque du Roi* : ſon Poëme fut applaudi ; la raiſon s'y montra parée avec peu d'éclat, mais avec aſſez de nobleſſe. Le ſujet qui lui mérita la derniere couronne étoit : les *Progrès de la Comédie, ſous le regne de Louis XIV.* Il a compoſé auſſi pour le Théâtre, qu'il entendoit aſſez bien ; mais il avoit plus de goût que de génie. Sa verſification eſt ſouvent très-foible ; ſa Tragédie d'*Alzaïde*, qui eut ſix repréſentations, a quelques beaux endroits. Celle de *Vanda*, Reine de Pologne, eſt romaneſque & mal écrite. Elle tomba à la premiere repréſentation. Cet Auteur a fait encore des Odes, des Épitres, & a mis ſon nom à la Préface de l'Édition de la Henriade de 1739. M. de Voltaire, ſon protecteur & ſon ami, lui rendit des ſervices que Linant célébra dans ſes vers. Les qualités du cœur ne le caractériſent pas moins que celles de l'eſprit. Sa mort arriva en 1749, à 47 ans.

Linant n'a jamais été heureux. Comme il étoit près de mourir, un ami lui demanda s'il regrettoit la vie : *Hélas ! mon ami*, répondit Linant, *je ne puis être plus maltraité dans l'autre monde, que je l'ai été dans celui-ci.*

LINGUET, (M. *Simon-Nicolas-Henri*) né à Reims en 1736, très-célèbre Avocat au Parlement de Paris, a donné au Théâtre Italien, les *Femmes filles*, & a publié en quatre Volumes la Traduction de pluſieurs Comédies Eſpagnoles, ſçavoir, la *Conſtance à l'épreuve*, le *Précepteur ſuppoſé*, les *Vapeurs*, *Il y*

a du mieux, le *Viol puni*, la *Cloiſon*, *Se défier des apparences*, la *Journée difficile*, *On ne badine point avec l'Amour*, la *Choſe impoſſible*, la *Reſſemblance*, l'*Occaſion fait le Larron*, le *Sage dans ſa retraite*, la *Fidélité difficile*, le *Fou incommode*, avec les Intermedes des *Melons* & de la *Femme têtue*, des *Bignets*, du *Malade imaginaire*, de la *Relique*, & de l'*Ecolier magicien*; ces quatre Volumes ont paru en 1770.

LISEMORE, (*Milord de*) a mis en Muſique le *Maître d'École* avec Mlle. de R. aujourd'hui Mde. D.

L'ISLE, (*Louis-François de la Drevetiere de*) né en Dauphiné, & mort à Paris en 1756, a mené une vie obſcure; ce qui eſt cauſe qu'avec beaucoup de talent pour le genre dramatique, il a été peu connu des gens du monde, qu'il fuyoit. Ses Pieces, dont pluſieurs lui font honneur, ſont *Arlequin Sauvage*, *Timon le Miſanthrope*, le *Banquet des ſept Sages*, le *Banquet ridicule*, le *Faucon*, les *Oies de Bocace*, le *Berger d'Amphriſe*, *Arlequin Aſtrologue*, *Arlequin Grand-Mogol*, le *Valet Auteur*, les *Caprices du cœur & de l'eſprit*, *Danaüs*, *Abdilly*.

LONGCHAMP, (la Demoiſelle *Pitel*) ſœur de la Raiſin, & Souffleuſe de la Comédie Françoiſe, Auteur de *Titapouf*.

LONGCHAMPS: (M. l'Abbé *de*) *Malagrida*, Tragédie.

LONGEPIERRE, (*Hilaire-Bernard de Roqueleyne*, Seigneur de) né à Dijon, d'une famille noble, fut Secrétaire des Commandemens du Duc de Berry, & eut quelque réputation comme Poëte & comme Traducteur. Il ſe fit un nom dans le genre dramatique, par trois Tragédies, *Médée*, *Electre* & *Séſoſtris*. La premiere, quoiqu'inégale & remplie de déclamations, eſt fort ſupérieure à la *Médée* de Corneille,

& a été conſervée au Théâtre. Ces trois Pieces ſont dans le goût de Sophocle & d'Euripide. Une froide & malheureuſe intrigue d'amour ne défigure point ces ſujets terribles ; mais Longepierre, connoiſſant peu notre Théâtre, & ne travaillant que très-foiblement ſes vers, n'égala pas ſes modeles dans la beauté de l'élocution, qui fait un des grands mérites des Poëtes dramatiques. Il ne prit preſque d'eux, que la prolixité des lieux communs, & le vuide d'action & d'intrigue. Les défauts l'emportent tellement ſur les beautés qu'il avoit empruntées de la Grèce, qu'on fut forcé d'avouer, à la repréſentation de ſon *Electre*, que c'étoit une ſtatue de Praxitele, défigurée par un Moderne. Rouſſeau fit des Couplets contre lui ; & les Détracteurs de l'antiquité ſe ſervirent très-mal-à-propos de la copie, pour dépriſer les originaux.

Longepierre, ſi grand admirateur des Anciens qu'il imitoit & traduiſoit ſi mal, ne s'attacha, dit-on, à la Poéſie Françoiſe, que par les conſeils de ſon pere. Jamais obéiſſance filiale ne fut plus déplacée. On dit auſſi que cet Auteur auroit voulu retirer tous les Exemplaires de ſes Traductions, pour les ſupprimer & en effacer à jamais le ſouvenir. Il ſentoit apparemment la vérité de cette Epigramme du grand Rouſſeau.

Longepierre le Tranſlateur,
De l'antiquité zélateur,
Reſſemble à ces premiers Fidèles
Qui combattoient juſqu'au trépas,
Pour des vérités immortelles
Qu'eux-mêmes ne comprenoient pas.

L'ORME, (*M. de*) ancien Mouſquetaire, la *Mort de Goret.*

LOSME DE MONTCHENAY, (*Jacques de*) fils d'un Procureur au Parlement de Paris, mourut au

mois de Juin 1740, âgé de ſoixante-quinze ans. Il s'étoit diſtingué par pluſieurs imitations de Martial, qui ſont eſtimées. Ses Comédies ſont intitulées la *Cauſe des femmes*, la *Critique* de cette Piece, le *Grand Sophi*, le *Phénix*, & les *Souhaits*.

LOUVART, Auteur d'une Piece intitulée *Urgande*.

LOUVET, Auteur d'une Tragédie de la *Mort d'Alexandre*.

LULLY, (*Jean-Baptiſte*) Muſicien, naquit à Florence en 1633. Ce fut un de nos Officiers qui l'engagea à venir en France, où il ſe fit rechercher pour le goût avec lequel il jouoit du Violon. Mademoiſelle de Montpenſier l'attacha à ſon ſervice; & Louis XIV, lui marqua l'eſtime qu'il faiſoit de ſon mérite, en lui donnant l'inſpection ſur ſes Violons. On en créa même une nouvelle Troupe en ſa faveur, qu'on nomma les petits Violons, par oppoſition à la bande des vingt-quatre, la plus célèbre alors de toute l'Europe.

Lully a fait pluſieurs innovations dans la Muſique, qui lui ont toutes réuſſi. Avant lui, la Baſſe & les parties du milieu n'étoient qu'un ſimple accompagnement; & l'on ne conſidéroit que le Chant du deſſus, dans les Pieces de Violon; mais Lully a fait chanter les parties auſſi agréablement que le deſſus. Il y a introduit des Fugues admirables, a étendu l'Empire de l'harmonie, & a trouvé des mouvemens nouveaux, & juſques-là inconnus à tous les Maîtres. Il a fait entrer, dans les Concerts, juſqu'aux Tambours & aux Tymbales. Avec de faux accords & des diſſonnances, écueils ordinaires où les plus habiles échouoient, Lully a ſçu compoſer les plus beaux endroits de ſes ouvrages, par l'art qu'il a eu de les préparer, de les placer, & de les ſauver. Enfin il falloit un Lully pour donner en France

la perfection aux Opéra, le plus grand effort & le chef-d'œuvre de la Muſique. Le caractere de la compoſition de cet Artiſte admirable, eſt une variété merveilleuſe, une mélodie, & une harmonie qui enchantent. Ses chants ſont ſi naturels & ſi inſinuans, qu'on les retient tous, pour peu qu'on ait de goût & de diſpoſition.

Lully mourut à Paris en 1687, à cinquante-quatre ans, pour s'être frappé rudement le bout du pied, en battant la meſure avec ſa canne. Le mauvais germe que la débauche avoit mis dans ſon ſang, fit empirer le mal. Déchiré de remords, il ſe fit mettre ſur la cendre, la corde au cou, fit amende honorable, & chanta les larmes aux yeux: *Il faut mourir, Pécheur, &c.*

Lully formoit lui-même ſes Muſiciens & ſes Acteurs. Son oreille étoit ſi fine, que, d'un bout du Théâtre à l'autre, il diſtinguoit le Violon qui jouoit faux. Dans ſon premier mouvement de colere, il briſoit l'inſtrument ſur le dos du Muſicien. La répétition faite, il l'appelloit, lui payoit ſon Inſtrument plus qu'il ne valoit, & l'emmenoit dîner avec lui. Il avoit l'enthouſiaſme du talent, ſans lequel on réuſſit toujours foiblement. Il ſçavoit ce qu'il valoit, & le faiſoit peut être trop ſentir aux autres.

Perſonne n'apportoit dans la ſociété plus de gaieté que lui, mais de cette gaieté qui dégénéroit quelquefois en poliſſonnerie. Moliere le regardoit comme un excellent Pantomime, & lui diſoit aſſez ſouvent: « Lully fais-nous rire ». Sénecé, dont nous avons quelques Poéſies, a tracé le Portrait de ce Muſicien, dans une lettre qu'il feignit d'écrire des Champs-Elyſées, peu de tems après la mort de Lully. Voici ce portrait.

« Sur une eſpece de brancard, compoſé groſſièrement de pluſieurs branches de lauriers, parut

» porté par douze Satyres, un petit-homme d'aſſez » mauvaiſe mine, & d'un extérieur fort négligé. » De petits yeux bordés de rouge, qu'on voyoit à » peine, & qui avoient peine à voir, brilloient en » lui d'un feu ſombre, qui marquoit tout enſemble » beaucoup d'eſprit & de malignité. Un caractère de » plaiſanterie étoit répandu ſur ſon viſage; & certain » air d'inquiétude régnoit dans toute ſa perſonne. » Enfin, ſa figure entière reſpiroit la biſarrerie; » & quand nous n'aurions pas été ſuffiſamment » inſtruits de ce qu'il étoit, ſur la foi de ſa phyſio- » nomie, nous l'aurions pris ſans peine pour un Mu- » ſicien ».

Nous avons de Lully, les Opéra intitulés *Cadmus*, *Alceſte*, *Théſée*, *Atys*, *Pſyché*, *Iſis*, *Bellerophon*, *Proſerpine*, *Perſée*, *Phaéton*, *Amadis*, *Roland*, *Armide*, les *Fêtes de l'Amour & de Bacchus*, *Acis & Galathée*, le *Carnaval*, *Achille & Polixène*, le *Triomphe de l'Amour*, l'*Idylle de la paix*, l'*Eglogue de Verſailles*, le *Temple de la paix*. Lully a encore fait la Muſique d'environ vingt Ballets pour le Roi, comme ceux des *Muſes*, de l'*Amour déguiſé*, de la *Princeſſe d'Elide*, *&c.* C'eſt encore de lui qu'eſt la Muſique de l'*Amour Médecin*, de *Pourceaugnac*, du *Bourgeois Gentilhomme*, *&c.* On a auſſi de ce Muſicien, des ſuites de Symphonies, des *Trio* de Violons, & pluſieurs Motets à grands Chœurs. Lully épouſa la fille de Lambert, célèbre Muſicien François. Il en eut pluſieurs fils, qui marcherent de loin ſur les traces de leur pere.

Dans l'Épître adreſſée à M. de Seignelay, Boileau entend parler de Lully par ces vers.

En vain, par ſa grimace, un bouffon odieux,
A table nous fait rire & divertit nos yeux;
Ses bons mots ont beſoin de farine & de plâtre.
Prenez-le, tête-à-tête, ôtez lui ſont Théâtre;
Ce n'eſt plus qu'un cœur bas, un coquin ténebreux;
Son viſage eſſuyé n'a plus rien que d'affreux.

Voilà en effet, dit-on, le *vrai caractere* de Lully, qui réuſſiſſoit parfaitement dans des Contes obſcènes, & qui n'avoit point de converſation hors des matieres concernant l'ordure & l'intérêt.

Deſpréaux ſoutenoit que Lully avoit énervé la Muſique ; que la ſienne amolliſſoit les ames, & que, s'il excelloit, c'étoit ſur-tout dans le Mode Lydien.

Lully eſt enterré dans l'Egliſe des Petits-Peres, où ſa veuve lui a fait élever un mauſolée magnifique. Les vers qu'on lit, à ce ſujet, dans les Œuvres de Pavillon, n'honorent pas la mémoire du Mucien. Sur ce tombeau de marbre blanc, eſt repréſentée la Mort, tenant d'une main un flambeau renverſé, & de l'autre, ſoutenant un rideau au-deſſus du buſte de Lully.

O mort qui cachez tout dans vos demeures ſombres,
Vous par qui les plus Grands Héros,
Sous prétexte d'un plein repos,
Se trouvent obſcurcis dans d'éternelles ombres :
Pourquoi, par un faſte nouveau,
Nous rappeller la ſcandaleuſe Hiſtoire
D'un libertin indigne de mémoire,
Peut-être même indigne du tombeau ?
S'eſt-il jamais rien vu d'un ſi mauvais exemple ?
L'opprobre des mortels triomphe dans un Temple,
Où l'on rend à genoux ſes vœux au Roi des Cieux.
Ah ! cachez pour jamais ce ſpectacle odieux.
Laiſſez tomber, ſans plus attendre,
Sur ce buſte honteux votre fatal rideau ;
Et ne montrez que le flambeau
Qui devoit avoir mis l'original en cendre.

Lully abrégea ſes jours par ſon travail & par une vie peu réglée. Lorſqu'il étoit à l'extrémité & abandonné des Médecins, M. le Chevalier de Lorraine le vint voir, & lui marqua la tendre affection qu'il avoit pour lui, par pluſieurs aſſurances

d'amitié. « Oh ! oui vraiment, lui dit la femme de » Lully; vous êtes fort de ſes amis ; c'eſt vous » qui l'avez enivré le dernier, & qui êtes cauſe de » ſa mort ». Lully prit auſſitôt la parole : « Tais » toi, tais-toi, dit-il, ma chere femme ; M. le » Chevalier m'a enivré le dernier ; & ſi j'en ré- » chappe, ce ſera lui qui m'enivrera le premier ».

On donna à Lully un Prologue d'Opéra, que l'on trouvoit excellent : la perſonne qui le lui préſenta, le pria de vouloir bien l'examiner devant elle. Lorſque Lully fut au bout, la perſonne lui demanda s'il n'y trouvoit rien à redire. « Je n'y » trouve qu'une lettre de trop, répondit-il ; c'eſt » qu'au lieu qu'il y a *fin du Prologue*, il devoit y » avoir, *Fi du Prologue* » !

Le Cardinal d'Eſtrées étant à Rome, & louant Corelli ſur la belle compoſition de ſes Sonates : c'eſt, Monſeigneur, lui répondit le Muſicien, que j'ai bien étudié Lully.

Lully s'étant, comme on l'a dit, bleſſé au petit doigt du pied, en battant la meſure avec ſa canne, cette bleſſure, qu'on négligea d'abord, devint ſi conſidérable, que ſon Médecin lui conſeilla de ſe faire couper le doigt. On retarda l'opération ; & le mal gagna bientôt la jambe. Son Confeſſeur, qui le vit en danger, lui dit, qu'à moins de jetter au feu ce qu'il avoit noté de ſon Opéra nouveau, pour montrer qu'il ſe repentoit de tous ſes Opéra, il n'y avoit point d'abſolution à eſpérer. Il le fit ; & le Confeſſeur ſe retira. M. le Duc vint le voir, & lui dit : « Quoi ! » tu as jetté au feu ton Opéra ? Que tu es fou, d'en » croire un Janſéniſte qui rêvoit ! Paix, Monſei- » gneur, paix, lui répondit Lully à l'oreille : Je » ſçavois bien ce que je faiſois ; j'en avois une ſe- » conde copie ».

ainſi dire, étoit Tragi-Comique avant Corneille. Enfin, la partie dont Mairet ſemble s'être le plus occupé, celle qui lui a le mieux réuſſi, eſt l'effet théâtral. Il eſt peu de ſes Pieces, qui n'offrent quelques ſituations neuves & intéreſſantes. Il les place & les prépare, & a jugé d'avance de leur effet. On ne peut lui refuſer l'invention; &, s'il fût venu plus tard, on eût, ſans doute, été contraint de lui accorder la meilleure partie de ce qu'on lui refuſe.

MALARD, de la ville de Marſeille, fit imprimer, en 1716, une Tragédie de *Marius & Sylla*. Il avoit compoſé en 1704, une Tragédie de *Thémiſtocle*, que les Comédiens n'ont pas voulu recevoir.

MALÉZIEU, (*Nicolas de*) Ecuyer, Seigneur de Chatenay, près de Sceaux, étoit Chancelier de la Principauté de Dombes, Secrétaire Général des Suiſſes & Griſons, Secrétaire des Commandemens de M. le Duc du Maine, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, où il avoit été reçu en 1701, & honoraire de celle des Sciences. Il avoit infiniment de mérite, d'eſprit & de probité, & traduiſoit le Grec très-facilement. Il mourut d'apoplexie en 1727, âgé de ſoixante-ſeize ans & ſix mois. Nous avons de lui, le *Prince de Cathay*, les *Importuns*, la *Tarentule*, l'*Heautontimorumenos*, *Philémon & Baucis*, avec des Poéſies imprimées dans un Recueil intitulé *Divertiſſemens de Sceaux*. On lui attribue *Polichinel demandant une Place à l'Académie*, Comédie en un Acte, repréſentée par les Marionnettes de Brioché. Elle ſe trouve dans les *Pieces échappées au feu*, volume *in*-12. Un Académicien oppoſa à cette Comédie, *Arlequin Chancelier*; mais elle n'a pas été imprimée, non plus que *Brioché Chancelier*, autre ſatyre faite contre la même Piece.

MANDAJORS, Auteur de l'*In-promptu de Nîmes*.

MARCEL, Auteur peu connu d'une Comédie du *Mariage ſans Mariage.*

MARCEL, l'un des grands Danſeurs qu'ait eus l'Académie Royale de Muſique, mourut en 1759, fort âgé.

MARCET DE MÉZIERES, (M. *Iſaac Ami de*) Auteur de *Diogène à la Campagne.*

MARCHADIER, (l'Abbé) mort jeune en 1748, eſt Auteur de la Comédie du *Plaiſir.*

MARCHAND, (*Jean-Louis*) Muſicien, né à Lyon, & mort à Paris en 1732, âgé de ſoixante-trois ans, étoit un très-grand Organiſte. On prétend qu'il avoit mis en Muſique un Opéra de *Pyrame & Thisbé*, dont les paroles étoient de Morfontaine, qu'il n'a jamais voulu laiſſer repréſenter.

MARCHAND, (M. *Jean-Henri*) Avocat, Auteur de pluſieurs ouvrages de plaiſanterie, & d'une Tragédie de *Menzikoff* avec M. Nougaret.

MARÉCHAL, (*Antoine*) Avocat au Parlement, donné au Théâtre l'*Inconſtance d'Hylas*, la *Généroſe Allemande*, la *Sœur valeureuſe*, le *Railleur*, le *Capitan Matamore*, le *Mauſolée*, la *Cour bergere*, le *Jugement équitable*, le *Dictateur Romain*, & *Torquatus.*

MARREL, Auteur peu connu d'une Tragédie de *Cléolée*, ou la *Généroſité d'Alexandre.*

MARGUERITE DE VALOIS, ſœur de François I, & femme de Henri d'Albret, Roi de Navarre, a fait pluſieurs Pieces de Théâtre, Myſteres & Farces, tels que les *Innocens*, la *Nativité de Jéſus-Chriſt*, l'*Adoration des trois Rois*, le

MANSUET, (le Pere) Capucin, Auteur d'une Tragédie Chrétienne, l'*Heureux déguiſement.*

MARAIS, (*Marin*) célèbre Muſicien, né à Paris en 1656, fit des progrès ſi rapides dans l'Art de jouer de la Viole, que Sainte-Colombe, ſon Maître, ne voulut plus lui montrer à jouer de cet Inſtrument au bout de ſix mois de leçons. Il porta la Viole à ſon plus haut degré de perfection, & imagina, le premier, de faire filer en laiton les trois dernieres cordes des Baſſes, afin de les rendre plus ſonores. On a de lui pluſieurs Pieces de Viole, & pluſieurs Opéra. Celui d'*Alcyone* paſſe pour ſon chef-d'œuvre; on y admire, ſur-tout, une tempête qui fait un effet prodigieux. Un bruit ſourd & lugubre s'uniſſant avec les tons aigus des Flûtes & autres Inſtrumens, rend toute l'horreur d'une Mer agitée, & le ſifflement des Vents déchaînés. On admire encore, dans les ouvrages de Marais, la fécondité & la beauté de ſon génie, jointes à un goût exquis, & à une compoſition ſçavante. Cet illuſtre Muſicien mourut en 1728, ayant donné, outre la Muſique d'*Alcyone*, celle d'*Ariane & Bacchus*, de *Sémélé*, & d'*Alcide.*

MARANDÉ, Auteur d'une Paſtorale du *Berger fidèle.*

MARCASSUS, (*Pierre de*) Avocat au Parlement, Auteur d'une traduction d'*Argénis*, & de deux Pieces de Théâtre, intitulées les *Pêcheurs illuſtres*, & *Éromène.*

MARCÉ, (*Roland de*) Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée, Siège & Reſſort de Baugé, en Anjou, a compoſé en 1601, une Tragédie d'*Achab.*

MARCEL,

MARCEL, Auteur peu connu d'une Comédie du *Mariage ſans Mariage.*

MARCEL, l'un des grands Danſeurs qu'ait eus l'Académie Royale de Muſique, mourut en 1759, fort âgé.

MARCET DE MÉZIERES, (M. *Iſaac Ami de*) Auteur de *Diogène à la Campagne.*

MARCHADIER, (l'Abbé) mort jeune en 1748, eſt Auteur de la Comédie du *Plaiſir.*

MARCHAND, (*Jean-Louis*) Muſicien, né à Lyon, & mort à Paris en 1732, âgé de ſoixante-trois ans, étoit un très-grand Organiſte. On prétend qu'il avoit mis en Muſique un Opéra de *Pyrame & Thisbé*, dont les paroles étoient de Morfontaine; qu'il n'a jamais voulu laiſſer repréſenter.

MARCHAND, (M. *Jean-Henri*) Avocat, Auteur de pluſieurs ouvrages de plaiſanterie, & d'une Tragédie de *Menzikoff* avec M. Nougaret.

MARÉCHAL, (*Antoine*) Avocat au Parlement, a donné au Théâtre l'*Inconſtance d'Hylas*, la *Généreuſe Allemande*, la *Sœur valeureuſe*, le *Railleur*, le *Capitan Matamore*, le *Mauſolée*, la *Cour bergere*, le *Jugement équitable*, le *Dictateur Romain*, & *Torquatus.*

MAREL, Auteur peu connu d'une Tragédie de *Timoclée*, ou la *Généroſité d'Alexandre.*

MARGUERITE DE VALOIS, ſœur de François I, & femme de Henri d'Albret, Roi de Navarre, a fait pluſieurs Pieces de Théâtre, Myſteres & Farces, tels que les *Innocens*, la *Nativité de Jéſus-Chriſt*, l'*Adoration des trois Rois*, le

Déſert, la *Comédie des quatre Dames & des quatre Gentilshommes*, la *Farce de trop, plus, peu, moins*. Cette Reine mourut en 1549, âgée de cinquante-ſept ans.

MARGUERITTE, (*M. le Baron de*) a fait repréſenter à Nîmes, en 1774, *Clémentine*, ou l'*Aſcendant de la Vertu*, Drame en cinq Actes, en proſe, & a donné la *Révolution de Portugal*, Tragédie en cinq Actes.

MARIGNIER, a donné la *Pantoufle*, *Lydippe* & *Argénie*.

MARIN, (*Louis-François-Claude*) né à la Ciotat, en Provence, Cenſeur Royal, a donné les Pieces ſuivantes, *Julie*, ou le *Triomphe de l'amitié*, la *Fleur d'Agathon*, l'*Heureux menſonge*, *Fédine*, les *Graces de l'ingénuité*, réunies dans un Volume.

MARION, (*Pierre-Xavier*) Jéſuite, né à Marſeille en 1704, eſt Auteur d'une Tragédie d'*Abſalon*, & de la *Mort de Cromwel*.

MARIVAUX, (*Pierre Carlet de Chamblain de*) de l'Académie Françoiſe, naquit à Paris en 1688, d'un pere qui avoit été Directeur de la Monnoie de Riom, en Auvergne, & qui étoit d'une famille ancienne dans le Parlement de Normandie. Ses ouvrages le firent connoître de bonne-heure. Ils reſpirent preſque tous l'enjouement & la fineſſe, & ſuppoſent aſſez généralement une imagination vive, & un caractère d'eſprit ſingulier. Parmi les Romans de ſa compoſition, la *Vie de Mariamne*, & le *Payſan parvenu*, occupent le premier rang; mais, par une inconſtance particulière à cet Auteur, il quitta l'un pour commencer l'autre, & n'acheva aucun des deux. Nous avons de lui ſept Volumes de Pieces de Théâtre, qui ne ſont pas

toutes du même mérite. Celles dont la lecture paroît le plus juſtifier le ſuccès, ſont la *Surpriſe de l'Amour*, le *Legs*, & le *Préjugé vaincu*, au Théâtre François; & au Théâtre Italien, la *Surpriſe de l'Amour*, la *Double inconſtance*, & l'*Épreuve*. Les autres ſont intitulées l'*Amour & la Vérité*, *Arlequin poli par l'Amour*, le *Prince traveſti*, la *Fauſſe ſuivante*, l'*Iſle des eſclaves*, l'*Héritier de Village*, le *Triomphe de Plutus*, la *Nouvelle Colonie*, le *Jeu de l'Amour & du Haſard*, le *Triomphe de l'Amour*, l'*École des meres*, l'*Heureux ſtratagême*, la *Mépriſe*, la *Mere confidente*, les *Fauſſes Confidences*, la *Joie imprévue*, les *Sinceres*, l'*Épreuve*, la *Diſpute*, la Tragédie d'*Annibal*, le *Dénouement imprévu*, l'*Iſle de la raiſon*, la *Réunion des Amours*, les *Sermens indiſcrets*, le *Petit-Maître corrigé*, le *Pere prudent & équitable*, l'*Amante frivole*, le *Chemin de la fortune*, la *Femme fidelle*, *Félicie*, & les *Acteurs de bonne-foi*.

Marivaux eſt mort à Paris en 1763, âgé de ſoixante-quinze ans. Cet Auteur voyant, que ſes prédéceſſeurs avoient épuiſé tous les ſujets des Comédies de caractère, s'eſt livré à la compoſition des Pieces d'intrigue; & dans ce genre, qui peut être varié à l'infini, ne voulant avoir d'autre modèle que lui-même, il s'eſt frayé une route nouvelle. Il a imaginé d'introduire la Métaphyſique ſur la ſcène, & d'analyſer le cœur humain dans des diſſertations tendrement épigrammatiques. Auſſi le Canevas de ſes Comédies n'eſt-il ordinairement qu'une petite toile fort légere, dont l'ingénieuſe broderie, ornée de traits plaiſans, de penſées jolies, de ſituations neuves, de réparties agréables, de fines ſaillies, exprime ce que les replis du cœur ont de plus ſecret, ce que les rafinemens de l'eſprit ont de plus délicat. Ne croyez cependant pas que cette ſubtilité métaphyſiquement comique, ſoit le ſeul caractère diſtinctif de ſon Théâtre; ce qui y regne principalement, eſt un fond de Philoſophie, dont

les idées, développées avec fineſſe, filées avec art, & adroitement accommodées à la ſcène, ont toutes, pour but, le bien général de l'Humanité. Quoiqu'on reproche à Marivaux de trop diſſerter ſur le ſentiment, ce n'eſt cependant pas le ſentiment qui domine dans la plupart de ſes Comédies; mais lorſqu'elles manquent d'un certain intérêt de cœur, il y a preſque toujours un intérêt d'eſprit qui le remplace. Peut-être qu'un peu plus de préciſion y jetteroit plus de chaleur; & que, ſi le ſtyle en étoit moins ingénieux, il ſeroit plus naturel. Concluez donc que les défauts qu'on remarque dans les Œuvres dramatiques de Marivaux, ne viennent que d'une ſurabondance d'eſprit, qui fait tort à la délicateſſe de ſon goût: tels ſont ces Dialogues ſi ſpirituels & ſi ennuyeux, entre des interlocuteurs qui regorgent d'eſprit & manquent de ſens, qui épuiſent une idée & jouent ſur le mot, pour égayer ridiculement un tiſſu de ſcènes métaphyſiques; ces triſtes Analyſes du ſentiment, qui ne peignent ni les mœurs, ni le ridicule des hommes; ces réflexions ſubtiles, qui ſuffoquent les Spectateurs; ces métaphores, toujours neuves à la vérité, mais ſouvent hardies, quelquefois haſardées; ces expreſſions détournées, qui n'ont de piquant que la ſingularité de leur aſſociation. « Ce que j'ai traduit » d'après vos yeux... des Amans ſur le pavé..., » des cœurs hors de condition..... des yeux qui » violeroient l'hoſpitalité... &c, &c », ſont des façons de parler qu'on déſapprouve avec peine, comme certains criminels qu'on ne condamne qu'à regret.

Pourquoi faut-il que l'eſtime de l'Auteur pour les Écrivains Modernes l'ait détourné de la lecture des Anciens? Il y auroit puiſé, comme dans la véritable ſource, ce goût qui donne la perfection aux ouvrages d'eſprit; & ſi Plaute, Térence, & Ariſtophane n'euſſent pas été ſes guides dans une carrière où il n'en vouloit point d'autre que lui-

même, ils auroient du moins pu quelquefois l'empêcher de s'égarer. Les autres lui auroient appris qu'on peut bien ſe frayer de nouvelles routes dans tous les genres, mais jamais ſe former un langage nouveau; qu'il faut penſer d'après ſoi-même, & parler comme tout le monde.

Perſuadé que la ſubtilité épigrammatique de ſon eſprit, & la ſingularité de ſon ſtyle, plairoient aſſez, ſans le ſecours de la verſification, Marivaux a écrit en proſe preſque toutes ſes Comédies; ſes ſuccès lui firent des Partiſans; & il eut bientôt des Imitateurs. Une foule d'Auteurs ſubalternes s'embarraſſerent dans un labyrinthe de phraſes, qui devint à la mode. Heureuſement qu'ils n'avoient ni l'eſprit, ni le mérite de leur Chef, & que, ne copiant que ſes défauts, ils n'offroient, dans leurs écrits, qu'un jargon précieuſement ridicule. Mille cris s'élevèrent pour le proſcrire; & l'on convint qu'il ne ſeroit ſouffert déſormais, que dans les ouvrages de Marivaux, où il s'eſt, pour ainſi dire, identifié avec les graces de ſon génie.

MARLET, (l'Abbé) a mis en muſique une Paſtorale de *Jéſus Naiſſant.*

MARMONTEL, (M. *Jean-François*) né dans le Limoſin en 1722, de l'Académie Françoiſe, a donné au Théâtre *Denys le Tyran*, *Ariſtomène*, *Cléopâtre*, les *Héraclides*, *Egyptus*, la *Guirlande*, *Acante & Céphiſe*, *Liſis & Délie*, les *Sibarites*, *Hercule mourant*, *Céphale & Procris*, la *Bergere des Alpes*, le *Huron*, *Lucile*, *Silvain*, *Zémire & Azor*, l'*Ami de la Maiſon*, *Annette & Lubin*. Ses *Contes Moraux*, ouvrage ſi connu, ſi eſtimé, ont fourni des ſujets de Comédie pour tous les Théâtres.

MARTEL, Auteur peu connu d'une Comédie, intitulée l'*Illumination*.

MAROLLES, (l'Abbé de) a traduit dans notre Langue les Comédies de Plaute en 1658.

MARTIGNAC a traduit en François trois Comédies de Térence, l'*Eunuque*, l'*Héautontimorumenos* & l'*Hécyre*.

MARTIN a fait la muſique du *Bal Militaire*.

MARTINI, (*M.*) a compoſé la muſique de l'*Amoureux de quinze ans*, & du *Fermier cru ſourd*.

MASCRÉ, Avocat en Parlement, a compoſé en 1671, la *Proſarite*, ou l'*Ennemi de la Vertu*, Comédie en cinq Actes, dont il ne reſte que des Fragmens.

MASERIER, (l'Abbé) mort depuis pluſieurs années, a compoſé le *Caprice & la Reſſource*, Prologue en vers, joué en 1732, avant la *Sœur ridicule*, Comédie de Montfleury.

MASSIP, Auteur de l'Opéra des *Fêtes Nouvelles*.

MATHEAU *ou* MATHO, Muſicien, né en Bretagne, & mort à Verſailles en 1746, dans la quatre-vingt-ſixième année de ſon âge. Il fut élevé Page de la Muſique du Roi, & avoit une Haute-taille aſſez foible, mais qu'il conduiſoit avec beaucoup d'art & de goût. Louis XIV lui donna la Place de Maître de Muſique de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, mere de Louis XV. Matheau eut auſſi l'honneur de montrer la muſique à ce Prince. Il avoit la Charge de Maître de Muſique des Enfans de France, avant Royer, & a fait l'Opéra d'*Arion*, & le *Ballet des Tuileries*.

MATHIEU, (*Pierre*) naquit à Porentru, près de la Suiſſe, en 1563. Il fut d'abord Principal du

Collége de Vercel, en Franche-Comté; enſuite étant venu à Lyon, il fut reçu Avocat au Préſidial de cette Ville. Il quitta Lyon pour aller à Paris, où il travailla à l'Hiſtoire de France; ce qui lui fit obtenir la Place d'Hiſtoriographe, avec une penſion. Ayant ſuivi Louis XIII au Siège de Montauban, il fut atteint de la maladie qui régnoit alors dans le Camp; & s'étant fait tranſporter à Toulouſe, il y mourut en 1621. Nous avons de cet Auteur, *Clitemneſtre*, *Eſther*, *Aman*, *Vaſthi*, la *Guiſade*, ou le *Triomphe de la Ligue*.

MATHON, (*M. Alexis*) né à Lille, en Flandres, Auteur d'une Tragédie d'*Andriſcus*.

MATHON DE LA COUR, (*M. Charles-Joſeph*) né à Lyon en 1738, a traduit l'Opéra Italien d'*Orphée & Eurydice*.

MAUCOMBLE, (*Jean-François-Dieu-Donné*) Officier dans le Régiment de Ségur, naquit à Metz en 1735, de *M. Maucomble*, Tréſorier des Ponts & Chauſſées de cette Généralité. Il quitta de bonne-heure l'état Militaire, pour ſe livrer tout entier à l'étude des Belles-Lettres. Il s'y enhardit au point d'entreprendre une Tragédie; c'étoit le ſujet d'*Attila*, manqué par le grand Corneille, qu'il prétendoit remettre ſur la ſcène; mais il eut la ſageſſe peu commune à cet âge, de laiſſer ce coup d'eſſai dans ſon porte-feuille. Peut-être eût-il dû en uſer de même, à l'égard d'un autre ouvrage dramatique, qu'il a fait imprimer depuis, ſous ce titre: les *Amans déſeſpérés*, ou la *Comteſſe d'Olinval*, Drame en cinq Actes. Cette Tragédie Bourgeoiſe, plus horrible encore que *Béverley*, étoit le fruit de l'eſpece d'enthouſiaſme, que lui avoit inſpiré le goût nouveau qui s'introduit ſur la Scène Françoiſe. M. Maucomble avoit fait quelques Romans, & eſt mort jeune en 1768,

MAU[illegible]
ER, (M.) né à Paris, & ancien Garde[illegible]
, a donné *Ameſtris*, *Coriolan*, *Coſroès*, &
ve imprudente.

AUPAS, (*Charles*) Auteur d'une Comédie des
iſes

MAUPIN, (*la Demoiſelle*) née en 1673, fille du
ir d'*Aubigny*, Secrétaire du Comte d'Armagnac,
ouſa, étant encore très-jeune, un nommé Mau-
n, de Saint-Germain-en-Laye, & lui fit donner
n Emploi dans les Aydes en Province. Pendant
on abſence, Mlle. Maupin qui avoit un goût na-
turel pour l'exercice des Armes, fit connoiſſance
avec un homme appellé Séranne, Prevôt de Salle,
& alla avec lui à Marſeille. La néceſſité les obligea
de faire uſage des talens que la Nature leur avoit
donnés. Ils avoient l'un & l'autre une belle voix;
ils n'eurent pas de peine à trouver place à l'Opéra
de cette Ville. Mlle. Maupin y reſta quelque tems;
mais un accident l'en fit ſortir, & l'obligea à quit-
ter le pays. Nouvelle Sapho, elle avoit conçu un
attachement trop tendre pour une jeune Marſeil-
loiſe, que ſes Parens firent mettre dans un Cou-
vent à Avignon: quand Mademoiſelle Maupin ſçut
le lieu de ſa retraite, elle alla ſe préſenter en
qualité de Novice dans le même Monaſtère, &
fut reçue. Au bout de quelque tems, une Reli-
gieuſe vint à mourir. Mademoiſelle Maupin la dé-
terra, la porta dans le lit de ſon amie, mit le fe
au lit & à la chambre, & profita du tumulte cau
par l'incendie, pour enlever la fille qu'elle aimoit
Dès qu'on ſe fut apperçu de cette évaſion, on l
fit ſon procès; &, ſous le nom de d'Aubigny, ca
elle ſe faiſoit toujours paſſer pour fille, elle fu
condamnée au feu par contumace; mais, comm
dans la ſuite, la jeune Marſeilloiſe fut retrouvé
& que ſon amie avoit eu la précaution de s'évad
[illegible]ence ne fut pas miſe à exécution.

La Maupin eut encore diverſes aventures pendant le tems qu'elle reſta en Province, où elle fut toujours habillée en homme. Cet habillement qu'elle avoit commencé de prendre à Marſeille, lui alloit au mieux. Elle le portoit à Paris, lorſqu'elle vouloit ſe divertir, ou qu'elle avoit envie de ſe venger de quelqu'un qui l'avoit inſultée. Elle poſſédoit le talent de bien faire des Armes; & il n'y avoit guères de Maître de Salle plus adroit qu'elle; c'étoit une obligation qu'elle avoit à ſon Amant Séranne.

Mlle Maupin vint à Paris, où, reprenant le nom de ſon mari, elle débuta à l'Opéra, dans *Cadmus*, par le rôle de *Pallas*, & fut généralement applaudie. Pour marquer ſa reconnoiſſance, elle ſe leva dans ſa machine, ſalua le Public en ôtant ſon caſque; ce qui fit encore redoubler les applaudiſſemens. Il eſt vrai qu'elle étoit très-jolie, avoit de beaux cheveux, le nez aquilin, une bouche, des dents, une gorge parfaitement belle. Quoiqu'elle ne ſçût pas une note de muſique, elle y ſuppléoit par une mémoire prodigieuſe.

Dumeſnil, Acteur de l'Opéra, l'ayant inſultée, elle l'attendit un ſoir dans la Place des Victoires, vétue en homme, voulut l'obliger de mettre l'épée à la main, &, ſur ſon refus, lui donna une volée de coups de bâton, lui prit ſa tabatiere & ſa montre. Le lendemain, Dumeſnil raconta à l'Opéra ſon aventure, qui avoit fait beaucoup de bruit; mais il la raconta avec d'autres circonſtances, & ſe vanta d'avoir été attaqué la veille par trois voleurs, dont il s'étoit défendu vigoureuſement, mais qui lui avoient pris ſa montre & ſa tabatiere; lorſqu'il eut fini de raconter ſes bravades, Mademoiſelle Maupin qui étoit du nombre de ſes Auditeurs, lui dit: « Tu en as menti; tu n'es qu'un lâche & un » poltron: car c'eſt moi ſeule qui ai fait le coup;

» & voilà ta montre & ta tabatiere que je te rends, » pour preuve de ce que je dis ». Thévenard, qui l'avoit auſſi offenſée, & qui craignoit une pareille aventure, fut obligé de reſter caché pendant trois ſemaines au Palais Royal ; & enfin, pour ſortir d'embarras, il prit le parti de demander pardon à Mlle. Maupin.

Le goût ſingulier de cette femme pour les perſonnes de ſon ſexe étoit ſi vif, qu'elle s'expoſoit à de fréquens mépris de leur part, & n'en étoit pas plus réſervée. Un jour elle fit, ſans ſuccès, les plus tendres inſtances à une Actrice appellée Mlle. Moreau. On raconte, qu'étant à un Bal que feu *Monſieur*, frere unique du Roi, donnoit au Palais Royal, & s'étant déguiſée en homme, ſuivant ſa coutume, elle ôſa faire à une Dame des agaceries indécentes, qui, de la part d'un homme, paſſeroient pour la plus grande inſulte. Trois des amis de cette Dame, indignés de cette action, réſolurent d'en tirer vengeance, & l'appellerent dans la Place : elle ſortit fièrement, mit l'épée à la main, & les jetta tous trois ſur le carreau ; enſuite elle rentra dans le Bal ; & s'étant fait connoître à *Monſieur*, elle obtint ſa grace.

Mlle. Maupin quitta l'Opéra, pour aller à Bruxelles, où elle devint maîtreſſe de l'Electeur de Bavière, qui, après l'avoir entretenue quelque tems, la quitta pour Madame la Comteſſe d'Arcos, & lui envoya une bourſe de quarante-mille francs, avec ordre de ſortir de Bruxelles, très-promptement. Ce fut le Comte d'Arcos lui-même, qui fut chargé de porter cet ordre, & la bourſe : Mademoiſelle Maupin le reçut comme un Valet, prit la bourſe, & la lui jetta à la tête, en lui diſant que c'étoit la récompenſe d'un M.... tel que lui. Elle partit de Bruxelles avec une penſion de deux mille francs, que lui fit l'Electeur, revint à Paris, &

ıtra à l'Opéra ; elle ſe raccommoda avec le Comte Albert, qui avoit été autrefois ſon Amant, & elle a conſervé depuis, juſqu'au moment de ſa ıverſion.

Dès ce moment, elle renvoya, à tous ſes Amans, Contrats qu'ils lui avoient faits, & ne ſe réva que les deux-mille livres de la penſion de lecteur de Bavière. Réſolue de mener une vie guliere, elle rappella ſon mari qui étoit en Proıce, & vécut avec lui juſqu'à ſa mort, arrivée 1701, dans une parfaite union.

On ne ſera pas fâché de trouver ici une Piece de rs que Mlle. Maupin envoya à ſon Amant, le ımte d'Albert, au Camp de M. de Villars, & i fut attribuée à Benſerade. Comparée avec les ıs belles lettres amoureuſes d'Ovide, elle pourt encore ſoutenir le parallele. Voici comme le ète fait parler Mlle. Maupin.

Voudras tu, cher Amant, parmi le bruit des armes,
Entendre le récit de mes vives allarmes ;
Et quand Mars, dans ton ſein, allume ſes fureurs,
Tes yeux daigneront-ils voir une Amante en pleurs ?
Quel trouble, quel effroi de tout mon cœur s'empare !
Il court un bruit confus qu'un combat ſe prépare ;
Que Bade vainement ſonge à ſe retrancher ;
Qu'au milieu de ſes Forts Villars va le chercher.
Bruit cruel ! chaque mot m'épouvante & me glace !
Le Ciel me feroit-il preſſentir ma diſgrace ?
Ah ! je ſçais que pour toi la gloire a trop d'appas ;
Que l'honneur aux périls précipite tes pas.
Pour un Guerrier, tes yeux ont reçu trop de charmes ;
Pour un Amant ton cœur aime trop les allarmes.
Le Ciel devoit du moins te rendre, en te formant,
Ou moins vaillant Guerrier, ou moins aimable Amant.
De mon ſexe timide ignorant la foibleſſe,
Je ſuis faite aux périls, ainſi qu'à la tendreſſe.
Que ne m'eſt-il permis de vôler après toi ?
Si je ſuivois tes pas, je n'aurois nul effroi :
J'irois braver la mort & ſerois toujours prête
De m'expoſer aux coups qui menacent ta tête :

MAU MAU

Ta jeuneſſe, tes traits, ce teint vif, ces appas,
Ces cheveux qu'Apollon ne déſavoueroit pas,
Dans l'empire amoureux inévitables charmes,
Pour toi, dans les combats, ſont d'inutiles armes.
Un homicide plomb, avec impunité,
Frappe ſans reſpecter l'âge, ni la beauté.
Adonis, comme toi, fut autrefois aimable;
Pour toi, je crains, hélas! ſon deſtin déplorable.
Vénus entre ſes bras lui vit perdre le jour;
Je n'ai point ſes attraits; mais j'ai tout ſon amour.
O mere des plaiſirs, favorable Déeſſe!
Toi que ſuivent toujours les Ris & la Jeuneſſe,
Je t'implore aujourd'hui. Si d'une tendre voix
J'ai quelquefois chanté la douceur de tes loix;
Si j'ai vanté ton fils, ſes traits & ſon empire,
Et porté dans les cœurs les flammes qu'il inſpire,
Vôle, deſcends des Cieux; ſers-toi de ces regards
Qui ſçavent, quand tu veux, déſarmer le Dieu Mars.
Obtiens qu'à mon amour? il ne ſoit pas funeſte.
Mais, que dis-je, inſenſée? & quel eſpoir me reſte?
En voyant cet objet de mes vœux les plus doux,
Tu ſerois ma Rivale; & Mars ſeroit jaloux.
Parmi tant de frayeurs, c'eſt toi ſeul que j'implore,
Cher Amant; ſouviens-toi que mon ame t'adore;
Que tu dois de mes pleurs faire ceſſer le cours;
Qu'en expoſant ta vie, il y va de mes jours.

Vers le milieu de l'année 1705, Mademoiſelle Maupin forma le deſſein de renoncer au Théâtre; elle ne voulut cependant rien faire ſans conſulter ſon Amant, pour qui elle eut autant d'eſtime que de tendreſſe. Elle lui écrivit pour lui annoncer la réſolution qu'elle avoit priſe de ſe retirer du monde, & le prier de lui en dire ſon avis. Elle attendoit qu'il approuvât ce parti, pour le ſuivre avec plus de confiance.

Cette Lettre a donné lieu à une très-belle Réponſe, & où il y a autant d'eſprit & de ſentiment, que de Philoſophie & de Religion. « Songez-vous » à qui vous vous adreſſez, dit M. le Comte d'Albert à ſon Amante? Eſt-ce ma Religion, eſt-ce » mon cœur, eſt-ce ma complaiſance, que vous » voulez mettre à l'épreuve? Et comptez-vous,

» en me conſultant, que je ſois aſſez le maître de
» mes ſentimens, pour vous fortifier dans les vôtres?
» Avez-vous perdu l'idée de ce que je ſuis à
» votre égard? N'eſt-ce pas inſulter à mon mal-
» heur, que de me forcer à l'approuver? Et ne
» mériteriez-vous pas que, pour vous punir de votre
» injuſtice, je me rangeaſſe du parti du monde
» contre vous-même? Je ſçais que vous ne doutez
» pas de la part que je prends à tout ce qui peut
» faire votre bonheur; mais ignorez-vous que vous
» ne pourrez parvenir à celui où vous aſpirez,
» qu'aux dépens du mien-propre, & ſans qu'il
» m'en coûte mon repos? Ne devez-vous pas
» craindre qu'à force de m'intéreſſer à ce que vous
» faites, je ne tâche de vous en diſſuader; & pou-
» vez-vous ſagement vous confier à un homme qui
» ne ſçauroit agir de bonne-foi, ſans trahir ſes
» intérêts? Vous le ſçavez; depuis que vous re-
» noncez au monde, mes intérêts deviennent bien
» différens des vôtres. A quelle extrémité me ré-
» duiſez-vous donc, pour répondre à la bonne
» opinion que vous avez de moi! & qu'il m'en
» coûte cher de vous avoir perſuadée de ma ſincé-
» rité! Il faut que je me détache de moi-même,
» pour me conformer à vos intentions; il faut que
» j'étouffe tout ſentiment de ſenſibilité & de déli-
» cateſſe; il faut enfin que je vous tienne un lan-
» gage tout oppoſé aux mouvemens de mon cœur,
» & que je m'immole pour vous plaire. Jamais la
» raiſon n'a tant pris ſur la Nature. Mettez donc
» à ce ſacrifice tout le prix qu'il mérite. C'eſt le
» plus grand que j'aie fait, & que je puiſſe faire
» de ma vie ».

M. le Comte d'Albert fait enviſager à Mlle Manpin les raiſons qui pourroient la retenir dans le monde; mais il ne lui diſſimule pas que des raiſons plus fortes encore l'appellent à la retraite. Il finit par l'affermir dans ſa réſolution; & j'ôſe dire que jamais Directeur

ſpirituel ne s'eſt mieux exprimé ſur les choſes du ſalut.

MAZIERES, Auteur d'une ancienne Piece, donnée en 1566, ſous le titre de *Bergerie ſpirituelle*.

MÉLIGLOSSE, eſt le nom ſous lequel *Charles Bauter*, Pariſien, a donné la *Mort de Rogez*, & la *Rodomontade*.

MENARD, (*François*) Auteur d'une Piece intitulée la *Paſtorale*.

MÉNESSON, mort à Paris en 1748, dans un âge fort avancé, eſt Auteur des paroles de *Méroé la Fée*, des *Plaiſirs de la paix*, & d'*Ajax*.

MENTELLE, (*M.*) a fait en ſociété avec M. des Eſſarts, l'*Amour Libérateur*.

MERCIER, (*Louis-Sébaſtien*) né à Paris le 6 Juin 1740. Après avoir publié pluſieurs ouvrages en divers genres, qui lui ont acquis de la réputation; il a commencé à travailler pour le Théâtre en 1769, & a donné ſucceſſivement *Jenneval* ou le *Barnevelt François*, le *Déſerteur*, *Olynde & Sophonie*, l'*Indigent*, le *Faux ami*, *Jean Hennuyer*, *Evêque de Liſieux*. Ce dernier a été imprimé ſous le nom de M. de Voltaire; & l'Auteur a joui quelque tems de la mépriſe. Ses autres Drames ont été traduits en Italien & en Allemand, & repréſentés ſur preſque tous les Théâtres de Province, où ils ont beaucoup réuſſi. On les a joués chez l'Étranger; & le ſuccès a été le même. L'Auteur eſtimant que le Public eſt le véritable Juge des productions théâtrales, lui a préſenté ſes Pieces, au lieu de les donner aux Comédiens. Il a cependant deux Pieces reçues au Théâtre de la Capitale; l'une eſt *Natalie*,

Drame en quatre Actes ; & l'autre la *Brouette du Vinaigrier*, Comédie en trois Actes.

Toutes les Pieces de M. Mercier ont un but moral bien caractériſé. On y trouve l'éloquence de l'ame, de la force, de la chaleur, de la Philoſophie, & une peinture des bonnes mœurs. Il ne s'eſt point rendu imitateur ; & l'on peut dire que ſon genre lui appartient. Il a compoſé un ouvrage ſur le Théâtre, très-conſidérable, dans lequel il ſoutient que l'ancien ſyſtême dramatique doit néceſſairement changer, pour le plaiſir, l'inſtruction & l'utilité publique.

MERMET, (*Claude*) Notaire Ducal de Saint-Rambert, en Savoie, vint s'établir à Lyon, où il donna la Traduction de la Tragédie de *Sophonisbe* de George Triſſin.

Cet Auteur a été plus connu par ſes Épigrammes, que par cette Traduction. C'eſt de lui qu'eſt ce Quatrain, qui nous a été conſervé par Duverdier.

Les amis de l'heure préſente
Ont le naturel du Mélon :
Il en faut eſſayer cinquante,
Avant qu'en rencontrer un bon.

MÉRAUT, (*M.*) Auteur de la muſique de la *Reſſource Comique*, & du *Retour de tendreſſe*.

MERRY, (*M.*) a donné, ſoit aux Boulevards, ſoit en ſociété, *Therèſe & l'Eſpérance*, la *Soirée des Porcherons*, l'*Hôtel garni*, le *Compliment du jour de l'An*, l'*Avant ſouper*, ou la *Coquette corrigée*, la *Mode & le Goût*.

MERVILLE : (M.) les *Ennemis réconciliés*.

MESMES, (*Jean-Pierre*) a traduit une Piece de l'Arioſte, intitulée les *Suppoſés*.

MESSINE : (*M. Collet de*) *Sara*, ou la *Fermiere Ecoſſoiſe.*

METTRIE, le même dont nous avons déja parlé ſous le nom de la METTRIE ; mais nous donnerons un peu plus d'étendue à cet article. Son goût pour la Médecine engagea ſes parens à l'envoyer en Hollande, étudier ſous Boërrhaave. Il vint enſuite à Paris, où le Duc de Grammont, Colonel des Gardes Françoiſes, le fit Médecin de ſon Régiment. Il compoſa une Hiſtoire Naturelle de l'Ame, qui ne reſpire que le matérialiſme. Ce Livre ſouleva les honnêtes gens contre lui ; & la mort de ſon Protecteur lui fit perdre ſa place. Il tourna enſuite ſes armes contre ſes Confreres, qui, outrés des ſatyres qu'il faiſoit contre eux, l'obligerent de ſe retirer à Leyde, où il publia ſon *Homme Machine*. Pourſuivi en Hollande, il ſe réfugia à Berlin, où le Roi de Pruſſe le fit ſon Lecteur, & membre de ſon Académie. Il y vécu tranquille juſqu'à ſa mort, arrivée en 1751. Parmi pluſieurs ouvrages contre les Médecins, il fit imprimer en 1747, une Comédie en trois Actes en proſe, intitulée la *Faculté vengée*. Pour l'intelligence de cet ouvrage, je vais placer ici les vrais noms des Acteurs, à côté de celui des Perſonnages.

PERSONNAGES.	NOMS DES ACTEURS.
Somnambule.	DU MOULIN.
La Tulipe.	FALCONNET.
Jauniſſe.	MARCOT.
Don-Quichotte.	DIONIS.
Sot-en-Cour.	BOUILLAC.
Gréſillon.	HELVÉTIUS.
Vardaux.	PONCE.
Savantaſſe.	ASTRUC.
Bavaroiſe.	PROCOPE.
Chat-Huant.	LA METTRIE lui-même.

PERSONNAGES.	NOMS DES ACTEURS.
Muſcadin.	SIDOBRE.
Maqui.	BOYER.
Boudineau.	BOURDELIN.
Pluton.	Autre MAQUI.

La Faculté ſe raſſemble dans l'intention d'ordonner du châtiment que doit ſubir *Chat-Huant*, pour ſatyre qu'il a oſé faire contr'elle ; celui-ci arrive *incognitò* à Paris, & veut aller lui-même ſe défendre ; Valere, ſon ami, l'en diſſuade. Les Médecins ont diverſes aſſemblées pour juger *Chat-Huant* ; cela fournit des ſcènes, qui, quoique très-longues, ſont fort plaiſantes, par le caractère de chaque Médecin, qui y eſt ſi bien développé, qu'on les reconnoit aiſément. Ils diſcutent longtems ſans rien conclurre. Enfin Pluton arrive pour les mettre d'accord ; on le choiſit pour préſider à l'Aſſemblée. *Chat-Huant*, déguiſé en Avocat Chinois, plaide lui-même ſa cauſe ; Pluton le condamne à l'exil, & lui dit : « Votre femme ne » vous ſuivra pas dans votre exil ; c'eſt l'ordre que » je donne ».

CHAT-HUANT.

« Tant il eſt vrai, qu'à quelque choſe malheur eſt bon ! Ma foi, vive Pluton, & vive ſon jugement ! Combien je vois de maris qui voudroient être exilés à pareil prix » ?

C'eſt ainſi que ſe termine cette Piece aſſez bien écrite, & qui eſt, ſans doute, la ſatyre la plus amère que l'on ait jamais faite contre les Médecins. On y montre, dans tout ſon jour, leur Charlatanisme, leur mauvaiſe foi, leur ignorance, & ſur-tout le genre d'eſprit & de ſoupleſſe de chacun des Acteurs qui ſont introduits ſur la ſcène.

MEUNIER, Auteur d'une Comédie intitulée *les Lunettes magiques*, étoit de Paris, & y eſt mort vers l'an 1735. Il avoit été attaché au Duc d'Eſtrées.

MEZZETIN, nom d'un rôle de la Comédie Italienne, dont le caractère eſt à-peu-près le même que celui de Scapin. *Voyez* CONSTANTINI.

MICHEL, (*Jean*) les uns diſent Médecin, les autres Evêque d'Angers, mort en odeur de ſainteté, a donné, à ce que l'on prétend, en 1490, des *Myſteres ſur la Paſſion*, la *Réſurrection* & la *Vengeance de la mort de N. S. J. C.*, & une *Sotiſe* à huit perſonnages. Les vers ſuivans prouvent qu'un *Jean Michel*, Evêque d'Angers, a fait des *Myſteres*.

Vois par après ce Maitre Jean Michel,
Qui fut d'Angers Evêque & Patron tel
Qu'on le dit Saint. Il fit par perſonnages
La Paſſion & autres bons ouvrages.

La Croix du Maine, & d'autres Auteurs le font Médecin, ou prétendent qu'un Médecin de ce même nom, & qui vivoit vers le même tems, a fait auſſi des Pieces de ce genre.

MILET, (*Jacques*) Auteur d'une Tragédie intitulée *Hiſtoire de la deſtruction de Troyes*.

On lit cette note ridicule à la fin de cette Piece dont le manuſcrit eſt à la Bibliotheque de Sorbonne « Le Siège que les Grégeois tinrent devant Troye » la grande, dura par l'eſpace de dix ans, neuf mois » & huit jours; & y eut des gens morts, tant de » Troyes, comme de Grèce, dix-ſept cents, dix- » ſept-mille & neuf cents; & il y avoit en la Ville » de Troyes, trente-deux Rois, ſans le Roi Priam » qui étoit Seigneur de tous; & devant tenant le » Siège, y avoit ſoixante Rois, dont Agamemnon » étoit le Gouverneur & Principal par-deſſus; &

» avoit la cette Ville quarante lieues de long & » huit de large ».

MILLET, (*Jean*) de Grenoble, a fait en vers Provençaux, mêlés de quelques vers François, la *Conſtance de Philin*, *Janix*, ou la *Hauda*, & la *Bourgeoiſe de Grenoble.*

MILLOTET, (*Hugues*) Chanoine de Flavigny, Auteur d'une Tragédie de *Sainte-Reine*, ou le *Chariot de Triomphe*, tiré par deux Aigles de la glorieuſe noble & illuſtre Sainte-Reine d'Aliſe, Vierge & Martyre. A la fin du Prologue, on trouve *Premier Acte. Second Acte. Troiſieme Acte.*

Sainte Reine, priez

Quatrieme Acte. Cinquieme Acte.

pour nous.

Toutes les ſcènes commencent par chaque lettre de ces cinq mots, *Sainte Reine, priez pour nous*; & tous les Acteurs & Actrices qui ont repréſenté ladite Tragédie, ont leur acroſtiche en leurs diſcours par chaque lettre de leurs noms & ſurnoms. Cette difficulté que Millotet a vaincue ſûrement avec la plus grande peine, rend ſa Piece encore plus ridicule.

MINET, (*M.*) Comédien de Province, né à Paris, fils de l'ancien Souffleur de la Comédie Françoiſe, a donné la *Noce de Village*, & le *Génie de la France.*

MION, Maître de Chant, & neveu de la Lande, mort depuis quelques années, a mis en muſique les Opéra de *Nitétis*, des *Quatre parties du Monde*, & de l'*Année galante.*

MOISSY, (*M. Moulier de*) né à Paris, ancien Garde du Corps, a donné au Théâtre le *Provincial*

à Paris, les *Fauſſes inconſtances*, le *Valet Maître*, la *Nouvelle École des femmes*, l'*Ennuyé*, l'*Impromptu de l'Amour*, la *Nouvelle École des maris*, les *Deux Freres*. Il a auſſi publié pluſieurs Volumes de *Proverbes Dramatiques*, & la *Vraie Mere*, Drame Didacti-Comique.

Un ſtyle aiſé, noble & coulant, une intrigue filée avec adreſſe, beaucoup de ſentiment, & peu d'action; voilà ce qui diſtingue le Théâtre de M. de Moiſſy. Dans toutes ſes Pieces, on remarque cette riche aiſance, & cette connoiſſance du monde, qui s'acquiert dans la bonne compagnie. On deſireroit plus de préciſion dans le Dialogue, plus de force, plus de comique, plus de mouvement, plus d'intérêt.

MOLARD, né à Marſeille, a donné la Tragédie de *Marius & Scylla*. Il avoit compoſé une Tragédie de *Thémiſtocle*, que les Comédiens ne voulurent pas recevoir.

MOLÉ, (*M.*) Acteur de la Comédie Françoiſe, a débuté par les rôles de *Britannicus*, de *Séyd* dans *Mahomet*, d'*Andronic*, & fut reçu en 1760. Il joue avec beaucoup d'intelligence & de feu dans les rôles tendres, ſoit Tragiques, ſoit Comiques.

MOLIERE, ſurnommé le Tragique, Comédien, a compoſé, vers le commencement du ſiècle dernier, la Tragédie de *Polixène*.

MOLIERE, (*Jean-Baptiſte Poquelin*, ſi célèbre ſous le nom de) né à Paris en 1620, mort en 1673, étoit fils & petit-fils de Valet-de-chambre Tapiſſier du Roi. Il paſſa quatorze ans dans la maiſon paternelle, où l'on ne ſongea qu'à lui donner une éducation conforme à ſon état. Sa famille, qui le deſtinoit à la charge de ſon pere, en obtint pour lui la

ſurvivance ; mais il conçut un deſſein fort oppoſé aux vues de ſes parens : il demanda inſtamment, & on lui accorda avec peine, la permiſſion d'aller faire ſes études au Collége de Clermont. Il remplit cette carriere dans l'eſpace de cinq ans, pendant leſquels il contracta une étroite liaiſon avec Chapelle, Bernier & Cyrano. Chapelle, aux études de qui l'on avoit aſſocié Bernier, avoit pour Précepteur le célèbre Gaſſendi, qui voulut bien admettre Poquelin à ſes leçons, comme dans la ſuite il y admit Cyrano. Les Belles-Lettres avoient orné l'eſprit du jeune Poquelin ; les préceptes du Philoſophe lui apprirent à raiſonner. C'eſt dans ſes leçons, qu'il puiſa les principes de juſteſſe, qui lui ont ſervi de guide dans la plupart de ſes ouvrages.

Le voyage de Louis XIII à Narbonne en 1641, interrompit des occupations d'autant plus agréables pour lui, qu'elles étoient de ſon choix. Son pere, devenu infirme, ne pouvant ſuivre la Cour, ſon fils y alla remplir les fonctions de ſa charge, qu'il a depuis exercée juſqu'à ſa mort ; mais à ſon retour à Paris, il céda à ſon étoile, qui le deſtinoit à être parmi nous le Reſtaurateur de la Comédie.

Le goût pour les Spectacles étoit preſque général en France, depuis que le Cardinal de Richelieu avoit accordé une protection diſtinguée aux Poëtes dramatiques. Pluſieurs ſociétés particulieres ſe faiſoient un divertiſſement domeſtique de jouer la Comédie. Poquelin entra dans une de ces ſociétés, qui fut connue ſous le nom de l'*Illuſtre Théâtre*. Ce fut alors qu'il changea de nom, pour prendre celui de Moliere, ſoit par égard pour ſes parens, qui déſapprouvoient cette profeſſion, ſoit pour ſuivre l'exemple de pluſieurs de ſes Camarades. La Béjart, Comédienne de Campagne, ſe l'aſſocia ; & bientôt liés par les mêmes ſentimens, leurs intérêts furent communs : ils formerent de concert une Troupe, & partirent pour Lyon. On y repré-

ſenta l'*Étourdi*, qui enleva preſque tous les Spectateurs au Théâtre d'une autre Troupe de Comédiens établis dans cette Ville. Quelques-uns d'entr'eux prirent parti avec Moliere, & le ſuivirent en Languedoc, où il offrit ſes ſervices au Prince de Conti, qui tenoit à Béziers les États de la Province. Ce Prince avoit connu Moliere au Collége, & s'étoit amuſé à Paris des repréſentions de l'*Illuſtre Théâtre*, qu'il avoit pluſieurs fois mandé chez lui. L'*Étourdi* reparut à Béziers avec un nouveau ſuccès; le *Dépit amoureux* & les *Précieuſes ridicules* y entraînerent tous les ſuffrages; on donna même des applaudiſſemens à quelques Farces, qui, par leur conſtitution irréguliere, méritoient à peine le nom de Comédies, telles que le *Docteur amoureux*, les *Trois Docteurs Rivaux*, &c. Moliere les a probablement ſupprimées, parce qu'il ſentit qu'elles ne pourroient lui acquérir le degré de réputation auquel il aſpiroit. Dans les fréquens voyages qu'il fit à Paris, où il avoit deſſein de ſe fixer, il eut accès auprès de *Monſieur*, qui le préſenta au Roi & à la Reine mere. Il joua en préſence de leurs Majeſtés, & obtint la permiſſion de jouer dans la Salle des Gardes du vieux Louvre, & enſuite dans celle du Palais Royal. Enfin ſa Troupe fut arrêtée au ſervice du Roi en 1665; & ce fut alors, que l'on vit régner le vrai goût de la Comédie ſur le Théâtre François.

Les Pieces de Moliere ſont l'*Étourdi*, le *Dépit amoureux*, les *Précieuſes ridicules*, le *Cocu imaginaire*, *Dom-Garcie de Navarre*, l'*École des maris*, les *Fâcheux*, l'*École des femmes*, la *Critique de l'École des femmes*, l'*Impromptu de Verſailles*, la *Princeſſe d'Elide*, le *Mariage forcé*, le *Tartuffe*, le *Feſtin de Pierre*, l'*Amour Médecin*, le *Miſanthrope*, le *Médecin malgré lui*, *Mélicerte*, le *Sicilien*, *Amphytrion*, *George-Dandin*, l'*Avare*, *Pourceaugnac*, les *Amans magnifiques*, *Pſyché*, le *Bourgeois Gentilhomme*, les

Comiques que nous ayons eus, fille de Ducroiſy, Comédien de la Troupe de Moliere, & qui avoit joué le rôle d'une des *Graces* dans Pſyché en 1671, a donné ce portrait de Moliere. « Il n'étoit ni trop » gras ni trop maigre. Il avoit la taille plus grande » que petite, le port noble, la jambe belle, il » marchoit gravement, avoit l'air très-ſérieux, le » nez gros, la bouche grande, les lèvres épaiſſes, » le teint brun, les ſourcils noirs & forts, & les » divers mouvemens qu'il leur donnoit, lui ren- » doient la phyſionomie extrêmement comique. A » l'égard de ſon caractère, il étoit doux, com- » plaiſant, & généreux. Il aimoit fort à haranguer; » & quand il liſoit ſes Pieces aux Comédiens, il » vouloit qu'ils y amenaſſent leurs enfans, pour tirer » des conjectures de leurs mouvemens naturels ».

A peine Moliere fut mort, que Paris fut inondé d'épitaphes à ſon ſujet; toutes aſſez mauvaiſes, à l'exception de celle que le célèbre la Fontaine compoſa, & d'une Piece de vers du P. Bouhours.

VERS *du P. Bouhours ſur Moliere.*

Ornement du Théâtre, incomparable Acteur,
Charmant Poëte, Illuſtre Auteur,
C'eſt toi, dont les plaiſanteries
Ont guéri du Marquis l'eſprit extravaguant:
C'eſt toi qui, par tes momeries,
A réprimé l'orgueil du Bourgeois arrogant.
Ta Muſe, en jouant l'hypocrite,
A redreſſé les faux Dévots;
La Précieuſe, à tes bons mots,
A reconnu ſon faux mérite;
L'homme ennemi du genre humain,
Le Campagnard, qui tout admire,
N'ont pas lu tes écrits en vain:
Tous deux ſe ſont inſtruits, en ne penſant qu'à rire.
Enfin tu réformas & la Ville & la Cour:
Mais quelle fut ta récompenſe?
Les François rougiront un jour
De leur peu de reconnoiſſance.

Il leur falloit un Comédien
Qui mît, à les polir, ſon art & ſon étude;
Mais, Moliere, à ta gloire il ne manqueroit rien,
Si, parmi leurs défauts, que tu peignis ſi bien,
Tu les avois repris de leur ingratitude.

ÉPITAPHE *de Moliere par la Fontaine.*

Sous ce tombeau giſent Plaute & Térence;
Et cependant le ſeul Moliere y gît.
Leurs trois talens ne formoient qu'un eſprit,
Dont le bel Art réjouiſſoit la France.
Ils ſont partis; & j'ai peu d'eſpérance
De les revoir, malgré tous nos efforts.
Pour un long-tems, ſelon toute apparence,
Térence & Plaute & Moliere ſont morts.

Un Abbé préſenta à M. le Prince l'Épitaphe ſuivante, dont on a parlé au bas de la page 507, du ſecond Tome de cet ouvrage.

Ci-gît qui parut, ſur la ſcène,
Le ſinge de la vie humaine,
Qui n'aura jamais ſon égal;
Mais voulant de la mort, ainſi que de la vie,
Etre l'Imitateur, dans une Comédie,
Pour trop bien réuſſir, il réuſſit très-mal;
Car la Mort, en étant ravie,
Trouva ſi belle la copie
Qu'elle en fit un original.

Deux ou trois ans après la mort de Moliere, il y eut un hyver très-rude. Sa veuve fit porter cent voies de bois ſur la tombe de ſon mari, & les y fit brûler pour chauffer les pauvres du quartier. La grande chaleur du feu fendit en deux la pierre qui couvroit la tombe.

Moliere avoit un grand-pere qui l'aimoit beaucoup; & comme ce vieillard avoit de la paſſion pour la Comédie, il menoit ſouvent le petit Poquelin à l'Hôtel de Bourgogne. Le pere, qui appréhendroit que ce plaiſir ne diſſipât ſon fils, &

ne lui otât l'attention qu'il devoit à ſon métier, demanda un jour au bon-homme pourquoi il menoit ſi ſouvent ſon petit-fils au Spectacle ? « Avez-» vous envie, lui dit-il, d'en faire un Comédien ? » Plût à Dieu, lui répondit le grand-pere, qu'il » fut auſſi bon Comédien que *Bellerose* ». Cette réponſe frappa le jeune homme.

Le pere de Moliere, fâché du parti que ſon fils avoit pris d'aller dans les Provinces jouer la Comédie, le fit ſolliciter inutilement par tout ce qu'il avoit d'amis, de quitter cette penſée. Enfin il lui envoya le Maître chez qui il l'avoit mis en penſion pendant les premieres années de ſes études, eſpérant que par l'autorité que ce Maître avoit eue ſur lui pendant ce tems-là, il pourroit le ramener à ſon devoir ; mais bien loin que cet homme l'engageât à quitter ſa profeſſion, le jeune Moliere lui perſuada de l'embraſſer lui-même, & d'être le Docteur de leur Comédie ; lui repréſentant que le peu de Latin qu'il ſçavoit, le rendroit capable d'en bien faire le perſonnage, & que la vie qu'ils meneroient, ſeroit bien plus agréable que celle d'un homme qui tient des Penſionnaires.

Moliere récitoit en Comédien ſur le Théâtre & hors du Théâtre ; mais il parloit en honnête-homme, rioit en honnête-homme, avoit tous les ſentimens d'un honnête-homme. Deſpréaux trouvoit la proſe de Moliere plus parfaite que ſa Poéſie, en ce qu'elle étoit plus réguliere & plus châtiée, au-lieu que la ſervitude des rimes l'obligeoit ſouvent à donner de mauvais voiſins à des vers admirables : voiſins que les Maîtres de l'Art appellent des Freres Chapeaux.

Quoique Moliere fût très-agréable en converſation, lorſque les gens lui plaiſoient, il ne parloit guères en compagnie, à moins qu'il ne ſe trouvât

avec des perſonnes pour qui il eût une eſtime particuliere. Cela faiſoit dire à ceux qui ne le connoiſſoient pas, qu'il étoit rêveur & mélancolique ; mais s'il parloit peu, il parloit juſte. D'ailleurs il obſervoit les manieres & les mœurs, & trouvoit le moyen enſuite d'en faire des applications admirables dans ſes Comédies, où l'on peut dire qu'il a joué tout le monde, puiſqu'il s'y eſt joué le premier en pluſieurs endroits, ſur ce qui ſe paſſoit dans ſa propre famille.

Le Grand-Condé diſoit que Corneille étoit le Bréviaire des Rois ; on pourroit dire que *Moliere* eſt le Bréviaire de tous les hommes.

Louis XIV, voyant un jour Moliere à ſon dîné, avec un Médecin nommé Mauvillain, lui dit : « Vous avez un Médecin, que vous fait-il ? Sire, » répondit Moliere, nous raiſonnons enſemble : il » m'ordonne des remedes ; je ne les fais point ; & « je guéris ». Mauvillain étoit ami de Moliere, & lui fourniſſoit les termes d'art, dont il avoit beſoin. Son fils obtint, à la ſollicitation de Moliere, un Canonicat à Vincennes.

Baron annonça un jour à Moliere, un homme que l'extrême miſere empêchoit de paroître. « Il ſe » nomme Mondorge, ajouta-t-il «. Je le connois, » dit Moliere ; il a été mon camarade en Langue- » doc ; c'eſt un honnête-homme. Que jugez-vous » qu'il faille lui donner ? Quatre Piſtoles, dit » Baron, après avoir héſité quelque temps. Hé ! bien, » répliqua Moliere, je vais les lui donner pour moi ; » donnez-lui pour vous ces vingt autres que voilà ». Mondorge parut ; Moliere l'embraſſa, le conſola, & joignit au préſent qu'il lui faiſoit, un magnifique habit de Théâtre, pour jouer les rôles Tragiques.

Moliere étoit déſigné pour remplir la premiere

Place vacante à l'Académie Françoiſe. La Compagnie s'étoit arrangée au ſujet de ſa profeſſion : il n'auroit plus joué que dans les rôles de Haut-Comique ; mais ſa mort précipitée le priva d'une Place bien méritée, & l'Académie d'un ſujet ſi digne de la remplir. Ce fait eſt atteſté par une note de l'Académie Françoiſe.

Louis XIV, ſe bottant pour aller à la chaſſe, demandoit à Deſpréaux, en préſence de pluſieurs Seigneurs, quels Auteurs avoient le mieux réuſſi pour la Comédie ? Je n'en connois qu'un, reprit le Satyrique ; & c'eſt Moliere ; tous les autres n'ont fait que des Farces proprement dites, comme ces vilaines Pieces de Scarron. Le Roi demeura penſif ; & Deſpréaux, s'appercevant qu'il avoit fait une faute, ſe mit à baiſſer les yeux, ainſi que les autres Courtiſans. « Si bien donc, reprit le Roi, que » Deſpréaux n'eſtime que le ſeul Moliere ? « Il n'y a, » Sire, que lui qui ſoit eſtimable dans ſon genre » d'écrire. » Je n'eus garde, diſoit Deſpréaux, de » vouloir r'habiller mon incartade ; c'eût été faire » ſentir que j'avois été capable de la faire ». Le Duc de Chevreuſe le tira à quartier, en lui diſant : « Oh ! pour le coup, votre prudence étoit endor- » mie ! .... « Et où eſt l'homme, répondoit Deſ- » préaux, à qui il n'échappe jamais une ſottiſe » ?

MOLINE, (*M.*) a fait imprimer ou jouer en ſociété, pluſieurs Pieces qui n'ont pas été repréſentées ſur les Théâtres publics, telles que les *Légiſlatrices*, *Thémiſtocle*, le *Savetier Médecin*, le *Concert interrompu*, la *Fête de Saint-Cloud*, *Richard Minutolo*, la *Couronne de fleurs* ; l'*Orpheline Angloiſe*, ou les *Trois Tuteurs* ; la *Sœur ſuppoſée* ; la *Meuniere enrichie*, ou le *Gaſcon puni* ; le *Bon Seigneur*, ou le *Colin-Maillard* ; *Laure & Pétrarque*. L'Académie Royale de Muſique a donné en 1774 ſon Opéra d'*Orphée*.

MONCRIF, (*François-Auguſtin Paradis de*) mort

à Paris en 1770, âgé de 83 ans, étoit né dans cette Ville, d'une famille Bourgeoiſe, qui le fit élever, dans l'eſpérance de lui voir choiſir une de ces profeſſions honnêtes, dans leſquelles l'eſprit qu'il parut avoir d'aſſez bonne-heure, étoit un des meilleurs moyens de ſe diſtinguer. L'eſpoir de ſes parens, à cet égard, fut trompé : les diſpoſitions brillantes qu'il ſe trouva pour un exercice plus fait pour la jeune nobleſſe, ou pour ceux qui ſe deſtinent à l'État Militaire, qu'à un particulier de ſon état, lui donnerent des vues contraires à celles de ſa famille. L'avantage qu'il tira de la grace & de l'adreſſe qu'il avoit ſous les armes, fut de ſe trouver ſouvent avec la Jeuneſſe la plus diſtinguée de ce tems-là, & de former, au milieu d'elle, des liaiſons honorables, qu'un eſprit naturel, une figure aimable, un deſir conſtant de plaire, & ſurtout, une humeur égale, douce & complaiſante, l'aiderent à conſerver. L'Amour de la Poéſie, ſi peu ſuſceptible de ſe partager avec les ſoins & l'étude d'une autre profeſſion, ſervit encore à le détourner de la route que lui avoient indiqué ſa fortune & ſes prétentions naturelles dans la ſociété. En refléchiſſant au bonheur qu'il avoit de ſe faire aimer par-tout où il ſe préſentoit, il ſentit qu'il pouvoit acquérir des amis utiles, & même des Protecteurs ; & la profeſſion des Lettres fut celle à laquelle il ſe dévoua. La gaieté naturelle à la Nation Françoiſe, avoit imaginé, dans le commencement de ce ſiècle, le genre plaiſant de la *Parade*. Ce fut, ſur-tout, dans le même Temple, où Chaulieu, Lafare, & tous les illuſtres voluptueux s'étoient raſſemblés auparavant, qu'il s'éleva un Théâtre pour cette bouffonnerie, qui fit, pendant pluſieurs années, les plaiſirs de la meilleure Compagnie de Paris. Moncrif s'y trouvoit fort répandu ; & il fut un des hommes de Lettres qui concoururent à rendre cette folie piquante pour les gens d'eſprit même.

Attaché à M. le Comte de Clermont, en qualité de Secrétaire de ſes Commandemens, Moncrif voulut contribuer aux amuſemens de Madame la Ducheſſe Douairiere ; & ce fut pour cette Princeſſe, qu'il compoſa la Comédie en un Acte, & en vers libres, des *Abdérites*, qu'il lui dédia. Cette Piece fut jouée à Fontainebleau au mois de Novembre de la même année ; mais elle ne parut point ſur le Théâtre de Paris, où nous ne devons pas diſſimuler qu'elle eût eu peu de ſuccès ; parce que ce genre d'ouvrage demande des talens particuliers que Moncrif n'avoit pas. On lui attribue cependant encore une autre Comédie intitulée la *Fauſſe magie*, repréſentée ſur le Théâtre de la Comédie Italienne. Cet Auteur dont les premiers eſſais lyriques avoient eu du ſuccès, ſe voua, pour ainſi dire, à ce ſeul genre ; car ce n'étoit pas en ſortir, que de faire, par intervalles, quelques couplets délicats & naïfs dans le goût de nos anciennes Chanſons. On le vit cependant publier, de tems à autre, quelques légeres diſſertations ſur des matieres utiles ; mais ſon talent particulier le ramenoit à la Romance & à la Muſe de l'Opéra. Son Acte de *Zélindor*, ſur-tout, fit le plus grand plaiſir ; & il eſt un des jolis ouvrages qu'on remontre au Public avec le plus de confiance. Ses autres Pieces ſont l'*Empire de l'Amour*, *Linus*, *Almaſis*, *Iſmène*, les *Génies tutelaires*, la *Sybille*, les *Ames réunies*.

MONDONVILLE, (*Jean-Joſeph Caſſanéa de*) né à Narbonne en 1715, de parens peu riches, mais d'une bonne famille, ſe ſentit porté de bonne-heure, par une forte impulſion, au goût de la muſique ; & bientôt il devint célèbre dans cet âge où l'on a peine encore à ſe faire connoître. Accueilli dans la Capitale de la Flandre, il y étonna, par les trois grands Motets qu'il y fit exécuter avant l'âge de vingt ans. Ce fut en 1737

qu'il vint les faire entendre à Paris. Leur ſuccès y fut prodigieux. On n'avoit point encore vu, au Concert Spirituel, une affluence égale à celle qu'attirerent les premiers eſſais de Mondonville. Ces trois morceaux de génie annoncerent une Lyre enchantereſſe & ſçavante, qui le diſputoit à celle de Lalande, & qui triomphoit de celle de Mouret: c'étoit le *Magnus Dominus*, le *Jubilate*, & le *Dominus Regnavit*, que l'on entend encore avec tant d'applaudiſſement. Je ne parlerai point du plaiſir qu'il procura ſouvent au Concert Spirituel, par l'exécution brillante & facile de ſon Violon : la gloire du Compoſiteur ſuffit à ſon éloge.

Après s'être diſtingué dans ces différens genres, Mondonville voulut ſe montrer au Théâtre de l'Opéra ; mais les premieres paroles qui lui furent confiées, étoient peu dignes de ſa muſique ; & cette Paſtorale, ſous le nom d'*Isbé*, n'a point reparu depuis ſur ce Théâtre. En 1749, il donna le *Carnaval du Parnaſſe*, qui eut trente repréſentations, & a été repris depuis avec le même ſuccès.

L'Abbé de la Mare, peut-être un des derniers Auteurs parmi nous, qui aient eu les talens convenables à la ſçène lyrique, laiſſa l'Opéra de *Titon & l'Aurore* imparfait. On le mit entre les mains de Mondonville, qui ne ſoupçonnoit point encore qu'il eût le talent d'écrire la ſcène lui-même ; mais qui, dans les corrections & les additions dont cet ouvrage eut beſoin, s'en tira aſſez bien, pour qu'on ne pût diſtinguer ce qui étoit de l'Abbé de la Mare ou de lui. Il joignit à cet Opéra le Prologue de *Prométhée*, qu'il emprunta de la Motte ; & cette Paſtorale réunit tous les ſuffrages en 1753, ainſi que le *Carnaval du Parnaſſe*.

Ce fut l'année ſuivante que Mondonville ſe montra entierement, en qualité de double Compoſiteur,

poſiteur, & des paroles & de la muſique de *Daphnis & Alcimadure*. Le jargon Languedocien qu'il avoit parlé dans ſon enfance, & qui eſt preſque auſſi favorable au chant & aux idées tendres & galantes, que la Langue Italienne, fut une nouveauté piquante à l'Opéra. Cependant quelques femmes du plus haut rang l'ayant ſollicité de remettre, s'il étoit poſſible, cet Acte en François, il l'entreprit, & l'acheva lui-même. Ce que cette eſpece de Traduction a de ſingulier, c'eſt qu'elle eſt ſi conforme à l'original, qu'il ne fallut que placer dans la partition déja gravée, au-deſſous des vers Languedociens, les vers François qui les repréſentoient.

Les derniers ouvrages de Mondonville, conſidéré comme Muſicien, ſont les *Fêtes de Paphos*, l'Acte charmant de *Pſyché*, & l'Opéra de *Théſée* de Quinault, remis avec de la nouvelle muſique. Le Public n'a point accueilli ce changement.

MONDORGE, (*Antoine Gauthier de*) Maître de la Chambre aux deniers du Roi, de l'Académie de Lyon, étoit né dans cette Ville en 1707. On doit le compter parmi le petit nombre d'hommes favoriſés de la fortune, qui ont cultivé les Lettres avec quelque ſuccès. Peut-être devroit-on plutôt le compter parmi les Amateurs que parmi les Auteurs, quoiqu'il ait donné quelques ouvrages. Il y a plus de trente ans, qu'il compoſa les *Fêtes d'Hébé*, plus connues ſous le nom des *Talens lyriques*. Il eut le bonheur de rencontrer pour Muſicien, le grand Rameau; & quoique ſes paroles n'euſſent, ni toutes les graces de Quinault, ni toute la fineſſe de la Motte, elles fourniſſoient un aſſez beau Canevas au génie du Muſicien. Avec un homme tel que Rameau, il n'étoit guères poſſible qu'un ouvrage, même médiocre, n'eût qu'un médiocre ſuccès. Les *Fêtes d'Hébé* furent aſſez bien reçues: on ne ſçauroit nier qu'elles ne méritaſſent, à certains égards,

le ſuccès qu'elles obtinrent. Le ſujet étoit heureuſement choiſi ; & l'on trouve, de tems en tems, quelques détails dignes du ſujet. Ce qu'il faut remarquer ſur-tout, c'eſt que cet Opéra eſt un des premiers où l'on ait eſſayé de venger cette eſpèce de Poëme du reproche de fadeur & de foibleſſe, que les bons Juges lui ont fait ſouvent, avec quelque raiſon. L'Acte de *Tyrtée* ne roule point ſur ces lieux communs de *Morale lubrique réchauffés par les ſons de Lully*, & cenſurés par le ſage Deſpréaux. La harangue de ce Libérateur des Spartiates eſt du ton le plus noble ; c'eſt vraiment une harangue Militaire. Il vaudroit bien mieux tranſporter de pareils ſujets ſur la ſcène lyrique, que d'aller, comme dit le grand Rouſſeau :

Développer, en des ſcènes dolentes,
Du doux Quinault les Pandectes galantes.

On doit ſçavoir gré à Mondorge, de s'être affranchi, l'un des premiers, de cet uſage ridicule, qui avoit ſi fort rétréci les idées des faiſeurs d'Opéra, & qui bornoit leur Dictionnaire à une douzaine de mots poſtiches, combinés & reſſaſſés juſqu'au dégoût, en cent manieres différentes. Mondorge s'écarta avec ſuccès de la route commune ; mais il auroit fallu, pour accréditer cette innovation, plus de verve & de chaleur poëtique. Les *Talens lyriques* attirerent à leur Auteur quelques mauvaiſes Épigrammes. Il courut, dans le tems, une Chanſon ſur un air fort connu, où on le tournoit en ridicule, ſur ſon ouvrage, & même ſur ſon nom, en affectant de l'appeller *Gauthier-Garguille*. Il paroît que les mauvais jeux de mots commençoient à régner alors. A préſent c'eſt l'eſprit du jour ; & la maladie des Calembourgs gagne à-la-fois les gens de Lettres, & les gens du Monde.

L'*Opéra de ſociété*, autre ouvrage lyrique de Mondorge, n'étoit pas un ſujet auſſi heureux que les *Talens lyriques*, & ne fut pas ſi bien accueilli.

Cet Auteur, mort à Paris en 1768, aimoit les Arts, & encourageoit les Artiſtes. C'étoit un homme de bonne compagnie, & qui auroit pu faire un nom dans la Littérature, s'il avoit dérobé en faveur des Muſes, quelques momens aux affaires & aux plaiſirs.

MONDORY, ancien Comédien, & très-bon Acteur dans les rôles de Roi, étoit né à Orléans, & parut au Théâtre du Marais. Ayant eu une attaque d'aploplexie en jouant le rôle d'*Hérode*, dans la *Mariamne* de Triſtan, il fut obligé de ſe retirer, & mourut peu de tems après.

MONGIN, Auteur des *Promenades de Paris*.

MONICAULT, ancien Conſul de France à Peterſbourg & à Dantzick, donna au Théâtre Italien, le *Dédain affecté*.

MONSIGNY, (*M.*) Maître-d'Hôtel ordinaire de M. le Duc d'Orléans, a fait la muſique des *Aveux indiſcrets*, du *Maître en Droit*, du *Cadi dupé*, d'*On ne s'aviſe jamais de tout*, du *Roi & le Fermier*, de *Roſe & Colas*; d'*Aline, Reine de Golconde*; de l'*Iſle Sonante*, du *Déſerteur*, du *Faucon*, de la *Belle Arſene*, du *Rendez-vous bien employé*.

MONTAGNAC, (M. *Louis-Laurent-Joſeph de*) Capitaine au Régiment de Riom, né en Languedoc en 1731, a fait imprimer la *Fille de ſeize ans*, ou la *Capricieuſe*.

MONTANDRÉ, Auteur peu connu de l'*Adieu du Trône*.

MONTAUBAN, (*Jacques Pouſſet*, Ecuyer, ſieur de) Avocat célèbre au Parlement de Paris, & échevin de cette Ville, mourut en 1685. Ses

Œuvres dramatiques comprennent *Zénobie*, les *Charmes de Félicie*, *Séleucus*, *Indégonde*, le *Comte de Hollande*, *Pantagruel*, les *Aventures de Panurge*. On lui attribue auſſi une Tragédie de *Thyeſte*. Il étoit lié avec Deſpréaux, Racine & Chapelle ; & l'on croit qu'il travailla à la Comédie des *Plaideurs*. Parmi les Plaidoyers de Montauban, la Cauſe célèbre du gueux de Vernon lui acquit beaucoup de réputation.

MONT-CHRÉTIEN, (*Antoine de*) ſieur de Vaſteville, étoit fils d'un Apothicaire de Falaiſe, & demeura orphelin fort jeune. Quelques aventures qui lui ſont arrivées, font voir que la bravoure n'eſt point incompatible avec les Lettres. Un jour ayant pris querelle avec le Baron de Genonville, qui étoit accompagné de deux perſonnes, il ſe battit contre tous les trois, & fut laiſſé pour mort ſur la place. Cependant il en revint, & obtint 12000 livres de dommages & intérêts. Il ſuivit les Huguenots à la guerre, & ſe trouva au Siège de la Rochelle. Il fut ſoupçonné de faire de la fauſſe monnoie, & l'on voulut l'arrêter ; mais comme il étoit brave juſqu'à l'intrépidité, il ſe défendit en déſeſpéré, tua trois hommes, & ne put être abattu qu'à coups de fuſil. Les ouvrages qu'il a compoſés pour le Théâtre, ſont *Sophonisbe*, ou la *Carthaginoiſe* ; la *Conſtance*, ou les *Lacenes*, *David*, ou l'*Adultère*; *Hector* ; *Aman*, ou la *Vanité* ; l'*Ecoſſoiſe*, ou la *Bergere*.

Cet Auteur parut avoir choiſi Garnier pour ſon modele : c'eſt à-peu-près la même marche & le même goût. Comme Garnier, il met peu d'intrigue dans ſes Pieces, & n'a preſque aucune ſituation. Son Dialogue eſt vif & coupé ; chaque Interlocuteur y répond par une Sentence ; & il eſt noyé dans de longs monologues. Son ſtyle eſt cependant moins ampoulé, & plus pur, que celui de Garnier ; on y

remarque néanmoins quelquefois un mauvais goût d'antithèſes & de jeux de mots. Ce qui diſtingue ſur-tout Montchrétien, c'eſt l'éloquence vive & animée qui regne dans les déclamations, d'ailleurs trop longues, dont ſes Pieces ſont remplies. Les figures les plus frappantes & les plus hardies y ſont ſemées avec profuſion. Il n'a manqué à cet Auteur, que l'art d'amener des ſituations, & de mettre en œuvre ces beaux morceaux, épars çà & là, ſans choix & ſans goût, & dont la continuité même eſt fatiguante. Ses Chœurs ſont pleins de la plus excellente morale. Les matieres les plus importantes y ſont traitées avec feu, & quelquefois d'une maniere ſublime. L'uſage que ce Poëte a fait de ſes talens, eſt digne d'éloge: l'Ecriture Sainte lui a fourni la matiere de pluſieurs ouvrages. Outre les Pieces dont nous avons parlé, on a de lui un Poëme de Suſanne, qui vaut mieux, en ſon genre, que ſes Pieces dramatiques. La *Bergerie* qui termine le Théâtre de Montchrétien, fait voir que cet Auteur avoit plus d'un talent, & qu'il ſçavoit deſcendre, quand il vouloit, de la majeſté Tragique. La proſe de cet ouvrage eſt agréable & légere, remplie d'idées ingénieuſes & riantes.

MONTÉCLAIR, (*Michel*) Muſicien, né à Chaumont en Baſſigny, mourut dans une Campagne près de Paris, en 1737, âgé de ſoixante-onze ans. Il avoit été enfant de Chœur à la Cathédrale de Langres, & fut le premier qui joua dans l'Orcheſtre de l'Opéra de la contre-Baſſe. Outre pluſieurs morceaux de muſique, il a encore fait celle des **Opéra** des *Fêtes de l'Été*, & de *Jephté*.

MONTFLEURY, Comédien de la Troupe du Roi, étoit Gentilhomme. Il naquit au Pays d'Anjou; & s'appelloit *Zacharie Jacob*; le nom de Montfleury n'eſt qu'un ſurnom qu'il prit, pour n'être pas reconnu. Il avoit été Page chez le Duc de Guiſe;

mais ſon goût pour la Comédie l'attacha à une Troupe qui couroit la Province. Il vint enſuite à Paris, & joua avec le plus grand ſuccès à l'Hôtel de Bourgogne. On a prétendu qu'il étoit mort en 1667, âgé de ſoixante-ſept ans, des violens efforts qu'il fit en jouant le rôle d'*Oreſte*, dans l'*Andromaque* de Racine. Il avoit compoſé la Tragédie de la *Mort d'Aſdrubal*.

Montfleury étoit à l'article de la mort, lorſqu'un inconnu, qui, à ce que diſoit Mlle. Deſmarres, ſon arriere petite-fille, lui avoit annoncé chez un Marchand de Galon, qu'il étoit très-mal, entra dans la chambre du malade, & demanda du vin pour boire avec lui. On le lui refuſa; le Confeſſeur le prit pour un Sorcier; le Médecin le regarda comme un Charlatan. Cet inconnu ſortit, & dit ſur le ſeuil de la porte: « J'en ſuis fâché; j'aurois » tiré ce pauvre Montfleury d'affaire; mais il ne » paſſera pas minuit; ce qui arriva ».

Montfleury avoit épouſé Jeanne de la Chalpe veuve de Pierre Rouſſeau, Ecuyer, ſieur Duclos, Comédien du Roi. Nous rapporterons ſur ſon mariage deux circonſtances aſſez ſingulieres. L'une que le Cardinal de Richelieu voulut que la Noce ſe fit à Ruel; l'autre, que Montfleury étoit ſi fort entêté de ſa profeſſion, qu'il voulut qu'on joignît à ſon nom de famille, celui de Montfleury, & qu'on n'y mît point d'autre qualité, que celle de Comédien du Roi.

MONTFLEURY, (*Antoine-Jacob de*) fils du précédent, né à Paris en 1640, & mort à Aix en 1685, ſe fit recevoir Avocat, & fut choiſi par Colbert, pour aller, en Provence, négocier une affaire importante & délicate, dont il s'acquitta au gré de ce Miniſtre. Ses Pieces, quoiqu'un peu libres, ont preſque toutes été reçues favorable-

nt, leurs titres ſont, le *Mariage de rien*, le *ri ſans femme*, *Traſibule*, l'*In-promptu de l'Hôtel Condé*; l'*École des jaloux*, ou la *Fauſſe Turque*; *:ole des filles*, la *Femme juge & partie*, le *Procès la Femme juge & partie*, le *Gentilhomme de Beauce*, la *le Capitaine*, l'*Ambigu-Comique*, le *Comédien Poète*, c la *Sœur ridicule*, *Trigaudin*, *Criſpin Gentil-me*, la *Dame Médecin*, & la *Dupe de ſoi-même*. lui attribue les *Bêtes raiſonnables*.

On ne peut refuſer à Montfleury de l'eſprit, du urel & de la vivacité dans le Dialogue, de la ilité dans l'expreſſion, une très-grande connoiſ-ce dramatique : mais il s'eſt permis trop de licence ıs le choix de ſes ſujets, & dans la maniere de traiter. Il y répete, juſqu'au dégoût, une ex-ſſion que la décence a proſcrite de toutes nos médies modernes; il y fait du lien le plus reſ-table de la ſociété, l'éternel ſujet de ſes plai-teries : ce ſont preſque tous des maris joués, mpés & moqués. C'eſt à Montfleury que Boi-u fait alluſion dans ces vers de l'art Poëtique :

Mais pour un faux plaiſant à groſſiere équivoque,
Qui, pour me divertir, n'a que la ſaleté,
Qu'il s'en aille, s'il veut, ſur des tréteaux monté,
Amuſant le Pont-Neuf de ſes ſornettes fades,
Aux Laquais aſſemblés jouer ſes maſcarades.

D'ailleurs il choque ſouvent la vraiſemblance. Il uiſé chez les Eſpagnols une grande partie de ſes ets, & n'en a point banni le merveilleux. A ces auts près, le *Mari ſans femme*, la *Femme juge & tie*, la *Fille Capitaine*, ſont d'agréables Comé-s d'intrigue. J'appuierai peu ſur les diſpoſitions l'Auteur pour le genre Tragique : *Didon* ſembloit annoncer de favorables; mais ce n'eſt pas ſur ſeul ouvrage de cette nature, qu'on peut juger génie d'un Poète; ſur-tout, ſi l'on a été trente à retoucher ce même ouvrage, comme on

connoit qui fondent pourtant là-deſſus toute réputation. Chapelain fit autrefois, par haſard, aſſez belle Ode. On repréſente ſouvent la *Pé-ope* de l'Abbé Geneſt; cependant il ſeroit ab-rde de le placer à côté des Corneille, des Ra-ne, des Crébillon, des Voltaire, & même des ampiſtron.

MONTFORT, Auteur d'une Tragédie de *Séſoſtris*.

MONTGAUDIER : *Natalie*, Tragédie.

MONTIGNAC, (*M. de*) a fait jouer en Province *Clarice*, ou les *Ruſes de l'Amour*; *Horipheſme*, ou les *Bergers*; le *Bouquet* de M. le Maréchal de Riche-lieu, & pluſieurs Complimens mêlés de Scènes & de Vaudevilles.

MONTIGNY, (M. *Jean-Charles Bidault de*) né à Paris, eſt Auteur de la *Petite Sémiramis*, & de l'*École des Officiers*.

MONTLÉON, a fait trois Tragédies, *Hector*, *Amphitrite*, & *Thyeſte*.

Montléon n'étoit pas Poète par nature; mais p frénéſie. Son imagination déréglée n'a produit q des ouvrages monſtrueux. On ne peut les lire ſa frémiſſement & ſans indignation; c'eſt l'indécen la plus effrénée, jointe aux idées les plus noi & les plus lugubres.

MONTLUC, (*Adrien de*) Prince de Chabanoi Comte de Cramail, né en 1568, eſt Auteur d'u Comédie des *Proverbes*.

MONTMÉNY, (*Louis-André de*) Comédien, du célèbre le Sage, eſt mort jeune, regretté de Troupe, où il jouoit les rôles ſérieux & ceux Payſan.

Le Sage n'approuva point le choix que ſon fils avoit fait de monter ſur le Théâtre & ceſſa de le voir ; mais flatté de la gloire qu'il acquéroit tous les jours par ſes talens, il fut entraîné au Spectacle, joignit ſon ſuffrage à ceux du Public, vit ſon fils, verſa des larmes, l'embraſſa, & lui rendit ſon amitié.

MONTREUX, (*Nicolas de*) connu ſous le nom d'*Olenix du Mont-Sacré*, qui eſt l'anagramme de ſon nom, né au Mans vers 1560, & fils d'un ancien Maître des Requêtes de la Maiſon du Duc d'Orléans, commença à ſe faire connoître par des Romans ; & enſuite par des Pieces de Théâtre ; ſçavoir, *Cyrus le jeune*, la *Joyeuſe*, *Annibal*, *Atlette*, *Diane*, *Cléopâtre*, *Iſabelle*, *Arimène*, *Sophonisbe*, & *Joſeph*. On lui attribue encore *Camma*, la *Décevante*, *Pâris & Œnone*.

Le ſujet de la Tragédie d'*Iſabelle*, par Montreux, eſt tiré du Poëme de l'Arioſte. Rodomont, plus Rodomont encore dans cette Piece, que dans l'original, confie à Sicambras, ſon Officier, la violente paſſion qu'il a conçue pour Iſabelle, ſa captive. Cette Princeſſe, conſtante à la mémoire de Zerbin, qui a péri en défendant, contre Madricard, les armes de Roland, refuſe opiniâtrément d'écouter ſon Barbare vainqueur, qui lui dit :

Je veux avoir de vous ce que la loi de Mars
Me permet de ravir, ſeule loi des Soudars.

ISABELLE.

Un plaiſir ſi léger vous ſera peu durable.

RODOMONT.

Nul plaiſir n'eſt léger qui nous eſt ſecourable.

. . . . . .

ISABELLE.

Est-ce bien, que forcer une ſimple femelle ?

RODOMONT.

Oui bien, quand on ne peut vivre ſans jouir d'elle.

Montreux travailloit avec une facilité qui fit ſon malheur ; car il compoſa beaucoup, & ne fit rien de paſſable. On ne vit jamais tant de Poëtes, & ſi peu de bons ouvrages que de ſon tems. Le plus grand nombre n'avoit pas les premieres notions du genre Dramatique. Sans conſulter ni leurs forces, ni les Maitres de l'Art, ils croyoient pouvoir entrer dans cette carrière. C'étoit le bel-air du tems ; c'eſt encore celui du nôtre.

MONVEL, Acteur de la Comédie Françoiſe, reçu en 1772, a donné à la Comédie Italienne, *Julie ; l'Erreur d'un moment*, ou la *Suite de Julie ; & le Stratagême découvert.*

MORAINE, né à Angers, Auteur du *Mariage fait par crainte.*

MORAMBERT, (*M. Antoine-Jacques Labbet de*) Profeſſeur de Muſique à Paris, né dans cette Ville en 1721, a donné, le *Carnaval d'Été*, *Amadis ; Barbacole*, ou le *Manuſcrit volé.*

MORAN, (le Pere) Jéſuite à Lyon, a donné une Tragédie intitulée *Néon.*

MORAND, (*Pierre de*) né à Arles en 1701, d'une famille noble, fit paroître de bonne-heure beaucoup de goût pour la Poéſie. Il voulut joindre les plaiſirs de l'Hymen à ceux d'Apollon ; mais ayant rencontré une belle-mere, qui étoit une Furie, il abandonna ſa femme & ſes biens, & vint à Paris, où il ſe livra aux plaiſirs de l'eſprit, & à ceux de

l'Amour. Il y compoſa la Tragédie de *Téglis*, qui eut quelque ſuccès. Cette Pièce offre des ſituations nobles & touchantes, & beaucoup d'intelligence de l'art dramatique; il ne lui manque, ainſi qu'à ſes autres ouvrages, qu'un coloris plus brillant. Morand donna enſuite *Childéric*, Pièce extrêmement compliquée, mais pleine de traits de force & de génie, & faite ſur le modèle d'*Héraclius*. *L'Eſprit de divorce* vint après; c'eſt une des meilleures Pièces de notre Poète.

Morand ne fut heureux ni en littérature, ni en mariage, ni au jeu, ni en bonnes fortunes. Quoiqu'il eût éprouvé ſouvent en ſa vie les dangers d'aimer ſans délicateſſe & ſans choix, il les bravoit toujours avec la même intrépidité. Il tomba malade dans les derniers jours du mois de Juillet 1757. On lui fit une opération cruelle, qu'il ſouffrit avec une conſtance héroïque. Il ne fut pas néceſſaire d'uſer de détours & de ménagemens, pour lui annoncer que ſa derniere heure approchoit; il le dit lui-même de ſang-froid, & prit toutes les meſures que la Religion & la raiſon preſcrivent à un galant-homme, & à un Chrétien. Il diſpoſa, en faveur d'un neveu & d'une nièce, d'un bien dont il n'avoit pu jouir lui-même. Un trait bien marqué du malheur qui le pourſuivoit, c'eſt que toutes ſes dettes ſe trouvoient acquittées à la fin de cette même année; & qu'au premier de Janvier de la ſuivante, il touchoit le premier quartier des cinq-mille livres de rente qui lui reſtoient. Cette circonſtance ne l'affligeoit point; il fit ſon teſtament avec une préſence, ou plutôt une gaieté d'eſprit ſinguliere. Il ſe rappella celui de Criſpin dans le *Légataire Univerſel*, & le parodia, donnant aux *Item* des infléxions de voix différentes & comiques, qui faiſoient rire tous les Aſſiſtans. Lorſqu'il eut mis ordre à ſes affaires, il s'entretint familièrement avec deux ou trois de ſes amis, leur parlant de vers, de proſe, & de nouvelles. Lorſqu'on lui apprit la Victoire remportée le 26 Juillet ſur

le Duc de Cumberland par le Maréchal d'Eſtrées, il ſe reſſouvint du vers de Mithridate, & dit :

Et mes derniers regards ont vu fuir les Anglois.

Il mourut avec cet enjouement philoſophique. Outre les Pieces déja nommées, il avoit encore fait les *Muſes*, *Mégare*, l'*Enlevement imprévu*, la *Vengeance trompée*, les *Amours des grands-hommes*, *Léandre & Héro*.

MORANDET, (*M.*) ci-devant Secrétaire des Commandemens de Madame la Comteſſe de Touloufe, eſt Auteur du *Qui-pro-quo*.

MOREAU, (*Jean-Baptiſte*) né à Angers en 1656. D'enfant de Chœur de cette Cathédrale, il devint Maître de Muſique à Langres, enſuite à Dijon, & vint à Paris, mal dans ſes affaires, & très-mal vétu. Il trouva le moyen d'entrer à la Toilette de la Dauphine, Victoire de Baviere ; eut la hardieſſe de la tirer par la manche, & lui demanda la permiſſion de chanter devant elle un air de ſa compoſition. La Princeſſe rit, & la lui accorda. Moreau lui fit tant de plaiſir, qu'elle en parla au Roi, qui voulut le voir, l'entendre, & dans la ſuite l'employa à pluſieurs Divertiſſemens. Il fit la muſique d'*Eſther* & d'*Athalie*, & celle des Chœurs de la Tragédie de *Jonathas*, par Duché. Il fut en 1694, Intendant de la Muſique des États de Languedoc, Charge qu'il vendit bientôt. Il fut lié avec le Poëte Lainez, dont il mit les Chanſons en muſique ; & il mourut à Paris, âgé de ſoixante-dix-huit ans.

MOREL, Auteur d'une Tragédie de *Timoclée*.

MORISSOT a fait imprimer à Marſeille, *Pierre & Pérette*, ou le *Galant Jardinier*.

MOUFFLE, (*Pierre*) Conſeiller du Roi, Lieutenant-Particulier de Magny, & Bailli de Sainte-Claire, eſt Auteur d'une Tragi-Comédie du *Fils exilé*, ou le *Martyre de Saint-Clair*.

MOULINGHEN, (*L. C.*) a compoſé en Province la muſique des *Deux Contrats*, du *Mari Sylphe*, d'*Horipheſme*, du *Vieillard amoureux*, des *Ruſes de l'Amour*, de *Sylvain*.

MOULON, (*Georges-Matthieu de*) ancien Maître des Requêtes, Banquier Expéditionnaire en Cour de Rome, de l'Académie de Nancy, ſa Patrie, né en 1708, réputé Auteur d'une Comédie de l'*Amour Diable*.

MOUQUÉ *ou* MOUQUAI, (*Jean*) de Boulogne, Auteur de l'*Amour déplumé*, Paſtorale ſatyrique. L'anagramme de ſon nom eſt, *où manquai-je?*

MOURET, (*Jean-Joſeph*) né à Avignon en 1682, ſe fit connoître dès l'âge de vingt ans, par des morceaux de muſique, qui le mirent bientôt en grande réputation. Il étoit Directeur du Concert Spirituel, Intendant de la muſique de Madame la Ducheſſe du Maine, Muſicien de la Chambre du Roi, & Compoſiteur de la muſique de la Comédie Italienne. Outre quantité de Divertiſſemens, d'Airs, de Sonates, de Cantates, &c. il a fait la muſique des Opéra intitulés les *Fêtes de Thalie*, *Ariane & Theſée*, *Pirithoüs*, les *Amours des Dieux*, le *Ballet des ſens*, les *Graces*, le *Temple de Gnide*, les *Amours de Ragonde*. Il mourut à Charenton, près de Paris, en 1738. Le malheur qu'il eut de perdre, en moins d'un an, ſes trois Places, lui avoit dérangé l'eſprit, & avancé la fin de ſes jours.

MOUSTOU, (*M.*) a donné la *Bohémienne*, & le *Mage*.

MURET, (*Antoine de*) a traduit en François les Comédies de Térence.

NAD NAD

NADAL, (*Auguſtin*) né à Poitiers, vint de bonne-heure à Paris, où ſes talens lui firent des Protecteurs, & ſon caractère liant des amis. Le Duc d'Aumont, Premier Gentilhomme de la Chambre, & Gouverneur de la Province du Boulonnois, lui procura le Secrétariat de cette Province. Son eſprit & ſes liaiſons avec les gens de Lettres, ſoutenus par la protection de ce Seigneur, lui valurent, en 1706, une Place dans l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. Il accompagna, en 1712, en qualité de Secrétaire, ce même Duc d'Aumont, Plénipotentiaire auprès de la Reine Anne, pour la Paix d'Utrecht. Ses ſervices furent récompenſés par l'Abbaye de Doudeauville. Il mourut dans ſa Patrie, en 1741, âgé de quatre-vingt-deux ans. Ses ouvrages ont été recueillis en pluſieurs Volumes, dont le dernier contient ſes Pièces de Théâtre; ſçavoir, *Saül*, *Hérode*; *Antiochus*, ou les *Machabées*; *Mariamne*; *Oſarphis*, ou *Moyſe*; & *Arlequin au Parnaſſe*. Les quatre premières de ces Tragédies furent jouées; mais elles n'eurent qu'un ſuccès éphémère. La derniere fut arrêtée, comme on alloit la repréſenter. La verſification, aſſez bonne en pluſieurs endroits, eſt quelquefois embarraſſée & louche; il y a quelques morceaux trop ampoulés. Plus de force & de précision, dans certains ſentimens, en auroit relevé la beauté.

NAIGEON, (*M.*) n'eſt connu au Théâtre que la Comédie des *Chinois*, qu'on lui attribue.

NANCEL, (*Pierre*) Auteur des Tragédies de *ora*, de *Dina*, & de *Joſué*, imprimées en un Vo- e, ſous le titre de *Théâtre Sacré*.

NANTEUIL, d'abord Comédien de la Reine, uite de l'Electeur d'Hanovre, a donné le *Comte Roqueſeuille*, les *Brouilleries Nocturnes*, l'*Amour inelle*, le *Docteur extravagant*, & l'*Amante in- ble*. On lui attribue encore le *Campagnard dupé*.

NAQUET, (*M. Pierre*) né à Paris en 1729, Auteur des *Eaux de Paſſy*, ou les *Coquettes à node*, du *Peintre*, de l'*Heureux retour*, Diver- ment; de l'*Embarras du zèle*, Divertiſſement; de *dagie ſans magie*, Divertiſſement. Tout cela n'a donné qu'en Province.

NAU, (*M.*) a fait jouer ſur des Théâtres de iété & en Province, le *Départ de l'Opéra-Comi- , Eſope au Village*; *Iphis*; la *Grande métamor- ſe*, ou l'*Année merveilleuſe*, Pieces imprimées.

NAVIERE, (*Charles*) paſſe pour l'Auteur d'une igi-Comédie de *Plilandre*.

NÉEL, Avocat au Conſeil, n'eſt connu que par *luſion groteſque*.

NEVEU. *Voyez* DESROCHES.

NÉRÉE, (*R. J.*) Auteur du *Triomphe de la Ligue*. On a déja parlé de cette Piece à l'article de *thieu*, auquel quelques perſonnes l'attribuent. ur l'intelligence de cet Ouvrage, il eſt néceſſaire ſçavoir que les noms des Acteurs ſont déguiſés us des anagrammes. Ainſi *Gieſu*, c'eſt *Guiſe*;

Jeuſoye ; Joyeuſe ; Numiade ; Dumaine ; Kalardin ; Lavardin ; Viſteie, Jéſuite, &c.

NEUFVILLENAINE, a fait imprimer *Sganarelle*, ou le *Cocu imaginaire*.

C'eſt la même que celle de Moliere, avec un argument en proſe à chaque Scène. Neufvillenaine, qui ne ſe nomme pas, la dédia à Moliere, & lui manda qu'enchanté des beaurés de cette Piece, il s'étoit apperçu, après y avoir été cinq à ſix fois, qu'il l'avoit retenue par cœur ; que, dans ce même tems, un de ſes amis en Province l'ayant prié de lui donner des nouvelles de cette Comédie, il la lui avoit envoyée ; mais quelque tems après, ayant vu qu'il s'en étoit répandu pluſieurs copies très-difformes, tant des vers que de la proſe, il avoit pris le parti de la faire imprimer, & de la lui dédier.

NEUVILÉE, (M. *Chicanneau de*) né à Nancy, a donné au Théâtre, la *Feinte ſuppoſée*.

NEUVILLE MONTADOR, (le Chevalier *Jean-Florent-Joſeph de Bruneaubois de*) Calaiſien, Officier Invalide, connu par différens ouvrages, & ſur-tout par une Piece de Théâtre intitulée la *Comédienne*.

NICOLE, Auteur d'une Comédie du *Fantôme*.

NIEL, Maître de muſique, Auteur de [illegible] muſique des Opéra des *Romans*, & de l'*École de* [illegible] *Amans*.

NIVERNOIS, (M. le Duc *de*) a fait la muſique du *Temple des Chimères*.

NOGUERES, Auteur d'une Tragédie de la *Mort de Manlius*.

NONANT-

NONANTES a fait imprimer la Comédie de *Après-dîner des Dames de la Juiverie.*

NONDON, on ne connoît de lui qu'une Tragé-e de *Cyrus.*

NORRY, (*Milles de*) Gentilhomme de Chartres, ilosophe & Mathématicien, composa dans ſa neſſe les trois *Journées d'Hélie*, *Ammon*, & *amar.*

NOUGARET, (*Pierre-Jean-Baptiſte*) né à la Ro-elle en 1742, a fait jouer en Province l'*Incertain*, rodie de *Zulica*; *Sancho Gouverneur*; la *Bergere Alpes*; la *Famille en déſordre*, Parodie du *Pere famille*; le *Droit du Seigneur*; *Saint-Symphorien*, agédie Chrétienne; les *Nouveaux originaux*; le *Mari temps paſſé*, ou la *Jalouſie au Village.* Il a donné l'Ambigu-Comique, le *Bouquet de Louiſe*, les *urberies du petit Arlequin*, *Il n'y a plus d'enfans*, *andre & Iſabelle*, l'*Aſſemblée des animaux*, le *Mai*, *lequin chez les Patagons*, la *Comète*, l'*Education la mode*, l'*Héritage.* Pluſieurs ſcènes des Comé-ens de Bois ſont de cet Auteur; & il a fait *Men-:off*, Tragédie, en ſociété avec M. Marchand.

OCT OLR

OCTAVE, Comédien. *Voyez* les *Folies d'Oc-ve.*

OLENIX DE MONT-SACRÉ. *Voyez* MONTREUX.

OLRY DE LORIANDE, Ingénieur du Roi; le *ſire très-Chrétien.*

ET, (*Didier*) Auteur d'une Tragédie de
e.

YN, (*Jacques*) de Normandie, a composé
Tragédie de *Tobie*.

PAL

PAC

ACARONI, (le Chevalier *de*) mort vers 1747,
uteur d'une Tragédie de *Bajazet*.

PADER D'ASSEZAN, fils d'un Peintre de Tou-
ouse, où il naquit en 1654, remporta plusieurs
fois le Prix aux jeux Floraux, fut Avocat au
Parlement de la même Ville, & vint à Paris, où
l'Abbé Boyer fit représenter, sous son nom, la
Tragédie d'*Agamemnon*. On croit que Pader d'As-
sezan n'est véritablement Auteur que de celle
d'*Antigone*.

PAGEAU, (*Margarit*) Vendômois, a donné
vers l'an 1600, une Tragédie avec des Chœurs
sous le titre de *Bisathie*.

PAGÈS, (*M.*) Auteur d'une Tragédie de *Phalaris*
en 1759.

PALAPRAT, (*Jean*) né à Toulouse en 16
& mort à Paris, âgé d'environ soixante-douze a
Il fut de l'Académie des jeux Floraux, où il
remporta quelques prix, ensuite Capitoul de To-
louse, & entra, en qualité de Secrétaire des Com-
mandemens, chez le Grand-Prieur, M. de Vendôme.
Ce Poëte avoit une imagination vive & plaisante,
une candeur de mœurs & une simplicité de carac-
tère familiere. C'étoit, tout à-la-fois, un bel-esprit

pour les ſaillies, & un enfant pour la naïveté. s'eſt peint lui-même dans cette Epitaphe :

J'ai vécu l'homme le moins fin,
Qui fut dans la machine ronde ;
Et je ſuis mort la dupe enfin
De la dupe de tout le monde.

Les Pieces que l'on croit être de Palaprat, c'eſt-à-dire, celles qu'il n'a point faites en ſociété avec on ami Bruéys, ſont le *Concert ridicule*, le *Ballet extravagant*, le *Secret révélé*, les *Sifflets*, la *Prude à la mode*, la Parodie de *Phaëton*, la *Fille de bon ens*, les *Fourbes heureux*, le *Faucon*, les *Veuves à Lanſquenet*, & les *Dervis*. Voyez BRUÉYS.

PALISSOT, (*Charles*) né à Nancy le 3 Janvier 730, fit, à l'âge de 19 ans, la Tragédie de *Zarès*, epréſentée en 1754, & imprimée dans le Recueil e ſes Œuvres, ſous le titre de *Ninus Second*. Un lan plus ſage, qu'on ne devoit l'attendre de l'ex-ême jeuneſſe de l'Auteur, des ſituations intéreſ-ntes, un ſtyle pur, naturel & facile, ſembloient i promettre des ſuccès dans cette carrière ; mais rſqu'avec des yeux plus éclairés, il eut obſervé perfection de Racine, il eut le courage d'aban-nner un genre, dans lequel il n'eſt plus permis tre médiocre.

a Comédie offroit à notre Poëte une carrière ns fréquentée, & à laquelle il ſe ſentoit ap-é plus impérieuſement par ſon génie. Son pre-eſſai, dans ce genre, annonça les plus brillan-diſpoſitions. Le Public crut retrouver dans ſa édie des *Tuteurs*, la gaieté de Regnard ; & cours qui précéde cette Piece, parut ajoûter e aux grandes eſpérances qu'on avoit conçues lens de l'Auteur. On remarque, ſur-tout, urel & la vivacité du Dialogue, le ton ex-

quis du perſonnage de la Soubrette, une verſification pleine de ſel & du meilleur coloris; en un mot, le vrai ſtyle du genre, abondonné depuis longtems. On eut ſouhaité ſeulement plus de reſſort comique, & plus de variété dans l'intrigue.

Il ſemble que M. Paliſſot ait eu envie de lutter encore contre Regnard, dans ſa Piece du *Rival par reſſemblance*. C'étoit le ſujet des *Ménechmes*, ennobli & rendu plus vraiſemblable aux yeux, par une idée ingénieuſe; mais il perdit peut-être en gaieté, ce que l'Auteur y avoit ajouté en fineſſe; & cette perte, quoique peu frappante à la lecture de cette Comédie très-agréablement écrite, ne pouvoit guères manquer de ſe faire ſentir à la repréſentation.

On crut appercevoir le même défaut dans la petite Comédie du *Cercle*; mais on y trouva des ridicules ſaiſis avec beaucoup de ſagacité. Cette Piece eut même l'avantage de faire une époque célèbre dans la carrière dramatique de M. Paliſſot; parce que ſon caractère ſatyrique commençoit à s'y développer. *Voyez* le CERCLE. *Voyez* les ORIGINAUX.

M. Paliſſot, à qui l'on avoit apparemment reproché de ſacrifier un peu trop la gaieté comique à la fineſſe, emprunta des Mille & une Nuits le ſujet du *Barbier de Bagdad*, & y mit en action toute la plaiſanterie, toute la folie même, dont cette bagatelle étoit ſuſceptible. On regrette, en la liſant, qu'il n'ait jamais penſé à la donner au Théâtre. Rien ne ſeroit plus propre que de pareilles Pieces, à nous guérir de la manie ſombre & lugubre qui ſemble s'être emparée de nos Spectacles.

Enfin la Comédie des *Philoſophes* parut. *Voyez* les PHILOSOPHES. Nous emprunterons, pour la caractériſer, les propres paroles d'un Auteur Contemporain, qui a donné, en quatre Volumes, des

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Révolutions de la République des Lettres : & nous les emprunons de préférence, parce que cet Auteur eſt attaché à un parti, où l'on ne peut être ſoupçonné de vouloir flatter M. Paliſſot. « A l'imitation d'Ariſtophane, dit-il, qui ne reſpectoit rien, & qui » divertiſſoit les Grecs aux dépens du mérite envié, » on a tâché, dans la Piece Françoiſe, de couvrir » d'opprobre des gens, qui, *s'ils ſont réellement* » *Philoſophes*, ont les plus grands droits à l'eſtime » publique. Tout a paru ſurprenant dans cette Co» médie, l'idée de la Piece, l'exécution, le ſtyle » nerveux & correct, le ton ſatyrique, le ſuccès » prodigieux, le nombre des repréſentations, l'af» fluence des Spectateurs, &c, &c ».

Nous ajoûterons que ce ſingulier ouvrage, dans lequel M. Paliſſot avoit le courage d'attaquer, non un ſeul perſonnage ridicule ou vicieux, mais une ſecte nombreuſe, puiſſante & accréditée, a, par cette raiſon là même, une toute autre importance, que toutes les Comédies qui ont paru depuis le *Tartuffe* ; & que, parmi nos Pieces Modernes les plus diſtinguées, on ne peut raiſonnablement lui en aſſimuler aucune.

Ce qui achevera de donner une idée des talens de notre Poète, c'eſt que, depuis cette Comédie, il ne s'eſt pas montré inférieur à lui-même dans celle de l'*Homme dangereux*. On y retrouve le même ſtyle, la même énergie, la même vigueur comique ; & l'on doit regretter que, par des conſidérations particulières, cet ouvrage utile & moral n'ait pas encore été repréſenté.

On aſſure que l'Auteur travaille actuellement à une Comédie des *Courtiſannes*, ſujet non moins hardi que celui des *Philoſophes*, & qui lui laiſſera la gloire d'avoir ſaiſi tous les grands traits de ridicule, que notre âge pouvoit lui préſenter. On a de

M. Paliſſot d'autres ouvrages, dont nous ne parlons point, parce qu'ils n'ont aucun rapport au Théâtre.

PANNARD, (*Charles-François*) né à Courville, près de Chartres, mort à Paris en 1764, âgé de ſoixante-quatorze ans, eut quelques étincelles du génie d'Anacréon. Ses vers reſpirent l'enjouement & le plaiſir; mais, jamais il ne fit rougir les Graces qui l'accompagnerent juſqu'au tombeau. Il ſçut allier l'eſprit & le ſentiment; la décence & la volupté; l'énergie & la délicateſſe: mais il eut moins d'élégance, de correction, de coloris, & fut moins grand Peintre que le Poëte Grec. Il arma quelquefois la gaieté des traits de la ſatyre, peignit, en badinant, les mœurs de ſon ſiècle; & dans le temps que ſa Muſe facile & légere berçoit ſur un lit de roſes, il en faiſoit ſentir les épines aux Spectateurs, qui rioient de leur piqûre. La morale & la critique caractériſent les ouvrages de cet Auteur, qui ſemblent être le moins faits pour l'une & pour l'autre: telles ſont ſes Chanſons Bachiques & Galantes, & ſes Pieces qu'il appelloit Anacréontiques.

Il ſeroit inutile de le ſuivre dans le cours de ſa vie; il conſerva, dans l'âge le plus avancé, la naïveté de l'enfance & la vivacité de la jeuneſſe. La plupart de ſes Comédies ſont reſtées au Théâtre; & il faut eſpérer que, lorſque le goût du Public ſe ſera laſſé de nos Opéra-Bouffons, on remettra ſes Opéra-Comiques. Il n'y en a aucun dont la critique des mœurs ne ſoit l'objet: on y trouve des ſituations & des traits du meilleur comique. Pannard eſſaya ſes talens au Théâtre Français; & les Comédies qu'il y donna, furent très-bien reçues. L'*In-promptu des Acteurs* a eu le plus grand ſuccès aux Italiens; la ſcène de Riccoboni eſt remplie de ſi excellentes maximes, que les mots

plus féveres les récitent & les font apprendre à
irs filles. Mais, c'eſt ſur-tout par ſes Vaude-
les, que Pannard s'eſt rendu célèbre. Ce genre
Poéſie qu'inventa l'enjouement de nos peres,
i ſervit quelquefois à venger la Nation des per-
s qu'elle avoit faites, ou des malheurs qu'elle
oit eſſuyés, mais que plus ſouvent encore le
ertinage employa à chanter ſes excès, devint,
r l'art de notre Auteur, le maſque le plus ſé-
iſant, que la Sageſſe ait jamais pris pour nous
irer à elle, en nous forçant d'abjurer nos ri-
:ules.

Pannard s'eſt peint lui-même dans les vers ſui-
ns. Le Lecteur peut y ajoûter ce que la mo-
ſtie de l'Auteur lui a fait omettre. Il étoit dans
âge avancé, lorſqu'il a tracé ce portrait reſ-
nblant.

Mon Automne à ſa fin rembrunit mon humeur;
Et déja l'Aquilon, qui ſur ma tête gronde,
De la neige y répand la fâcheuſe couleur.
Mon corps, dont la ſtature a cinq pieds de hauteur,
Porte ſous l'eſtomac une maſſe rotonde,
Qui de mes pas tardifs excuſe la lenteur.
Peu vif dans l'entretien, craintif, diſtrait, rêveur;
Aimant ſans m'aſſervir, jamais Brune, ni Blonde,
Peut-être pour mon bien n'ont captivé mon cœur.
Chanſonnier ſans chanter, paſſable Coupleteur,
Jamais dans mes Chanſons on n'a rien vu d'immonde.
Soigneux de ménager, quand il faut que je fronde,
(Car c'eſt en cenſurant qu'on plaît au Spectateur),
Sur l'homme en général, tout mon fiel ſe débonde.
Jamais contre quelqu'un ma Muſe n'a vomi
Rien dont la décence ait gémi;
Et toujours dans mes vers la vérité me fonde.
D'une indolence ſans ſeconde,
Pareſſeux s'il en fut, & ſouvent endormi;
Du revenu qu'il faut, je n'ai pas le demi.
Plus content toutefois que ceux où l'or abonde,
Dans une paix douce & profonde
Par la Providence affermi,
De la peur des beſoins je n'ai jamais frémi.

PAN PAN

D'une humeur aſſez douce & d'une ame aſſez ronde :
Je crois n'avoir point d'ennemi ;
Et je puis aſſurer, qu'ami de tout le monde,
J'ai, dans l'occaſion, trouvé plus d'un ami.

Pannard étoit tel qu'il s'eſt peint. Plus enjoué ; mais auſſi ſimple que la Fontaine, d'un caractère vrai & ſans fard, ſans jalouſie & ſans ambition ; ardent ami, convive aimable, il conſerva ſa gaieté dans toutes les ſituations de la vie. Plus ſage encore dans ſes mœurs, que dans ſes vers, il n'afficha jamais cette vaine philoſophie, qui ne conſiſte que dans des paroles & dans une conduite ſinguliere. Ce vers que M. Favart, ſon ami, a fait ſur Pannard, le caractériſe très-bien :

Il chanſonna le Vice, & chanta la Vertu.

Nous allons donner la liſte des Comédies & des Opéra-Comiques que Pannard a compoſés ſeul ou avec d'autres, aux François, aux Italiens, ou à la Foire. Au Théâtre François, avec l'Affichard, les *Acteurs déplacés* ; avec Fagan, l'*Heureux retour*, à l'occaſion du retour de Sa Majeſté ; avec l'Abbé d'Allainval, le *Carnaval de Milan*, Piece reçue & non jouée. Au Théâtre Italien, avec l'Abbé d'Allainval, le *Tour de Carnaval*, dont il fit les *Cahin-Caha* ; avec MM. T & M. le *Triomphe de Plutus* ; avec M. Sticotti, les *Fêtes ſinceres*, repréſentées à la Cour, à l'occaſion de la Convaleſcence du Roi : la Parodie de *Roland*, l'*Impromptu des Acteurs*, ainſi que les *Ennuis de Thalie*, les *Tableaux*, & les *Vœux accomplis*, à l'occaſion de la Naiſſance du Duc de Bourgogne. Avec M. Favart, *Dardanus*, Parodie ; avec MM. Favart & Laujon, *Zéphire & Fleurette*, Parodie ; avec M. Sabine, les *Fêtes pour la Naiſſance du Duc d'Aquitaine*. Seul, les *Divertiſſemens de la Veuve à la mode*, de l'*Horoſcope accompli*, de l'*Italien marié à Paris*, du *Contrat de l'Amour & de l'Hymen*, de

eux Poètiques, une Paſtorale intitulée le *Vieillard moureux*.

PASSERAT a publié la Tragédie de *Sabinus*, les Comédies du *Feint Campagnard* & de *Heureux accident*, & le Ballet d'*Alcide*. On lui ttribue encore une Paſtorale d'*Amarillis*.

PATU, (*Claude-Pierre*) Avocat en Parlement, é à Paris en 1729, & mort en 1757, a compoſé, vec M. Portelance, les *Adieux du Goût*; & a ublié deux Volumes de Pieces du Théâtre Anlois.

Une mort prématurée a enlevé aux Lettres & u Théâtre ce jeune Auteur, qui donnoit les plus randes eſpérances. Encouragé par les applaudiſſenens donnés aux *Adieux du Goût*, il n'en devint ue plus ardent à la pourſuite des connoiſſances ui pourroient enrichir ſon eſprit. Il apprit l'Anlois, & fit même le voyage de Londres, pour ſe erfectionner dans cet Idiôme. Toujours avide de 'inſtruire, il ſe propoſa de voir, de connoître & l'admirer de près, le plus bel-eſprit de l'Europe. Il ſe rendit à Genève avec M. Paliſſot, que la même curioſité, le même goût, le même enthouſiaſme des grands talens, y attiroient. M. de Voltaire reçut avec les bontés & les graces d'un Littérateur aimable & d'un Philoſophe enjoué, deux jeunes gens ſi dignes d'être encouragés par ſes éloges. Le deſir de connoître les Sçavans de toutes les Nations Lettrées, ne laiſſerent pas tranquille le jeune Patu: il partit pour l'Italie. L'Académie des Arcades s'empreſſa de lui donner une Place parmi ſes Bergers; & il y prononça un diſcours Italien qui fut fort applaudi. Il mourut de la poitrine à Saint-Jean de Maurienne à ſon retour en France, n'ayant pas encore vingt-huit ans. Il étoit fils d'un Payeur des Rentes, qui avoit été Premier-Commis de

M. des Marets, enſuite Commiſſaire de Marine, & Secrétaire en Chef du Cardinal du Bois.

PAULIN, (*Louis*) Acteur de la Comédie Françoiſe, étoit fils d'un Maitre Maçon de Paris. Comme il ſe ſentit peu de diſpoſition pour le métier de ſon pere, qui vouloit le forcer à le prendre, il s'engagea à l'âge de dix-ſept ans, dans un Régiment de Dragons, où il ſervit quelques années. Le goût de jouer la Comédie, qui eſt devenu ſi général en France, & qui eſt quelquefois un des plus honnêtes délaſſemens de nos Villes de Garniſon, ſervit à développer, dans Paulin, un talent qu'il ne ſe connoiſſoit pas. Il fit tous ſes efforts pour ſe retirer du Service; & lorſqu'il fut libre, il vint trouver un Directeur de Comédie à Lyon, avec lequel il fit ſon marché, pour remplir dans ſa Troupe, ce que ces Meſſieurs appellent les *Rôles d'utilité*. Il paſſa bientôt aux ſecond & premiers Amoureux, & aux premiers rôles Tragiques. Il débuta en 1741, à Paris, dans celui de *Rhadamiſte*, & fut reçu en 1742. M. de Voltaire jetta les yeux ſur lui pour le rôle de Polyphonte dans ſa Tragédie de Mérope. Une voix forte & des ſourcils noirs paroiſſoient aſſez convenir à cet emploi.

La mort de Montmény, un des meilleurs Comédiens de ce ſiècle, laiſſa en 1743, l'emploi de Payſans vacant; Paulin offrit de s'en charger; & c'eſt ſur-tout dans cette eſpece de rôle, que, ſans avoir égalé ſon prédéceſſeur, il a joui, juſqu'à ſa mort, de l'avantage d'être agréable au Public. Ce fut lui qui joua d'original, en 1749 le rôle de *Blaiſe*, dans *Nanine*; & quoiqu'il manquât à ſon débit un peu de liant, & à ſon action un jeu de viſage plus facile & plus varié, on peut dire qu'il ne changea jamais la fortune des jolies petites Pieces de Dancourt, de Dufreſny, dans leſquelles le ca-

ctère de Payſan eſt ſi agréablement deſſiné. On ouve dans l'Almanach des Théâtres, un Quatrain ui dit encore plus que nous à cet égard ; le oici :

Quand je te vois d'un Roi faire le perſonnage,
Paulin, je crois être à la Cour ;
Quand je te vois, un autre jour,
Faire le Payſan, je crois être au Village.

Honnête-homme & bon Citoyen, d'une ſociété iſible, égale & douce, Paulin vécut garçon, t aimé de tous ſes égaux, & mourut le 19 Jan- er 1770, âgé de 53 ou 54 ans. Sa maladie lui iſſa le tems de mourir en Chrétien ; & il fut ıterré à Saint-Sulpice, ſa Paroiſſe.

PÉCHANTRÉ (*Nicolas de*) naquit à Toulouſe 1638, d'un Chirurgien de cette Ville. Il s'ap- iqua à la Poéſie, & fut couronné pluſieurs fois x Jeux Floraux. Il ſe crut digne auſſi des uriers du Théâtre, & vint à Paris pour tra- iller dans ce genre. La premiere Piece qu'il nna au Public, fut la Tragédie de *Géta*. Elle çut des applaudiſſemens qui l'enhardirent à en ire la Dédicace à Monſeigneur. Cet heureux ıccès l'encouragea à continuer. Il donna deux au- es Tragédies, *Jugurtha* & la *Mort de Néron*. Il fit uſſi, pour le Collége d'Harcourt, les Tragédies e *Joſeph vendu par ſes freres*, & du *Sacrifice 'Abraham*. Il venoit d'achever l'Opéra d'*Amphion* ' *Parthenopée*, à la réſerve du Prologue, lorſ- ju'il mourut à Paris en 1708. Il avoit exercé la Médecine pendant quelque tems, avant que de enir dans cette Capitale.

PÉCOURT, célèbre Danſeur de l'Opéra, mort Paris en 1729, âgé de ſoixante-dix-huit ans, eut Direction des Ballets de ce Spectacle après la

mort. de Beauchamps, & les compoſa avec un génie admirable.

Le Comte de C..., Amant non aimé de Ninon de Lenclos, ne put jamais parvenir à lui plaire; & Pécourt lui fut toujours préféré. Un jour ce Danſeur avoit un habit qui reſſembloit aſſez à de nouveaux uniformes. Le Comte lui demanda ironiquement, ſous quels Drapeaux il alloit porter ſes ſervices, & à quel Corps il étoit attaché? « Mon» ſeigneur, répondit Pécourt, je commande un » Corps, où vous ſervez depuis longtems.

PÉDAULT, Auteur inconnu, auquel on attribue une Tragédie de la *Décollation de Saint-Jean-Baptiſte.*

PÉLISSIER, nom d'une célèbre Actrice de l'Opéra de Paris, qui, après y avoir chanté pendant quelque tems, le quitta pour celui de Rouen, dont elle avoit épouſé l'Entrepreneur. Elle revint cinq ou ſix ans après, paroître de nouveau dans la Capitale, où elle a toujours continué avec ſuccès juſqu'à ſa mort, arrivée en 1749, à l'âge de quarante-deux ans.

Cette Actrice repréſentant la Reine des Sirenes, dans le *Ballet des ſens*, reçut ces vers:

Péliſſier, flatteuſe Sirene,
Non, jamais au Théâtre on n'a mieux exprimé
Le plaiſir, la douleur, la tendreſſe & la haîne.
En toi, juſqu'à la mort, tout paroît animé.
On diroit, à te voir dans les flots de Neptune
T'élancer, vôler au trépas,
Qu'un Triton à bonne fortune
Va te recevoir dans ſes bras.

PELLEGRIN, (l'Abbé *Simon-Joſeph*) né à Marſeille,

ille, entra dans l'Ordre des Religieux Servites, demeura long-tems parmi eux. Ennuyé de ce jour autant que de ſon genre de vie, il s'embarqua ſur un Vaiſſeau en qualité d'Aumônier, & fit ne ou deux courſes. De retour, en 1703, de ſes ravanes, il compoſa une Epître au Roi ſur les orieux ſuccès de ſes armes, qui remporta le prix e l'Académie Françoiſe, en 1704. Avec cette pître, l'Auteur avoit envoyé une Ode ſur le ême ſujet, qui balança, pendant quelque tems, s ſuffrages de l'Académie; de ſorte qu'il eut le aiſir d'être le rival de lui-même. Cette ſingularité fit connoître à la Cour. Madame de Maintenon reçut en homme de mérite, & lui obtint un ref de tranſlation dans l'Ordre de Cluni. L'Abbé ellegrin étoit un homme ſans fortune; & fixé à aris, ſans autre revenu que ſes ouvrages & le prix e quelques Académies, il multiplia les fruits de on travail. On le vit ouvrir une manufacture Epigrammes, de Madrigaux, d'Epithalames, de omplimens, qu'il vendoit plus ou moins, ſelon le ombre des vers & leur différente meſure. On igea avec raiſon, qu'un homme qui faiſoit aiſément tant de vers, n'en pouvoit guères faire de ons; & le débit diminua. Il travailla alors pour es différens Théâtres de Paris, & ſur-tout, pour elui de l'Opéra-Comique. Ce genre d'ouvrage n'étant nullement digne d'un Prêtre, le Cardinal le Noailles lui propoſa de renoncer à la Meſſe ou à l'Opéra. L'Abbé Pellegrin voulut garder ce qui le faiſoit vivre; & le Cardinal l'interdit.

La défenſe de dire la Meſſe lui auroit été beaucoup plus ſenſible, ſi ſes Protecteurs ne lui avoient procuré une penſion ſur le Mercure, auquel il travailla pour la partie des Spectacles. Ce Poëte auroit mérité d'être plus riche: une grande partie de ce qu'il retiroit de ſes travaux, paſſoit à ſa famille, pour laquelle il ſe refuſoit quelquefois le

eſſaire. Il étoit d'ailleurs plein de droiture & bonnes mœurs, d'une candeur, d'une ſimplicité & ne modeſtie admirables. Son extérieur étoit très-gligé, & ſa langue fort embarraſſée; de-là ſpece de mépris dans lequel il étoit tombé. orſqu'il mourut, en 1745, à quatre-vingt-deux ns, un Satyrique lui fit une Épitaphe qui n'eſt u'une paraphraſe languiſſante de ces deux vers connus :

Le matin Catholique, & le ſoir Idolâtre,
Il dîne de l'Autel, & ſoupe du Théâtre.

On a de lui des Cantiques ſpirituels ſur les points les plus importans de la Religion & de la Morale. Il a traduit en vers François les Œuvres d'Horace, dont on ne parleroit pas, ſans la jolie Épigramme que fit la Monnoye, en voyant le texte du Poëte Latin à côté de cette verſion :

On devroit, ſoit dit entre nous,
A deux Divinités offrir tes deux Horaces;
Le Latin à Vénus, la Deeſſe des Graces,
Et le François à ſon époux.

Nous avons d'autres ouvrages qui aſſurent à Pellegrin un rang ſur le Parnaſſe : tels ſont ſa Comédie du *Nouveau Monde*, ſon Opéra de *Jephté*, ſa Tragédie de *Pélopée*. On compte encore parmi ſes Pièces Dramatiques *Hippolite & Aricie*, *Polydore*, *Médée & Jaſon*; le *Pere intéreſſé*, ou la *Fauſſe inconſtance*; *Arlequin rival de Bacchus*, le *Pied de nez*, le *Divorce de l'Amour & de la Raiſon*, le *Paſtor Fido*, l'*Inconſtance*, la *Mort d'Aliſe*, l'*École de l'Hymen*, *Télémaque*; *Renaud*, ou la *Suite d'Armide*; *Catilina*, *Télégone*, *Orion*, la *Princeſſe d'Élide*; on lui attribue les *Caractères de l'Amour* & tous les ouvrages de Mlle. Barbier. Il a auſſi compoſé pluſieurs Opéra-Comiques, qu'il fait paroître, ainſi que d'autres Pieces de Théâtre,

a de ſon frere, qu'on appelloit le Chevalier grin.

mi diverſes Épitaphes de l'Abbé Pellegrin, après la mort de ce Poète, nous rapporte-celles qui ont paru les meilleures. Il avoit coup écrit, ſans jamais laiſſer échapper aucun de ſatyre, comme on peut le voir par ce rain:

Poète, Prêtre, & Provençal,
Avec une plume féconde,
N'avoir ni dit, ni fait de mal,
Tel fut l'Auteur du Nouveau Monde.

AUTRE.

Pellegrin rarement s'applique
A faire Sermons en trois points:
Trois Théâtres ſont tous les ſoins
De ce Prêtre Tragi-Comique;
Tantôt, par ſes nobles travaux,
Il fournit de Farces la Foire;
Tantôt, il pourchaſſe la gloire,
Juſqu'au Théâtre des Quinaults.
A l'Opéra ſa Muſe éclate.
Il brille donc en trois endroits.
Volontiers je comparerois
Pellegrin à la triple Hécate.

AUTRE.

Enfin l'Auteur du Nouveau Monde
Vient de partir pour l'autre Monde;
Muſe, tous vos projets ſont ici ſuperflus:
Paſſans, dites pour lui ce qu'il ne diſoit plus.
Pater, Ave.

PELLETIER, (*M.*) a donné au Théâtre Italien *Zélindor*, & a fait imprimer une Tragédie *Balthaſar*.

PERREAU, (*M.*) a fait imprimer un Drame *Clarice*.

PERRIN, (*François*) Chanoine d'Autun, donna en 1589, les *Écoliers*, *Jephté*, & *Sichem*.

PERRIN, (l'Abbé *Pierre*) né à Lyon, & mort à Paris vers l'an 1680, fut Introducteur des Ambaſſadeurs auprès de Gaſton de France, Duc d'Orléans, & a fait les vers des Opéra d'*Orphée*, d'*Ercole Amante*, d'*Ariadne*, de *Pomone*, & de la *Paſtorale*.

PERSON, une des Baſſes-tailles de l'Opéra pour les premiers rôles, a quitté le Théâtre en 1748.

PEZAY, (*M. de*) Auteur de la *Cloſiere* & de la *Roſiere*.

PESSELIER, (*Charles-Etienne*) des Académies de Nancy, d'Amiens, de Rome & d'Angers, naquit à Paris en 1712, d'une famille honnête. Il eut un Emploi dans les Fermes du Roi, qu'il concilia avec l'amour des Arts & de la Littérature. Il commença à travailler pour le Théâtre, en 1737, & a donné trois Comédies; la *Maſcarade du Parnaſſe*, l'*École du Temps*, Piece qui fut applaudie pour la légereté du ſtyle, & les agrémens de la verſification; mais dans laquelle on ſouhaiteroit plus d'unité dans le deſſin, & moins de longueurs; *Eſope au Parnaſſe*, petite Comédie eſtimable par la facilité de l'expreſſion, le diſcernement, le jugement & le goût qui y regnent.

On a de lui pluſieurs autres ouvrages, & en particulier, des Fables, dont quelques-unes ſont dignes de la Fontaine, par la morale; mais l'eſprit y domine, & nuit à la naïveté, aux graces ſimples & ingénues, conſacrées à ce genre. Des vérités morales exprimées avec facilité, de la douceur, de l'exactitude, de l'harmonie, ſoit en proſe, ſoit en vers, des ſentimens rendus quelquefois avec énergie, & plus ſouvent avec fineſſe, plus d'eſprit

que de talent décidé, plus de raiſon que d'enthouſiaſme, plus de réflexions que d'images, caractériſent cet Ecrivain. Il eût acquis un degré de réputation plus conſidérable dans la république des Lettres, ſi le deſir de ſe rendre utile à ſa famille & à ſes amis, ne l'eût engagé à donner la plus grande partie de ſon tems à des occupations plus ſérieuſes. Il mourut en 1763, emportant les regrets de ceux qui aiment les agrémens de l'eſprit & du caractère.

PETALOZZI, Auteur d'une Tragédie de *Candace.*

PETIT, a compoſé une Piece en deux Actes, imprimée en 1702, ſous le titre des *Curieux de Province*, ou l'*Oncle dupé*. Les Curieux de Province forment le premier Acte; & l'Oncle dupé, ou le Divertiſſement de Campagne, le ſecond.

PETIT, Auteur d'une Comédie intitulée la *Promenade de Saint-Severin.*

PETIT, (M. *Marc-Antoine*) Médecin de la Faculté de Paris, né à Orléans, a donné les Comédies du *Miroir*, & du *Bacha de Smyrne.*

PETIT, (*M.*) Curé de Monchauvet en Normandie, Auteur des Tragédies de *David & Bethſabée*, & de *Balthaſar.*

PETITPAS, (*Mlle.*) fille d'un Serrurier de Paris, & célèbre Danſeuſe de l'Opéra, où elle parut pour la premiere fois en 1727, dans Pyrame & Thisbé, ſe retira en 1739, & mourut quelques années après.

Un jeune Officier prit de l'amour pour cette Danſeuſe; mais, ſelon l'uſage, il avoit peu d'ar-

Il n'avoit jamais parlé à l'Actrice, & n'en point connu. L'envie d'être auprès de ſa ...eſſe, & de s'en faire aimer, lui ſuggéra cet ...édient : il entra chez elle en qualité de Laquais, ...a ſervoit avec une attention ſi ſcrupuleuſe, elle s'applaudiſſoit d'avoir fait une ſi bonne ...uiſition. Quelques jours s'écoulerent, ſans qu'il trouvât plus avancé qu'auparavant. La facilité ... voir ſa maitreſſe, devint pour lui la ſource de ...ien des chagrins. Quel ſupplice en effet pour un ...mant, d'être témoin du bonheur de ſes Rivaux ! L'Amour eut pitié de ſes peines. Un jour que ... Petitpas donnoit à ſouper à un Officier du même Régiment, le Laquais, obligé de ſervir, fut reconnu. L'Actrice lui ſçut bon-gré de ce ſtratagême, lui fit paſſer la nuit avec elle, & le trouva auſſi habile Amant que zélé Domeſtique. L'Officier jouit d'un bonheur paiſible, juſqu'au moment où il fut obligé de retourner à ſa Garniſon.

PEYRAUD DE BEAUSSOL, de Lyon, Auteur d'une Tragédie de *Stratonice*. *Il ne paroît pas*, *ni ſe trouve*.

PHILIDOR, (*François*) fils d'un Médecin, & ordinaire de la Muſique de la Chapelle du Roi, lequel on doit l'établiſſement du Concert Spirituel à Paris, a compoſé la Muſique d'un Opéra de *Diane & Endymion*.

PHILIDOR, (*M.*) Auteur de la Muſique du *Diable à quatre*, de *Blaiſe le Savetier*, de l'*Huître & les Plaideurs*, du *Volage*, du *Soldat Magicien*, du *Jardinier & ſon Seigneur*, du *Maréchal*, de *Sancho-Pança*, du *Bucheron*, du *Qui-pro-quo*, des *Fêtes de la paix*, du *Sorcier*, de *Tom-Jones*, du *Jardinier de Sidon*, du *Jardinier ſuppoſé*, de la *Nouvelle École des Femmes*, du *Bon Fils*, de *Sémire & Mélide*, & de l'Opéra d'*Ernelinde*.

PHILONE, (*Meſſer*) Auteur Pſeudonyme de deux anciennes Tragédies, imprimées ſous le titre de *Joſias* & d'*Adonias*. Quelques-uns ont cru que le véritable Auteur de ces deux Pieces étoit des Mazures.

PIC, (l'Abbé) a compoſé trois Opéra; ſçavoir, les *Saiſons*, la *Naiſſance de Vénus*, & *Aricie*.

PICHOU, Gentilhomme Dijonois, s'adonna aux Belles-Lettres & au Théâtre, & mourut aſſaſſiné en 1635. Ses Œuvres Dramatiques comprennent les *Folies de Cardénio*, les *Aventures de Roſiléon*, la *Phylis de Scyre*, l'*Infidelle confidente*, & l'*Aminte du Taſſe*.

PICOU, (*Hugues*) Avocat en Parlement, a donné une Piece intitulée le *Déluge Univerſel*.

PIERARD POULET, Thierarchois, ancien Auteur de deux Tragédies, *Charite* & *Clorinde*.

PIJON, Conſeiller au Préſidial de Provins, ſa patrie, né en 1736, mort en 1766, a fait imprimer une Tragédie de *Progné*.

PIRON, (*Alexis*) né à Dijon en 1689, fit ſes études dans cette Ville, au Collége des Jéſuites. Dès ſa premiere jeuneſſe, il ſe ſentit un attrait invincible pour la Poéſie; & l'amour de la gloire augmentant ce goût dominant, il vint à Paris, où il fut admis dans les ſociétés les plus gaies, & y portoit lui-même la joie & les plaiſirs. On cite encore ſes bons mots & ſes ſaillies, dans leſquels on trouve de l'eſprit ſans méchanceté, de la gaieté ſans envie de nuire.

M. Piron commença ſa carrière dramatique par des Opéra-Comiques & des Parodies qu'il compoſa, tantôt ſeul, tantôt en ſociété avec MM. le Sage

& d'Orneval, pour les Spectacles forains. Il débuta, en 1721, par *Arlequin Deucalion*, qui fut ſuivi de vingt autres Pieces de ce genre, dont il n'y a qu'un très-petit nombre, qui aient été imprimées. On connoit celle qui a pour titre le *Pucelage*, ou la *Roſe*, qu'on a remiſe depuis, & imprimée ſous celui des *Jardins de l'Hymen*. Ses autres Ouvrages faits pour les Spectacles de la Foire, ſont l'*Antre de Trophonius*, l'*Endiague*, le *Clapermann*, l'*Ane d'or*, les *Chimères*, le *Fâcheux veuvage*, *Crédit eſt mort*, l'*Enrôlement d'Arlequin*, la *Robe de diſſenſion*, les *Trois Commères*, la *Ramée & Dondon*, *Philomèle*, les *Enfans de la joie*, les *Huit Mariannes*, *Colombine*, *Nitétis*, la *Vengeance de Tirésias*, &c. La gaieté & la liberté de ſon eſprit le portoient naturellement à ce genre d'ouvrage, pour lequel il avoit la plus grande facilité.

Mais il eut l'ambition de briller ſur un Théâtre plus élevé, & compoſa des Comédies, des Tragédies & des Paſtorales. Ses Tragédies ſont *Fernand Cortez*, *Calliſthène* & *Guſtave*. Son début comique fut l'*École des peres*, connue d'abord ſous le titre des *Fils ingrats*. Cette Piece eſt du genre noble: le dénouement en eſt pathétique; mais l'Auteur a introduit un Payſan qui y jette une ſorte de gaieté.

Le Roman de *Tarſis & Zélie* a donné à M. Piron l'idée de ſa Paſtorale des *Courſes de Tempé*. Tendreſſe, galanterie, enjouement, traits comiques, terreur même & pitié, & juſqu'à du burleſque, il entre de tout dans cette Piece, qui réunit à la fois les fleurs des champs & celles des parterres, les mœurs des Villes & celles de la Campagne.

La *Métromanie* & *Guſtave*, la premiere ſur-tout, aſſûrent à leur Auteur, dans le genre dramatique, la réputation d'homme de génie: leur ſuccès au Théâtre prouve le diſcernement, le goût, l'équité du Public, & diſpenſe de tout autre éloge.

Outre les ouvrages de ce genre, M. Piron

lheurs. On le retient à coucher, lui & ſa com-
gnie. Soulagé de ſa crainte, il ne demande qu'une
ace ; c'eſt qu'on ait l'attention de le faire éveiller
lendemain, un peu de bonne-heure, pour qu'il
manque pas l'Aſſemblée des Comédiens. On le
promet ; & dans cette confiance, il s'endort.
ndant ſon premier ſommeil, on s'empare de ſa
lotte ; & l'on appuie fortement la pointe d'un
nif ſur les quatre principales coutures, de ma-
ere qu'elles puiſſent ſe rompre infailliblement le
ndemain, & toutes à-la-fois, au plus léger
fort. On croit bien qu'on ne fut pas fort joi-
eux d'éveiller le Dormeur, à l'heure qu'il avoit
mandée. Comme il avoit donné la veille ample
rrière à ſon appétit, il ne s'éveilla de lui-même
e vers les dix heures. Étonné qu'il fut ſi grand
ur : « Comment, Meſſieurs, dit-il, en s'élançant
hors du lit ? Il me paroit que je n'avois qu'à comp-
ter ſur vous » ? Il s'approche d'une pendule, &
it, en frémiſſant, que dix heures vont ſonner :
Vite un Perruquier, s'écrie-t-il ; je n'ai pas un
inſtant à perdre ». Le Perruquier arrive ; &
mme il faiſoit aſſez chaud, notre Poète reſte en
emiſe tout le tems qu'on met à l'accommoder.
nfin ſa toilette achevée, il vôle à ſa culotte ; &
oulant y paſſer une jambe, elle ſe ſépare en deux
rties. C'étoit la perfidie la plus propre à faire
rdre, à ce Poète infortuné, le peu qui lui
ſtoit de raiſon. « Morbleu ! Meſſieurs, le
tour eſt abominable ; & je ne vous le pardon-
nerai de ma vie. Il s'agit de ma Piece, de ma
gloire, de l'affaire la plus eſſentielle pour moi ;
& c'eſt ainſi que vous me traitez ! Mais vous en
aurez le démenti ; je me rendrai mort ou vif à
l'Aſſemblée ». Il court à la Cuiſiniere, & la
ıplie à genoux de vouloir bien, au plus vîte,
prendre à longs-points, les quatre fatales cou-
ures ; d'où dépendoit la ſolidité de ſa culotte.
a Cuiſiniere entreprend l'ouvrage ; mais combien

il la trouvoit lente ? Il ne faiſoit qu'aller & venir de la cuiſine à la pendule, & de la pendule à la cuiſine, renouvellant à chaque fois ſes imprécations. Onze heures alloient ſonner ; le haut de chauſſes eſt rapporté. Poinſinet veut y paſſer la jambe ; mais la meſure ſe trouve avoir été ſi mal priſe, que ſa jambe ne peut y entrer. La maligne Cuiſiniere, en riant aux larmes, le prioit d'excuſer ſi elle n'étoit pas plus adroite dans un métier qu'elle n'avoit fait de ſa vie. Poinſinet, furieux, demande un Commiſſionnaire, qu'il expédie chez lui avec un billet, par lequel il demande promptement une culotte. On intercepte le billet : Midi ſonne ; & le commiſſionnaire n'eſt pas revenu. On lui dit froidement qu'il a eu grand tort d'envoyer un homme qu'il ne connoit pas ; que ce Commiſſionnaire pourroit bien s'être laiſſé tenter par le beſoin preſſant que lui-même paroiſſoit avoir d'une culotte. Il prend enfin le ſeul parti qui lui reſte. Après avoir aſſujetti, par devant & par derriere, les baſques de ſon habit, avec quelques épingles, il s'en retourne chez lui. Sa Piece ne fut point jouée à ſon rang ; & ce ne fut que plus de ſix mois après, qu'elle eut le malheur de tomber.

Nous avons rapporté ce fait, pour donner une idée des fameuſes miſtifications de Poinſinet.

POIRIER, (*Hélie*) a fait imprimer, dans Recueil de Poéſies, qui porte ſon nom, une pèce de Poëme Dramatique en dix Églogues.

POIRIER, (*le ſieur*) a chanté pendant pluſieurs nées à l'Opéra, & étoit une des plus belles Hautecontres de ce Spectacle, qu'il a quitté en 1759.

POISSON, (*Raimond*) né à Paris, Auteur Acteur du Théâtre François, étoit fils d'un Mathématicien ſçavant. Le goût qu'il prit pour Comédie, fut ſi violent, que, ſans conſidérer

avantages que M. le Duc de Créqui auroit pu lui faire, il le quitta pour aller jouer la Comédie en Campagne. Il entra enſuite dans la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne. Cette même Troupe ayant été réunie à celle de Guénégaud, Poiſſon y paſſa avec ſes camarades. Son talent ſupérieur pour les rôles comiques, & principalement pour celui de Criſpin, qu'il imagina & qu'il adopta, ſoutenu d'un eſprit agréable & rempli de ſaillies, le firent connoître de toute la Cour, & même de Louis XIV, qui lui donna pluſieurs marques de ſa bonté & de ſa libéralité.

Poiſſon étoit un homme d'une aſſez grande taille, & bien facé. Quelques-uns ont dit que, dans ſon habillement de Criſpin, il y avoit ajouté des bottines, parce qu'il avoit les jambes menues; mais il y a plus d'apparence qu'il paroiſſoit ainſi ſur le Théâtre, parce que, dans ſa jeuneſſe, les rues de Paris, dont à peine la moitié étoit pavée, obligeoient les gens de pied, & ſur-tout les Domeſtiques, de ſe mettre en bottines pour faire des courſes.

Cet Auteur a laiſſé des Comédies intitulées *Lubin* ou le *Sot vengé*, le *Baron de la Craſſe*, le *Fou de qualité*, l'*Après-ſouper des Auberges*, les *Faux Moſcovites*, le *Poète Baſque*, les *Femmes Coquettes*, la *Hollande malade*, & les *Foux Divertiſſans*. On lui attribue encore l'*Académie burleſque*, & le *Cocu battu & content*.

C'eſt moins ſur le nombre & l'ordonnance de ces différentes Pieces, qu'il faut juger du mérite de Poiſſon, que par le naturel qui regne juſques dans les moindres détails. Cet Auteur n'a choiſi ſes perſonnages, que dans cet ordre commun de la ſociété, dont il n'eſt pas toujours aiſé de bien ſaiſir le ton & le langage. Tous ſes Drames, quoi-

que foibles pour l'invention, ſont deſſinés avec cette intelligence, exécutés avec cette facilité qui eſt le fruit de l'expérience. Son ſtyle badin eſt ſoutenu par la vivacité du Dialogue, & une verſification naturelle. Il paroit que le rôle de Criſpin, dont on lui attribue l'invention, doit être celui d'un perſonnage plaiſant, flatteur éternel, complaiſant à gages, conſeiller importun, qui ſe mêle de tout, s'empreſſe pour rien, & fait l'homme néceſſaire juſques dans les choſes qui le ſont le moins. Cependant l'Auteur ne s'aſſujettit pas toujours à ſuivre exactement ce caractère. Il enchangeoit ſouvent les nuances, ſoit pour y jetter de la variété, ſoit pour ſe fournir à lui-même des occaſions plus fréquentes de développer tout ſon talent pour un rôle, dont il ſe regardoit comme le créateur. On peut ajouter que Poiſſon tranſporta dans ſes ouvrages, la fineſſe & la facilité de ſon Jeu.

POISSON, (*Philippe*) fils du précédent, après avoir joué cinq ou ſix ans, avec ſuccès, dans le Tragique, & ſur-tout dans le Haut-Comique, quitta le Théâtre, & ſe retira avec ſon pere à Saint-Germain, où il eſt mort en 1743, âgé de ſoixante-un ans. Nous avons de lui deux Volumes de Pieces de Théâtre, contenant : le *Procureur arbitre*, la *Boëte de Pandore*, *Alcibiade*, l'*Impromptu de Campagne*, le *Réveil d'Epiménide*, le *Mariage par Lettre-de-change*, les *Ruſes d'Amour*, l'*Amour ſecret*, l'*Amour Muſicien*, & l'*Actrice nouvelle*.

POISSON, (*Paul*) frere du précédent, fils de Raimond Poiſſon, & pere du dernier Comédien de ce nom, que nous avons vu jouer avec tant de ſuccès dans les rôles de *Criſpin*, croyant ne trouver à ſon fils ni talent, ni eſprit, ne voulut point qu'il montât ſur le Théâtre; il en fit un Lieutenant d'Infanterie. Poiſſon fils ſe dégoûta bientôt du Service,

ervice, le quitta malgré ſa famille, paſſa dans ne Troupe de Comédiens de Province, & s'atta- ha aux rôles de ſon pere & de ſon grand-pere. Quand il ſe crut en état de les remplir, il vint *ncognitò* à Paris, en 1722, & ſollicita ſous main n ordre de début. Toute ſa crainte étoit que la hoſe ne parvînt aux oreilles de ſon pere, retiré Saint-Germain. Malgré toutes ſes précautions, e pere ayant appris cette nouvelle, ſe rendit hez M. le Duc d'Aumont, grand-pere de M. le Duc d'Aumont d'aujourd'hui, & le pria de refuſer ordre à ſon fils. En vain M. le Duc d'Aumont lui ffrit-il de le faire recevoir ſans le faire débuter; Poiſſon n'y voulut jamais conſentir, alléguant que ſon fils déshonoreroit le nom qu'il portoit ſur le Théâtre, où ce nom étoit célèbre. M. le Duc d'Aumont lui promit qu'il n'en ſeroit plus queſtion. Notre Comédien ne perdit point courage : il alla trouver un ami de ſon pere. Il ne demandoit qu'une grace : c'étoit de jouer, devant lui, tel rôle qu'il voudroit dans le genre qu'il avoit étudié. Le pere ne put s'y oppoſer : Poiſſon choiſit le rôle de *Soſie*, dans *Amphitryon*; & ſon pere fut ſi content de la façon dont il le rendit, qu'il ſe jetta à ſon cou, l'embraſſa avec des larmes de joie, reconnut ſon ſang, & ſollicita lui-même le début & la réception d'un fils ſi digne de ſon pere & de ſon ayeul. Cet acteur ſe nommoit *François-Arnoul*, & eſt mort en 1753, âgé d'environ cinquante-huit ans. Son pere, Paul Poiſſon, avoit quitté le Théâtre, & mourut à ſoixante-dix ans, à Saint-Germain-en-Laye, où il s'étoit retiré.

PONCY DE NEUVILLE, (l'Abbé *Jean-Baptiſte*) Ex-Jéſuite, né à Paris, où il mourut en 1737, âgé de trente-neuf ans, remporta juſqu'à ſept fois les prix de Poéſie de l'Académie des Jeux Floraux, & compoſa une Tragédie de *Judith*, & une autre de *Damoclès*.

PONT-ALAIS, Comtemporain & Camarade de Gringore, fut, comme ce dernier, Auteur & Acteur, & devint par la ſuite Entrepreneur de Myſtères par repréſentations. Ses bons mots, & la façon dont il les débitoit, le firent recevoir chez les perſonnes les plus qualifiées de la Cour. Il eut même l'honneur d'approcher ſouvent des Rois Louis XII & François I. Pont-Alais étoit boſſu : un jour il aborda un Cardinal qui l'étoit auſſi ; en mettant ſa boſſe contre la ſienne, « Monſeigneur, » lui dit-il, nous voici en état de prouver que deux » montagnes, auſſi-bien que deux hommes peuvent ſe rencontrer, en dépit du proverbe qui dit le contraire ».

Avant que l'on fût dans l'uſage d'afficher le titre des Pieces au coin des rues, on faiſoit battre le Tambourin par les carrefours de la Ville ; & lorſqu'un certain nombre de gens s'étoit aſſemblé, un Acteur, qui accompagnoit le Joueur de Tambourin, faiſoit l'éloge de la Piece, & invitoit le Public à la venir voir. Un Dimanche matin, Pont-Alais eut la hardieſſe de faire battre le Tambourin dans le Carrefour qui eſt proche de l'Egliſe de Saint-Euſtache, pour annoncer une Piece nouvelle qu'il devoit donner le même jour. Le Curé, qui faiſoit alors le Prône, interrompu par le bruit qu'il entendoit, & voyant les Auditeurs ſortir en foule de l'Egliſe pour aller entendre Pont-Alais, deſcendit de ſa Chaire, ſe rendit dans le Carrefour, & s'approchant de Pont-Alais : « Qui vous a fait » ſi hardi, lui dit-il, de tambouriner pendant que » je prêche ? & qui vous a fait ſi hardi de prêcher » pendant que je tambourine » ? reprit inſolemment Pont-Alais. Cette réponſe fit juger au Curé qu'il ne lui convenoit pas de pouſſer plus loin la converſation ; mais il porta ſes plaintes au Magiſtrat, qui fit mettre Pont-Alais en priſon ; & ce ne fut

qu'au bout de ſix mois que ce dernier obtint ſa liberté, & la permiſſion de continuer ſes Jeux.

Le Barbier de Pont-Alais ſe plaignoit de ce qu'il ne lui donnoit que de petits rôles dans ſes Pieces. Pont-Alais lui donna le perſonnage du Roi de l'Inde majeure, le fit aſſeoir ſur un trône élevé, & ſe plaçant malicieuſement derriere lui, dit ces vers:

Je ſuis des moindres le mineur,
Et n'ai pas vaillant un teſton;
Mais le Roi d'Inde le majeur
M'a ſouvent raſé le menton.

PONTAU, (*Claude-Florimond Boizard de*) né à Rouen, ancien Entrepreneur de l'Opéra-Comique, a donné l'*Eſtaminette Flamande*, Ballet-pantomime; l'*École de Mars* ou le *Triomphe de Vénus*, Ballet-pantomime; le *Compliment*, Prologue; le *Huſard*; l'*Œil du Maître*, Ballet-pantomime; avec Fuzelier & Pannard, la *Mépriſe de l'Amour*, ou *Pierrot Tancrede*, le *Malade par complaiſance*; avec Pannard & Marignier, *Argenie*; avec Pannard, les *Deux Suivantes*, le *Bouquet du Roi*, la *Comédie ſans hommes*, les *Fêtes galantes*, le *Rien*; avec Pannard & M. Favart, le *Qu'en dira-t-on*? avec Pannard & Fagan, le *Badinage*, prologue; *Iſabelle Arlequin*; avec Piron, Pannard & Carolet, la *Ramée & Dondon*; avec Pannard & Parmentier, *Alzirette*; avec Pannard, Gallet & l'Affichard, *Marote*.

PONT-DE-VEYLE, (Antoine de *Ferriol*, Comte de) Gouverneur pour le Roi de la Ville de Pont-de-Veyle, ancien Chevalier d'honneur en la Cour des Monnoies de Paris, Intendant-Général-Honoraire des Claſſes de la Marine, & ancien Lecteur de la Chambre du Roi, eſt mort à Paris le 4 Septembre 1774. Il étoit né le premier Octobre 1697, du mariage de M de Ferriol, Préſident à Mortier du Parlement de Metz, frere de M. de Ferriol,

Ambaſſadeur du Roi à Conſtantinople, avec Mlle. de Tencin, ſœur du Cardinal de Tencin. Ce nom de Pont-de-Veyle venoit d'une Terre en Breſſe, que ſon pere avoit acquiſe, & qui eſt depuis ſortie de la famille. Il fut élevé juſqu'à l'âge de dix ans dans la maiſon paternelle, & enſuite au Collége des Jéſuites, qui étoit alors le ſeul à la mode. Il y entra vers 1707. Son humeur gaie ne lui permettoit guères d'application. Avec de l'eſprit, il ne fut qu'un Écolier médiocre; mais en récompenſe, ſes qualités ſociables, qui ſe développerent de bonne-heure, le firent aimer de ſes camarades, parmi leſquels il y en avoit de diſtingués. Il fit dès-lors appercevoir le germe du talent, qu'il avoit pour la Chanſon. Faute d'autres objets pour l'exercer, il en fit contre tous ſes Livres de Claſſe. Ce ſont les ſeuls Sarcaſmes qu'on ait eus à lui reprocher; les Chanſons qu'il a faites dans la ſuite, n'ont eu de ſel, que celui de l'agrément, & n'ont jamais offenſé perſonne. Il s'amuſa à parodier les airs les plus difficiles; les Parodies du *Caprice* de Rebel, la *Tempête d'Alcione*, les *Caractères de la Danſe*, le Pas de ſix qui a paru ſous le nom des *Amans ignorans*, ſont ſes premiers ouvrages en ce genre. Ses In-promptus ſont incroyables; il a ſouvent parié de parodier en quelques minutes, non-ſeulement les airs qu'il connoiſſoit, mais ceux qui lui étoient étrangers, & qu'il ſolfioit pour la premiere fois: il s'eſt toujours tiré avec ſuccès de ces paris.

Ces bagatelles ne lui ſuffiſoient pas; il voulut eſſayer ſes forces dans le genre Dramatique: il donna (en gardant l'*incognitò*) la Comédie du *Complaiſant*, Piece de caractère, qui eſt reſtée au Théâtre, & qu'on revoit toujours avec plaiſir. Mlle. Quinault, excellente Actrice, avec laquelle il étoit fort lié, avoit été frappée de l'uſage qu'on pouvoit faire ſur la ſcène du *Gaſcon puni*; elle l'avoit propoſé à pluſieurs Auteurs, entr'autres à la Chauſſée: il n'avoit pas cru pouvoir traiter dé-

cemment un pareil ſujet. M. de Pont-de-Veyle l'entreprit, & en fit le *Fat puni*, qui réunit au mérite de la difficulté vaincue, celui d'une intrigue bien conduite, ſans indécence, malgré le ſujet, & d'un ſtyle vif, naturel & plein de traits ſans aucune affectation. Il a eu auſſi une très-grande part à la Comédie du *Somnambule*, petite Piece qui a eu & a toujours beaucoup de ſuccès. On ne parle point de pluſieurs autres ouvrages de ſociété, des Comédies, des Scènes d'Opéra, des Prologues, des Complimens, enfin juſqu'à des Parades.

Les parens de M. de Pont-de-Veyle, comme fils aîné, l'avoient deſtiné à la Robe, qui étoit l'état de ſon pere. Ne ſe ſentant aucun goût pour ce parti, il répugnoit beaucoup à le prendre. Cependant il ſouffrit qu'on lui achetât une Charge de Conſeiller au Parlement; mais plus le terme de ſa réception approchoit, plus ſon dégoût augmentoit. On croit devoir rapporter une Anecdote à ce ſujet, qui ſert à donner une idée de la gaieté de ſon caractère. Il attendoit le Procureur-Général, auquel il venoit demander des Concluſions. Il étoit dans une Chambre attenante au Cabinet où ce Magiſtrat étoit enfermé. Pour charmer l'ennui de l'attente, il ſe mit à répeter la Danſe du Chinois de l'Opéra d'*Iſſé*, qu'on donnoit alors; & la l'accompagnoit de grimaces propres à cette Danſe. Tout-à-coup le Cabinet s'ouvrit; & le Procureur-Général fut un peu étonné de la poſture où il trouva le Candidat. Comme, malgré la gravité de ſa Charge, il étoit homme de bonne compagnie, il ſe mit à rire; & la converſation ſe paſſa en plaiſanteries. Ce petit évènement fut peut-être ce qui acheva de convaincre M. de Pont-de-Veyle, du peu d'aptitude qu'il avoit pour un métier grave & ſérieux; il déclara à ſes parens, qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à le prendre: ils ſe rendirent à ſes raiſons, & lui acheterent la Charge de Lecteur

du Roi. Elle lui convenoit d'autant plus, qu'étant ſans fonctions, elle le laiſſoit jouir d'une liberté, à laquelle il a toujours été fort attaché.

Né ſans ambition, M. de Pont-de-Veyle comptoit paſſer ſa vie dans une douce inaction : il en fut tiré par l'amitié. M. de Maurepas, avec lequel il a vécu, pendant plus de cinquante ans, dans la plus grande liaiſon, l'engagea, le força, pour ainſi dire, à prendre la place d'Intendant-Général des Claſſes, qu'il a remplie avec autant d'exactitude que d'intelligence. Il s'eſt contenté enſuite de faire le charme des ſociétés où il vivoit.

PONCET, (*Simon*) de Melun, Tréſorier & Secrétaire de M. le Chevalier d'Aumale, a dédié à Marie de Lorraine un *Colloque Chrétien*, en vers, ſans diſtinction d'Actes.

PONTEUIL, (*Nicolas-Etienne le Franc*, dit) étoit fils d'un riche Notaire de Paris. On croit que les impreſſions qu'il reçut, avant que de voir le jour, le firent naître Comédien. Sa mere, qui, lors de ſa groſſeſſe, logeoit ſur le Quai de la Mégiſſerie, où les Charlatans dreſſoient des échaffauds les Dimanches, pour y jouer leurs farces & débiter leurs drogues au peuple, paſſoit les après-dinées entieres aux fenêtres pour les obſerver. L'empreinte de ces objets déterminerent, dit-on, la vocation de l'enfant, qui, dès ſes premieres années, ne s'occupoit que de Marionnettes. « Mon » témoignage peut-être cru, dit l'Auteur de la » *Bibliotheque des Théâtres*; car ayant été ſon camarade de Collége, j'ai ſouvent aſſiſté à ſes » Farces. Je n'en oublierai jamais une qui penſa » nous être funeſte. Dans une Piece de ſa façon, » Polichinelle ayant reçu une malle des nouvelles de » Flandres, s'aſſeyoit deſſus pour parler au Courier. » Comme c'étoit un tour qu'on jouoit à Polichinelle,

e qu'au lieu de Lettres, il y avoit de l'artifice ans la malle, le feu qu'on y mit, prit aux déco- ations de carton & de papier, brûla les meubles u jeune Comédien; & la fumée penſa nous touffer ».

Dans la ſuite le jeune le Franc ſuivit ſon attrait : oua d'abord la Comédie dans les ſociétés, & la jouer en Pologne, où il ſe maria. Puis de our à Paris, il débuta dans la Troupe Fran- ſe, par le rôle d'*Œdipe*, en 1701, & fut reçu 1703, malgré les remontrances de ſa famille. Nature en avoit fait un excellent Comédien : toit grand, d'une aſſez belle figure, à un œil s, dont il louchoit un peu. Il repréſentoit éga- ent bien les Rois & les Payſans ; & l'on peut : qu'il fut un des premiers qui aient apporté Théâtre le naturel de la déclamation. Il mourut Dreux, en 1718, âgé de quarante-quatre ans.

PONTOUX, (*Claude*) de Châlons en Bourgogne, decin, a donné, en 1584, la *Sciete Françoiſe*.

PORÉE, (*Charles*) Jéſuite, né en Normandie, 1675, & mort à Paris en 1741, a compoſé ieurs Comédies ou Tragédies Latines, & une gédie de *Don Ramire*. C'étoit un des plus cé- es Profeſſeurs de Rhétorique du Collége de is-le-Grand. M. de Voltaire s'eſt toujours glo- de l'avoir eu pour Maître ; & le Pere Porée it flatté d'avoir eu un pareil Diſciple.

PORTELANCE, (*M.*) né à Paris, Auteur de Tragédie d'*Antipater*. Il a fait, en ſociété avec nſinet, *Totinet*, Opéra-Comique ; avec Patu, *Adieux du Goût* ; & ſeul, une Comédie intitu- *Trompeur Trompeuſes & demies*.

POTIER DE MORAIS, Capitaine des Chaſſ

a laiſſé une Comédie manuſcrite, compoſée vers l'année 1700, ſous le titre de *Don Caſtagne, Chaſſeur errant*, qui ſe trouve dans quelques Bibliotheques, &, en particulier, dans celle de M. le Duc de la Valiere.

POUJADE, (*la*) de Guyenne, neveu de la Calprenede, a donné une Tragédie de *Pharamond*, ou le *Triomphe des Héros*, tirée du Roman de ſon oncle.

POUJADE DE LA ROCHE-CUSSON, Auteur d'une Tragédie d'*Alphonſe*.

PRADES, (*Jean le Royer*, ſieur de) né en 1624, Auteur de la *Victime de l'État*, d'*Annibal*, & d'*Arſace, Roi des Parthes*.

PRADON, (*Nicolas*) né à Rouen, mourut à Paris d'apoplexie, en 1698, dans un âge très-avancé. Quoique la Critique ne l'ait pas traité favorablement, quelques-unes de ſes Tragédies n'ont pas laiſſé que d'avoir des admirateurs; & Régulus ſe joue même encore quelquefois. Les autres ſont intitulées *Pyrame & Thisbé*, *Tamerlan*, *Phèdre & Hippolyte*, la *Troade*, *Statira*, & *Scipion l'Africain*. On lui attribue auſſi une *Électre*, un *Tarquin*, & un *Germanicus*.

On ne peut, ſans injuſtice, refuſer à ce Poète de l'eſprit, de l'imagination, de la facilité, & la connoiſſance des regles du Théâtre. La plupart de ſes Tragédies ſeroient, peut-être, plus eſtimées s'il eût vécu dans un tems moins fécond en grands Poètes; ou ſi, plus modeſte, il n'eût pas voulu lutter avec Racine, & traiter en Rival un homme qu'il ne devoit regarder que comme ſon Maître ou ſon Modele. Cette émulation téméraire, jointe aux ſuffrages de ſes amis, & ſur-tout des enc-

mis de Racine, fut la ſource de ſes diſgraces littéraires. Boileau n'épargna rien pour l'humilier; & l'on peut reprocher à ce terrible adverſaire d'avoir outré la ſatyre, en repréſentant l'Auteur de *Régulus*, comme un Poète conſtamment ſifflé, bafoué de toutes parts, & tombé généralement dans le mépris S'il eut des ennemis, il eut auſſi des partiſans, j'ôſe même dire, des admirateurs. Aujourd'hui, ceux qui ne jugent point de ſes ouvrages d'après les vers de Deſpréaux, avouent que Pradon ſçavoit conduire régulièrement une Tragédie, en ménager les incidens, y placer des peintures vives, des traits heureux, des ſituations intéreſſantes, quelquefois neuves, des mouvemens forts & véhémens; que ſa verſification même, en général, ſi vicieuſe, ne doit pas être condamnée ſans reſtriction. On applaudit ſincèrement à pluſieurs vers de *Starira*, de *Tamerlan*, & de *Régulus*. Concluez-donc, que ſi Pradon avoit ſçu ſe tenir dans ſon rang; s'il n'avoit pas eu la vanité ridicule de ſe comparer à Racine, & ſur-tout, s'il n'avoit pas été l'ennemi de Boileau, ſon nom, moins décrié, ſeroit cité avec moins de mépris. En un mot, Pradon ſeroit aujourd'hui un Poète paſſable, s'il eût été un Poète modeſte.

Pradon étoit devenu amoureux d'une jolie Gaſconne; elle ne l'aimoit pas; mais ſes ſaillies la divertiſſoient. Il lui écrivit une Lettre en proſe & en vers, où ſa paſſion avoit plus de part que ſa Muſe. Elle lui fit une belle réponſe, qui ne laiſſoit voir que de l'eſprit; il l'admira; mais il n'en fut guères content; & il ne repliqua que par ces quatre vers.

Vous n'écrivez, que pour écrire;
C'eſt pour vous un amuſement;
Moi qui vous aime tendrement,
Je n'écris, que pour vous le dire.

On fit, à la mort de Pradon, ou peut-être pendant ſa vie, une Épitaphe aſſez plaiſante :

Ci-gît le Poëte Pradon,
Qui, durant quarante ans, d'une ardeur ſans pareille,
Fit, à la barbe d'Apollon,
Le même métier que Corneille.

PRALARD, (*René*) fils d'un Libraire de Paris, & mort dans la même Ville en 1731, âgé d'environ cinquante ans, donna en ſociété, avec Séguineau, une Tragédie d'*Egyſte*.

PRÉMARE, (le Pere de) Jéſuite, nous a donné la Traduction d'une Tragédie Chinoiſe, intitulée *l'Orphelin de la Maiſon de Tchao*.

PRÉVILLE, (le ſieur *Dubus de*) excellent Acteur comique, reçu à la Comédie Françoiſe en 1753. Madame *Drouin de Préville*, ſon épouſe, joue ſur le même Théâtre depuis l'année 1757.

PREVOST, (*Jean*) Avocat dans la Baſſe-Marche, a compoſé *Œdipe*, *Hercule*, *Turne*, & *Sainte-Clotilde*.

PREVÔT D'EXILES, (l'Abbé *Antoine-François*) Auteur de Cléveland, des Mémoires d'un homme de qualité, &c, &c, a traduit en François une Tragédie Angloiſe, en cinq Actes, intitulée *Tout pour l'Amour*.

PRÉVOT, (*Françoiſe*) excelloit dans la Danſe gracieuſe & légere. Après avoir fait, pendant plus de vingt-cinq ans, les délices du Public ſur le Théâtre de l'Opéra, elle le quitta en 1730, & mourut en 1741, âgée de près de ſoixante ans.

PROCOPE COUTEAUX, (*Michel*) né à Paris, mort dans la même Ville en 1753, étoit Docteur en Médecine, & avoit beaucoup d'enjouement

dans l'eſprit. Il eſt Auteur des Comédies intitulées *Arlequin balourd*, & l'*Aſſemblée des Comédiens*. On lui attribue encore la *Gageure*, avec la Grange; les *Fées*, en ſociété, avec Romagnéſi, & le *Roman*, avec Guyot de Merville.

PROUVAIS, Auteur peu connu d'une Piece intitulée l'*Innocent exilé*.

PRUDENT, (M.) a fait la Muſique des *Jardiniers*, Comédie avec des Ariettes.

PURE, (l'Abbé *Michel de*) fils d'un Prevôt des Marchands de Lyon, naquit dans cette Ville vers l'année 1640. Il vint à Paris, pour y embraſſer l'état Eccléſiaſtique; & il y fit deux Pieces de Théâtre, *Oſtorius*, & les *Précieuſes*. C'étoit un homme aimable, d'une converſation aiſée, & d'un eſprit agréable; mais il avoit une figure peu avantageuſe. Boileau, ſon mortel ennemi, n'a pas manqué de le peindre de ce côté-là.

Quant je veux d'un Galant dépeindre la figure,
Ma plume, pour rimer, trouve l'Abbé de Pure.

PUVIGNÉ, (*Mlle.*) charmante Danſeuſe de l'Opéra, qu'elle a quitté depuis pluſieurs années avec la penſion, eſt aujourd'hui mariée en Province.

Que de graces, que de juſteſſe,
Et dans vos pieds & dans vos bras!
Jeune Puvigné, la Jeuneſſe
Et Terpſicore ont moins d'appas.

QUETANT, (*M.*) a compoſé, pour divers Théâtres, les Pieces ſuivantes; ſçavoir, pour

les Italiens, avec M. Anſeaume, le *Dépit généreux*; avec M. de la Ribardiere, le *Serrurier*; ſeul, la *Femme orgueilleuſe*. A l'Opéra-Comique, la *Foire de Bezons*, le *Maréchal-Ferrant*; aux Danſeurs de Cordes, les *Amours Grenadiers*, le *Quartier Général*, l'*Auteur Perruquier*, ou les *Muſes Artiſannes*; aux Boulevards, avec Audinot, le *Nouveau Tonnelier*; ſeul, les *Femmes & le Secret*, l'*Écolier en ſçait plus que le Maître*; à Lyon, les *Dieux Citoyens*. Il a auſſi fait un *Maître en Droit*, qui n'a pas été repréſenté.

QUINAULT, (*Philippe*) né à Paris, entra, en qualité de Clerc, chez un Avocat au Conſeil. Le ſuccès de ſes premieres Pieces de Théâtre lui mérita l'eſtime d'un Marchand qui aimoit la Comédie. Il pria Quinault de prendre un appartement dans ſa maiſon; & ce Marchand étant mort, notre Auteur épouſa ſa veuve, dont il eut quarante-mille écus de bien. Il acheta une Charge d'Auditeur des Comptes, en 1671. Il avoit été reçu à l'Académie Françoiſe l'année précédente, fut honoré du Cordon de Saint-Michel; & mourut à Paris en 1688, âgé de cinquante-trois ans, riche de plus de cent-mille écus. Ses Opéra, genre dans lequel il a ſur-tout excellé, ſont les *Fêtes de l'Amour & de Bacchus*, *Cadmus*, *Alceſte*, *Théſée*, *Atys*, *Iſis*, *Proſerpine*, le *Triomphe de l'Amour*, *Perſée*, *Phaéton*, *Amadis de Gaule*, *Roland*, le *Temple de la paix*, & *Armide*. Ses Tragédies & ſes Comédies, ſont les *Rivales*, la *Généreuſe ingratitude*, l'*Amant indiſcret*, la *Comédie ſans Comédie*, les *Coups de l'Amour & de la Fortune*, la *Mort de Cyrus*, *Amalazonte*, le *Mariage de Cambiſe*, le *Feint Alcibiade*, *Stratonice*, le *Fantôme amoureux*, *Agrippa*, *Aſtrate*, la *Mere Coquette*, ou les *Amans brouillés*; *Pauſanias*, & *Bellerophon*. On lui attribue encore une Tragi-Comédie intitulée *Iris*, & les *Amours de Lyſis & d'Heſpérie*.

Le tems a fixé la réputation de ce Poète ; mais on ne s'eſt déterminé que fort tard à lui rendre juſtice. Il y a plus d'un ſiècle qu'on applaudit à ſes Opéra, & à peine quarante ans, qu'il n'eſt plus regardé comme un médiocre Auteur. Tel eſt l'effet du préjugé : on en croyoit, ſur ſa parole, un ingénieux, mais trop ſévère ſatyrique ; on regardoit comme des déciſions abſolues, quelques hémiſtiches amenés par la rime, & ſouvent par l'humeur. Boileau, il eſt vrai, a déſavoué en proſe, ce qu'il avoit dit en vers contre Quinault. Mais n'eſt-ce pas auſſi en proſe, qu'il déclare que Bourſaut eſt de tous les Auteurs qu'il a maltraités, celui qui a le plus de mérite ? Que conclurre d'un tel aveu ? Sinon que Boileau jugeoit mal dans ce moment, & ne l'ignoroit pas. On ne peut ſuppoſer qu'il ſe ſoit mépris juſqu'à ce point. Quant à Quinault, peut-être n'étoit-il connu alors, que par ſes Tragédies ; & il faut l'avouer, le Prince de nos Poètes lyriques ſeroit à peine admis au ſecond rang des favoris de Melpomène & de Thalie. Toutes ſes Tragédies, excepté l'*Agrippa* & l'*Aſtrate*, ont diſparu du Théâtre ; toutes, ſans en excepter aucune, ſont mollement écrites : ſes Héros, plus galans que tragiques, dégénerent en héros de Paſtorale & de Roman. Le genre comique, où il s'exerça moins, eût pu lui être plus avantageux ; on peut en juger par la *Mere Coquette*, bien ſupérieure aux Tragédies d'*Aſtrate* & d'*Agrippa*. Mais il n'eût, ſans doute, jamais égalé Moliere ; & il étoit né pour ſervir lui-même de modele dans un autre genre. On placera toujours ſon nom à côté de celui des génies créateurs, qui ont, pour jamais, illuſtré leur ſiècle. Car il faut compter pour peu de choſe les Eſſais de l'Abbé Perrin. Ce ſont de ces productions informes, uniquement propres à déſigner, dans les Arts, une des routes qu'il faut ſuivre. Quinault la ſaiſit, la parcourut, la franchit. Rien ne prouve mieux le mérite de ſes ouvrages

lyriques, que l'infériorité de preſque tous ceux qui ont paru depuis. Dire qu'un Opéra ſe fait lire, c'eſt en faire le plus grand éloge ; & il n'eſt point de lecture plus agréable, que celle des Opéra de Quinault. Obligé de donner beaucoup au Muſicien, rarement s'apperçoit-on des ſacrifices qu'il lui fait. Quelle énergie dans les détails qui en exigent ! Quelle délicateſſe dans ceux où regne le ſentiment ! Quelle foule de traits ingénieux & naturels, répandus preſque dans chaque ſcène ! L'eſprit les ſaiſit d'abord ; & la mémoire les conſerve aiſément. Ils ſont encore les délices des ſociétés. Quinault eſt de tous nos Poëtes, celui dont les vers ſont le plus ſouvent cités, le plus univerſellement connus. On lui reproche en vain, que toutes ſes idées ne portent que ſur un certain nombre d'expreſſions à-peu-près toujours les mêmes. Il eſt démontré que tous les mots de notre Langue ne ſont pas ſuſceptibles d'être mis en Chant. Cette réſerve eſt donc moins ſtérilité dans Quinault, qu'une ſage économie, un choix heureux. Ce ſont les entraves de l'Art, auxquelles le vrai génie ſe ſoumet volontiers, mais ſans paroître moins libre. Quinault, malgré cette contrainte, ſemble toujours commander à notre Langue ; elle ſe plie à tous les tours qu'il veut lui faire prendre ; & jamais, chez lui, l'expreſſion ne gêne la penſée. On pourroit enfin le comparer à l'Héroïne de ſon chef-d'œuvre, qui, avec un petit nombre de paroles, enfantoit des prodiges.

Quinault étoit du caractère le plus aimable ; & il peint par-tout ſa douceur. Modeſte, ſociable, il allioit, avec de rares talens, des qualités plus rares encore. Qu'il fût fils d'un Boulanger, comme le dit Furetiere dans ſon *Factum* contre l'Académie ; qu'il eût été Domeſtique de *Mondory*, fameux Comédien, comme Baile, dans ſon Dictionnaire, l'inſinue ſur une Tradition peu ſûre, Quinault, fils de

ſſement. Il a laiſſé quelques Poëſies eſtimées, parmi leſquelles eſt une Paſtorale intitulée les *Bergeries*, ou *Artenice*.

RACINE, (*Jean*) naquit en 1639, à la Ferté-Milon dans le Valois, où ſon pere, étoit Contrôleur du Grenier à Sel. Il fut Tréſorier de France en la Généralité de Moulin, Secrétaire du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, reçu à l'Académie Françoiſe, & choiſi par Louis XIV, pour travailler à ſon Hiſtoire. Il mourut à Paris en 1699, & voulut être enterré à Port-Royal-des-Champs, où il avoit été élevé dans ſa jeuneſſe. Lors de la démolition de cette Abbaye, ſon corps fut tranſporté en l'Egliſe de la Paroiſſe Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, où il eſt inhumé à côté de Paſcal. Ses Pieces de Théâtre ſont : la *Thébaïde*, ou les *Freres ennemis*, *Alexandre*, *Andromaque*, les *Plaideurs*, *Britannicus*, *Bérénice*, *Bajazet*, *Mithridate*, *Iphigénie*, *Phèdre & Hippolyte*, *Eſther*, & *Athalie* : il eſt auſſi l'Auteur de l'*Idylle de la Paix*.

Conduit par un goût toujours ſûr, Racine choiſiſſoit admirablement bien tous ſes ſujets, & aimoit mieux devoir quelque choſe à ſa matiere, que de riſquer le ſuccès d'une Piece, par une préſomption, qui cependant lui eût été pardonnable. Son caractère d'eſprit fin, délicat, noble, élevé & toujours ſoutenu, ſaiſiſſoit habilement le point fixe des objets, & en diſtinguoit juſqu'aux nuances les plus imperceptibles. Uniquement occupé du ſoin de peindre la Nature, il ne la perdoit jamais de vue, même dans l'eſſor le plus rapide. Il la voyoit telle qu'elle eſt, & l'embelliſſoit ſans la déguiſer. On oublie le Poëte ; c'eſt la Nature qui ſe préſente elle-même ; c'eſt elle-même qui s'exprime. A l'exemple des Grecs, Racine s'attacha aux grandes paſſions ; mais c'eſt preſque toujours

jours l'Amour qui le met en jeu. Qu'il intéreſſe vivement, quand il paroît ſeul! Qu'il s'exprime délicatement! qu'il ſe développe naturellement! Peu de perſonnes connoiſſent les reſſorts qu'il emploie, tout le monde eſt capable de les ſentir. Foibleſſes, inquiétudes, emportemens, détours cachés, ſecrets paſſionnés, rafinement du cœur, tout ſe dévoile à propos; & tout prend le caractère & l'expreſſion de l'Amour. Le ſtyle eſt tout-à-la-fois noble, magnifique, doux, agréable, élégant, naturel. La beauté de la diction anime & ſoutient celle des penſées. Les vers ſont aiſés, nombreux, coulans, & répondent à la dignité de la Tragédie. L'oreille, l'eſprit, le cœur ſont également ſatisfaits. Auſſi jamais Auteur n'a-t-il eu un ſuccès plus éclatant, plus ſoutenu & plus durable. Dans une carrière que Corneille avoit parcouru avec tant de gloire, croyoit-on qu'il y eût encore tant de lauriers à cueillir? Plus heureux que Corneille, Racine a joui des regrets de toute l'Europe, en finiſſant ſes travaux dans un âge, où il pouvoit ſoutenir toute ſa réputation, ſans craindre de la diminuer. L'un & l'autre ont également contribué à élever le Théâtre François à côté de celui d'Athénes, & au-deſſus de tous les Théâtres du Monde: l'un, comme Sophocle, par la grandeur des idées; & l'autre, comme Euripide, par la tendreſſe des ſentimens. On a comparé les beautés de Corneille à celles d'une Statue qui frappe par la fierté, la hardieſſe, la force, la vigueur de ſes traits; & celles de Racine, à un Tableau, dont l'expreſſion douce, tendre, délicate, naturelle, animée, charme les yeux & touche le cœur: l'un à un torrent qui s'éleve avec violence, & ſe précipite avec impétuoſité; l'autre à un fleuve majeſtueux, dont le cours paiſible répand la fertilité dans les lieux qu'il arroſe: Corneille, à cet aigle audacieux, qui ſe perd dans la nue, & porte le foudre de Jupiter; Racine à une tendre colombe, qui plâne dans les airs, voltige

dans les bois d'Idalie, & revient traîner le char de Vénus. Le premier va au cœur par l'eſprit; le ſecond va à l'eſprit par le cœur. Cette ſeule oppoſition de caractere marque & conſerve à l'un & à l'autre toute ſa gloire, & leur aſſûre à tous deux l'immortalité dont ils jouiſſent.

Dans le tems qu'on ne faiſoit autre choſe que des paralleles de Corneille & de Racine, Boileau lâcha cette Epigramme.

J'approuve que chez vous, Meſſieurs, on examine,
Qui du pompeux Corneille, ou du tendre Racine,
Excita dans Paris plus d'applaudiſſemens:
Mais je voudrois qu'on cherchât tout d'un tems,
(La queſtion n'eſt pas moins belle)
Qui, du fade Boyer, ou du ſec la Chapelle,
Excita plus de ſifflemens?

Racine avoit beaucoup de confiance aux lumieres de ſon ami Deſpréaux; & ſouvent il a dit qu'il ne ſe croyoit pas plus redevable du ſuccès de la plupart de ſes Piéces aux préceptes d'Horace & d'Ariſtote, qu'aux ſages & judicieux conſeils de cet excellent Critique.

C'étoit aſſez la coutume de Racine, de reciter ſes vers avec feu, lorſqu'il les compoſoit. Etant un matin aux Tuileries, il ſe vit tout d'un coup environné d'ouvriers qui avoient quitté leur travail pour le ſuivre. Ils le prenoient pour un homme qui, par déſeſpoir, alloit ſe jetter dans le baſſin.

RADONVILLIERS, (l'Abbé *Claude de*) Ex-Jéſuite, de l'Académie Françoiſe, Auteur des *Talens inutiles*, Comédie, donnée au Collége de Louis-le-Grand, en 1740.

RAGUENEAU, (*Marie*) Actrice de la troupe de la rue Guénégaud, femme de la Grange, laide &

coquette. Ses amours apprêterent à rire ; & ſa ridicule paſſion lui attira le Quatrain ſuivant :

Si, n'ayant qu'un amant, on peut paſſer pour ſage,
Elle eſt aſſez femme de bien ;
Mais elle en auroit davantage,
Si l'on vouloit l'aimer pour rien.

RAGUENET a donné les *Aventures comiques d'Arlequin.*

RAISIN, (*Jean-Baptiſte*) fils d'un Organiſte de Troyes, né en 1656, étoit excellent dans tous les genres comiques. Perſonne n'a joué, avec une grande perfection, les rôles à Manteau, ceux des Valets brillans, des Petits-maitres, des ivrognes, & enfin, généralement, tous les caractères qu'il a remplis. Il étoit d'une taille médiocre ; mais bien priſe, beau & jouant du viſage, avec un art admirable. Dans les rôles à Manteau, tels que le *Grondeur*, *Arnolphe*, &c. il avoit un air ſévére & mauſſade ; dans les Valets, la phyſionomie hardie & maligne ; dans les Petits-maitres, un air tendre, galant & libertin ; enfin, c'étoit un vrai Prothée, non-ſeulement dans chaque rôle, mais encore dans chaque ſituation de ſes rôles. Il joignoit à ces talens ſupérieurs, de l'eſprit, beaucoup de gaieté : il avoit un art ſingulier pour réciter une Hiſtoriette ou un Conte : il jouoit ſon récit, & y joignoit des graces qui lui donnoient un nouveau mérite ; auſſi étoit-il répandu dans les meilleures compagnies. Cependant, tout diſſipé qu'il étoit par les plaiſirs, & la bonne chere qu'il aimoit beaucoup, jamais Comédien n'a fait plus d'étude ſur ſon Art : il y rapportoit tout ; & lorſqu'il avoit ſaiſi dans le monde quelque choſe qui pouvoit avoir du rapport à ſes rôles, il en faiſoit uſage ; & même ſouvent il a propoſé des ſujets aux Auteurs qui travailloient pour le Théatre.

On devoit repréſenter une Comédie à Anet, devant Monſeigneur ; Raiſin, qui paſſoit pour buveur,

ffecta de dire, tout haut, qu'il avoit ſoif, & d'aller à Office; mais il ſe cacha ſous une table couverte d'un apis. Monſeigneur vint; Raiſin ne ſe trouva pas; on accuſa de goblotter; on le chercha, mais inutilement. Son frere vint faire des excuſes pour lui. M. le Grand Prieur & M. le Comte de Brionne, qui toient du ſecret, parurent embarraſſés; enfin, aiſin ronfla; on l'entendit; on le tira de deſſous la ble; il feignit d'être ivre; & jouant toujours le ême perſonnage, il dit quantité de choſes qui amuerent plus que la pièce même.

Cet excellent Acteur mourut en 1693, dans un ems où le vin manqua, & où le pain devint très-her; ce qui donna occaſion à cette Epigramme :

Quel aſtre pervers & malin,
Par une maudite influence,
Empêche déſormais qu'en France
On puiſſe recueillir du vin?
C'eſt avec raiſon que l'on crie
Contre la rigueur du deſtin,
Qui nous ôte juſqu'au *Raiſin*
De notre pauvre Comédie.

Raiſin mourut pour avoir trop bu, n'ayant pas encore quarante ans. Il y avoit des tems, dit-on, qu'il auroit donné ſa femme pour une bouteille de vin de Champagne. Il avoit épouſé la Demoiſelle Longchamp, (Françoiſe Pitel) qui débuta en même tems que lui, & quitta le Théâtre en 1701.

RAISIN, (*Jacques*) frere aîné du précédent, jouoit les ſeconds rôles dans le tragique & les Amoureux dans le Comique. Il quitta le Théâtre en 1694, & mourut quatre ans après. Il avoit compoſé quatre Comédies, qui ont été repréſentées & non imprimées; ſçavoir, le *Niais de Sologne*, le *Petit homme de la Foire*, le *Faux Gaſcon* & *Merlin Gaſcon*.

RAISSIGUER, naquit à Alby en Languedoc, vers

la fin du ſeizieme ſiecle, & embraſſa la Profeſſion d'Avocat : il s'attacha aux Grands, & fut ſur tout protégé par le Duc de Montmorency. Le genre dans lequel il a travaillé, & ſes ſujets, dont le fond eſt toujours le même, peignent en partie ſon caractère : il commença par accommoder au Théâtre François l'*Aminte du Taſſe* : il fit enſuite les *Amours d'Aſtrée*, la *Bourgeoiſe*, *Palinice*, la Paſtorale de *Calirie* ou *l'Élidée*, & le *Rendez-vous des Tuileries*.

Ce Théâtre n'eſt qu'un Recueil d'Aventures Romaneſques, dont toute la morale eſt en maximes galantes ; & l'Auteur eſt entre les Poëtes Dramatiques, ce que Durfé eſt parmi les Romanciers. On prête à qu'une infortune amoureuſe le porta à travailler pour le Théâtre. Il n'eſt pas étonnant qu'il ait toujours choiſi des ſujets triſtes & conformes à ſa ſituation. En peignant des Amans rebutés & des maîtreſſes cruelles, il ſe retraçoit ſa propre aventure. Quant à ſa manière de traiter l'amour, il a ſuivi le goût de ſon ſiecle. On admiroit alors ces fades Romans, qui, juſqu'à Boileau, ont infecté la littérature. Le ton qui y régnoit, s'étoit répandu dans les ſociétés : un vain jargon de galanterie, mêlé d'équivoques & de jeux de mots, étoit le langage à la mode. Ses vers ſont aſſez coulans, aſſez purs ; mais ſon ſtyle eſt hériſſé de pointes & d'anthithèſes. On trouve ordinairement dans ſes piéces beaucoup d'intrigue, mais peu d'Art ; il y a même des fautes groſſieres contre les régles, qu'on ne ſçauroit rejetter ſur l'ignorance de ſon ſiécle : le Théâtre commençoit alors à ſortir de la Barbarie, d'où le tiroit le génie du grand Corneille.

RAMEAU, (*Jean-Philippe*), fils de Jean Rameau & de Claudine Martincour, naquit à Dijon le 25 Octobre 1683 ; ſon goût pour la muſique le conduiſit très-jeune en Italie ; il fut long-tems Organiſte à Clermont en Auvergne, & enſuite à Paris, à Sainte-

Croix de la Bretonnerie. Une repréſentation de l'Opéra de *Jephté* développa en lui le talent ſingulier qu'il avoit pour la compoſition; talent qui s'étoit déjà manifeſté par pluſieurs piéces de Claveſſin qu'il avoit compoſées, ſoit dans la Province, ſoit à Paris. On ſçait que ces dernieres eurent, dans leur nouveauté, le plus grand ſuccès, & n'ont encore rien perdu de l'eſtime des vrais connoiſſeurs. Mais appellé par ſon génie à un genre plus élevé, il s'adreſſa à l'Abbé Pellegrin qui lui donna la Tragédie d'*Hippolyte & Aricie*; c'eſt le premier ouvrage de ce genre qu'il mit en Muſique, & dont le ſuccès fut ſuivi de plus de vingt autres, dont voici la liſte: *les Indes galantes*, *Caſtor & Pollux*, les *Fêtes d'Hébé*, *Dardanus*, les *Fêtes de Polymnie*, le *Triomphe de la Gloire*, les *Fêtes de l'Hymen & de l'Amour*, *Zaïs*, *Naïs*, *Platée*, le *Temple de la Gloire*, *Pygmalion*, *Zoroaſtre*, *Acanthe & Céphiſe*, la *Guirlande*, *Daphnis & Eglé*, *Liſis & Délie*, les *Sibarites*, la *Naiſſance d'Oſiris*, la *Fête de Pamilie*, les *Surpriſes de l'Amour*, les *Paladins*.

Rameau avouoit avec une noble franchiſe, qu'il avoit été redevable de beaucoup de lumieres ſur ſon Art, au célèbre Marchand, Organiſte des Cordeliers de Paris: mais on ne peut lui diſputer la gloire d'avoir prêté à l'harmonie de nouvelles forces. Il éclate un génie ſupérieur dans la plupart de ſes ſymphonies, dans ſes chœurs, dans les morceaux de Chant meſuré; & preſque tous ſes airs de danſe nous ont été enviés par l'Italie même. Cet habile Artiſte avoit pris, dans le goût Italien, ce qu'il y avoit trouvé d'excellent. Il s'eſt rencontré avec le genre des Pergolèze, des Correlli, &c. C'étoit un violon à la main que Rameau compoſoit ordinairement ſa Muſique. Quelquefois il ſe mettoit à ſon Claveſſin; mais lorſqu'il étoit au travail, il ne ſouffroit pas qu'on l'interrompit; & malheur à l'indiſcret qui perçoit alors juſqu'à lui. Jamais cet Artiſte n'a eu de Maître de Compoſition; il l'a appriſe de lui-même: il étoit

réellement dans l'enthouſiaſme en compoſant : il ſe livroit à une gaieté déclamatoire, lorſque ſon génie le ſervoit à ſon gré, & à une eſpéce de fureur chagrine, s'il ſe refuſoit à ſes efforts.

La repréſentation d'*Hippolyte & Aricie* devint une époque pour la Nation : elle excita dans les eſprits une fermentation générale, effet ordinaire de tous les bons Ouvrages. Tout le monde prit parti pour ou contre ce nouveau genre de Muſique, avec une eſpéce de délire : mais le concours des Spectateurs ne diminuoit point ; & malgré la prévention, la jalouſie & la haine, le génie de Rameau prévalut. A chaque production qu'il donna depuis au Théâtre, on vit renaître les mêmes mouvemens, la même affluence & le même ſuccès : perſonne ne ſe tint dans l'indifférence : on admira avec tranſport, où l'on critiquoit avec fureur ; & la réputation de l'Auteur, affermie par cet Ouvrage même, prenoit toujours des racines plus profondes.

Rameau mourut en 1764, & fut enterré à Saint Euſtache, ſa Paroiſſe : l'Académie royale de Muſique fit célébrer pour lui, dans l'Egliſe de l'Oratoire, un ſervice ſolemnel aux frais de ſes Directeurs : l'affluence fut prodigieuſe : pluſieurs beaux morceaux tirés des Opéra de *Caſtor* & de *Dardanus*, furent adoptées aux prieres qu'il eſt d'uſage de chanter dans cette cérémonie, & firent verſer des larmes, en rappellant aux Spectateurs les talens de l'homme illuſtre que la Nation venoit de perdre.

RAMPALE, Auteur de *Bélinde* & de *Dorothée*.

REBEL, (*M. Jean Feri*) Compoſiteur & premier Violon des 24 de la Chambre du Roi, étoit né à Paris en 1669. Dès l'âge de 8 ans, il jouoit du violon à St.-Germain-en-Laye, aux Opéra repréſentés de

vant le Roi. Un jour, à une répétition générale, faite en préſence d'une partie de la Cour, *Lulli* s'étant apperçu d'un gros rouleau de papier de Muſique, que le petit Rebel avoit dans ſa poche, le prit & l'ayant développé, vît que c'étoient les parties d'un Acte d'Opéra, de la compoſition de cet enfant. Curieux d'entendre une production auſſi précoce, Lully engagea ſon auditoire à reſter, & dit au petit Rebel de diſtribuer les Rôles & les parties de cet Acte, & de le faire exécuter. On dreſſa une table dans l'Orqueſtre, ſur laquelle on le fit monter pour battre la meſure; & l'on parut très-content de ſa Muſique. Quelques années après, il entra dans l'Orqueſtre de l'Opéra, où d'abord il joua du violon; enſuite, il fut Accompagnateur de Clavèſſin; & en 1714, il devint Batteur de Meſure. Il a fait l'Opéra d'*Ulyſſe*, & pluſieurs ſymphonies exécutées à l'Académie royale de Muſique, ſçavoir, le *Caprice*, morceau qui lui fut demandé pour la ſérénade que l'Académie donne au Roi tous les ans à la Saint-Louis, aux Tuileries; il eut un ſuccès prodigieux; & on le redonne depuis, de tems en tems à l'Opéra, pour réveiller le Spectacle, quand il languit. La Demoiſelle Prévôt imagina de danſer cette ſymphonie; ce qui donna lieu à Rebel d'en compoſer d'autres, telles que la *Boutade*, les *Caractères de la Danſe*, la *Terpſicore*, la *Fantaiſie* ou le *Pas de trois*, les *Plaiſirs Champêtres*, ou le *Pas de ſix*, & les *Elémens*, précédés du Cahos. Rebel eſt mort à Paris en 1747, âgé d'environ 78 ans.

Rebel, (M. *François*) fils du précédent, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, Surintendant de la Muſique du Roi, Adminiſtrateur-Général de l'Académie royale de Muſique, dont il a été long-tems Directeur, a donné, conjointement avec M. Francœur, avec lequel il a toujours travaillé, les Opéra de *Pyrame & Thisbé*, de *Tarſis & Zélie*, de *Scanderberg*, le *Ballet de la Paix*, les *Auguſtales*, la *Féli-*

cité, *Iſmène* dans les *Fragmens*, les *Génies Tutelaires*, *Zélindor*, le *Prince de Noiſy*.

REGAGNAC, (*Valet de*) né à Cahors, connu par différentes Poéſies, & pour avoir remporté les Prix du Diſcours à Toulouſe en 1752, eſt Auteur d'une Comédie intitulée, les *Sabots changés en Aſtres*.

REGNARD, (*Jean-François*) fils d'un Marchand Epicier de Paris, naquit en 1657 : il fut reçu Tréſorier de France au Bureau des Finances de la même Ville. Il avoit voyagé dans ſa jeuneſſe en pluſieurs Cours de l'Europe, dont il a donné des rélations. Ayant été pris ſur un Vaiſſeau Anglois par des Pirates Algériens, il fut vendu quinze-cents livres. Son Patron le mena à Conſtantinople, où il fut long-tems Eſclave. Sa famille lui envoya de quoi payer ſa rançon; & il revint en France avec ſes chaînes, qu'il conſerva toujours dans ſon cabinet, pour ſe rappeller inceſſamment ce tems de diſgrace. Il eſt mort à ſa Terre de Grillon, près de Dourdan, en 1709. Les Comédies qu'il a données au Théâtre François, ſont la *Sérénade*, le *Joueur*, le *Bal*, le *Diſtrait*, *Démocrite*, les *Folies Amoureuſes*, les *Menechmes*, le *Retour imprévu*, le *Légataire* & la *Critique du Légataire*. Celles qui furent jouées au Théâtre Italien, ſont le *Divorce*, la *Deſcente de Mézétin aux Enfers*, *Arlequin homme à bonnes fortunes*, la *Critique* de cette Piece, les *Filles errantes*, la *Coquette*, la *Naiſſance d'Amadis*. Il a compoſé avec Dufrény, les *Chinois*, la *Baguette de Vulcain*, la *Foire Saint-Germain*, les *Momies d'Egypte*. Il a de plus donné à l'Opéra, le *Carnaval de Veniſe*. On connoit encore de lui trois Pieces qui n'ont point été repréſentées; ſçavoir, les *Souhaits*, les *Vandanges*, & la Tragédie de *Sapor*.

On voit par ce dernier titre, que Renard entreprit de chauſſer le Cothurne, & de joindre aux jeux de Thalie, les fureurs de Melpomène; mais il ſentit que

la route de Corneille lui étoit moins familiere, que celle de Moliere. On en juge de même par la lecture de la Tragédie de *Sapor*, qui ne mérite pas même qu'on en releve les défauts. Heureuſement pour l'Auteur, la Piece n'a jamais paru au Théâtre. Celui de l'Opéra étoit plus analogue à ſon génie; il y fit jouer le *Carnaval de Veniſe*. Tous les ſpectacles que cette Ville offre aux Étrangers pendant ce tems de divertiſſement, ſont ici réunis. Comédie, Opéra, Concerts, Jeux, Danſes, Combats, Maſcarades, tout cela ſe trouve lié à une petite intrigue amoureuſe, amuſante, bien écrite. Renard peut également compter ſur le ſuffrage de ſes Lecteurs pour ſon genre de comique, qui le rend, en quelque ſorte, l'émule du Prince de notre Comédie. Moliere & Regnard ſont, dans ce gence, ce que ſont Corneille & Racine, pour le tragique François; perſonne n'a porté plus loin que notre Poëte, le génre de l'imitation. Fier de ſon talent, il eut la noble émulation & l'heureuſe hardieſſe de prendre pour modèle un homme inimitable, de courir avec lui la même carriere, & de prétendre partager ſes lauriers, comme il partageoit ſes travaux. Quelle que ſoit la diſtance qui ſe trouve entre ces deux Poëtes, la poſtérité placera toujours Regnard après Molière, & lui conſervera la gloire d'avoir parfaitement imité un homme qui auroit pu ſervir de modèle à toute l'antiquité: « Qui „ ne ſe plaît pas avec Regnard, dit M. de Voltaire, „ n'eſt point digne d'admirer Molière „. Au reſte, je ne prétends point le reſtreindre au talent médiocre d'une imitation ſervile; quelqu'admirable qu'il ſoit, quand il marche ſur les pas du premier maître de l'Art, il ne l'eſt pas moins, quand il ſuit les ſentiers qu'il ôſe lui-même ſe tracer. Combien d'idées, de traits, d'incidens nouveaux embelliſſent ſes Poëmes! Il conduit bien une intrigue, expoſe clairement le ſujet; le nœud ſe forme ſans contrainte; l'action prend une marche réguliere; chaque incident lui donne un nouveau degré de chaleur; l'intérêt croit juſqu'à un

nouement heureux, tiré du fond même de la Piece. Ce n'eſt point d'après des idées qui ne ſont que dans ſon imagination, qu'il forme ſes caractères & trace ſes portraits; il les cherche parmi les vices, les défauts, & les ridicules les plus accrédités; il avoit ſous les yeux les originaux qu'il copioit; c'étoient leurs mœurs, leur ton, leur langage, qu'il peignoit d'après nature. Son eſprit gai ne prenoit des hommes, que ce qu'ils avoient de plus propre à fournir d'heureuſes plaiſanteries. Sa Comédie du *Joueur* peut être comparée aux meilleures Pieces de Molière, qui n'auroit pas même déſavoué le *Diſtrait*, *Démocrite*, les *Ménechmes*, le *Légataire univerſel*, & pluſieurs Scènes des petites Pieces. On pourroit, peut-être, lui reprocher d'avoir trop groſſi les traits; de mettre ſouvent en récit ce qui vient de ſe paſſer ſur la Scène; d'avoir peu ſoigné ſa verſification, qui, à force de vouloir être aiſé & naturelle, devient quelquefois négligée, traînante & proſaïque.

REGNAULT, ancien Auteur de deux Tragédies; ſçavoir, *Marie Stuard* & *Blanche de Bourbon*.

RELLY, l'*Heureux Divorce*.

REMOND DE STE ALBINE, (M. *Pierre*) né à Paris en 1700, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, ancien Auteur de la Gazette de France & du Mercure, a fait deux Comédies, dont l'une eſt l'*Amour au Village*, l'autre la *Convention téméraire*.

RENARD, Maître de Muſique de la Chambre de la Czarine, a compoſé la Muſique du *Cuvier*, Opéra comique.

RENÉ D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, avoit un goût extraordinaire pour tous les Beaux-Arts. Il aimoit éperduement la

Poéſie & la Peinture, & fit une quantité prodigieuſe de Vers & de Tableaux. Il ornoit, des uns & des autres, les Appartemens de ſes Palais & les Chapelles des Egliſes : mais ſa grande paſſion étoit de faire repréſenter quelqu'uns de nos myſteres, pendant les Proceſſions des Fêtes ſolemnelles. Il n'épargnoit, pour cela, ni dépenſes, ni ſoins; il s'en faiſoit une occupation ſi ſérieuſe, qu'étant en Provence, & ayant reçu des lettres du Prince de Calabre, ſon fils, qui lui demandoit un prompt ſecours, il écrivit, pour toute réponſe, qu'il avoit bien autre choſe à faire, & qu'il travailloit actuellement à régler la marche d'une Proceſſion.

RENOUT, (M. *Jean-Julien-Conſtantin*) né à Honfleur, en 1725, a donné les *Couronnes* ou *l'Amant timide*, *Zélide*, la *Mort d'Hercule*, le *Caprice* & le *Fleuve Scamandre*.

RÉTIF, (*M.*) la *Cigale & la Fourmi*, Fable dramatique, le *Jugement de Pâris*. Ces deux Pieces ont été jouées par des enfans, ſur des Théâtres particuliers.

RIBOU, fils d'un Libraire de Paris, débuta au Théâtre François en 1747, par le Rôle d'*Oreſte*, dans la Tragédie d'*Electre*, fut reçu en 1748, s'eſt retiré en 1750, & joue dans les Pays Étrangers.

RICCOBONI, (*Louis*) étoit Modénois, & fils d'un Comédien célèbre. Il fut chargé par M. le Régent, de former en Italie une Troupe de Comédiens de cette Nation, qu'il amena en France en 1716, & parmi leſquels il a joué long-tems lui-même ſous le nom de Lélio. Quoique les graces françoiſes manquaſſent à cet Acteur, ſon air ſombre ſervoit à peindre les paſſions triſtes & outrées; auſſi jamais perſonne ne les a-t-il mieux caractériſées. C'étoit d'ailleurs

un homme d'eſprit & de mérite ; & il a compoſé un grand nombre de Pieces Italiennes, & d'autres mêlées de Scènes Françoiſes. Il a auſſi donné un Recueil des anciennes Pieces de ſa Nation, avec d'autres Ouvrages relatifs au Théâtre. Ses Comédies ſont le *Pere partial*, *Diane & Endimion*, l'*Italien marié à Paris*, ſans compter la *Déſolation des deux Comédies*, le *Procès des deux Théâtres*, & la *Foire renaiſſante*, compoſées en ſociété avec Dominique. S'étant retiré, ainſi que ſa femme & ſon fils, avec la penſion, Riccoboni alla à la Cour du Duc de Parme, qui lui donna l'Intendance de ſa maiſon ; mais à la mort de ce Prince, il revint en France, où il mourut en 1753, âgé de 79 ans.

RICCOBONI, (Madame *Hélene Virginie Balletti*, femme de *Louis*) dite Mlle *Flaminia*, naquit à Ferrare en 1686. Elle fut deſtinée de bonne heure à parcourir les différens Théâtres de l'Italie, où la profeſſion de Comédien eſt auſſi peu ſédentaire que lucrative, quoique ce pays ait ſeul conſervé, dans tous les tems, l'idée des anciens jeux Scéniques. Le célèbre Baron diſoit plaiſamment, qu'un Comédien devroit être élevé ſur les genoux des Reines. Ce ne fut pas là le ſort de la Dlle Balletti ; mais ſes parens, preſque tous Comédiens eux-mêmes, pénétrés de tous les talens que demande leur profeſſion, lui donnerent une éducation qui devoit la mettre au-deſſus du plus grand nombre de ſes égales. Elle y répondit au-delà de leurs eſpérances ; & dès ſa plus tendre jeuneſſe, elle paſſa pour une des meilleures Actrices de ſon pays. Louis Riccoboni, déjà Directeur de Troupe à l'âge de 22 ans, plein du deſir de rappeller ſur les Théâtres d'Italie, le goût qu'ils avoient perdu, vit dans les divers talens de la Dlle Balletti, un des moyens qu'il devoit employer pour l'objet qui l'occupoit. Il la demanda en mariage, & l'obtint de ſes parens. Les efforts de ces deux époux, réunis pour ramener la bonne Comédie,

lie, ou plutôt pour dégoûter leur patrie de la
e miſérable, qui oſoit s'y préſenter ſous ce nom,
nt moins heureux qu'ils ne l'avoient eſpéré. En
i Riccoboni avoit-il traduit, dans ſa langue, une
ne partie des pieces de Moliere; la Comédie
aſques triomphoit toujours, & reſta, comme il
dit dans ſon Hiſtoire du Théâtre Italien, la
le Maîtreſſe du Champ de bataille. Ce dégoût,
uel ſa femme n'étoit pas moins ſenſible, leur
iccepter, avec plaiſir, l'offre qui leur fut faite en
16, de venir à Paris établir leur Troupe ſur le
me Théâtre, que la Police mécontente avoit
mé, ſur la fin du ſiecle précédent, à une autre
oupe Italienne. Ce ne fut pas ſans avoir bien
:ombattre, que ce nouvel établiſſement put ſe
ıſolider à Paris. Scaramouche, à la honte de
te Ville, avoit long-tems balancé les ſuccès de
ilière; mais il eſt des caprices qu'il ne faut
'interrompre, pour en faire ſentir le ridicule;
c'eſt ce qui étoit arrivé à l'égard des Farces
angères, dont le Public étoit déshabitué. On
ıdit juſtice aux talens de Riccoboni & de la De-
ıiſelle Flaminia; & voici le portrait qu'on fit
: cette derniere, dans des *Lettres Hiſtoriques* ſur
; Spectacles.

« Flaminia, épouſe de Lélio, eſt bien faite, mais fort maigre. C'eſt une femme de beaucoup d'eſprit & grande Comédienne. Une preuve de ſon bel eſprit, c'eſt qu'elle eſt des Académies de Rome, de Ferrare, de Boulogne & de Veniſe. Elle a pluſieurs belles connoiſſances acquiſes; mais celle de ſon mérite ſemble ne lui être pas échappée. Elle joue ſes rôles en perfection: on ne peut pas mieux entrer qu'elle, dans les ſentimens qu'ils exigent. Elle eſt non-ſeulement très-habile pour exprimer ſes ſentimens; mais elle peut encore, par ſon eſprit, en produire autant de convenables

» qu'il lui plaît..... Comme il n'eſt point d'Ac-
» teurs parfaits, Flaminia n'eſt pas ſans défauts.
» Par exemple, elle a la voix aigre, & par con-
» ſéquent déſagréable; & je voudrois qu'elle pût
» ſe défaire d'un air de capacité qui ne plaît
» pas, &c. »

La lecture du *Mércator* & du *Rudens* de Plaute, inſpira à Mlle. Flaminia, l'idée d'une Comédie intitulée le *Naufrage*. Le ſuccès n'en fut point heureux. Trois ans après, elle s'aſſocia avec Deliſle, déjà célébre par ſon *Arlequin Sauvage*; mais la Tragi-Comédie qu'ils donnerent enſemble ſous le titre d'*Abdilly*, *Roi de Grenade*, n'eut qu'une Repréſentation. Dégoûtée par cette double chûte, la Dlle. Flaminia ne s'occupa plus que de ſa retraite, qu'elle fit avec ſon mari en 1733, & dans laquelle elle a paſſé 39 ans, dans le ſilence & dans la pratique des vertus, qui l'ont conduite à une mort douce & chrétienne, arrivée le 30 Décembre 1771.

Riccoboni, (*François*) fils des deux précédens, né à Mantoue en 1707, débuta au Théâtre Italien en 1726, dans la *Surpriſe de l'Amour*, par le rôle de *Lélio*. Il ſe retira avec ſon pere; mais le Public eut la ſatisfaction de le revoir, & l'a toujours vu depuis avec plaiſir, juſqu'à l'année 1750, qu'il quitta une ſeconde fois. Il reparut cependant encore en 1758. François Riccoboni, qui, comme ſon pere, avoit pris au Théâtre le nom de Lélio, a fait depuis pluſieurs pieces, ſeul, telles que les *Effets de l'Eclipſe*, *Zéphire & Flore*, le *Sincere à contre-tems*, la *Parodie d'Hippolyte & Aricie*, les *Heureuſes fourberies*, la *Parodie de Phaëton*, le *Prince de Surêne*, la *Rancune*, le *Prétendu*, les *Caquets*, *Quand parlera-t-elle?* les *Boſſus Rivaux*, & vingt-trois autres en ſociété avec Dominique & Romagnéſi, qu'on peut voir à l'article de ces deux Auteurs. Il a auſſi com-

posé un Ouvrage sur son Art, après lequel il vécut dans une espece de retraite philosophique, jusqu'à sa mort arrivée en 1772.

RICCOBONI, (Madame *Marie Laboras de Mezieres*, épouse de *François*) est née à Paris, & a été une Actrice très-agréable, qui a débuté avec succès au Théâtre Italien, par le rôle de *Lucile*, dans la *Surprise de l'Amour*, en 1734, & s'est retirée en 1761. On prétend qu'elle a composé les Scenes Françoises du Prince de Salerne, & les deux premiers Actes de la Comédie des *Caquets*. Mais ce qui fait sur-tout la grande réputation de Madame Riccoboni, ce sont les Romans excellens qu'elle a donnés, depuis qu'elle a quitté le Théâtre. On a d'elle aussi les traductions de plusieurs Pieces Angloises, intitulées l'*Enfant trouvé*, la *Façon de le fixer*, la *Fausse délicatesse*, la *Femme jalouse*, *Il est possédé*.

RICHEBOURG, (Madame *la Grange de*) est réputée être l'Auteur du *Caprice de l'Amour* & de la *Dupe de soi-même*.

RICHELIEU, (le Cardinal de) a eu part, dit-on, à *Europe*, *Mirame*, &c.

RICHEMONT BANCHEREAU, né à Saumur en 1612, Avocat au Parlement, a donné *l'Espérance glorieuse*, & les *Passions égarées*.

RICHER, (*Henry*) né au Bourg de Longueil, auprès de Dieppe, Avocat au Parlement de Rouen, mort à Paris en 1748, âgé de soixante-trois ans. Parmi plusieurs Ouvrages estimés dans différens genres, tels que des Fables, &c, il a aussi composé deux Tragédies, *Sabinus* & *Coriolan*.

RIEUSSET, (*Martin*) Auteur d'une Comédie intitulée, la *Populace émue*.

RIVAUDEAU, (*André du*) Gentilhomme du Bas-Poitou, a fait une Tragédie d'*Aman*.

RIUPEROUX, (*Théodore*) naquit à Montauban en 1664. Son goût pour les Beaux-Arts, ſon talent pour la Poéſie, la Tragédie de *Maléagre*, qu'il fit dans ſa premiere jeuneſſe, & la grande connoiſſance qu'il avoit des Médailles, lui acquirent l'eſtime & l'amitié de M. Foucault, Intendant de Montauban; & ce fut, en partie, par les conſeils de ce Magiſtrat, qu'il abjura la Religion Calviniſte, & qu'il prit l'habit Eccléſiaſtique. M. Foucault le mena à Paris, & le préſenta au Pere de la Chaiſe, Confeſſeur de Louis XIV, à qui il dédia un Poëme françois, intitulé l'*Ame des Bêtes*, qu'il lui préſenta avec ſon traité des Médailles. Ce Jéſuite fut ſi content du traité & du Poëme, qu'il le nomma à un Canonicat de Forcalquier; mais M. de Barbezieux lui fit quitter l'état Eccléſiaſtique, & lui donna une place de Commiſſaire des Guerres. Il mourut à Paris en l'année 1706. Ses autres Tragédies ſont *Annibal*; *Valerien*, *Aggrippa*, *Hypermneſtre*. Il eſt Auteur des Vaudevilles des Comédies de Dancourt.

Riupéroux a été Secrétaire du Marquis de Créqui. Ce Seigneur, qui devoit jouer chez le Roi, avoit mille louis qu'il deſtinoit pour cela; & comme il craignoit de ne pouvoir pas les garder pour cette occaſion, il les mit entre les mains de Riuperoux, avec ordre de ne les lui donner, que quand il ſeroit queſtion d'aller jouer. Riuperoux les joua lui-même, & les perdit.

Barbezieux ayant dépouillé Riuperoux de l'habit Eccléſiaſtique au milieu d'un repas, perſuadé, ſans doute, qu'il n'étoit pas appellé à cet état, Gacon compoſa, ſur cette Aventure, l'Épigramme ſuivante.

Certain Abbé, las de paſſer ſa vie
Et ſans verre & ſans Abbaye,
Brigue, obtient dans l'épée un poſte bien rénté;
Et Barbezieux, par cette grace,
Délivre en même-tems l'Egliſe & le Parnaſſe
D'une grande incommodité.

ROBBE, (*Jacques*) né à Soiſſons en 1643, fort verſé dans la Géographie, dont il a fait un traité, & mort à Paris en 1721, a publié, ſous le nom de Barquebois qui eſt ſon Anagramme, une Piece intitulée l'*Intéreſſé*.

ROBELIN, (*Jean*) natif de Bourgogne, a donné en 1584, une Tragédie de la *Thébaïde*.

ROBERT, Auteur peu connu d'une Tragédie imprimée en 1711, ſous le titre de la *Mort d'Anthiochus*.

ROBIN, (*Paſchal*) Sieur *Dufour*, Angevin, Auteur en 1572, de la Tragédie d'*Arſinoé*.

ROCHARD DE BOUILLAC, (*M.*) né à Paris, Acteur rétiré du Théâtre Italien, où il fut reçu en 1740, pour les rôles d'Amoureux & pour le Chant. Il avoit paru auparavant à l'Opéra.

Rochard, en chantant, ſûr de plaire,
Nous prouve bien ſenſiblement,
Que la voix eſt moins néceſſaire,
Que le goût & le ſentiment.

ROCHOIS, (*Marie le*) née à Caen, vers l'an 1650, a été la plus parfaite Actrice, pour la déclamation, les ſons, les entrailles & l'intelligence, qui ait paru à l'Opéra. Reçue, pour la beauté de ſa voix, en 1678, elle commença à ſe faire connoître dans le rôle d'*Aréthuſe* & dans *Proſerpine* en 1680. Taille médiocre, peau brune, & figure com-

mune hors du Théâtre, mais beaux yeux & pleins d'expreſſion. *Voyez* ARMIDE.

L'Abbé de *Chaulieu* adreſſa ces vers à Mlle. le Rochois, après qu'elle eut joué, pour la premiere fois, en 1686, le rôle d'*Armide*.

Je ſers, grace à l'amour, une aimable Maîtreſſe,
Qui ſçait, ſous cent noms différens,
Par mille nouveaux agrémens,
Réveiller, tous les jours, mes feux & ma tendreſſe.
Sous le nom de *Théone*, elle ſçait m'enflammer:
Arcabonne me plaît; & j'adore Angélique.
Mais quoique ſa beauté, ſa grace ſoit unique,
Armide vient de me charmer.
. . . . . .
Sous ce nouveau déguiſement,
Je trouve à mon Iris une grace nouvelle.
Fut-il, depuis qu'on aime, un plus heureux Amant?
Je goûte, chaque jour, dans un Amour fidele,
Tous les plaiſirs du changement.

On a mis en Chant d'autres Vers de l'Abbé de Chaulieu, à cette même Actrice, que nous allons encore rapporter.

Vous avez reçu des Cieux
Tout ce qui peut rendre aimable;
Une voix incomparable,
Et mille dons précieux:
Mais dans un plaiſir extrême,
C'eſt un tourment ſans égal,
De trouver, quand on vous aime,
Tout Paris pour ſon Rival.

On trouve un Éloge fort étendu de cette célébre Actrice dans le Mercure de France du mois de Novembre 1728, terminé par une longue Piece de Vers, qui commence ainſi:

Aux ſons de votre voix, l'ame la plus ſtupide,
Des tranſports les plus vifs ſe ſentoit agiter:
Le Spectateur toujours avide,
Au gré de vos accens, ſe laiſſoit tranſporter;

Et les tendres fureurs d'Arcabonne & d'Armide,
Sans vous, auroient moins eu l'art de nous enchanter :
Mais vous ſavez plus que chanter :
Quand vous parlez, la ſageſſe vous guide,
Rochois ; & pour vous écouter,
On voudroit pouvoir arrêter
Du tems impétueux la courſe trop rapide, &c.

La douceur des mœurs de Mlle. le Rochois galoit ſes talens : elle n'avoit point ce ſot or- ieil, dont ſont ennivrées ſi ſouvent les perſonnes peu ſupérieures aux autres. Elle donnoit des onſeils aux Actrices qui la conſultoient, ſans ja- ais ſe laiſſer aller à la baſſe jalouſie d'envier les plaudiſſemens que méritoient celles qui on brillé epuis ſa retraite. Elle étoit tendre amie, avoit ne probité exacte, beaucoup de candeur, & le us pur déſintéreſſement. Ces rares qualités lui tirerent l'eſtime conſtante de tous ceux qui ſa- ent ſentir le prix des bonnes mœurs réunies aux rands talens. Elle joignit à toutes ces vertus mo- les, une patience chrétienne dans les longues uffrances qui précéderent ſa mort, arrivée en 728.

ROCHON DE LA VALETTE, de Paris, mort une en 1755, Auteur de l'*École des Tuteurs*.

ROCHON DE CHABANNES, (*M.*) frere du pré- dent, né à Paris, a donné à l'Opéra Comique, *Coupe enchantée*, les *Filles*, la *Péruvienne* ; au héâtre Italien, le *Deuil Anglois* ; au Théâtre rançois, *Heureuſement*, la *Manie des Arts*, les *lets Maîtres de la Maiſon*, *Hilas & Silvie*, les *mans généreux*.

RODOLPHE, (*M.*) Auteur de la Muſique de ée d'*Iſmenor*.

ROMAGNÉSI, (*Jean-Antoine*) né à Namur, d'une famille originairement Italienne, étoit petit-fils d'*Antonio Romagnéſi*, dit *Cinthio*, Comédien de l'ancien Théâtre Italien. Il perdit ſon pere fort jeune; & ſa mere s'étant remariée, ſon beau-pere le traita ſi durement, qu'il prit le parti de s'engager. Il n'éprouva pas, de la part de ſon Capitaine, plus de bonté que dans la maiſon paternelle; &, comme ſon Régiment n'étoit pas éloigné de la Savoie, le jeune homme, déſeſpéré des mauvais traitemens qu'il eſſuyoit de toutes parts, ſe réfugia ſur les terres du Roi de Sardaigne. Il ne tarda pas à ſe repentir du parti qu'il venoit de prendre; & ſe rapprochant de France, par les montagnes de Suiſſe, il écrivit au célébre Quinault, qui jouoit alors la Comédie à Straſbourg, lui détailla ſes malheurs, & l'engagea à le tirer d'embarras. Quinault fit réponſe, qu'étant ſur le point de faire un voyage à Bâle, où il devoit arriver un tel jour, Romagnéſi n'avoit qu'à s'y rendre; & que là, ils prendroient enſemble les arrangemens néceſſaires pour la ſûreté du jeune fugitif.

Arrivé aux Portes de Bâle, dans un équipage très-délabré, Romagnéſi apprit que les Magiſtrats ne permettoient point l'entrée de leur Ville à ceux qui venoit du côté de la Savoie; &, dans ce nouvel embarras, voici par quel expédient il trompa la vigilance des gardes. A quelque diſtance de Bâle, il rencontra un petit garçon qui gardoit les cochons. Romagnéſi lui donna quelques ſols qui lui reſtoient, pour l'engager à lui confier ſon emploi, & le ſoin de ramener les cochons dans la Ville. Il n'eut point de peine à obtenir ce qu'il demandoit; & comme il étoit fort mal mis, il paſſa avec ſa troupe, ſans qu'on ſe doutât qu'un autre que lui en fût le gardien.

Il apprit à la Poſte, que Quinault n'arrivoit que le lendemain ; & ce fut un autre embarras pour trouver une Auberge : par-tout où il ſe préſentoit, on refuſoit de le recevoir à moins qu'il ne payât d'avance ; &, par malheur, il n'avoit plus le ſol : ſes habits étoient dans le plus mauvais état ; & enfin, il étoit ſur le point de coucher dans la rue, ſi le haſard ne lui eût procuré la rencontre d'un Boulanger, qui, ſur ſa phyſionomie, répondit de payer pour lui. L'arrivée de Quinault le mit en état de ſatisfaire ſon Hôte. Il le fit habiller, le mena à Straſbourg, & lui perſuada que ſon unique reſſource devoit être déſormais de jouer la Comédie. Le ſeul point embarraſſant étoit la déſertion ; mais Quinault avoit des connoiſſances qui ſe chargerent d'obtenir ſon congé ; & bientôt toute crainte fut diſſipée par la publication d'une amniſtie.

Romagnéſi débuta avec ſuccès à Straſbourg ; &, deux ans après, il vint remplir à Paris les rôles d'Amoureux dans la Troupe d'Octave, aux jeux de la Foire, où il fut fort goûté. C'eſt à ce Théâtre, qu'il fit paroître ſes premiers talens pour la Compoſition, & donna *Arlequin au Sabat*. Octave ayant ceſſé l'entrepriſe de la Foire, Romagnéſi s'engagea dans des Troupes de Province, & joua à Marſeille, où il fut conſtamment applaudi, & comme Acteur & comme Auteur. Il y fit repréſenter les *Pélerines de Cythère*, & la *Critique des Comédiens de Marſeille* ; ce dernier Ouvrage eſt rempli de traits plaiſans ſur les Acteurs, dont la plupart ont été reçus depuis Comédiens du Roi à Paris, & s'y ſont diſtingués.

En 1718 Romagnéſi quitta la Province & vint débuter aux François par le rôle de Rhadamiſte. Il joua enſuite dans le Miſanthrope ; mais il ne fut pas reçu. Cette petite diſgrace lui fit prendre

le parti de retourner en Province, où il ne ceſſoit de ſe diſtinguer, ſoit par ſon jeu, ſoit par une foule de petites Comédies, bonnes, ſans doute, pour les Spectateurs devant qui elles étoient repréſentées; mais ne pouvant ſoutenir les regards de la Capitale, elles n'ont été ni recueillies ni imprimées. Enfin, en 1725, il revint à Paris; & ayant débuté aux Italiens par le rôle de *Lélio* dans la *Surpriſe de l'Amour*, avec beaucoup d'intelligence, il fut reçu avec d'autant plus de plaiſir, que le Public & ſes Camarades ſe flatterent qu'il enrichiroit leur Théâtre de ſes Productions, en même tems qu'il lui ſeroit utile par ſon jeu. Romagnéſi ne trompa pas leurs eſpérances; & il compoſa ſeul, ou en ſociété, un grand nombre de Comédies, qui ont eu preſque toutes du ſuccès. Telles furent, pendant les dix-ſept dernieres années de ſa vie, les occupations de ce Comédien, c'eſt-à-dire, juſqu'en 1742, qu'étant à Fontainebleau, où il devoit jouer à la Cour, il mourut à un retour de promenade. Cette mort prompte a fait dire à M. de Voltaire, qu'il avoit été enterré dans un grand chemin. C'eſt une erreur que nous nous trouvons obligés de relever. Il fut tranſporté à Paris la nuit ſuivante, dans ſa maiſon, rue St. Denis: on lui fit un convoi honorable, où tous ſes parens, ſes amis, & pluſieurs de ſes voiſins aſſiſterent; & il fut inhumé dans la cave: les regiſtres de St. Sauveur, ſa Paroiſſe, en font foi; & les héritiers ont la quittance de l'enterrement du 14 Mai 1742, écrite & ſignée du Vicaire.

Romagnéſi étoit grand, aſſez bien fait, & avoit de l'embonpoint. Il jouoit dans tous les genres avec eſprit; mais il s'étoit réſervé certains rôles qu'il rendoit avec plus d'avantage & de ſuccès, tels que *Samſon*, *Timon*, *Démocrite*, &c. Il excelloit dans ceux d'ivrogne & de Suiſſe. Il a beau-

coup contribué à ſoutenir ſon Théâtre; & c'eſt là la cauſe de la précipitation avec laquelle il étoit obligé de travailler, lorſque, faute de nouveautés, ce même Théâtre languiſſoit par la diſette des Spectateurs. Il tâchoit d'en ramener par quelques Pieces nouvelles, qu'il ne ſe donnoit pas le tems de perfectionner. Il compoſoit ſouvent en ſociété avec deux ou trois amis, tels que Riccoboni & Dominique, &c. Dans huit jours il fourniſſoit une Piece aux Comédiens, & ſur-tout une Parodie, genre où il a preſque toujours réuſſi. On a fait ces quatre Vers ſous ſon portrait.

Comédien ſenſé, Parodiſte plaiſant;
En traits fins & légers Romagnéſi fertile,
Couvrit les plats Auteurs d'un ridicule utile.
Qu'on doit le regretter dans le ſiecle préſent!

Les Pieces que Romagnéſi a données, ſont *Arlequin au Sabat*, la *Critique des Comédiens de Marſeille*, le *Retour de la Tragédie*, le *Temple de la Vérité*, *Samſon*, le *Petit-Maître amoureux*, la *Feinte inutile*, le *Bailly arbitre*, la *Ruſe d'Amour*, l'*Amant Prothée*, le *Superſtitieux*, *Arlequin Hulla*, les *Ombres parlantes*, *Arlequin Amadis*, la *Fille arbitre*, *Alcione*, les *Oracles* : avec Niveau, le *Temple du goût* : avec Daveſnes, les *Freres ingrats* ou le *Prodigue puni* : avec Laffichard, l'*Amour Cenſeur des Théâtres* : avec Dominique, l'*Italien François*, l'*Iſle de la Folie* *Arlequin Bellerophon*, la *Bonne Femme*, *Alceſte*, les *Payſans de qualité*, les *Débuts*, *Baïoco & Serpilla*, *Dom Micot & Leſbina*, le *feu d'Artifice* ou la *Piece ſans dénouement*, *Héſione*, la *Foire des Poëtes*, l'*Iſle du Divorce*, la *Silphide*, *Pyrame & Thisbé*, les *Terres auſtrales*, *Bolus*, *Arlequin Roland*, *Arlequin Phëtaon*, *Arlequin Amadis* : avec Riccoboni le fils, les *Amuſemens à la mode*, le *Bouquet*, les *Ennuis du Carnaval*; le *Conte de Fées*, *Achille & Déidamis*, les

Indes chantantes, les *Sauvages*, les *Complimens*, *Caſtor & Pollux*, *Atys*, la *Conſpiration manquée*, la *Querelle du Tragique & du Comique*, l'*Écho du Public* : avec Dominique, & Riccoboni, le fils, les *Comédiens Eſclaves*, *Arlequin toujours Alequin*, *Arcagambis*, l'*Occaſion*, *Médée & Jaſon*, la *Suite des Comédiens Eſclaves*, l'*Amant à la mode*, la *Revue des Théâtres*, les *Enfans trouvés* ou le *Sultan poli par l'Amour*, la *Méchante femme* : avec Duvigeon, la *Partie de Campagne* : avec Procope, les *Fées* : avec le même & Baurans, *Pygmalion* : avec le Pelletier, les *Pélerines de Cythère* : avec Ponteau, *Arlequin Atys* : avec M. Fuſilier, le *Retour de tendreſſe*. Des raiſons d'amitié engagerent Romagnéſi à mettre le nom de M. Fuſilier, le fils, à cette derniere Comédie, qui eſt toute de lui.

Romagnéſi eſt, dans ſes Ouvrages, ce qu'il étoit ſur le Théâtre, Acteur intelligent dans tous les rôles, & excellent dans ceux de ſon genre. Né avec un eſprit fin, plaiſant & juſte, inſtruit des principes de tous les genres dramatiques, il auroit réuſſi dans pluſieurs, s'il s'y fût borné & ſérieuſement appliqué. Ses Comédies ſont de deux eſpèces : dans celles qui ont les mœurs pour objet, il a ſçu donner à la marche de l'action cette ſimple aiſance, qui ſemble l'ouvrage de la nature, & à ſes caractères, leur air, leurs traits, leur phyſionomie. Les autres ne ſont, à proprement parler, que des divertiſſemens ſur toutes ſortes de ſujets ; mais on trouve un ſel fin, une plaiſanterie, tantôt douce, enjouée, tantôt piquante, quelquefois amère ; en un mot du vrai comique, & quelques bouffonneries aſſez divertiſſantes, dans les dernieres. Son ſtyle a le tour de ſon eſprit, libre, aiſé, net. C'eſt par-tout celui de la choſe, plutôt que de l'Auteur. On pourroit lui reprocher d'avoir compoſé un trop grand nombre de ces Ouvrages, qui n'ont, en quelque

ſorte, aucun but, & de n'avoir point employé ſon talent à ſe rendre plus utile à ſes compatriotes. Peut-être que ſa fortune ne lui permettoit pas d'abandonner le Théâtre, ou que ſon zèle, pour l'intérêt de ſa Troupe, l'a porté à lui ſacrifier ceux de ſa gloire.

ROMAIN, (*Nicolas*) compoſa, dans les premieres années de l'autre ſiecle, *Salmée* & *Maurice*.

ROMAN, (*M.* l'Abbé) a donné en 1762, la traduction d'une Tragédie Allemande de la *Mort d'Adam*.

RONSARD, le pere de la Poéſie Françoiſe, a fait repréſenter le *Plutus* d'Ariſtophane, traduit en François.

ROSELLY, (*Raiſſouche Montel*, dit) débuta au Théâtre François en 1742, par le rôle d'*Andronic*; dans la Tragédie de ce nom, fut reçu la même année, & mourut en 1750. *Voyez* PÉNÉLOPE.

Qu'il faut être excellent Acteur,
Roſelly, pour être ſans peine,
Homme droit, dans *Ariſtomène*,
Dans *Cénie*, un fourbe, un trompeur!

ROSIDOR, Comédien, Auteur de *Cyrus* & des *Amours de Merlin*.

ROSIERS, (*Baulieu de*) a fait imprimer le *Galimatias*.

ROSIMOND, (*Claude la Roſe*, ſieur de) Comédien de la Troupe du Marais, a donné l'*Avocat ſans étude*, le *Duel fantaſque*, le *Valet étourdi*, le *Feſtin de Pierre*, les *Trompeurs trompés*, la *Dupe amoureuſe*, le *Quiproquo*. On lui attribue le *Soldat*

poltron, & le *Volontaire*. On croit qu'il compoſa une Vie des Saints, ſous le nom de Jean-Baptiſte Dumeſnil, qui, vraiſemblablement, étoit ſon nom de famille. Il mourut ſubitement en 1686, & fut enterré, dit le Pere Lebrun, dans ſon traité des Spectacles, ſans Clergé, ſans luminaire & ſans Prieres, dans un Cimetiere de Saint-Sulpice, où l'on met les enfans morts ſans baptême.

ROSOY, (*M. de*) a donné à la Comédie Italienne, *Henri IV* ou la *Bataille d'Ivri*, Drame en trois Actes, en Proſe, avec des Ariettes en 1774. Il a fait jouer à Toulouſe la Tragédie de *Richard III*, & a fait imprimer les *Décius François*, & *Azor* ou les *Péruviens*.

ROTROU, (*Jean*) né à Dreux, en 1609, fut Lieutenant-Particulier, Aſſeſſeur-Criminel, & Commiſſaire-Examinateur, au Comté & Bailliage de cette Ville, où il faiſoit ſon ſéjour ordinaire. Il mourut d'une fièvre pourpreuſe & épidémique, en 1650, n'ayant pas voulu quitter Dreux, où il penſoit que ſa préſence étoit néceſſaire dans ces circonſtances. Rotrou ſe diſtingua du commun des Poëtes de ſon tems; & le Cardinal de Richelieu l'avoit choiſi pour être l'un des cinq Auteurs qu'il faiſoit travailler. Il ne fut pas de l'Académie Françoiſe, parce qu'on n'y admettoit que ceux qui avoient leur demeure fixe à Paris. Les Pieces de cet Auteur, dont nous avons connoiſſance, ſont la *Bague de l'oubli*, *Doriſtée & Cléagénor*, l'*Hypocondre*, l'*Heureuſe conſtance*, les *Occaſions perdues*, les *Ménechmes*, *Célimène* ou *Amarilis*, l'*Heureux Naufrage*, *Alphrede*, *Céliane*, *Agéſilan*, *Diane*, l'*Innocente infidélité*, *Philandre*, *Amélie*, *Clorinde*, les *Deux Pucelles*, *Hercule mourant*, *Laure perſécutée*, la *Pelerine amoureuſe*, *Antigone*, les *Captifs*, les *Soſies*, *Chryſante*, *Iphigénie*, *Clarice*, *Béliſaire*, *Célie*, ou le *Vice-Roi de Naples*, la *Sœur généreuſe*,

le *Véritable St. Geneſt*, *Dom Alvare de Lune*, *Dom Bernard de Cabrere*, *Coſroés*, *Venceſlas*, *Florimonde*, & *Dom Lope de Cardone*.

Ce grand nombre de Pieces marque la prodigieuſe facilité de leur Auteur, qui a commencé à écrire à vingt ans, & eſt mort à trente-neuf. Les Maîtres de l'Art, & Corneille en particulier, en faiſoient une eſtime ſinguliere. Il eſt le premier qui ait travaillé à rendre la Tragédie raiſonnable, & à introduire une pratique plus réguliere au Théâtre. Il a été depuis ſurpaſſé par Corneille; mais il a fait voir dans pluſieurs de ſes productions, qu'il eût été le Poëte le plus digne d'être comparé à ce grand homme, ſi ſa trop grande facilité ne lui avoit pas fait adopter ſans choix, tous les ſujets qui ſe préſentoient à ſon imagination. On peut auſſi attribuer la foibleſſe d'un grand nombre de ſes Pieces à la précipitation avec laquelle il les compoſoit: il aimoit le jeu; & cette paſſion le mettoit ſouvent dans l'embarras; il falloit promptement s'en retirer par une Comédie nouvelle, qui réparoit une partie de ſes pertes. Il n'eſt cependant pas vrai, comme l'ont prétendu quelques perſonnes, que *Venceſlas* ſoit la ſeule Piece de Rotrou, qui mérite de reſter au Théâtre, & que toutes les autres ſe reſſentent de l'ignorance & du mauvais goût de ſon tems. *Antigonne* eſt, ſans contredit, la plus eſtimable de ſes Tragédies. *Hercule mourant*, *Bélliſaire*, *Iphigénie*, *Coſroés*, ne ſont pas fort au-deſſous de *Venceſlas*. On y trouve de l'élévation dans les penſées, des idées neuves, grandes & hardies; & la conduite de toutes ſes Pieces n'annonce ni mauvais goût, ni ignorance. Comme Corneille, Racine & Moliere, Rotrou alloit puiſer chez les Grecs, les Romains, les Italiens & les Eſpagnols; c'étoit connoître les bonnes ſources. Il eſt vrai que tous ſes Ouvrages dramatiques ne

pas de la même force ; qu'il s'écarte quelque des bornes ſages & religieuſes qu'il ſembloit e preſcrites, & qu'il retombe ſouvent dans le ıvais goût de ſon ſiecle. Il a ſuivi la route de Contemporains, ſur-tout, dans ſes Tragi-Co- dies, qui ne ſont preſque que des Romans mal nſtruits, chargés de perſonnages épiſodiques, : combats, de traveſtiſſemens, de reconnoiſſances. es intrigues y ſont preſque toujours fondées ır des déguiſemens, des ruſes, des mépriſes. ’amour y eſt traité ſuivant les régles d’Amadis: antôt ce ſont de longs entretiens, des narratio ns plus longues encore ; & tantôt des Sçènes entieres, ou même des Actes tout-à-fait étrangers au ſujet. L'unité de lieu, de tems & d'action, n'y eſt preſque jamais bien obſervée ; & le ſtyle eſt plein d'irrégularités & d'inégalités. Des Vers aiſés, s, coulans, naturels, ſont ſuivis de Vers durs, ſecs, barbares ou burleſques. Des expreſſions trop li- bres répugnent aux bonnes mœurs ; & c'eſt prin- cipalement là le défaut du ſiecle de Rotrou. Ce Poëte ſe contentoit ſouvent de traduire ce qu'il empruntoit des Anciens, ſans rien changer, ni aux caractères, ni à la conduite, ni à la catas- trophe. Enfin, la reſſource qu'il étoit obligé de chercher dans ſes Ouvrages, lui a fait faire un grand nombre de petites Comédies, ſur leſquelles il y auroit de l'injuſtice de le juger. Elles prouvent ſimplement, combien il eſt facile à un homme d'eſprit, de ſe contenter de choſes médiocres, lorſque des ſoins plus preſſans lui font oublier celui de ſa gloire.

Rotrou, qui connoiſſoit ſa paſſion pour le jeu, ſçavoit s'en défier. Lorſque les Comédiens lui envoyoient le produit de ſes Pieces, il jettoit ſon argent ſur ſon bucher ; & la difficulté de le trouver le mettoit à l'abri des riſques de tout perdre à la fois.

ROUHIER

ROUHIER, (*M.*) a fait imprimer ou jouer en ſociété, la *Veuve*, *Bagatelle*, *Laurette*, *Zima*, la *Soirée de Village*, *Caſtille & Fanni*, les *Deux Peres*, les *Amours Villageois*, le *Marquis de Solanges*, le *Bal*.

ROUILLET, (*Claude*) né à Baune, ancien Régent du Collége de Bourgogne à Paris, a compoſé *Philanire*.

ROUSSEAU, (*Jean-Baptiſte*, dit le Grand) naquit à Paris dans une famille obſcure en 1670. Il fut de l'Académie des Belles-Lettres, & mourut expatrié à Bruxelles en 1741. Ses Pieces de Théâtre ſont les plus foibles de ſes Ouvrages. Elles ſont intitulées, le *Caffé*, *Jaſon*, le *Flatteur*, *Vénus & Adonis*, le *Capricieux*, la *Ceinture magique*, la *Mandragore*, les *Aïeux chimériques*, la *Dupe de lui-même*, & l'*Androgyne* ou l'*Hypocondre*.

ÉPITAPHE DU GRAND ROUSSEAU.

Ci-gît l'Illuſtre & malheureux Rouſſeau.
Le Brabant fut ſa tombe & Paris ſon berceau.
Voici l'Abrégé de ſa vie,
Qui fut trop longue de moitié;
Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

ROUSSEAU, (*M. Pierre*) né à Toulouſe, a donné la *Rivale ſuivante*, l'*Année merveilleuſe*, la *Mort de Bucéphale*, la *Ruſe inutile*, l'*Étourdi corrigé*, les *Mépriſes*, l'*Eſprit du jour*; & la *Coquette ſans le ſavoir*, avec M. Favart. Il eſt actuellement à Bouillon, à la tête du Journal Encyclopédique, qu'il a créé, ainſi que le Journal Politique.

ROUSSEAU, (*M. Jean-Jacques*) Citoyen de Genêve, Auteur de la petite Comédie de l'*Amant de lui-même*, ou *Narciſſe*, & du joli Inter-

méde du *Devin de Village*, dont il a fait les paroles & la Muſique.

ROUSSEL, Auteur d'une Comédie en cinq Actes, en Vers Gaſcons, intitulée *Griſoutet* ou *Les Jaloux Atropat*, 1694.

ROUSSELET, Comédien, a donné à l'Opéra Comique, en 1742, la *Capricieuſe raiſonnable*.

ROY, (*Pierres-Charles*) naquit à Paris en 1683. Il fut d'abord Conſeiller au Châtelet, Tréſorier de la Chancellerie, près la Cour des Aides de Clermont, de l'Académie des Belles-Lettres, & enſuite Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Le Ballet des *Élémens*, celui des *Sens*, & la Tragédie de *Callirhoé*, l'ont rendu célébre ſur la Scène lyrique. Le mérite de ſe diſtinguer dans une carrière ouverte par Quinault, & dans laquelle ce Poëte du ſentiment & des graces n'avoit pas encore eu de Rivaux, aſſure au Poëte Roy, une place honorable dans l'eſtime des vrais connoiſſeurs. Peu de perſonnes ignorent ce morceau de Poéſie majeſtueuſe, par lequel commence le Prologue du Ballet des Élémens.

Les tems ſont arrivés; ceſſez, triſte cahos; &c.

Quoique nous n'ayons d'abord cité que ces trois Opéra, on trouvera dans preſque tous ceux qu'il a donnés, des preuves ſenſibles du talent qui l'appelloit à ce genre de compoſition, d'autant plus eſtimable, peut-être, que l'on a ſemblé plus long-tems en méconnoître toute la difficulté. Ses autres Ouvrages ont pour titre : *Philomèle*, *Bradamante*, *Hyppodamie*, *Creüſe*, *Ariane & Thèſée*, *Sémiramis*, les *Stratagêmes de l'Amour*, les *Graces*, le *Ballet de la Paix*, le *Temple de Gnide*, les *Auguſtales*, la *Félicité*, les *Quatre Parties du*

Monde, *l'Année galante*, les *Fêtes de Thétis*, où ſe trouve *Titon & l'Aurore*, & le *Bal Militaire*. Il a auſſi compoſé deux Comédies; ſavoir, les *Captifs*, & les *Anonymes*.

Le Théâtre lyrique n'étoit pas encore négligé du tems de Roy, comme il l'eſt de nos jours. Le Poëme de *Thétis & Pélée* avoit pu exciter ſon émulation. La Motte étoit un concurrent digne de lui inſpirer le même ſentiment, & s'étoit illuſtré plus d'une fois dans cette carriere. Roy avoit plus de recherche & de fineſſe; La Motte plus de naturel (dans ce genre-là ſeulement) & plus de délicateſſe. L'un, nourri de la lecture d'Ovide, s'étoit rendu familier les plus heureux détails de la Mythologie, & ſçavoit s'approprier, avec art, les penſées de ſon modèle: l'autre, perſuadé que l'eſprit ſuppléoit à tout, négligeoit les Anciens qu'il connoiſſoit peu, prenoit ſon eſſor de lui-même, & prouvoit, contre ſon intention, que le bel eſprit peut contrefaire avec aſſez de ſuccès, mais qu'il ne donne jamais le talent & le génie. On ne croit pas que la poſtérité accorde à La Motte le nom de Poëte, quoiqu'il ait fait beaucoup de Vers. Roy, au contraire, à ne l'enviſager que par ſes Ouvrages lyriques, avoit d'heureux accès de Poéſie. C'étoit d'ailleurs un très-bon Littérateur, capable de puiſer dans les ſources, & attaché au parti des Anciens, ſoit par goût, ſoit par antipathie pour La Motte leur détracteur.

Roy, s'étant pris de quérelle auprès de l'Opéra, avec un Fiacre, un jour qu'on jouoit un de ſes Ouvrages, le Fiacre lui donna, dit-on, quelques coups de fouet; ſur quoi on fit cette Épigramme.

Roy, malgré ſa brillante eſcorte,
A l'Opéra, près de la Porte,

A coups de fouet fut écorché :
Ce fut le lieu de ſon ſupplice ;
Aux lieux où nous avons péché,
Il eſt juſte qu'on nous puniſſe.

ROYER, (*Joſeph-Nicolas-Pancrace*) originaire de Bourgogne, né en Savoie, fils d'un Gentilhomme, & naturaliſé François. Ce Muſicien, homme poli & d'un caractère aimable, s'étoit fait connoître d'abord par la maniere ſavante & délicate, dont il touchoit l'Orgue & le Claveſſin. Il parut enſuite dans la carriere de l'Opéra. Il obtint la place de Maître de Muſique des Enfans de France en 1747. Il eut la direction du Concert ſpirituel, la charge de Compoſiteur de Muſique de la Chambre du Roi ; & Sa Majeſté le nomma Inſpecteur général de l'Opéra. Il mourut en 1755, dans la cinquantieme année de ſon âge. Outre un grand nombre de Pieces de Claveſſin eſtimées, nous avons trois Opéra de Royer, *Pyrrhus*, *Zaïde*, & le *Pouvoir de l'amour*. Il a auſſi fait l'Acte d'*Amadis* dans les fragmens, & *Pandore*, qui n'a pas encore été répréſentée.

ROZET, (*Madame*) en ſociété avec Madame Chaumont, a donné l'*Heureuſe rencontre*.

SAB SAB

SABATHIER, (*M.* l'Abbé) né à Caſtres, Auteur d'un Ouvrage qui a fait beaucoup de bruit, intitulé *les trois Siecles de notre Littérature*, avoit fait repréſenter à Toulouſe en 1763, une Comédie ſous le titre des *Eaux de Bagneres*.

SABINE, (*M.*) a donné, avec MM. Valois & Harny, le *Prix des talens*.

SABLIER, Auteur de la *Jalouſie ſans amour*, & des *Effets de l'Amour & du Jeu*.

SACHETTI, debuta en 1767, par le rôle d'*Arlequin*, & ne fut que médiocrement accueilli.

SACI, (le Pere de) Jéſuite, a donné le *Contraſte*, Comédie en cinq Actes, en Vers. On a auſſi de lui une Tragédie manuſcrite, intitulée *Octavie*.

SAINT-AGNAN, (*François de Beauvilliers*, Duc de) Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, de l'Académie Françoiſe, mort le 16 Juin 1687, âgé de quatre-vingts ans, étoit, dit-on, Auteur d'une Comédie de *Bradamante ridicule*.

SAINT-AMANT, Auteur de la Muſique d'*Alvar & Mencia*, du *Poirier*, du *Médecin d'Amour*, & de la *Coquette de Village*.

SAINT-ANDRÉ, né à Embrun, a donné une *Paſtorale ſur la Naiſſance de N. S. J. C. en* 1644.

SAINT-AUBIN a traduit & fait imprimer en 1669, trois Comédies de Térence, ſçavoir, l'*Andriennne*, les *Adelphes*, & le *Phormion*.

SAINT-BALMONT, (Madame de) née en Lorraine, a donné la Tragédie des *Jumeaux Martyrs*.

SAINT-CHAMOND, (Madame *Marie-Claire Mazarelly*, Marquiſe de) parmi pluſieurs Ouvrages très-eſtimés, a compoſé les *Amans ſans le ſçavoir*.

SAINT-DENYS, ancien Avocat aux Conſeils

du Roi, & ancien Greffier au Parlement de Paris, eſt Auteur d'un Opéra Comique, intitulé la *Bagatelle*, ou *Sancho-Pança, Gouverneur*, en ſociété avec M. Fleury, Avocat.

SAINT-DIDIER, né à Avignon, où il eſt mort en 1739, a fait imprimer à la fin du Voyage du Parnaſſe, une Tragédie intitulée l'*Iliade*.

Cet Auteur, connu par pluſieurs Pieces de Poéſie qui ont remporté le Prix à l'Académie Françoiſe & aux Jeux Floraux, l'eſt encore plus par cette Épigramme de M. de Voltaire :

Dépêchez-vous, Monſieur Titon :
Enrichiſſez votre Hélicon.
Placez-y ſur un Pied-d'eſtal,
Saint-Didier, Danchet & Nadal ;
Qu'on voye armés du même Archet
Nadal, Saint-Didier & Danchet ;
Et couverts du même laurier,
Danchet, Nadal & Saint-Didier.

SAINT-EVREMOND, (*Charles de Marguetelle de Saint-Denis*, Seigneur de) naquit à la Terre de Saint-Denis-le-Guaſt, en Baſſe Normandie. Ayant été exilé hors du Royaume, après avoir ſervi vingt ans, il ſe fixa en Angleterre, où il fut très-conſidéré, mourut à Londres, & fut enterré à Weſtminſter. Il avoit compoſé les *Académiciens*, *Sir Politick*, les *Opéra*, & la *Femme pouſſée à bout*.

SAINT-FOIX, (*M. Germain-François Poulain* de) né à Rennes en 1703, a donné au Théâtre les Pieces ſuivantes : à l'Opéra *Deucalion & Pyrrha* : au Théâtre François, *Pandore*, l'*Oracle*, *Pyrrha & Deucalion*, l'*Iſle Sauvage*, les *Graces* ; *Julie*, ou *l'Heureuſe Épreuve* ; la *Colonie*, le *Rival ſuppoſé*, les *Hommes*, le *Financier* : au Théâtre Italien, la *Veuve à la mode*, le *Philoſophe dupe de l'Amour*, le

Contraſte de l'Amour & de l'Hymen, le *Sylphe*, les *Veuves Turques*, le *Double déguiſement*, *Zéloïde*, *Arlequin au Sérail*, les *Métamorphoſes*, *Alceſte*, le *Derviche*.

M. de Saint-Foix s'eſt ouvert une carrière qu'il a remplie, & n'a pas moins réuſſi dans ſes genres connus, que dans le genre nouveau qu'il a créé. Plus philoſophe que Dufreſny, plus élégant, il a cette noble ſimplicité ſi recommandée par nos Grands-Maîtres. Il ſçait toujours cacher l'Écrivain; on ne voit que la nature embellie & la vérité en action. Ses plaiſanteries ſont fines & délicates; ce n'eſt point de cette gaieté groſſiere, ignoble & ſans goût de Dancourt. Un autre mérite de M. de Saint-Foix, c'eſt qu'il ne ſe répète jamais, & que de plus de vingt Pieces, les unes jouées par les Comédiens François, les autres par les Italiens, il n'y en a pas une qui ſe reſſemble. C'eſt-là véritablement de l'invention & de la fécondité.

SAINT-GELAIS, (*Merlin de*), fils naturel d'Octavien Merlin de Saint-Gelais, Sieur de Lenſac, Evêque d'Angoulême, naquit dans cette Ville en 1491. Il fut Aumônier de Henry II, ſon Bibliothécaire, Abbé de Reclus, Auteur d'une Tragédie de *Sophonibe*, & mourut à Paris en 1558.

SAINT-GERMAIN eſt Auteur de *Timoléon*, & de *Sainte Catherine*.

SAINT-GILLES: (*l'Enfant de*) on connoît deux freres de ce nom, dont l'un eſt Auteur de la *Muſe Mouſquetaire*, où ſe trouvent deux Pieces de Théâtre; ſçavoir, *Gilotin, Précepteur des Muſes*, & la *Fièvre de Palmerin*. Son frere qui a été dans le ſervice, a donné la Tragédie d'*Aria-*

the, & eſt mort en 1745, écraſé ſous les roues un caroſſe, âgé de 86 ans.

SAINT-GLAS, nom ſous lequel *Pierre*, Abbé de Saint-Uſſans, donna une Comédie des *Bouts rimés*.

SAINT-JEAN, Auteur des paroles de l'Opéra d'*Ariane* & *Bacchus*, avoit été dans les affaires du Roi, & mourut à Perpignan, où il s'étoit retiré.

Renard, dans ſon Epître à M. le Marquis de ***, a dit de cet Auteur :

Il n'eſt point de cerveau qui n'ait quelque travers.
Saint-Jean ne ſçait pas lire, & veut faire des Vers.

SAINT-JORY, (*Louis Ruſtaine* de) Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, de l'Académie de Caen, a donné au Théâtre, le *Philoſophe trompé par la nature*, *Arlequin Camarade du Diable*, & *Arlequin en deuil de lui-même*. On lui attribue encore l'*Amour & la Vérité*, en ſociété avec Marivaux.

SAINT-LAMBERT, (M. de) de l'Académie Françoiſe, & de celle de Nancy, où il eſt né en 1717, a compoſé une Comédie-Ballet, intitulée les *Fêtes de l'Amour & de l'Hymen*.

SAINT-LONG, a fait imprimer en 1732, une Comédie Loudunoiſe en cinq Actes, en Vers, intitulée les *Amours de Colas*.

SAINT-MARC, (M. de) ancien Officier aux Gardes, a fait repréſenter, ſoit à la Cour, ſoit à Paris, les Opéra de la *Fête de Flore* & d'*Adonis de Ponthieu*.

SAINT-PAUL, (*Guy* de) Docteur en Théologie, & Recteur de l'Université, donna en 1574, une Tragédie de *Néron*.

SAINT-PHALIER, (*Françoise-Thérese Aumerle* de) épouse de M. Dalibard, morte en 1757, avoit fait jouer la Comédie de la *Rivale Confidente*, & fait imprimer un Ballet de la *Renaissance des Arts*.

SAINTE-COLOMBE, Auteur d'une Piece intitulée le *Jugement de Notre Seigneur*.

SAINTE-MARTHE, (*Gaucher* de) donna vers la fin du quinzieme siecle, une Tragédie de *Saint-Laurent*.

SAINTE-MARTHE, (*François Gaucher*, dit *Scévole* de) Auteur de la Tragédie de *Médée*.

SAINTE-MARTHE, (*Nicolas* de) a donné une Tragédie d'*Œdipe*.

SAINTE-MARTHE, (*Pierre* de) Auteur de l'*Amour Médecin*, & de la *Magicienne étrangere*.

SAINTE-MARTHE, (*Abel* de) fils de *Scévole*, a composé une Piece intitulée *Isidore*.

SAINTE-MARTHE, (Dom *Denys* de) Général des Bénédictins, Auteur d'une Tragédie d'*Holopherne*.

SAINTONGE, (*Louise-Genevieve Gillot* de) née à Paris en 1650, mariée à un Avocat, & morte dans la même Ville en 1718, a composé deux Opéra, *Didon* & *Circé*; un Ballet des *Saisons*; & deux Comédies, *Griselde* & l'*Intrigue des Concerts*.

SAINTYON, né à Paris, de la famille des Saintyon, fameux Bouchers, dont il eſt ſouvent parlé dans l'Hiſtoire des Guerres civiles, ſous Charles VI & Charles VII, mourut Secrétaire de M. de la Faluere, Grand-Maître des Eaux & Forêts, en 1723. On prétend qu'il a eu part au *Chevalier à la mode*, aux *Bourgeoiſes à la mode*. Il a donné ſeul les *Façons du Temps* ; & *Danaé*, avec Riccoboni & Dominique.

SAINVILLE, Auteur peu connu de quatre Pieces intitulées *Diocletien & Maximien*, *Pantenice*, la *Retraite des Amans*, & le *Fils déſintéreſſé*. On lui attribue le *Mariage mal aſſorti*.

SALLÉ, (*Jean-Baptiſte-Louis-Nicolas*) fils d'un Avocat de la Ville de Troyes, voulut d'abord ſe faire Capucin, s'en dégoûta pour entrer à l'Opéra de Rouen, où il remplit avec ſuccès les premiers rôles de Baſſe-taille. Il vint enſuite à Paris, où il fut reçu au Théâtre François, pour les rôles de *Roi*, les *Amoureux*, les *Petits-Maîtres*, les *Gaſcons*, les *Ivrognes*. Il mourut en 1707, âgé d'environ trente-cinq ans, & fut enterré à Saint Sulpice, après avoir donné une déclaration par devant Notaire, qu'il renonçoit à ſa Profeſſion. Cet Acteur étoit ſi agréable au Public, que, pendant ſa maladie, le Parterre demandoit tous les jours de ſes nouvelles. Il avoit épouſé *François Thoury*, qui, après avoir paru ſur le Théâtre de l'Opéra, fut reçue aux François pour les rôles de *Confidente*. Elle ſe retira avec la penſion de 1000 livres, & eſt morte en 1745, à St. Germain-en-Laye.

SALLÉ, (la Dlle.) excellente Danſeuſe de l'Opéra, quitta Paris en 1741, pour paſſer en Angleterre, & fut enſuite Penſionnaire du Roi

ur les Ballets. Elle mérita, par ſon talent & par ſ mœurs, les applaudiſſemens & l'eſtime du pu-ic, qui l'avoit vue autrefois à l'Opéra-Co-ique.

De ſon Art enchanteur, tout reconnut les loix.
Dans Londres, dans Paris, tout vôla ſur ſes traces.
Elle fut ſans égale, & parut à la fois,
Eleve des Vertus & rivale des Graces.

Voici d'autres Vers compoſés par M. de Voltaire.

De tous les cœurs, & du ſien la maîtreſſe
Elle alluma des feux qui lui ſont inconnus.
De Diane c'eſt la Prêtreſſe,
Danſant ſous les traits de Vénus.

AUTRES.

Sur la Sallé, la critique eſt perplexe :
L'un va diſant qu'elle a fait mainis heureux ;
L'autre répond qu'elle en veut à ſon ſexe :
Un tiers prétend qu'elle en veut à tous deux :
Mais c'eſt à tort que chacun la dégrade :
De ſa vertu, pour moi je ſuis certain.
Reſnel ſoutient . . . . . .
La *Grognet*, dit . . . . . .

SALLEBRAY eſt Auteur du *Jugement de Pâris*, de *Enfer divertiſſant*, de la *Troade*, de la *Belle Egyp-ienne*, de l'*Amante ennemie*, d'*Andromaque*, & du *Tuteur mal aſſorti*, auſſi attribué à Sainville.

SALOMON, Muſicien Provençal, compoſa la Muſique de deux Opéra ; ſavoir, *Médée & Jaſon*, t *Théonée*. Il étoit à la Muſique de la Chapelle u Roi, pour la Baſſe de Viole, & mourut à erſailles à la fin de l'année 1731, âgé d'environ ixante-dix ans.

SALVERT, (*M.*) eut part en 1762 à l'*Amant Cor-tire*.

SALVAT, (*M.*) Avocat au Parlement de Toulouſe, a fait imprimer une Tragédie de *Caliſthène*, & un Eſſai tragique en cinq Actes, en Proſe, dans le goût du Théâtre Anglois, ſous le titre de *Marguerite d'Anjou*.

SARRAZIN, (*Pierre*) né à Dijon, d'une honnête famille, engagé dans pluſieurs ſociétés Bourgeoiſes, pour y repréſenter la Comédie. S'étant fortifié par l'uſage, il ſe décida à ſe livrer totalement au Théâtre, où il débuta ſans avoir joué en Province, l'an 1729, par le rôle d'*Œdipe*, dans la Tragédie de Corneille, & fut reçu pour les rôles de *Roi* & de *Pere*. Il quitta le Théâtre en 1762.

Qui jamais rendit mieux que toi,
Sarrazin, ces deux caractères,
Et la majeſté d'un grand Roi,
Et la tendreſſe des bons Peres ?

SAVERIEN, (*Alexandre*) né à Arles en 1721, Ingénieur de la Marine, & connu par beaucoup d'Ouvrages de Mathématiques, a donné une Piece Philoſophique, intitulée l'*Heureux*.

SAVI, (la Dlle.) Actrice Italienne, reçue à penſion en 1760, pour jouer les rôles d'*Amoureuſe*. Son mari doubloit les rôles d'*Arlequin*, & jouoit ceux de *Docteur*. Ils ſont retirés l'un & l'autre.

SAURIN, (M. *Bernard-Joſeph*), né à Paris, de l'Académie Françoiſe, & Auteur d'*Aménophis*, de *Spartacus*, des *Rivaux*, des *Mœurs du tems*, de *Blanche & Guiſcard*, de l'*Orpheline léguée* ou l'*Anglomanie*, de *Béverley*, du *Mariage de Julie*.

SAUVIGNY, (*Edme* de) ci-devant Lieutenant de Cavalerie, né en Bourgogne, eſt Auteur de dif-

férents Ouvrages en Proſe & en Vers, de deux Tragédies, la *Mort de Socrate*, & les *Illinois*, & d'une Comédie intitulée le *Perſiffleur*.

SCAPIN, Perſonnage de la Comédie Italienne. *Voyez* BISSONI ; *voyez* CIAVARELLI.

SCARAMOUCHE, autre Perſonnage du Théâtre Italien, dont le caractère eſt à-peu-près le même, que celui du *Capitan*, qui n'eſt qu'un fanfaron & un poltron, & qui finit ordinairement par recevoir des coups de bâton de la main d'Arlequin. *Voyez* FIURELLI ; *voyez* GANDINI.

L'Acteur venu avec la nouvelle Troupe Italienne en 1716, pour jouer les rôles de *Scaramouche*, ſe nommoit *Giacomo Rauzzini*, & étoit Napolitain ; mais il s'en falloit de beaucoup, que ſes talens égalaſſent ceux de ſon prédéceſſeur dans l'ancien Théâtre.

SCARRON, (*Paul*) fils d'un Conſeiller au Parlement de Paris, eſt né en cette Ville, l'an 1610, & y eſt mort âgé de cinquante ans. Il avoit épouſé Mlle. d'Aubigné, ſi célébre depuis, ſous le nom de Madame de Maintenon. Il tomba, à l'âge de vingt-cinq ans dans une paralyſie qui lui ôta l'uſage des ſes jambes. Sa maiſon étoit fréquentée par nombre de gens d'eſprit & de qualité, qui le voyoient ſouvent pour ſoulager & réjouir ſon eſprit naturellement agréable. Il s'attacha au genre burleſque, dans lequel il excella en Proſe comme en Vers. Ses Pieces de Théâtre ſont *Jodelet*, ou le *Maître Valet*, *Jodelet Duelliſte*, les *Boutades du Capitan Matamore*, l'*Héritier ridicule*, *Dom Japhet d'Arménie*, l'*Écolier de Salamanque*, le *Gardien de ſoi-même*, le *Marquis ridicule*, la *Fauſſe apparence*, le *Faux Alexandre*, & le *Prince Cor-*

il regardoit comme le chef-d'œuvre de l'Art, de nouer intrigues ſur intrigues, & de peindre ſes héros d'une grandeur démeſurée. Il les met toujours aux priſes ou avec des rivaux redoutables, ou avec la mort même; & les moyens qu'il emploie pour les tirer du danger, ne ſont, très-ſouvent, rien moins que vraiſemblables. Les traits qui caractériſent Scudéry, & que nous appellons aujourd'hui des écarts d'une imagination folle, étoient mieux accueillis autrefois; on n'avoit point d'idée d'une plus grande perfection; d'ailleurs, chaque ſiecle a un goût dominant. C'eſt ainſi que nous nous laiſſons prendre aujourd'hui au vernis de la verſification, & ſouvent au faux éclat du jargon métaphyſique.

SEDAINE, (M. *Jean-Michel*) a pris d'abord, à la tête de ſes Œuvres, le titre de Maître Maçon: il eſt aujourd'hui Secrétaire de l'Académie d'Architecture. Cet Auteur a travaillé pour tous les Théâtres, & a donné à l'Opéra, la *Reine de Golconde*; à la Comédie Françoiſe, le *Philoſophe ſans le ſçavoir*, & la *Gageure imprévue*; à la Comédie Italienne, *Anacréon*, le *Roi & le Fermier*, *Roſe & Colas*, l'*Anneau perdu & retrouvé*, les *Sabots*, le *Déſerteur*, *Thémire*, le *Faucon*, le *Magnifique*; à l'Opéra Comique, *le Diable-à-quatre*, *Blaiſe le Savetier*, l'*Huître & les Plaideurs*, les *Troqueurs dupés*, le *Jardinier & ſon Seigneur*, *On ne s'aviſe jamais de tout*. Il a fait imprimer une Piece intitulée l'*Impromptu de Thalie*. On connoît de lui un Drame en cinq Actes en Proſe, qui peut être intitulé *Paris ſauvé*.

SEGRAIS, (*Jean Renaud* de) de l'Académie Françoiſe, fut attaché auprès de Mlle. de Montpenſier, en qualité de Gentilhomme ordinaire; mais, étan tombé dans ſa diſgrace, il ſe retira à Caen, ſa Patrie, où il fit un mariage avantageux

avec

avec une de ſes parentes, & mourut en 1701, âgé de 71 ans, laiſſant des Ouvrages eſtimés, parmi leſquels on compte le Roman de *Zaïde* : mais pour ne parler que de ſes Pieces de Théâtre, nous nommerons *Hippolyte*, l'*Amour guéri par le tems*, & la *Paſtorale d'Atys*.

SÉGUINEAU, de Paris, Avocat en Parlement, étoit un homme d'eſprit & de Lettres, qui eſt mort âgé d'environ quarante-cinq ans, en 1722, des ſuites d'une chûte qu'il fit ſur le Pont-neuf, où il ſe caſſa la jambe. Il compoſa, en ſociété avec Pralard, la Tragédie d'*Egiſte*. On lui attribue auſſi l'Opéra de *Pirithoüs*, donné ſous le nom de *La Serre*.

SEILLANS, (de) Provençal, mort en 1758, eſt Auteur de la *Gageure de Village*.

SEINE, (Mlle. *Marie Dupré* de) épouſe du célébre Acteur Dufrêne, débuta à la Comédie Françoiſe, & fut reçue en 1724, pour les premiers rôles, dans le genre Tragique & Comique. Elle quitta le Théâtre en 1736, à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, & mourut en 1759.

SENNETERRE, (M. le Comte de) paſſe pour l'Auteur des *Jeux Olympiques*., petit Opéra non imprimé.

SERAN DE LATOUR, (M. l'Abbé) eſt réputé l'Auteur d'une Tragédie de *Caliſte* ou la *Belle Penitente*.

SERRE, (*Jean* de) eſt le premier Comédien connu de notre Nation. Il excelloit dans la Farce, comme le témoigne ſon Epitaphe faite par Marot.

SERVANDONI D'HANNETAIRE, (*Jean-Nicolas*)

neveu du célébre Architecte Servandoni, eſt né à Grenoble en 1718. Apres y avoir fait ſes études, il vint à Paris avec le petit collet, pour étudier en Sorbonne ; mais à la veille d'entrer au Séminaire, dégoûté de l'état eccléſiaſtique, il tourna ſes vues du côté d'une profeſſion toute oppoſée, & prit le parti du Théâtre en 1743. Il alla s'exercer en ce nouveau genre, dans quelques Troupes de Province : enſuite il débuta à Paris à la Comédie Françoiſe, dans les Rôles de l'*Avare*, d'*Arnolphe*, & autres de cette eſpèce ; mais au moment qu'on ſe diſpoſoit à le fixer dans la Capitale, il partit pour Bruxelles ; & cette Cour lui confia la direction de ſon Spectacle, qu'il mit ſur le ton le plus brillant, & où il fit des établiſſemens qui l'ont ſoutenu juſqu'à préſent dans tout ſon éclat. Il y a démeuré vingt-deux ans ſous la protection du Prince Charles de Lorraine, de qui il a une penſion. Il eſt venu depuis s'établir à Paris, pour y jouir du fruit de ſes travaux. Il eſt Auteur des Obſervations ſur l'Art du Comédien, Ouvrage dans lequel il y a de bonnes remarques & beaucoup d'Anecdotes.

SEVIGNY, (*F. L.* de) a fait imprimer à Rouen, vers l'an 1684, une Comédie en un Acte, en Vers, intitulée *Philippin Sentinelle* ; & l'on en connoît une autre de lui, qui n'eſt que manuſcrite, ſous le titre du *Nonchalant*.

SIBILET, n'eſt connu que par une Tragédie d'*Iphigénie*.

SIMON (*Claude-François*) Imprimeur & Libraire de Paris, a fait imprimer une Piece intitulée *Minos*, & a donné enſuite les *Confidences réciproques*.

SODI, (M.) de l'Orcheſtre de la Comédie

Italienne, a fait la Muſique des *Troqueurs dupés*.

SOMAISE, (*Antoine Bodeau* de) vivoit du tems de Molière, dont il ſe déclara l'ennemi; il l'attaqua dans toutes ſes Préfaces, & fit contre lui les *Véritables précieuſes*, le *Procès des précieuſes*; il mit en Vers les *Précieuſes ridicules*.

SORET, (*Nicolas*) né à Reims dans le dernier ſiecle, a donné la *Cécilïade*, & l'*Election divine de St. Nicolas*.

SOUBRI, (M.) de Lyon, Auteur d'une Tragédie de *Valdemar*.

STAAL, (Madame) Auteur de ſes agréables Mémoires, & de deux Pieces dramatiques, l'*Enjouement* & la *Mode*, ou les *Ridicules du jour*.

STICOTTI, (*Antoine Fabio*) ancien Acteur de la Comédie Italienne, où il débuta en 1729, & ſe retira en 1759. Il joua les rôles de *Payſan*, de *Pierrot*, & autres de ce genre; & l'on fit ſur lui ces quatre Vers.

Cher Sticotti, je crois ſans peine,
Quand je te vois jouer Pierrot,
Que, ſi tu fais ſi bien le ſot,
Tu ne le fais que ſur la Scène.

Sticotti eſt mort depuis quelques années, ayant donné au Théâtre *Cybelle amoureuſe*: *Roland*, les *Fêtes ſinceres*, l'*Impromptu des Acteurs*, les *Ennuis de Thalie*, avec Pannard; les *Français au Port-Mahon*, avec M. Lachaſſaigne; les *Faux Devins*, avec Brunet; le *Carnaval d'Eté*, & *Amadis* avec M. de Morambert.

SUBLIGNY, Comédien, & pere de la Dlle. Subligny, fameuſe Danſeuſe de l'Opéra, donna

une critique d'*Andromaque*, ſous le titre de la *Folle querelle* ; & on lui attribue encore, le *Déſeſpoir extravagant*, la *Coquette*, & l'*Homme à bonnes fortunes*, atribué à Baron.

SURGERES, (*Alexandre-Nicolas de la Roche-Foucauld*, Marquis de) Lieutenant-Général des armées du Roi, né en 1709, & mort en 1760, a paſſé pour l'Auteur de l'*École du monde*, Comédie inſérée parmi les Œuvres de M. l'Abbé de V....

SYLVIUS, Auteur inconnu d'une Piece intitulée, *Maguelone*.

TAB TAC

TABARIN, Bouffon très-groſſier, Valet ou aſſocié de *Mondor*. Ce Mondor, étoit un Charlatan & Vendeur de Baume, qui, au commencement du dernier ſiecle, établiſſoit ſon Théâtre ſur des trétaux, dans la place Dauphine : il ne demeuroit pas toujours à Paris, mais couroit, avec Tabarin, les autres Villes du Royaume. Les plaiſanteries de Tabarin, qui ont été imprimées pluſieurs fois, ne roulent que ſur des groſſieretés qui ne peuvent plaire qu'à la populace.

TACONET, (*Touſſaint Gaſpard*) né à Paris en 1730, & fort goûté au Théâtre du ſieur Nicolet, dont il a été le plus grand ornement, & comme Auteur, & comme Acteur. Il jouoit parfaitement les rôles de *Savetier* & autres perſonnages du même genre. A l'égard de ſes Ouvrages, peu d'Auteurs, anciens & modernes, peuvent ſe flatter d'en avoir compoſé un plus grand nombre : voici ceux qui ſont venus à notre connoiſſance. Aux Foires Saint-Germain & Saint Laurent, le *Labyrinthe d'Amour*, *Noſtradamus*, le *Poiſſon d'Avril*, le

Juge d'Aſnieres, la *Mariée de la Courtille*, les *Aveux indiſcrets*, les *Foux des Boulevards*, le *Compliment de Nicette*, l'*Ombre de Vadé*, le *Compliment ſans Compliment*, le *Bouquet de Louiſon*, les *Adieux de l'Opéra*, l'*Anglois à la Foire*, *Ragotin*, la *Mort du Bœuf-gras*, Tragédie pour rire. Aux Boulevards, l'*Ecole Villageoiſe*, les *Rivaux heureux*, l'*In-promptu du jour de l'an*, les *Bonnes Femmes mal nommées*; l'*In-promptu de la place de Louis XV*, la *Loterie des cœurs*, les *Rémois*, la *Calaiſienne*, le *Baiſer donné & le Baiſer rendu*, les *Ecoſſeuſes de la Halle*, les *Barbouillés de la Foire*, le *Savetier Gentilhomme*, le *Savetier Avocat*, les *Ahuris de Chaillot*, le *Procès du Chat*, *Arlequin bon Valet*, le *Petit-Maître Campagnard*, *Riquet à la Houpe*, les *Vendanges bourgeoiſes*. En Province, *Roſemonde*, *Reine des Lombards*; l'*Indiſcret malgré lui*, *Turlupin & Gauthier-Garguille*, *Lazarille*, le *Provençal par amour*, la *Foire Saint-Denys*. Pieces non-repréſentées, *Ésope amoureux*, la *Double étourderie*, le *Choix imprévu*, les *Époux par chicanne*, l'*Avocat Patelin*, les *Eaux de Paſſy*, le *Bourgeois Petit-Maître*, la *Petite Écoſſeuſe*, le *Niais de Sologne*, le *Médecin univerſel*, les *Bourgeois Comédiens*, *Alcidiane*, l'*Illuſtre voyageur*, les *Vieillards Rivaux*, les *Mariages imprévus*, le *Mari prudent*, *Démocrite & Héraclite*, *Cadichon & Babet*, la *Querelle des Boulevards*, l'*Artéſien par amour*. Pieces manuſcrites, le *Charbonnier pas maître chez lui*, le *Savetier Philoſophe*, *la Mariée de la Place Maubert*, la *Femme avare & le Galant eſcroc*, le *Savetier & le Financier*, le *Savetier amoureux de la Bourbonnoiſe*, l'*Homme aux deux femmes*, la *Fête du Maître*, la *Courtiſanne amoureuſe*, *Arlequin belle Dulcinée*, *Arlequin Maître-Gonin*; *Tel Maître*, *tel Valet*; le *Contrat*, *les Étrennes vivantes*.

TACONET, (*Jacques*) frere du précédent, a fait en ſociété avec M...., le *Congé de Sémeſtre*, avec un divertiſſement grivois.

TAMPONET joua pendant ſept à huit ans, avec une naïveté ſinguliere, le rôle de *Tremblotin*, dans la Troupe de Bertrand, à la Foire; mais s'étant rendu négligent, Bertrand le congédia. N'ayant plus aucune reſſource, il prit une Croix de Chevalier de St. Louis, qu'il cachoit ſoigneuſement ſous ſon chapeau; & avec cet ornement il alloit dans les promenades publiques. Lorſqu'il appercevoit des gens qui ne lui étoient pas connus, & qui ne lui paroiſſoient pas ſuſpects, il venoit s'aſſeoir auprès d'eux, &, d'un ton timide & affectueux, il recommandoit à leurs bontés un pauvre Chevalier de St. Louis, qui n'étoit pas payé de ſa penſion. Ce diſcours étoit accompagné d'un geſte, qui, en écartant ſon chapeau, laiſſoit voir la Croix qu'il portoit, & qu'il recouvroit auſſi-tôt. La choſe étant venue aux oreilles du Lieutenant de Police, on ſuivit le prétendu Chevalier; & en peu de tems il fut démaſqué, & envoyé à Bicêtre, où il reſta trois ans; mais il n'obtint ſa liberté, que pour recommencer le même manége. La récidive le fit paſſer aux Iſles où il eſt mort.

TANNEVOT, (*Alexandre*) Cenſeur Royal, ci-devant premier Commis de M. de Boulogne, né à Verſailles, & mort à Paris vers l'an 1775, dans un âge très-avancé, a compoſé parmi diverſes Poéſies fugitives, dont il a fait paroître un Recueil en pluſieurs petits volumes, les Tragédies d'*Adam & Eve*, & de *Séthos*, & la *Parque vaincue*, divertiſſement en un Acte, ſur la convaleſcence de M. le Duc de Fronſac, exécuté à l'Hôtel de Richelieu. Il a auſſi eu part à l'Opéra des *Caractères de l'Amour*.

TARADE, (M.) Muſicien, Violon de l'Opéra, a mis en Muſique l'Opéra Comique intitulé la *Réconciliation Villageoiſe*.

TERNET, (*Claude*) Professeur en Mathématiques, & Arpenteur du Roi dans le Châlonnois, fit imprimer une Tragédie de *Ste. Reine*.

TESTARD, (*Michel*) Professeur au Collége d'Iverdun, donna vers l'an 1660, un Drame sacré, intitulé le *Pieux Ezéchias*.

THEIS, (M. de) a fait jouer en Province, le *Tripot comique*, *Féderic & Clitie*.

THÉOBALD, (*Theobaldo Gatti*, dit) Musicien, natif de Florence, fut si charmé de quelques morceaux des Opéra de Lully, qui étoient venus jusques dans son pays, qu'il voulut en connoître l'Auteur, & fit le voyage de Paris. Lully, par reconnoissance, le plaça dans l'Orchestre de l'Opéra, où il joua, pendant près de cinquante ans, de la Basse de viole. Il mourut à Paris en 1727, dans un âge très-avancé, & nous a laissé la Musique des Opéra de *Coronis* & de *Scylla*.

THÉOPHILE, (*Viaud*), naquit vers 1590, à Clerac, dans l'Agénois, de parens pauvres. Il faisoit des Vers avec une grande facilité. Ses talens le firent connoître à la Cour; mais ses mœurs licencieuses, le firent chasser du Royaume; & il passa en Angleterre. Ses Protecteurs obtinrent son rappel. A son retour, il abjura le Calvinisme & se fit Catholique; mais il n'en fut pas moins libertin. Il fut soupçonné d'être l'Auteur du *Parnasse satyrique*, un des Ouvrages les plus licencieux de ce tems. Le Parlement instruisit son Procès; mais le coupable se sauva. Un Arrêt du Parlement le condamna à être brûlé. Cette sentence fut exécutée en effigie. Théophile, errant de retraite en retraite, fut arrêté au Catelet, le 28 Septembre suivant, & renfermé dans le même ca-

chot où avoit été mis Ravaillac. Alors le Parlement revit ſon Procès, & fut deux ans entiers à l'examiner. Enfin, on lui fit grace de la vie; & on le condamna à un baniſſement perpétuel. Il ſe retira chez le Duc de Montmorency, ſon Protecteur, proteſtant toujours de ſon innocence. On a de lui deux Tragédies, *Pyrame & Thisbé*, & *Paſiphaé*.

Théophile ayant un jour trouvé, ſous ſon couvert, une Épigramme maligne, y répondit ſur le champ par cet impromptu:

Cette Epigramme eſt magnifique,
Mais défectueuſe en cela,
Que pour la bien mettre en muſique,
Il faut dire un *ſol*, *la*, *mi*, *la*.

Théophile mourut à trente-ſix ans. Deux heures avant ſa mort il demanda avec inſtance un hareng ſoret. Mairet n'eut pas la complaiſance de le lui faire chercher; il ſe le reprocha.

THÉVENARD, (*Gabriel*) belle Baſſe-taille joua, pendant dix ans, les premiers rôles, avec Mlle. le Rochois. Il chantoit d'une maniere aiſée noble & naturelle. Sa voix étoit étendue, ſonore & moëlleuſe, graſſeyoit un peu; mais ce défaut étoit devenu en lui une ſorte d'agrément. Perſonne n'a mieux entendu la déclamation. Il chantoit comme un excellent acteur parle, & auſſi bien en chambre qu'au Théâtre. Perſonne ne rendoit mieux le récitatif. Les plus grands Seigneurs ſe faiſoient un plaiſir de l'avoir à leur table, où il buvoit auſſi bien qu'il chantoit. Après avoir joué plus de quarante ans, il ſe retira en 1730 avec la penſion, & mourut en 1741, âgé de ſoixante-douze ans.

Thévenard étoit ſujet à ſe prendre de be[illegible]

THE THE

paſſion, & y réuſſiſſoit aſſez bien : il en donna une marque ſinguliere, ayant plus de ſoixante ans. Ce fut une jolie pantoufle qu'il vit ſur la boutique d'un Cordonnier, qui le rendit tout-à-coup éperduement amoureux d'une Demoiſelle qu'il n'avoit jamais vue, qu'il découvrit enfin, & dont il fut aſſez heureux pour obtenir la main, par le moyen de l'oncle de la Demoiſelle, grand buveur de profeſſion comme lui, qui, à l'aide de cinq ou ſix douzaines de bouteilles de vin, qui furent bues tête-à-tête dans le conſeil, parla ſi éloquemment & ſi pathétiquement à ſa ſœur, mere de la Demoiſelle, qu'elle accorda ſa fille à Thévenard.

THEVENAU, reçu aux Italiens en 1717, comme Chanteur & comme Acteur, mourut à Fontainebleau en 1732. Il étoit né à Paris en 1695, & fils du Limonadier de la Comédie Italienne. Sa figure étoit agréable, & ſa voix plus gracieuſe qu'étendue. Il chantoit avec goût, & jouoit avec vérité. Quelques années avant ſa mort, il étoit devenu l'idole du public, qui ne l'avoit d'abord goûté que médiocrement. Sa grande réputation commença par le rôle du *Joueur*, qu'il rendit avec un très-grand ſuccès, dans la Parodie de l'*Interméde Italien*, connu ſous le nom de *Baïoco*. Il ſoutint ſa réputation dans le *Triomphe de l'intérêt*, dans la *Critique*, & dans les autres Pieces qu'il joua depuis. On fit courir pluſieurs Anecdotes ſur ſa mort, qui n'eut cependant d'autre cauſe, qu'un abſcès qu'il avoit au foie ; & elle ſuivit l'opération de l'empieme, qui lui fut faite par M. de la Foſſe, en préſence de M. Maréchal, & de beaucoup d'autres perſonnes qui ont certifié la vérité de ce fait. Il joignoit aux talens de la déclamation & de la danſe, celui de la peinture, & excelloit pour le portrait ; il en a ſur-tout fait un de Dominique occupé à compoſer l'*Agnès de Chaillot*, qui mérite d'être eſtimé.

THIBAULT, (M. *Timothée-François*) ancien Lieutenant-Général du Bailliage de Nancy, Lieutenant de Police, Procureur-Général au Bureau ſouverain de Feneſtrange, de l'Académie de Nancy, ſa Patrie, a fait jouer & imprimer dans cette Ville la *Femme jalouſe*.

THIBOUVILLE, (M. *Henri-Lambert d'Erbigny*, Marquis de) ancien Meſtre de Camp du Régiment de la Reine, Dragons, a donné la Tragédie de *Thélamire*, & deux Comédies proverbes, intitulées *Qui ne riſque rien n'a rien*, & *Plus heureux que ſage*, Pieces en trois Actes, en Vers, jouées en ſociété, & imprimées en 1771.

THOMASSIN, (*Antonio Vincentini*) excellent Arlequin du nouveau Théâtre Italien, né à Vicence, dans l'État de Veniſe, vint à Paris en 1716, & y mourut en 1739, à l'âge de cinquante-ſept ans, très-regretté du Public. Sa femme, *Marguerite Ruſca*, connue ſous le nom de *Violette*, jouoit les rôles de Suivantes. Parmi pluſieurs enfans qu'ils ont laiſſés, & qui ont paru ſur le même Théâtre, la plus connue eſt Madame de Heſſe, épouſe du célèbre Acteur de ce nom.

THULAUX, (M.) né à Nantes en 1741, a fait jouer, ſur un Théâtre de ſociété, les *Libertins dupés*.

THULLIN, Auteur de la *Prodigieuſe reconnoiſſance de Daphnis & de Cloris*.

TIPHAIGNE, (*Michel*) né à Chartres, a fait imprimer une Comédie des *Enfans*.

TORCHES, (l'Abbé de) a traduit, de l'Italien

l'*Aminte du Taſſe*, la *Philis de Scyre*, & le *Berger fidele*.

TORLEZ, Maître de Muſique de Clermont en Auvergne, a compoſé une Paſtorale intitulée le *Départ du Guerrier Amant*.

TOUSTAIN : (*Charles*) Sieur de *la Maquie*, Lieutenant-Général à Falaiſe, lieu de ſa naiſſance, a donné en 1576, une Tragédie d'*Agamemnon*.

TOUSTAIN : (*Ville*) on attribue à cet Auteur, très-peu connu, quatre Pieces imprimées vers 1620, dont voici les titres : *Tragi-Comidie des Enfans de Turlupin*, *Eſther*, la Tragédie de la *Naiſſance ou création du Monde*, & la Tragédie de *Samſon*.

TRASIBULE, Auteur Pſeudonyme d'une Comédie intitulée le *Pape malade & tirant à ſa fin*.

TRAVERSIER, (M. *Jean-Claude*) né à Paris en 1742, a fait imprimer une Tragédie de *Panthée*, & jouer en ſociété, le *Triomphe de Mathurin*, Opéra-Comique ; & au College de la Flèche, le *Soldat venu à propos*, Drame en Vers libres, avec un Prologue.

TRIAL, (*Jean-Claude*) Directeur de l'Académie royale de Muſique, & digne de cette place par ſes talens, étoit né à Avignon, & eſt mort à Paris, dans ſa trente-ſeptieme année, le 23 Juin 1771. On voit que ſa carriere a été terminée de bonne heure ; ce qui nous reſte de lui annonce qu'il auroit pu en parcourir une glorieuſe, s'il avoit vécu plus long-temps. Indépendamment de pluſieurs Ouvrages de Muſique qu'il a faits pour le Prince de Conti, auquel il a été attaché en qualité de Muſicien, il eſt encore Auteur de la

Muſique d'*Eſope à Cythère*, de la *Chercheuſe d'Eſprit*, des divertiſſemens de la *Provençale*, & de pluſieurs autres dans différens Opéra ; du Prologue & des deux premiers Actes de l'Opéra de *Sylvie* ; de l'Acte de *Théonis* avec M. le Berton, & de l'Acte de *Flore*, ſeul.

Dans la place de Directeur de l'Académie Royale de Muſique, Trial ſe comporta de maniere à ſe concilier également l'eſtime de ſes confreres, & l'attachement des inférieurs. Le gouvernement de l'Opéra eſt une adminiſtration pénible & embarraſſante : il faut que le Directeur d'une machine ſi compliquée, ſache en régler tous les reſſorts, diſſiper les obſtacles qui nuiroient à leur jeu, ſatisfaire le goût, & quelquefois les caprices d'un public inconſtant ; ramener à un point d'union & de concorde très-rare, une foule de talens divers, & ſouvent rivaux, entretenir l'émulation, ſans exciter la jalouſie, diſtribuer les récompenſes avec égalité, ménager les punitions, borner les prétentions des uns en les flattant, réduire l'indépendance des autres en paroiſſant l'approuver ; établir enfin, dans le régime intérieur de cette vaſte entrepriſe, autant d'harmonie qu'il en régne dans l'Orcheſtre ; tels étoient les devoirs dont Trial s'acquittoit parfaitement. Il avoit épouſé Mlle. Victoire Gobé, connue par ſon eſprit, & qui fut également goûtée à l'Opéra-Comique, à l'Opéra, & à la Comédie Italienne.

TRIBOLET, (*Chrétien*) Capitaine d'Infanterie, né en 1661, mort en 1700, a compoſé un Opéra de *Scylla*.

TRISTAN, (*François*) ſurnommé l'*Hermite*, né au Château de Souliers, dans la Province de la Marche, en 1601, comptoit parmi ſes aïeux, le fameux Pierre l'Hermite, Auteur de la premiere Croiſade. Placé auprès du Marquis de Verneuil,

bâtard de Henri IV, il eut le malheur de tuer un Garde-du-Corps, avec lequel il ſe battit en duel. Il paſſa en Angleterre, & de-là vint en Poitou, où Scévole de Sainte-Marthe le prit chez lui. C'eſt dans cette école, qu'il puiſa le goût des Lettres. Le Maréchal d'Humieres, l'ayant vu à Bordeaux, le préſenta à Louis XIII, qui lui accorda ſa grace; & Gaſton d'Orléans le prit pour un de ſes Gentilhommes ordinaires. Le jeu, les femmes & les Vers, remplirent ſes jours; mais ces paſſions ne firent pas ſa fortune. Il fut toujours pauvre; &, ſi l'on en croit Boileau, il paſſoit l'été ſans linge & l'hiver ſans manteau. Ce Poëte mourut en 1655, à 54 ans, après avoir mené une vie agitée & remplie d'évenemens, dont il a fait connoître une grande partie dans ſon *Page diſgracié*, Roman qu'on peut regarder comme ſes Mémoires. Triſtan s'eſt ſur-tout diſtingué par ſes Pieces dramatiques. Elles eurent toutes, de ſon tems, beaucoup de ſuccès; mais il n'y a que la Tragédie de *Mariamne*, qui ſoutienne aujourd'hui la réputation de ſon Auteur. Ses autres Œuvres de Théâtre, ſont *Panthée*, la *Chûte de Phaéton*, la *Mort de Criſpe*, la *Folie du Sage*, la *Mort de Séneque*, *Amarillis*, le *Paraſite*, & la *Mort du Grand Oſman*. On lui attribue encore deux Tragédies, intitulées *Bajazet* & *Selim*.

Quoique de meilleurs Ouvrages aient fait entierement oublier les Pieces de cet Auteur, il y en a quelques unes, auxquelles on rendra toujours juſtice. *Mariamne*, ſur-tout, & la *Mort de Criſpe*, feront honneur aux talens de ce Poëte. Il n'a point, comme preſque tous les Auteurs de ſon tems, défiguré l'Amour par un mauſſade jargon de la galanterie, quoiqu'il ne ſoit pas tout-à-fait exempt d'équivoques & de jeux de mots. Il a peint cette paſſion d'une maniere forte & tragique. C'eſt un mérite dans un tems où la contagion des mauvais

Romans avoit gagné toutes les parties de la Littérature. Les Vers de Triſtan ſont harmonieux ; il eſt pompeux & magnifique dans ſes récits. Il brille ſur-tout dans les récits des ſonges : un de nos illuſtres Tragiques l'a imité en cette partie. La conduite de ſa Piece eſt ordinairement ſage & réguliere ; les évènemens en ſont vraiſemblables & bien amenés ; ce qui, dans ſon ſiecle ſur-tout, doit être regardé comme un prodige.

Triſtan fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1648, & mourut à l'Hôtel de Guiſe, en 1655. On prétend qu'il fit lui-même ſon Épitaphe que voici :

Ebloui de l'éclat de la ſplendeur mondaine,
Je me flattai toujours d'une eſpérance vaine,
Faiſant le chien couchant auprès d'un grand Seigneur :
Je me vis toujours pauvre, & tâchai de paroître ;
Je vécus dans la peine attendant le bonheur,
Et mourus ſur un coffre en attendant mon Maître.

TROTEREL, (*Pierre*) Sieur d'Aves, a fait connoître lui-même ſa Patrie par ces Vers :

Il faut, Lecteur, que je te die
Que je demeure en Normandie.
Le lieu de ma nativité
Eſt près Falaiſe, du côté
Où le ſoleil commence à luire
A l'oppoſite du Zéphire.

Nous avons de cet Auteur les Pieces ſuivantes, les *Corrivaux*, *Paſithée*, l'*Amour triomphant*, *Sainte Agnès*, *Gillette*, *Ariſtène*, *Philiſtée*, & *Guillaume d'Aquitaine*. On lui attribue encore *Théocris*, la *Dryade amoureuſe*, & le *Raviſſement de Floriſe*. On ne connoît que par leurs titres la plupart de ces Pieces.

TURNÉBE *ou* TOURNEBU, (*Odet*) Profeſſeur en Langue Grecque au Collége Royal de Paris,

fut nommé Premier Préſident de la Cour des Monnoies, & mourut jeune, d'une fiévre chaude, en 1581, après avoir donné la Comédie des *Contens*.

TURLUPIN, célébre Farceur, qui avoit pris ce nom, a joué pendant plus de cinquante ans, dans la Troupe des Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Il s'appelloit Henri-le-Grand, dit Belleville ou Turlupin. Il monta ſur le Théâtre en 1583, dès ſon enfance, & n'en deſcendit que pour entrer dans la foſſe, qui lui fut accordée en l'Egliſe de Saint-Sauveur, en 1634. Tout le monde ſait que les turlupinades étoient de méchantes pointes, des jeux de mots, & des équivoques inſipides.

TURPIN, (*M. F. H.*) ancien Profeſſeur en l'Univerſité de Caen, Auteur de pluſieurs Ouvrages hiſtoriques très-eſtimés, a fait imprimer, vers l'an 1774, une Tragédie de *Cyrus*.

TYRON, (*Antoine*) Auteur de deux Pieces, l'*Enfant prodigue* & *Joſeph*.

VACHON, (M.) a mis en Muſique les Pieces ſuivantes : *Renaud d'Aſt*, avec Trial ; ſeul, les *Femmes & le ſecret*, *Hippomène & Atalante*, *Saba*, ou la *Fermiere Ecoſſoiſe*. Il a eu part à *Eſope à Cythere*.

VADÉ, (*Jean-Joſeph*) naquit en 1720, à Ham en Picardie. Son pere, qui avoit un petit commerce, étant venu s'établir à Paris, l'amena dans cette Ville à

l'âge de cinq ans. Il eut la jeuneſſe la plus diſſipée, la plus bouillante & la plus fougueuſe. Il ne fut pas poſſible de lui faire faire ſes études; & il n'a jamais ſçu plus de latin que Bourſault. Peut-être cette ignorance, en le rendant moins difficile & moins timide, l'a-t-elle rendu plus original dans ſes écrits. Il tira tout, en général, de ſon propre fonds; cependant il corrigea, du mieux qu'il put, le vice de ſon éducation par la lecture des bons livres françois. Le genre poiſſard, dont il eſt créateur, & dans lequel il a excellé, n'eſt point un genre mépriſable; & il y auroit certainement beaucoup d'injuſtice à le confondre avec le burleſque, cette platitude extravagante & facile du dernier ſiecle, qui ne pouvoit ſubſiſter long-tems parmi nous. Le burleſque ne peint rien; le poiſſard peint la nature, baſſe, ſi l'on veut, aux regards dédaigneux d'une certaine dignité philoſophique, mais très-agréable à voir, quoi qu'en diſent nos délicats. Un tableau qui me repréſente avec vérité une Guinguette, des gens du Peuple danſans, des ſoldats buvans & fumans, n'a-t-il pas droit de me plaire? Vadé eſt le Teniers de la Littérature; & Teniers eſt compté parmi les plus grands Artiſtes: quoiqu'il n'ait peint que des Fêtes Flamandes, il n'y a point de Connoiſſeur qui ne ſoit enchanté de ſes tableaux; comme il n'y a point d'Homme de Lettres ni d'Amateur, qui n'ait vu jouer & qui ne liſe même avec plaiſir les Œuvres de Vadé. Mais je ne parlerai ici que de ſes Pieces de Théâtre; ſçavoir, la *Fileuſe*, le *Poirier*, le *Bouquet du Roi*, le *Suffiſant*, le *Rien*, les *Troqueurs*, le *Trompeur trompé*, *Il étoit tems*, la *Nouvelle Baſtienne*, les *Troyennes de Champagne*, *Jérôme & Fanchonnette*, le *Confident heureux*, *Follette*, *Nicaiſe*, les *Raccoleurs*, l'*Impromptu du Cœur*, & le *Mauvais plaiſant*, avec une Comédie intitulée la *Canadienne*, qui n'a point été repréſentée. Le *Canevas de la Veuve indéciſe* eſt auſſi de Vadé. Il

eſt

eſt connu d'ailleurs par ſon petit Poëme de la *Pipe caſſée*, ſes Chanſons dans le goût poiſſard, & pluſieurs autres Poéſies.

VAERNEWIC, dont on ne ſçait autre choſe, ſinon, qu'il donna, en 1701, une Tragédie de *Montmouth*.

VALEF, (M. le Baron de) a fait imprimer, dans le troiſieme volume de ſes Œuvres diverſes, une Tragédie d'*Electre*.

VALENTIN, Auteur du *Franc-Bourgeois*.

VALENTINÉ, (*Louis Bernin* de) Seigneur d'*Uſſé*, Contrôleur de la Maiſon du Roi, connu par quelques Poéſies, remit au Théâtre la Tragédie de *Coſroès*, avec des changemens.

VALIER, (M. *François-Charles* de) Comte du Sauſſay, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, des Académies d'Amiens & de Nancy, né à Paris au commencement de ce ſiecle, a fait jouer à la Cour *Eglé* & le *Triomphe de Flore*.

VALLÉE dédia à la Ducheſſe de Modène, une Piece, dont le Titre eſt le *Fidèle Eſclave*, & à Mademoiſelle Laura Martinozzi, une Tragédie intitulée *la Forte Romaine*.

VALLIN, (*Jean*) de Genêve, fit imprimer, en 1637, *Iſraël affligé*.

VAN-MALDER, (M.) Auteur de la Muſique d'une Piece de Poinſinet, intitulée la *Bagarre*.

VARENNE, (*Denys* de) n'eſt connu que par une Piece intitulée le *Baron d'Aſnon*.

VATELET, (M.) de l'Académie Françoiſe, a donné le plan, & fait une partie de la Comédie de *Zénéide*, que Cahuſac a miſe en Vers.

VAUBERTRAND. (M.) Avocat., eſt Auteur d'une *Iphigénie en Tauride*.

VAUMORIERE, (*Pierre d'Ortigue* Sieur de) d'une bonne famille d'Apt, en Provence, écrivoit agréablement. Il mourut en 1693, laiſſant une ſeule Piece de Théâtre, intitulée le *Bon mari*. Il avoit achevé le Roman de Pharamond de la Calprenede.

VEINS, (*Aymard*) a publié en 1599, une *Clorinde*.

VENEL, Auteur d'une Tragédie de *Jephté*.

VERONNEAU, né à Blois, eſt Auteur d'une Tragédie intulée l'*Impuiſſance*.

VERONEZE, ancien Pantalon de la Comédie Italienne, a racommodé pluſieurs canevas de ce Théâtre. *Voyez* CAMILLE. *Voyez* CORALINE.

Depuis le front, juſqu'au talon,
Tout s'exprime dans Véronèze ;
Et le Spectateur eſt fort aiſe,
Quand il voit venir Pantalon.

On jouoit ſouvent, du tems de Veronèze, les Pieces ſuivantes, que cet Auteur avoit faites, retouchées, ou raccommodées, *Coraline Magicienne*, *Coraline Jardiniere*, *Coraline Protectrice de l'innocence*, *Coraline Fée*, *Coraline Intriguante*, *Coraline Eſprit follet*, les *Folies de Coraline*, *Arlequin Coraline*, *Scapin Médecin*, ou l'*Heureux déſeſpoir d'Arlequin & de Coraline*, les *Mariages*

fortunés, le *Prince de Salerne*, le *Faux Marquis*, l'*Heureux Eſclave*, les *Deux Sœurs rivales*, l'*Arcadie enchantée*, les *Fourberies*, les *Fées rivales*, la *Fauſſe nobleſſe*, le *Double engagement*, les *Deux Arlequines*, *Arlequin jouet de l'Amour*, *les Philoſophes Militaires*, *Arlequin Génie*, les *Perdrix*, ou le *Trompeur trompé*, *Arlequin globe*, le *Retour d'Arlequin*, les *Époux réconciliés*, les *Intrigues Amoureuſes*, les *déguiſemens amoureux*, les *Deux Arlequins & les deux Scapins*, les *Conſentemens forcés*, les *Vengeances d'Arlequin & de Scapin*, le *Fils retrouvé*, les *Ruſes d'Amour*, les *Jaloux*, le *Marquis ſuppoſé*, les *Évènemens du Bal*, les *Corſaires*, les *Évènemens Nocturnes*, *Arlequin Cabaretier jaloux*, la *Priſon déſirée*, la *Force de l'amitié*, *Arlequin Roi par hazard*, les *Noms changés*, l'*Oracle accompli*, la *Précaution inutile*, l'*Eſclave retrouvée*, les *Vingt-ſix Infortunes d'Arlequin*, les *Voyageurs*.

VIEILLARD DE BOIS-MARTIN, (M.) *Almanzor*, Tragédie, 1771.

VIEUGET, Auteur des *Aventures de Policandre*.

VIGEON, (*Bernard* du) Peintre en Miniature, né à Paris, où il eſt mort âgé de 77 ans, a laiſſé une Comédie intitulée la *Partie de Campagne*.

VIGNEAU, vivoit en 1557, tems où il parut, ſous ſon nom, une Tragédie d'*Ino*.

VILLARET, né à Paris, & mort en cette Ville en 1766, fut un des Continuateurs de l'Hiſtoire de France, commencée par l'Abbé Velly. Après avoir joué la Comédie en Province, & dirigé une Troupe de Comédiens, il revint à Paris, où il avoit compoſé en ſociété, avec MM. Bret & d'Ancourt, la Comédie du *Quartier d'hyver*.

VILLEDIEU, (*Marie-Catherine-Hortenſe Desjardins* de) née à Alençon en 1632, vint à Paris à l'âge d'environ vingt ans, & s'y fit eſtimer par ſon eſprit. Elle épouſa un Capitaine au Régiment Dauphin, fit caſſer ſon mariage, épouſa un M. de Challe, qu'elle perdit peu de tems après; ſe remaria, dit-on, mais ne quitta jamais le nom de ſon premier mari. On connoit les Romans de Madame de Villedieu; on connoît moins ſes Pieces de Théâtre, qui ſont *Manlius & Torquatus*, *Nitétis*, & le *Favori*.

VILLEMOT, (*J.*) la *Converſion de St. Paul.*

VILLENEUVE, ancien Maître de Muſique de la Cathédrale d'Aix, a compoſé celle de l'Opéra de la *Princeſſe d'Elide.*

VILLIERS a joué la Comédie à l'Hôtel de Bourgogne, & eſt mort vers l'an 1680. Nous avons de lui ſix Comédies, le *Feſtin de Pierre*, l'*Apothicaire dévaliſé*, les *Ramoneurs*, la *Vengeance des Marquis*, les *Trois viſages*, & les *Côteaux.* On lui attribue encore la *Veuve à la mode.*

VILLON, (*François Corbeuil* dit) a paſſé pour Auteur de l'Ancienne Farce de l'*Avocat Patelin.*

VILLORIÉ, (M.) les *Vieux garçons.*

VIONNET, (*George*) Jéſuite, Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Lyon, né à Lyon en 1712, & mort en 1754, étoit Auteur d'une Tragédie de *Xerxès.*

VIREY, (*Jean*) Sieur des Graviers, de famille noble, naquit aux environs de la Baſſe Normandie. Il prit d'abord le parti des armes, ſous les Ordres du Maréchal de Matignon, Lieutenant-Général de ſa Pro-

vince, qui lui procura le Gouvernement de la Ville & du Château de Cherbourg, après les Guerres civiles, qui précéderent & ſuivirent la mort de Henri III. Il traduiſit en Vers françois le Livre des Machabées. Le courage de la Maréchale de Matignon, qui perdit tous ſes enfans, & ſur-tout le Comte de Torigny, tué à la Bataille d'Ivri, au gain de laquelle il avoit contribué, parut avoir beaucoup de rapport avec la fermeté de la mere des Machabées. Encouragé d'ailleurs par l'exemple des Poëtes Dramatiques de ſon tems, il s'imagina qu'en détachant quelques centaines de Vers de ſon Poëme, il pourroit en compoſer une Tragédie, qu'il intitula les *Machabées*.

VISÉ, (*Jean Donneau*, Sieur de) né à Paris en 1640, étoit cadet d'une famille d'ancienne Nobleſſe. Ses parens le deſtinèrent à l'état Eccléſiaſtique; il en prit l'habit, & obtint quelques Bénéfices: mais l'Amour lui fit quitter cet état; il ſe maria avec la fille d'un Peintre. Des *Nouvelles galantes* & des Comédies l'occupèrent dès l'âge de 18 ans. Il commença, en 1672, un Ouvrage périodique, ſous le titre de *Mercure galant*, Journal qu'on a bien perfectionné depuis, ſous celui de *Mercure de France*. Viſé embraſſa pluſieurs genres avec des talens médiocres. Cet Auteur perdit la vue quatre ans avant ſa mort arrivée à Paris en 1710. Il avoit de l'eſprit, de la politeſſe; il connoiſſoit le monde, & lui plaiſoit par les agrémens de ſon caractère. Ses Pieces de Théâtre ſont les *Amans brouillés*, les *Amours de Vénus & d'Adonis*, le *Gentilhomme Gueſpin*, les *Intrigues de la Loterie*, le *Mariage de Bacchus*, l'*Inconnu*, la *Devineresſe*; ces deux-ci en ſociété avec Thomas Corneille; la *Comete*, les *Dames vengées*, le *Vieillard couru*, & l'*Aventurier*. On lui attribue encore une Comédie des *Dames vertueuſes*, qui n'eſt point connue, & *Zélinde*, l'*Embarras de Godard*, la *Veuve*

à la mode, *Délie*, les *Amours du Soleil*, & l'*Uſurier*.

VOLANT, (*Paul*) né en Touraine, & Avocat au Parlement de Rennes, a fait en 1584, une Tragédie de *Pyrrhus*.

V..... (M. l'Abbé de) Auteur anonyme, auquel on attribue les *Mariages aſſortis*, la *Coquette fixée*, la *Jeune Grecque*, l'*Amour & Pſyché*, &c &c. Ces Ouvrages ne ſont anonymes que pour bien peu de Lecteurs. L'homme de talent cherche en vain à garder l'*incognitò*; il eſt promptement découvert. L'Écrivain ſans mérite, au contraire, a beau placer ſon nom à la tête de tous ſes Ouvrages, il n'en eſt pas moins ignoré. La réputation eſt comme l'ombre; elle fuit lorſqu'on court après elle; & elle ſuit toujours celui qui paroit vouloir fuir. Ce Théâtre anonyme ſeroit beaucoup plus conſidérable, ſi on eût inſéré toutes les Pieces du même Auteur, que d'autres Auteurs ſe ſont attribuées. Mais pour ne parler que de celles qui ſont inconteſtablement de lui, toutes ſoutiennent avantageuſement la lecture; je n'en excepte pas même celles qui ne purent ſoutenir la repréſentation. Toutes, en général, caractériſent l'homme répandu dans le monde, & l'Auteur inſtruit des ſecrets de ſon Art. Il trace des tableaux & des préceptes également vrais. Le tour de ſes Vers eſt heureux, facile, élégant; ſon ſtyle a tout le brillant qu'exige le goût du ſiecle, & tout le naturel, toute la ſolidité dont le ſiecle fournit peu d'exemples. Il eſt fertile en tirades; mais il ſçait les placer; & la *Coquette fixée* prouve qu'il ſçait conduire une intrigue, &, qui plus eſt, qu'il peut manierer des caractères. Les points de reſſemblance qui ſe trouvent entre cette Comédie & la *Princeſſe d'Elide*, ne dérobent rien au talent du Poëte moderne. C'eſt, & ce ſera, ſans doute, encore

plus par la ſuite, le ſort des Pieces nouvelles, d'avoir, quant au fond, du rapport avec les anciennes. Les ridicules peuvent être inépuiſables; mais les combinaiſons théâtrales ne le ſont pas. Un autre mérite qui diſtingue l'Auteur anonyme, ce ſont les efforts qu'il fait, pour rappeller la Comédie à ſon vrai ton. Il eût pu, comme bien d'autres, s'égarer dans des routes nouvelles, mais triſtes ou obſcures; il leur a préferé les voies connues, mais riantes & agréables. Il a imité ces Citoyens, plus jaloux de cultiver le ſol de leur patrie, que d'y introduire de ces productions étrangeres, preſque toujours ſuperflues, & ſouvent nuiſibles.

VOLTAIRE, (M. *François-Marie Arouet* de) né à Paris le 30 Novembre 1694, a donné à l'Opéra, le *Temple de la gloire*; au Théâtre François, *Œdipe*, *Arthemire*, *Hérode & Mariamne*, l'*Indiſcret*, *Brutus*, *Eryphile*, *Zaïre*, *Adélaïde*, remiſe avec des changemens, ſous le titre d'*Adélaïde du Gueſclin*, *Alzire*, l'*Enfant prodigue*, *Zulime*, la *Mort de Céſar*, le *Fanatiſme* ou *Mahomet*, *Mérope*, la *Princeſſe de Navarre*, *Nanine*, *Sémiramis*, *Oreſte*, *Rome ſauvée*, le *Duc de Foix*, l'*Orphelin de la Chine*, l'*Ecoſſaiſe*, *Tancréde*, l'*Écueil du Sage*, *Olympie*, les *Scythes*, les *Triumvirs*, la *Sophonisbe*. Pieces non-repréſentées, les *Guébres*, *Samſon*, *Pandore*, la *Prude*, *Socrate*, la *Femme qui a raiſon*, la *Comteſſe de Givry*, *Saül*, *les Pélopides*, le *Dépoſitaire*, les *Loix de Minos*.

Lorſque M. de Voltaire entra dans la carriere, tous les genres ſembloient être épuiſés: le grand, le ſublime, par Corneille; le tendre, le touchant, par Racine; le fort, le terrible par Crébillon. Il falloit donc que M. de Voltaire ſe frayât une nouvelle route; & il le fit. Il réunit ces trois genres, qui avoient, chacun à part, illuſtré trois

grands-hommes ; il y ajouta une harmonie, un coloris, juſqu'alors inconnus dans notre Poéſie, & une ſorte de Philoſophie encore moins connue ſur la ſcène. Juſques-là, on s'étoit borné à rendre les grands crimes odieux ; M. de Voltaire fait plus, il rend la vertu aimable : chacun de ſes Drames eſt le panégyrique de l'humanité. Il en eſt peu, s'il eſt permis de le dire, dont on ne ſorte plus honnête-homme qu'on n'y étoit entré. Un tel genre, qui raſſemble tous les autres, ajoûte à leur perfection, & manquoit à celle du Théâtre ; ſeul, il pouvoit aſſurer à l'Auteur une gloire immortelle.

VOZON, (*Benoît*) Maître-ès-Arts, & Recteur du Collége de Saint Chaumont, a laiſſé une Comédie françoiſe intitulée l'*Enfer Poëtique, ſur les ſept péchés mortels, & les ſept vertus contraires*, en cinq Actes, en Vers, 1586.

XIM YON ZER

XIMENES, (M. le Marquis de) a fait jouer, au Théâtre françois, les Tragédies d'*Epicharis* & d'*Amalazonte* ; & ſur un Théâtre particulier, celle de *Dom Carlos*.

YON, né à Paris, Avocat, mort, ou mourant en 1774, a laiſſé la *Métempſycoſe*, l'*Amour & la Folie*, & les *Deux Sœurs*.

YVERNAND, dont on connoît le *Martyre de Ste. Urſule*, & la *Farce joyeuſe de Martin Baſton, qui rabat le caquet des femmes*.

ZERBIN, (*Gaſpard*) Avocat de Provence, a fait pluſieurs Pieces Provençales, qui n'ont d'autre titre que ceui de *Comédié Prouvençalo* ; & un *Prologue ſur l'Amour*.

ADDITIONS,

POUR le Dictionnaire des Pieces de Théâtre qui forment les Tomes I & II.

A

ABON CHAT BON RAT, Comédie en un Acte, en Proſe, imprimée en 1773.

ABRADATE, Tragédie par M. d'Olgiband de la Grange, 1772.

ADÉLAÏDE DE HONGRIE, Tragédie de M. Dorat, 1774.

ADELE DE PONTHIEU, Tragédie-Opéra, qui parut d'abord en trois Actes, & fut miſe enſuite en cinq, par M. de Saint-Marc, Muſique de MM. de la Borde & le Berton, 1772.

ALCIBIADE. Un Officier, paſſant par Lyon, où l'on jouoit cette Piece de *Campiſtron*, indigné, au quatrieme acte, de la maniere cruelle dont l'Actrice qui jouoit *Palmis*, traitoit un Héros ſi paſſionné & ſi intéreſſant, ſe leva de ſa place, & par un enthouſiaſme de bonté d'ame, dit tout haut à l'Acteur rebuté : » eh que diable ! donne lui » quatre louis, comme j'ai fait tantôt ; & tu en » viendras à bout, ſur ma parole.

ALCIDONIS, ou la JOURNÉE LACÉDÉMONIENNE, Drame anonyme en trois Actes, avec des intermèdes, à la Comédie françoiſe, 1773.

ALCIMATENDRE, Parodie d'Alcimadure, Pantomime en un Acte, par M. Arnould, 1773.

AMANS GÉNÉREUX, (les) Comédie en cinq Actes, en Proſe, par M. Rochon de Chabannes, aux François, 1774.

AMANS INDISCRETS, (les) ou la COMTESSE D'OLINVAL, Drame en cinq Actes, par Maucomble, imprimée vers l'an 1765.

AMOUR A TEMPÉ, (l') *ajoutez*, Paſtorale érotique, par Madame Chaumont.

AMOURS VILLAGEOISES, (les) Opéra-Comique en deux Actes, Muſique de M. Renaut, paroles de M. Rouhier, 1771.

AVARE. (l') Un Acteur, jouant le Rôle d'*Harpagon* dans cette Piece, ſe laiſſa tomber en courant, & en criant au voleur, à la Sçene de la *Caſſette*. Loin de chercher à ſe relever, il eut la préſence d'eſprit de continuer ſon rôle par terre, comme un homme affaiſſé ſous le poids de la douleur & du déſeſpoir. Il ne ſe releva qu'à l'endroit où la nature & la vérité lui permettoient de le faire; & le Public fut perſuadé qu'il étoit tombé exprès, pour mieux rendre ſon jeu.

AZOLAN, ou le SERMENT INDISCRET, Opéra-Ballet, en trois Actes, par M. le Monnier, Muſique de M. Floquet, 1774.

B

BAL, (le) Opéra en un Acte, mis en Muſique par M. Pételard, paroles de M. Rouhier, imprimé à Copenhague en 1770, & joué à Venlenciennes, en 1773.

BÉVERLEY. Une vieille Dame, retirée dans ſon Château, n'avoit qu'un fils, joueur, débauché,

nauvais ſujet, qui s'étoit fait Comédien, parce que ſa mere ne vouloit plus le voir. Le haſard fit que la Troupe, où il étoit engagé, vint préciſément paſſer l'hyver dans la Ville voiſine du Château. Quelques perſonnes l'ayant reconnu, en avertirent la mere, qui fut curieuſe de voir jouer ſon fils. Elle fit louer, ſous main, une loge, & ſe rendit ſecrettement à la Comédie avec deux ou trois de ſes amis. On donnoit *Béverley*, ou le *Joueur Anglois*; & le rapport qui ſe trouvoit avec ſon fils, chargé du principal perſonnage, parut ſi frappant à cette femme, qu'à chaque trait elle s'écrioit: « le voilà, le gueux, le coquin, toujours » le même; il n'a point changé »! L'illuſion augmentant chez elle à meſure que la Piece avançoit, quand elle vit, au cinquieme Acte, l'Acteur lever la main pour maſſacrer ſon enfant, elle dit d'une voix terrible, avec le frémiſſement de la nature: « Arrête, malheureux! ne tue pas ton » enfant; je le prendrai plutôt chez moi ». Ce qui cauſa la plus grande émotion dans le Spectacle, & fit même, dit-on, défendre la Piece aux Comédiens.

BOUQUET DE LA SAINT LOUIS, (le) par M. Dorvigny, joué à Compiegne, & imprimé en 1773.

BRACONNIER, (le) Pantomime en un Acte, par M. Arnould, 1773.

BRITANNICUS. Un Spectateur extrêmement attentif à cette Tragédie, où *Narciſſe* répète à *Néron*, ce qu'il a dit à *Britannicus*, & les trompe alternativement l'un & l'autre; cet homme, par un mouvement de franchiſe & d'intérêt, s'écria: « Ne le croyez pas, Monſieur; il en vient » de dire autant à M. votre frere ».

BUCHERON, (le) Comédie en un Acte, mêlée d'Ariettes, par M. Caſtet, 1763.

C

CASTILLE ET FANNI, Comédie en un Acte, mêlée d'Ariettes, par M. Rouhier, muſique de M. Larti, 1769.

CÉPHALE ET PROCRIS, ou L'AMOUR CONJUGAL, Tragédie lyrique, en trois Actes, par M. Marmontel, muſique de M. Grétry, jouée à la Cour, 1773.

CLÉMENTINE, ou l'ASCENDANT DE LA VERTU, par M. le Baron de Margueritte, Drame en cinq Actes, en Proſe, repréſenté à Nîmes, vers l'an 1773.

CINQUANTAINE DRAMATIQUE DE M. DE VOLTAIRE, (la) ſuivie de l'inauguration de ſa Statue, intermède en un Acte, orné de chants & de danſes, par l'Auteur du Poëme du luxe, 1773.

COMTE D'ESSEX. (le) Lorſque Baron, dans cette Piece, laiſſa tomber ſa jarretiere ſur le Théâtre, ſi cet accident lui fut arrivé étant en Scène avec la Reine ou la Ducheſſe, certainement, il n'auroit pu la rattacher en préſence de l'une ou de l'autre, ſans choquer les règles de la bienſéance & du reſpect; au lieu que, ne ſe trouvant, en ce moment, que vis-à-vis du traître *Cécil*, qu'il étoit en droit de traiter avec hauteur, rien ne l'empêchoit de remetre ſa jarretiere devant lui, la jambe appuyée ſans façon ſur un des balcons du Théâtre, & de continuer à lui parler comme il fit, en le regardant à peine, ou lui tournant le dos: ce n'étoit même, pour lui, qu'une belle attitude de plus, qui ajoutoit encore à la vérité de la ſituation. C'eſt donc au ſeul haſard, que Baron dut cette occaſion de manifeſter

ce trait d'aiſance Théâtrale, qui lui a fait tant d'honneur. D'autres Acteurs voulurent l'imiter depuis, mais toujours infructueuſement, comme tant de choſes qui, n'étant que l'effet du moment, ne ſçauroient être répétées avec quelque ſuccès, dès qu'elles paroiſſent préparées avec affectation.

Un bon Acteur débutoit par le rôle du *Comte d'Eſſex*. Une forte cabale étoit acharnée à l'interrompre, chaque fois qu'il alloit parler; mais, à la ſeconde Scene, à peine la Ducheſſe avoit-elle achevé de lui dire, en parlant du courroux de la Reine:

Ne vous aveuglez point par trop de confiance.
C'eſt par ſon ordre exprès, qu'on s'informe, on s'inſtruit.

Que cet Acteur, ſans ſe déconcerter du brouhaha réitéré, prit l'Actrice par la main, la conduiſit fièrement au bord de la Scène; &, après une petite pauſe pour fixer l'attention générale, lui dit avec cette aſſurance modeſte qu'inſpire le vrai talent, comme il y a effectivement dans le rôle du Comte:

L'orage, quel qu'il ſoit, ne fera que du bruit;
La menace en eſt vaine & touche peu mon ame.

La cabale, frappée & de l'application & de la préſence d'eſprit de l'Acteur, ſe trouva déſarmée tout d'un coup, finit par l'écouter attentivement, & rendit juſtice à ſes talens.

COURTISANNES, (les) Comédie en trois Actes, en Vers, par M. Paliſſot, lue en 1775.

D

DÉSERTEUR. (le) Les Pariſiens ne laiſſent échapper aucune occaſion de faire éclater leur

amour pour leurs Majeſtés. Le jour de l'ouverture des Spectacles, qui avoient été fermés à la mort de Louis XV, au moment où *Monte-au-Ciel*, dans l'Opéra-Comique du *Déſerteur*, chante, VIVE LE ROI, tout le Parterre répéta ces mots avec acclamation, ainſi que les loges; & un Acteur ajouta, VIVE LA REINE; ce qui fut encore répété d'une voix unanime. Au Théâtre François, le Public ne manqua pas de faire l'application du dernier Vers de la Tragédie d'*Héraclius*.

Montrez Héraclius au Peuple qui l'attend.

DEUX PERES, (les) Comédie imprimée à Copenhague, & jouée ſur le Théâtte de la Cour de Danemarck; par M. Rouhier, 1770.

E

ÉCOLE DES FEMMES. (l') La Dlle. de Brie avoit joué d'original, le rôle d'*Agnès*; dans cette Comédie. Ses camarades, la voyant vieillir, lui conſeillerent de céder ce rôle à une Actrice plus jeune; mais dès que celle-ci parut ſur le Théâtre, le Parterre demanda la Dlle. de Brie avec tant d'inſtance, qu'on fut obligé de l'aller chercher. Elle vint jouer le rôle, en habit de ville, & fut ſi applaudie, qu'elle continua à le jouer juſqu'à l'âge de ſoixante-cinq ans. On fit ces Vers à cette occaſion :

Il faut qu'elle ait été charmante;
Puiſqu'aujourd'hui, malgré ſes ans,
A peine des attraits naiſſans
Egalent ſa beauté mourante.

EGOÏSTE, (l') Comédie-Ballet, en quatre Actes, en Vers, par un Anonyme, imprimée en 1774.

ESCLAVE, (l') ou le MARIN GÉNÉREUX,

intermède en un Anonyme, 1773.

F

FAUSSE PEUR, (la) Comédie mêlée d'Ariettes, par M. M..... d'Arcis le fils, aux Italiens, 1774.

FÊTE A L'IN-PROMPTU, (la) par M. d'Orvigny, Piece jouée à Compiegne, & imprimée en 1773.

FÊTE DE COLETTE, (la) divertiſſement Pantomime en un Acte, par M. Arnould, 1773.

FLEUR D'AGATHON, (la) Drame par M. Dolgiband de la Grange, 1773.

FOLIE DU JOUR, (la) Opéra Bouffon, par M. Dolgiband de la Grange, qui en a auſſi fait la muſique, 1773.

G

GÉNIE DES DAMES, (le) Comédie Italienne en quatre Actes, avec Spectacle & divertiſſemens, 1773.

GEORGE ET MOLLY, Drame en trois Actes, mêlé d'Ariettes, imprimé en 1773.

GLORIEUX. (le) Un Acteur débutant par le rôle du *Glorieux*, s'embarraſſa tellement dans le tapis, en ſortant avec Liſimon à la fin du ſecond Acte, qu'il ſe laiſſa tomber. Juſques-là, il n'y avoit rien qui ne pût bien arriver à tout autre; mais ce qu'il y eut de plaiſant, c'eſt qu'incontinent après, Paſquin, reſté ſeul ſur la Scène, ſe trouva dans le cas de dire ce Vers de ſon rôle :

Voilà mon Glorieux bien tombé....

L'application de ce Vers produiſit d'autant plus d'effet, qu'il s'y trouva un rapport ſingulier avec l'Acteur, qui, outre ſa chûte phyſique, avoit peu reuſſi dans ſon début.

H

HENRI IV, Drame en trois Actes, en Proſe, avec des Ariettes, par M. de Roſoy, muſique de M. Martini, aux Italiens, 1774.

HÉROS FRANÇOIS, (les) ou le SIÉGE DE SAINT-JEAN DE LONE, Drame Héroïque en trois Actes, en Proſe, par M. Duſſieux, imprimé en 1774.

HOMME A LA MODE, (l') ou les BANQUEROUTIERS, Comédie en deux Actes, en Proſe, par M. P. de Deg. 1773.

HORACES. (les) Lorſque Mlle. Duclos, jouant le rôle de *Camille* dans les *Horaces*, ſe laiſſa tomber ſur la Scène après ſon imprécation, par la précipitation avec laquelle elle vouloit fuir ſon frere; un Acteur intelligent, jouant le rôle d'Horace, n'auroit, ſans doute, pas manqué de ſaiſir cette occaſion, pour la poignarder dans ſa chûte même; au-lieu de faire comme le ſieur Baubourg, qui ôta ſon chapeau d'une main, & lui préſenta l'autre fort civilement, pour aller un inſtant après l'aſſaſſiner froidement dans la couliſſe. La ſingularité de cette accident bien ſaiſi, eut corrigé, peut-être, l'attrocité de l'action, & la faute même du Poëte.

I

JALOUX HONTEUX DE DUFRENY, (le) *ajoutez*, retouché par M. Collé, & réduit à trois Actes.

JEAN

JEAN SANS TERRE, ou la CLÉMENCE DE PHILIPE AUGUSTE, Tragédie, 1774.

JUGE, (le) Drame en trois Actes, en Prose, par M. Mercier, imprimé en 1774.

IN-PROMPTU DU SENTIMENT, (l') Comédie en un Acte, en Prose, à l'occasion du Mariage de M. le Comte d'Artois, par un Anonyme, 1773.

IPHIGÉNIE EN AULIDE, Tragédie de Racine, réduite à trois Actes, & coupée en Opéra, par M. du Rolley, musique de M. Gluck, 1774.

ISMENOR, Ballet Héroïque en trois Actes, par M. des Fontaines, musique de Rodolphe, représentée à la Cour, pour le Mariage de M. le Comte d'Artois, 1773.

M

MAGNIFIQUE, (le) en trois Actes, en Prose, mêlée d'Ariettes, par M. Sedaine, musique de M. Grétry, aux Italiens, 1773.

MALAGRIDA, Tragédie, *ajoutez*, par M. de Longschamps.

MANON LESCAUT, ou la COURTISANNNE VERTUEUSE, pour servir de suite au Théâtre de société, par M. D..., 1773.

MARQUIS DE SALANGES, (le) Drame en un Acte, en Prose, par M. Rouhier, joué à Valenciennes en 1772.

MÉTROMANIE. Dans cette Piece, Lisette, comme l'on sçait, ouvre la Scène, un rôle à la main, avec le Valet, à qui elle dit :

Témoin ce rôle encor, qu'il faut que j'étudie.

L'Actrice ſe trouva arrêtée, par l'incapacité du Souffleur, à la ſeconde Scène du ſecond Acte, après cet autre Vers :

Et je prétends ſi bien repréſenter l'Idole ....

Sentant que la mémoire lui manquoit, & qu'elle ne pouvoit pas aller plus loin, elle y ſuppléa tout de ſuite, par le haſard le plus ſingulier, en s'aviſant de dire :

Mais ... j'aurai plutôt fait de regarder mon rôle.

Enſuite, elle le tira tout naturellement de ſa poche, tel qu'elle l'avoit montré dès la premiere Scène ; & c'étoit en effet celui de la Piece même. Alors s'étant remiſe tranquillement, elle continua ſans ſe déconcerter, ni faire ſouffrir le Public, comme ſi ce n'eût été qu'un jeu de Théâtre. Cette petite faute de mémoire tourna d'autant plus à la gloire de l'Actrice, que ſa préſence d'eſprit & la continuation de la Piece ſembloient la juſtifier doublement.

Un Capitoul de Toulouſe, ſe trouvant à la *Métromanie*, ſe crut apoſtrophé par ce Vers :

Monſieur le Capitoul, vous avez des vertiges.

Tout furibond, il interrompit le Spectacle, envoya l'Acteur en priſon, & fit défendre la Piece de ſon autorité privée ; ſur quoi les Étudians s'ameuterent d'une telle force, en demandant chaque jour la *Métromonie* à haute voix, qu'on fut obligé de la redonner huit jours après. Enſuite vint un ordre qui portoit que, puiſqu'on avoit fait une premiere ſottiſe d'interdire cette Piece, on n'en auroit pas dû faire encore une plus grande, de la laiſſer rejouer ; & en conſéquence, on la défendit une ſeconde fois.

N

NAMIR, *liſez* THÉLAMIRE, & *ajoutez*, par M. le Marquis de Thibouville.

NIMPHE DE DIANE, (les) *ajoutez*, remiſes au Théâtre par M. Anſeaume, avec de la muſique de M. Moulinghem, aux Italiens, 1774.

NOUVELLES MÉTAMORPHOSES D'ARLEQUIN, (les) Comédie Italienne en cinq Actes, ornée de Spectacles, par M. Carlin, 1763.

O

OISEAU CHÉRI, (l') Pantomime de M. Arnould, 1773.

ORPHÉE ET EURIDICE, Drame lyrique, en trois Actes, traduit de l'Italien en François, & ajuſté par M. Moline à la muſique de M. Gluck, 1773.

P

PARTIE DE CHASSE DE HENRI IV, (la) *ajoutez*, repréſentée à la Comédie Françoiſe en 1774.

Un vieux Grenadier qui étoit en faction ſur le Théâtre, dans une Ville de garniſon, pendant qu'on repréſentoit cette Piece, dans le moment que les Acteurs, à table, chantent & boivent à la ſanté de Henri IV, par un mouvement d'amour pour ſon Roi, dont il s'impatientoit de n'entendre point parler, s'oublia au point de s'écrier avec humeur : « Eh ! morbleu, vous autres, à la ſanté » de Louis XV ; quand eſt-ce que vous y boirez » donc » ? Ce qui fut ſaiſi avec de tels applaudiſſemens, que le public, égayé par cette ſaillie,

militaire, voulut ſe mettre auſſi de la partie, & finit par crier de même, à la ſanté de Louis XV, avec des acclamations réitérées, qui terminerent le Spectacle avec la plus grande gaieté.

Il y a quelques années qu'à Bruxelles on donna cette même Piece, pour célébrer la convaleſcence du Prince Charles de Lorraine, la premiere fois qu'il vint au Spectacle, après une maladie dangéreuſe, qui avoit jetté l'allarme dans tous les cœurs. Il n'eſt pas poſſible de ſe figurer la ſenſation prodigieuſe que fit cette Comédie, tant par le rapport ſingulier, qui ſembloit naturellement ſe trouver entre les qualités & ſur tout la bonté d'ame des deux Héros, que par l'application continuelle que le public ſe plaiſoit à en faire, comme ſi la Piece eût effectivement été compoſée exprès. Mais l'endroit où les tranſports, les ſanglots & les autres marques de l'amour de tout un pays pour ſon Prince, commencerent à éclater, ce fut à ce paſſage de Michaut : « C'eſt lorſqu'un Prince » eſt bien malade, qu'on peut connoître à quel » point il eſt aimé de ſes ſujets » : on eût dit alors que la Salle alloit ſe briſer ; & cet enthouſiaſme ne fit que redoubler juſqu'à la fin du Spectacle. Le Prince fut plus d'une heure à arriver de ſon Palais à la Comédie, par la quantité de peuple qui arrêtoit ſa voiture dans les rues, en verſant des larmes, & en pouſſant des cris de joie.

PERRIN ET LUCETTE, Comédie en deux Actes, en Proſe, mêlée d'Ariettes, par M. d'Aveſnes, muſique de M. Cifolelli, aux Italiens, 1774.

PLUS HEUREUX QUE SAGE, Comédie-proverbe, en trois Actes, en Vers, par M. le Marquis de Thibouville, jouée en ſociété, & imprimée en 1771.

PRINCE ROSIER, (le) Comédie en un Acte, en Proſe, par Madame de Beauharnois, jouée en ſociété, 1773.

Q

QUI NE RISQUE RIEN N'A RIEN, Comédie-Proverbe, en trois Actes, en Vers, par M. le Marquis de Thibouville, jouée en ſociété, & imprimée en 1771.

R

RENDEZ-VOUS BIEN EMPLOYÉ, (le) Comédie en un Acte, en Vers, mêlée d'Ariettes, par M. Anſeaume, muſique de M. Monſigny, aux Italiens, 1774.

RETOUR DU PRINTEMS, (le) ou le TRIOMPHE DE FLORE, en un Acte, mêlé de Vaudevilles, par M. Nougaret, aux Boulevards, 1767.

RETOUR DE TENDRESSE, (le) Comédie en un Acte, en Vers, mêlée d'Ariettes, tirée de la réconciliation Villageoiſe de Poinſinet, par M. Anſeaume, muſique de M. Méréaux, aux Italiens, 1774.

RÉVOLUTION DE PORTUGAL, (la) Tragédie, par M. le Baron de Margueritte, 1773.

RICHARD ET SARA, Paſtorale en un Acte, en Vers, imprimée en 1773.

ROXOLUNE. Dans une Ville de garniſon, où l'on donnoit cette Tragédie, au moment où *Antiochus*, déſeſpéré de la mort de ſon frere, veut ſavoir qui de ſa mere ou de ſon épouſe a pu le faire aſſaſſiner, & dit :

. . . . Une main qui nous fut chère !
Madame, eſt-ce la vôtre, ou celle de ma mère ?
Eſt-ce vous, &c ?

Un Grenadier en faction ſur le Théâtre, & qui n'avoit pas perdu un mot de la Tragédie, s'efforçoit, pendant toute la Scène, de faire entendre au jeune Prince, que c'étoit Cléopâtre qui avoit fait le coup, tantôt par des clins-d'œil ou ſignes de tête, tantôt par certains mouvemens de la main, à la dérobée, & autant que pouvoit le permettre la contrainte de l'attitude du Factionnaire; de ſorte que le Public, s'étant apperçu de cette Pantomime, ſe livra à de tels éclats de rire, qu'il eut bien de la peine à rappeller ſon attention pour le reſte de la Tragédie.

ROSIERE, (la) *ajoutez*; nos Poëtes ont célébré le Village de Salancy, la Fête de la Roſe, & la Couronne qui ſe donne tous les ans à la jeune fille la plus vertueuſe. L'honneur de donner la Couronne a fait naître une conteſtation entre le Seigneur & les Habitans. Ceux-ci prétendent que c'eſt à eux, qu'appartient le droit de choiſir les trois jeunes filles qui doivent diſputer le prix, & au Seigneur le droit d'élire & de nommer celle qui doit le remporter. Le Seigneur prétend à l'honneur de la choiſir ſeul, ſans le concours & la préſentation de ſes Vaſſaux. Cette Cauſe engagée au Parlement, a été jugée en faveur des Habitans.

On retrouvera ici, avec plaiſir, quelques Anecdotes ſur l'origine de cette Fête, plus étendues que ce que nous en avons déjà dit.

Saint-Médard, Évêque de Noyon & Seigneur de Salancy, qui vivoit du tems de Clovis, voulant que, tous les ans, on donnât un chapeau de roſe & une ſomme de vingt-cinq livres, à celle des filles de ſa Terre, qui ſeroit reconnue, par les Habitans, pour être la plus vertueuſe, détacha pour cela de ſes Domaines pluſieurs arpens de terre, qui forment aujourd'hui ce que l'on nomme le Fief de la Roſe, & en affecta le revenu au paiement

vingt-cinq livres, & aux frais du couronnement. Saint Prélat eut le bonheur d'entendre la voix olique proclamer Roſiere l'une de ſes ſœurs, de lui donner lui-même le prix glorieux de ſa eſſe. On voit encore un tableau placé au-deſſus l'Autel de la Chapelle de Saint-Médard, où Évêque eſt repréſenté en habits Pontificaux, ant la Couronne de roſe ſur la tête de ſa ur, qui eſt à genoux & coëffée en cheveux. puis ce tems, la Couronne de roſe a toujours la récompenſe de la plus ſage Salancienne, ne manque guères de trouver un mari dans née de ſon couronnement.

Le jour de cette fête, après une proceſſion emnelle, on fait dans la Chapelle de Saint-dard la bénédiction du Chapeau de Roſe, qui garni d'un ruban bleu, à bouts flottans, & é d'un anneau d'argent, depuis que Louis XIII gna, à la priere de M. de Belloy, Seigneur Salancy, faire donner à la Roſiere la Couronne ſon nom. Ce fut le Marquis de Gordes, premier Capitaine des Gardes, qui apporta à ſage Salancienne, de la part de Sa Majeſté, cordon bleu & une bague d'argent.

En 1766, M. le Pelletier de Morfontaine, endant de Soiſſons, s'arrêta, en parcourant ſa néralité, à Salancy. Le Bailli, à la réquiſition Habitans, le pria de vouloir donner le Chapeau Roſe à la fille choiſie par le Seigneur. Cet endant ſe fit non-ſeulement un plaiſir de con-re la vertueuſe Salancienne à l'Autel : il eut :ore la généroſité de la doter de quarante écus rente réverſible, après ſa mort, en faveur de tes les Roſieres qui en jouiront chacune pen-nt une année.

ROSIERE, (la) de M. de Peſay, *ajoutez*, aux liens, 1774.

ROUÉ VERTUEUX, (le) Piéce imprimée, non jouée, eſpèce de Parodie de l'Honnête Criminel, par M. Coqueley de Chauſſepierre.

S

SABINUS, Tragédie-Opéra, en quatre Actes, par M. de Chabanon, Muſique de M. Goſſec, à la Cour, 1773. C'eſt le même ſujet que ſa Tragédie d'*Éponine*.

SAMSON. On jouoit cette Tragi-Comédie dans une Ville de Parlement. On ſçait qu'Arlequin a coutume de ſe ſervir d'un gros dindon pour parodier le principal perſonnage, lorſqu'il emporte ſon pere ſur ſes épaules. Mais le dindon s'étant échappé de l'endroit où on l'avoit enfermé, parut ſur le Théâtre au milieu de la petite Piece, (on donnoit *Lucile*) & tout effrayé, s'envola dans une loge occupée par un Magiſtrat qui étoit au Spectacle avec ſa femme & ſes enfans. Comme toute cette famille ne paſſoit pas pour être la plus ſpirituelle du pays, un plaiſant s'aviſa de chanter, ſur l'air du premier quatuor de Lucile,

Où peut-on être mieux qu'au ſein de ſa famille ? . .

Ce qui, ſur le champ, fut répété en chorus.

SARA, ou la FERMIERE ECOSSOISE, Comédie en deux Actes, en Vers, mêlée d'Ariettes, par M. Collet de Meſſine, muſique de M. Vachon, aux Italiens, 1773.

SOIRÉE DE VILLAGE, (la) divertiſſement en un Acte, par M. Rouhier, muſique de M. Petelard, 1768.

SOPHONISBE, *ajoutez*, jouée aux François, en 1774, avec les réparations faites par M. de Voltaire.

T

THÉLAMIRE, *effacez* NAMIR.

THOMÉ, Tragédie Anonyme, en trois Actes, 1774.

TRIOMPHE DE L'AMITIÉ, (le) Drame de M. Fardeau, imprimé en 1773.

TRIOMPHE DE LA RAISON, (le) Opéra-Comique de M. du Croisi, joué en Province en 1772.

TOIS JUMEAUX VÉNITIENS, (les) Piece Italienne, en quatre Actes, par M. Colalto, aux Italiens, 1774.

V

VENCESLAS. Le Samedi, 30 Avril 1774, on donnoit cette Piece à la Comédie françoise; & l'on en étoit au quatrieme Acte, lorsqu'il arriva un ordre de la Cour, de cesser, & de fermer le Théâtre, à cause des priere des quarante heures, commandées pour la maladie de Louis XV. Les Spectacles ont ensuite été interrompus pendant quarante-cinq jours, après la mort de Sa Majesté.

VENISE SAUVÉE. A une des premieres représentations de cette Tragédie, un spectateur demandoit de la meilleure foi du monde : « quand » est-ce que Venise arrivera donc » ?

VIGNERONS, (les) Opera-Bouffon, de M. d'Olgiband de la Grange, 1773.

VINDICATIF, (le) Drame en cinq Actes, en

Vers libres, par M. Dudoyer, aux François, 1774.

VINGT-ET-UN, (le) COMÉDIE en un Acte, en Proſe, mêlée de Chants & de Danſes, par M. Lamery, Comédien de Province, 1769.

Z

ZÉLINE, ou le PREMIER NAVIGATEUR, Comédie en un Acte, en Vers libres, par M. d'Olgiband de la Grange, jouée ſur le Théâtre de Valenciennes, en 1770.

ZEMIRE ET MÉLITE, Piece en deux Actes, par M. Fenouillot de Falbaire, jouée à Fontainebleau en 1773.

ADDITIONS,

POUR le Dictionnaire des Auteurs & des Acteurs, qui forme le Tome III.

A

ANSEAUME, (M.) *ajoutez*, le Rendez-vous bien employé, le Retour de tendreſſe.

ARMAND, *ajoutez* : on a fait ſur cet excellent Acteur de la Comédie Françoiſe, ces quatre Vers :

Sitôt qu'on voit Armand paroître,
Le plaiſir s'empare des cœurs ;
Il faut, pour plaire aux Spectateurs,
Qu'un bon Valet ſoit un grand Maître.

ARNOULD, *ajoutez* l'Oiſeau chéri.

B

BACHELIER, (M. *Jean-Jaques*) Directeur des Écoles gratuites de Deſſin, a fait le Conſeil de Famille, Proverbe en un acte, 1774.

BEAUHARNOIS, (Madame de) le Prince Roſier, 1773.

C

CARLIN, *ajoutez*, les Nouvelles métamorphoſes d'Arlequin.

CASTET, (M.) a compoſé pour le Théâtre Italien, en ſociété avec un M. Richard, le Bucheron.

CHÂUMONT, (Madame) a fait en ſociété avec

Madame Rozet, l'Heureuſe Rencontre, & a compoſé ſeule, l'Amour à Tempé.

CIFOLELLI, *ajoutez*, l'Indienne, Perrin & Lucette.

COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE, (M.) le Roué vertueux.

DARCIS, fils, *ajoutez*, la Fauſſe Peur.

DES ESSARTS, Comédien à la Haye, ayant été ſurpris à la chaſſe, ſur les plaiſirs du Stathouder, ſçut profiter à propos de ſon art, pour ſortir d'embarras. Un Garde-Chaſſe, qui n'avoit vu cet Acteur que dans des rôles de Princes, lui demanda de quel droit il chaſſoit en ce lieu? Des Eſſarts, avec l'air & le ton de la fierté la plus héroïque, lui répondit:

De quel droit dites-vous? . . . . .
Du droit qu'un eſprit vaſte & ferme en ſes deſſeins,
A ſur l'eſprit groſſier des vulgaires humains.

Ces Vers récités d'un ton tragique & théâtrale, en impoſerent tellement à cet homme, que tout étourdi du ton & de la réponſe, il ſe retira en diſant: « Ah! c'eſt autre choſe; excuſez, Monſieur; » je ne ſavois pas cela ».

D

DESVALIERES, au Théâtre Italien, la Parade de Tancrede.

DORVIGNI (M.) a fait jouer à Compiegne, la Fête à l'In-promptu, & le Bouquet de la Saint-Louis.

DUCROISI a fait repréſenter en Province, le Triomphe de la Raiſon.

DUDOYER, (M.) eſt Auteur du Vindicatif.

F

FLOQUET, *ajoutez* Azolan.

L

LA SALLE, (M. le Marquis de) Auteur de la muſique, & non des paroles, de l'Amant Corſaire.

LA THORILLIERE, *ajoutez*: quoi que Gentilhomme & Capitaine de Cavalerie, il ſe ſentit un goût ſi décidé pour jouer la Comédie, qu'il ſe détermina à demander à Louis XIV, la permiſſion d'entrer dans la Troupe de Molière. Le Roi, ſurpris de cette demande, lui donna quelque tems pour faire des réflexions ſur le parti qu'il vouloit prendre. La Thorilliere perſiſta dans le deſſein de ſe faire Comédien; & Sa Majeſté y conſentit. En 1667, Molière le chargea d'aller avec la Grange, ſon camarade, préſenter un placet au Roi, dans ſon camp devant Lille en Flandres, ſur la défenſe faite à cet Auteur de jouer le Tartuffe. Après la mort de Molière, la Thorilliere entra à l'Hôtel de Bourgogne, & mourut du chagrin que lui cauſa le mariage de ſa fille Thérèſe le Noir, avec Dancourt, que ce dernier avoit enlevée.

La Thorilliere étoit grand & fort bel homme, & avoit les yeux extrêmement beaux. Il jouoit admirablement bien les rôles de *Rois* & de *Payſans*. Cependant on remarquoit en lui un défaut, qui étoit d'avoir un viſage riant dans les paſſions les plus ſérieuſes, & les ſituations les plus triſtes.

LA THUILLERIE, *ajoutez*: comme on croyoit qu'il n'étoit que le prête-nom des Tragédies d'Hercule & de Soliman, & que d'ailleurs, il ne paſſoit pas pour avoir beaucoup d'eſprit, on lui fit cette Epitaphe:

Ci-gît qui ſe nommoit Jean,
Et croyoit avoir fait Hercule & Soliman.

ANC, (M.) *ajoutez*, Albert I, Tragédie.

ONNIER, (M.) *ajoutez*, Azolan.

M

ARGUERITTE, (M. le Baron de) eſt Auteur eux Pieces jouées en Province, ſçavoir, de ientine *ou* l'Aſcendant de la vertu, & de la olution de Portugal.

ARTINI, (M.) *ajoutez* Henri IV.

MERCIER, (M.) *ajoutez* le Juge, la Brouette du inaigrier.

MOLINE, (M.) *ajoutez*, Orphée.

N

NOUGARET, (M.) *ajoutez*, le Retour du Printems.

P

PALISSOT, (M.) *ajoutez* les Courtiſannes.

R

ROCHON DE CHABANNES, (M.) *ajoutez*, les Amans généreux.

ROSOY, (M. de) *ajoutez*, Henri IV.

T

TACONET, *ajoutez*: Cet Acteur eſt mort cette année à l'Hopital de la Charité, après une maladie aſſez longue. On raconte que peu d'heures avant de mourir, il ſe tourna du côté d'un lit voiſin, dans lequel étoit un Charpentier moribond, & lui dit: « Dépêche-toi, mon ami, d'aller là » bas dreſſer un Théâtre; & dis à Pluton que j' » jouerai ce ſoir, à ſa Cour, l'Avocat, Savetier » la Mort du Bœuf-gras ».

ADDITIONS,

POUR *les Anecdotes Etrangeres & Françoiſes.*

L'ANGLOIS A PARIS. Il y avoit long-temps, que les Auteurs dramatiques de la grande Bretagne embloient être invités à donner ce ſujet de Comédie, pour être comme le Pendant du *François à Londres*. Une Dame Angloiſe, Milady Montagu, l'avoit déjà tenté en France ; & ſa Piece, encore manuſcrite, eſt pleine de traits forts & vrais, mais quelquefois durs & trop chargés. Son pinceau, qui n'a point flatté ſa propre Nation, a peint, avec des couleurs riantes, la légéreté, la frivolité de la nôtre : les airs, le ton, la prétention, le perſifflage, enfin tout ce qui compoſe la ſuperficie françoiſe, eſt heureuſement ſaiſi, & agréablement rendu ; mais le fond des mœurs & des ſentimens n'y eſt pas traité avec la même délicateſſe : il y a de la charge & un tour Anglois dans les caractères.

Si M. Foote n'a pas été beaucoup plus indulgent pour ſes compatriotes, il a moins maltraité les nôtres. Son plan ne lui a pas fourni les occaſions de nous avilir, en introduiſant des François odieux ou ridicules. Quoique la ſcène ſoit en France, tous ſes perſonnages ſont Anglois ; & ſa Comédie eſt plutot la ſatyre des mœurs de Londres, que des travers de Paris.

La dédicace de cette Piece eſt ſinguliere ; elle s'adreſſe au Libraire. « Comme je n'ai, dit M. » Foote, nulle obligation à aucun grand Seigneur, » ni à aucune grande Dame de ce pays-ci, & que » je déſire d'ailleurs, que mes écrits n'aient jamais

» beſoin de leur protection, je ne connois per-
» ſonne, dont les bons offices me ſoient auſſi né-
» ceſſaires, que ceux de mon Libraire; c'eſt pourquoi,
» Monſieur Vaillant, je vous remercie de la netteté
» de l'impreſſion, de la beauté des caractères, &
» de la bonté du papier, dont vous avez décoré
» l'ouvrage de votre très-humble ſerviteur Samuel
« Foote ».

Le Prologue, qui ſuit la Dédicace, eſt en Vers; l'idée en eſt biſarre; c'eſt une diſpute trop vive entre un Acteur & ſa femme, dont ils veulent faire juge le Parterre. Il s'agit de ſçavoir en quoi conſiſte la différence de l'homme à la brute. L'Actrice ſoutient que c'eſt dans le rire; ſon mari prétend au contraire, que c'eſt dans l'action de ſiffler. « J'en appelle, dit-il, aux critiques: n'eſt-ce
» pas pour eux le bonheur ſuprême? & qu'eſt-ce,
» à leur goût, que le plaiſir de rire auprès de
» celui de ſiffler? Eh bien! répond l'Actrice,
» qu'eſt-ce que cela prouve? Si vos Comédies ont
» été ſifflées, n'a-t-on pas ri de tout ſon cœur
» à vos Tragédies »? Mais voici, ſelon elle, la raiſon déciſive en faveur du rire: « L'Homme ſeul
» poſſéde cette faculté excluſivement aux bêtes;
» au-lieu que celle de ſiffler lui eſt commune
» avec les ſerpens & avec les oies. N'avez-vous
» pas honte, s'écrie l'Actrice, ô Critiques! de
» reſſembler à ces vils animaux? Oh! point du
» tout, lui réplique le Comédien apologiſte des
» ſifflets; c'eſt au contraire une pratique très-utile
» ici, de reprimer ainſi les abus des mauvais Poëtes
» & des mauſſades Acteurs. Si cependant, Meſ-
» ſieurs, vous voulez prendre mon avis, n'allez pas
» ſiffler comme des oiſeaux, hors de propos & ſans
» ſçavoir pourquoi; imitez le ſerpent: ſoyez,
» comme lui, prudens & ſubtils; mais, s'il ſe peut,
» exempts de ſon venin. Qu'en dites-vous, Meſ-
» ſieurs? n'eſt-ce pas votre jugement? Attendons,
» attendons plutôt, interrompit la Comédienne,
» que

» que notre Piece ſoit jouée : ſon ſort décidera » la queſtion ; & j'eſpere que ce ſera en ma » faveur ».

Le Sieur Hogarts, fameux Peintre Anglois, vouloit avoir le portrait de Fielding, Auteur du roman de *Tomes-Jônes* & de quelques autres bons Ouvrages, pour le placer à la tête d'une édition de ſes Œuvres : mais celui-ci étant mort, & ne s'étant jamais fait peindre, on étoit fort embarraſſé pour avoir ſa reſſemblance, lorſque le célèbre & étonnant Comédien Garrick, informé du déſir du Peintre, ſon ami, & ayant d'ailleurs beaucoup vécu avec Fielding, ſe préſenta un jour au regard de l'Artiſte, avec la figure du défunt ; tellement qu'Hogarts en fut épouvanté, au premier abord, juſqu'à ſe trouver mal : mais, s'étant remis, il ſe dépêcha d'en tirer l'eſquiſſe, qu'il fit enſuite graver ; & c'eſt la même qui eſt à la tête de Fielding. Elle eſt, dit-on, très-reſſemblante.

TOMPSON, Auteur du Poëme des Saiſons & de pluſieurs autres Ouvrages de poéſie, étoit quelquefois, par ſon peu de fortune, réduit aux derniers expédiens. Le Sieur Quin, célébre Acteur Anglois, informé que cet illuſtre Écrivain venoit d'être arrêté à Londres par un de ſes Créanciers, va le trouver, & lui dit : « Monſieur, je viens » vous remercier ; j'allois mourir d'une maladie » de langueur, lorſque je me ſuis fait lire votre » Poëme des *Saiſons* ; mais il m'a fait tant de » plaiſir, que, pour marque de ma reconnoiſſance, » je vous avois mis dans mon teſtament pour deux-» cents livres ſterling ; actuellement que ma ſanté eſt » rétablie, grace en partie à votre charmant ouvrage, » & peut-être pour plus long-tems que je ne l'eſpé-» rois, j'ai cru qu'il valoit mieux vous payer ce » petit legs de mon vivant, que d'en donner, plus » tard, la peine à mon Exécuteur-teſtamentaire. » Voilà donc ma dette, dont vous me permettrez

» de m'acquitter ; » & après avoir gliſſé ſur la table un billet de banque de cette ſomme, il diſparut ſans laiſſer même à Tompſon le tems de lui répondre.

L'Envoyé Turc à la Cour de Vienne, ſe rendit au mois de Juillet 1774, avec la plus grande partie de ſa ſuite, au Théâtre Allemand, & aſſiſta à la repréſentation d'un Opéra Bouffon. Il parut très-ſatisfait de la muſique & du ballet qui terminoit le Spectacle, & dont le ſujet étoit l'*Orphelin de la Chine*. Pendant le ſecond Acte de l'Opéra, l'heure d'une des Prieres auxquelles les Muſulmans ſont aſſujettis, étant arrivée, ce Miniſtre & toute ſa ſuite s'acquitterent de ce devoir, ſans ſortir de leurs loges ; & cette Scène religieuſe occupa plus les Spectateurs, que celle qu'on repréſentoit alors ſur le Théâtre. On ſçait que dans leurs Prieres, les Turcs ſe mettent à genoux, ſe proſternent & ſe relevent pluſieurs fois, tantôt en élevant leurs mains, tantôt en les portant à leurs oreilles.

Le célebre Farinelli, qui préſidoit à l'Opéra de Ferdinand VI, Roi d'Eſpagne, avoit commandé à un Tailleur un habit magnifique. Quand celui-ci le lui apporta, le Muſicien demanda ſon mémoire. « Je n'en ai point fait, répondit le » Tailleur, & n'en ferai point. Pour tout paie» ment, je n'ai qu'une grace à demander. Je ſçais » que ce que je deſire eſt d'un prix ineſtimable ; » c'eſt un bien réſervé à des Monarques ; mais » puiſque j'ai eu le bonheur de travailler pour un » homme dont on ne parle qu'avec admiration, je » ne veux d'autre paiement, que de lui entendre » chanter un air ». Farinelli tenta inutilement de lui faire accepter de l'argent ; le Tailleur ne voulut jamais y conſentir : enfin, après beaucoup de débats, le Muſicien, vaincu par l'extrême deſir que cet homme avoit de l'entendre, & plus flatté

peut-être de la ſingularité de cette aventure, que de tous les applaudiſſemens qu'il avoit reçus juſques-là, s'enferma avec lui, chanta les morceaux les plus brillans, & ſe plut à déployer toute la ſupériorité de ſes talens. Le Tailleur étoit enivré de plaiſir : plus il paroiſſoit étonné ou attendri, plus Farinelli mettoit d'expreſſion & d'énergie dans ſon chant, plus il s'efforçoit de faire valoir toute la ſéduction & toute la magie de ſon art. Quand il eut chanté, le Tailleur, hors de lui-même, lui faiſoit des remerciemens, & ſe préparoit à ſortir. « Non, lui dit Farinelli; & ce n'eſt » même que par-là, que j'ai acquis quelque avan» tage ſur la part des autres chanteurs. Je vous » ai cédé; il eſt juſte que vous me cédiez à votre » tour. En même-tems il tira ſa bourſe, & força » le Tailleur de recevoir au moins le double du » prix de ſon habit ».

ORPHÉE, Opéra Italien de M. Gluck, fut repréſenté, pour la premiere fois, à Vienne en 1764. Cette nouveauté excita d'abord un grand ſoulèvement de la part des Amateurs du goût Italien; mais les grandes beautés dont il étoit plein, ſubjuguerent bien-tôt toutes les préventions. A la cinquieme repréſentation, l'Opéra fut généralement applaudi; & il fut ſuivi, à pluſieurs repriſes, pendant deux ans de ſuite, avec le plus grand ſuccès.

M. Gluck ayant été appellé à Parme pour les fêtes du mariage de l'Infant, propoſa de jouer ce même Opéra. On s'éleva d'abord contre ce projet; parce qu'on craignit que ce nouveau genre ne déplût à un peuple jaloux de ſa muſique, & accoutumé à ſervir de modèle, à cet égard, aux autres Nations. Le Compoſiteur connoiſſant le peuple à qui il avoit affaire, & le jugeant encore plus ſenſible que vain, plus attaché à ſes plaiſirs qu'à ſes opinions, inſiſta & prit ſur lui les riſques

de l'évènement. L'Opéra emporta tous les ſuffrages dès la premiere repréſentation ; & lorſqu'après un certain tems, on voulut en remettre un autre, l'*Orphée* fut redemandé à grands cris. Il a été depuis donné avec un ſuccès conſtant ſur la plupart des Théâtres de l'Europe.

Un autre ſingularité qui diſtingue cette compoſion, c'eſt qu'*Orphée* eſt le premier Opéra Italien qui ait été gravé. On ſçait qu'en Italie, on ſe contente de copier à la main les plus beaux airs de chaque Opéra nouveau.

GAUBIER DE BANAULT, étant Ambaſſadeur en Eſpagne, aſſiſtoit à une Comédie où l'on repréſentoit la Bataille de Pavie ; & voyant un Acteur Eſpagnol terraſſer celui qui repréſentoit le François, en l'obligeant de lui demander quartier dans les termes les plus humilians, ſauta ſur le Théâtre, & en préſence de tout le monde, paſſa ſon épée au travers du corps de cet Acteur.

Dans une Ville de France, un particulier, d'une profeſſion très-honnête, qu'on ſe diſpenſera de déſigner, ſurchargé de famille, &, par des malheurs imprévus, réduit à la derniere indigence, fut obligé d'avoir recours à la bienfaiſance de ſes confreres, pour ſe tirer de la ſituation où il ſe trouvoit. On fit une quête, où l'on ramaſſa environ quatre à cinq-cents livres ; ce qui étoit peu de choſe, vu le nombre conſidérable des perſonnes de cet état. Quelques mois après, un ſimple Danſeur de la Comédie ſe rompt, ou ſe démet le tendon d'Achille, & ſe voit hors d'état d'exercer jamais ſa profeſſion. Les Acteurs s'aſſemblent ; & dans le petit nombre de ſujets qui compoſent la troupe, on fait, dans l'inſtant, une bourſe de près de cent-cinquante louis pour le Danſeur eſtropié.

Un des premiers Gentilshommes de la Chambre réprimandoit les Comédiens, de ce qu'ils avoient ceſſé, au quatrieme Acte, une Tragédie nouvelle, généralement huée juſques-là. « Ma foi, Monſeigneur, dit une Actrice, je voudrois bien vous » voir ſifflé pendant quatre Actes, pour voir » quelle mine vous feriez au cinquieme ».

Un des principaux Acteurs de la Comédie Françoiſe s'arrêta court, dans une Tragédie, à ce paſſage :

J'étois dans Rome alors.....

Il eut beau recommencer deux ou trois fois, il ne put jamais ratraper le fil du rôle. A la fin, voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'en ſortir, & que le Souffleur, diſtrait ou déconcerté, le laiſſoit là mal-adroitement, il fixa celui-ci d'un œil de hauteur, en lui diſant avec un ton de dignité : « Hé bien! maraud, que faiſois-je dans Rome » ?

Une Actrice, qui n'étoit rien moins qu'aimée à Toulouſe, quoiqu'elle ne fût pas ſans talent, jouant dans une Tragédie qu'on donnoit pour la clôture du Théâtre, fut accompagée, à ſa derniere ſortie, de quelques huées du Public ; mais s'étant retournée, & ayant regardé un moment le Parterre en pitié, elle ſe contenta, ſans dire un ſeul mot, de lui faire, en face, un grand ſigne de croix, pour lui marquer toute l'étendue de ſon mépris.

Un mauvais Comédien, accoutumé à être ſifflé dans chaque Ville où il alloit, ſe voyant un jour plus maltraité qu'à l'ordinaire, ſe retourna tranquillement, en ſortant de la Scène, & dit au Parterre : « Meſſieurs, vous vous en laſſerez ; « on s'en eſt bien laſſé ailleurs ». Cette naïveté fit rire ; & depuis, le public le reçut toujours avec

bonté, quoiqu'il n'en fût pas devenu meilleur.

Le Lundi, 23 Avril de l'année 1770, les Comédiens François prirent poſſeſſion de la Salle de Spectacle des Tuilleries, en attendant qu'on leur en bâtit une nouvelle, dont l'emplacement devoit être à l'Hôtel de Condé. Ils avoient ouvert leur ancienne Salle par la Tragédie de *Phédre* & le *Médecin malgré lui*, le 18 Avril 1689; & la recette fut de 1870 livres. Ils l'ont fermée par *Béverley* & le *Sicilien*, en 1770; & la recette a été de 3250 livres. L'ouverture de la Salle des Tuilleries s'eſt faite également par *Phédre*, comme celle de l'ancienne; & voici de quelle maniere le Sr. d'Alainval, Comédien, annonça au public ce changement de Théâtre dans ſon compliment de clôture.

MESSIEURS,

» Le Théâtre François touche enfin à l'époque » la plus flatteuſe qu'il pouvoit eſpérer. Le Gou» vernement daigne fixer un moment ſon atten» tion ſur lui, & s'occuper des moyens de faire » élever un monument digne des chef-d'œuvres » des hommes de génie qui vous ont fait l'hom» mage de leurs veilles. La Scène lyrique vient » d'offrir à vos yeux les reſſources de l'Archi» tecture. Vous avez rendu juſtice au travail de » l'Artiſte célébre (M. Moreau) qui a eu le cou» rage de s'écarter des routes d'une imitation ſer» vile, & qui a été aſſez heureux pour vous plaire, » en oſant innover. Il eſt tems que le Théâtre » national jouiſſe des mêmes avantages; il eſt tems » que les mânes de Corneille, de Racine & de » Molière viennent contempler les changemens » dont ce Théâtre eſt ſuceptible, & nous dire: » Voilà le temple où nous aimons à être honorés ». » Il eſt tems, enfin, de faire ceſſer les reproches » très-fondés des autres Nations jalouſes de la

» gloire de la nôtre. Accoutumés depuis long-tems » à votre bienveillance, nous ne ceſſerons jamais » de vous donner des preuves de notre empreſſe- » ment à vous offrir des productions dignes de » vos ſuffrages. C'eſt dans ces ſentimens que nous » quittons un Théâtre, où vous avez tant de fois » ſecondé nos efforts. Pénétrés de la plus vive » reconnoiſſance pour les bontés dont vous daignez » nous honorer, nous ôſons vous en demander la » continuation ſur la nouvelle Scène que nous » allons occuper, &c ».

Un Comédien plaignoit un de ſes confreres, obligé de ſe retirer du Théâtre, avec ſeulement 1500 livres de penſion. Sur quoi un Officier retiré, Chevalier de Saint-Louis, lui dit : « il convient » bien à un Comédien de ſe plaindre, tandis » qu'un homme comme moi, criblé de bleſſures, » ſe contente de ſix-cents livres ! Eh ! comptez-vous » pour rien de pouvoir nous le dire, répliqua l'Ac- » teur » ? L'Officier, ſentant l'énergie de cette réponſe, finit par lui faire des excuſes.

On lit dans le deuxieme volume du Mercure de Juillet de l'année 1762, & dans l'Almanach des Théâtres de l'année ſuivante, que Crébillon avoit eu autrefois l'idée de traiter la *Mort de Juba*. C'eſt une erreur ; ce fait regarde Campiſtron, à l'Article duquel nous avons rapporté les deux Vers qu'on attribue mal-à-propos à Crébillon.

Un grand danſeur de l'Opéra diſoit de la meilleure foi du monde : « Je ne connois aujourd'hui, » en Europe, que trois hommes uniques dans leur » eſpece, le Roi de Pruſſe, M. de Voltaire, & » Moi ».

Un Comédien dit à un Officier, qui cherchoit à l'humilier : « Avec quatre aulnes de drap,

» le Roi peut faire en deux minutes un homme » comme vous ; & il faut un effort de la nature, » & vingt ans de travail, pour faire un homme » comme moi ».

On diſoit d'une Actrice qui étoit aſſez bonne, mais fort laide : « on a beau l'applaudir, elle fait » toujours mauvaiſe mine ».

Les Comédiens Italiens viennent d'arrêter de donner aux Auteurs, pendant toute leur vie, les honoraires de leurs Piéces toutes les fois qu'elles ſeront repréſentées. On eſpere que les Comédiens François ne tarderont pas à ſuivre ce généreux exemple.

La Reine, Monſieur, Madame, & M. le Comte d'Artois ont honnoré, le 13 de Janvier 1775, l'Opéra, de leur préſence. On jouoit l'*Iphigénie* de M. Gluck. Au divertiſſement du ſecond Acte, quand Achille, en ſe tournant du côté du peuple, lui adreſſe ces paroles :

Chantons, célébrons notre Reine :

l'Aſſemblée s'empreſſant d'adopter une expreſſion ſi heureuſe, la fit répéter deux fois ; ce qui ne s'étoit peut-être jamais vu à l'Opéra, & témoigna, par de très-longs applaudiſſemens, ſa joye & ſon amour à l'auguſte & charmante Princeſſe, qui voulut bien ſe prêter à cet hommage, & le juſtifier par la ſenſibilité dont elle donna des marques.

ARRÊTS
T RÉGLEMENS,
Concernant la Comédie Françoiſe.

EN 1757, le 18 Juin, il y eut un Édit du Conſeil État du Roi, qui dit que SA MAJESTÉ s'étant it rendre compte des affaires de la Troupe de s Comédiens François, & voulant donner des arques de ſa protection pour ce Spectacle formé i France par les talens des plus grands Auteurs, lle s'eſt fait repréſenter les Réglemens & Arrêts ndus en divers tems au ſujet de l'établiſſement de l'adminiſtration de ladite Troupe. Tous ces rrêts & Réglemens ont été révoqués & annullés; ceux qui leur ont été ſubſtitués ſont renfermés ns 40 Articles que voici :

ARTICLE PREMIER.

Le fonds de l'établiſſement de l'Hôtel ſera demeurera fixé à la ſomme de deux-cents-ille-huit-cents-ſept livres, ſeize ſols, ſix deniers ulement ; ſçavoir, cent quatre-vingt-dix-huit ille-deux-cents livres ſeize ſols ſix deniers, à ioi ont été fixées, par le Traité de 1692, les penſes faites tant pour l'acquiſition des fonds, r leſquels les Comédiens prédéceſſeurs ont fait tir ledit Hôtel, la conſtruction du Théâtre, ie pour l'achat des décorations & autres objets rmant ledit établiſſement, & deux-mille-cinq-nts-ſoixante-quatorze livres, payées par leſdits omédiens pour le rachat de la taxe des boues & nternes à cauſe dudit Hôtel, dérogeant à cet gard au Traité de 1705.

II. Le fonds ci-deſſus ſera, comme ci-devant, viſé en 23 parts égales, dont chacune ſera de

8730 liv. 15 ſols, 5 deniers ſeulement, au lieu de 13130 liv. 15 ſols, à quoi avoit été fixé le fonds de chaque part par le Traité de 1705 ; ſçavoir 8618 liv. 17 ſols 2 deniers pour chaque part dans le fonds de l'Hôtel ; 111 liv. 17 ſols 10 deniers, pour le rachat des boues & lanternes, & 4400 liv. ſous le titre de récompenſe aux Acteurs & Actrices retirés ou à leurs héritiers, leſquelles 4400 livres ne pourront être à l'avenir prétendues par les Acteurs ou Actrices, ni leurs Succeſſeurs, ou héritiers ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, non plus que les 1200 liv. pour prétendue indemnité, à cauſe de l'entretien des décorations du Théâtre ſuivant le Traité de 1705.

III. Et voulant Sa Majeſté procurer à ladite Troupe le moyen de ſe ſoutenir, ordonne que, pour rembourſer les Acteurs ou Actrices qui ont fait ledit fond ou portion d'icelui, au fur & à meſure de la retraite ou décès deſdits Acteurs ou Actrices, il ſera fait fonds dans les états de dépenſes extraordinaires des Menus, des ſommes qu'ils ſe trouveront avoir payées au jour de la clôture du Théâtre de la préſente année : à l'effet de quoi il en ſera dreſſé état par les Sieurs Intendans des Menus, dont un double ſigné d'eux ſera annexé à l'acte de ſociété mentionné en l'article XXXVIII, ci-après ; entendant néanmoins Sa Majeſté, que les intérêts deſdits fonds ou portions de fonds, ſoient payés par la Troupe juſqu'au jour du rembourſement actuel auxdits Acteurs ou Actrices, ou à leurs héritiers ou repréſentans, à raiſon de cinq pour cent, francs & quittes de toutes charges & impoſitions, à compter du jour de la clôture du Théâtre de la préſente année. Comme auſſi qu'après l'entiere extinction des ſommes qui ſe trouveront audit jour avoir été payées pour ledit fonds ou portion de fonds, conformément audit état, le rembourſement deſdites 8730 liv. 15 ſols 5 deniers aux Acteurs ou Actrices rétirés, & aux

héritiers ou repréſentans de ceux qui ſeroient décédés, demeurera à la charge de ladite Troupe.

IV. Chaque part ſera ſuſceptible de diviſion en demi-part ou autre portion de part comme ci-devant.

V. Le fonds dudit établiſſement ne pourra être aliéné, ni engagé ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, pour les beſoins d'un ou de pluſieurs Particuliers, mais ſeulement pour l'utilité & le beſoin commun de la Troupe en général, & en vertu de délibérarion priſe en la forme qui ſera preſcrite ci-après.

VI. Aucun des Acteurs & Actrices ne pourra prétendre le rembourſement du fonds de ſa part, ſi ce n'eſt dans le cas de retraite; & ledit rembourſement dans le cas de décès d'aucuns d'eux, ſera fait à leurs héritiers, ou ayant droit dans la forme déſignée par l'article III. ci-deſſus.

VII. Aucun deſdits Acteurs ou Actrices ne pourra pareillement engager ni aliéner le fonds de ſa part, ou autre portion de part dans ledit établiſſement, ni aucuns de leurs Créanciers Particuliers pourſuivre le paiement de leurs Créances, par ſaiſie réelle, mais ſeulement par ſaiſie mobiliaire deſdites parts ou portions de parts, dont les fonds ſeront, s'il y écheoit, contribués entre leſdits Créanciers; leſquels ne pourront procéder par ladite voie de ſaiſie mobiliaire deſdits fonds de part, que dans le cas de retraite ou décès des Acteurs ou Actrices leurs débiteurs.

VIII. Les Acteurs ou Actrices qui ſeront à l'avenir admis dans la Troupe, ſeront tenus de payer, ſans intérêts néanmoins, la ſomme ci-deſſus de 8730 livres 15 ſols pour une part, & ainſi à proportion pour une demi-part ou autre por-

tion de part, entre les mains du Caiſſier de la Troupe, qui ſera tenu de s'en charger, en recette, & d'en faire emploi, ainſi qu'il ſera ordonné par l'article XXV. ci-après.

IX. Pour faciliter aux nouveaux Acteurs ou Actrices le paiement deſdits 8730 livres 15 ſols, il leur ſera retenu, à moins que de leurs deniers ils ne veulent faire ledit paiement de 8730 livres 15 ſols, par chaque année, & juſqu'à concurrence, la ſomme de 1000 livres par part, & ainſi à proportion, & ce, par privilége & préférence à tous leurs Créanciers particuliers; de laquelle retenue les intérêts leur ſeront payés par la Troupe à la clôture du Théâtre de chaque année, conformément à l'article. III. ci-deſſus.

X. Tous les Acteurs ou Actrices qui ſeront renvoyés après quinze années accomplies de ſervice, jouiront de 1000 livres de penſion viagere, laquelle leur ſera payée annuellement par la Troupe, ſans aucune retenue ni diminution des impoſitions préſentes & à venir quelconques, de ſix mois en ſix mois, à compter des jours & dates des ordres du Gentilhomme de la Chambre lors en exercice, ſur leſquels ſeront expédiés les Contrats de conſtitution deſdites rentes auxdits Acteurs ou Actrices ainſi retirés.

XI. Il ſera libre auxdits Acteurs ou Actrices de ſe retirer après vingt années de ſervice, & auxdits cas ils jouiront de la penſion de 1000 livres, laquelle ſera conſtituée à leur profit, conformément au précédent article; ſauf néanmoins que ceux deſdits Acteurs ou Actrices qui ſeront jugés néceſſaires après leſdits vingt ans de ſervices, ne pourront ſe retirer, mais auront 1500 livres de penſion, en continuant par eux leur ſervice pendant dix autres années.

XII. Et néanmoins s'il ſurvenoit à quelques Acteurs ou Actrices, avant ledit terme de quinze années, des accidens ou infirmités habituelles qui les miſſent hors d'état de continuer leur ſervice, leſdites penſions de 1000 livres ſeront conſtituées à leur profit, en conſéquence d'une délibération ſignée de tous ceux qui compoſeront alors ladite Troupe, pour leur être payées, ainſi qu'il eſt porté à l'article. X. ci-deſſus, à compter des jours & dates des ordres du premier Gentilhomme alors en exercice.

XIII. A l'égard des Penſions actuellement ſubſiſtantes, ordonne Sa Majeſté qu'il en ſera inceſſamment fait un état ſur lequel, à Elle rapporté, Elle ſe réſerve d'ordonner ce qu'il appartiendra.

XIV. Toutes les Penſions, telles qu'elles ont été réglées par leſdits articles X, XI, XII, ou qui ſeront conſervées par Sa Majeſté entre celles qui ſubſiſtent actuellement, ſeront dorénavant à la charge de la Troupe; en ſorte que tous ceux ou celles qui ſuccéderont aux Acteurs ou Actrices qui viendront à décéder ou à ſe retirer, n'en ſoient aucunement tenus : comme auſſi ceux ou celles qui doivent actuellement aucunes deſdites Penſions au terme dudit Acte de 1692, & autres ſubſéquents, en ſeront & demeureront déchargés à compter du jour de la clôture du Théâtre de la préſente année.

XV. L'Hôtel où ſe font les repréſentations de la Comédie, & ſes dépendances, & généralement tout ce qui compoſe ledit établiſſement, ſeront affectés ſpécialement & par priviléges, auxdites Penſions, leſquelles (comme Penſions alimentaires) ne pourront être ſaiſies par aucuns Créanciers des Penſionnaires.

XVI. Il y aura trois Semainiers qui ſerviront ſuivant l'ordre de leur réception, & dont le plus ancien de chaque ſemaine, ſortira de fonction, & ſera remplacé par le plus ancien des deux reſtans; & ainſi ſucceſſivement de ſemaine en ſemaine: les fonctions deſdits Semainiers conſiſteront dans l'adminiſtration, police intérieure, & diſcipline de la Troupe, ainſi qu'il va être ordonné, & qu'il le ſera pour le ſurplus, par un réglement qui ſera fait par les premiers Gentilshommes de la Chambre de Sa Majeſté.

XVII. Arrivant le cas de décès ou de retraite d'aucuns deſdits Acteurs ou Actrices, ceux qui ſe retireront, & le plus ancien Semainier, à l'égard de ceux qui viendront à décéder, ſeront tenus de ſe retirer par-devers le premier Gentilhomme de la Chambre alors en exercice, pour, ſur le rapport qui ſera par lui fait à Sa Majeſté, ordonner des parts & portions vacantes par brevets particuliers, expédiés par les Sieurs Intendans des Menus.

XVIII. La Recette générale ſera faite par un ſeul Caiſſier, auquel les Receveurs particuliers des différens bureaux, ſeront tenus de compter chaque jour, après le Spectacle; ainſi que le Contrôleur de remettre l'état des crédits de chaque jour: en conſéquence le Caiſſier tiendra regiſtre de ladite recette effective, enſemble deſdits crédits, jour par jour, duquel regiſtre un double, pour le Contrôle de ladite caiſſe, ſera tenu par le plus ancien des Semianiers en exercice; & chacun deſdits Régiſtres ſera ſigné en premiere & derniere feuille, & paraphé ſur chacun des feuillets par un des Sieurs Intendans des Menus. Ordonne Sa Majeſté, audit Caiſſier, de veiller avec la plus ſcrupuleuſe attention à l'exactitude deſdits Regiſtres, ſous peine de radiation de ſes appointe-

mens, & de plus grande peine, ſi le cas y écheoit.

XIX. Les deniers de ladite Recette effective, ainſi que ledit Regiſtre de caiſſe, ſeront renfermés dans le coffre-fort, qui eſt dans l'Hôtel, lequel fermera à deux clefs, dont une demeurera ès-mains du plus ancien des Semainiers en exercice, & l'autre en celles dudit Caiſſier.

XX. Ledit Caiſſier ſera ſeul chargé de la dépenſe, & ne pourra faire aucuns paiemens que ſur des mandemens ſignés des trois Semainiers, & de ſix perſonnes au moins, tant Acteurs qu'Actrices; & tiendra ledit Caiſſier pareillement Regiſtre de la dépenſe auſſi jour par jour, duquel Regiſtre il ſera tenu un double pour ſervir de contrôle; leſdits deux Regiſtres, en la forme & ainſi qu'il a été réglé pour la Recette par les articles XVIII & XIX, ci-deſſus, & celui du Caiſſier ſera, comme dit eſt, renfermé dans ledit coffre-fort, ſuivant l'article précédent.

XXI. A l'égard des Regiſtres de contrôle deſdites recette & dépenſe, ledit Semainier le plus ancien en exercice, ſera tenu de les renfermer chaque jour dans une des armoires étant dans la chambre des aſſemblées.

XXII. Pour éviter la multiplicité des quittances, le Caiſſier dreſſera des états des gages & appointemens de Gagiſtes & autres employés au ſervice de la Troupe à la fin de chaque mois, leſquels états ſeront émargés par chacun deſdits Gagiſtes & autres, après néanmoins qu'ils auront été arrêtés par trois Semainiers.

XXIII. S'il arrivoit que les mémoires des Ouvriers & Fourniſſeurs ne puſſent être acquittés en entier, ſur le produit de la Recette du mois, il

en ſera dreſſé un État double, dont un reſtera ès-mains des Sieurs Intendans des Menus, & l'autre en celles du plus ancien Semainier en exercice; & ſera le montant deſdits Mémoires, autant que faire ſe pourra, acquitté des premiers deniers du mois ſuivant.

XXIV. A la fin de chaque mois les Regiſtres de Recette & dépenſe, ainſi que ceux de contrôle, ſeront repréſentés à l'un des Sieurs Intendans des Menus pour, par lui, les viſer & arrêter.

XXV. Sur le produit de la totalité de la Recette ſeront prélévés. 1°. Les trois Cinquiemes du quart, ou le Neuvieme au total, ſans aucune déduction quelconque, pour l'Hôpital-Général. 2°. Le Dixieme en faveur de l'Hôtel-Dieu, déduction faite des 300 livres dont la retenue a été ordonnée par Sa Majeſté pour les frais par chaque jour de repréſentation. 3°. La Rente annuelle de 250 livres due à la Manſe Abbatiale de Saint-Germain-des-Prés, par tranſaction du 24 Août 1695. 4°. Les Penſions viagères dont la Troupe ſera chargée. 5°. Les intérêts des fonds ou portions de fonds, ainſi qu'il eſt porté par les articles III & IX, ci-deſſus. 6°. Les ſommes payées pour fonds ou portions de fonds dans le cas prévu par l'article III, ci-deſſus. 7° Les appointemens du Caiſſier, des Receveurs particuliers, & des Gagiſtes & autres Employés au ſervice de la Troupe; & finalement ſeront payés & acquittés tous les frais ordinaires & extraordinaires à la charge commune de la Troupe. Et quant au ſurplus du produit des Repréſentations journalieres, il ſera diviſé & partagé en vingt-trois portions égales, & diſtribué auxdits Acteurs ou Actrices, à proportion des parts ou portions de parts, appartenantes à chacun d'eux dans le fonds dudit établiſſement. Entendant Sa Majeſté que les deniers provenans des payemens qui ſeront faits par les nouveaux Acteurs

Acteurs ou Actrices pour leurs fonds ou portions de fonds, ne puiſſent être employés qu'au payement des Créanciers de la Troupe.

XXVI. A l'égard de la Penſion de 12000 livres chaque année, accordée à ladite Troupe par brevet du 24 Août 1682, elle ſera pareillement partagée en vingt-trois portions égales, conformément à l'article précédent ; & chacune deſdites portions ſera & demeurera, comme par le paſſé, non ſaiſiſſable par aucuns Créanciers particuliers deſdits Acteurs ou Actrices.

XXVII. La part de chacun deſdits Acteurs ou Actrices dans le produit des repréſentations journalieres, ſera diviſée en trois portions égales ; ſçavoir deux tiers libres & non-ſaiſiſſables par les Créanciers, pour être appliqués l'un aux alimens & l'autre à l'habillement & entretien de chacun d'eux ; & quant à l'autre & dernier tiers, il ſera affecté aux Créanciers des Acteurs & Actrices ſur leſquels il ſurviendra des ſaiſies ; en ſorte qu'après le rembourſement & entier payement du fonds de la part ou portion de part de chaque Acteur ou Actrice, leſdites ſaiſies vaudront & auront leur effet, ſans qu'il ſoit beſoin de les renouveller, ſur le tiers de la portion entiere à lui appartenante dans le produit deſdites repréſentations ordinaires.

XXVIII. Les deniers qui compoſeront le tiers deſtiné aux Créanciers ſeront retenus par le Caiſſier, pour être par lui remis à la clôture de chaque année ès-mains du Noraire de la Troupe, par lequel ils ſeront payés ou contribués, s'il y écheoit, entre les Créanciers ſaiſiſſans, & ſeront les contributions arrêtées par les débiteurs, en préſence de deux anciens Comédiens ſtipulans pour la Troupe, ainſi qu'il s'eſt pratiqué juſqu'à préſent.

XXIX. Les exploits des saisies qui seront faites, seront portés par le Caissier sur deux Registres, dont un restera en ses mains, & l'autre en celles du Notaire de la Troupe, les mains-levées seront pareillement transcrites sur les mêmes Registres, & les exploits des saisies & expéditions des mains-levées, mises dans l'armoire fermant à clef, qui est dans la chambre où se tiennent les Assemblées.

XXX. S'il étoit nécessaire d'occuper ou défendre sur lesdites saisies, elles seront remises par le Receveur ès-mains du Procureur au Châtelet, de la Troupe, ou de son Procureur au Parlement.

XXXI. Chaque année à la clôture du Théâtre, il sera dressé par le Caissier trois Etats; le premier contiendra les parts ou portions de parts de chaque Acteur ou Actrice, dans le fonds de l'établissement, & ce qui en aura été acquitté, & restera à acquitter; le second contiendra les dettes passives de la Troupe; & le troisieme, les pensions viagères dont elle se trouvera lors chargée, lesquels Etats seront arrêtés, approuvés & reconnus par tous les Acteurs & Actrices, & ensuite rendus au Caissier, après avoir été transcrits sur un Registre sur lequel seront portées toutes les délibérations, & qui sera renfermé par le plus ancien Semainier dans l'armoire étant en la chambre des assemblées, & de la conservation duquel ledit Semainier, demeurera personnellement garant.

XXXII. Il ne pourra dorénavant être fait aucun emprunt que pour dépenses forcées, ainsi qu'il est porté par l'article V, ci-dessus, & non par billets particuliers; mais seulement par contrats de constitution, autant que faire se pourra, ou par obligations, lesquels contrats ou obligations seront signés par tous les Acteurs & Actrices, & ne pourront être passés que par-devant le Notaire de la

Troupe qui en gardera minutes ; le tout en vertu de délibérations, qui ſeront remiſes aux Sieurs Intendans des Menus, pour être préſentées au premier Gentilhomme de la Chambre en exercice, & être donné les ordres néceſſaires, après néanmoins avoir pris l'avis des Avocats compoſant le conſeil de la Troupe ; déclarant nuls tous contrats, obligations ou billets qui ne ſeroient pas faits dans la forme ci-deſſus preſcrite.

XXXIII. Néanmoins les Obligations & Billets ſubſiſtants actuellement, après que les ſommes, les dates & même les noms des Créanciers, autant que faire ſe pourra, en auront été conſtatés à la clôture du Théâtre de la préſente année, & ainſi ſucceſſivement, par une délibération ſignée des ſix plus anciens Acteurs, ſuivant l'ordre de réception, ſeront convertis en contrats de conſtitution, ou renouvellés au plus long délai qu'il ſera poſſible, par leſdits ſix plus anciens Acteurs, à l'effet de procurer à la Troupe la facilité de faire des emprunts à conſtitution de rente, pour rembourſer le montant deſdites Obligations ou Billets.

XXXIV. Il ſera fait inceſſamment par le Notaire de la Troupe, un inventaire double par bref état des titres & papiers des archives, leſquels ſeront remis dans des boëtes étiquetées chacune des cottes qu'elles contiendront, & ſeront leſdites boëtes, ainſi que l'un des doubles dudit inventaire, renfermées dans une des armoires étant dans la chambre d'aſſemblée, laquelle ſera fermée à deux clefs, dont une demeurera entre les mains du plus ancien des Semainiers, & l'autre entre celles du Notaire de la Troupe, qui gardera par-devers lui l'autre double dudit inventaire.

XXXV. Il ne pourra être retiré aucuns titres ni papiers de ladite armoire, qu'en vertu de Délibérations, ſignées des trois Semainiers, & de trois

autres anciens Acteurs, & ſur les Récépiſſés de ceux qui auront retiré leſdits titres ou papiers, leſquels Recépiſſés demeureront en leur lieu & place, juſqu'à ce qu'ils ayent été rapportés, & le rapport en ſera conſtaté en marge deſdites Délibérations, par la mention qui en ſera faite & ſignée par leſdits Semainiers & anciens Acteurs.

XXXVI. Veut & ordonne Sa Majeſté, que leſdits Comédiens ordinaires ſoient tenus de repréſenter chaque jour, ſans que ſous aucuns prétextes, ils puiſſent s'en diſpenſer.

XXXVII. Ordonne pareillement que le Conſeil de la Troupe ſera compoſé de deux anciens Avocats au Parlement, & d'un Avocat en ſes Conſeils.

XXXVIII. Il ſera inceſſamment pourvu au ſurplus de l'adminiſtration, police & diſcipline intérieures de ladite Troupe, par un Réglement qui ſera fait par les premiers Gentilshommes de la Chambre de Sa Maieſté, & qu'elle entend être exécuté, ainſi que s'il étoit contenu au préſent Arrêt.

XXXIX. Ordonne en outre Sa Majeſté, qu'auſſitôt après qu'il aura été fait lecture dudit Arrêt dans une aſſemblée générale deſdits Acteurs & Actrices, ils ſeront tenus de paſſer en conformité un Acte de Societé entr'eux, par-devant le Notaire de la Troupe, lequel Acte, repréſenté à Sa Majeſté, ſera par elle approuvé & confirmé, s'il y écheoit.

XL. Veut & entend Sa Majeſté, que le contenu au préſent Arrêt, ſoit exécuté ſelon ſa forme & teneur, & que tout ce qui y ſeroit contraire, ſoit regardé comme nul & non-avenu, ainſi qu'elle l'a déclaré & déclare dès-à-préſent. Mande Sa

Majeſté, au premier Gentilhomme de ſa Chambre & aux Intendans des Menus, de tenir la main, chacun en droit ſoi, à l'exécution du préſent Arrêt. Fait au Conſeil d'État du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à Verſailles le 18 Juin mil ſept-cent-cinquante-ſept.

PHELIPEAUX.

Ces quarante Articles ont été confirmés par des Lettres Patentes du 22 Août 1761, leſquelles ont été enregiſtrées au Parlement le 7 Septembre de la même année.

RÉGLEMENT,

CONCERNANT l'Opéra, donné à Verſailles le 11 Janvier 1713.

DE PAR LE ROI.

SA Majeſté étant informée que depuis le décès de feu ſieur Lully, on s'eſt relâché inſenſiblement de la régle & du bon ordre, dans l'intérieur de l'Académie Royale de Muſique, quelques ſoins que les Donataires aient pris pour l'empêcher, & que par la confuſion qui s'y eſt introduite, ladite Académie s'eſt trouvée ſurchargée de dettes conſidérables, & le Public expoſé à la privation d'un Spectacle qui depuis long-tems lui eſt toujours également agréable: & Sa Majeſté voulant pour la ſuite prévenir de pareils inconvéniens, Elle a réſolu le préſent Réglement, qu'elle veut être ſuivi & exécuté ſelon ſa forme & teneur.

ARTICLE PREMIER.

Le ſieur de Francine, Donataire du Privilége de ladite Académie, & Directeur, aura

ſoin de choiſir les meilleurs ſujets, qu'il pourra trouver, tant pour la voix, que pour la danſe & les inſtrumens. Aucun deſdits Sujets ne ſera reçu ſans l'Approbation du ſieur Deſtouches, Inſpecteur-Général.

II. Pour parvenir à élever des Sujets propres à remplir ceux qui manqueront, ſera établi une École de Muſique, une de Danſe & une d'Inſtrument; & ceux qni y auront été admis, y ſeront enſeignés gratuitement.

III. Tous gens employés au ſervice du Spectacle ſe trouveront, tant pour les repréſentations que pour les répétitions, aux lieux & heures marqués par le Directeur, à peine de trois livres d'amende; & ſera ladite amende, ainſi que toutes les autres ordonnées par le préſent Réglement, appliquable à l'Hôpital-général.

IV. Tous Acteurs & Actrices de Muſique & de Danſe, ſeront tenus d'accepter & d'exécuter les Rôles ou Entrées qui leur ſeront donnés, ſoit pour exécuter en premiere, ou pour doubler leſdits Rôles ou Entrées, à peine d'être privés d'un mois de leurs appointemens pour la premiere fois, & d'être congédiés en cas de récidive.

V. S'il arrive qu'aucun des Acteurs ou Actrices de Muſique & de Danſe ou des Symphoniſtes de l'Orqueſtre, trouble par quelques rumeurs le bon ordre néceſſaire pour le ſervice du Spectacle, il ſera impoſé à une amende de ſix livres pour la premiere fois, & en cas de récidive, congédié ſur le champ.

VI. Ne pourront leſdits gens employés au ſervice de ladite Académie, s'abſenter ſans la permiſſion du Directeur, ſous peine de ſix livres d'amende; & en cas de maladie, ſeront obligés de l'avertir

aſſez à tems, pour qu'ils puiſſent être remplacés, en ſorte que le ſervice n'en ſouffre point.

VII. Ne pourront pareillement leſdits gens employés, ſe retirer ni prendre congé abſolu, qu'en le demandant trois mois d'avance, à peine de punition, ſuivant l'exigence des cas.

VIII. Le nombre des Acteurs & Actrices de Muſique & de Danſe, d'Hommes & Filles des Chœurs, & des Symphoniſtes devant être toujours rempli ſuivant l'État arrêté dans le préſent Réglement, l'Inſpecteur-Général tiendra la main à ce que les places qui vaqueront, ſoient néceſſairement remplies par de bons Sujets.

IX. Les appointemens deſdits Acteurs & Actrices de Muſique & de Danſe, d'Hommes & Filles des Chœurs, & des Muſiciens de l'Orqueſtre, ſeront & demeureront fixés ſuivant l'État arrêté dans le préſent Réglement, & ne pourra ledit État être augmenté ni diminué.

X. Conformément audit État, en ſera dreſſé un où les noms deſdits Acteurs & Actrices de muſique & de Danſe, d'Hommes & Filles des Chœurs, & des Symphoniſtes de l'Orqueſtre, ſeront inſcrits avec attribution des appointemens qui devront être payés à chacun, ſuivant l'ordre preſcrit par le préſent Réglement; & lorſque l'on ſera obligé de remplir aucun des Sujets inſcrits audit Etat, le nom du Sujet par qui il aura été remplacé, ſera ſubſtitué dans ledit Etat; émargé par le Directeur & par les Syndics, & viſé par l'Inſpecteur-Général.

XI. Tous les Acteurs & Actrices de Muſique & de Danſe, Hommes & Filles des Chœurs, & Symphoniſtes de l'Orqueſtre, ſeront payés régulièrement, au dernier jour de chaque mois, du total

de leurs appointemens, pendant ledit mois, ſuivant ledit État ; & les gens de ſervice pour les Machines & Décorations, du total de ce qui leur ſera dû à la fin de chaque ſemaine, ſans que leſdits payemens puiſſent être différés, ſous quelque prétexte que ce ſoit, ſi ce n'eſt qu'aucun des Employés audit État fût tombé dans le cas des amendes ordonnées par le préſent Réglement, le montant deſquelles ſera déduit ſur leurſdits appointemens ; l'Inſpecteur-Général tiendra particuliérement la main à l'exécution du préſent Article dont il rendra compte à la fin de chaque mois par état deſdits payemens, ſigné deſdits Directeur & Syndics, & viſé de lui ; & par autre état de fonds reſtant en Caiſſe, pareillement ſigné & viſé.

XII. Sera fait un fonds de quinze-mille livres pour être diſtribué par forme de gratification aux Acteurs & Actrices de Muſique & de Danſe, aux Hommes & Filles des Chœurs, & aux Symphoniſtes de l'Orqueſtre, qui le mériteront le mieux par leur capacité & par leurs ſervices. L'état deſdites gratifications ſera dreſſé & arrêté en la même forme que celui des appointemens, & ne pourra y être fait aucun changement, augmentation ni diminution, ſans qu'au préalable l'Inſpecteur-Général en ait rendu compte.

XIII. Sera auſſi fait un fonds de dix mille livres, y compris celui dont l'Opéra ſe trouve déjà chargé, par Lettres-patentes du , pour les Penſions des Acteurs & Actrices & autres gens de Muſique & de Danſe & Symphoniſtes de l'Orqueſtre, qui, après avoir ſervi pendant quinze ans, ſeront par leur âge ou par leurs infirmités, hors d'état de continuer leurs ſevices, leſdites penſions ſeront réglées ; ſçavoir, à ceux ou celles qui ont quinze-cents livres d'appointemens à mille livres ; & ceux ou celles dont les

appointemens ſont de douze-cents livres, ou au-deſſous, à la moitié de leurſdits appointemens, ſans que ledit fonds de dix-mille livres puiſſe être augmenté : en ſorte que ſe trouvant rempli, & arrivant que quelqu'un deſdits Acteurs ou Actrices & autres gens de Muſique & de Danſe tombe en ſe retirant dans le cas de la penſion, il ne pourra l'obtenir que quand il vaquera aucunes deſdites penſions, leſquelles ne pourront être données ſans qu'au préalable l'Inſpecteur-Général en ait rendu compte ; & lorſque le fonds de dix-mille livres qui y doit être employé ne ſe trouvera point rempli, ſoit par mort des Penſionnaires ou par défaut de ceux qui ont droit d'y prétendre, l'excédent ſera en revenant-bon à la Caiſſe générale.

XIV. En cas qu'il arrive ceſſation de Spectacle par ordre ſupérieur, les Acteurs & Actrices, & autres gens de ſervice de l'Opéra, ne ſeront payés que de la moitié de leurs appointemens & gratifications, pendant tout le tems que durera ladite ceſſation.

XV. Les Auteurs des Pièces de Théâtre, tant pour les Vers que pour la Muſique, ſeront payés ſur le produit des repréſentations de leurs Pièces : ſçavoir, le Poëte à raiſon de cent livres par chacune des dix premieres repréſentations ; & le Muſicien pareillement à raiſon de cent livres par chacune des dix premieres repréſentations ; & à raiſon de cinquante livres pour le Poëte, & de pareille ſomme pour le Muſicien par chacune des vingt repréſentations ſuivantes, pourvu néanmoins que leſdites Pièces ſoient jouées ſans interruption ; en ſorte que ſi par le dégoût du Public elles ne peuvent aller à la dixieme, ou à la vingtieme repréſentation, les Auteurs des Vers & de Muſique deſdites Pièces ne pourront prétendre aucun payement par-de-là leur ceſſation. Au ſurplus, leſdites Pièces, à quelque nombre de repré-

ſentations qu'elles puiſſent aller, appartiendront à ladite Académie, & ſeront repréſentées quand il conviendra, ſans que leſdits Auteurs puiſſent y rien prétendre.

XVI. Leſdits Auteurs auront entrée ſur le Théâtre pendant les repréſentations de leurs Pièces ſeulement, pour être à portée de veiller à leur exécution, ſans que ſous ce prétexte ils puiſſent y avoir entrée en d'autres tems.

XVII. Aucune nouvelle Pièce de Théâtre ne ſera reçue ni repréſentée, qu'elle n'ait été préalablement vue & approuvée par ceux qui ſeront chargés de l'examen; & on ne pourra pareillement mettre aucune Pièce en état d'être repréſentée de nouveau, ſans qu'au préalable l'Inſpecteur-Général en ait rendu compte.

XVIII. L'Inſpecteur-Général tiendra exactement la main à ce qu'en exécution des défenſes faites, aucun n'ait entrée ſur le Théâtre, que ceux qui ſont abſolument néceſſaires pour le ſervice actuel du Spectacle; aucun Acteur ni Actrice de Muſique & de Danſe ne demeure ſur le Théâtre avec d'autres habits que ceux de Théâtre, & ſeulement quand il faudra être à portée de paroître ſur la Scène; aucun deſdits Acteurs n'entre dans les loges des Actrices; aucune Actrice n'entre pareillement dans celles des Acteurs ni dans l'Orqueſtre, & en général à ce que la police & le bon ordre ſoient réguliérement obſervés.

RÉGLEMENT,

AU SUJET DE L'OPÉRA.

A Marly, le 19 Novembre 1714.

DE PAR LE ROI.

LE Roi, par Arrêt ce jourd'hui rendu en ſon Conſeil, ayant terminé les conteſtations qui s'étoient formées entre les Propriétaires du Privilège de l'Académie Royale de Muſique, & les Ceſſionnaires dudit Privilége, & jugeant néceſſaire à cette occaſion de faire quelques changemens & additions aux régles preſcrites pour la Régie & Police intérieure de ladite Académie par le Réglement de 1713, Sa Majeſté a révoqué ledit Réglement, & a ordonné ce qui enſuit.

ARTICLE PREMIER.

Les Syndics des Créanciers, Ceſſionnaires du Privilége de l'Opéra, s'aſſembleront inceſſamment pour choiſir & nommer par délibération deux d'entr'eux, dont l'un ſoit & demeure ſeul chargé du ſoin de veiller & agir pendant les Répétitions & Repréſentations, en ſorte que les Acteurs & Actrices, Commis & Ouvriers de la Salle de l'Opéra n'ayent à répondre qu'à lui; l'autre, pour avoir ſoin du Magaſin, de la Caiſſe & de tout ce qui en dépend; & faute par leſdits Syndics de procéder inceſſamment à ladite nomination il y ſera pourvu d'Office.

II. Les fonctions des autres Syndics ſeront & demeureront reſtreintes au ſoin d'entendre, à la

fin de chaque mois, le compte que les deux Syndics chargés de la Régie du Théâtre, de la Caiſſe & du Magaſin, ſeront tenus de rendre de leur adminiſtration.

III. Pourront néanmoins leſdits autres Syndics, ainſi que le ſieur Deſtouches, Inſpecteur-Général, aſſiſter au compte particulier de chaque Repréſentation ; & en cas de maladie ou d'affaires imprévues de l'un ou des deux Syndics en fonction, ils ſeront remplacés par ceux des autres Syndics à qui ils auront ſoin d'en donner avis.

IV. Les Acteurs & Actrices, & gens de l'Orqueſtre, ſe conformeront exactement à ce qui leur ſera preſcrit par ledit Inſpecteur, & par le Syndic chargé de la Régie du Théâtre, qui agira de concert avec lui de tout ce qui ſera de ſon inſpection, dont les fonctions ſont ci-après réglées.

V. L'arrangemnt des Pieces qui devront être miſes au Théâtre, ſera fait ſix mois avant la premiere repréſentation de celle par laquelle on devra commencer ; en ſorte que le Plan d'Hyver ſoit toujours dans la Semaine de Pâques, & le Plan d'Eté dans le cours du mois de Novembre ; ce qui ſera fait par un arrêté du Syndic chargé de la Régie du Théâtre, viſé par l'Inſpecteur.

VI. Les Repréſentations d'Hyver commenceront toujours par une nouvelle Tragédie, qui ſera tenue prête, ainſi que les habits & décorations, pour le dix ou quinze Octobre, afin de pouvoir être donnée au Public le vingt-quatre du même mois au plus tard.

VII. Dès que cette nouvelle Pièce ceſſera de produire ſuffiſamment deux ſemaines de ſuite, on lui ſubſtituera un ancien Opéra du ſieur Lully, dont on ſera convenu, obſervant toujours de le

tenir prêt, s'il eſt poſſible, preſqu'en même tems que la premiere Pièce dont il aura été précédé.

Mais s'il arrive que cette premiere Pièce puiſſe être pouſſée juſqu'au Carême, pour lors, au lieu de l'Opéra du ſieur Lully qu'on ne jouera point, pour ne pas l'uſer inutilement, on donnera la troiſieme Pièce dont il ſera parlé dans l'Article IX.

VIII. A l'égard des Repréſentations d'Été, ſuppoſé que la derniere Piéce du Plan d'Hyver ne puiſſe être conduite au-delà de Pâques; elles commenceront toujours le lendemain de Quaſimodo, par une Tragédie nouvelle, ou du ſieur Lully, qui ſera ſuivie d'un Ballet.

IX. Outre les quatre Opéra ci-deſſus, dont deux pour l'Hyver & deux pour l'Été, on conviendra encore une troiſieme Pièce pour chaque Saiſon, en cas que les autres ne puiſſent pas fournir.

X. Pour prévenir les inconvéniens où l'on eſt tombé tant de fois dans la chûte inopinée des Opéra qui étoient actuellement ſur le Théâtre, le Syndic, chargé de la Régie du Théâtre, aura ſoin dès le jour même de la premiere repréſentation de chaque Pièce, de faire diſtribuer les Rôles & Parties de celle qui devra ſuivre immédiatement après; & à cet effet, dès que chaque Plan d'Hyver & d'Été auront été arrêtés, il fera copier, inceſſamment & ſans délai, les Rôles & Parties des trois Pieces qu'on aura réſolu de donner au Public.

XI. Comme on ne ſçauroit parvenir à donner les Pièces dans le tems requis, ſi l'on n'eſt attentif à en accélérer les Répétitions, dont la lenteur a toujours retardé juſqu'à préſent les premieres repréſentations, dès que la Pièce nouvelle ceſſera de réuſſir & menacera d'une chûte prochaine, on

ſera la premiere Répétition de la Pièce qu'on aura réſolu de lui ſubſtituer; les Répétitions ſuivantes en ſeront faites alors de deux à trois jours l'un, ſans diſcontinuation; en ſorte que la derniere & la plus complette ne ſoit éloignée que de quinze jours de la premiere, ou de moins de tems s'il eſt poſſible.

Après que les Répétitions ſeront finies, les Batteurs de meſure & Maitres des Chœurs retireront des mains des Acteurs & Symphoniſtes les Rôles & Parties, pour les remettre au Magaſin.

XII. Comme on a eu lieu d'obſerver par de fréquentes expériences, que la mauvaiſe manœuvre de ceux qui conduiſent les Repétitions eſt très-ſouvent d'un grand préjudice pour le ſuccès des Piéces, celui qui aura fait un Opéra, pourra ſeul, ſi bon lui ſemble, conduire les Répétitions, & battre la meſure, même dans les Repréſentations, ſans qu'aucun autre puiſſe s'en mêler que de ſon conſentement.

XIII. Les paroles deſtinées pour être miſes en Muſique, ſeront examinées par gens d'eſprit à ce commis, avant que le Muſicien puiſſe commencer d'y travailler.

XIV. La Piéce de Poéſie ayant été une fois approuvée, elle ſera reçue par un arrêté du Syndic chargé de la Régie, & viſée par l'Inſpecteur; l'Auteur ſera tenu de nommer le Compoſiteur dont il prétendra ſe ſervir, ſinon il y ſera pourvu.

XV. Lorſque la Muſique ſera achevée, le Compoſiteur ſera tenu de la faire entendre, & de l'expoſer entièrement finie au jugement de gens à ce Commis, ainſi qu'il vient d'être preſcrit par l'Article XIII, ce qui ſera exécuté ſix mois avant

que la même Pièce puiſſe être miſe au Théâtre.

XVI. Les Auteurs des Tragédies en cinq Actes, tant pour les Vers que pour la Muſique, ſeront payés ſur le produit des Repréſentations de leurs Pièces; ſçavoir, le Poëte à raiſon de cent livres, & le Muſicien pareillement à raiſon de cent livres par chacune des dix premieres Repréſentations, & à raiſon de cinquante livres par chacune des vingt Repréſentations ſuivantes, pourvu néanmoins que leſdites Pièces ſoient jouées ſans interruption; en ſorte que ſi, par le dégoût du Public, les Repréſentations n'en peuvent être données juſqu'au nombre ſuſdit, leſdits Auteurs ne pourront rien prétendre par-de-là leur ceſſation: au ſurplus, leſdites Pièces, à quelque nombre de Repréſentations qu'elles puiſſent aller, appartiendront à l'Académie, & ſeront repréſentées de nouveau, ſans que leſdits Auteurs puiſſent y rien prétendre.

XVII. La même règle aura lieu à l'égard des Ballets & Pièces en trois Actes, avec cette différence que les Auteurs, tant des Vers que de la Muſique, ne ſeront payés qu'à raiſon de ſoixante livres chacun par chacune des dix premieres Repréſentations, & de trente livres par chacune des vingt ſuivantes.

XVIII. Les Acteurs & Actrices, Danſeurs, Danſeuſes, & gens de l'Orcheſtre ne pourront être reçus à l'Opéra qu'après avoir fait preuve de leur habileté dans quelques Repréſentations, & y avoir mérité les ſuffrages du Public; & la réception n'en pourra être faite, ni leur congé abſolu leur être donné que par un arrêté du Syndic chargé de la Régie du Théâtre, viſé de l'Inſpecteur.

XIX. Nuls Acteurs, ou Actrices, ne feront

admis, s'ils ne ſçavent aſſez de Muſique pour pouvoir étudier ſeuls les Rôles & Parties qui leur ſeront confiés, à moins que ce ne ſoit des Sujets de grande eſpérance ; & en ce cas ils ſeront obligés, ainſi que ceux & celles qui ſervent actuellement, d'acquérir dans un an ce degré de capacité, faute de quoi ils ſeront renvoyés.

XX. Le nombre des Acteurs & Actrices, tant de Rôles que de Chœurs, Danſeurs & Danſeuſes, gens de l'Orqueſtre & autres, ſera fixé par le nouvel état qui ſera dreſſé expreſſément, ſans qu'on puiſſe l'augmenter à l'avenir, ſi ce n'eſt pour favoriſer quelqu'un d'un rare mérite.

XXI. Tous les Acteurs & Actrices, à l'exception de ceux & de celles qui occuperont les huit premiers Rôles, ſeront obligés de ſervir dans les Chœurs, & d'y chanter, lors même quils ſeront chargés de quelques petits Rôles ; après l'exécution duquel ils reprendront leur place ordinaire.

XXII. La diſtribution des Rôles & Entrées de Danſe ſe fera par un arrêté du Syndic, viſé de l'Inſpecteur, après avoir pris l'avis du Compoſiteur ; ſi c'eſt un Opéra nouveau, les Acteurs & Actrices, Danſeurs & Danſeuſes, ſeront tenus d'accepter la place qui leur aura été aſſignée, & d'y faire leurs fonctions ſans pouvoir s'en diſpenſer ſous aucun prétexte, à peine d'une amende de ſix livres pour la premiere fois, de la privation d'un mois de leurs gages pour la ſeconde, & d'être congédiés pour la troiſieme.

XXIII. Comme auſſi ſeront obligés de jouer, danſer & chanter avec les habits qui leur ſeront donnés à cet effet, ſans pouvoir en prétendre d'autres.

XXIV.

XXIV. Si quelque Acteur & Actrice de Muſique & de Danſe, ou Symphoniſte de l'Orqueſtre, trouble, par quelque rumeur, l'ordre néceſſaire pour le ſervice du Spectacle, il ſera impoſé à une amende de ſix livres pour la premiere fois, ſera privé d'un mois de ſes gages pour la ſeconde, & ſera congédié pour la troiſieme.

XXV. Tous les Acteurs & Actrices, Danſeurs & Danſeuſes, & gens de l'Orqueſtre étant aux gages de l'Opéra, ne pourront s'en retirer, ni prendre congé abſolu, qu'après l'avoir demandé trois mois d'avance, à peine du punition, ſuivant l'exigence dn cas.

Et s'il arrive que quelques-uns d'eux quittent l'Opéra d'eux-mêmes & par caprice, ils en ſeront exclus pour toujours, & n'y pourront rentrer, quelque mérite qu'ils aient & ſous quelque prétexte que ce ſoit.

XXVI. Les emplois de Batteur de Meſure & de Maître de Muſique pour les Acteurs & Actrices, qui ont été confondus depuis quelque tems, ſeront diſtingués & ſéparés à l'avenir, attendu l'impoſſibilité de faire remplir par la même perſonne les fonctions de ces deux différens emplois.

XXVII. Celui de Batteur de Meſure ſera non-ſeulement tenu de battre la Meſure, tant dans Repréſentations que dans les Répétitions, mais encore de veiller ſur tous les gens de l'Orqueſtre, de tenir la main à ce qu'ils ſe rendent aux heures préciſes, pour s'acquitter de leur devoir, & d'empêcher qu'ils ne quittent leurs places & leurs Inſtrumens pendant l'Opéra; & il informera tant l'Inſpecteur que le Syndic des défaurs qu'il remarquera, afin qu'il y ſoit remédié.

XXVIII. L'emploi de Maître de Muſique ſera de ſe trouver au moins trois fois la ſemaine tous les matins à neuf heures préciſes au Magaſin, où il y aura une ſalle ou chambre deſtinée, dans laquelle il fera étudier & répéter les Rôles aux Actrices qui s'y rendront à cet effet. Il ſera encore chargé d'y montrer la Muſique à celles qui ne la ſçavent pas.

Dans toutes les Répétitions & Repréſentations, il ſera des premiers à l'Opéra, pour veiller à ce que les Filles de Chœurs s'habillent & ſe tiennent prêtes pour chanter; il prendra le même ſoin pendant la Pièce, & ſe tiendra dans l'une des Couliſſes, le papier à la main, pour mettre les Chœurs en mouvement, & leur faire obſerver la meſure; informant pareillement tant l'Inſpecteur que le Syndic des prévarications qui pourroient ſe gliſſer dans tout ce qui ſera de ſon département.

XXIX. Le Maître de Ballet travaillera comme de coutume à la diſpoſition des Danſes & Ballets pour chaque Opéra, & indiquera les Acteurs & Actrices auſquels il conviendra de diſtribuer les Danſes, afin de ſe faire autoriſer à cet effet par un arrêté du Syndic, viſé de l'Inſpecteur; il ſera tenu de montrer & faire répéter leſdites Danſes par lui-même, ou par le Maître de Salle, ſous ſes ordres.

L'un & l'autre aſſiſteront à toutes les Répétitions & Repréſentations pour faire exécuter les Danſes dans le goût qu'elles auront été compoſées, ou pour contenir les Danſeurs & Danſeuſes dans le devoir, obſervant tous deux d'avertir, tant l'Inſpecteur que le Syndic des contraventions qui pourroient ſurvenir à cette égard.

Le Maître des Salles ſera encore obligé de ſe trouver au moins trois fois la ſemaine à neuf heures du Matin dans une Salle du Magaſin, pour y

enſeigner la Danſe aux Danſeuſes & Chanteuſes qui auront ordre de s'y trouver, à quoi le Maître de Ballet tiendra la main, & ſera préſent le plus ſouvent qu'il pourra.

XXX. Tous les Acteurs & Actrices, tant ceux qui auront des Rôles marqués, Doubleuſes & Doubleurs, que les Gens des Chœurs & de l'Orqueſtre, Danſeurs & Danſeuſes ſe trouveront ponctuellement aux Répétitions au lieu & à l'heure déſignés, ſous peine de ſix livres d'amende pour la premiere fois, de ſuppreſſion d'un mois de gages pour la ſeconde, & d'être congédiés pour la troiſieme : ne pourront en outre les Chanteurs & Chanteuſes répéter les Rôles & Parties en liſant ſur le papier, mais ſeront en état de chanter par cœur.

XXXI. Les uns & les autres ſeront pareillement dans l'obligation, ſous les peines portées par le précédent article, de ſe trouver avec la même exactitude aux Repréſentations, ſans qu'aucun d'eux puiſſe s'en abſenter pour quelque prétexte que ce ſoit, à moins que d'en avoir pris une permiſſion par écrit, ſignée du Syndic & viſée de l'Inſpecteur; & en cas de maladie ils en feront donner promptement avis, afin qu'on puiſſe pourvoir à leurs Rôles.

XXXII. Attendu que l'Opéra doit commencer à cinq à heures un quart, ceux qui repréſenteront ou danſeront dans le Prologue, ainſi que les Symphoniſtes, ſeront tenus de ſe trouver ſur le Théâtre & dans l'Orqueſtre pour y faire leurs fonctions, à cinq heures préciſes, immédiatement après le ſon de la cloche.

XXXIII. Tous les autres pareillement qui auront à jouer ou danſer dans le cours de la Pièce, ſeront habillés à la même heure, & en état de

paroître ſur le Theâtre lorſque leur tour viendra; nuls d'entre eux, ſur les peines ci-deſſus, ne pourront ſe décharger de leurs Rôles & Danſes, pour les faire exécuter par d'autres, à moins de s'être fait diſpenſer par permiſſion ſignée du Syndic, & viſée de l'Inſpecteur.

XXXIV. D'autant que les Repréſentations ont été quelquefois ſur le point de manquer par l'indiſpoſition ſubite de quelques Acteurs, les Doubleurs & Doubleuſes, ſeront tenus de ſe trouver à toutes les Repréſentations de l'année, ſans diſtinction, pour y remplir leurs Rôles, s'il en eſt beſoin.

XXXV. Il eſt expreſſément défendu aux Acteurs de Muſique & de Danſe de ſe tenir ſur le Théâtre avec d'autres habits que ceux du Spectacle, & avant que leur tour ſoit venu de paroître ſur la Scène; nul d'entre eux ne s'arrêtera dans les Couliſſes, & n'ira dans l'Orqueſtre; comme auſſi aucun des Acteurs n'entrera dans les Loges des Actrices, ni aucune des Actrices dans celles des des Acteurs, & cela ſur mêmes peines ci-deſſus.

XXXVI. Les fonds deſtinés pour le payement des gages des Acteurs, Actrices, Danſeurs, Denſeuſes & Symphoniſtes, Batteurs de Meſure, Maître de Muſique, Maître de Ballet, Maître de Salle, Copiſte, ainſi que ceux du Deſſinateur, des deux Machiniſtres & du Maître Tailleur, ne pourront excéder la ſomme de ſoixante-huit livres, ainſi qu'il a été ci-deſſus réglé.

XXXVII. Les gages de tous les Gens de Muſique, de Danſe, de l'Orqueſtre, & autres Sujets, demeureront réglés par rapport à leur mérite & emplois, & conformément à l'état arrêté en 1713, ſans pouvoir être augmenté dans la ſuite: les gages vacans par le changement ou

ſuppreſſion des Acteurs & Actrices, ou autres Sujets inutiles, ſeront appliqués au profit de la Caiſſe ou employés, tant à acquérir de nouveaux Sujets que leurs talens diſtingués feroient recevoir ſurnuméraires, qu'à gratifier extraordinairement & manuellement ceux que leur application & leur expérience mettroient en état de ſervir plus utilement que par le paſſé; ce qui ſe fera par un certificat du Syndic, viſé de l'Inſpecteur.

XXXVIII. Les gratifications portées par l'état de 1713 & 1714, ſubſiſteront, tant que ceux & celles à qui on les a faites demeureront en place; mais à meſure que les uns & les autres viendront à quitter ou à être congédiés, elles demeureront éteintes, ſans que le Syndic ſoit obligé d'en diſpoſer en faveur d'autres Sujets; de maniere que ledit état de gratification arrêté en 1713 & 1714, puiſſe être entiérement ſupprimé par la ſuite des tems.

XXXIX. L'état des penſions qui ſeront payées aux Acteurs & Actrices, Danſeurs & Danſeuſes, & Gens de l'Orqueſtre, hors de ſervice, ne pourra monter plus haut que la ſomme de dix mille livres, y compris les quatre-mille-cent-cinquante livres portées par le traité du 24 Décembre 1713, pour des penſions de même eſpèce; & ne pourra ledit état être augmenté pour quelque cauſe que ce ſoit, en ſorte que venant une fois à être rempli, ceux qui pourroient mériter la penſion, ſeront obligés d'attendre qu'il y ait quelques fonds de vacans.

XL. Nuls Acteurs, Actrices, ou autres Sujets, conformément au Réglement de 1713, ne pourront être admis au nombre des Penſionnaires, que lors qu'après quinze ans de ſervice, non-interrompus, ils ſe trouveront hors d'état de les

continuer pour raiſon d'infirmité, vieilleſſe, ou autres ſemblables.

XLI. S'il arrive que quelques Acteurs, Actrices, ou autres Sujets viennent à être eſtropiés au ſervice de l'Opéra, ils ſeront reçus immédiatement après à la penſion, & ſeront diſpenſés en ce cas de la régle des quinze ans.

XLII. Le montant de chaque penſion ſera fixé; ſçavoir, à mille livres à ceux & celles qui auront quinze-cents livres de gages, & pour tous les autres à la moitié ſeulement des gages qu'on leur aura payés chaque année pendant le tems de leur ſervice, ſans qu'on puiſſe avoir aucun égard dans cette fixation, aux gratifications que les uns & les autres auroient touchées par le paſſé au-delà de leurs appointemens.

XLIII. Le payement des gages & gratifications des Acteurs, & autres appointés de l'Opéra ſe fera réguliérement au bout de chaque mois au Bureau de l'Académie, dans le Magaſin, en préſence du Syndic qui ſera chargé de la Caiſſe, pour toucher ce qui leur ſera dû; & le payement du ſalaire des Ouvriers & gens de ſervice pour les Machines & Décorations, à la fin de chaque ſemaine; chacun d'eux ſera tenu de s'y trouver aux jours & heures indiqués, ſans pouvoir exiger que le payement ſe faſſe ailleurs, & ſans que les États puiſſent être tranſportés hors du Bureau par le Caiſſier, qui fera émarger quittances par ceux qui recevront les ſommes à eux aſſignées, ſur leſquelles déduction ſera préalablement faite des amendes qu'ils pourroient avoir encourues.

A l'égard ds penſions, elles ſeront payées par quartier, de trois mois en trois mois, au même lieu & de la même maniere.

XLIV. Lorſque quelqu'accident inopiné, ou

ordre ſupérieur de la Cour obligera de fermer le Théâtre dans les tems deſtinés aux Repréſentations, les Acteurs & Actrices, & autres, ne pourront prétendre que la moitié de leurs gages qui auront couru pendant le tems de l'interruption.

XLV. Sous prétexte de ſe dédommager de ſemblables pertes & d'obtenir de quoi fournir au payement de leur Capitation, ils ne pourront exiger qu'il leur ſoit accordé aucune Repréſentation à leur profit, ainſi qu'on l'a quelquefois pratiqué : ces conceſſions extraordinaires dépendront uniquement du Syndic chargé de la Régie du Théâtre, qui ſera Maître de ne les faire que par pure gratification, & lorſqu'il aura lieu d'être ſatisfait des ſervices rendus par leſdits Acteurs.

XLVI. Il ſera fait un extrait de ceux des Articles dudit Réglement qui concernent les devoirs & obligations des Acteurs, & il n'en ſera reçu aucun à l'avenir qu'après avoir pris lecture deſdits Articles, pour t'y conformer.

XLVII. L'Inſpecteur ſera tenu, conformément à l'Arrêt cejourd'hui rendu au Conſeil, d'informer des contraventions qui pourroient être faites au préſent Réglement. Fait au Conſeil d'Etat du Roi, tenu à Marly le dix-neuvieme jour de Novembre mil-ſept-cent-quatorze. *Signé* LOUIS.

RÉGLEMENS,

CONCERNANT la Comédie Italienne.

TRois Semainiers veillent à l'éxécution des Réglemens & de la Police du Théâtre, & ſont chargés, en leur propre & privé nom, des contraventions qui pourroient y arriver, s'ils n'en informent l'Intendant des Menus, qui eſt obligé à ſon tour d'en inſtruire MM. les Gentilshommes de la Chambre.

Le premier Semainier a ſous ſa garde les Regiſtres de Contrôle pour la Recette & la dépenſe, la double clef de l'armoire où ſont les Archives & les Regiſtres du contrôle de la caiſſe.

Il convoque les Aſſemblées ordinaires & extraordinaires, & y propoſe les différentes affaires qui doivent y être miſes en délibération.

Il remet à la Troupe les Etats & les Mémoires de dépenſe, qui, étant ſignés par les deux tiers, ſont exécutés comme s'ils étoient ſignés par toute la Troupe.

Il doit propoſer les Pièces capables de former le répétitoire de la ſemaine, celles qu'il convient remettre au Théâtre, & inſcrire le rang des Auteurs, afin de faire jouer leurs Pièces à leur tour, & éviter les ſujets de plaintes de leur part.

Il conſtate l'état des Acteurs & Actrices préſens à chaque Aſſemblée, & arrête la diſtribution des jetons payés à chacun pour ſon droit de préſence, n'oubliant pas d'effacer de deſſus la feuille, celui qui ſortiroit avant qu'elle ſoit finie.

Enfin, il a ſoin de l'impreſſion & diſtribution des Billets & Contremarques, d'annoncer ou faire annoncer les Pièces; de donner les affiches & de faire commencer aux heures ordinaires, qui ſont

cinq heures & un quart, depuis le premier Mai juſqu'au premier Novembre ; & cinq heures & demie depuis le premier Novembre juſqu'au premier Mai.

Le ſecond Semainier eſt chargé de faire exécuter le répertoire réglé à l'Aſſemblée, il prend connoiſſance des Pièces qui ſont à l'étude, & en indique les répétitions.

Il a inſpection ſur le Décorateur, le Maître des Ballets, l'Orcheſtre & les Magaſiniers, ainſi que ſur les gens qui occupent les différens poſtes, & doit en conſéquence, pendant le Spectacle, s'il ne joue pas, faire deux ou trois fois ſa tournée dans les corridors & autres lieux, & quand il joue, c'eſt l'un des deux autres Semainiers à le remplacer.

Le troiſieme Semainier eſt perſonnellement chargé de rendre compte de ce qui ſe ſera paſſé à chaque aſſemblée, d'en informer l'Intendant des Menus, & d'inſtruire ſes Camarades des ordres qu'il a reçus concernant le ſervice de la Cour, dont chaque voyage eſt payé aux Comédiens 650 livres, par abonnement fait avec ledit Intendant des Menus.

Il veille aux proviſions de bois, de charbon & uſtenſiles de l'intérieur de l'Hôtel, & eſt chargé de l'inſpection ſur les feux, poëles & lumieres de l'intérieur du Spectacle, & ne peut ſortir de la Comédie, qu'après que tout eſt éteint & qu'il a fait ſa ronde.

Les Semainiers ſont obligés de ſe trouver à quatre heures préciſes à la Comédie, d'y demeurer juſqu'à la fin de la Repréſentation, & d'aſſiſter tous trois au compte de la recette, qui doit être chaque jour ſignée par eux, ainſi que les états de crédit de chaque jour.

Chaque Semainier eſt en exercice pendant trois ſemaines ; la premiere, il fait les fonctions de troiſieme ; la ſemaine ſuivante, il vient à la place du ſecond, & pendant la troiſieme il fait l'office

de premier ; ainſi à la fin de chaque ſemaine, le premier Semainier ſort d'exercice, & il en entre un nouveau en qualité de troiſieme ; chacun d'eux tient un Journal de ſa geſtion, où ſont portées les amendes qui ont été impoſées conformément aux Réglemens, & qu'il ſigne avant de le remettre à celui qui lui ſuccéde.

Aſſemblées.

Tous les Samedis à onze heures du matin, il ſe tient, dans la Salle de l'Hôtel, une Aſſemblée, à laquelle tous les Acteurs & Actrices ſont préſens. Dans cette Salle il y a une grande table, à un des bouts de laquelle ſe placent les trois Semainiers, les autres Acteurs ſe rangent aux trois côtés vacans, ſuivant l'ordre de leur réception ; aucune perſonne étrangère ne peut y être admiſe : chacun des Acteurs & Actrices reçus à part, portion de part ou appointemens, reçoit du Caiſſier deux jetons, le troiſieme Semainier en a trois, le premier & le ſecond chacun quatre. Ceux & celles qui arrivent après onze heures ſonnées à la pendule de l'Hôtel, perdent leur droit de préſence, ceux qui ſortent avant qu'elle ſoit finie, encourent la même peine.

Quand l'Aſſemblée eſt commencée & le répertoire arrêté, le premier Semainier propoſe les affaires ſur leſquelles il convient délibérer, & rend compte ainſi que les deux autres de ſa geſtion.

Les affaires ſont réglées à la pluralité des voix, ſelon la différence des objets & la néceſſité de diſcuſſion, & les Semainiers ont attention de fournir à chacun une fève blanche & une noire, & après la délibération ils écrivent la déciſion, ſoit verbale, ſoit au ſcrutin.

Les ordres venant de MM. les Gentilshommes de la Chambre, par les Intendans des Menus ou autrement, ſont auſſi par les Semainiers expoſés à l'Aſſemblée ou notifiés à ceux qu'ils regardent

particuliérement & qui ne peuvent ſe diſpenſer de s'y ſoumettre ſous peine de déſobéiſſance.

Les diſcuſſions ſur les Rôles ſont portées devant l'Intendant des Menus qui en informe le Gentilhomme de la Chambre en exercice, & dans le cas de retraite ou de décès d'un Acteur ou d'une Actrice, tous les Rôles qui formoient ſon emploi, appartiennent à celui qui remplace, & aucun ne peut ſe diſpenſer de jouer ſes rôles, ſous peine de cent livres d'amende, ſi ce n'eſt pour cauſe de maladie.

Chaque Acteur a un emploi fixe & décidé, dont il eſt obligé de jouer indiſtinctement tous les Rôles, ſans qu'il lui ſoit permis de ſe débarraſſer de ceux qui lui déplaiſent, & les Pieces marquées dans le répertoire n'en ſont pas moins jouées, quand quelques-uns de ceux qui ont les Rôles en premier, ne peuvent pas jouer pour cauſe de maladie ou de voyage à la Cour; les doubles les remplacent & ſont obligés de s'y tenir prêts, ſous peine de cent livres d'amende.

Tout Comédien reçu à part ou portion de part, eſt obligé de ſe fournir à ſes frais tous les habits & ajuſtemens néceſſaires à ſon emploi, tant pour les Pièces nouvelles que pour les anciennes, le Magaſin ne devant fournir des habits de caractère qu'aux Acteurs à appointemens & aux Danſeurs.

Débuts.

Nul Acteur ou Actrice ne peut débuter ſans un ordre exprès d'un Gentilhomme de la Chambre, & lorſqu'il l'a obtenu, il va le préſenter à l'Aſſemblée, qui le fait enregiſtrer & fait mettre ſur le répertoire les Pieces que le Débuant demande, afin d'en indiquer les Répétitions néceſſaires; mais il ne peut les choiſir que parmi celles qui ont été jouées depuis cinq ans.

Les Acteurs & Actrices qui ont des Rôles dans ces Pieces, ne peuvent ſe diſpenſer de jouer ſous

la peine de cent livres d'amende, & d'autre punition plus grave contre ceux ou celles qui par haine & par cabale, chercheroienr à rebuter les Débutans ou à leur nuire.

Si le Débutant eſt reçu, il eſt obligé de faire à la maſſe un fonds de 15000 livres, s'il eſt à part; ou de 7500 livres, s'il n'eſt qu'à demi part, &c. ſinon cette ſomme lui ſera retenue par quart chaque mois, ſur ce qui lui revient, juſqu'à ce qu'elle ſoit complette; l'intérêt lui en eſt payé & le capital lui eſt remis lors de ſa retraite.

Des Pieces nouvelles & des droits des Auteurs.

La Propoſition de toute Piece nouvelle doit être adreſſée à un Comedien, ou à M. Anſeaume, Sécrétaire de la Comédie; cependant M. Clairval en a juſqu'à préſent été plus ordinairement chargé. Le Prépoſé la lit en particulier, en fait part à l'Aſſemblée le Samedi ſuivant, s'il la juge digne d'être lue, & l'on convient à la pluralité des voix, du jour pris pour la lecture, dont il eſt beſoin de prévenir l'Auteur, qui ſeul a le droit d'y aſſiſter, s'il n'aime mieux la lire lui-même. La Piece lue eſt diſcutée, s'il y a lieu, entre l'Auteur & les Comédiens, après quoi, il ſe retire afin de ne pas gêner les ſuffrages par ſa préſence. La réception eſt tirée au ſcrutin, chacun met ſelon ſon opinion ſa fève blanche pour l'acceptation, noire pour le refus, ou marbrée pour l'admiſſion à correction. Enſuite le ſecond Semainier eſt chargé de mander à l'Auteur le vœu de l'Aſſemblée; s'il s'agit de faire des changemens, un Semainier ou tel autre que la Troupe voudra choiſir, ſe charge de communiquer à l'Auteur les réflexions de l'Aſſemblée; s'il s'y ſoumet, il demande après ſes corrections une ſeconde lecture, qui ſe fait dans la même forme que la premiere, & le ſcrutin ſimplement par

fèves noires & blanches. Quand la Pièce eſt reçue, on l'inſcrit ſur le Regiſtre des délibérations, & l'Auteur doit ſe munir de l'approbation de la Police.

Comme la plûpart des Pieces qui ſe jouent préſentement ſur le Théâtre de la Comédie Italienne, ſont mêlées d'Ariettes, il faut auſſi que la Muſique en ſoit agréée par les Comédiens.

Les Auteurs ſont les maitres du choix des Acteurs auxquels ils deſtinent leurs rôles, pourvu, toutefois, qu'ils ne ſoient pas hors du genre; mais il peut donner la préférence entre deux Acteurs du même emploi.

Les Comédiens ſont tenus de jouer les Pièces reçues chacune à leur tour, & de remplir exactement les engagemens pris avec les Auteurs, ſous peine de trois-cents livres d'amende, dont un tiers appliquable aux pauvres de la Paroiſſe, & les deux autres remis au Caiſſier en ſequeſtre, pour être diſtribués ſuivant les ordres de la Chambre, & ſi une Pièce n'étoit pas jouée par la faute de quelque particulier, l'amende ſeroit payée par le coupable.

La part d'un Auteur eſt d'un neuvième pour les grandes Pièces en trois ou quatre Actes, un douzieme pour celles en deux Actes, & un dix-huitieme pour celles en un Acte, partageable maintenant entre l'Auteur des paroles & celui de la Muſique. Leſdits honoraires prélevés ſur la recette nette, les frais ordinaires préalablement prélevés.

Les Auteurs ont le droit de donner les jours de Repreſentation de leurs Piéces, deux Billets à l'Amphithéâtre, & deux aux troiſiemes Loges, & pour les trois premieres Repréſentations des Pièces ſeulement, vingt au Parterre, tous les autres par-delà ce nombre devant être payés ſur la part d'Auteur.

Lorſqu'une Pièce a eu trois Repréſentations, l'Auteur n'eſt plus le maitre de la retirer, ſi ce

n'eſt du conſentement des Comédiens, pour ſe ménager une repriſe.

Tant que dureront les Repréſentations d'une Pièce nouvelle, l'Auteur reçoit ſes honoraires juſqu'à ce que la Recette ſoit deux fois de ſuite ou trois fois, en différens tems, au-deſſous de mille livres l'hiver, & de huit-cents livres l'été : alors la Piece appartient aux Comédiens.

Les Auteurs doivent avoir après la ſixieme repréſentation de leurs Pièces, le choix de celles ſçues, qui ſeront jouées avec les leurs, obſervant ſeulement de ne pas mettre deux Pièces nouvelles enſemble.

Auſſi-tôt que la Pièce d'un Auteur a été reçue, il jouit de ſon entrée dans toute la Salle du Spectacle, excepté aux ſecondes Loges & au Parterre; l'Auteur de deux grandes Pièces ou de trois Petites, a ſes entrées ſa vie durant; pour une grande Piece, il en jouit deux ans, & pour une petite, un an ſeulement, ſans qu'aucun Comédien puiſſe l'en empêcher, ſous peine de vingt livres d'amende, à moins qu'un Auteur ne ſoit convaincu d'avoir troublé le Spectacle par ſes cabales, auquel cas il eſt privé de ſes entrées après que la preuve authentique des faits a été produite devant MM. les Gentilshommes de la Chambre.

Des devoirs des Comédiens.

Il eſt défendu à tout Acteur & Actrice, de jouer, chanter, danſer, ou paroître ſur aucun autre Théâtre, que celui de l'Hôtel de Bourgogne, ſoit publique, ſoit particulier, ſans en avoir obtenu la permiſſion de ſes Supérieurs, ſous peine de cinq-cents livres d'amende, & celui qui, pour ſe diſpenſer de jouer un jour où il ſera obligé, ſuivant le répertoire, prétexte une maladie, s'il eſt prouvé qu'il ſoit ſorti de ſa maiſon ce jour-là,

eſt condamné à une amende de cent livres, applicable à la maſſe.

Tout Acteur ou Actrice, Semainier ou autre, qui eſt convaincu d'avoir prêté des habits, décorations du Magaſin, Pièces écrites ou imprimées, ou autres effets appartenans à la Troupe, doit être condamné à cinq-cents livres d'amende, applicables comme ci-deſſus.

Recette.

Chaque ſoir, après la Repréſentation, la Recette eſt portée par les Contrôleurs, & vérifiée devant les trois Semainiers par les Receveuſes de contremarques, qui ſont auſſi obligées de ſe rendre à la Chambre des Comptes; enſuite elle eſt remiſe au Caiſſier, qui en compte chaque mois, & eſt chargé de payer ſur les mandemens des Semainiers, les Gagiſtes, Penſionnaires, menſe, jetons, préſence, toutes les dettes & mémoires de dépenſes faites par la Troupe, dont l'état doit être viſé par l'Intendant des Menus.

Chaque année, à la clôture du Théâtre, il eſt dreſſé par ledit Caiſſier trois états; le premier contient les parts & portions de part de chaque Acteur retiré, & ce qu'ils ont de fonds faits; le ſecond porte les dettes paſſives de la Troupe, ainſi que les fonds dus aux Acteurs retirés; & le troiſieme, les penſions viagères dont la Troupe ſe trouvera lors chargée, leſquels états ſont arrêtés, approuvés & reconnus par tous les Acteurs & Actrices, & enſuite rendus au Caiſſier, après avoir été tranſcrits ſur le Regiſtre des délibérations en la garde premier Semainier.

Le Comité.

Les affaires contentieuſes ſont examinées par un Comité qui s'aſſemble tous les Lundis, &

devant lequel doivent être portés les engagemens, contrats, obligations, rembourſemens, acquits de mémoires, dépenſes journalieres & extraordinaires, emprunts, vérifications de la Caiſſe & des Regiſtres, comptes, dépenſes pour les voyages de la Cour, impreſſion des Billets, Répertoire, & généralement toutes dépenſes payables par le Caiſſier.

ÉTAT
DES PERSONNES

Qui compoſent l'Académie Royale de Muſique, en Janvier 1775.

ADMINISTRATEURS GÉNÉRAUX.

M. REBEL, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sur-Intendant de ſa Muſique.

En ſurvivance & en fonction conjointement.

M. LE BERTON, Maître de la Muſique du Roi.

DIRECTEURS.

M. D'AUVERGNE, Sur-Intendant de la Muſique du Roi.

M. JOLIVEAU.

Secrétaire perpétuel de l'Académie, bréveté du Roi, M. DE LA SALLE.

ÉCOLE DE CHANT.

MESSIEURS,

Ferret, *Maître de Chant.*

Parant, *Premier Maître de Muſique.*

Deſpréaux, *cadet, Accompagnateur de Claveſſin.*

Lefevre, *Copiſte de Muſique.*

Boutin, *Accordeur de Claveſſin.*

ÉCOLE DE DANSE.

MESSIEURS,

Gardel, *Maître de Danſe.*

Gardel le jeune, *Éleve.*

Rogier, *pour l'inſpection du ſervice des Ballets.*

Mlle. Dorival, *Eleve.*

M. Devaux, *Violon pour les Répétitions.*

ACTEURS

CHANTANT SEULS.

Baſſes-Tailles.

MM.

Gélin, Larrivée, Durand, De la Suze & Beauvalet.

Hautes-Contres.

MM.

Le Gros, Muguet, Tirot, Cavallier, & Lainez.

ACTRICES

CHANTANT SEULES.

MESDEMOISELLES,

Larrivée, Arnould, Duplant, Beaumeſnil, Roſalie, Duranci, Châteauneuf, Davantois, Girardin, Laguerre, Mallet.

ACTRICES

En double, & chantant dans les Chœurs.

MESDEMOISELLES,

Le Bourgeois, Garrus, & Laurette.

CHŒURS.

Baſſes-Tailles.

MM.

Tourcati, l'Eccuer, Cailteau, Héri, Vatelin, Lagier, Vanhecke, Capoi, Ghuiot Martin, Candeille, Legrand.

Hautes-Contres.

MM.

Boi, Huet, Itaſſe, Parant, Jouve, Patoulet.

Tailles.

MM.

Déon, Beghain, Cleret, Tacuſſet, Baillon, Delori, Fagnan.

MESDEMOISELLES,

Fontenet, Delor, Dagée, Chenais, Deſroſieres, Renard, Veron, d'Auterive, Denis, Rouxelin, De Meirey, Montgeot, Thaunat, Dufreſnoi, Bellier, Héri.

DANSE.

Compoſiteur & Maître des Ballets.

M. VESTRIS.

ADJOINTS.

MM.

Cardel, Dauberval.

DANSEURS SEULS.

MM.

Veſtris, Gardel, Dauberval.

DANSEURS EN DOUBLE.

MM.

Trupti, Doſſion, Lieſſe, Giguet, Delarue, Aubri, Gaſter, Henri; Hennequin, *laîné*; Hennequin, *cadet*; Duchaine, Abraham; Leroi, 1. Leroi, 2. Rivet, Guillet, Simonin, Le Doux, Giroux, Huart, Des Bordes, Dangui, Dupré, Barré, Pladix, Lebreton, Petit, Largilliere, Fontaine.

SURNUMÉRAIRES.

MM.

Roiſſi, Duſel.

DANSEUSES SEULES.

MESDEMOISELLES,

Peſlin, Guimard, Heinel, Aſſelin.

DANSEUSES EN DOUBLE.

MESDEMOISELLES,

Vernier, Leclerc, Compain, Julie, Richer.

Danſeuſes en double & Figurantes.

MESDEMOISELLES,

Delfevre, Anberte, Roſé, Lehoux, Thevenet, Martin, Dumeſnil, Jouveau, Henriette, Deshayes, Gertrude, Lallin, Adeline, Cléophile, Dubois, Dumont, Perolle, Adrienne, Lolotte.

SURNUMÉRAIRES.

MESDEMOISELLES,

Lebel, Huet, Deſmart, Augé, Felmé, Belletour, Saint-Ouen, Lemonier, Dubauchet, Leclerc, Deſchamps, Duval, Treſſan, Quinci, Lillia, Seiffret, Duparc, Renard, Thévenin, Verteuille, Villete, Tiſte, Fanfan, Duolan, Durville, Eſter, Dupin, Gravelle.

ORCHESTRE.

Maître de Muſique.

M. Francœur.

Claveſſin.

M. Parant.

Baſſes du Petit Chœur.

MM.

Samblai, Giraud, Nochez, Hanot, & Hivart.

Violons.

MM.

Deſpréaux, *premier Violon*; Caraffe, *l'aîné*; Tarade, Dun; Bornet, *l'aîné*; Granier, Debar, Lemaire, Bornet, Bonnay, Michault, Imbault, Glachan, De Paris, Allard, Bayon, Lambert, Caune, Lancet, Benoiſt, Rouſſeau, & Devaux.

Baſſes du Grand Cœur.

MM.

Labbé, Sallantin, Deſplanques; Louis, 1.

Contre-Baſſes.

Malbrancq, Lobri; Louis, 2; Moreau, Rochefort, & Erneſte.

Quintes.

MM.

Deſpréaux, Coppeaux, Scharff, Tiſſier, Floquet,

Premiere Flûte d'accompagnement.

M. Renault,

Flûtes & Hautbois

MM.

Sallantin, Bureau, Palliou, Pillet, Dubois.

Cors de Chaſſe.

MM.

Mozer, Sieber.

Baſſons.

MM.

Bralle, Dard, Cugnier, Richard, Lemarchand, Garnier, Félix, Pariſot.

Trompette.

M. Caraſſe, *cadet.*

Clarinette.

M. Erneſt.

Timballe.

M. Caraſſe, *laîné.*

Tambourin.

M. Lemarchand.

ÉTAT

DES COMÉDIENS ORDINAIRES DU ROI,

En Janvier 1775 ;

Suivant l'ordre de leur Réception.

ACTEURS.

MM.

Le Kain,	1751
Bellecour,	1751
Préville,	1753
Brizard,	1758
Molé,	1761
Dauberval,	1762
Augé,	1763
Bouret,	1764
Dalainval,	1769
Monvel,	1772
Dugazon,	1772
Des Eſſarts,	1773

ACTEURS A PENSION.

MM.

Bellemont, Ponteuil, Courville, Séguin, Reymond.

ACTRICES.

MESDEMOISELLES,

Dumeſnil,	1737
Drouin,	1742

FRANÇOISE.

Bellecour,	
Hus,	,,
Préville,	1757
Molé,	1763
Doligny,	1764
Luzy,	1764
Fanier,	1766
Saintval,	1767
Dugazon,	1768
Veſtris,	1769
La Chaſſaigne,	1769
Raucourt,	1773

ACTRICES A PENSION.

MESDEMOISELLES,

Bonioli, Saint-Gervais.

Secrétaire, Répétiteur & Souffleur.

M. Delaporte,

Second Souffleur.

M. Seigneur.

DANSE.

MM.

Deshayes, *Compoſiteur & Maître des Ballets.*

Deſnoyers, *premier Danſeur,*

DANSEURS SEULS ET FIGURANS.

MM.

Guiardelle, *cadet*; Victor, Henri.

DANSEURS ET FIGURANS.

MM.

Marchand, Giguet; Guiardelle, *l'aîné*; Antoine, Debray, Colſon.

ENFANS.

MM.

Nivelon, Goyon.

PREMIERE DANSEUSE.

Mlle. Conſtance-Cholet.

DANSEUSES SEULES ET FIGURANTES.

MESDEMOISELLES,

Adélaïde, Sophie, Noziere.

DANSEUSES ET FIGURANTES.

MESDEMOISELLES,

Joly, Coulon; Duchaumont, *l'aîné*; Dupléſſis, *Surnuméraire*; Duchaumont, *cadette*.

ENFANS.

MESDEMOISELLES,

Joly, *fille*; Coulon, *fille*.

M. Chaudet, *Répétiteur*.

M. Doublet, *Copiſte*.

ORCHESTRE.

Violons.

Premiers Deſſus.

MM.

Baudron, Chaudet, Meunier, Roſe, Lalance.

Seconds Deſſus.

MM

Deſmarais, Cuniſſy, Helbert, Gagnol, Fillion.

Surnuméraires.

MM.

Le Jeune, Dalaincourt.

Baſſes.

MM.

Conrard, Doublet; Rouſſeau, *cadet.*

Baſſons.

MM.

Vocheris, Thauſch.

Contrebaſſe.

M. Deſſé.

Quintes.

MM.

Le Det, Verron.

Premier Hautbois.

M. Béraut, *pere.*

Second Hautbois.

M. Béraut, *fils.*

Premier Cor-de-Chaſſe.

M. Dumonet.

Second Cor-de-Chaſſe.

M. Heina.

Surnuméraire.

M. Varin.

ÉTAT

DES COMÉDIENS ITALIENS

ORDINAIRES DU ROI,

Suivant l'ordre de leur Réception.

ACTEURS.

MESSIEURS,

Carlin Bertinazzi, *Arlequin*, ... 1742
Zannuzzi, ... 1760

Colalto, *Pantalon*. 1760
La Ruette, ... 1762
Clairval, ... 1762
Veronèſe, ... 1765
Trial, ... 1769
Nainville, ... 1769
Camerani, *Scapin*, ... 1769
Veſtris, ... 1769
Julien, ... 1772
Suin, ... 1773
Narbonne, ... 1773

ACTEURS A PENSION.

MM.

Deſbroſſes, Thomaſſin, Touvois, Gaillard, Demery, Rouſſel, Deſormery, Morel, Leclerc.

ACTRICES.

MESDEMOISELLES,

Deſglands, ... 1760
La Ruette 1761
Bérard, ... 1762
Beaupré, ... 1764
Trial, ... 1767
Zanerini, ... 1769
Billioni, ... 1769
Moulinghen, ... 1770
Colombe, ... 1773

ACTRICES A PENSION.

MESDEMOISELLES,

Bacelli, Gault, Lefevre, Gaillard, Du Fayel.

DANSE.

Directeur de Ballets.

M. De Heſſe.

Premiers Danſeurs.

MM.

Berquelaure, Hamoire.

Danſeurs figurans.

MM.

Rouſſeau, Adenet, Guillet, Le Dée, Frédéric, Boyer, Blanche, Boucher, Riou.

Premieres Danſeuſes.

Les deux Dlles. Lefévre, & Mlle. Hamoire.

Danſeuſes figurantes.

MESDEMOISELLES,

Colombe, Crepeau; Leclerc; *l'aînée*; Leclerc, *cadette*; Courtois, *l'aînée*; Courtois, *cadette*; Léger, Carré.

ORCHESTRE.

Premier Violon.

M. LE BEL, *Muſicien ordinaire du Roi.*

Premiers Deſſus.

MM.

Moulinghem, Deblois, Maigrot, Lécuyer, Maillard.

Seconds Deſſus.

MM.

Mahony le Breton, Leſcot, Loullier, Vaſſou, Renaudin.

Flûtes & Hautbois

MM.

André, Kretlay.

Cors-de-Chaſſe.

MM.

Dargent, *cadet*; Holluba.

Violoncelles.

MM.

Berard, Haillot, Solier.

Quintes.

MM.

Huguet, Monin.

Baſſons.

Petit, Bœhme.

Contre-Baſſes.

MM.

Dargent, *l'aîné*; Savoye.

Timballe.

M. Moreau.

Copiſte de Muſique.

M. Houbaut.

Symphoniſtes rétirés avec Penſion de la Comédie.

MM.

Caſtelin, Sodi.

FIN du troiſieme & dernier Tome.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit qui a pour titre, *Anecdotes Théâtrales*, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 3 Septembre 1771. *Signé*, GUIROY.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos Amés & & Féaux Conſeillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amée la Veuve Ducheſne, Libraire, Nous a fait expoſer qu'elle deſireroit faire imprimer & donner au Public, des *Anecdotes Dramatiques*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſante, Nous lui avons permis & permettons par ces préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de ſix annés conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. Comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contre-

faire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns Extraits, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit de ladite Expoſante, ou de ceux qui auront droit d'elle, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à ladite Expoſante, ou à celui qui aura droit d'elle, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept cent vingt-cinq, à peine de déchéance du préſent Privilege; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur de MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Préſentes: du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ladite Expoſante & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur

ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. Donné à Verſailles, le trente-unieme jour du mois de Décembre l'an de grace mil ſept cent ſoixante-onze, & de notre Regne le cinquante-ſeptieme. Par le Roi en ſon Conſeil, *Signé*, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 1589, *fol.* 586, *conformement au Réglement de* 1723. *A Paris, ce* 17 *Janvier* 1772. Signé, *L.F.* LECLERC, *Adjoint.*